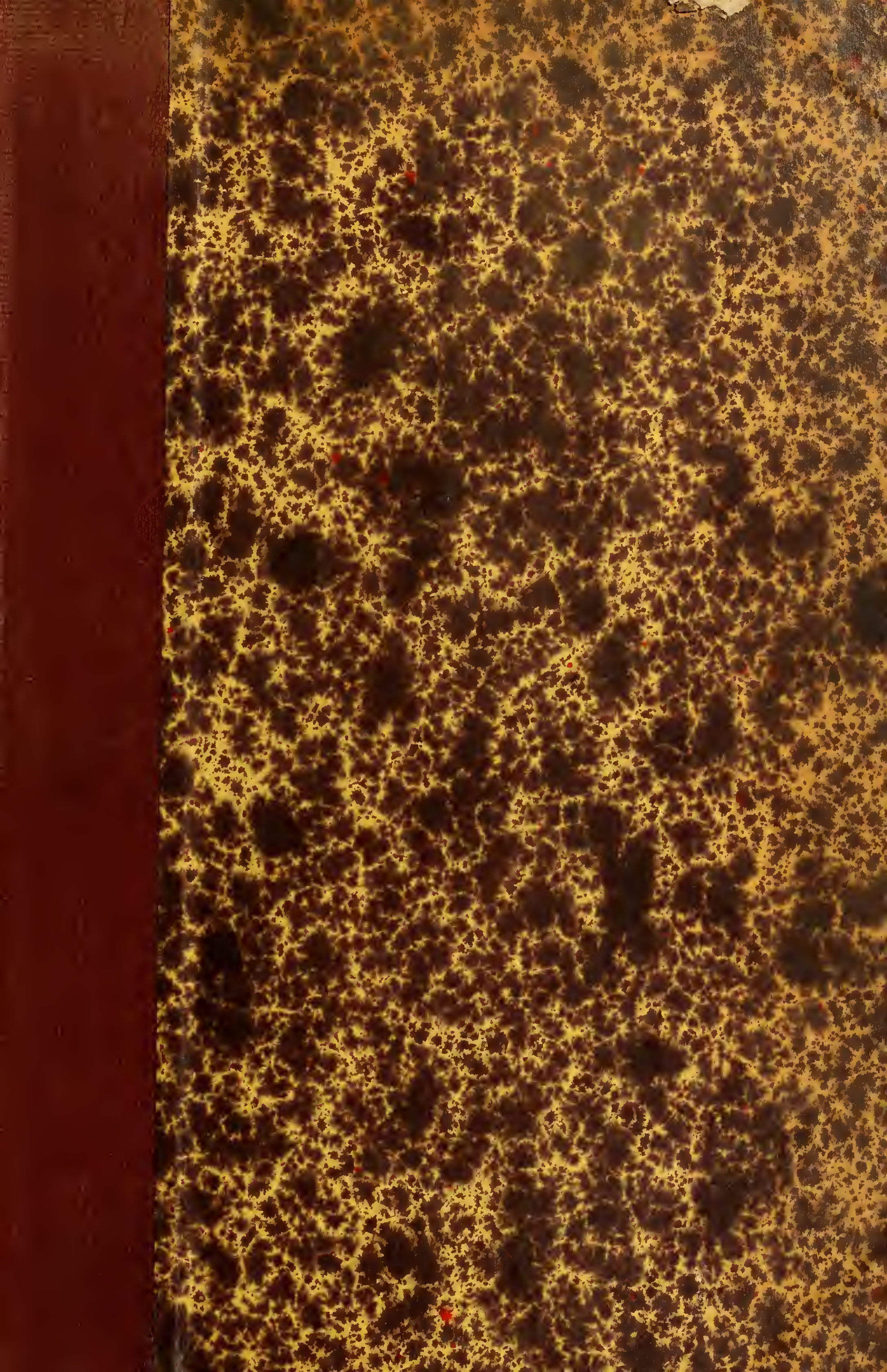
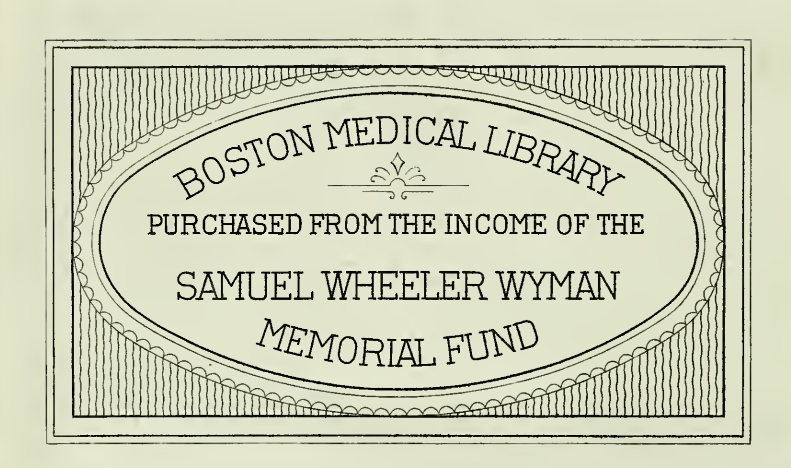
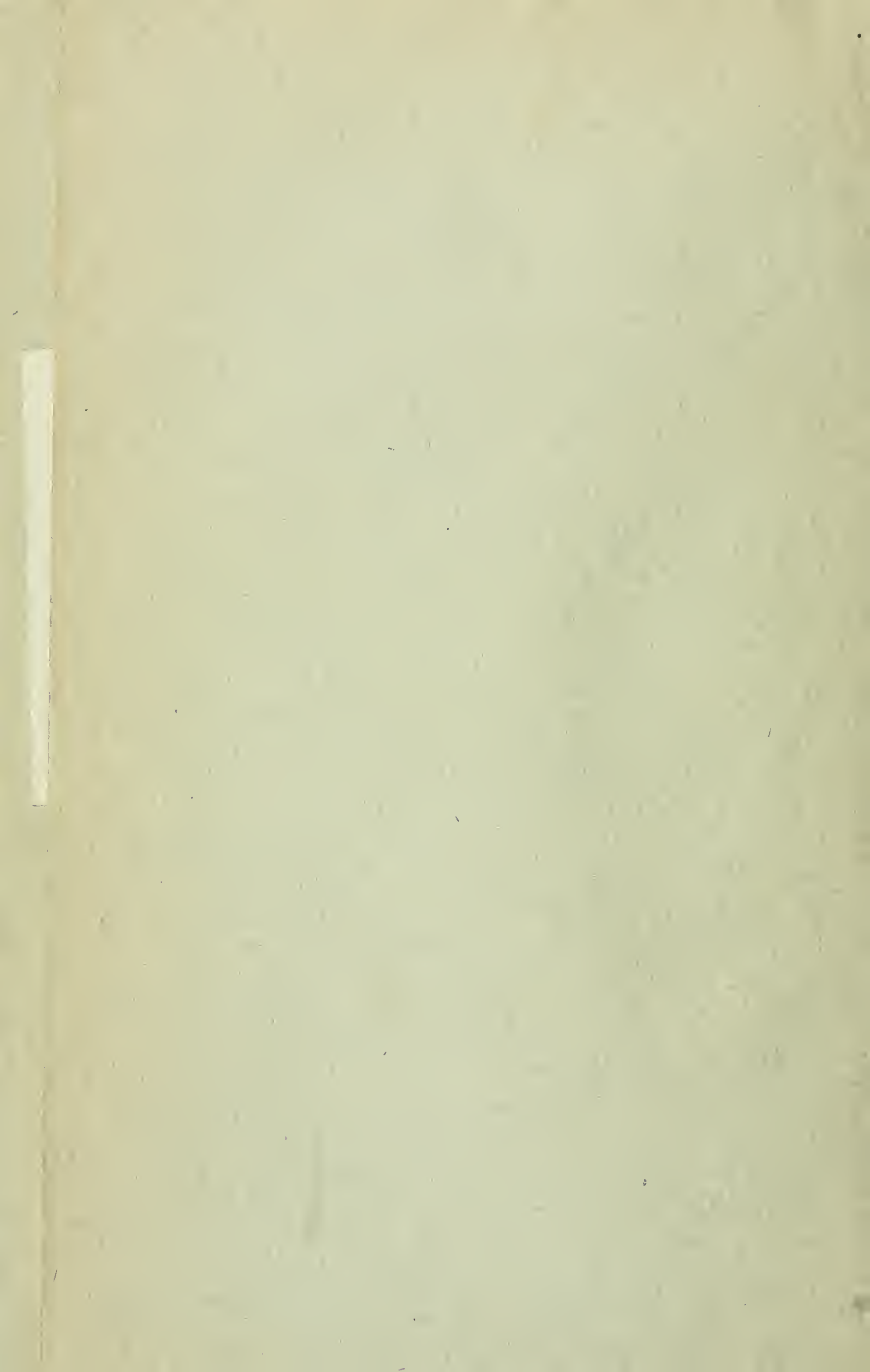






HISTOIRE CHRONOLOGIQUE

DES ÉPIDÉMIES

DU NORD DE L'AFRIQUE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS;

PAR

LE DOCTEUR J.-L.-G. GUYON,

INSPECTEUR DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES, CORRESPONDANT DES ACADÉMIES DES SCIENCES DE PARIS (INSTITUT IMPÉRIAL), DE LISBONNE ET DE MUNICH, DES ACADÉMIES DE MÉDECINE DE VIENNE, DE SAINT-PÉTERSBOURG, DE DRESDE ET DE FLORENCE, DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE RATISBONNE, DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES ET LETTRES DE MONTPELLIER, ETC., ETC.

A l'égard des événements qui appartiennent aux temps reculés, la vérité est difficile à saisir.
DIODORE, liv. XIII.

In rebus tam antiquis, si quæ similia veri sint, pro veris accipiantur, satis habeam.
TITE-LIVE, lib. V.

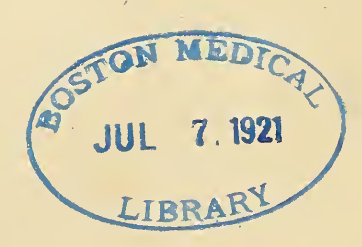
ALGER

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT

1855

5.

18591 Hy



A mon savant confrère,
le Conseiller Dom Jose Grande,
Pair de Portugal, etc., etc.

Faible témoignage de gratitude
et de dévouement.

Guyon.

Alger, le 30 juin 1855.



UN MOT D'INTRODUCTION.

L'ouvrage que nous offrons au public est moins une *Histoire des épidémies du Nord de l'Afrique*, comme son titre le porte, qu'un recueil de matériaux propres à composer cette histoire. Nous nous sommes surtout attaché à indiquer les sources où nous avons puisé, et où des mains plus habiles pourraient puiser avec plus de fruit ; — nous avons toujours cité nos autorités, et, le plus souvent, textuellement, bien que ce ne fût pas le chemin le plus court pour arriver à la concision, ce grand mérite de toute œuvre littéraire. La nôtre, quoi qu'il en soit, nous paraît devoir être utile, et c'est à ce titre que nous la publions, appelant l'indulgence sur son exécution typographique, faite, à de longs intervalles, dans une feuille périodique (1).

(1) Le *Moniteur algérien*, journal du Gouvernement, de 1846 à 1855.



HISTOIRE CHRONOLOGIQUE

DES ÉPIDÉMIES

DU NORD DE L'AFRIQUE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

PREMIÈRE PARTIE.

ÉPIDÉMIES AVANT J.-C.

TEMPS INDÉTERMINÉS.

Des maladies épidémiques régnèrent à Carthage dès les premiers temps de sa fondation. L'abréviateur de Trogue-Pompée, Justin, parle d'une de ces maladies pour laquelle Carthage recourut à des sacrifices humains.

« Affligée, entr'autres calamités, de la peste (*peste*), dit Justin, elle » ensanglanta ses autels, et chercha la guérison de ses maux dans le » crime. Elle immola des hommes comme de simples victimes (*homines* » *ut victimas immolabant*), sacrifia jusqu'à des enfans (*et impuberes*) » dont l'âge tendre sollicite la pitié d'un ennemi même, et crut apaiser » les Dieux par le sang de ceux pour lesquels on a coutume, le plus » souvent, de les implorer. »

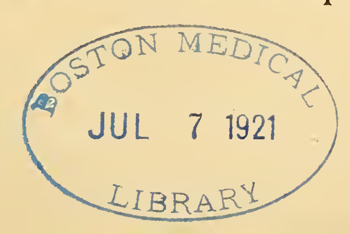
(*Histoire universelle*, liv. XVIII, traduction de l'abbé Paul.)

Les Carthaginois recoururent, bien souvent encore, à ces sortes de sacrifices, dans leurs épidémies postérieures. Aussi, cette superstition est trop intimement liée à notre sujet, pour que nous ne lui consacrions pas de suite quelques mots.

On sait que ce n'était pas seulement en temps de peste, mais encore sous le poids de toute autre calamité publique, que les Carthaginois y recouraient, dans l'espoir d'apaiser la divinité, qu'ils supposaient avoir offensée. Cette superstition, qui venait de la Phénicie, leur patrie (Quinte-Curce, Silius-Italicus, etc.), les suivit en Sicile, puis en Espagne, où nous voyons que, dans une calamité qui affligeait ce royaume, on crut ne pouvoir se rendre les Dieux favorables que par le sacrifice du fils aîné du roi (1).

Les enfans, offerts en holocaustes, périssaient par le feu, *flagrantibus aris*, dit Silius-Italicus, mais rapportons, tout entier, ce que dit le

(1) Mariana, *Histoire d'Espagne*, liv. 1er, traduct. du père Charenton.



chantre des *Guerres puniques*, de l'horrible pratique carthaginoise :

« Mos fuit in populis quos condidit advena Dido,
» Poscere cæde Deos veniam, ac flagrantibus aris
» (Infandum dictu !) parvos imponere natos. »
(*Guerres puniques*, liv. IV.)

Les Carthaginois avaient, pour ces sortes de sacrifices, une statue colossale, qui représentait un taureau farouche ; elle était creuse, et ses flancs entretenaient, pour les sacrifices, une fournaise ardente, où se précipitaient les enfans dès qu'on les présentait à la gueule béante du monstre ; il s'en échappait alors des mugissemens semblables à ceux d'un troupeau sortant d'un étable : c'étaient les cris des victimes, ainsi transformés par l'horrible machine. A ce moment, le peuple poussait de grands cris, au bruit des tambours et d'autres instrumens, afin de couvrir les plaintes des enfans, et de ménager ainsi la trop vive sensibilité des parens.

L'horrible machine était de l'invention du tyran Périllus, qui, sans doute, en punition de ce forfait, y périt lui-même. « Il mugit, à son » tour, dans son taureau, dit Silius-Italicus, *immugit flebile tauro.*

Le même poëte nous représente le fils d'Annibal désigné, par le sort, pour être livré au même supplice, alors que son père, tout couvert de gloire, s'avançait vers le lac Trasymène.

La mémoire du taureau de Périllus fut conservée longtemps : il était ciselé sur le bouclier d'un chef de troupe du nom de Grosphus. C'est ce même Grosphus qu'envoya Arigente au secours de Syracuse, alors assiegée par Marcellus (1).

Les sacrifices humains se continuaient à Carthage dans les premiers temps du christianisme ; mais, à cette époque, le mode en avait changé : alors les victimes n'étaient plus précipitées dans les flammes, elles périssaient sous le couteau. Alors aussi, et soit que l'homme fût devenu ou plus fanatique, ou plus dénaturé, les enfans étaient présentés à l'autel par les auteurs mêmes de leurs jours, qui allaient jusqu'à les caresser, pour les empêcher de pleurer, au moment où le prêtre levait le fatal couteau !..... « Et infantibus blandiebantur parentes, ne lacry» mantes immolarentur » dit Tertullien, dans son *Apologeticus*.

A Marseille, où nous retrouvons les sacrifices humains en usage contre la peste, ce n'étaient pas de frêles et innocentes victimes qu'on offrait en holocaustes, mais un malheureux qui se dévouait lui-même pour le salut de ses concitoyens, à la seule condition d'en être nourri, pendant une année, des mets les plus délicats. Nous laissons parler Pétrone, à qui nous devons la connaissance de cette étrange pratique.

« A Marseille, dit Pétrone, chaque fois qu'on était affligé de la peste » (*quoties pestilentiâ laborabant*), un pauvre se dévouait à condition » que la ville le nourrît, une année entière, des mets les plus délicats. » L'année révolue, couronné de verveine, et revêtu d'habits consacrés, » on le promenait dans toute l'enceinte de la cité ; on le chargeait d'im» précations pour faire tomber sur sa tête les fléaux publics, et on le » précipitait ainsi du haut d'un rocher. »

(*Satyricon*, sect. CXL.)

---

(1) Silius-Italicus, *Op. cit.*, lib. XIV.

Les sacrifices des Carthaginois furent toujours en horreur aux nations contemporaines. Aussi nous voyons qu'ils leur furent interdits par une clause de leur traité avec Gélon, tyran de Syracuse, par suite de la défaite d'Amilcar sous Himère (Plutarque, *Apophtegmes*, *et De serâ numinum Vindictâ*). Pareille interdiction leur fut encore faite par un édit de Darius, roi de Perse, en même temps que celle de manger des chiens et d'enterrer les morts, au lieu de les brûler (A. de R. 260). « Un édit de Darius, dit Justin, leur défendait d'immoler des victimes humaines, et, de plus, de manger des chiens (1). Il leur était encore ordonné, par le même édit, de brûler les morts, au lieu de les enterrer (*Op. cit.*, *lib. XIX*). »

Les sacrifices humains furent de nouveau interdits à Carthage, et à une époque plus rapprochée de nous, par le proconsul Tibère. Alors florissait, en Afrique, le célèbre Tertullien, qui nous apprend que Tibère alla jusqu'à faire attacher les prêtres de Saturne aux arbres qui couvraient le lieu de leurs horribles sacrifices. Ce fait, Tertullien le tenait des soldats mêmes qui avaient exécuté les ordres du proconsul. Teste militiâ patriæ nostræ (Carthage) quæ idipsum munus illi proconsuli functa est, dit Tertullien (*Op. cit.*). Mais l'impie pratique qui avait résisté à la clause du traité de paix avec Gélon, ainsi qu'à l'édit de Darius, résista également à la défense du proconsul, et au frappant exemple dont il avait cru devoir l'appuyer. Les sacrifices humains se continuèrent donc à Carthage, non en public, il est vrai, mais en secret, comme nous l'apprend encore Tertullien. Sec et nunc in occulto perseveratur hoc sacrum facinus, dit

(1) L'usage de manger des chiens se continue dans l'intérieur, et il n'est pas rare de voir des indigènes en manger aussi sur la côte. Ainsi l'auteur d'un ouvrage sur Tripoli, dû à la plume d'une Anglaise (belle-sœur du Consul d'Angleterre Tully), rapporte avoir vu faire un repas de chiens rôtis, sous les murs de cette ville, à l'occasion d'une victoire que venait de remporter un chef arabe (*Voyage à Tripoli*, etc., traduit de l'anglais par Mac-Carthy. Paris, 1819). Le chien, dans l'intérieur, n'est pas seulement employé comme aliment, mais encore comme médicament. Ainsi, à Biskara, on en fait usage contre la maladie éruptive qui s'est manifestée dans sa garnison, pendant le premier hiver qu'elle y a passé. Presque toutes les troupes en ont été atteintes, jusqu'au médecin de l'hôpital. D'abord, on crut y voir une sorte de lèpre, ce qui, un instant, donna quelque crainte à l'autorité. On y vit, depuis, le *Bouton d'Alep,* opinion qui n'était pas plus fondée que l'autre. C'est une éruption propre à la contrée, où on l'attribue à l'usage des eaux et des dattes. Elle ne sévit guère que sur les étrangers. Elle est douloureuse, mais sans gravité, puisque personne n'en meurt. Elle se rapproche du *Bouton* d'*Alep* par ses cicatrices indélébiles, mais elle s'en éloigne par sa courte durée, qui n'est que de deux mois au plus, tandis que celle de la *maladie syrienne* s'étend à une année, ainsi que l'indique le nom qu'elle porte dans le pays. Ce nom est *Habbat-el-senna*, qui veut dire *Bouton d'un an*.

l'orateur chrétien *(Op. cit.)*. Assurément, on serait tenté de croire que cette superstition surgissait, en quelque sorte, comme un produit naturel, de cette sanglante terre de Carthage, et alors surtout que nous l'y retrouvons encore bien des siècles après, chez un peuple qui avait succédé à tant d'autres, et différant de tous ses prédécesseurs, de la manière la plus tranchée, par ses mœurs comme par ses croyances. Nous voulons parler de la population musulmane de Tunis, en 1535. Nous devons la connaissance de ce fait à Marmol, racontant le débarquement de Charles-Quint à Tunis, qui eut lieu, comme on sait, en l'année précitée. On venait de dresser les tentes de l'Empereur et de l'Infant Don Louis sur une petite colline, entre Carthage et le Fort-de-l'Eau. C'était sur ce même point que St.-Louis avait campé, en 1270, pour une entreprise semblable à celle qui amenait Charles-Quint. Après avoir fait connaître ces circonstances, Marmol ajoute : « Il » y avait alors dans la ville cette prédiction, qu'un puissant roi » devait dresser là ses tentes, puis prendre Tunis, et leurs sor- » ciers, entendant cela, égorgèrent cinq enfans, et firent plu- » sieurs sortilèges de leur sang pour détourner ce malheur » (*L'Afrique de Marmol*, traduct. de D'Ablancourt, t. II, p. 465).»

Les sacrifices en usage à Carthage l'étaient sans doute aussi sur d'autres points de l'Afrique. Quoi qu'il en soit, il est naturel de rappeler, à cette occasion, les tombeaux du Ras-Aconater (1), monumens qui, bien qu'aux portes d'Alger, pour ainsi dire, n'ont pas encore attiré, d'une manière particulière, l'attention des voyageurs (2). Ces tombeaux, que nous avons fait fouiller récemment, contiennent, chacun, avec des ossemens de ruminans, des squelettes provenant d'individus des deux sexes et de tous les âges. S'il fallait y voir de simples sépultures, on ne s'expliquerait pas cette réunion de corps qui ont dû être inhumés en même temps. Toutefois, en admettant ce qui peut être contesté, que ces restes sont ceux d'individus offerts en sacrifice, il est vraisemblable qu'ils l'ont été sous l'empire d'autres idées que celles que nous avons en vue dans ce moment. Aussi ne nous arrêtons-nous pas davantage sur les restes anthropologiques du Ras-Aconater (3).

(1) *Le cap des ponts*. Les Arabes désignent ainsi des restes d'aquéduc qui se trouvent dans cette localité.

(2) Shaw est, jusqu'à ce jour, le seul voyageur qui en ait parlé. Voici ce qu'il en dit :

« Près du tombeau *(marabout)* de Seedy-Hallif *(Sidi-Kalef)*, » environ à moitié chemin entre Seedi-Ferje *(Sidi-Ferruch)* et » Alger, on rencontre un grand nombre de tombes, couvertes » de grandes pierres plates, lesquelles sont assez larges pour » deux ou trois corps. » *Voyages en Barbarie*, etc., t. 1er, c. 5, p. 85.

(3) Les monumens qui les renferment sont semblables, pour le mode de construction, comme pour la forme des matériaux, aux monumens druidiques qu'on trouve sur différents points de la France. Aussi sont-ils indiqués comme suit, sur la Carte d'une partie de la province d'Alger, publiée en 1845 : *Petites constructions semblables aux monumens druidiques.*

De nos jours, les sacrifices humains ont disparu du nord de l'Afrique, mais que ce pays vienne à retomber dans la barbarie d'où nous l'avons retiré naguère, qui sait ce qui adviendrait alors? qui sait si l'odieuse pratique des sacrifices n'y renaîtrait pas avec des évènemens de la nature de ceux qui y ont fait recourir dans les siècles passés? On est naturellement amené à le penser, en regard de ces sacrifices d'animaux qui, tous les jours, s'y font sous nos yeux, dans le but d'obtenir la guérison des maladies qui ont résisté aux *tébibs* (médecins) et aux amulettes. De ces sacrifices aux autres, il n'y a qu'un pas : ils sont inspirés par cette même croyance, qu'on peut, par du sang répandu, se rendre propices les auteurs des maux rebelles à la science ; il n'y a de différence que dans la nature de ces êtres malfaisans. Pour les Carthaginois, c'était une divinité, c'était Saturne ; pour les peuples actuels de l'Afrique, ce sont des esprits auxquels ils ne donnent aucune forme, esprits qu'ils désignent sous le nom de *Djounès* (1), et qui habiteraient, tout-à-la-fois, les airs et les entrailles de la terre. Ajouterai-je que, dans l'Afrique centrale, ce ne sont pas seulement des animaux, mais aussi des hommes, qu'on offre en holocaustes, dans les sacrifices dont nous parlons? Mais écoutons, sur ce fait, l'auteur d'un *Voyage à Tripoli*, parlant d'un prince du Fezzan, qui était alors dans cette ville :

« Il nous confirma, dit l'auteur, dans ce que nous avions
» entendu dire auparavant, que des sacrifices humains ont enco-
» re lieu dans certaines parties de l'Afrique. Ainsi, au sud de
» l'Abyssinie, les habitans sacrifient aux esprits malins les es-
» claves qu'ils ne peuvent pas vendre (*Op. cit.*, t. 1er, p. 337). »

L'auteur ajoute, parlant du même prince : « Il nous assura
» même qu'il y avait des cannibales dans ces régions. Ce qui
» prouve assez la vérité de cette assertion, c'est que nous voyons
» quelquefois un eunuque noir, qui vit dans la maison de l'am-
» bassadeur Abderrhman, et qui est connu pour avoir été adon-
» né à cette féroce habitude Il n'y a pas même long-tems
» que l'on eut quelque peine à l'empêcher de donner une preuve
» de ces habitudes sauvages. »

Je reviens à mon sujet.

---

(1) Pluriel du mot Djenoun, qui veut dire *Diable*, *Démon*, *esprit malin*.

Diego de Hædo, écrivain espagnol, le seul auteur qui ait parlé des sacrifices d'animaux en Afrique, écrit *Ginones*. *Topographia e Historia general de Argel*, etc. Valladolid, 1612.

Le voyageur Shaw écrit *Jejones*. Cet auteur parle des *Jejones* à l'occasion de sacrifices d'animaux que les marins indigènes font à la mer, à l'approche d'une tempête ou de quelque autre danger. On sait que cet usage existait aussi chez les marins de l'antique Grèce. *Amenez*, dit Aristophane, *un agneau noir*, *car le typhe se prépare à sortir avec violence.* Et Virgile : *Il ordonne de sacrifier trois veaux à Erix*, *et un agneau à la tempête.*

5e SIÈCLE AVANT J.-C.

IIIe Année de la LXXXVIIe olympiade, 430 ans avant J.-C.

Nous plaçons une épidémie dans le nord de l'Afrique en la IIIe année de la LXXXVIIe olympiade, 430 ans avant J.-C. Nous admettons cette épidémie d'après Thucydide, interprète de l'opinion qui faisait venir, de la partie de l'Éthiopie qui domine l'Égypte et de la Libye, l'Afrique septentrionale d'aujourd'hui, la célèbre peste d'Athènes de l'année précitée. Ainsi s'exprime à cet égard l'historien grec :

« Le fléau commença, dit-on, par cette partie de l'Éthiopie » qui domine l'Égypte, descendit en Égypte et dans la Libye, » gagna le vaste empire du grand Roi, et soudain Athènes en » fut infectée (*Guerre du Péloponèse*, liv. II, chap. 48, *tra-* » *duction de Larcher*). »

Une maladie épidémique aurait donc affligé le nord de l'Afrique à l'époque de la peste d'Athènes; elle l'aurait même précédée si, en effet, la maladie athénienne était passée par la Libye. Mais Diodore de Sicile, que nous aurons à citer si souvent; Diodore, qui, de son côté, a transmis à la postérité un historique de la peste athénienne, ne dit absolument rien de son origine exotique; les détails qu'il donne sur les causes auxquelles on l'attribuait, infirment, au contraire, cette origine. Ce précieux document n'ayant encore été mentionné par aucun auteur médecin, nous le consignerons ici. Les paroles de Diodore se rapportent à deux époques ou phases de la maladie : sa première invasion, et son retour, l'année suivante. Mais laissons parler l'auteur sicilien.

« Les Athéniens, dit Diodore, n'osèrent pas entrer en cam- » pagne pour s'opposer aux progrès des Lacédémoniens, et se » renfermèrent dans la ville, où bientôt une maladie pestilen- » tielle se déclara, fléau qui devait naître naturellement à la » suite de l'encombrement de la foule rassemblée sur un espace » trop étroit pour la contenir, et forcée de respirer un air vi- » cié (*Bibliothèque historique*, *traduction de Miot*, liv. XII, » sect. XLV). »

« Dans l'année suivante, continue Diodore, les Athéniens, » chez lesquels, pendant quelque tems, la peste avait suspendu » ses ravages, furent affligés de nouveau par ce cruel fléau, » qui éclata avec tant de force, qu'ils perdirent au-delà de » 3,000 hommes d'infanterie, 400 cavaliers et près de 10,000 ha- » bitans, tant libres qu'esclaves. Comme il entre dans le domaine » de l'histoire de faire connaître les causes d'une si terrible ma- » ladie, il est indispensable de les exposer ici.

» De grandes pluies étaient tombées pendant l'hiver de l'an- » née précédente; elles avaient couvert d'eau toutes les terres; » un grand nombre de lieux bas et creux en furent tellement » remplis, qu'il s'y forma des lacs d'eaux stagnantes, et que ces

» lieux prirent l'aspect de vastes marécages. Échauffées par la chaleur
» de l'été suivant, les eaux croupissantes répandirent des exha-
» laisons épaisses et fetides, et ces vapeurs, mêlées dans l'air envi-
» ronnant, se corrompirent, comme on voit qu'il arrive ordinairement
» dans le voisinage des marais, où les caractères pestilentiels se mani-
» festent. A cette cause de maladie se joignit la mauvaise nourriture;
» car, pendant cette année, les fruits de la terre, viciés par une exces-
» sive humidité, étaient d'une nature insalubre. Enfin, un troisième
» principe de ce funeste mal fut l'absence des vents étesiens qui, pen-
» dant l'été, tempèrent toujours, par leur fraîcheur, l'excès du chaud:
» ils ne soufflèrent pas cette année. Par ce concours de choses, la cha-
» leur acquit une si grande intensité, que l'air devint embrasé, et que
» le corps humain n'étant jamais rafraîchi, contracta nécessairement
» un genre d'affection pestilentielle, toutes les maladies qui se mani-
» festaient alors, étant de nature inflammatoire, puisqu'elles étaient
» causées par cette excessive chaleur. Aussi, la plupart des malades se
» precipitaient dans les puits, ou dans les bassins des fontaines, pous-
» sés par le besoin pressant de procurer quelque fraîcheur à leur
» corps. Abattus par l'excès du mal, les Athéniens attribuèrent la
» cause du fleau qui les désolait au courroux de quelque Divinité »
(*Op. cit.*, lib. XII, sect. LVIII.)

Ces détails, donnés par Diodore, sur la mémorable peste athénienne, ne laissent aucun doute sur son origine locale. Du reste, et depuis longtemps déjà, cette origine est admise dans la science, d'après l'analyse des symptômes de la maladie. Cependant, elle n'infirme, en aucune manière, l'existence d'une epidémie qui, vers la même époque, aurait régné dans le nord de l'Afrique; seulement la première ne serait pas née de la seconde; il n'y aurait eu de commun entr'elles que leur concomitance. Et alors la maladie du nord de l'Afrique, comme celle d'Athènes, comme également encore les maladies qui régnaient en même temps, d'après Thucydide, et dans la partie de l'Ethiopie qui domine l'Egypte, et dans le vaste empire du grand Roi; toutes ces maladies, disons-nous, auraient reconnu pour origine des causes locales, développées sous l'influence de quelque anomalie dans la météorologie des saisons. Quoi qu'il en soit, c'est sous ce point de vue que nous serions disposé à considérer bon nombre d'épidémies, ou pandémies, que les nations se sont plu à faire voyager, en les faisant procéder l'une de l'autre, comme si la nature n'était pas la même partout!.. comme si, partout, les mêmes causes ne devaient pas engendrer les mêmes effets!... Ainsi, par exemple, en Afrique, les sécheresses de l'hiver de 1845 à 1846, avec les chaleurs precoces dont elles furent suivies, ont constitué un état météorologique qui ne s'est pas borné à ce pays: il lui a ete commun, et pour les mêmes causes, avec l'Espagne, la France, l'Italie, la Grèce, la Turquie et tout le nord de l'Europe. Eh bien! n'est-il pas évident que, partout où il a été observé, il a dû produire des maladies semblables, comme leurs causes génératrices, à part, toutefois, leur intensité et l'époque plus ou moins distante de leur apparition relative (1)? Aussi, et d'après leur presque

(1) On nous écrivait de Paris, à la date du 8 août 1846:
« Nous avons, depuis un mois, une véritable chaleur africaine: le thermo-

identité de causes, les maladies que nous voyons habituellement dans le nord de l'Afrique, depuis l'occupation française, ont-elles la plus grande analogie avec les maladies du midi de l'Europe, comme aussi avec celles qui, autrefois, furent observées et décrites en Grèce, par Hippocrate. Et ce que nous disons ici d'une constitution atmosphérique dont les élémens sont appréciables à nos moyens d'investigation (*température, hygrométrie, pesanteur, electricité, etc.*), nous le dirons également des constitutions atmosphériques contraires, c'est-à-dire à élémens ou principes qui nous échappent, constitutions des plus variées sans doute, et dont, très-vraisemblablement, les effets sur l'organisation ne seront jamais expliqués que par le *quid divinum* du Père de la médecine.

A l'époque où régnait la pandémie dont nous venons de parler, les Carthaginois qui, sous le commandement de Magon, se trouvaient en Espagne, furent affligés par des maladies que Mariana rattache à l'épidémie d'Athènes. Les frondeurs mercenaires des Iles Baléares, qui servaient dans l'armée carthaginoise, en souffrirent particulièrement. Nous laissons parler Villalba, sur l'autorité de Florian de Ocampo, que nous n'avons pu, à notre grand regret, consulter nous-même :

« Los honderos mallorquines, asalariados en el exército cartagines
» de Magon, fuéron los que mas padeciéron, así por la variacion del
» clima, y mudanza de mantenimiento, como por la desnudez de sus
» cuerpos, recreciendo de tal suerte en ellos el contagio, que muriéron
» casi todos en muy breve tiempo. »

(De Villalba, *Epidemiologia española o' Historia cronológica de las pestes, contagios, epidemias y epizootias que han acaecido en España, desde la venida de los Cartagineses hasta el año* 1801; *con noticia de algunas otras enfermedades de esta especieque han sufrido los Españoles en otros reynos, etc.*, t. 1er, pag. 8; — Madrid, 1802.)

Nous voyons de plus, dans Mariana, que les maladies qui sévissaient alors en Espagne étaient, comme la peste d'Athènes, communes aux hommes et aux animaux, et qu'elles avaient été précédées, selon les propres expressions de l'historien, d'une *extrême et longue* sécheresse (2).

IIIe Année de la XCIIIe Olympiade, 406 ans avant J.-C.

En la IIIe année de la XCIIIe olympiade, 406 avant Jésus-Christ, une armée carthaginoise se trouvait sous les murs d'Agrigente,

---

» mètre s'est élevé à 40° au soleil, et à 37° à l'ombre, échelle centigrade.
» En outre, le sud-ouest, qui souffle lentement, donne aux Parisiens une idée
» assez exacte du *Simoun* d'Afrique. Il y a beaucoup de maladies dans la
» capitale et surtout des ophthalmies. Moi-même, à peine suis-je convalescent
» d'une ophthalmie qui m'a retenu au lit pendant un mois. »
L'auteur de ces lignes a longtemps habité la Grèce et le nord de l'Afrique. Ses paroles sont donc ici d'un grand poids.

(2) *Op. cit.*, liv. II, pag. 110.

dont elle faisait le siège. Cette armée était commandée par Annibal, petit-fils d'Amilcar, et Imilcon. Afin de pouvoir pousser des terrasses jusqu'au pied des murailles, on était obligé de détruire les tombeaux qui étaient en dehors de la ville. Ces travaux marchaient rapidement, au moyen du grand nombre de bras qui y étaient employés. On venait de toucher au tombeau de Théron, lorsque, tout-à-coup, ce monument, qui était d'une grandeur immense, fut ébranlé par la foudre. Une terreur superstitieuse se répandit aussitôt parmi les troupes. « Bientôt » après, dit Diodore, la peste se déclara dans l'armée (1), » un grand nombre de soldats périt, et un nombre non » moins considérable fut saisi de douleurs violentes et d'hor- » ribles souffrances. Le chef de l'armée, Annibal, succomba » lui-même, et les sentinelles des avant-postes déclarèrent » qu'elles avaient aperçu, pendant la nuit, les fantômes des » morts. Imilcon, voyant que la superstition s'emparait ainsi » des esprits, fit d'abord cesser la démolition des tombeaux, et » ensuite ordonna des supplications solennelles aux Dieux, se- » lon les rites pratiqués dans sa patrie, c'est-à-dire en sacri- » fiant un enfant à Saturne, et en faisant précipiter et noyer, » dans la mer, une foule de victimes en l'honneur de Neptune » (*lib* XIII, *cap.* 86). »

Ces désastres des Carthaginois ne les arrêtèrent pourtant pas dans leurs entreprises : ils finirent par s'emparer d'Agrigente et y prirent leurs quartiers d'hiver.

IVe Année de la XCIIIe olympiade, 405 ans avant J.-C.

En la IVe année de la XCIIIe olympiade, 405 avant J.-C., Imilcon, qui n'était resté en Sicile que pour faire le siège de Géla, venait de s'emparer de cette ville. On était alors au commencement de l'été, et la maladie dont les Carthaginois avaient tant souffert l'année précédente, devant Agrigente, se renouvela à tel point devant Géla, que, malgré la prise de cette ville, Imilcon fut contraint de faire des propositions de paix à Denys. Il ne nous reste aucun détail sur cette épidémie, bien qu'elle paraisse avoir été décrite par Diodore, à en juger par ces paroles, sans précédent, de l'historien grec. « Tandis que ces évènemens se passaient, la » situation difficile où se trouvait Imilcon le détermina à en- » voyer un héraut à Syracuse, pour offrir aux vaincus de trai- » ter avec eux (*liv.* XIII, *sect.* 114). » Cette opinion, du reste, est celle de M. Miot, qui dit, dans une note sur ce passage de Diodore : « Il paraît qu'il existe ici une lacune au texte, et que, » dans ce qui manque, il était question de la peste alors dé- » clarée au milieu du camp des Carthaginois, évènement dont » les suites les avaient forcés à traiter de la paix. »

En la même année que la précédente, la IVe année de la XCIIIe olympiade, 405 ans avant J.-C, une maladie épidémique,

(1) Elle se composait de 120,000 hommes, suivant Timée, de Sicile (De Ségur, *Abrégé de l'Histoire ancienne*).

qu'on peut supposer de la même nature que l'épidémie sicilienne, régnait en Libye. Diodore en parle à l'occasion du traité de paix conclu entre Denys et Imilcon. « Ce traité, dit Diodore,
» ayant été ratifié de part et d'autre, les Carthaginois mirent à
» la voile, pour retourner en Libye, après avoir perdu, par les
» maladies, plus de la moitié de leur armée. Lorsqu'ils abordè-
» rent dans leur patrie, ils trouvèrent que la peste n'y exerçait
» pas moins de ravages, et ce fléau emporta un grand nombre
» de carthaginois et d'alliés (*liv.* XIII, *sect.* 114). »

IIe Année de la XCVe olympiade, 399 ans avant J.-C.

En la IIe année de la XCVe olympiade, 399 ans avant J.-C., une épidémie régnait dans le nord de l'Afrique, tant parmi les Carthaginois que parmi les autres habitans du pays. Diodore n'en parle qu'à l'occasion des nouveaux projets d'hostilités que Denys nourrissait contre Carthage.

Par suite de la paix conclue entre les deux nations, beaucoup de grecs siciliens passaient dans les villes de la domination punique, où ils acquéraient le droit de cité. Cet état de choses, dont on ne pouvait prévoir le terme, contrariait fort Denys; il y voyait une atteinte portée à sa puissance, qui ne pouvait que s'affaiblir ainsi chaque jour. Aussi ne songeait-il qu'à rompre avec Carthage, lorsqu'une maladie qui éclata en Libye, vint le confirmer dans ses desseins, cet évènement lui paraissant devoir en assurer le succès. « De plus, dit Diodore, il était
» instruit (Denys) que la peste, qui désolait alors la Libye,
» avait fait périr un grand nombre de Carthaginois, et cette cir-
» constance lui paraissant un évènement favorable dont il devait
» profiter, il jugea que le tems était venu de se préparer pour
» la guerre (*liv.* XIV, *sect.* 41). »

IIIe Année de la XCVe olympiade, 398 ans avant J.-C.

En la IIIe année de la XCVe olympiade, 398 ans avant J.-C., la Libye était de nouveau désolée par une épidémie qui faisait de grands ravages. Denys ne pouvait être plus puissamment servi par les évènemens. Aussi le fléau carthaginois était-il, pour le Tyran de Syracuse, l'argument dont il usait le plus souvent, pour porter ses concitoyens à la guerre, ainsi qu'il fit encore dans une assemblée dont parle Diodore. « Denys, dit Diodore,
» faisait de plus observer que, dans ce moment, les Carthagi-
» nois étaient réduits à une inaction forcée par la peste qui ra-
» vageait la plus grande partie de la Libye (*liv.* XIV,
» *sect.* 45). »

L'assemblée dont il est ici question, eut lieu quelques jours après les réjouissances célébrées à l'occasion du double mariage de Denys, contracté en même tems, avec la Locrienne Doris, fille de Xenetus, et Aristomaque, de Syracuse.

IVe Année de la XCVe olympiade, 397 ans avant J.-C.

En la IVe année de la XCVe olympiade, 397 ans avant J.-C., une épidémie, la même, sans doute, que celle des deux années précédentes, sévissait encore en Libye Diodore en parle à propos de la guerre qui fut enfin déclarée à Carthage, sur les pressantes sollicitations de Denys. « En ce tems, dit Diodore, la peste » avait moissonné une grande partie de la nation, et aucun pré- » paratif n'avait été fait pour la guerre (*liv.* XIV, *sect.* 47). »

Ire Année de la XCVIe olympiade, 396 ans avant J.-C.

En la 1re année de la XCVIe olympiade, 396 ans avant J.-C., par suite de leur rupture de paix avec Denys, les Carthaginois envoyèrent une nouvelle armée en Sicile. Cette armée fut encore confiée au même Imilcon qui avait conduit les précédentes opérations. Après avoir ravagé tout le territoire de Syracuse, et s'être emparé de l'Achradyne (*quartier situé dans son enceinte*), il pénétra dans les temples de Cérès et de Proserpine. Après quoi, il fit enceindre son camp par un mur, pour la construction duquel il avait dû détruire tous les tombeaux des environs. Au nombre de ces tombeaux était celui de Gélon et de sa femme, monument de la plus grande magnificence. Des dispositions avaient été prises pour assurer le ravitaillement de l'armée, par des vaisseaux de charge qui allaient, en Sardaigne et en Libye, chercher du blé et d'autres approvisionnemens. Sur ces entrefaites, une maladie apparut parmi les troupes.

» Enfin, dit Diodore, une maladie contagieuse survint et fut » la principale cause de tous les désastres qu'éprouvèrent les » Carthaginois (*lib. cit.*, *sect.* 63). » Ce qu'ajoute l'historien, tant sur la nature de la maladie, que sur les causes auxquelles on l'attribuait, offre trop d'intérêt pour que je ne le reproduise pas ici.

« Indépendamment, continue Diodore, de la vengeance » que la divinité exerçait ainsi, ce fléau s'augmentait encore, » d'une part, de la réunion de tant de milliers d'hommes dans » un même espace, et, de l'autre, par la saison qui donne le » plus d'intensité à ces sortes de maladies: c'était l'été, et les » chaleurs n'avaient jamais paru si excessives. Du reste, ce lieu » semblait destiné à être de tout tems le théâtre d'un immense » désastre; car déjà les Athéniens, qui, peu de tems auparavant, » avaient établi leur camp sur ce terrain enfoncé et marécageux, » y avaient éprouvé les ravages d'une maladie à laquelle un » grand nombre d'entr'eux succombèrent (1).

(1) En la IVe année de la XCIe olympiade, 413 ans avant J.C., selon la supputation de Diodore. D'après celle de M. de Ségur, les désastres des Grecs devant Syracuse; auraient eu lieu un an plus tôt, c'est-à-dire (*je copie M. de Ségur*) l'an du monde 3592, avant J.-C. 412, de Rome 336, de Carthage 434 (*Op. cit.*).

L'armée, sous le commandement de Nicias et de Démosthène, était campée sur les bords marécageux du fleuve Anape,

» Avant le lever du soleil, un frisson glacial, causé par l'air
» chargé de l'humidité des eaux stagnantes, saisissait les corps ;
» et, à midi, une chaleur étouffante accablait cette multitude
» d'hommes entassés dans un emplacement si étroit.

» La maladie commença par attaquer les Libyens (1), et fit
» beaucoup de victimes. D'abord, on prit soin d'enterrer leurs
» morts; mais, bientôt, la foule des morts s'étant successive-
» ment accrue, et tous ceux qui soignaient les malades, atteints
» par la contagion, périssant eux-mêmes, personne n'osa plus
» s'approcher des premiers. Ainsi, tout secours de l'art ayant
» cessé, la maladie devint absolument sans remède. La mau-
» vaise odeur qui sortait des cadavres sans sépulture, et les
» exhalaisons putrides des marais, engendraient, d'abord, un
» flux catarrhal, puis ensuite des tumeurs à la gorge. Ces acci-
» dens étaient peu après suivis de fièvres, de douleurs nerveu-
» ses le long de l'épine du dos, et de pesanteur dans les jam-
» bes. Enfin, la dyssenterie succédait, et des pustules couvraient
» toute la surface du corps. Tels étaient, presque généralement,
» la nature et les effets de la maladie. Mais quelques hommes
» étaient en même temps atteints de manie, perdaient tout-à-fait
» la mémoire, et, hors de sens, parcouraient le camp, en frap-
» pant tous ceux qu'ils rencontraint. En un mot, la violence du
» mal et la promptitude de la mort rendaient inutiles tous les
« secours des médecins. Les malades mouraient le cinquième

Elle ne manquait absolument de rien, comme le rappelait Nicias, alors qu'il voulait continuer la guerre, malgré l'épidémie, contre l'avis de son collègue Démosthène, qui conseillait la retraite. « Nicias objectait, dit Diodore, qu'il était honteux pour » les généraux d'abandonner un siège commencé, lorsqu'ils » avaient encore un grand nombre de trirèmes et de soldats en » état de combattre, de l'argent en abondance, et qu'ils *regor-* » *geaient* de munitions (*lib.* XIII, *sect.* 12). » Nicias, pourtant, par suite des progrès du mal, finit par se ranger à l'avis de son collègue, mais alors survint une éclipse de lune qui retarda le départ; car, dans ces tems de superstition, il était de règle de ne rien entreprendre pendant les trois jours qui suivaient une éclipse de soleil ou de lune. Les seules causes de l'épidémie étaient la nature des lieux et les chaleurs de la saison. A ces causes se joignirent sans doute, comme presque toujours en pareil cas, l'encombrement et la démoralisation. Affaiblie chaque jour davantage par la mortalité, l'armée ne tarda pas à se rendre aux Syracusains. Le vainqueur usa mal de la victoire : les deux généraux, faits prisonniers, furent mis à mort, ainsi que tous les auxiliaires. Quant aux Grecs qui restaient, envoyés aux Latomies, la plupart y périrent de misère. Les Latomies, comme on sait, étaient des carrières qui servaient de prisons, et où les détenus étaient employés à tailler des pierres. Ce sont ces carrières qui inspirèrent ce mot, devenu proverbial, du poète Philoxène, aux satellites de Denys : *Reconduisez-moi aux carrières !....*

(1) Les habitans de l'Afrique au service des Carthaginois.

» jour ou, au plus tard, le sixième après l'invasion du mal, et
» dans des douleurs si atroces, qu'ils estimaient heureux ceux
» qui avaient péri dans la guerre, sous le fer des ennemis. De
» plus, comme les hommes qui assistaient les malades, avaient
» tous gagné le même mal, la situation de ceux qui étaient at-
» taqués, devenait effroyable, personne ne voulant rendre au-
» cun service à ces infortunés. Ainsi, non-seulement ceux qui
» n'étaient liés par aucune relation, s'abandonnaient récipro-
» quement, mais des frères étaient forcés de laisser leurs frères,
» des amis, leurs amis, par la crainte d'être eux-mêmes victi-
» mes de la contagion (*liv.* XIV, *sect* 70 et 71). »

Denys, après cette désastreuse épidémie, eut bon marché des débris de l'armée d'Imilcon, qui se hâta de faire voile vers Carthage, après une paix honteuse. Ce revers de fortune pour les Carthaginois, jusqu'alors si heureux en Sicile, est, pour Diodore, le sujet de réflexions dont quelques-unes sont trop intimément liées à notre sujet pour que nous les passions sous silence.

« Ces Carthaginois, dit Diodore; ces Carthaginois, maîtres à
» peu près de toute la Sicile, à l'exception de Syracuse, et s'at-
» tendant d'un moment à l'autre à s'emparer de cette ville, sont,
» en un instant, forcés de trembler pour leur patrie même. Eux,
» qui avaient renversé les tombeaux des Syracusains, contem-
» plent cinquante mille cadavres des leurs, victimes de la peste,
» entassés et privés des honneurs de la sépulture! Eux, qui
» venaient de ravager les campagnes des Syracusains, voient,
» bientôt après, leur flotte devenir la proie des flammes! Ce
» même port, que leurs vaisseaux avaient, naguère, si pom-
» peusement parcouru, où ils avaient étalé aux yeux des Syra-
» cusains le spectacle insolent de leur prospérité, ils ne se dou-
» taient pas qu'ils seraient obligés de le traverser, fuyant pen-
» dant la nuit, et laissant, au pouvoir des ennemis, leurs alliés
» abandonnés lâchement! Leur général lui-même, qui avait
» dressé sa tente dans le temple de Jupiter, et pillé les trésors
» sacrés que ce temple renfermait, fuit honteusement dans Car-
» thage, avec un petit nombre des siens! il se soustrait à une
» mort naturelle, mais pour subir la juste punition de ses im-
» piétés! et, l'objet des reproches de tous ses concitoyens, il
» traîne dans sa patrie une vie ignominieusement célèbre! Il ar-
» rive même à un tel excès de malheur, que couvert des plus
» vils vêtemens, on le voit parcourir tous les temples de Car-
» thage, confessant ses impiétés envers les Dieux, et frappé par
» la main vengeresse de la Divinité! Enfin, se condamnant lui-
» même à la mort, il se laisse périr de faim, léguant à ses con-
» citoyens une crainte religieuse du courroux des Dieux; car,
» après cette funeste guerre, la fortune assembla bientôt, sur
» leurs têtes, de nouvelles calamités (*Op. cit.*, *sect.* 76). »

Justin, que nous avons déjà cité, a transmis aussi, à la postérité, le souvenir des désastres d'Imilcon sous Syracuse. « Après
» les plus heureux succès sur terre et sur mer, dit Justin;
» après la conquête de plusieurs villes, il vit périr tout-à-coup
» son armée par l'effet d'une maladie contagieuse (*pestilentis*
» *sideris*). Cette nouvelle, apportée à Carthage, plongea les ha-

» bitans dans la consternation : les rues retentissaient de hur-
» lemens, comme si la ville elle-même eût été prise. On ferma
» les maisons et les temples; les prêtres suspendirent leurs sa-
» crifices, les citoyens leurs travaux. On accourt en foule sur
» le port; chacun s'informait des siens auprès du petit nombre
» de ceux qui avaient échappé au fléau. Mais, quand à leurs
» espérances encore douteuses, à leurs craintes jusque là sus-
» pendues par l'incertitude de leurs pertes, eût succédé la cer-
» titude dans toute son horreur, on n'entendit plus sur le ri-
» vage que des cris douloureux, des plaintes lamentables, et
» les sanglots des malheureuses mères (*Op. cit.*, *lib.* XIX, *cap.* II).»

Justin représente ensuite Imilcon débarquant à Carthage; il le suit jusqu'à sa maison, où se rend le général en déplorant ses revers, au milieu de ses concitoyens. Je ne rapporterai ce passage de Justin que parce que le genre de mort qu'il assigne au général carthaginois n'est pas celui que Diodore lui donne.

« Cependant, l'infortuné Imilcon, dit Justin, sort de son
» vaisseau, les vêtemens en désordre, et dans le costume d'un
» esclave. A son aspect, la foule désolée se rassemble autour
» de lui. Élevant alors les mains vers le ciel, il déplore tour à
» tour sa triste destinée et le malheur de sa patrie, reprochant
» aux Dieux de lui ravir les triomphes et les nombreux tro-
» phées qu'il devait à leur protection; de n'avoir rendu son ar-
» mée victorieuse de tant de villes, dans tant de combats sur
» terre et sur mer, que pour la faire périr ensuite, non par le
» feu, mais par la peste (*non bello*, *sed peste*) ;....... que les
» Carthaginois, au contraire, avaient vaincu leurs ennemis et
» n'avaient cédé qu'à la peste (*quod ad pestem*, *victos*) ; que,
» pour lui, sa douleur la plus vive était de n'avoir pu mourir au
» milieu de tant de braves ;...... que, quoiqu'il eût ramené à
» Carthage les tristes débris de son armée, il allait néanmoins
» suivre ses compagnons d'armes, et prouver à sa patrie que
» s'il avait vécu jusqu'à ce jour, ce n'était pas par amour de la
» vie, mais pour ne pas trahir en mourant ceux que la conta-
» gion (*nefanda lues*) avait épargnés et laissés, sans défense,
» au milieu des ennemis.

» Après avoir prononcé ces tristes paroles, il entre dans la
» ville, arrive à sa maison, salue, d'un dernier adieu, la foule
» qui le suivait; et, faisant fermer sa porte, sans permettre
» même à ses fils de paraître devant lui, il se donne la mort
» (*mortem sibi conscivit*). »

Paul Orose, écrivain du Ve siècle de notre ère (1), parle aussi de la dernière épidémie essuyée par Imilcon, sous Syracuse, mais tout ce qu'il en dit n'est que la reproduction, en quelque sorte, mot pour mot, de la description de Justin, le seul auteur qu'il paraît avoir consulté sur ce point. Aussi, comme Justin, donne-t-il à Imilcon une fin violente. Je me bornerai à rapporter cette partie de la description faite, par Orose, des derniers désastres d'Imilcon.

(1) *Paulus Orosius*, évêque de Tarragone, écrivait vers l'an 420 de notre ère.

« Inter hæc exiens procedit et ipse de navi suâ Imperator,
» sordidâ servilique tunicâ. Ad cujus conspectum plangentia jun-
» guntur agmina. Ipse quoque manus ad cœlum tendens, nunc
» suam, nunc publicam infœlicitatem accusat et deflet. Ad pos-
» tremum vociferans per urbem, tandem ingressus domum,
» cunctos qui lacrymantes prosequebantur, ultimo dimisit allo-
» quio, ac deindè, obseratis januis, exclusis etiam filiis, gladio
» dolorem vitamque finivit. » PAUL OROSE, *lib.* IV. Venise, 1500.

Villalba rapporte, d'après Ocampo (*lib.* XIII, *cap*, 18), que de tous les étrangers qui avaient suivi Imilcon en Sicile, il ne revint personne. No quedo' mallorquin hondero, dit Villalba, ni céltico, ni andaluz, ni africano, ni persona de la armada que no pereciese (*Op. cit., t.* 1er, *p.* 9). Par erreur, sans doute, cet auteur rapporte l'épidémie dont nous parlons, à l'an 404 avant J. C. Il en est de même des éditeurs de la Collection des Classiques latins, dans la réimpression de la traduction de Justin, par l'abbé Paul. Quant aux étrangers qui, selon Villalba, d'après Ocampo, auraient partagé le sort des Carthaginois, on sait que Carthage recrutait presque toutes ses troupes hors de chez elle : dans la Libye proprement dite, en Numidie, dans les Mauritanies, en Ibérie, dans les Gaules et, enfin, partout où elle pouvait se procurer des soldats. C'est ainsi que, par suite de ses conventions avec Xerxès, elle était parvenue à réunir, pour sa première descente en Sicile, une armée qui ne comptait pas moins de 300,000 hommes, avec 200 vaisseaux longs (*vaisseaux de combat*) et 3,000 navires de transport. C'est cette même armée qui, sous le commandement d'Amilcar, fut défaite par Gélon, devant Himère, et dont les désastres furent annoncés à Carthage par ces brèves paroles :

Tous ceux qui passèrent en Sicile, sont morts !...

Tous étaient morts. en effet, excepté les quelques fuyards, échappés d'un naufrage, qui en portèrent la nouvelle (1re *année de la* LXXIVe *olympiade*, 480 *ans avant J.-C.*).

L'armée qui, soixante-onze ans plus tard (409 avant J.-C.), vengea si cruellement, à Sélinonte et à Himère (1), la défaite d'Amilcar, était composée des mêmes élémens. Nous y voyons figurer, entre autres, des Campaniens, qui avaient pris une grande part à la victoire; ils le rappelaient peu après, en termes amers, ayant été compris, avec les autres étrangers, dans le licenciement général. Le chef de l'armée, Annibal, les laissa crier, et fit voile pour Carthage, où les plus grands honneurs lui furent décernés. C'est ce même Annibal qui, dans une nouvelle expédition en Sicile, périt dans l'épidémie de l'an 409 avant J.-C., laissant le commandement de l'armée à Imilcon, que son grand âge lui avait fait demander pour collègue.

(1) Himère fut détruite de fond en comble. Les femmes et les enfans furent distribués aux soldats comme esclaves. Quant aux hommes, au nombre de 3,000, ils furent tous égorgés sur le lieu même où l'aïcul du général avait été tué par Gélon.

IIe Année de la XCIXe olympiade. 383 ans avant J.-C.

Le souvenir des pertes faites en Sicile par l'Espagne, tant par les maladies que par les guerres, était encore si vif en Andalousie en la IIe année de la XCIXe olympiade, 383 ans avant J.-C., que les Carthaginois, qui devaient retourner en Sicile, ne purent y lever, cette année, les nouvelles recrues dont ils avaient besoin. En la même année, régnèrent en Espagne des maladies graves, notamment dans la partie méridionale. Ces maladies, nous ne les mentionnons qu'à cause des intimes relations qui existaient alors entre l'ancienne Ibérie et Carthage, relations qui pouvaient rendre communes aux deux peuples les maladies dont nous parlons, si ces maladies eussent été de nature transmissible. Mais telle n'était pas la nature des maladies qui sévissaient en Espagne, en l'année précitée : ces maladies, qui se prolongèrent et s'aggravèrent l'année suivante, 382 ans avant J.-C., étaient le résultat du manque des récoltes, par suite d'une sécheresse prolongée. Je laisse parler sur ce sujet Villalba, d'après Ocampo.

« En el agno de 383, dit Villalba, faltaron muchos meses las » aguas del cielo en la Andalusia, y por toda la costa meridio- » nal, que viene desde los montes Pirineos hasta el cabo de San » Vicente, por cuya causa se aumentoel hambre por todas es- » tas comarcas, y hubiera sido mucho mayor, si los cadizegno » consusgrandes y poderosos navios no hubiesen transportadose » cons tiempo mantenimientos de Grecia, Syria, Africa, y du » muchas otras partes del mundo, para lo quel contribuyéro- » los factores cartagineses; pero ni los unos ni los otros bast'a » ron el agno siguiente para remediar la grande carestia que » hubo con mortandad mas crecida, segun siempre suele ve- » nir; y como los dos agnos pasados habian sido tan turbulen- » tos, quedo el ayre tan dagnado, que padecian las gentes di- » versas enfermedades (De Ocampo, *lib.* III, *cap..* 21). »

D'un autre côté, nous ne voyons aucune maladie signalée chez les Carhaginois, par les historiens, ni en 383 ni 382 avant notre ère, bien que nous possédions d'assez grands détails sur cette période de leur histoire. Il résulte même de ces détails que leur position était alors très-prospère. Ainsi, en la première des deux années précitées, nous les voyons, non-seulement retourner en Sicile, avec des forces considérables, mais encore se porter en Italie. En Sicile, la même année, ils livrent deux grandes batailles, l'une à *Cabala*, l'autre à *Cronium* : vaincus dans la première, où le général Magon est tué (1), ils obtiennent, dans l'autre, un succès complet sur Denys, qui y perdit Leptine, son meilleur général. Le carnage fait par les Carthaginois fut si grand, que lorsqu'on releva les morts, on en compta plus de quatorze mille. Généreux cette fois, les Carthaginois offrent la paix à Denys, qui l'accepte avec empressement, en

(1) Les Carthaginois avaient déjà essuyé des pertes considérables, lorsqu'ils furent acculés sur une hauteur où l'eau manquait tout-à-fait, ce qui décida la victoire de Denys.

payant les frais de la guerre. Ces frais s'élevaient à mille talens, ou cinq millions cinq cent mille francs de notre monnaie.

Je passe sous silence l'année suivante, 382 avant notre ère, pendant laquelle les Carthaginois jouirent d'une paix dont ils avaient tant besoin, mais qui, malheureusement, ne pouvait durer long-tems avec l'implacable ennemi de Carthage.

IVe SIÈCLE AVANT J.-C.

IIe Année de la Ce olympiade, 379 ans avant J.-C.

En la IIe année de la Ce olympiade, 379 ans avant J.-C., les Carthaginois rétablirent à Hippone, en Sicile (1), tous les habitans que Denys en avait exilés lorsqu'il la prit, en la 1re année de la XCVIIIe olympiade, 388 ans avant notre ère. Bon nombre de ces habitans, qui se trouvaient alors en Italie, en revinrent avec les troupes que Carthage entretenait, depuis quelque temps, dans ce pays. « Peu après cette expédition, dit » l'auteur sicilien, la peste se déclara dans Carthage; le mal y » fit de si rapides progrès, qu'un grand nombre d'habitans suc- » comba (*liv.* XV, *sect.* 24). » Cette maladie mit l'Etat à deux doigts de sa perte, différens peuples de la Libye, avec les habitans de la Sardaigne, ayant profité de ses ravages pour se révolter contre les Carthaginois. Mais laissons parler Diodore, de qui nous empruntons ces détails. « Divers peuples de la Libye, » dit cet auteur, croyant n'avoir plus rien à redouter des Car- » thaginois, que les ravages de la contagion avaient affaiblis, » se révoltèrent. Les habitans de la Sardaigne, jugeant égale- » ment l'occasion favorable, suivirent cet exemple; et, secouant » le joug, prirent, de concert avec les Libyens, les armes con- » tre leurs maîtres. » L'auteur ajoute :

« Dans ce même tems, d'autres calamités, qui semblaient » envoyées par un Dieu malfaisant, tombèrent sur Carthage. » La ville se remplit, d'une façon extraordinaire, de troubles, » d'épouvante, de terreurs paniques. Les habitans sortirent en » désordre de leurs maisons; et, se jetant dans les rues, comme » si des ennemis les eussent envahies, se battirent entr'eux et » se tuèrent, ou se blessèrent, les uns les autres Enfin, ayant, » par des sacrifices, apaisé la Divinité, le mal, quoique très- » grand, diminua peu à peu; et, reprenant courage, les Car- » thaginois soumirent promptement les Libyens révoltés, et

(1) On sait qu'il y avait deux villes du même nom en Afrique, *Hippo Regius*, près Bône, et *Hippo Zarytus*, aujourd'hui Biserte, dans les États de Tunis.

» rentrèrent également en possession de la Sardaigne (*liv. cit.*, » *même sect.*). »

1re Année de la CIIIe olympiade, 368 ans avant J.-C.

En la 1re année de la CIIIe olympiade, 368 ans avant J.-C., une maladie régnait parmi les Carthaginois, en même tems qu'ils éprouvaient une défection de la part des Libyens, leurs alliés. Diodore en parle après avoir exposé les affaires de la Grèce jusqu'à la grande bataille gagnée, par les Lacédémoniens, sur les Arcadiens, en l'année précitée. « En Sicile, dit l'historien, De-» nys, qui avait une bonne armée, voyant les Carthaginois peu » en mesure de faire la guerre, tant à cause de la peste, qui » désolait leur propre pays, que de la défection des Libyens, » se décida à tenter une expédition contre leurs possessions dans » l'île (*lib.* XV, *sect.* 73). »

Denys, qui n'avait aucune raison légitime pour reprendre les hostilités, prétexta que les Phéniciens, qui etaient sous la domination de Carthage, s'étaient avancés sur ses terres. Il fut bientôt sur celles des Carthaginois, à la tête d'une armée de 33,000 hommes, dont 3,000 de cavalerie: il s'empara successivement de Sélinonte, d'Entelle et d'Érix, dont il ravagea en même tems les campagnes. Il entreprit ensuite le siège de Lilibée, qu'il fut obligé de lever peu après, à cause de la force de la garnison. Sur la nouvelle que le chantier des Carthaginois avait été détruit par les flammes, il détacha seulement cent-trente de ses meilleures trirèmes pour aller occuper le port d'Érix : elles y furent attaquées par les Carthaginois, qui en enlevèrent la plus grande partie. L'hiver, qui s'approchait, mit fin aux hostilités par une trève. Bientôt après, le tyran mourut; il avait régné trente-huit ans. Un oracle lui avait prédit qu'il mourrait lorsqu'il l'emporterait sur des adversaires plus habiles que lui : une tragédie qu'il avait fait réciter aux fêtes de Bacchus, à Athènes, venait d'être couronnée par la courtoisie des juges.... Toutefois, ce n'était pas de cette victoire pacifique qu'il croyait avoir à craindre pour ses jours. Aussi donna-t-il de grandes fêtes à cette occasion, et ce fut pendant ces mêmes réjouissances, où il se laissa aller à des excès de table, qu'il fut atteint de la maladie qui en délivra le monde. Rappelons en passant, pour le flétrir, l'acte de froide barbarie dont il s'est rendu coupable envers les habitans de Rhegium, qu'il tenait bloqués depuis onze mois.

Ces malheureux, à qui rien ne pouvait arriver du dehors, en étaient réduits à sortir de la ville, pour aller disputer aux animaux l'herbe qui croissait autour de leurs murailles (1) : que

(1) Les garnisons de Médéah et de Milianah, en 1840, ont renouvelé cette calamité des habitans de Rhegium : les troupes qui les composaient, alors bloquées par l'ennemi, après avoir épuisé tous leurs approvisionnemens, abattu et mangé leurs bêtes de somme, se répandaient tous les jours autour de leurs murailles, pour apaiser leur faim avec des mauves et quelques autres plantes rares qui s'y trouvaient.

fait Denys ? Je laisse répondre Diodore. « Denys, dit-il ; Denys, » instruit de cette horrible circonstance, loin d'être ému de pitié » par le spectacle d'une détresse qui semblait dépasser les for- » ces humaines, fit, au contraire, sortir de son camp toutes » les bêtes de somme et enlever, par elles, l'herbe qui croissait » dans ces lieux, de manière que toute végétation en disparut » (*liv.* XVI, *sect.* 111). » Mais, hâtons-nous de le dire, cet acte de Denys trouve peut-être son excuse dans la barbarie de son tems : il vivait à une époque où des mères, à Carthage, vendaient leurs enfans pour être offerts à Saturne ; elles devaient, de plus, assister à ces horribles sacrifices, sans laisser échapper le moindre signe d'attendrissement, sous peine de perdre le prix convenu de la victime (PLUTARQUE, *de Superstitione*).

Villalba place, après la mort de Denys, mais, par erreur sans doute, en 382 avant notre ère (puisque Denys ne mourut, comme nous venons de le voir, qu'en 368), une maladie qui régnait à Sagunte lorsque les Carthaginois envoyèrent aux Baléares, pour en prendre le commandement, leur général Bostan. Ce général était en même tems chargé de négocier le passage des Saguntins dans le parti des Carthaginois, négociation qui échoua par le fait de la maladie. Celle-ci était grave ; elle ne tenait pas au manque des nécessités de la vie, puisqu'elle atteignait les habitans les plus aisés, tels que les premiers magistrats. Mais, pour plus de détails, laissons parler Villalba.

« La ciudad de Sagunto, dit Villalba, hoy murviedro, padecia alguna especie de epidemia en aquel tiempo, y los gober- » nadores del pueblo respondiéron al capitan cartaginés que la » ciudad estaba muy mal sana, y que la muerte de los magna- » tes principales traia a las gentes llorosas, tristes y desconten- » tas ; de que se infiere que el contagio seria de alguna grave- » dad, pues atacaba a la gente mas bien acomodada (DE OCAM- » PO, *lib.* III, *cap.* 24). »

IVe Année de la CVIIIe olympiade, Ire, IIe, IIIe et IVe années de la CIXe olympiade, Ire année de la CXe olympiade, 345, 344, 343, 342, 441 et 340 ans avant J.-C.

Les Carthaginois retournèrent en Sicile, avec des forces considérables, en la IVe année de la CVIIIe olympiade, 345 ans avant J.-C. ; ils y restèrent jusques vers la fin de la IIe année de la CXe olympiade. Diodore ne signale, dans ce laps de tems, aucune maladie dans l'armée carthaginoise, immunité qui tenait, vraisemblablement, à ce que le théâtre de la guerre n'était plus, comme si souvent par le passé, dans des contrées insalubres. Aussi les Carthaginois ne quittèrent la Sicile, en 340, que par suite de leur mémorable défaite sur les bords du Crimèse. Ils étaient alors commandés par Hannon, et leurs forces n'étaient pas moins de soixante-dix mille hommes, et de plus de dix mille

chevaux. A la tête de l'armée ennemie était le célèbre corinthien Timoléon, l'un des hommes illustres dont Plutarque nous a raconté la vie. Le bataillon sacré, qui s'élevait à 2,500 hommes, appartenant aux premières familles de Carthage, périt jusqu'au dernier, les armes à la main. Du reste de l'armée, dix mille hommes subirent le même sort, et quinze mille furent faits prisonniers.

Ce désastre des Carthaginois, qui succédait à quelques succès, fut dû à un ouragan accompagné de grêlons d'une grosseur extraordinaire. Cet ouragan, il est vrai, était commun aux deux armées; mais, tandis que l'une, l'armée grecque, par leur disposition de combat, le recevait au dos, l'autre, l'armée carthaginoise, en était frappée droit à la face, avec une force telle qu'elle dût abandonner le terrain.

César, dans son expédition en Afrique, fut surpris par un ouragan semblable. Je dis *semblable*, car, sans doute, il ne faut voir, avec plusieurs commentateurs, que des grêlons (si *gros* et si *durs* qu'on voudra) dans les pierres ou cailloux qui auraient accompagné, au rapport d'Hirtius, l'ouragan dont nous parlons. Ces pierres ou cailloux, du reste, étaient pour l'auteur lui-même, et pour me servir de ses propres expressions, un évènement *inoui* et *incroyable*.

IIe Année de la CXVIIe olympiade, 311 ans avant J.-C.

Les Carthaginois qui, depuis assez long-tems, avaient perdu de vue la Sicile, y reparurent en la IIe année de la CXVIIe olympiade, 311 ans avant J.-C., apportés sur cent-trente trirèmes. Cette armée, sous le commandement d'Amilcar, le plus illustre de leurs guerriers, était composée comme suit :

Carthaginois, pris parmi les habitans les plus distingués de Carthage	2,000 h.
Libyens	10,000
Frondeurs des Baléares	1,000
Étrusques, avec 200 chars à deux chevaux de leur nation	1,000
	14,000 h.

Après quelques succès, dont le dernier fut dû à l'habileté de leurs frondeurs, les Carthaginois allaient être forcés dans leur camp, sans un secours inattendu, qui leur arriva par la mer. Ce secours, composé de troupes fraîches, vint envelopper, par derrière, les Grecs qui attaquaient le camp carthaginois. Les chances du combat changèrent alors complètement : les Grecs, mis en fuite, se retirèrent en désordre, partie dans leur camp, partie sur les bords de l'Himéra; poursuivis par la cavalerie carthaginoise. Favorisée, comme elle l'était, par la disposition du terrain, terrain de plaine, cette poursuite eut les plus grands résultats : tout le trajet, parcouru par la cavalerie, fut bientôt

jonché de morts. Alors se présenta un fait médical qui, assez souvent déjà, s'est renouvelé dans nos guerres d'Afrique. Je laisse parler Diodore.

« Le fleuve lui-même, dit cet historien, semblait conspirer » au désastre des Grecs. On était dans la canicule, et cette vive » poursuite avait lieu à l'heure même de midi, de manière que » les soldats, tourmentés de la soif et épuisés de fatigue, ne » purent s'abstenir de boire avec excès de l'eau de l'Himéra ; » mais, comme cette eau participe à la salure de celle de la mer, » qui reflue dans le courant, on trouva autant d'hommes morts » sans blessure, pour avoir bu de cette eau, que l'on en compta » de tombés, dans leur fuite, sous le fer de l'ennemi. Les bar- » bares (*Carthaginois*) n'eurent dans le combat qu'environ cinq » cents hommes tués, mais les Grecs n'en perdirent pas moins » de sept mille (*liv.* XIX, *sect.* 109). »

Les accidens dont parle ici Diodore doivent être rapportés à la haute température extérieure, jointe à la température intérieure développée par l'action de la marche et des fatigues Ces sortes d'accidens s'accompagnent d'une soif inextinguible ; mais, en pareil cas, l'eau, en général, n'agit d'une manière fâcheuse que secondairement. Une eau saumâtre, telle que celle dont s'abreuvèrent les Grecs sur les bords de l'Himéra, peut aussi, avec le concours d'une température élevée, donner lieu à des accidens d'une nature particulière. Tels furent ceux qui advinrent à l'armée de Curion, ce digne général de César, qui était passé en Afrique, pour soutenir son parti. Ces accidens, nous en parlerons en leur lieu, en même tems que nous en citerons des exemples offerts par notre armée d'Afrique. Ici nous consignerons quelques exemples des premiers, observés dans cette même armée ; nous les ferons précéder de celui qui coûta si cher au comte Pierre de Navarre, dans sa descente à l'île de Gelves, sur la côte de Tunis, en 1510.

Pierre de Navarre se présente devant cette île. Son armée était celle qui venait de conquérir Bougie et Tripoli. L'île de Gelves est entourée, à de grandes distances, de bas fonds où ne peut naviguer la moindre embarcation, de sorte que l'armée, pour gagner la terre ferme, dut faire un long trajet à gué. Après quoi, et déjà fatiguée, elle ne se reposa que juste le tems nécessaire pour entendre la messe, selon la coutume des Espagnols, avant de livrer un combat. M. de Rotalier a résumé, en peu de mots, les diverses relations du désastre qui allait fondre sur les soldats du comte Pierre de Navarre A ce résumé brillant, que j'allais reproduire ici, je préfère les simples paroles de Marmol, auteur contemporain.

« Il était plus de dix heures, dit Marmol, avant que l'armée » fût en bataille, et la chaleur était si grande, qu'il y en eut qui » offrirent de grandes sommes pour un verre d'eau. Il y avait » onze bataillons de gens bien lestes, qui faisaient quinze mille » hommes, sans les gens de mer. Ils commencèrent à marcher, » ayant à leur tête deux gros canons, deux acres et deux fau- » conneaux, que traînaient des soldats et des matelots. Après » avoir marché ainsi en bon ordre, par des sablons ardens, en-

» viron une lieue et demie, la soif fut si grande, particulière-
» ment chez ceux qui traînaient l'artillerie, et qui portaient les
» balles et les barils de poudre, sur leurs épaules, que plusieurs
» tombèrent morts, tandis que d'autres quittèrent leurs rangs,
» sans qu'on fût capable de les arrêter. Le colonel Vionélo,
» qui commandait l'avant-garde, n'en pouvant plus, fut le pre-
» mier à laisser débander ses gens, et les autres suivirent bien-
» tôt son exemple, à l'exception de Don Diégo Pachéco, qui
» commandait l'arrière-garde, venant du côté de la mer. Alors
» on commença à ressentir la violence de la soif, qui fut si
» grande, que les hommes tombaient de leur hauteur, de telle
» sorte que la plaine fut bientôt couverte de morts.

» Le brave Don Garçia de Tolède courait partout pour encou-
» rager les soldats, leur donnant l'assurance de trouver de l'eau
» sous des palmiers qui n'étaient pas loin. Dans cette espérance,
» on fut, avec grand peine, jusqu'à des palmiers fort touffus,
» sans qu'en tout ce chemin, on rencontra personne, ni ami ni
» ennemi, ce qui inspira des soupçons aux capitaines expéri-
» mentés. Après avoir marché, environ un quart d'heure, à tra-
» vers les palmiers, l'avant-garde pénétra sous de grands oli-
» viers, où étaient, du côté du midi, quelques puits, parmi les
» ruines d'un ancien bâtiment. Dans les environs, les Maures
» avaient laissé des cruches et autres vaisseaux à boire, avec
» des cordes pour tirer de l'eau, et trois mille chevaux, avec
» quantité d'infanterie, s'étaient mis en embuscade, à un trait
» d'arbalète de là, pour donner sur les Chrétiens, lorsque, selon
» leurs prévisions, ils accoureraient en foule et seraient le plus
» en désordre. Cela réussit comme ils l'avaient prévu ; car, lors-
» qu'on se pressait et s'entrebattait pour boire, ils vinrent fon-
» dre dessus nos gens, en poussant de grands cris, selon leur
» coutume. Mais, la soif était si grande, qu'encore que l'alarme
» sonnât, et que les officiers accourussent, on ne put jamais
» rallier sous les drapeaux ceux qui buvaient ; ils se laissaient
» percer de coups avant que de quitter la cruche de la main...

» Dans cette surprise, le reste fit halte, et commença à se
» retirer. Don Garçia, qui était à cheval, ayant combattu long-
» tems et repoussé l'ennemi par deux fois, mit pied à terre ; et,
» prenant une pique à la main, de celles qu'on avait jetées, se
» mit à la tête des soldats, pour les encourager, et de paroles et
» d'effet. Plusieurs s'étant ralliés autour de lui, plutôt par honte
» qu'autrement, il chargea les Maures de telle sorte, qu'il les
» fit retirer la longueur d'une carrière. Mais, comme ils virent
» que ce gros de soldats était détaché du reste, ils revinrent à
» la charge, et nos hommes s'éclaircissant de plus en plus, Don
» Garçia, demeuré seul, se défendit long-tems et mourut tout
» percé de coups, environné d'ennemis morts ou blessés de sa
» main. Le Comte (*Pierre de Navarre*), qui était plus en arrière,
» comme tout était dans le plus grand désordre, courut au de-
» vant des fuyards, pour leur rappeler leurs devoirs ; il fit tant
» par ses paroles, accompagnées de reproches et de larmes,
» qu'il leur fit tourner la tête, mais ce fut avec si peu de vigueur,
» qu'ils lâchèrent le pied aussitôt, et lui-même fut contraint de

» les suivre. L'arrière-garde, considérant ce désordre, au lieu
» de s'avancer, pour favoriser la retraite, prit la fuite avant
» qu'elle se vît pressée par l'ennemi, et jeta même ses armes
» pour courir plus vite...... Les Maures ne poussèrent pas leur
» victoire avec toute la chaleur qu'ils auraient pu y mettre, de
» peur que les Chrétiens ne se ralliassent à leur sortie des pal-
» miers, ce qui empêcha que le mal ne fût pas plus grand.

(*Je supprime ici quelques détails.*)

» Comme on fut arrivé à la mer, continue Marmol, la soif
» était si grande, que plusieurs en perdirent le jugement, et
» firent d'effroyables extravagances. On perdit, ce jour-là,
» quinze cents hommes, dont les deux tiers moururent de soif,
» ce qu'on apprit par ceux des prisonniers qui se racheterent :
» ils rapportèrent qu'il n'y avait pas eu plus de cinq cents tués
» ou faits prisonniers, et que la plupart des autres étaient de
» ceux qui étaient accourus à l'eau les premiers (*Op. cit.*,
» t. II, p. 547 et 548). »

Le rembarquement des troupes se fit dans le plus grand désordre. Mais le désastre ne se borna pas là : la soif poursuivit la malheureuse troupe jusqu'à bord des vaisseaux, où toute l'eau de réserve avait été épuisée, par les femmes, pour laver le linge. Peu après, pour comble d'infortunes, Navarre, qui faisait voile sur Tripoli, fut surpris par une tempête qui lui enleva deux vaisseaux (1).

Sandoval, qui, de son côté, a donné aussi une relation du désastre des Espagnols dans l'île de Gelves, nous a conservé les paroles prononcées par Pierre de Navarre, pour ranimer le courage expirant de ses troupes. « Que es esto, hijos mios, y mis liones (2) ! *Qu'est-ce donc, mes enfans, mes lions !* » s'écriait-il en parcourant leurs rangs. Mais c'était vouloir arracher de la sensibilité au marbre !... Les forces humaines ont des limites ; elles y étaient arrivées chez les soldats de Navarre.... L'homme, en pareille circonstance, a été souvent calomnié, exemple ces Espagnols dont nous venons de voir la fin déplorable. Et, en effet, ces Espagnols étaient ceux qui avaient donné tant de preuves de vaillance à Bougie et à Tripoli, deux places si rapidement conquises sur les Maures ; c'étaient ces Espagnols que

(1) Il en perdit encore dix l'année suivante, dans les mêmes parages. Peu après, cinq cents hommes qu'il avait débarqués dans l'île de Kerkéni, près Tunis, furent surpris et massacrés la nuit, par les Maures. Rappelé alors en Espagne, il passa au service de France. ; puis, bientôt après, fait prisonnier par les siens, il se donna la mort dans la prison où il était renfermé. Telle fut la fin d'une carrière qui avait commencé avec le plus grand éclat.

(2) *Historia de la vida y hechos del emperador Carlos V*, t. 1er, p. 9.

le brave mais malheureux Pierre de Navarre appelait ses enfans, ses lions; et, sans nul doute, ces mêmes hommes, malgré l'accusation portée contre eux par Marmol, Sandoval et quelques autres historiens, contemporains et nationaux; ces mêmes hommes, dis-je, se seraient montrés à Gelves ce qu'ils avaient été ailleurs, s'ils n'eussent été arrêtés, dans leur marche, par une terre brûlante, sous un ciel de feu.... Historiens, à venir, de catastrophes semblables à celle dont nous parlons, soyez plus justes envers l'humanité; ne prétendez pas obtenir d'elle ce qu'elle ne peut plus donner!... N'oubliez pas que l'homme aux prises avec les indicibles circonstances où se trouvèrent les Espagnols à Gelves, et, avant eux, les Grecs sur les bords de l'Himéra, et tant d'autres armées dont les pérégrinations à travers les sables de l'Afrique, sont demeurées sans historien; n'oubliez pas, disons-nous, que l'homme, alors, n'est plus un homme; il n'en est plus que l'ombre, au physique comme au moral. Et, pour donner de suite une idée des désordres qui, déjà, doivent s'opérer dans l'organisation, nous dirons que, dans la mort produite par une haute température, la décomposition peut arriver sans que le corps passe par cet état intermédiaire connu sous le nom de *rigidité cadavérique*. Il suffit, pour cela, que la mort survienne à une heure peu avancée de la journée, et que la température se continue la même jusqu'au soir. L'homme peut donc encore vivant, pour ainsi dire, être surpris par les agens physiques, sans présenter, à proprement parler, les phénomènes ordinaires de la mort. Nous reviendrons plus loin sur ce fait qui, à ce que nous sachions du moins, était encore inédit dans la science.

Je passe aux quelques exemples, annoncés plus haut, d'accidens observés dans l'armée d'Afrique, par suite d'une haute température et des fatigues de la marche. — Ces accidens, nous les désignerons désormais sous le nom de congestion par la chaleur, ou, seulement, sous celui de congestion, nous réservant de faire connaître ensuite le fondement sur lequel nous étayons cette dénomination.

1830. L'armée française, dirigée sur l'Afrique en 1830, débarqua à Sidi-Ferruch le 14 juin, époque à laquelle les chaleurs étaient déjà assez fortes. Les troupes eurent beaucoup à souffrir jusqu'au moment de leur entrée dans Alger, qui ne s'effectua que le 5 du mois suivant; elles en souffrirent particulièrement dans la matinée du 19 juin, à la bataille de Staouëli (1), et surtout dans la journée du 29. Dans cette journée, un ordre de retraite, donné par le général Loverdo, mit une grande confusion dans la marche de l'ennemi.

(1) Elle était terminée à midi. Il faisait alors très-chaud, et les troupes, en mouvement depuis le point du jour, étaient très-fatiguées.

« Il était midi, dit un historien, la chaleur devenait accablante, et les troupes, sous les armes depuis le point du jour, » éprouvaient le besoin de se reposer. — Le Général en chef fit » suspendre leur mouvement. » Retalier, *Op. cit.*, t. II, p. 145.

« Tandis que la division Loverdo, dit un historien, s'acheminait vers les cîmes du Boudjaréah, la division d'Escars en
» descendait les pentes, et l'une et l'autre demeurèrent ensevelies, pendant plusieurs heures, dans de profonds ravins, où
» un ennemi, plus habile, les eût facilement exterminées. »
ROTALIER, *Histoire d'Alger, etc.*, t. II, p. 569.

Cette marche, dans de profonds ravins, sous un soleil ardent, fut des plus accablantes et donna de nombreux malades.
« La deuxième et la troisième divisions, dit le même historien,
» étaient accablées de fatigues; et, quoiqu'elles eussent perdu
» peu de monde par le feu de l'ennemi, les marches pénibles
» qu'elles venaient de faire, leur donnèrent beaucoup de malades.
» Dans son rapport, le général d'Arcine évaluait à plus de cent
» le nombre des malades que lui occasionnèrent les fatigues de
» la journée. » *Op. cit.*, p. 461

Parmi les maladies observées dans le cours de la campagne, figuraient beaucoup de congestions, tant parmi les officiers que parmi les soldats. Le 34e de ligne, pour sa part, perdit, par cette cause, un lieutenant et son chirurgien-major, le docteur Petit. On raconte, de ce dernier, qu'appelé pour un officier qui venait de tomber dans un état semblable au sien, il n'eut que le tems de répondre : « *Vous le voyez bien, je suis frappé aussi.* » Il expira peu après.

1835. Dans les premiers jours de juillet 1835, une colonne se dirigeait d'Alger sur Blidah. Cette colonne était composée de deux bataillons fournis par les 10e et 63e de ligne, des spahis d'Alger et d'une batterie de montagne. A cette batterie était attaché un chirurgien des ambulances, M. Nacquet, à qui nous devons un compte rendu de la campagne. Je le laisse parler :

« Partis du Tagarin le 3, à 11 heures du matin, dit M. Nacquet,
» nous marchâmes jusqu'à Dely-Ibrahim, où nous fîmes une
» halte. La chaleur, quoique forte, était pourtant supportable,
» et le peu d'air qui se faisait sentir, suffisait pour nous donner
» quelque fraîcheur. Nous poursuivîmes notre marche jusqu'à
» Douéra, où nous arrivâmes vers les quatre heures, pour y bivouaquer. Dans notre trajet, trois hommes du 63e, épuisés
» par la chaleur et les fatigues de la marche, étaient entrés à
» l'ambulance, avec la face injectée, l'œil cerné, une céphalalgie intense et des douleurs lancinantes dans les parties antérieure et latérales du crâne. De ces trois hommes, deux
» moururent rapidement, et le troisième, atteint à un moindre
» degré que les autres, se rétablit. Une saignée avait été pratiquée chez un des deux premiers; après quoi, des vomissemens étant survenus, on avait recouru, pour y remédier, à
» des frictions sur l'épigastre, avec la pommade de Gondret.

» Le lendemain, nous nous dirigeâmes sur Bouffarick. Nos
» soldats s'avançaient gaîment lorsque, vers les huit heures du
» matin, nous commençâmes à nous ressentir de l'intensité à
» laquelle la chaleur devait s'élever dans la journée.

» Le 63e était encore tout consterné de la perte de ses deux
» hommes, enlevés si rapidement, avec une constitution si ro-

» buste, une santé si florissante.... Du reste, ces morts inopinées avaient aussi fâcheusement impressionné les autres corps de la colonne. D'un autre côté, et nous devons le dire, c'était pour la seconde fois seulement que, depuis la conquête, nous nous avançions dans un pays ennemi.

» Déjà quelques malheureux, qui n'en pouvaient plus, n'en devançaient pas moins la colonne, afin de se ménager le bien-être de se reposer en l'attendant. Celle-ci approchant, ils s'efforçaient de se lever, mais, le plus souvent, leurs forces trahissaient leur courage Enfin, et non sans peine, nous arrivâmes à Bouffarick, où nous nous reposâmes environ deux heures. Nous continuâmes ensuite notre marche sur Blidah. La chaleur était alors parvenue à un haut degré. D'un autre côté, la colonne marchait au pas donné par la cavalerie, pas que l'infanterie ne pouvait garder qu'à grand'peine. Aussi voyait-on la route s'échelonner, de plus en plus, de nos pauvres soldats qui tombaient, et que rien ne pouvait déterminer à se relever (1). Le 63e laissait ainsi, en arrière, au moins la moitié de ses hommes. Nous dûmes faire plusieurs haltes, pendant lesquelles je m'efforçais de me transporter partout où ma présence était réclamée, mais je ne pouvais faire face à tous les besoins. Mon rôle, du reste, était très-restreint : il se bornait à ranimer, autant qu'il était en moi, les forces défaillantes de nos malheureux soldats ; —je cherchais à les encourager de mes paroles, en même temps que, pour alléger leur marche, je les débarrassais de leurs armes et de leur fourniment. Des citrons étaient le seul moyen que nous eussions à notre disposition pour tromper leur soif : j'en exprimais le suc sur leurs lèvres sèches et décolorées. Ces mêmes soins étaient donnés, de leur côté, par la plupart des officiers de la colonne.

» Un sous-officier de voltigeurs, altéré, comme tant d'autres, par la brûlante journée, fut placé sur un de nos mulets d'artillerie, et j'en fis de même à l'égard d'un voltigeur qui, vers midi, ne pouvait plus avancer un pied devant l'autre, malgré le secours de ses camarades. Cet homme avait d'abord été mis sur mon propre cheval, manquant alors de tout autre moyen de transport, et je m'estime heureux d'avoir pu, par ce léger service, sauver la vie à un homme (2).

(1) Pas même les coups de fusil que le chef de la colonne faisait tirer par des hommes embusqués dans les broussailles, pour faire croire à une poursuite de l'ennemi.

(2) Depuis, les officiers de santé de l'armée d'Afrique se sont souvent trouvés dans le cas de rendre un pareil service ; il rappelle le trait si honorable pour la mémoire du général Bonaparte, dans sa retraite de Syrie. On sait que, dans cette retraite, à travers un pays désert, et où l'armée, souffrant tout à la fois de la faim, de la soif et de la peste, manquait de moyens de transport ; on sait, dis-je, qu'alors Bonaparte fit mettre à la disposition des malades tous les chevaux de son état-major et le sien propre. « Le Général en chef, dit un témoin oculaire, marcha

» Nous poursuivîmes notre marche jusqu'à l'Oued-Méred, où
» nous nous arrêtâmes. C'est un ruisseau venant des montagnes
» voisines ; l'eau en est limpide en temps ordinaire, mais elle
» devint bientôt bourbeuse par la grande affluence des hommes
« qui s'y précipitaient, pour se désaltérer ; elle n'en était pas
« moins humée, avec délices, par tout le monde.

» Nous reprîmes bientôt notre marche sur Blidah, en laissant
» à l'Oued-Méred les hommes les plus fatigués, qui s'élevaient à
» environ deux cents. Cette nouvelle marche nous donna encore
» des malades. Arrivés aux jardins qui précèdent la ville, et si
» remarquables par leurs beaux orangers, nous nous arrêtâmes.
» Les spahis se portèrent alors en avant. Bientôt des indigènes
» vinrent à leur rencontre, et offrirent à leur chef, qui était
» aussi celui de la colonne (1), des rafraîchissements pour lui et
» sa troupe. On leur fit part de l'objet de la sortie. Pendant les
» pourparlers, advint une rumeur qui fit donner l'ordre de
» charger les armes : les Hadjoutes, disait-on, descendaient de
» la montagne. De nouveaux pourparlers s'engagèrent. Après
» quoi, l'ordre fut donné de retourner sur nos pas : notre
» mission était remplie. La colonne se remit donc en marche.

» Bien que les hommes fatigués eussent été débarrassés de
» leurs armes et de leurs fourniments, qu'on avait chargés tant sur
» les bêtes de somme que sur les chevaux des spahis, et bien aussi
» qu'on eût ralenti la marche, à raison du court trajet à faire
» pour arriver au bivouac, des hommes, en bon nombre, tom-
» baient encore assez souvent dans les rangs. Chemin faisant,
» j'aperçus un grenadier du 63e, qui n'avait plus qu'un souffle
» de vie ; il gisait sur le gazon, soutenu par ses camarades. Je
» le fis monter sur un mulet, mais ses forces étaient épuisées,
» et il expira peu après. Un autre, que je vis tomber dans le
» même état, eut bientôt le même sort. Tous deux, dans leur
» courte agonie, avaient les mains et le *facies* violets, et rendaient,
» par le nez, un sang noir et épais. Leurs camarades, saisissant
» la pelle et la pioche, se mirent à leur creuser une fosse, der-
» rière un figuier de Barbarie (*cactus opuntia*), et je ne saurais
» dire tout ce que nous ressentions de poignant, à ce bruit sourd
» du fer frappant la terre où nous allions, de nouveau, déposer
» deux hommes. L'inhumation terminée, la colonne reprit silen-
» cieusement sa marche. Le reste de la journée se termina sans
» aucun autre accident. Nous passâmes la nuit à l'Oued Méred (2),
» où nous nous étions déjà arrêtés en venant.

» Le lendemain, au jour, nous partîmes pour Bouffarick :
» nous y arrivâmes de bonne heure. Nous n'en repartîmes que
» vers les une heure de l'après midi, en continuant notre route
» sur Douéra, avec le corps des Spahis seulement : comme la
» chaleur était encore très-forte, il avait été décidé que les deux

» long-temps à pied comme toute l'armée. » Larrey, *Campagne d'Égypte*, p. 312.

(1) M. le lieutenant-colonel Marey.

(2) Un village existe aujourd'hui sur ce point.

» bataillons ne se mettraient en marche que vers les quatre
» heures de l'après midi.

» Ma batterie, pendant toute l'expédition, donna peu de mala-
» des. Il en devait être ainsi, puisque nos hommes, qui n'avaient
» pas de sacs à porter, souffraient moins que l'infanterie de la
» fatigue et des chaleurs. Deux hommes, seulement, durent être
» mis sur des mulets, et j'en saignai un troisième, à notre retour
» à Douéra. Cet homme accusait une céphalalgie intense, accom-
» pagnée d'un point pleurétique. » *Rapport de M. Nacquet, adressé de Douéra, sous la date du 10 juillet.*

Il est à remarquer :

1° Que les quatre hommes perdus par la colonne appartenaient tous quatre, au 63e de ligne, régiment qui, arrivant de France, n'avait encore fait aucune marche en Afrique ;

2° Que, tandis que les hommes du 10e ne portaient absolument que leurs effets de corps, ceux du 63e étaient pesamment chargés, et par des effets de rechange, et par une épaisse couverture de laine, dont on avait cru devoir les munir, pour les mettre à l'abri de l'humidité de la nuit.

A la petite expédition dont on vient d'entendre le récit, se rattache un trait de dévouement conjugal que nous rapporterons, moins pour ce trait en lui-même, que pour l'induction qu'on en peut tirer, sous le rapport de l'impressionnabilité de la femme à une température élevée.

Un sous-officier du 63e, du nom de Souquet, souffrait de la chaleur et de la fatigue : sa femme, toute jeune encore (*18 à 20 ans*), cantinière au régiment, le débarrasse de son fusil et de son fourniment, qu'elle ajoute ensemble à son tonnelet et à ses propres effets. Ceci se passait dans le retour de Blidah sur Douéra. La jeune cantinière arriva sur ce dernier point, avec son précieux fardeau, bien portante et joyeuse, frappant ainsi d'admiration toute la colonne. Cette femme courageuse, qui s'était acquise toutes les sympathies du soldat, s'est retirée à Alger lorsque son régiment rentra en France.

1837. Le 3e bataillon de zouaves, en garnison à Tlemcen, en 1837, quittait cette garnison pour aller rejoindre la colonne de M. le général Bugeaud, avec laquelle il devait rentrer à Oran. C'était dans les premiers jours de juin. Le bataillon était dans sa deuxième journée de marche lorsque, se trouvant sur les bords de l'Oued-Mélah (1), la chaleur devint si forte, que plusieurs hommes furent atteints des accidens dont nous traitons. J'en laisse faire l'exposé à M. le docteur Lacger, alors chirurgien dudit bataillon.

« Je venais de recommander, dit M. le docteur Lacger, de
» mettre, autant que possible, tous les malades à l'ombre, lors-

(1) *Rivière salée*, qui ne mérite ce nom que l'été, ce qui, du reste, lui est commun avec les nombreux cours d'eau salée de l'Algérie et de tout le nord de l'Afrique. Celui dont il est ici question, est le Rio-Salado des Espagnols, sur lequel nous aurons à revenir par la suite.

» que je fus appelé pour un zouave qui se débattait, comme un
» désespéré, contre plusieurs de ses camarades qui cherchaient
» à le maintenir, à l'abri de quelque feuillage où ils l'avaient dé-
» posé. Il réclamait des secours avec instance. Sa soif ne pou-
» vait être apaisée; il avait déjà bu plusieurs litres d'eau, et il
» voulait boire encore. La face était rouge; les yeux, in-
» jectés, tous les tissus, turgescens. La circulation battait avec
» force, les veines étaient fortement prononcées.

» J'ouvris la médiane : il en sortit, tout aussitôt, un jet si
» fort, que sa courbe ne se terminait qu'à plus de douze pas;
» il se maintint à cette distance et la dépassa même. Pendant
» que le sang coulait, le malade se trouvait mieux et s'agitait
» moins; il devint même calme et tranquille, me remerçiant
» alors du bien-être que je lui procurais. Je fermai la veine,
» mais, à peine était-elle fermée, qu'il me pria de la lui rou-
» vrir, à cause du sentiment d'anxiété qui recommençait. Je cé-
» dai à ses instances : je rouvris la veine, laissai couler du sang,
» puis refermai le vaisseau. Le malade, presque aussitôt, en
» demanda, de nouveau, l'ouverture, mais il me fallut passer
» outre : indépendamment du sang projeté à terre, j'en avais
» tiré neuf quarts de litre. Malgré cette forte déplétion, le ma-
» lade me faisait demander, à tout moment, pour me prier de
» lui ouvrir encore la veine, ce dont je m'abstins. Enfin, après
» deux heures de soins, j'eus la satisfaction de voir mon ma-
» lade presque entièrement rétabli.

» Malgré tous mes efforts, dans cette pénible journée, je ne
» pus me multiplier assez pour saigner tous les malades qui
» avaient besoin de cette opération, et j'eus la douleur d'en
» trouver deux qui étaient morts avant que j'aie pu arriver jus-
» qu'à eux. » *Rapport de M. le docteur Lacger.*

La température fut très-forte ce jour-là, mais elle ne put être évaluée, le seul thermomètre qui existât dans la colonne s'étant brisé le même jour, par suite de l'élévation de la température. Hâtons-nous de dire que cet instrument ne mesurait que 48°, échelle centigrade.

Le 26 septembre, même année, un corps expéditionnaire dont je faisais partie, sortit de Bône, se dirigeant sur Constantine, dont nous devions faire le siège. Notre première journée de marche, qui fut très-chaude, nous donna, avec bon nombre d'indispositions produites par la chaleur, quelques cas de congestion dont un seul se termina par la mort. Le sujet était un homme des plus vigoureux, et qui, au départ, jouissait de la meilleure santé Son cadavre nous fut apporté, encore très-chaud, à notre bivouac de Dréhan : tout le corps, mais surtout la face, était d'une teinte violacée, avec balonnement du ventre, et rejet, par la bouche et les narines, d'un mucus sanguinolent. L'odeur infecte qui s'en exhalait déjà, nécessita sa prompte inhumation.

Le maximum de la température à l'ombre, prise avec un thermomètre librement suspendu, fut, ce jour-là, de 32° centigrades.

1838. Un bataillon du 1er de ligne se rendait d'Oran à Mostaganem, pour en relever la garnison. C'était en 1838, et par une journée très-chaude. De nombreux accidens, produits par la chaleur, s'offrirent alors dans le bataillon, mais quelques-uns seulement furent portés au degré de la congestion. Un seul malade mourut, mais sa mort fut rapide : elle s'effectua en moins de deux heures. Le bataillon souffrait autant de la soif que de la chaleur, ce qui fut cause d'un grand désordre à son passage dans les environs d'Arzew, où il rencontra un peu d'eau : plusieurs hommes en délire, s'étant dépouillés de leurs vêtemens, s'y précipitèrent avec fureur, n'écoutant plus la voix de personne.

1839. Le 10 août 1839, une colonne se portait de Sétif sur Djémilah lorsque, vers midi, on fit une halte d'environ une heure ; elle avait pour but de permettre à la cavalerie de poursuivre, dans les montagnes des environs, des arabes qui tiraient sur l'arrière-garde. Mais je laisse parler le chirurgien chargé du service de la colonne, M. le docteur Delmas.

« Nous avions, dit M. Delmas, un calme plat avec une cha-
» leur étouffante, et cette heure de repos n'a pas profité à nos
» soldats : quinze m'ont été apportés, successivement, dans un
» état d'asphyxie assez inquiétant, mais que je suis pourtant par-
» venu, non sans peine, à dissiper. Je crus devoir faire observer,
» au colonel qui commandait la colonne, que l'air, à la surface
» de la terre, était raréfié au point de n'être plus respirable ; que
» tout homme qui, en pareille circonstance, se couche ou s'as-
» seoit à terre, court risque d'être asphyxié, et que chaque halte
» ne pouvait manquer d'occasionner de nouveaux accidens. Je
» proposai, en conséquence, de marcher lentement, en évitant
» de s'arrêter, ce qui fut fait, et nous arrivâmes à Ma-Allah (1),
» sans aucun autre accident. » *Rapport de M. Ferdinand Delmas, écrit de Constantine sous la date du 15 août 1839.*

Quelques jours avant, le 30 juillet, la même colonne, qui se dirigeait alors de Constantine sur Sétif, avait vu tomber sur la route, pâles et froids, sans pouls et presque sans respiration, deux de ses hommes : ils furent rappelés à la vie par les soins éclairés de l'auteur du rapport dont nous venons de donner un extrait.

(1) Cette localité, où nous avons eu un camp pendant plusieurs années, tire son nom d'une eau, abondante et délicieuse, qui sourde à l'ombre de la plus vigoureuse végétation, principalement constituée par des figuiers, des ormes, mais surtout par quelques peupliers séculaires, qui la signalent de loin au voyageur. C'est une oasis, sur une petite échelle, très-recherchée des Arabes pendant les chaleurs, et pour son eau, et pour la fraîcheur qu'on y respire. Celle-ci, malheureusement, ne doit être goûtée qu'avec réserve ; il ne faut pas s'y livrer trop longtems, surtout pendant le sommeil : alors, le plus souvent, on ne se réveille qu'avec le frisson de la fièvre, ainsi que nos troupes en firent, maintes et maintes fois, l'expérience, dans leurs campemens à Ma-Allah.

La température s'était élevée, dans la journée, à 46° et plus, échelle centigrade.

Dans le cours de la même année, 1839, une colonne, commandée par M. le général De La Moricière, s'avançait sur le lac salé de Miserghine, alors desséché. De midi à deux heures, le sirocco étant venu à souffler, plus de deux cents hommes tombèrent à la renverse; ils furent relevés et portés, les uns sur les cacolets de l'ambulance et les caissons de l'artillerie, les autres sur les chevaux des cavaliers, chasseurs et spahis, et tous se trouvèrent mieux dès qu'ils furent placés sur ces moyens de transport. Aucun ne fut saigné. La colonne, poursuivant sa marche, arriva au camp du Figuier, où elle se reposa deux heures, pendant lesquelles les malades se rafraîchirent et prirent quelque nourriture. Le soir, ils rentrèrent à Oran, avec la colonne, tous assez bien rétablis pour qu'aucun d'eux n'eût besoin d'être envoyé à l'hôpital.

M. le docteur Aussenac, de qui nous tenons ces détails, et qui était chargé du service de l'ambulance de la colonne, fait remarquer :

1° Que les troupes s'étaient mises en route sans avoir été prévenues de leur départ la veille;

2° Qu'elles étaient parties sans avoir mangé la soupe;

3° Que l'infanterie n'était pas encore habituée aux marches pénibles;

4° Qu'elle était trop chargée et, de plus, obligée de marcher sur un sol qui, formé par un sable léger (blanchi par le sel), se déprimait de plus d'un pouce par la pression du pied;

5° Enfin, que la plupart des hommes, au départ, ou ne s'étaient pas munis d'eau, ou avaient négligé de conserver, pour toute la journée, celle qu'ils avaient prise.

1841. Un convoi fort de 250 hommes, fourni par le 13e léger, se rendait de Mostaganem à Mascara. C'était dans le courant de juillet. Dans sa deuxième journée de marche, le convoi, après avoir bivouaqué à Aïn-Kébira, fut surpris par un fort sirocco : les hommes, alors, s'arrêtèrent et se débandèrent, en offrant de nombreux cas de congestion. L'officier de santé qui accompagnait le convoi, ne put suffire pour saigner tous les hommes qui avaient besoin de ce secours. Il en mourut, m'a-t-on assuré, jusqu'à dix-huit, chiffre qui, bien certainement, est exagéré, et que je ne donne qu'avec le doute qu'il m'inspire. D'après la même autorité, les hommes étaient enterrés peu après leur mort, tant était grande l'infection qu'ils répandaient aussitôt après avoir cessé d'exister.

1843. Le 3 août 1843, vers les cinq heures du matin, une colonne part de Mostaganem pour l'intérieur. Arrivée aux trois marabouts, situés au lieu nommé Mesra, on fait une halte d'environ une heure et demie. Au départ, le sirocco soufflait, et la chaleur devint bientôt excessive. Chemin faisant, on rencontre un puits : tout le monde s'y porte avec acharnement. On vit alors un homme, de la légion étrangère, se dépouiller de ses

vêtemens et s'enfuir à toutes jambes, et on n'a jamais su depuis ce qu'il était devenu. Alors aussi la route commença à s'échelonner d'hommes qui tombaient et ne pouvaient plus se relever. On en saigna beaucoup, et on ouvrit même, à quelques-uns, plusieurs veines à la fois. Il en meurt un sur la route. La colonne poursuit lentement sa route, et arrive à Madar, où elle établit son bivouac. Sept hommes y meurent avant la nuit, deux autres, un peu plus tard, et un autre encore, qui fut le dernier, dans le courant de la nuit. Cette nuit fut très-fraîche, ce qui permit de conserver, jusqu'au lendemain, les onze cadavres. *Renseignemens donnés par M. Letertre-Vallier, témoin oculaire.*

1844. Un bataillon du 53e de ligne se rendait de Blidah à Milianah, dans la journée du 27 avril 1844 : comme il s'avançait dans la vallée de l'Oued-Ger, il fut surpris par un tems orageux, accompagné d'une haute température. Beaucoup d'hommes, alors, furent frappés de congestion, avec complication d'accidens dûs à une trop grande ingestion d'eau. Cet évènement fit le sujet d'un rapport dont j'extrais ce qui suit :

« A notre entrée dans la vallée de l'Oued-Ger, dit l'auteur,
» le tems devint orageux et la température très-élevée. Nos
» hommes, fatigués par une marche trop rapide et tout en sueur,
» aperçoivent un cours d'eau : ils s'y précipitent et boivent immo-
» dérément.... Bientôt après, un grand nombre sont pris d'ac-
» cidens nerveux très-violens, et quelques-uns d'une sorte
» d'apoplexie nerveuse, avec engouement pulmonaire. A ces
» derniers accidens se joignaient une prostration extrême, le
» réfroidissement de la peau, la cessation, plus ou moins com-
» plète, de la circulation et de la respiration ; une bave écu-
» meuse obstruait les bronches.

» Une compagnie ayant été mise à ma disposition pour soi-
» gner les malades, je les réunis tous au milieu de plusieurs
» feux que je venais de faire allumer. Là chaque malade était
» vigoureusement frictionné par deux hommes, qui terminaient
» cette opération en rubéfiant les jambes et les pieds, avec de
» l'eau bouillante. De mon côté, je stimulais la muqueuse na-
» sale, avec de l'ammoniaque, et faisais prendre des infusions
» de thé, des potions éthérées, etc., à ceux qui pouvaient ava-
» ler. Enfin, après quelques heures de soins assidus, j'eus la
» satisfaction de voir renaître, en quelque sorte, tous mes ma-
» lades, à l'exception de deux qui expirèrent presqu'aussitôt
» leur chute, et sans que j'aie pu réveiller chez eux aucune
» sensibilité.

» A notre arrivée à Milianah, où nous ne fûmes que deux
» jours après, nous déposâmes, à l'hôpital, les malades qui
» avaient couru un danger sérieux. De ce nombre était le ser-
» gent Sire, de la 1re compagnie. Ce sous-officier inspirait même
» encore quelque crainte, ce qui tenait à la complication d'un
» état fébril dont il était atteint depuis quelques jours, lorsque
» nous nous mîmes en marche. » *Rapport de M. le docteur Rey, écrit du bivouac, à Hezrag, sous la date du 23 juin 1844.*

Le 8 juin de la même année, 1844, vers les cinq heures du matin, une colonne part de Mostaganem pour Bel-Assel : à dix heures du matin, elle arrive à El-Harro, où elle établit son bivouac. Le tems, au départ, était très-beau. Le thermomètre, dans la journée, s'éleva de 26 à 30° sous la tente, et de 32 à 36° au soleil ; il descendit à 20° pendant la nuit.

La colonne se remit en marche le lendemain, 9, à quatre heures et demie du matin. Comme elle descendait le versant sud des montagnes qui dominent Bel-Assel, des hommes, en grand nombre, sont frappés de congestion, à divers degrés. Je laisse parler un témoin oculaire, M. le docteur Morel, alors chirurgien-major du 6e léger.

« La colonne, forte de 1,465 (1) hommes, dit M. Morel, » exécute sa marche, dans le plus grand ordre, jusques » vers les neuf heures du matin, bien que, déjà, la température fût de 38 à 40°, accompagnée d'une poussière étouffante, » avec pénurie d'eau. Une halte, assez prolongée, eut lieu avant » de nous engager dans les nombreux défilés d'une montagne » que nous avions à traverser. Ce parcours, quoique des plus » pénibles, se fit pourtant sans aucun accident.

» Chemin faisant, la chaleur s'accroissait toujours, et, faute » de la plus légère brise, la poussière, soulevée par nos pas, » s'élevant à plus que hauteur d'homme, incommodait à un » haut degré la respiration, qui en portait une grande partie » dans les poumons. Nous arrivâmes ainsi, non sans peine, sur » le versant sud-est de la montagne, d'où la vue s'étend sur » toute la Basse-Mina, que sillonne le cours d'eau du même » nom. Là, nous nous arrêtons, pour attendre les hommes fatigués, que nous appelons, en expédition, les retardataires. » Bientôt, pendant cette halte, qui fut d'environ une heure, des » accidens de congestion s'offrent à mon observation, mais ils » deviennent à la fois plus nombreux et plus intenses peu après » nous être remis en marche. Sur une vingtaine d'hommes que » je vois tomber dans les rangs, comme foudroyés, trois meurent presque instantanément. Ces trois hommes étaient un » chasseur du 6e léger, un artilleur et un grenadier de la légion » étrangère. Les autres malades, placés sur des cacolets, après » avoir reçu quelques secours, arrivèrent ainsi jusqu'à Bel-Assel, où ils furent, tout aussitôt, déposés à l'ambulance. » Il était sept heures et demie du soir. Une demi-heure après, » trois malades étaient déjà morts ; il en mourut encore quatre » pendant l'heure qui suivit, de sorte que nous perdîmes » ainsi dix hommes. De ces dix hommes, cinq appartenaient » au 6e léger, quatre à la légion étrangère, et le dixième à l'artillerie.

» Le vent avait été sud-est toute la journée A neuf heures du

(1) Ainsi composée :

Artillerie et génie	160	hommes.
6e léger (1er et 2e bataillons)	900	id.
Légion étrangère	300	id.
Corps indigène	105	id.

» matin, le thermomètre ne s'était encore élevé qu'à 22°, échelle
» centigrade. Le tems, alors, était nébuleux, et l'air chargé de
» miasmes qui affectaient l'odorat d'une manière désagréable;
« une rosée, des plus abondantes, mouillait le sol. Le soleil
» n'avait commencé à se montrer que vers les sept heures du
» matin. Dans l'après-midi, depuis une heure jusqu'à cinq heu-
» res, le thermomètre marqua de 49 à 50°, échelle centigrade;
» il ne descendit pas au-dessous de 26°, même échelle, la nuit
» suivante. » *Rapport de M. le docteur Morel.*

Il est à remarquer que le trajet de Mostaganem à Bel-Assel, que la colonne mit deux jours à parcourir, fut fait en un seul (le 9, jour des accidens), par deux escadrons de chasseurs, qui arrivèrent à leur destination sans avoir un seul homme malade ou indisposé. Partis, de Mostaganem, le matin, avec M. le maréchal-de-camp de Bourjoly, ils étaient rendus à Bel-Assel à trois heures de l'après-midi, ayant rencontré la colonne vers les onze heures du matin ; elle était alors très-souffrante.

Le 22 juin de la même année, 1844, un bataillon du 61° de ligne, le deuxième, fort d'environ 600 hommes, quitte Philippeville pour aller tenir garnison à Bathna. Parti du premier de ces points vers les cinq heures du matin, il arrive, entre les huit et neuf heures, sur le mamelon d'El-Dys (1), où il s'arrête pour faire la grand'halte. Là, le sirocco étant venu à souffler, ou, pour me servir des paroles du soldat, de forts coups de chaleur s'étant fait sentir, presque tout le bataillon est saisi d'un sentiment de malaise, avec défaillance chez un grand nombre, et une centaine d'hommes, au moins, tombent dans les rangs, sans connaissance et sans mouvement, avec la face rouge et vultueuse. Chez presque tous, le pouls était plus ou moins imperceptible, avec battemens désordonnés du cœur ; ceux qui pouvaient encore exprimer quelques paroles, accusaient de violentes douleurs dans la tête, mais, plus particulièrement, aux régions temporales.

Le chirurgien-major du régiment, qui accompagnait le bataillon, M. le docteur Anjon, pratiqua un grand nombre de saignées, mais il ne put se multiplier assez pour saigner tous les hommes qui avaient besoin de ce secours. Le bataillon devait bivouaquer à El-Arrouch : son arrivée y fut retardée par les accidens qui l'avaient assailli. Il avait alors perdu trois hommes, qu étaient morts sur la route ; savoir : un, vers les onze heures duimatin, un, vers midi, et l'autre, vers les une heure. Le bataillon avait encore vingt-cinq malades, plus ou moins congestionnés; ils furent déposés à l'ambulance du lieu, où tous se

(1) Cette position, que nous avons conservée, tire son nom de l'*arundo festucoïdes*, Desf., l'*ampelodes mostenox* de Link, plante que les Arabes connaissent sous le nom d'El-Dys. Cette plante, qui croît dans les lieux les plus arides, tels que les sables du désert et les fissures des rochers, est d'une grande ressource pour notre cavalerie dans ses marches dans le sud, où elle constitue à peu près la seule plante fourragère qui s'y trouve.

rétablirent, grâce aux soins empressés dont ils furent l'objet, de la part de M. le docteur Lesueur, alors chargé du service de l'établissement.

A El-Arrouch, le thermomètre, au soleil, s'était élevé, dans la journée, à 46°, échelle centigrade, et il marquait le même jour, à l'ombre, même échelle, savoir :

A huit heures du matin, 23°, avec vent nord-est;
A neuf *id.*, 30°, avec vent sud;
A onze *id.*, 28°, avec vent nord-est.

Il va sans dire que c'est de la température au soleil qu'il faut tenir compte ici, cette température étant celle à laquelle les troupes sont soumises dans leurs marches. *Renseignemens donnés par M. le docteur Anjon, chirurgien-major du* 61° *de ligne, et par M. le docteur Lesueur, déjà cité.*

Au mois de septembre de la même année, 1844, un convoi se portait d'Oran sur Tlemcen : surpris par un fort sirocco, comme il s'engageait dans le défilé de la Chair (1), beaucoup d'hommes tombèrent dans les rangs, en même tems qu'un plus grand nombre encore éprouvaient des sentimens de malaise et de suffocation. Deux hommes, parmi les plus malades, furent saignés, mais deux moururent avant d'avoir pu être soumis à cette opération. On mit, sur les prolonges, tous les malades qui purent y trouver place, et ils arrivèrent ainsi à Tlemcen, le lendemain. A leur arrivée, ils furent conduits à l'hôpital, où les reçut M. Aussenac, de qui nous tenons ces détails.

Dans le cours de la même année, 1844, le 5° bataillon d'Orléans se rendait de Lagueboube à Relizan (2): il venait de faire une halte au point intermédiaire lorsque, surpris par une forte chaleur, à son entrée dans la plaine, trois hommes tombèrent pour ne plus se relever. *Renseignemens donnés par M. Letertre-Vallier, témoin oculaire.*

1845. Le 13° léger expéditionnait, dans la province d'Alger, en juillet 1845, les chaleurs étant alors très-fortes : le 24, il perdit un homme (*Bach*) sur la route de Blidah à Milianah, et, le 28, un autre (*Loos*) chez les Béni-Ouaghnoun. Ces deux hommes, qui n'étaient en Afrique que depuis quatre à cinq mois, succombèrent tous deux à des accidens cérébraux, malgré les saignées qui leur avaient été pratiquées par les officiers de santé du corps. *Renseignemens donnés par MM. les docteurs Aussenac et France, alors attachés au* 13° *léger.*

(1) Le nom de ce défilé lui a été imposé, par les Indigènes, en souvenir d'une défaite que les Espagnols y éprouvèrent. La température y est toujours très-élevée l'été, à raison de son encaissement, et, de là, les congestions qu'on y observe, de coutume, parmi les troupes qui le parcourent à cette époque de l'année.

(2) L'ancienne *Mina*, d'après M. de Montgravier.

1846. A la mi-juin 1846, une colonne, sous le commandement de M. le colonel Roche, du 5e de ligne, expéditionnait dans les Schott de la province d'Oran (1) : surprise par le sirocco et le manque d'eau, elle eut, avec de nombreux cas de congestion, des accidens produits par la soif (*journée du* 17), et qu'il importe de ne pas confondre avec les premiers. Déjà une relation de ces deux séries d'accidens, a été insérée dans la *Gazette médicale de Paris* (2), relation à laquelle nous renvoyons en attendant celle que nous donnerons nous-même, lorsque nous en serons à l'historique des maladies épidémiques de l'époque où nous écrivons.

En la même année, 1846, et sur la fin du même mois, un bataillon du 2e de ligne, fort d'environ 600 hommes, se portait de Constantine sur Bathna, pour concourir à la formation d'une colonne qui allait expéditionner dans l'Est, celle de M. le colonel Herbillon : la veille, ou l'avant-veille, de son arrivée à Bathna, la chaleur étant alors très-forte, des hommes, au nombre de peut-être une centaine, tombèrent le long de la route, dans un état plus ou moins alarmant. La plupart furent saignés par l'officier de santé qui marchait avec le bataillon, M. le docteur Prudhomme; il fut assez heureux pour n'en perdre qu'un, le nommé Loiseau. «Chez lui, écrivait le chirurgien-major » du régiment (M. le docteur Félix), il y avait, avec une grande » gêne dans la respiration, une exaltation cérébrale extraordi- » naire, à tel point qu'il fallut cinq ou six hommes pour le » contenir. Le pouls était plein et dur ; la respiration, haletante ; » la parole, entrecoupée. Après une saignée pratiquée avec » peine, à cause de l'agitation du malade, la respiration devint » moins difficile. Mais, bientôt après, au délire succéda un af- » faissement complet, avec retour de la connaissance. Vraisem- » blablement on serait parvenu à sauver le malade si, alors, » on avait pu lui procurer un abri et du repos. Mais, pendant » qu'on lui administrait quelques secours, le bataillon avait » continué sa marche, et il fallait le rejoindre. Le malade fut mis » à la hâte sur un cacolet où le soleil, d'une part, et les cahots, » de l'autre, ne tardèrent pas à épuiser ses forces : il mourut » ainsi après environ une heure de marche. » *Lettre de Constantine, sous la date du 4 novembre* 1846.

La mort de Loiseau fournit l'occasion d'une remarque importante, c'est l'action pernicieuse du transport en expédition, pendant les chaleurs, pour tous les malades en général, mais notamment pour ceux atteints d'affections qu'on peut rapporter à l'influence seule d'une haute température. Nous voulons parler

(1) Sortie de Daya le 10 juin, elle y rentra le 20.

(2) *Année* 1847, *N°* 17. Cette relation fait le sujet d'une lettre, la 6e qui a été publiée dans la même feuille, et toutes remarquables par les observations qu'elles contiennent, non moins que par le pittoresque de leur exposition. L'auteur, jusqu'à ce jour, a gardé l'anonyme, et c'est la seule chose que laisse à désirer son attachante correspondance.

ici des différentes nuances de la maladie autrefois connue sous le nom de fièvre rémittente bilieuse des climats chauds. M. le docteur Dautcourt, qui les observait sur les hauts plateaux de la province d'Oran, en 1842, écrivait à la même époque : « Ces maladies, en expédition, sont presque toujours mor-» telles, comme nous en faisons chaque jour l'expérience. » Ainsi, quand, sous la tente, nous sommes parvenus à les » maîtriser, s'il faut nous remettre en route, de suite nous » voyons reparaître tout le cortége des symptômes qui les cons-» tituent, mais notamment les symptômes cérébraux. » Plus loin, le même médecin dit encore, parlant du bon résultat de sa médication : « Mais, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, s'il » fallait changer de camp, sous l'influence des rayons solaires » et du cacolet, les symptômes revenaient, et le malade succom-» bait alors à une véritable congestion cérébrale. » *Lettre de Mascara, sous la date du* 11 *décembre* 1842.

Le 9 juillet de la même année, 1846, un bataillon du 22e, le deuxième, en garnison à Alger, reçoit l'ordre de se porter dans le petit Atlas, pour y travailler à la route de Sour-el-Ghozlan, aujourd'hui Aumale (1). Ce bataillon était fort de 6 à 700 hommes. Le lendemain, 10, il va bivouaquer sur les bords de l'Arrach, au point connu sous le nom de Gué de Constantine. Le 11, vers les quatre heures du matin, il continue sa marche sur le marabout de Sidi-Ibrahim, lieu de sa destination. Il n'avait encore parcouru qu'un court trajet, que des bouffées de sirocco commencèrent à se faire sentir, avec une violence telle, qu'on pouvait déjà prévoir le désastre qui allait fondre sur la malheureuse troupe. Ici je cède la parole à l'un des trois officiers de santé qui marchaient avec le bataillon, l'aide-major chargé du service de l'ambulance, M. le docteur Gerrier.

« Pendant une heure à peu près, dit cet officier de santé, » nous ressentîmes, en marchant, cette chaude haleine qu'on » respire à la bouche d'un four. Cependant, personne encore ne » restait en arrière, grâce, sans doute, à la précaution qu'on » avait prise de débarrasser les hommes de leurs sacs, qu'on » avait placés, depuis la veille, sur les mulets de la colonne. » Arrivés à l'Arba, où nous comptions bivouaquer, l'avant-» garde, continuant sa marche, s'engage dans un sentier es-» carpé, à pente rude, sur les flancs des hautes montagnes » qui bordent cette partie de la plaine. Il était alors huit heures. » Dès les premiers pas, des hommes, croyant que nous allions » bientôt bivouaquer, commencent à se coucher dans les buis-» sons. Malgré tout le zèle de M. Favier, sous-aide de l'ambu-» lance, et le concours empressé de mon collègue du 22e, M. Tes-» nière, je ne pouvais visiter cette masse d'hommes qui, des » deux côtés du sentier, se précipitaient les uns sur les autres,

(1) Sour-el-Ghozlan, *le Château des Gazelles* (parce que les gazelles s'y réfugiaient, en grand nombre, pendant les chaleurs de l'été), est l'ancienne *Auzia*, dont il reste encore aujourd'hui des ruines considérables.

» pour trouver un peu d'ombre. Ceux que nous appelions, ré-
» pondaient qu'ils n'étaient que fatigués, et qu'ils rejoindraient
» au bivouac. Le convoi marchant toujours, l'ambulance suivait
» aveuglément. Nous laissâmes ainsi derrière nous, en moins
» d'une heure et demie, les deux tiers du bataillon. Plus nous
» avancions, plus le nombre des retardataires augmentait. Aux
» tourmens d'une chaleur excessive, vinrent bientôt s'ajouter
» la soif et la faim (1).... Toujours dans l'espoir de rencontrer
» quelque source, nos malheureux soldats, sourds à nos obser-
» vations, et n'obéissant qu'à un besoin impérieux, s'enfon-
» çaient, sans cesse, dans les profonds ravins qui nous bor-
» daient, en laissant ainsi s'éloigner la colonne, qui continuait
» sa marche. Celle-ci, pendant trois mortelles heures, ne fut
» interrompue que par des poses rares et fort courtes.

» Il pouvait être dix heures lorsque nous arrivâmes sur un
» petit plateau où nous fîmes halte, pour attendre les retarda-
» taires. Au pied de ce plateau, à une distance de quatre à cinq
» cents pas, sourdent quelques sources, peu abondantes, où
» tout le monde se porta, à l'exception des hommes qui étaient
» déjà malades ou qui, seulement, manquaient de forces pour
» suivre cet exemple. Ceux-ci, heureusement, furent secourus
» par des camarades qui allaient leur chercher de l'eau aux
» sources On en vit plusieurs se dévouer ainsi, quoique souf-
» frant eux-mêmes, au soulagement des malades dont le nom-
» bre s'accroissait au fur et à mesure que les hommes attei-
» gnaient le plateau, exténués de fatigue et de soif. Il en tom-
» bait, de tous côtés, pour ne plus se relever, de telle sorte
» qu'en quelques instans, nos secours devinrent tout-à-fait
» insuffisans. Outre les malades qui étaient sous nos yeux, nous
» avions encore tous ceux qui n'avaient pu arriver jusqu'au
» plateau, et qui se trouvaient échelonnés sur un trajet de plus
» de deux lieues.

» La chaleur, alors, était étouffante, sans le moindre souffle
» de vent. Il n'en fallait pas moins nous remettre en route. Par
» suite de l'escarpement des chemins, beaucoup de nos mulets
» étaient restés en arrière, ce qui nous privait, pour nos ma-
» lades, d'autant de moyens de transport. Nous avions repris
» notre marche depuis une demi-heure, lorsque notre tête de
» colonne, qui ne se composait guère que d'une trentaine
» d'hommes, s'arrêta, enfin, pour bivouaquer. Retardée, dans
» sa marche, par les malades qu'elle avait relevés, chemin fai-
» sant, l'ambulance n'arriva sur ce point que plus d'une heure
» après. Il était alors onze heures et demie environ. Après avoir
» déposé nos malades, et pris, avec M. Favier, des dispositions
» pour les soins à leur donner, je me reportais immédiatement
» en arrière, avec M. le commandant de la colonne, pour aller
» à la recherche des malheureux qui n'avaient pu suivre. Nous
» emmenions, avec nous, cinquante mulets, avec quelques
» bidons d'eau que nous étions parvenus à nous procurer ; de-

(1) Les vivres suivaient, mais de loin, les bêtes qui en étaient chargées avançant difficilement, à cause des accidens de terrain.

» puis long-tems, toute l'eau de nos tonneaux d'ambulance
» avait été distribuée, par le comptable, aux plus nécessiteux.
» Pendant plus de deux heures, nous ne fîmes que ramasser
» et charger des malades. Les mulets sur lesquels nous en met-
» tions, étaient aussitôt dirigés sur le camp, d'où ils nous étaient
» renvoyés à vide. Je ne pus rentrer au camp que vers les deux
» heures et demie de l'après-midi : alors nous avions huit morts,
» et nous en comptâmes, bientôt après, un neuvième. »

L'auteur termine son rapport en faisant remarquer :

1° Que les accidens ne commencèrent à se montrer que vers les neuf heures et demie du matin, et que les militaires qui y succombèrent, étaient tous morts avant midi ;

2° Que six hommes expirèrent en arrivant au bivouac, et que l'un d'eux, voltigeur, était de ceux qui, sur le plateau dont il a été question, s'étaient dévoués au soulagement de leurs camarades, en allant leur chercher de l'eau ;

3° Que les trois autres furent trouvés morts en arrière de la colonne, l'un sur la route, et les deux autres, dans de profonds ravins, où les avait sans doute conduits l'espoir de trouver de l'eau ;

4° Que les principaux symptômes observés furent des vomissemens de matières visqueuses et filantes, avec défécation involontaire, prostration complète des forces, énorme congestion de la face, augmentation du volume de la langue, respiration à peine sensible, râle trachéal, pouls filiforme coïncidant avec des battemens tumultueux du cœur, contraction ou dilatation de la pupille ;

5° Que les moyens employés furent la saignée d'abord, puis les frictions sur les membres et la stimulation des narines, avec l'ammoniaque et l'acide acétique (1) ;

6° Que la saignée fut généralement utile, et que, chez trois hommes, l'ouverture de la veine fut suivie d'un jet volumineux (2) ;

7° Que les malades qui avaient conservé leurs facultés sensoriales, se sont tous rétablis après l'injection de quelques gouttes de liquide, aidée d'un peu de repos ;

8° Que, sans exception, tous ceux qui avaient complètement perdu connaissance, moururent ;

9° Que les hommes qui succombèrent, étaient tous vigou-

(1) Le manque d'eau ne permit pas de recourir à un moyen si utile en pareil cas, les affusions d'eau sur la tête.

(2) Il en est toujours de même lorsqu'on ne recourt pas trop tard à ce moyen : seulement le jet n'est pas volumineux de suite ; il ne le devient que quelque tems après l'ouverture du vaisseau. Ainsi qu'on l'a vu précédemment, ce volume du jet sanguin et sa force de projection ont été observés par M. le docteur Lacger; il a cru remarquer aussi que le sang était tout à la fois plus chaud, plus liquide et plus coloré en rouge que dans l'état normal.

reusement constitués, et que six d'entre eux appartenaient à des compagnies d'élite ;

10° Que tous les cadavres passèrent par la rigidité cadavérique, et que telle y fut la rapidité de la putréfaction, qu'on fut obligé de s'en défaire peu après la mort des sujets ;

11° Que les mêmes causes qui frappèrent tant d'hommes, enlevèrent une quinzaine de bœufs (1), plus de quarante moutons et deux chiens (2), et que deux arabes qui accompagnaient

(1) A la même époque, il y avait au camp de l'Arba, où passa la colonne, un troupeau de huit cents bœufs : il en mourait de huit à douze par jour, et cette mortalité avait lieu surtout parmi les plus vigoureux. Le troupeau ne manquait ni de pâturages, ni d'eau, mais, exposé à toute l'ardeur du soleil pendant le jour, rien ne l'abritait non plus de la fraîcheur pendant la nuit.

(2) Plus que l'homme encore, le chien doit souffrir d'une haute température, et parce que rien ne le garantit de l'impression brûlante du sol, et parce que respirant à une moins grande élévation que l'homme, l'air qui pénètre dans ses poumons est, de plusieurs degrés, plus chaud que celui respiré par ce dernier. Aussi, dans nos expéditions d'été, n'est-il pas rare de voir des chiens s'arrêter et mourir. Dans le nombre des exemples que nous en pourrions produire, nous nous bornerons aux deux suivans.

Le 17 juillet 1839, des chiens, en assez grande quantité, partent d'Oran, à la suite d'une colonne qui se rendait à Mostaganem. Peu après le départ, et la colonne se trouvant alors dans des bas-fonds, la chaleur devient si forte, le sirocco soufflant, que tous les chiens, comme s'ils en fussent convenus, s'en retournèrent à Oran. Un seul fit exception. C'était une chienne de chasse, qui marcha jusqu'au bivouac, qu'on établit à la fontaine de Goudiel. Là était une mare d'eau où l'animal, n'en pouvant plus de chaleur et de soif, se précipite en arrivant : comme il voulait en sortir, il ne le put pas, tout son corps étant devenu emphysémateux, de la tête aux pieds. On vint à son secours, mais il expira en sortant de l'eau. Ceci se passait en même tems qu'une trentaine d'hommes gisaient sur le sol, frappés de congestion ; il en mourut trois, et très-rapidement. Ces détails sont de M. le docteur Volage, témoin oculaire, alors aide-major au 1er de ligne, dont un bataillon faisait partie de la colonne.

Dans les derniers jours de mai 1846, une colonne, sous les ordres de M. le général Yussuf, expéditionnait au sud de la province d'Alger ; elle traversait alors la plaine de sable qui s'étend de Korireuch (dans le Djebel-Amour), et Guelt-el-Settel (dans le Djebel-Sahari). La chaleur était très-forte et le sable brûlant. En s'avançant sur ce terrain, les chiens ne cessaient de pousser des cris de douleur ; ils sautaient plutôt qu'ils ne marchaient, pour éviter le contact trop prolongé du sable qui les brûlait. Presque tous s'arrêtaient au pied des rares touffes d'herbes qu'on rencontrait : ils y grattaient la terre pour faire des trous où ils mettaient le nez, dans l'espoir, sans doute, d'y trouver de la fraîcheur.... On en voyait qui tombaient peu

le troupeau, disparurent, ne pouvant plus résister à tant de fatigues (1);

12° Enfin, que la température prise sur le point où s'établit le bivouac, était, à l'ombre, de 42°, échelle centigrade, température qui, sans qu'il soit besoin de le dire, n'était plus celle à laquelle les troupes venaient d'être exposées. *Rapport de M. le docteur Gerrier, écrit du bivouac, à Béni-Moussa, le 11 juillet* 1846.

M. le Maréchal-Gouverneur ayant reçu, le même jour, une dépêche qui l'informait des accidens survenus au bataillon, des ordres furent aussitôt expédiés pour qu'il rentrât immédiatement. Ces ordres étant parvenus au bataillon dès le lendemain, 12, il put se mettre en marche le même jour. Le camp fut levé à quatre heures de l'après-midi. La température était alors supportable. Cependant, à peine avait-on fait une lieue que, déjà, les cacolets et les litières ne pouvaient plus suffire aux besoins. Les nouveaux malades étaient des hommes qui avaient plus ou moins souffert la veille. Il en mourut deux sur les litières qui les transportaient. Chez l'un d'eux, M. Gerrier compta, *bien distinctement*, après la dernière expiration, trois ou quatre pulsations à la radiale. Cet homme, qui succomba dans un profond *coma*, avait d'abord offert quelques désordres dans l'intelligence, avec œil hagard. C'était un alsacien de la plus vigoureuse constitution. Il avait été saigné deux fois, et la première saignée avait tellement amélioré son état, qu'un instant on l'avait crû sauvé.

M. le docteur Tesnière, cité dans le rapport ci-dessus, en a fait un de son côté, sur le même désastre; il y mentionne, comme ayant été les principaux phénomènes observés, les symptômes suivans :

« Une soif plus ou moins intense, un sentiment de malaise et
» de douleur à l'épigastre, des vertiges, un serrement des tem-

après, pour ne plus se relever. Il en mourut ainsi dix à douze. On en sauva quelques-uns, qui avaient été placés sur les mulets de charge. La plupart étaient des chiens du pays, chiens bédouins et lévriers du désert. Dans le nombre des derniers, en était un qui appartenait à M. le docteur Garnier, des zouaves, qui faisait partie de la colonne. Ces renseignemens sont de M. le docteur Martinot de Cordoux, témoin oculaire, chargé du service de l'ambulance.

(1) Sans contredit, l'arabe supporte mieux la chaleur que l'européen, mais, parfois pourtant, il en ressent aussi les pernicieux effets. On sait combien d'indigènes périssent dans leurs voyages à travers le désert, soit pour leur commerce, soit pour leur pélerinage à la Mecque. Ainsi, nous lisons, dans un ouvrage sur Tripoli, au sujet d'une caravane qui revenait de la Mecque:

« Il est arrivé hier quelques personnes, dans un tel état
» d'épuisement, qu'elles seraient mortes sur la route, si elles
» n'avaient pas été promptement secourues par les Maures. La
» veille, le manque d'eau et l'excessive chaleur avaient fait pé-
» rir quatre de leurs compagnons. » *Op. cit.*, t. 1er, p. 116.

» pes, des éblouissemens, des tintemens d'oreille, une accélé-
» ration de la circulation et de la respiration, des coliques, des
» déjections involontaires, une prostration des plus grandes. »
Rapport de M. le docteur Tesnière, chirurgien aide-major au 22e de ligne.

M. Favier, également cité dans le rapport de M. Gerrier, signale, dans une note sur l'état des cadavres :

1° La tuméfaction de toute la tête, mais des paupières et des lèvres particulièrement, tuméfaction qui était d'un rouge violacé ;

2° Un état semblable du cou, ainsi que de la langue, dont le volume avait doublé, et qui se trouvait comme étranglée par les dents, qui y étaient implantées ;

3° Sur plusieurs sujets, et sur diverses parties, mais notamment sur les membres inférieurs, des taches semblables à l'échymose, avec soulèvement et déchirure de l'épiderme sur les mêmes points ;

4° Chez un sujet, l'existence de cette dernière lésion portée à un tel point sur les pieds, qu'on eût dit que ces parties sortaient de l'eau bouillante ;

5° La dilatation de la poitrine et le météorique du ventre ;

6° Des mucosités abondantes qui engouaient les voies aériennes, et qui s'échappaient de la bouche par regorgement ;

7° Enfin, la rapidité de la putréfaction, qui fut telle chez les neuf cadavres de la journée du 11, que, de quatre à cinq heures de l'après-midi, on ne pouvait plus pénétrer sous la tente où on les avait déposés. *Note de M. Favier, sur le désastre du 11 juillet 1846.*

Je ne multiplierai pas davantage les exemples, observés à l'armée d'Afrique, d'accidens produits par la chaleur et les fatigues de la marche. Quant à leur nature ou cause prochaine, ce n'est pas ici le lieu d'en traiter ; nous en dirons autant des conditions de leur développement, ainsi que des moyens les plus propres à les prévenir et à les combattre.

Je clos, enfin, cette longue digression, en rapportant le récit que fait, de ses propres sensations, un médecin, alors en expédition, sous l'influence des circonstances d'où surgissent, de coutume, des accidents de congestion parmi les troupes. Ceci se passait à la fin de 1846, dans la partie de la province d'Oran qui confine au désert.

« Notre petite armée, dit l'auteur, fut assaillie, dans le désert, par
» un sirocco qui dura trois jours. J'aimerais mieux être condamné
» à vivre dans les étuves humides des Arabes, ou à chauffer
» perpétuellement les fourneaux des bateaux à vapeur, que
» d'être astreint à passer mes jours dans cet air aride, lourd et
» énervant. Notre respiration était saccadée et sonore, et la
» poitrine, oppressée, faisait de pénibles efforts pour aspirer un
» air démesurément dilaté, et dont il eût fallu un large volume
» pour suffire à une hématose complète. Une barre pesait sur
» notre front ; nous avions des éblouissements, et nous enten-
» dions comme d'étranges rumeurs bruire à nos oreilles ; une
» énergique constriction nous serrait la gorge, et une sorte de

» cauchemar pesait sur notre épigastre ; les lèvres et les narines,
» crevassées par la poussière ardente, que fouettait le vent du
» désert, étaient douloureuses et arides. Nos jambes tremblaient,
» et, de temps à autre, nous sentions des bouffées de chaleur à
» la figure, suivies quelquefois de vagues frissons, et d'un sur-
» croît de défaillance voisin de la syncope. Nous étions dans un
» état de demi-asphyxie et de congestion cérébrale, le visage
» injecté, les lèvres cyanosées. Le pouls était fort et rebondis-
» sant, ou bien, au contraire, faible et irrégulier, quelquefois
» plein, souple et lent, selon les diverses combinaisons des élé-
» mens de la maladie, selon le mode de réaction de l'économie.
» Notre intelligence était obtuse, nos sens paresseux et peu sûrs ;
» le mouvement nous répugnait, l'anxiété et l'agitation nous
» portaient à nous retourner en tous sens. On étouffait sous la
» tente ; en plein air, la rafale brûlante nous suffoquait. On ne
» pouvait se tenir debout, et on redoutait de se coucher à cause
» de la plus grande élévation de température des couches infé-
» reuses de l'atmosphère, chauffées par le sable. La sueur
» coulait à flots ; on buvait outre mesure, mais la soif était
» insatiable, et quand l'estomac était distendu, la dyspnée
» augmentait, ainsi que le malaise général et l'anxiété épisgas-
» trique. Le sol était si chaud, qu'on ne pouvait y tenir la main
» appliquée. Les chiens, inquiets, haletants, respiraient avec
» grand bruit, et changeaient de place à chaque instant, comme
» s'ils eussent marché sur un plaque chauffée au feu. Un grand
» nombre de ces animaux périrent. Si l'eau avait manqué, c'en
» était fait de la colonne, et ceux qui, après nous, auraient foulé
» le sable du désert, eussent pu dire à la morne solitude : *Rends-
» nous nos Légions !* » Lettre médicale sur l'Afrique, dans la
Gazette médicale de Paris, déjà citée.

IIIe Année de la CXVIIe olympiade, 310 ans avant J.-C.

En la IIIe année de la CXVIIe olympiade, 310 ans avant J.-C.,
les Carthaginois, toujours sous la conduite d'Amilcar, conti-
nuaient leurs progrès en Sicile, et ils étaient arrivés à ce point,
qu'Agathocle, après avoir été battu sur presque tous les points
de l'île, se trouvait acculé jusques dans les murs de Syracuse.
Ce fut alors qu'il conçut le hardi projet d'abandonner la Sicile,
pour reporter la guerre sur le territoire même de Carthage, qui
fut bientôt envahi (1). Carthage, qui ne pouvait s'attendre à une

(1) L'idée, comme l'exécution, de reporter le théâtre de la
guerre de la patrie du vaincu dans celle du vainqueur, n'appar-
tient donc pas à Annibal, comme on pourrait l'inférer de ces pa-
roles d'un poète :

« Annibal l'a prédit, croyons-en ce grand homme,
« Jamais on ne vaincra les Romains que dans Rome.

Aussi, dans une allocution d'Agathocle à ses troupes, pour les
entraîner à Carthage, le voyons-nous leur présenter cette entre-
prise comme à la fois glorieuse et nouvelle; il leur disait,

pareille invasion ; — Carthage qui, au contraire, maîtresse de presque toute la Sicile, se croyait à l'apogée de sa puissance et de sa gloire ; — Carthage, disons-nous, tombe aussitôt dans la plus profonde consternation. Un revirement de fortune si subit, dans ces tems de superstition, ne pouvait paraître naturel. Aussi Carthage s'en prend aux Dieux, ou, pour mieux dire, elle s'en prend à elle-même de la calamité qui la frappe ; — elle s'accuse d'avoir offensé les Dieux, Hercule et Saturne particulièrement.

Hercule était le Dieu protecteur de Tyr, dont Carthage était une colonie. Celle-ci, dans les premiers tems de sa fondation, envoyait annuellement à Tyr, pour Hercule, le dixième de ses revenus, mais ce tribut, avec le tems, s'était converti en dons insignifians. Les nations sont comme l'homme : dans la prospérité, elles oublient les Dieux. Mais les offenses de Carthage envers Hercule disparaissaient, en quelque sorte, en regard de celles dont elle s'accusait coupable envers Saturne.

Les offrandes en usage pour ce Dieu, étaient, comme on sait, les sacrifices humains. On lui offrait, dans les premiers tems de la République, les enfans des plus illustres familles ; depuis, on s'était borné à lui en sacrifier qu'on achetait et élevait en secret, pour les substituer aux premiers. Cette fraude, soupçonnée par les magistrats, fut bientôt constatée par leurs soins. La superstition s'empare alors des esprits, et deux cents enfans, choisis parmi les plus puissantes familles, sont sacrifiés dans une solennité publique. Diodore, de qui nous tenons ces détails, ajoute : « De plus, quelques habitans, accusés » d'avoir éludé la loi, offrirent volontairement leurs enfans, » pour être immolés, et le nombre de ces victimes ne se trouva » pas au-dessous de trois cents (*Op. cit.*, *lib.* XX, *sect.* 14). »

Ire Année de la CXVIIIe olympiade, 308 ans avant J.-C.

En la 1re année de la CXVIIIe olympiade, 308 ans avant J.-C., Ophellas, tyran de Cyrène, vint joindre Agathocle dans la province d'Afrique, à la tête d'une armée considérable (1). C'était

entr'autres choses, que la gloire d'une pareille expédition grandirait d'âge en âge, et triompherait du temps ; qu'on citerait les Syracusains comme les seuls, entre tous les peuples, qui eussent porté, chez l'ennemi, la guerre qu'ils ne pouvaient soutenir chez eux ; qui, vaincus, eussent poursuivi leurs vainqueurs, et assiégé qui les assiégaient *(et obsessores urbis suæ obsederint)*. Justin, qui rapporte cette allocution, nous apprend qu'Agathocle était dans la 7e année de son règne, lorsqu'il passa en Afrique (*lib.* XXII, *cap.* V).

(1) Elle se composait de plus de 10,000 hommes de pied, de 600 chevaux et de 100 chars de guerre, montés par plus de 300 hommes, tant conducteurs que combattans. Sa suite était presque aussi considérable : elle s'élevait à près de 10,000 individus, tant femmes et enfans de soldats, que gens chargés de conduire les bagages. Cette armée, comme le remarque Diodore,

par suite d'un traité qui avait été conclu entre ces deux chefs, et d'après lequel ils devaient se partager leurs conquêtes. L'armée d'Ophellas ne mit pas moins de deux mois pour se rendre de Cyrène sur le territoire de Carthage. Dans ce trajet, elle eut à traverser des contrées désertes et sans eau, où elle faillit périr tout entière, par le manque de subsistances; elle eut aussi à lutter contre les attaques des animaux venimeux, qui se trouvent dans les mêmes contrées. Mais laissons parler Diodore sur ce trajet de l'armée cyrénéenne.

« Poursuivant sa route, dit Diodore, l'armée d'Ophellas entra dans un désert infesté d'animaux dangereux, où elle eut » beaucoup à souffrir, non-seulement du manque d'eau, mais » encore de la disette des subsistances ordinaires, et faillit se » perdre entièrement. Des reptiles venimeux se trouvent surtout dans les environs des Syrtes, et, comme la morsure du » plus grand nombre est mortelle, les hommes qui en furent » atteints, éprouvèrent les plus graves accidens, n'ayant ni » médecins ni amis qui pussent venir à leur secours. En effet, » quelques-uns de ces serpens étant d'une couleur peu différente » de celle du sol même, cette ressemblance empêchait qu'on ne » pût les distinguer (1), et les voyageurs se trouvaient, en les

était plutôt une colonie qu'une armée; elle témoignait, par sa composition, des desseins de son chef. Agathocle, qui s'en inquiète, asssemble son armée; il lui expose qu'Ophellas, venu, en apparence, pour faire cause commune avec lui, songe à le trahir. Cette pensée de trahison enflamme les troupes d'Agathocle; elles prennent aussitôt les armes, et tombent, à l'improviste, sur l'armée cyrénéenne. Ophellas, qui ne pouvait s'attendre à une pareille agression, ne s'en défend pas moins, et il périt les armes à la main, soutenant ainsi la haute renommée qu'il s'était acquise à la suite du héros macédonien, qu'il avait accompagné dans toutes ses expéditions.

L'assassinat d'Ophellas n'est pas la seule tache qui souille la mémoire d'Agathocle : un an après, jour pour jour, désespérant du salut de son armée, récemment battue par les Carthaginois, il s'enfuit de la Libye pour se retirer en Sicile, abandonnant au courroux de son armée, ses deux fils, Archagathus et Héraclide; ils en furent massacrés. Je passe sous silence d'autres traits qui ne ternissent pas moins le déclin d'une vie si glorieuse à son aurore.

(1) Il est question ici de la vipère cornue, encore connue sous le nom de céraste, *coluber cerastes*, Linn., qui est très-répandue dans les environs des Syrtes et dans tout le Sahara. Elle a été vue, plusieurs fois, dans le cours des expéditions qui, dans ces derniers temps, ont été poussées vers le sud. Sa morsure, encore sans exemple parmi nos troupes, est souvent mortelle. Parmi les habitans de l'intérieur, qui fréquentent les villes du littoral, bon nombre en portent des traces. L'année dernière, 1846, une pie-grièche, qui fut piquée avec une dent arrachée à un céraste depuis deux jours, ne survécut à cette piqûre qu'une demi-minute environ. Cette expérience est due à M. le

» foulant aux pieds, exposés à des blessures mortelles (1). »

Diodore, en nous apprenant que l'armée d'Ophellas manqua de subsistances, ne dit rien d'une circonstance dont parle Théophraste, à savoir qu'alors elle se nourrit, pendant plusieurs jours, du fruit du *Lotus*. Vel eo fructu diebus pluribus pastum commeatuum defectu accepimus. *Théophraste.*

Mais quel était donc le végétal que les anciens connaissaient sous le nom de *Lotus ?* Quel était donc le Lotus libyen (2)? Des voyageurs, des naturalistes même, tel que Desfontaines, ont cru le retrouver dans un *Zizyphus* qu'ils ont spécifié, pour cette raison, sous le nom de *Zizyphus lotus* (3). Mais le fruit de ce *Zizyphus* n'a rien de nutritif : c'est un noyau seulement recouvert d'une pellicule charnue, encore cette pellicule est-elle dépourvue de tout suc. Sans nul doute, pareil fruit ne saurait être d'aucune ressource alimentaire. Il faut donc chercher, dans un autre végétal que le Zizyphus dont nous parlons, celui dont le fruit servit, pendant plusieurs jours, sinon à nourrir, du moins à calmer la faim de l'armée d'Ophellas Mais si le *Zizyphus lotus*, comme tout porte à le croire, n'est pas le *Lotus* des anciens, il a pu, pourtant, être de quelque utilité à l'armée d'Ophellas, ainsi qu'il l'est parfois à nos troupes, non par son fruit, mais par les nombreux escargots dont il se couvre, et qui sont très-recherchés du soldat en expédition. Quant à leur préparation, elle est à la fois simple et prompte : on met le feu à l'arbuste qui les porte, et ils tombent tout rôtis. Ces escargots sont des hélices dont les espèces varient selon les localités.

Les circonstances fâcheuses dans lesquelles s'est trouvé Ophellas, dans son trajet de Cyrène à Carthage, par suite du manque

docteur Panier, qui la fit en expédition, dans les contrées sablonneuses du sud de la province d'Alger.

(1) Les historiens anciens ont exagéré le nombre, comme le danger, des animaux venimeux du nord de l'Afrique, et les voyageurs ont reproduit, sans examen, toutes ces exagérations. Nous aurons, bientôt, occasion de revenir sur ce sujet.

(2) Sur le trajet qui a été parcouru par Ophellas, existe une plante dont le fruit est très-agréable au goût, et auquel on pourrait rapporter ce que les Anciens ont dit de celui du *Lotus*. C'est l'opinion de M. le consul Pélissier, qui, tout récemment, a goûté de ce fruit, dans l'île de Gerba (l'ancienne *Lotophagitis*), où la plante qui le fournit, est assez multipliée. Cette plante, qui est encore à déterminer, est connue des Indigènes sous le nom de *Darmouss;* ils en mangent non-seulement le fruit, mais encore la tige et les feuilles. Elle se rencontre sur toute la lisière nord du Sahara, depuis l'Océan jusqu'aux frontières de l'Égypte. Nous y reviendrons plus loin.

(3) Il ne faut pas confondre le Lotus libyen avec celui des anciens Égyptiens, le *nymphæa lotos* de Linnée, *nelumbium speciosum*, Wild., que nous retrouvons, si fréquemment, sur leurs monumens, comme sur leurs papyrus. Autrefois très-multiplié sur les bords du Nil, ce Lotus ne se voit plus aujourd'hui que sur ceux de l'Euphrate.

de subsistances, nous engagent à indiquer sommairement les produits naturels qui, en pareille occurrence, pourraient être utilisés par des troupes. Disons de suite, avant d'aller plus loin, qu'il s'en faut qu'on rencontre ordinairement plusieurs de ces produits dans la même localité.

RÈGNE VÉGÉTAL.

La **truffe blanche**, le *terfez* des Indigènes, *tuber algeriensis*, montag.

Habitat. Dans tout le nord de l'Afrique, depuis la côte jusqu'à une profondeur indéterminée dans le sud, où elle est plus multipliée que sur le littoral. Elle se plaît dans les contrées sablonneuses et découvertes. Les terrains où elle se rencontre, sont ordinairement sillonnés par le boutoir des sangliers, qui en sont très-friands Son siége est indiqué à la surface du sol par un soulèvement crevassé, qui sert à la faire reconnaître. Nos troupes l'ont aperçue bien souvent dans leurs expéditions, mais surtout dans celles dirigées vers le sud, où se trouve plus particulièrement la nature de terrain qui lui convient. On nous signalait, en 1844, sous le rapport de la quantité et du volume, celle qu'une colonne, se portant de Constantine sur M'gaous (*au sud des Ouled-Sultan*), rencontra à trois journées de marche du premier de ces points,

Usages. Les Indigènes en mangent, et tous en font grand cas, surtout de celle de l'intérieur. C'est, sans aucun doute, le produit naturel qui, dans le nord de l'Afrique, offrirait le plus de ressources à un corps de troupe qui viendrait à manquer de vivres. J'en ai mangé, pour la première fois, en 1835, à Bône, où les spahis de la garnison s'en régalaient tous les jours; ils les apprêtaient à la sauce blanche. En 1842, dans la province d'Oran, quelques militaires du 13e léger, qui en avaient mangé outre mesure, éprouvèrent des coliques, mais ces militaires souffraient alors de la faim, et sans doute que tout autre aliment, pris dans la même circonstance, et de la même manière, eût amené un résulat semblable. Ceci se passait dans la tribu des Sdasmas, à une journée de marche de Médroussa, en arrière du marabout de Sidi-Mohamed.

Bon nombre de voyageurs, arabes et autres, ont parlé de la truffe blanche d'Afrique; je me bornerai à rapporter ici ce qu'en disent Edrisi, écrivain du XIIe siècle, et Léon l'Africain, qui écrivait au commencement du XVIe.

« Ceci, dit le dernier, parlant de la truffe blanche; ceci se peut
» plus proprement appeler racine que fruit, car il croît en
» l'arène aux lieux chaleureux, semblable à la truffe et plus
» gros, ayant l'écorce blanche, et connaît-on là où il est à la
» terre, qui est un peu enlevée et crevassée. Il s'en trouve de
» la grosseur d'une noix, et d'une orange aussi. Selon l'opinion

» des médecins, qui l'appellent *camha*, il a la propriété de ra-
» fraîchir.

» Les déserts de Numidie en produisent en grande abondance,
» de quoi les Arabes mangent autant volontiers comme si c'était
» du sucre, et à bonne raison, car, à dire vrai, étant mis sur
» le brasier, puis nettoyé et remis dans un bouillon gras, c'est
» une viande très-singulière et délicate. Ils le mangent sembla-
» blement bouilli dedans l'eau ou du lait, et s'en trouve à foi-
» son en l'arène prochaine de la cité de Sela (1). » *Description de l'Afrique*, traduction de Temporal, t. II, p. 320. Réimprimé à Paris, en 1830.

« Divers voyageurs, dit Edrisi, voyageurs dignes de foi, qui ont
» parcouru le Soudan, rapportent que, dans le territoire d'Auda-
» ghocht, on trouve, près des eaux stagnantes, des truffes
» dont le poids s'élève jusqu'à trois livres et au-delà (2). On en
» apporte, en abondance, à Audaghocht, où on les fait cuire
» avec de la chair de chameau, ce qui compose, dit-on, un ex-
« cellent mets. » *Géographie de l'Afrique.*

La connaissance du produit dont nous parlons, paraît remonter à une haute antiquité; elle remonte au moins à l'époque de la domination romaine, témoin ces paroles de Juvénal, qui déposent en même tems du prix qu'on y attachait :

. . . Tibi habe frumentum, Alledius inquit,
O Libye; disjunge boves, dùm tubera mittas.
SAT. V.

Plusieurs espèces de **champignon**, *fungus*, Linn.

Habitat. Varie selon les espèces, depuis la côte jusques dans l'intérieur,

Usages. Les Indigènes en usent comme les Européens ; ils en récoltent l'été pour l'hiver, en les faisant sécher. Dans la province d'Oran, il y a deux à trois ans, une espèce, de petite taille, a été trouvée assez multipliée, pour que presque tout un corps de troupe ait pu s'en régaler.

Le **lichen comestible,** *lichen esculentus*, Pall., *parmelia esculenta*, Spreng. ; *lecanora esculenta*, Dur. ; connu, des Indigènes, sous le nom d'*Excrémens de la terre.*

Habitat. Le Sahara, d'où il s'avance, plus ou moins, dans le nord, avec les plages sablonneuses qui le produisent. Ce lichen jonche le sol, où il forme, çà et là, des amas assez considéra-

(1) Marmol, qui parle aussi de la truffe blanche, n'a fait que reprodnire, à peu près mot pour mot, ce qu'en a dit Léon l'Africain. *Vid.* Afrique de Marmol, *Op. cit.*, t. III, p. 3.

(2) Il se pourrait que cette truffe ne fût pas la même que celle qui existe dans des contrées plus septentrionales.

bles. C'est ainsi qu'on le rencontre chez les Beni-M'zab, d'où il m'a été rapporté par un habitant de ces contrées, en 1835, mais par hasard : il se trouvait dans du sable que j'avais demandé. Il a été vu, en grande quantité, au printems de l'année dernière, par les troupes qui expéditionnaient entre le Djebel-Da?i et le Djebel-Sahari, où M. le docteur Panier en a recueilli de nombreux échantillons.

Usages. On sait l'emploi qu'on en fait dans le grand désert de Tartarie, ainsi que dans les Steppes de la Perse et de la Crimée. Dans le Sahara, on en confectionne une farine qui donne un pain remarquable par sa blancheur. C'est une grande ressource pour les pauvres gens de cette partie de l'Afrique, où tous les animaux en sont très-friands, notamment le chameau, le mouton et la gazelle. Un officier de santé, M. Raymond, qui faisait partie de l'expédition dont nous venons de parler, a fait manger à son cheval du *lichen esculentus :* l'animal paraissait le trouver de son goût. Le même officier de santé, étant encore sur les lieux, en a préparé une gelée dont il mangea plusieurs fois, la trouvant agréable. Cette gelée, du reste, doit être fort semblable à celle du lichen d'Islande, moins l'amertume de cette dernière.

Le dattier, *phœnix dactilifera*, Linn.

Habitat. Les contrées sablonneuses de l'intérieur, entre le Tell et le Sahara.

Usages. Les jeunes feuilles, connues des botanistes sous le nom de bourgeon, qu'on mange en salade ou bouillies. Quelle que soit la préparation qu'on leur fasse subir, c'est un mets délicat. Malheureusement, pour se le procurer, il faut sacrifier l'arbre : il meurt peu après l'ablation du bourgeon. Cette partie du dattier est connue, depuis un tems immémorial, en Égypte, en Perse et ailleurs. Dioscoride en parle sous le nom de *cœur de palmier*, expression qui en indique assez bien la nature ; Xénophon, Nicander, Théophraste, Galien, Pline et quelques autres la désignent sous le nom de *cerveau de palmier*, sans doute parce qu'elle est fournie par la tête ou partie supérieure de l'arbre. Voici, à cet égard, les paroles de Pline, parlant des palmiers : *Dulcis medulla earum in cacumine, quod cerebrum appellant.* Les habitans des Antilles donnent, à cette même partie, le nom de chou. Le *chou palmiste,* dont on fait si grand cas aux Antilles, est le bourgeon de l'*areca oleracea.*

Les fleurs mâles du dattier, lorsqu'elles sont encore tendres, ne sont pas moins recherchées que les jeunes feuilles. On les mange seules, ou avec du suc de citron, et elles passent pour aphrodisiaques, selon Desfontaines, sans doute à cause de leur odeur spermatique.

La moëlle des jeunes dattiers est également comestible. « Cette moëlle, de couleur blanchâtre, dit Desfontaines, est » nourrissante et d'un goût sucré. » *Flore atlantique.*

Le **palmier nain, palmier éventail,** *chamœrops humilis*, Linn.

Habitat. Sur tout le littoral, ne s'avançant qu'à peu d'élévation au-dessus du niveau de la mer.

Usages. Le bourgeon, comme dans le dattier. Les Indigènes en font une grande consommation. On en use à l'instar de celui du dattier. Au printems, on en voit toujours beaucoup sur les marchés des villes du littoral.

Plusieurs espèces d'**arum.**

Habitat. Selon les espèces, depuis la côte jusques dans l'intérieur.

Usages. On en mange la racine. Celle de l'*arum colocassium* paraît être la racine qui fut d'un si grand secours à César lorsqu'il faisait le siège de Dyrrachium, en Albanie, aujourd'hui Durazzo. « Ils eurent encore une ressource (*les soldats de César*) » dans une certaine racine nommée *chara,* que ceux qui avaient » servi en Sardaigne, avec Valérius, avaient découverte ; ils la » détrempaient dans du lait, et en faisaient une espèce de pain » qui survenait à leurs besoins, et il y en avait en abondance » dans le pays. Lorsque les soldats de Pompée les insultaient » sur leur disette, ils leur jetaient de ces pains, pour leur faire » perdre l'espérance de les avoir par la famine. » *Les Commentaires de César.*

Selon Desfontaines, les Arabes lui font perdre son âcreté en l'exposant au soleil, et ils en préparent une farine qu'ils mangent après l'avoir exposée, à plusieurs reprises, à la vapeur de l'eau bouillante, comme le couscoussou (*Op. cit.*)

Le **stippa barbata,** Desfont. ; le *dryne* des Arabes.

Habitat. Le Sahara et les contrées sablonneuses de l'intérieur, s'avance, dans l'ouest, vers le littoral.

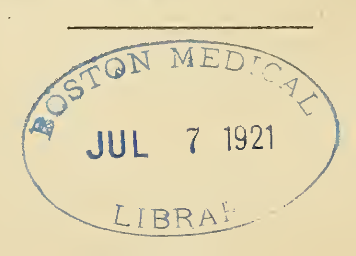
Usages. Les habitants de l'intérieur, les Béni-M'zab entr'autres, font du pain avec sa semence mise en poudre. Toute la plante est un bon fourrage pour les bestiaux, notamment pour le chameau, qui paraît le rechercher.

L'**asperge blanche,** *asparagus albus,* Linn.

Habitat. Les plaines du littoral, telle que la Mitidja, dans les environs d'Alger, etc.

L'asperge blanche d'Afrique a été mentionnée par le célèbre Apulée, auteur africain.

Usages. Ceux de l'asperge cultivée ; l'asperge blanche n'en diffère que par un volume moindre et un peu d'amertume, qui ne la rend pas moins précieuse.



Les **aulx rose** et **triangulaire**, *allium roseum* et *triquetum*, Linn.

Habitat. Sur le littoral et dans tout le Tell.
Usages. Tous deux, le dernier surtout, sont employés par le soldat en expédition ou dans les camps.

L'**oseille sauvage**, *rumex acetosa*, Linn.

Habitat. Sur le littoral et dans tout le Tell.
Usages. Ceux de l'oseille cultivée. C'est une grande ressource dour le soldat en expédition ou dans les camps.

Le **phellipæa lutea**, Linn.; le *danoun* des Arabes.

Habitat. Les contrées sablonneuses de l'intérieur, où il est très-multiplié, offrant ainsi, par ses belles fleurs, un aspect agréable au voyageur.
Usages. Les Indigènes en mangent la racine, qui acquiert des dimensions considérables. On la mange crue ou cuite, et, dans ce dernier cas, avec le couscoussou. Les Indigènes en préconisent la farine dans la diarrhée.

L'**arbousier**, *arbutus unedo*, Linn.

Habitat. Sur le littoral, particulièrement dans les montagnes.
Usages. Tout le monde en connaît le fruit, qui est fort agréable au goût.

Les **pissenlits bulbeux** et **tubéreux**, *leontodon bulbosum* et *leontodon tuberosum*, Linn.

Habitat. Les plaines du littoral.
Usages. Tous deux entrent dans les préparations culinaires des Indigènes, et c'est une ressource qui est fort appréciée par les troupes en marche ou dans les camps.

L'**artichaut sauvage**, *cinara spinosissima*, Desf.

Habitat. Les plaines de l'intérieur, très-multiplié sur le territoire de Constantine.
Usages. Les Indigènes en usent beaucoup, cru ou cuit, et quelques Européens lui trouvent un goût plus agréable qu'au nôtre.

Un autre **artichaut sauvage**, l'**artichaut sans tige**, *cinara acaulis*, Linn.

Habitat. Les plages sablonneuses du littoral.
Usages. Les Indigènes en usent comme du précédent, auquel on le dit préférable pour les ragoûts.

L'**atractylis gummifera**, Linn. ; *carthamus gummiferus*, Lam ; l'*added* des Arabes.

Habitat. Le littoral et tout le Tell.

Usages. Les Indigènes en mangent la racine, qu'ils emploient aussi pour parfumer le linge, en la brûlant sur de la braise. Sa poudre carbonisée, mêlée avec de l'huile, sert aux femmes pour se teindre les sourcils en noir.

Je ne mentionne ici l'*atractylis gummifera* qu'à cause de l'emploi qu'en font les Arabes, car c'est une plante éminemment vénéneuse. Ainsi nous avons l'exemple récent de huit enfans qui, dans les environs d'Alger, ont été empoisonnés pour en avoir mangé; il en est mort deux, dont un vingt-quatre heures après l'ingestion de la plante. Cependant, lors de la retraite de Constantine, au mois de novembre 1836, nous avons vu des arabes en manger impunément. Mais il paraît que la plante n'est vénéneuse qu'au printems, alors que le suc laiteux qu'elle renferme, afflue en abondance. L'empoisonnement dont nous venons de parler, eut lieu au mois de janvier de cette année, 1847.

Les propriétés vénéneuses de l'*atractylis gummifera* étaient connues de Léon l'Africain, qui en parle en ces termes :

« Cette racine, dit ce voyageur, est amère, et a telle pro-
» priété, qu'un dragme de son eau distillée peut exterminer un
» homme en moins d'une heure, et cela est divulgué par toute
» l'Afrique, voir jusques entre les simples femmes. » *Op. cit.*, t. II, p. 322, art. *Added.*

Le **chrysanthemum coronarium**, Desf.

Habitat. Sur le littoral, notamment dans les plaines où se cultivent les céréales.

Usages Les Indigènes en mangent les jeunes pousses, crues ou cuites. C'est un mets qui n'offre rien de désagréable.

Plusieurs autres chrysantèmes, de la côte et de l'interieur, sont encore utilisés par les Arabes.

La **doucette** ou **mâche**, la *poule-grasse* des Provençaux, encore connue sous les noms de *blanchette* et de *salade de chanoines*, *valerianella olitaria.*

Habitat. Les champs cultivés et les terres incultes, sur le littoral et dans l'intérieur.

Usages. Les Indigènes en mangent les feuilles sans aucune préparation.

La **fedie corne d'abondance**, *fedia cornu-copiæ*, Vahl.

Habitat. Sur le littoral et dans l'intérieur, où elle est également multipliée.

Usages. Ceux de la précédente.

Le **fenouil**, en arabe *besbàs*, *anethum fœniculum*, Linn.

Habitat. Les plaines du littoral et de l'intérieur. Elle est très-multipliée sur la route de Dréhan à Constantine, et à tel point dans certaines localités, qu'on croirait qu'elle y est cultivée. C'est ainsi qu'elle se présente sur les bords du ruisseau d'Or, où un établissement s'est formé dans ces derniers tems.

Usages. Les Indigènes en mangent les jeunes tiges, et font une grande consommation des semences, que débitent, dans leurs boutiques, tous les marchands ou épiciers maures.

La **noix de terre** ou **terre-noix**, en arabe *talqouda* ou *tâcr'ouda*, *bunium bulbo-castanum*, Linn.

Habitat. Les montagnes de l'intérieur. Elle est très-multipliée dans les environs de Constantine, de Sétif, de Mascara, de Tlemcen, et dans les contrées désertes au sud de Médéah.

Usages. On en mange la racine crue ou bouillie. C'est un aliment qui n'est pas à dédaigner, et que nos soldats ont baptisé sous le nom de *pomme de terre bédouine.* C'était une des plantes qu'on voyait aux mains des Indigènes dans l'affreuse disette qui affligea Médéah et Milianah, en 1840. Selon le docteur Lacger, elle aurait été d'un grand secours à la garnison de Tlemcen, lors du blocus de cette place par Abd-el-Kader, de 1836 à 1837.

Les habitans de l'intérieur font grand cas de leur *talqouda* ou *tâcr'ouda,* auquel ils font subir diverses préparations. Ainsi, parfois, les Biskris le réduisent en poudre, après l'avoir fait sécher, et le mélangent ainsi avec de la farine.

Plusieurs espèces du genre **daucus**.

Habitat. Toutes les plaines, celles du l'intérieur, comme celles du littoral, sont fertiles en espèces de ce genre.

Usages. On en mange les jeunes pousses, ainsi que les jeunes racines.

Les pédoncules du *daucus visnaga*, Linn., sont des cure-dents naturels, et on s'en sert, comme tels, dans le midi de la France. Le principe aromatique qu'ils contiennent, en se dissolvant dans la salive, peut modifier avantageusement l'état de relâchement des gencives, qu'on observe, assez souvent, parmi les troupes qui ont séjourné, quelque tems, dans les camps de l'intérieur.

Les Indigènes connaissent, sous le nom de *zeroudeya*, le *daucus* cultivé.

La **roquette** ou **cresson sauvage**, le *canònigo* des Espagnols, *brassica eruca*, Linn., *eruca sativa*, Lam.

Habitat. Sur le littoral et dans l'intérieur, dans une foule de localités.

Usages. Tout le monde connaît l'usage qu'on en fait en salade, mais les Indigènes en usent sans aucune préparation.

Le **cresson alénois** ou **cresson des jardins**, le *nestoun* de Provence, *tlhaspi sativum*, Cand.

Habitat. Cette plante, qu'on rencontre dans diverses localités du littoral et de l'intérieur, est cultivée dans tous nos jardins militaires. Tout récemment, nous en avons vu de fort belles cultures dans ceux d'El-Arrouch, de Constantine et de Sétif.

Usages. Sont connus de tout le monde. Ses semences, désignées sous le nom de *harfe*, par les Indigènes, entrent dans plusieurs de leurs préparations culinaires. On en trouve chez tous les épiciers maures.

Le **cresson de fontaine** ou **cresson d'eau**, le *berro* des Espagnols, le *ghernoussech* des Arabes, *sisymbrium nasturtium*, Linn.

Habitat. Le bord des ruisseaux, sur le littoral et dans l'intérieur.

Usages. Les Indigènes en usent comme les Européens, mais sans aucune préparation. C'est une ressource très-appréciable pour les camps dans le voisinage desquels il se rencontre.

Plusieurs autres espèces de *sisymbrium*, qui peuvent servir aux mêmes usages, existent encore dans le nord de l'Afrique, la plupart dans les contrées méridionales ; les autres sont l'*amplexicaule*, Desf., et le *polyceratium*, Linn., qu'on rencontre sur les collines du littoral, et le *murale*, Desf., qui habite les sables du bord de la mer.

Toutes les **malvacées**, à quelque genre qu'elles appartiennent.

Habitat. Il est peu de localités sur la côte, comme dans l'intérieur, où ne croisse quelque malvacée. Ainsi, sur le littoral, se trouvent l'*athœa officinalis* et l'*athœa hirsuta ;* les *malva rotundifolia, sylvestris*, *parviflora*, *œgyptiaca*, *nicœnsis* et *hispanica ;* les *lavatera maritima*, *hispida*, *arborea*, *flava*, *thuringiaca* et *trimestris ;* le *malope malacoides* et le *sida abutilon.*

Usages. Même en tems ordinaires, les Indigènes mangent des malvacées, et c'est une de leurs plus grandes ressources dans les tems de disette. Ils connaissent la mauve commune sous le nom de *khobbeiza* ou *khoubbeiza ;* elle est plus connue, à Alger, sous celui de *medji*..

Le **pourpier**, en arabe *redjela*, *portulaca oleracea*, Linn.

Habitat. Sur le littoral et dans lé Tell, dans les lieux humides.

Usages. Les Indigènes en mangent, comme nous, les jeunes feuilles, crues ou bouillies, seules ou avec d'autres plantes.

La **darmouss** ou **daghmouss**, *nitraria tridentata*, Desf.

Habitat La lisière du désert, où elle s'avance jusqu'à une distance indéterminée. Elle a été rencontrée, pour la première fois, par Desfontaines, au sud des États de Tunis, *in arvis arenosis* (Desf).

Usages. On en mange le fruit, qui est des plus agréables au goût, circonstance qui a fait soupçonner à M. le consul Pélissier, ainsi que nous l'avons vu précédemment, que la *darmouss* ou *daghmouss* pourrait bien être le *lotus* des Anciens. Desfontaines ne dit rien de la comestibilité du fruit, dont il donne la description suivante :

Bacca rubra, mollis, ovata, pendula, monosperma; nucleus elongatus, triquetus, acutus, sulcatus, reticulatus, monospermus. *Flora atlantica.*

Les Indigènes connaissent encore, sous le nom de *darmouss* ou *daghmouss*, plusieurs autres plantes qui n'ont, entre elles, aucun rapport de genre ni de famille (1). La plus remarquable, au point de vue qui nous occupe, est la suivante, dont il a été omis de traiter en son lieu.

La **bucerosia munbyana**, Flore Algérienne, auctore Durieu.

Habitat. En Algérie, cette plante, qui s'avance tout-à-fait sur le littoral dans l'ouest, à Oran, par exemple (2), ne se rencontre, dans l'est, que par la latitude de Biskara. On la voit se rapprocher du littoral au fur et à mesure qu'elle s'avance dans l'ouest (3). Ceci, du reste, lui est commun avec tous les autres produits, végétaux et animaux, de l'Algérie, et tient à la configuration de la côte, qui, dans l'est, se prolonge davantage vers le nord que dans l'ouest.

La *bucerosia munbyana* paraît s'étendre fort avant dans le sud, d'après ce que nous dirons plus loin. Elle croît dans les lieux les plus arides, à côté de l'*alpha* (*stipa tenacissima*), dont l'abri semble lui être favorable, selon quelques Indigènes. Sa floraison a lieu en automne, aussitôt après les premières pluies (4).

(1) Voir ce que dit Cochelet, d'une plante qu'il désigne sous le nom de *darmousse*, plante qui doit être une euphorbe, et qu'il rencontra occupant de vastes plages, comme il côtoyait, de l'ouest à l'est, la frontière sud du Maroc. *Naufrage du brick français la* Sophie, *perdu*, *le* 30 *mai* 1819, *sur la côte occidentale d'Afrique*, *t.* 1[er], *p.* 193. Paris, 1821.

(2) MM. les botanistes Durieu et Munby l'ont rencontrée, à Oran, sur les rochers qui dominent la mer, sur celui de *Santa-Crux*, entr'autres.

(3) En marchant vers le sud, par le méridien d'Alger, on ne commence à la rencontrer que dans le pays des Ouled-Nayls.

(4) Aujourd'hui, 10 octobre, elle est en fleurs chez moi, à Alger.

Usages. C'est une des grandes ressources alimentaires des contrées qui la produisent. Le commandant supérieur de Biskara, M. de St-Germain, alors dans le Maaghan (1), d'où il nous adressa cette plante, nous écrivait en même tems :

« Les Ouled-Nayls s'en servent comme aliment ; ils mangent » toute la plante. Celle qui se trouve dans le pays du Maaghan, » croît au milieu des touffes d'*alpha*, plante très-commune dans » la même contrée. »

M. de St-Germain ajoutait :

« Outre la *darmouss*, les Ouled-Nayls mangent encore plu- » sieurs autres plantes particulières à leur pays. » Lettre écrite de l'Oued-Mahla, sous la date du 25 février 1847.

Les Touareg paraissent faire une grande consommation de la *bucerosia munbyana* (2), d'après un nègre qui séjourna chez eux comme esclave, et nous en dirons autant des habitans du Bournou et du Tombouctou, d'après d'autres nègres, originaires de ces contrées, qui assurent que la *darmouss* ou *daghmouss* dont nous parlons, y est très-répandue. L'un d'eux, à Alger, apercevant cette plante, n'eut rien de plus pressé que d'en casser un fragment, pour le porter à la bouche, ce qu'il fit avec l'expression d'une véritable sensualité. Cependant, hâtons-nous de le dire, la plante n'offre rien d'agréable au palais, et il faut être encore bien près de l'état de nature, pour apprécier une pareille alimentation. Ajoutons que la *bucerosia munbyana* est très-recherchée de tous les animaux herbivores.

Le **myrte**, en arabe *rihân*, *myrtus communis*, Linn.

Habitat. Depuis le littoral jusqu'à une assez grande élévation dans les montagnes.

Usages. Les Indigènes en mangent les baies, comme les habitans de l'Europe méridionale. Ces baies sont connues, en Algérie, sous le nom de *chelmoun*. Il s'en fait fait un commerce assez considérable sur les places publiques, à l'époque de leur maturité.

L'**azerotier**, *mespilus azarolus*.

Habitat. Les côteaux du littoral. Il est assez multiplié dans toute la province de Constantine, entre autres, dans les environs de Philippeville.

Usages. Le fruit n'en est pas moins recherché des Indigènes que des habitans de l'Europe méridionale. Aussi doit-on regretter que l'arbre qui le produit, ne soit pas plus répandu.

(1) Ou *Mehaguem*, selon la Carte de l'Algérie publiée, en 1846, par le *Dépôt de la guerre*.

(2) Voir, sur les Touareg, l'intéressant article que leur a consacré M. le colonel Daumas, dans son *Sahara algérien*.

Le **sorbier** domestique, *sorbus domesticus*, Linn.

Habitat. Les montagnes du littoral, où il est cultivé par les Indigènes.

Usages. Les Indigènes en prisent beaucoup le fruit, qui acquiert un volume plus considérable que dans nos contrées méridionales.

Le **prunus insititia**.

Habitat. Les montagnes du littoral, sur les bords des ruisseaux. Il est multiplié sur les cours d'eau qui traversent la route de Constantine à Sétif.

Usages. Le fruit, qui n'est bon qu'à calmer la soif, en appelant la salive à la bouche.

Le **prunus postata**.

Habitat. In Atlante, dit Desfontaines.

Usages. Le fruit, qui diffère peu du précédent, sous le rapport comestible.

Le **caroubier**, *ceratonia siliqua*, Linn.

Habitat. Les collines et les montagnes du littoral.

Usages. On en suce la pulpe qui enveloppe les graines, et celles-ci, concassées avec leurs gousses, puis mises dans l'eau, font un excellent breuvage pour les chevaux, les mulets et les chameaux. Ce breuvage rafraîchit et nourrit, selon les Indigènes.

Le **pistachier** atlantique, le *botum* des Indigènes, *pistacia atlantica*, Desf.

Habitat. Les hauts plateaux des contrées méridionales, où il est très-recherché de l'homme et des animaux pour l'ombre qu'il procure. Il existe, en grand nombre, au sein des rochers les plus escarpés, sur la droite de l'ancienne voie romaine de Cirta à Lambesa, deuxième journée de marche. Nos troupes, dans les trois provinces, l'ont souvent rencontré dans leurs marches.

Usages. Les Indigènes en mangent les jeunes feuilles, comme ils mangent aussi celles du *lentiscus communis*, et ils en mâchent le fruit, pour faire venir la salive à la bouche, quand ils sont tourmentés par la soif. Ce fruit séché et réduit en poudre, sert à saupoudrer les dattes, qui en reçoivent un goût acidule que recherchent les Arabes, surtout dans leurs voyages. Desfontaines parle ainsi de ce mélange : « Les fruits du pistachier » atlantique ont un goût acidule. Les Indigènes sont dans l'usage » d'en manger broyés avec des dattes. » Sans doute, c'est de ce même fruit que parle Cochelet, sous le nom de *graines du*

désert, et ce qu'il en dit trouve trop naturellement sa place ici, pour que je ne le rappelle pas.

« Je crus, dit M. Cochelet, que je pourrais calmer mon altération en mangeant des graines du désert. Nous en demandâmes à Sidi-Hamet, qui consentit à nous en donner ; mais elles doublèrent notre soif, et la rendirent plus insupportable.

» Cette graine, de la grosseur d'une petite cerise sèche, est également ridée comme elle, et conserve sa couleur rouge. Son goût est légèrement pimenté, et laisse momentanément, dans la bouche, la fraîcheur de la menthe. Elle est connue, dans le désert, au moins dans les parties que nous avons parcourues, sous le nom d'*enéfice*.

» L'enéfice ne pourrait remplacer long-tems une autre nourriture, mais elle est souvent d'un grand secours dans les longs trajets, quand toute provision vient à manquer. Alors elle devient, pendant quelques jours, le seul aliment des hommes et même des animaux, et, par son transport facile, donne aux Arabes, qui s'en munissent toujours, le moyen de pénétrer dans les parties les plus arides des déserts (1). » *Op. cit.*, t. 1er, p. 198 et 199.

Le pistachier atlantique fournit, en été. un suc résineux qui se condense sur ses branches et tombe même par terre, alors qu'il afflue en trop grande abondance. Les Indigènes, qui l'emploient aux mêmes usages que le mastic de Scio, en font la récolte à l'approche de l'hiver. Pour plus de détails sur ce sujet, je renvoie à Desfontaines, qui en parle *De Visu* (*Flora atlantica*). Je me borne à ajouter que le même produit est employé, par les Indigènes, dans divers cas de maladie.

Le **jujubier** sauvage, *zizyphus lotus*, Desf., *le sidra* des Indigènes.

Habitat. Les vastes plaines de l'intérieur, d'où il s'avance, çà et là, sur quelques points du littoral.

Usages. Les Indigènes en sucent le fruit, que l'on vend, dans la saison, sur les marchés de Constantine, de Sétif, etc. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons déjà dit du peu de ressources qu'il offre comme matière alimentaire.

Nos troupes ont souvent à se plaindre des épines courbes dont l'arbuste est armé : elles déchirent les vêtemens, et peuvent produire des accidens graves, quand elles se brisent dans les chairs. En revanche, elles sont de quelque utilité : nos soldats s'en servent pour pêcher, dans les cours d'eau, des grenouilles et des poissons. Ce sont donc des hameçons naturels.

La racine du même arbuste, dont le volume est assez considérable, peut être utilisée par un corps de troupe : on en

(1) L'auteur ajoute, dans une note, qu'il n'a pas vu l'arbre qui le produit, mais que cet arbre, comme il l'a déjà dit précédemment, se trouve, en abondance, au sud du cap Mogador.

fait un bon feu, et on retire un excellent charbon. Aussi, comme combustible, a-t-elle été d'un grand secours aux premiers colons d'Orléanville, qui l'avaient baptisée sous le nom de Forêt-Souterraine (1).

Le **jujubier** des oasis, *ziziphus spina-Christi*, Desf.

Habitat. In sylvis dactyliferarum propè Tozer, dit Desfontaines. Tout récemment, je l'ai rencontré, à mon tour, dans les bois de palmiers, ou oasis, qui limitent, au sud, l'horizon de Biscara. Son élévation est celle du jujubier cultivé, dont il a le port et l'aspect. Il en existe un fort beau à deux pas seulement de la Casbah de Biscara, près d'une mosquée.

Usages. Les Indigènes en mangent le fruit, qui paraît être préférable à celui du *zizyphus lotus.* A mon départ des oasis, fin de mai, l'arbre etait en fruit, mais le fruit n'était pas encore mûr, de sorte que je n'ai pu en apprécier, personnellement, la valeur.

Le **micocoulier,** en arabe *guêgba*, *celtis australis*, Linn.

Habitat. Les ravins du littoral, où il acquiert des dimensions considérables. Nous citerons, sous ce rapport, ceux qui se voient à Bougie et à Collo.

Usages. On en mange le fruit.

Le **chêne** à glands, en arabe *bellout, quercus ballota*, Linn.

Habitat. Les montagnes du littoral.

Usages. Les Indigènes en mangent le gland, comme les Andaloux. Ce gland se mange cru, ou bouilli, ou légèrement torréfié. Les Kabyles, qui en font plus particulièrement usage, le préfèrent sans préparation.

Le **chêne** à feuilles de châtaignier, *quercus Mirbeckii*

Habitat. Le petit Atlas et plusieurs autres montagnes du littoral (2).

Usages. Le gland, qui n'est pas moins doux que celui du chêne précédent, et dont les Indigènes usent de même. Les glands de ces deux chênes sont, en quelque sorte, la manne des Kabyles,

(1) Pour plus de détails sur l'arbuste, voir l'article que nous lui avons consacré dans le *Moniteur Algérien* des 23 février et 1er mars 1841.

(2) Ce chêne, qui s'élève fort droit, acquiert des dimensions considérables. Tout récemment, dans l'Egdoud, j'en ai mesure qui avaient trois mètres et plus de circonférence.

dans leurs voyages, comme la datte est celle des Arabes, dans les leurs. Nos troupes en ont quelquefois usé en expédition. Ainsi, les soldats du 3e léger, alors chez les Sdamas, province d'Oran, en mangèrent beaucoup : ils en avaient trouvé de grandes provisions dans des silos, avec des citrouilles. Les arabes du goum qui marchait avec la colonne, en firent même l'objet d'un commerce : ils vendaient, de 40 à 50 centimes, le *képis* (coiffure militaire) de glands.

Les chênes à glands doux étaient connus du tems de Pline, qui dit : « Il est certain qu'il y a des glands qui font la princi-» pale richesse de plusieurs nations, même pendant la paix. » Ces glands, torréfiés et réduits en farine, servent à faire du » pain, dans les tems de disette. » *Lib.* XVI.

Le cèdre atlantique, *cedrus atlanticus*, Linn.

Habitat. Bon nombre de montagnes de l'intérieur, où il forme des forêts plus ou moins considérables. Les principales de ces forêts, en Algérie, sont celles de Téniet-el-Haâd, près Milianah, du Djebel-Alghin, près Sétif, et du pic de Tougourt, près Bathna.

Usages. Les habitans des Aurès en font entrer les semences dans des confitures et différentes pâtisseries. Nous avons vu figurer de ces préparations sur la table du commandant supérieur de Biscara.

La résine qui découle de l'arbre est utilisée par les Indigènes : ils la mâchent ainsi que font les Orientaux du mastic, et dans le même but, c'est-à-dire pour se fortifier l'estomac et rendre l'haleine agréable.

Les Indigènes qui fréquentent la forêt de Téniet-el-Haâd, désignent sous le nom de *Zerreit-el-Meddad* les semences du *cedrus Libani*, et, sous celui de *Zembay*, les cônes où elles se trouvent.

RÈGNE ANIMAL.

Insectes. — Deux espèces d'orthoptères apparaissent, de tems à autre, dans le nord de l'Afrique, le criquet nomade, *acridium peregrinum*, et le calliptame italique, *calliptamus italicus*. La première espèce est très-recherchée, des Indigènes, comme comestible, et ils en font de grandes provisions toutes les fois qu'elle se montre. La femelle est préférée au mâle, non-seulement à cause de son plus gros volume, mais encore à cause de sa mollesse plus grande et de ses œufs, alors qu'elle n'a pas encore fait sa ponte. Ces insectes sont conservés en les salant, ou en les réduisant en poudre, après les avoir fait sécher. La première préparation est la plus ordinaire, et c'est celle que nos troupes rencontrèrent, en grande quantité, dans des *couffins*,

lorsqu'elles pénétrèrent dans l'Aurès, en 1845. Ces paniers étaient suspendus aux parois de l'intérieur des maisons. A la même époque, le pays était le théâtre d'une nouvelle invasion, et nos troupes ont pu voir les habitans récolter les insectes, en même tems qu'ils en mangeaient beaucoup.

La farine ou poudre qu'on en obtient, par broyement, fait l'objet d'un commerce d'échange, entre les habitans du désert et ceux du Tell, et on en donne ordinairement deux sacs pour un de froment. Cette farine entre dans le couscoussou et quelques autres préparations culinaires.

Crustacées — Plusieurs espèces de crabes, dont deux seulement sont parvenues à notre connaissance. L'une se rencontre sur le littoral, ainsi que dans le Tell, et l'autre, qui est un peu plus forte, dans les Ziban. Toutes deux habitent les lieux humides parcourus par quelque ruisseau ou filet d'eau.

Mollusques. — Plusieurs limaces, dont la limace agreste et bon nombre d'hélices (1), notamment l'hélice chagrinée, *helix aspersa*, la plus importante comme substance alimentaire (2), et celle que le soldat se procure, toute cuite, en mettant le feu aux buissons sur lesquels elle s'agglomère en si grande quantité (3).

Poissons. — L'anguille, *anguilla nilotica*, et le barbeau, *barbus callencis*, se rencontrent dans presque tous les cours d'eau du nord de l'Afrique. A ces deux poissons vient s'en joindre un troisième, le *mugil capito*, poisson de mer. Celui-ci, du volume du barbeau, remonte, à d'assez grandes distances, les rivières qui s'abouchent à la mer. Ainsi, dans le Chéliff, il s'avance jusqu'à Orléanville et au-delà, et dans le Safsaf, à la hauteur d'El-Arrouch, qui est, à peu près, à pareille distance de la côte qu'Orléanville (de 10 à 11 lieues).

Tout récemment, au mois de mai de cette année (1847), nous avons constaté l'existence de deux autres poissons, l'un dans les eaux thermales situées sur la route de Sétif à Bathna (4), et l'autre dans les eaux tièdes de Farfar, l'une des oasis des

(1) On en compte aujourd'hui quarante et quelques espèces.

(2) Cette hélice n'est pas moins répandue dans l'intérieur que sur la côte. C'est celle qui se vend sur les marchés, en Algérie comme dans l'Europe méridionale.

(3) *Vide suprà.*

(4) A peu de distance et au sud-est de Sidi-Braham, montagne remarquable, et qu'on découvre de fort loin, dans toutes les directions. La température des eaux était, le 18 mai 1847, de 46° centig., celle de l'air ambiant étant alors de 32°, même échelle.

Ziban (1). Ce dernier existe aussi dans les contrées méridionales des États de Tunis, car c'est bien de ce poisson, en effet, que parle Shaw, à l'occasion des eaux tièdes d'Aïn-el-Houte, de Gafsa et de Tozer. « L'Aïn-el-Houte et les sources de Gafsa et de « Tozer nourrissent, dit ce voyageur, un grand nombre de petits « poissons approchant du mulet et de la perche, et qui sont « faciles à digérer. » T. Ier, p. 299. C'est une espèce d'*acara*, voisine de l'*acara nilotica*.

Batraciens. — Plusieurs espèces de grenouilles *(rana)*, notamment la verte, qui paraît être la même que celle de l'Europe méridionale, la *rana esculenta.* Cette grenouille est assez multipliée dans tous les cours d'eau du nord de l'Afrique, mais plus particulièrement dans ceux des plaines élevées de l'intérieur, telle que celle de la Medjana. Elle est très-recherchée des troupes à la portée desquelles elle se trouve. Elle nous fut de quelque secours dans nos deux expéditions de Constantine, de 1836 à 1837, mais surtout dans notre mémorable retraite de cette ville, en 1836.

De nombreuses observations faites sur divers points de l'Algérie, dans l'est d'abord, puis dans l'ouest, ont mis hors de doute qu'elle peut produire, chez les personnes qui en usent pendant les fortes chaleurs de l'été, une vive irritation des voies urinaires et de l'urètre en particulier.

Cette irritation, dont officiers et soldats ont été atteints, a pu faire croire, aux médecins qui l'observaient, à l'existence d'une affection spécifique, de nature syphilitique. C'est un fait que nous avons signalé dans la *Gazette médicale de Paris du* 13 *février* 1841 (2), et qui a été reproduit, peu après, par M. Littré, dans sa traduction des *OEuvres d'Hippocrate.*

Seulement, alors, nous étions disposé à croire que les sueurs abondantes qui doivent coïncider avec le phénomène, pouvaient suffire à son explication. Mais, cette explication, nous avons dû y renoncer en regard de ce qui se passe chez les chauffeurs de bateaux à vapeur. En effet, outre que les sueurs auxquelles ils sont exposés, dans l'exercice de leurs fonctions, ne sont pas moins abondantes que celles qu'éprouvent les troupes d'Afrique, pendant les plus fortes chaleurs de l'été ; ces sueurs, disons-nous, ont, en même temps, une durée journalière plus longue, puisque la nuit ne vient pas y mettre un terme, comme dans celles produites par les ardeurs du soleil. Ajoutons que cette abondante, et presqu'incessante, diaphorèse constitue même, pour les hommes dont nous parlons, un véritable état normal. Cependant, jusqu'à ce jour, et d'après nos propres recherches, rien de semblable à l'irritation qui fait le sujet de cette note, n'a encore été observé parmi eux.

---

(1) Au sud-ouest de Biscara.

(2) *Observations et réflexions sur différens points de médecine et de chirurgie de l'Algérie.*

Ophidiens. — Je citerai seulement, à raison de leur taille :

1° Le *coluber hippocrepis*, qu'on rencontre également sur le littoral et dans le Tell, jusques dans les habitations, où il fait, aux rats et aux souris, la guerre la plus active;

2° Le *psammophis lacerta*, couleuvre remarquable, plus répandue dans l'intérieur que sur la côte (1), et un *uropeltis*, espèce nouvelle des contrées sablonneuses de l'intérieur (2).

Sauriens. — Je me borne à citer, sous le rapport du volume :

1° Le *scincus officinalis*, commun sur la côte et dans le Tell;

2° Le *lacerta ocellata*, non moins commun que le précédent, dans les mêmes contrées;

3° Le monitor terrestre, d'Égypte, ou le Ouaran des Arabes, autant recherché pour sa chair que pour les bourses qu'on confectionne avec sa peau;

4° Enfin, le stellion du Levant, *lacerta stellio*, Linn.

Ces deux derniers appartiennent au désert, d'où ils s'avancent, plus ou moins, sur le versant méridional du Tell.

Chéloniens. — Les reptiles de l'ordre des chéloniens doivent être nombreux dans le nord de l'Afrique; mais, jusqu'à ce jour, nous n'en connaissons que quatre espèces, qui sont deux tortues (*testudo*) et deux émydes (*emis*). Les deux premières habitent, l'une la province de Constantine, l'autre celle d'Oran, s'avançant, l'une et l'autre, dans la province d'Alger. Nos troupes en mangent la chair, qui est fort bonne, et la carapace leur sert à puiser de l'eau aux sources et aux rivières. C'est une coupe naturelle, très-prisée du soldat, parce qu'elle n'est exposée ni à se briser ni à se déformer, et qu'il porte suspendue à une boutonnière de sa capote.

Des deux émydes, l'une se rencontre dans presque tous les cours d'eau et jusques dans des eaux thermales; l'autre, dans les lacs d'eau douce, dans ceux de La Calle, entr'autres. Ces deux émydes sont d'autant plus multipliées, que les habitans n'en font aucun usage, du moins ceux de la côte.

Une remarque générale, qui trouve sa place ici, c'est que les Indigènes de l'intérieur sont moins difficiles que ceux du littoral sur leur nourriture. Les premiers, par exemple, ne dédaignent pas, même en temps ordinaire, de manger leurs reptiles, parmi lesquels ils prisent surtout le monitor dont nous

(1) Visitant, il n'y a pas long-temps, les ruines de *Diana*, province de Constantine, nous en avons tué plusieurs individus qui, tous, se faisaient remarquer par leurs grandes proportions. Elle était tellement multipliée dans la même localité, qu'on ne pouvait faire un pas sans la rencontrer.

(2) Sa découverte ne remonte qu'à l'année dernière, 1846.

avons parlé. Quant à nos troupes, elles ne craignent nullement d'user des gros reptiles qui tombent sous leurs coups, et il est même parvenu à notre connaissance que des hommes appartenant aux bataillons légers d'Afrique, ont quelquefois mangé de la grande vipère du pays, mais sans se douter, bien entendu, de la nature de l'animal auquel ils avaient affaire.

Oiseaux. — Les oiseaux sont très-multipliés dans tout le nord de l'Afrique, mais surtout dans l'intérieur. J'en citerai, en passant, un exemple relatif au moineau.

Une colonne qui, au printems de 1846, alla camper sur les bords de l'oued Amman, à trois ou quatre journées au sud de Médéah, y trouva une telle quantité de nids de moineau, qu'ils suffirent, pendant plusieurs jours, à la nourriture de la cavalerie et de toutes les bêtes de somme de la colonne. Ces nids étaient construitssur des tamarics (*tamarix*) qui formaient, sur les deux berges de la rivière, un bois des plus touffus. Toute la troupe se servit des mêmes nids pour se faire de la literie, et se procura ainsi un confortable auquel le soldat d'Afrique n'est pas habitué.

Œufs d'oiseaux. — Sur certains points de l'intérieur, les œufs d'oiseaux peuvent être de quelque secours aux voyageurs qui les rencontrent. Ainsi, ceux des nids, dont nous venons de parler, ne furent pas perdus : les soldats les recueillirent, et, pour distinguer les bons des mauvais, ils les plongeaient, par poignées, dans l'eau, ne conservant, pour les faire cuire, que ceux qui ne s'élevaient pas à la surface. Ici trouve naturellement sa place un document que nous devons à M. le docteur Panier, sur d'autres œufs trouvés à la même époque, et dans des localités voisines.

« Dans ce grand triangle formé, dit M. Panier, par Boghar,
» Taguin et El Beida, nous avons trouvé, au mois de mai der-
» nier, des œufs de plusieurs espèces d'oiseaux ; leur disposition
» et leur abandon à terre, ne nous permettaient guère de com-
» prendre leur mode d'incubation. Les uns, peut-être un peu
» plus gros que des œufs de pigeon, mais plus allongés, blancs,
» avec un épais piquetage de taches brunes, de la grandeur
» d'une lentille, nous étaient bien connus pour appartenir aux
» gangas, de la petite et de la grande espèce ; d'autres, d'un
» vert sale assez foncé, piquetés de noir, de la grosseur d'un
» œuf de poule ordinaire, provenaient évidemment de la poule
» de Carthage ; d'autres encore, de la grosseur d'un œuf d'oie,
» mais plus arrondis, d'un fond rouge brun assez clair, et mar-
» qués de taches de la même couleur, mais beaucoup plus fon-
» cée, appartenaient, sans doute, à ces outardes que nous aper-
» cevions, quelquefois, courant, au loin, devant nous.

» Tous ces œufs étaient déposés à terre, au nombre de trois,
» quatre et même cinq pour les gangas, et de deux ou trois pour

» les poules de Carthage et les outardes. Aucun nid n'avait été
» préparé pour les recevoir ; la terre n'avait pas été le moindre-
» ment effleurée pour leur offrir quelque abri ; on les trouvait
» même dans les endroits les plus exposés aux intempéries, et
» sans qu'on aperçût jamais, dans les environs, l'oiseau qui les
» avait déposés.

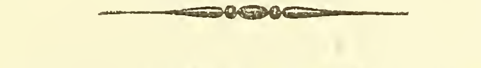
» Au mois de juin, dans les années précédentes, j'avais vu,
» dans des contrées analogues, situées dans la province de Cons-
» tantine, de jeunes gangas et de jeunes poules de Carthage,
» courir tout seuls et sans mère, presqu'à la sortie de l'œuf,
» de sorte qu'on pourrait croire que la ponte de ces oiseaux est
» abandonnée aux soins de la nature, et que l'action seule du
» soleil suffit à leur éclosion. » *Lettre de M le docteur Panier.*

Je passe sous silence quelques autres détails que je trouve encore dans le même document, et sur les œufs de grue qui siégent dans le creux des rochers, sur les hauts plateaux de l'intérieur, et sur ceux du rollier, du guépier et du toucas (*espèce de corneille*), déposés, en grand nombre, dans les berges des rivières, mais qui, tous, se dérobent à la main de l'homme par la disposition des lieux qui les recèlent.

Une ressource appréciable pour les caravanes qui traversent les contrées désertes de l'intérieur, sont les œufs d'autruche qu'elles rencontrent çà et là. Et, en effet, outre que la ponte de l'autruche est toujours assez nombreuse, un seul œuf, comme on sait, peut suffire au repas de plusieurs hommes. Ajoutons que l'œuf d'autruche a quelque chose de plus animalisé, de plus nourrissant par conséquent, que ceux de nos basses-cours. L'oiseau lui-même serait plus précieux encore, et si nous n'en avons pas parlé plus haut, c'est que la capture en est assez difficile.

Mammifères. — Sur le littoral et dans le Tell, quelques petites espèces, tels que le raton, *viverra ichneumon*, la gerboise, *dypus sagitta*, le porc-épics (*histrix*), le hérisson (*erinaceus*), etc.

Dans les contrées voisines du désert, la gazelle, *antilopa dorcas*, et la vache de Barbarie, *antilopa bubalis*, pourraient être d'une grande ressource, s'il était plus facile de s'en emparer.



Ire Année de la CXXXe olympiade, 492 de Rome, 260 ans avant J.-C.

En la Ire année de la CXXXe olympiade, 492 de Rome, 260 ans avant J.-C., une armée carthaginoise était assiégée dans Agrigente, par les consuls L. Posthumius et Q. Mamilius. Ce siége durait depuis cinq mois, sans qu'il se fût encore passé rien d'important, ni d'un côté ni de l'autre, lorsque la famine apparut parmi les Carthaginois. « Cependant, dit Polybe, les Carthagi-

» nois souffraient de la famine, à cause de la foule d'habitans
» qui s'étaient retirés dans Agrigente, car il y avait au moins
» cinquante mille hommes (*Histoire générale de la République*
» *romaine*, *liv.* 1er). » Mais, outre cette grande quantité d'habitans qui s'étaient réfugiés dans Agrigente, toutes les forces carthaginoises s'y trouvaient réunies. Annibal, qui en était le chef, envoyait incessamment à Carthage pour avertir de l'extrémité où il était, et demander du secours. On se hâta de lui faire passer des troupes et des éléphans ; le tout fut dirigé sur Héraclée, où commandait Hannon, autre chef des Carthaginois. Celui-ci, en même tems qu'il réunissait ses forces, pour marcher sur Agrigente, parvint à s'ouvrir les portes d'Erbesse, d'où les Romains recevaient tous leurs approvisionnemens. La position des derniers ne tarda pas à changer, et, bientôt, elle ne fut pas meilleure que celle des Carthaginois. « Alors, dit Polybe, les
» assiégeans, comme les assiégés, se trouvèrent dans une si
» grande disette de vivres et d'autres munitions, qu'ils mirent
» souvent en délibération s'ils ne lèveraient pas le siége (*liv. cit.*). »
Et Polybe ajoute que cela serait arrivé, si le roi de Syracuse, Hiéron, ne leur était venu en aide, en leur faisant passer un peu de tout ce qui leur était nécessaire. Les Romains, toutefois, ne s'en trouvaient pas moins très-affaiblis, et par les pertes qu'ils avaient faites, d'une part, par la famine, et, de l'autre, par les maladies qui étaient venues s'y joindre, et ce fut même cette considération qui détermina Hannon à les attaquer. « Hannon,
» dit Polybe, voyant, d'un côté, les légions romaines affaiblies
» par la peste et par la famine, et, de l'autre, ses troupes en
» état de combattre, après avoir donné ordre à la cavalerie nu-
» mide de prendre les devans, de s'approcher du camp des
» ennemis, d'escarmoucher pour attirer leur cavalerie à un
» combat, et de reculer ensuite jusqu'à ce qu'il fut arrivé ; Han-
» non, dis-je, part d'Héraclée avec ses éléphans, qui étaient
» au nombre de cinquante, et tout le reste de son armée (*liv.*
» *cit.*). »

Hannon parvint à s'emparer d'une colline, du nom de Torus, qui dominait l'armée romaine ; mais la position d'Annibal ne s'en trouvait pas améliorée. Deux mois s'écoulèrent encore ainsi sans qu il advînt rien de décisif. Annibal, pour faire connaître sa détresse, ne cessait d'élever des fanaux, et d'envoyer auprès de son collègue, qu'il informait, entr'autres choses, des nombreuses désertions qu'il essuyait chaque jour, par suite de son extrême disette. Ainsi pressé par Annibal, Hannon se décide à livrer bataille. C'était aller au devant des désirs des Romains, qui, pour des raisons semblables à celles des Carthaginois, avaient également hâte d'en finir. La victoire se déclara pour les premiers : après avoir fait éprouver, au général carthaginois, des pertes considérables, ils s'étaient emparé de tout son bagage et de la plupart de ses éléphans.

Le combat avait été long et pénible. Aussi, la nuit venue, les Romains, fatigués et satisfaits, tout à la fois, de leurs succès de la journée, se relâchèrent un peu dans leur surveillance des assiégés. Annibal profita de cette négligence pour s'évader, avec

le reste de son armée. Son arrière-garde, seulement, fut un peu inquiétée par les Romains, lorsqu'ils s'aperçurent de sa fuite. Ainsi se terminèrent, dans les deux armées, les misères et les maladies qui les affligeaient également.

IIIe Année de la CXXXIe olympiade, 498 de Rome, 254 ans avant J.-C.

En la IIIe année de la CXXXIe olympiade, 498 de Rome, 254 ans avant J.-C., eut lieu le passage, en Afrique, du consul Régulus, et ce fut, en cette même année, ou au commencement de la suivante, qu'il rencontra, sur les bords du Bagrada, le monstrueux serpent dont tant d'auteurs ont parlé (1). Remarquons que la non-existence, de nos jours, de serpens de grande taille dans le nord de l'Afrique, n'y impliquerait pas celle de serpens de cette nature dans les tems passés, car on sait que les grands animaux, dans tous les ordres, sont incessamment refoulés par la marche et l'agglomération de l'homme sur les points qu'ils occupaient primitivement. Trop d'historiens, d'ailleurs, témoignent du fait dont nous parlons, pour qu'il soit permis de le révoquer en doute (2). Seulement, il faut rejeter, sur l'imagination de leurs auteurs, tout le fabuleux de leurs récits, et sur la longueur du reptile (3), et sur le combat qu'on lui aurait li-

(1) Vraisemblablement la rencontre du serpent, par Régulus, eut lieu peu après son débarquement, avant la bataille devant Adis (aujourd'hui Rhadès) et la prise de Tunis, deux évènemens qui s'accomplirent en 499 de Rome. Le consul avait pris terre à Aspis.

(2) Pline en parle en ces termes :

Nota est, in punicis bellis, ad flumen Bagradam à Regulo imperatore ballistis tormentisque, ut oppidum aliquod, expugnata serpens CXX pedum longitudinis. Pellis ejus maxillæque usque ad bellum numantinum duravêre Romæ in templo. *Lib.* VIII.

Ces mêmes termes, à peu près, se retrouvent dans l'historien Tubéron, antérieur à Pline, ce qui a fait soupçonner, avec raison, au père Hardouin, que c'est dans cet historien que Pline a puisé tout ce qu'il en dit.

Voyez, sur le même sujet, Florus, *lib.* II; Sénèque, *epist.* LXXXII; Valère-Maxime, *lib.* I; Tite-Live, *epitom.* du liv. XVIII; Silius Italicus, *lib.* VI; Ælius Tubéron, dans Aulu-Gelle, *lib.* VI.

(3) On a pensé, et cette opinion est celle de Cuvier, que le reptile vu par Régulus était un python, genre de serpent dont la longueur atteint de trente à trente-deux pieds. Toutefois, de nos jours, aucun reptile de cette taille n'a encore été aperçu dans le nord de l'Afrique, malgré le dire des arabes, qui assurent qu'on rencontre, dans l'intérieur, des reptiles dont la taille serait plus grande encore. De plus, et toujours d'après les arabes, l'un d'eux serait pourvu, le long du dos, à partir de la nuque, d'une longue crinière, nouveau reptile dont l'invention pourrait bien remonter aux Romains, car leurs historiens mentionnent, quelque part, un être de cette nature.

vré, comme aussi sur les exhalaisons mortelles qui s'en seraient dégagées après sa mort. Ces mêmes exhalaisons, et c'est le seul point sur lequel nous nous arrêterons, auraient même forcé les Romains à changer de campement, pour s'en éloigner. Ainsi s'exprimait Tite-Live à cet égard, d'après Valère-Maxime, *lib. I*, *cap.* 8 :

Corporisque jacentis pestifero afflatu vicina regione polluta, romana indè submovisse castra.

Que Régulus, dans le campement qu'il occupait, ait eu à souffrir par des exhalaisons malfaisantes, c'est possible, et c'est même très-vraisemblable, car il se trouvait sur les bords d'un fleuve fangeux, qui devait produire, avec des exhalaisons de cette nature, des maladies graves, d'autant plus qu'il paraît que les chaleurs étaient alors assez fortes. Nous disons que Régulus se trouvait sur les bords d'un fleuve fangeux, et tel est, en effet, le Méjerda (1), au point surtout où devait se trouver Regulus (2), et c'est aussi ce qui ressort du tableau tracé de la localité, par le Chantre des *Guerres puniques;* le voici :

« Il est en Libye, dit Silius Italicus, un fleuve dont les eaux » fangeuses coulent lentement à travers des sables arides : c'est » le Bagrada. Aucune rivière, dans ces contrées, n'étend da- » vantage ses ondes où se mêle un impur limon, et ne couvre » un plus grand espace de marais stagnans. Nous campions, » joyeux, sur ces rives, afin de ne pas manquer d'eau dans » un pays où la terre en est si avare. Près de là s'étendait un » bois sombre, au feuillage immobile, dont le soleil ne perçait » jamais la pâle obscurité. Une noire vapeur, qui s'en échap- » pait, répandait dans les airs une odeur infecte (*les Guerres* » *puniques*, *liv.* VI). »

IVe Année de la CXXXIe olympiade, 499 de Rome, 253 ans avant J.-C.

En la IVe année de la CXXXIe olympiade, 499 de Rome, 253 ans avant J.-C., Régulus, poursuivant ses opérations, vient investir Tunis et assiéger Carthage. Les Numides qui, en même tems, faisaient les plus grands ravages dans les campagnes, en avaient éloigné les habitans, qui s'étaient tous retirés dans la dernière ville. Cette rapide accumulation de population dans Carthage, y fut bientôt suivie de la famine. « La famine s'y mit bientôt, dit » Polybe, à cause de la grande quantité de monde qui y » était (*liv. cit.*). » Sur ces entrefaites arriva, en Afrique, Xantippe, le lacédémonien, qui se mit à la tête des Carthaginois. Ce général, comme on sait, battit l'armée romaine, et ramena, dans Carthage, son général prisonnier. Cette victoire de Xantippe, en mettant fin à la guerre, mit fin aussi aux misères de la population.

(1) Le Macar de Polybe.
(2) A peu de distance de son embouchure.

IVe Année de la CXXXII olympiade, 503 de Rome, 249 ans avant J.-C.

En la IVe année de la CXXXIIe olympiade, 503 de Rome, 249 ans avant J.-C., les Carthaginois, après s'être emparé de Sélinonte, en Sicile, en transportent les habitans à Lilybée (1). Les Romains abordent alors à Panorme, avec une flotte considérable, et se portent de suite sur Lilybée, pour en faire le siége. Il se poursuivait, avec activité, lorsque, dans une escalade, tentée par les Romains, le général carthaginois fond sur eux, leur tue dix mille hommes, et force les autres à prendre la fuite. Les Carthaginois, en même tems, parviennent à mettre le feu aux machines que les Romains avaient construites pour le siége. A cet incident qui, seul, eût pu engager les Romains à se retirer, venaient s'en joindre deux autres, le manque de vivres et une épidémie qui, en peu de jours, leur avait enlevé dix mille hommes. Mais laissons parler l'historien de la Sicile, à qui nous devons encore ces détails :

« Les Romains, en effet, dit Diodore, se trouvaient dans une » position très-critique, où les avaient amenés l'incendie de » leurs machines de guerre, la rareté des subsistances et la » peste, qui, en peu de jours, leur enleva dix mille hommes. »

Diodore ajoute : « Enfin, comme eux et leurs alliés ne pou- » vaient se nourrir que de viande, ils se trouvaient, plus que » tout autre réunion d'hommes, disposés à contracter la fu- » neste maladie qui venait d'éclater (*liv.* XXIV). »

L'épidémie qui fit tant de ravages parmi les Romains, respecta-t-elle les Carthaginois? Diodore n'en dit rien. Quoi qu'il en soit, sa durée, chez les premiers, ne paraîtrait pas avoir été bien longue, car nous les voyons reprendre le siège de Lilybée, après avoir reçu des secours en grain, du roi dd Syracuse, Hiéron. La suite en fut pourtant funeste à Rome, qui perdit alors cent dix-sept vaisseaux, avec vingt mille hommes, sous le commandement du consul Claudius. Cette victoire, pour les Carthaginois, était d'autant plus éclatante, comme le remarque Diodore, que, sur dix vaisseaux qu'ils avaient, ils n'en perdirent pas un seul, et qu'ils n'eurent que très-peu de blessés. Selon Polybe, Claudius n'aurait perdu que quatre-vingt treize vaisseaux; trente autres, qui se trouvaient auprès de lui, l'auraient accompagné dans sa fuite.

Ire Année de la CXXXIVe olympiade, 512 de Rome, 240 ans avant J.-C.

En la Ire année de la CXXXIVe olympiade, 512 de Rome, 240 ans avant J.-C., les Carthaginois, après une guerre de vingt-quatre ans, sans interruption, firent leur paix avec Rome. Cette paix fut conclue en Sicile. Alors, sans doute, les Carthaginois, après tant de tourmentes et de sacrifices, pendant un si long tems, pouvaient espérer de goûter quelque repos. Il n'en fut

(1) Aujourd'hui Marsala, célèbre par son vin.

rien : il leur restait à recevoir une sanglante leçon. Carthage, dans toutes ses guerres, ne s'était jamais battu que par le bras des étrangers, qu'elle entretenait à sa solde. Ceux qui, sous la conduite d'Amilcar, venaient de terminer sa dernière guerre en Sicile, tournèrent alors leurs armes contre elle-même. C'était un composé de Gaulois, d'Espagnols, de Liguriens, de Baléares et de Grecs (1). A ces étrangers européens se joignaient beaucoup d'Africains qui, aux intérêts qui leur étaient communs contre Carthage, en avaient de particuliers. Leur nombre s'élevait au moins à vingt mille, et ce nombre s'accrut encore par la suite, de tous les Africains mécontens, qui venaient s'y rallier, de contrées plus ou moins éloignées. En outre, plusieurs cités importantes, telles que Utique et Hippone-Zarite (2), s'y étaient rangées de leur côté. Dès leur retour à Carthage, et par suite de réclamations trop vives, sur la paye qui leur était due, on avait cru convenable de les reléguer à Sicca (3), et c'est de là que, bientôt après, ils partirent, pour entreprendre une guerre qui ne dura pas moins de trois ans et quatre mois environ, selon Polybe, et d'un an de plus, c'est-à-dire quatre ans et quatre mois, selon Diodore. Cette guerre, qui, plusieurs fois, mit Carthage à deux doigts de sa perte, est célèbre, dans l'histoire, par les atrocités, de toute nature, dont les deux armées se rendirent coupables. Ainsi, du côté de Carthage, ce sont des prisonniers qu'on torture, et qu'on livre, ensuite, à la dent des bêtes féroces ; des deux côtés, ce sont des généraux qu'on crucifie, et qu'on expose, dans cet état, aux insultes de la populace, comme le furent Gescon et Annibal, tombés au pouvoir des Étrangers, Autarite, Zarxas, Spendius et Mathos, généraux des Étrangers, avec d'autres chefs éminens, tombés au pouvoir des Carthaginois. Seuls, les alliés de Carthage, prisonniers des Étrangers, échappaient à la mort, mais non à une affreuse mutilation : on leur abattait une main, ou un bras, et ils s'en allaient, ensuite, où bon leur semblait.

Mais, tous ces détails sortent un peu du cadre de notre travail, où nous n'avions à enregistrer, à l'occasion de la guerre des Étrangers, que l'horrible famine à laquelle ils furent en proie, alors qu'ils étaient cernés par Amilcar, général carthaginois. « Ils furent contraints, dit Polybe, tant la famine était » grande, de se manger les uns les autres. » Il paraîtrait qu'ils auraient commencé par manger les prisonniers et les esclaves, comme on peut l'inférer des paroles de Polybe, parlant de la reddition de trois de leurs chefs. « Enfin, dit Polybe, n'ayant » plus ni prisonniers, ni esclaves à manger, rien n'arrivant de » Tunis, et la multitude commençant à menacer les chefs, Au-

(1) Diodore nomme, dans l'ordre suivant, les Étrangers qui, à l'époque dont nous parlons, étaient à la solde de Carthage :
Les Celtes, les Baléares, les Libyens, les Phéniciens, les Liguriens (Génois) et les esclaves demi-grecs (grecs de père ou de mère).

(2) Aujourd'hui Biserte.

(3) Sicca Veneria, aujourd'hui Keff, sur un des affluens de l'ancien Bagrada, au sud-ouest de Tunis.

» tarite, Zarxas et Spendius prirent le parti d'aller se rendre
» aux ennemis (*liv. cit.*). »

Cette horrible calamité s'étant présentée vers la fin de la guerre, doit être rapportée à l'an 515 ou 516 de R., selon que l'on se range à l'opinion de Polybe, ou à celle de Diodore, sur la durée de la guerre des Étrangers, encore connue sous le nom de *Guerre Libyque* (1).

Carthage, dans le cours de cette même guerre, eut aussi à souffrir d'une disette dont la connaissance ne serait peut-être pas parvenue jusqu'à nous, sans un incident qui s'y rattache, et que nous rappellerons en passant

Alors que cette disette sévissait, des bâtimens chargés de grains, à destination pour Rome, viennent à passer à Carthage, et on propose de s'en emparer. Le sénat, assemblé pour délibérer sur cette proposition, la rejette unanimement, ne voulant pas compromettre ainsi sa paix récente avec Rome. Mais le peuple refusa de se soumettre à cette décision du sénat, appuyant sa désobéissance de ce mot devenu proverbial : *Ventre affamé n'a pas d'oreille* (Diodore) !

IIe Année de la CXLe olympiade, 533 de Rome, 219 ans avant J.-C.

En la IIe année de la CXLe olympiade, 533 de Rome, 219 ans av. J -C (2), Annibal, après de nombreux succès sur différens points de la Péninsule, met le siège devant Sagonte, aujourd'hui Murviédro, et s'en empare au bout de huit mois de siège (3). Ce siège, si mémorable par l'héroïque défense de ses habitans (4), ne l'est pas moins par l'horrible famine qui les décimait. « La
» faim, dit Silius Italicus, a enfoncé leurs yeux dans leurs orbi-
» tes desséchés ; elle a noirci leur peau laissée seule sur leurs os,

(1) La durée de cette guerre, donnée par Polybe, doit être la véritable, car il est évident que Diodore n'a fait que reproduire Polybe dans tout ce qu'il dit de la guerre des Étrangers.

(2) Sous le consulat de M. Livius Salinator et de L. Æmilius Paullus. Tite-Live et ceux qui l'ont suivi, Orose, entr'autres, placent le siège et la prise de Sagonte un an plus tard, c'est-à-dire en l'an 534 de Rome. C'est une erreur qui ressort du texte de Polybe et de celui de Tite-Live lui-même, ainsi que l'a démontré un savant commentateur du dernier.

(3) Polybe *(liv.* III*)*, Tite-Live *(liv.* XXI*)* et Florus *(liv.* II*)* sont d'accord sur cette durée du siège.

(4) Mulieres è muro virorum mortes conspicatæ, pars è tectis sese deturbare, pars suspendere, aliæ liberos juglare.... Appien, d'Alexandrie, *De Bellis Hispan.*, *lib.*

Cui enim parci potuit ex iis, qui aut inclusi cum conjugibus ac liberis domos super se ipsos concremaverunt, aut armati nullum ante finem pugnæ, quam morientes, fecerunt ? Tite-Live, *liv.* XXI.

» faiblement liés par les articulations, et leurs membres déchar-
» nés n'offrent plus que l'image de squelettes affreux. » Et plus
» loin, le poète dit encore : « Ils mettent leurs boucliers à nu,
» mangent le cuir qui recouvrait ces armes, après en avoir
» amolli dans l'eau la dureté. » *Les Guerres puniques, liv.* II.

Selon Pétrone, les malheurs des Sagontins auraient été portés plus loin encore, car ils auraient été amenés, d'après cet auteur, à se nourrir de chair humaine. Sagunti oppressi ab Annibale, humanas edere carnes. Pétrone, *Satyricon*

D'après de Villalba, les assiégeans auraient été affligés par la peste. Cependant, Polybe ni Tite-Live, non plus Appien, ne parlent de cette peste ou épidémie. Je n'en rapporterai pas moins les paroles de l'Épidémilogiste espagnol : « Las fatigas de la
« guerra, dit notre auteur, las precipitadas marchas de los
« Cartagineses antes de llegar al sitio de Sagunto, y la valerosa
« defensa de los Saguntinos, incomodandoles muchas veces con
« sus salidas, pudiéron ser causas predisponentes de la peste
« que sufriéron los Cartagineses en el famoso sitio de aquella
« ciudad. *Op. cit.*, p. 12. » Ajouterons-nous que, d'après le même auteur, cette peste aurait été annoncée par un prodige, *prodigio admirable*, pour me servir de ses expressions ? Ce serait, en effet, un admirable prodige que celui qu'aurait offert, quelque tems avant, un enfant qui, venant de naître, serait rentré dans le ventre de sa mère, effrayé, sans doute, des désastres qui allaient frapper la terre. L'auteur ne manque pas de citer les autorités d'après lesquelles il rapporte un pareil prodige, et ce n'était pas superflu.... Mais, écoutons-le :

Pero que un nino, recien nacido, se volviese a entrar en el vientro de su madre, admirable prodigio tenido por prediccion de dicha peste, segun Navarette en su libro titulado *Philopolitœ speculatoris*, que tomo de Florian de Ocampo, que lo crea el judio Apella. *Op. cit.*, p. 12.

IVe Année de la CXLe olympiade, 535 de Rome, 217 ans avant J.-C.

La IVe année de la CXLe olympiade, 535 ans de Rome, 217 ans avant J.-C., est célèbre, dans l'histoire, par la grande expédition d'Annibal, des bords de l'Èbre aux plaines de l'Italie, à travers les Pyrénées, la Gaule et les Appenins. Les obstacles, sans nombre, qu'il eut à surmonter dans le cours d'un si long trajet, donnent la mesure des souffrances et des maladies qui durent affliger son armée. Aussi fit-il de grandes pertes, que nous allons indiquer successivement, en cherchant à en apprécier la nature.

A son départ de Carthagène, l'armée d'Annibal était de 80,000 hommes, dont 10,000 de cavalerie, elle n'était plus que de 59,000 hommes, dont 9,000 de cavalerie, après sa sortie des Pyrénées. Les 29,000 hommes qui manquaient déjà à Annibal, après ce court trajet, ne périrent pas tous dans les combats, quoiqu'assez vifs et multipliés, qu'il eut à soutenir contre les montagnards du pays : 4,000 Espagnols, qui ne paraissaient

pas se soucier de le suivre plus loin, avaient été renvoyés dans leurs foyers, avant même que l'armée fût sortie des montagnes. A ces 4,000 hommes, il faut ajouter 3,000 Carpétans (1) qui, déjà, avaient rebroussé chemin ou, pour mieux dire, déserté, pour nous servir du langage de nos jours. Peu après, et alors qu'il allait traverser le Rhône, Annibal perdit encore près de 500 Numides, dans un engagement avec l'armée romaine, qui marchait sur ses traces, sous le commandement de Publius Cornélius. Le général carthaginois fit de nouvelles pertes au passage du Rhône, qui lui offrit de grandes difficultés, de telle sorte qu'après ce passage, son armée se trouvait réduite à 46,000 hommes, dont un peu plus de 8,000 chevaux.

Les difficultés qui se présentèrent au passage du Rhône, s'expliquent sans peine : on était alors dans la saison où ce fleuve sort ordinairement de son lit. C'était du 17 au 18 octobre. Des difficultés de la même nature, mais moins grandes sans doute, s'offrirent aussi au passage de la Durance, qui eut lieu peu de jours après : les historiens, tout en les mentionnant, se taisent sur les pertes qu'elles peuvent avoir occasionnées.

Mais les plus grandes pertes faites par Annibal, dans tout le cours de son long trajet, eurent lieu au passage des Alpes, où il perdit 20 000 hommes sur 46,000 qu'il avait (dont 8,000 chevaux), avant d'y pénétrer. Ce passage fût pourtant assez rapide, eu égard aux obstacles qui s'y présentèrent : il s'effectua dans l'espace de quinze jours (du 1er au 15 novembre), dont neuf pour arriver à la cime des montagnes, où les troupes se reposèrent deux jours, et trois pour descendre au pied de ces mêmes montagnes, du côté de l'Italie. Les pertes essuyées dans la première partie de ce parcours, furent principalement le fait de l'ennemi, des Allobroges, qui étaient venus attaquer Annibal, dans un défilé où ils l'avaient engagé par trahison.

Ce défilé était dominé, de toutes parts, par des rochers inaccessibles. Annibal y perdit un grand nombre d'hommes, de chevaux et bêtes de charge, écrasés par les blocs de rocher qu'y roulaient les montagnards, du haut des crêtes où ils s'étaient perchés. Ce genre de destruction, qui n'effrayait pas peu les Carthaginois, obligea leur chef à s'arrêter, pour occuper une position qui lui permît de protéger le passage des chevaux et des bagages. Celle dont il fit choix, était un rocher fort et découvert ; il y passa une nuit entière, avec la moitié de ses troupes, et encore cette nuit suffit à peine pour voir la fin de ces *impedimenta* qui, dans tous les temps, ont fait le désespoir des chefs d'armée.

Les pertes subséquentes, faites par les Carthaginois, c'est-à-dire celles qu'ils essuyèrent à la descente des Alpes, furent tout-à-fait étrangères à la guerre : toutes furent le résultat des fatigues et des misères produites par l'escarpement des lieux et les intempéries de la saison, et ces pertes furent presque aussi considérables que les premières.

(1) Les Carpétans étaient de l'intérieur de l'Espagne, de cette partie connue aujourd'hui sous le nom de *Nouvelle-Castille*.

» L'escarpement des lieux et la neige, dit Polybe, firent per-
» dre à Annibal presqu'autant de monde qu'il en avait perdu
» en montant. » On le concevra sans peine, en se reportant à tout ce que les Carthaginois souffrirent alors. Pour en donner une idée, il nous suffira de rapporter ce que dit le même auteur, d'un défilé que ni les éléphans ni les bêtes de somme ne pouvaient franchir.

« Annibal y fut arrêté, dit Polybe, par un incident
» particulier et propre à ces montagnes. Sur la neige
» de l'hiver précédent, il en était tombé de la nou-
» velle : celle-ci étant molle et peu profonde, se laissait
» aisément soulever; mais, quand elle eût été soulevée, et
» qu'on marcha sur celle de dessous, qui était ferme et qui ré-
» sistait, les pieds ne pouvant s'assurer, les soldats, chancelans,
» faisaient presqu'autant de chutes que de pas, comme il arrive
» quand on met le pied sur un terrain couvert de glace. Cet
» accident en produisait un autre plus fâcheux encore : quand
» les soldats étaient tombés, et qu'ils voulaient s'aider de leurs
» genoux, ou s'accrocher à quelque chose, pour se relever, ils
» entraînaient, avec eux, tout ce qu'ils avaient pris pour se re-
» tenir. Pour les bêtes de charge, après avoir cassé la glace en
» se relevant, elles restaient, comme glacées elles-mêmes,
» dans les trous qu'elles avaient creusés, sans pouvoir, sous le
» pesant fardeau qu'elles portaient, vaincre la dureté de la
» neige qui était tombée là depuis plusieurs années. »

Aux fatigues et au froid qu'éprouvèrent les troupes carthaginoises, à la descente des Alpes, il faut ajouter la faim et la démoralisation la plus complète. Aussi le premier soin d'Annibal, rendu au pied des Alpes, fût-il de chercher à relever leur courage, en même temps qu'il s'occupait à réparer leurs forces, comme aussi celles des éléphans et autres bêtes de l'armée. Du reste, ce n'était pas la première fois qu'il avait cru devoir recourir à ce moyen : déjà il en avait senti la nécessité, alors que, parvenu au sommet des montagnes, *qui semblent être la citadelle de l'Italie* (Polybe), et d'où l'on découvre toutes les vastes plaines arrosées par le Pô ; alors, dis-je, qu'il leur montrait du doigt le point où était Rome, leur garantissant en même temps le succès d'une campagne favorisée par la bonne disposition des peuples qu'ils allaient traverser.

Nous manquons de données sur la nature des maladies qui sévissaient dans l'armée carthaginoise, à l'époque dont nous parlons, mais la science peut s'en former une idée d'après celle de leurs causes productrices. Polybe se borne à dire qu'arrivés au pied des Alpes, les troupes d'Annibal avaient le plus grand besoin de repos ; que les fatigues essuyées à monter et à descendre, jointes au manque de vivres, les avaient mises dans un délabrement affreux, qui les rendait méconnaissables, et qu'il y en avait un grand nombre que la faim et les incessans travaux avaient réduits au désespoir. Tite-Live, parlant d'Asdrubal (qui, plus tard, vint joindre ses armes à celles de son frère, en Italie, et en suivant la même route), dit qu'il tira heureusement son armée des lieux (les Alpes) où Annibal avait vu la plupart de ses soldats

(majorem partem), moissonnés par les deux genres de mort les plus misérables, la faim et le froid (*fame et frigore*).

Des données, quelque peu plus étendues, sur l'état des Carthaginois à la descente des Alpes, se trouvent dans la harangue de Scipion à ses soldats, alors que, sur les bords du Tésin, il allait à la rencontre d'Annibal.

« Ce sont, dit le général romain ; ce sont des fantômes » *(effigies)*, des ombres d'hommes (*imo umbræ hominum*) ; » des corps épuisés par la faim, le froid, la saleté la plus » hideuse *(fame, frigore, illuvie, squalore enecti)* ; froissés, » rompus au milieu des rochers, dont les articulations ont été » gelées *(nive rigentes nervi)*, les membres paralysés par la » glace (*membra torrida gelu*) ; ce sont des armes disloquées et » brisées, des chevaux boiteux et sans force... » et il ajoute : » Reliquias extremas hostium, non hostes habebitis. Tite-Live, *lib.* XXI.

Malgré ce fâcheux état des troupes carthaginoises, les batailles du Tésin et de la Trébie suivirent de près le passage des Alpes. Toutes deux, comme on sait, furent favorables à Carthage. Les Romains perdirent beaucoup de monde dans la dernière, au passage de la rivière qui donna son nom à la bataille : ils y avaient de l'eau jusqu'à la poitrine, selon Tite-Live, et jusqu'aux aisselles, selon Polybe. Cette eau, en outre, était très-froide, car on était alors en plein hiver, et, *ce jour là même, il neigeait et faisait un froid glacial*, d'après Polybe. De plus, les Romains souffraient de la faim ; car, d'après un stratagème du chef carthaginois, ils avaient été provoqués à se mettre en marche de bonne heure, et avant d'avoir pris aucune nourriture. Les Carthaginois, au contraire, se trouvaient dans des conditions toutes différentes : non-seulement ils n'avaient pas eu de cours d'eau à traverser, mais encore ils étaient restés dans leur camp et sous leurs tentes ; ils y avaient bu et mangé tranquillement, et ils s'étaient frottés d'huile (1), et revêtus

(1) Cet emploi de l'huile en frictions chez les Carthaginois, était en usage dans tout le nord de l'Afrique, où nous le retrouvons encore aujourd'hui, parmi les habitans des montagnes, les Kabyles, qui se frottent d'huile l'hiver, pour mieux résister au froid de leurs contrées. MM. Daumas et Fabar, dans l'ouvrage qu'ils viennent de publier, parlent ainsi de cette pratique, à l'occasion des Tolbas, tribu kabyle :

« Pendant l'hiver, qui est très-rigoureux, ils s'enduisent le » corps d'huile. » *La grande Kabylie.* Paris, 1847.

L'huile, ou tout autre corps gras, appliqué sur la peau, la pénètre plus ou moins, en s'introduisant dans les pores, et forme ainsi une sorte de vêtement et de défense contre l'action trop vive, ou trop subite, des agens extérieurs, et du froid en particulier. Or, si on considère qu'un grand nombre de nos maladies reconnaissent pour cause l'une ou l'autre de ces actions, on concevra combien l'huile, appliquée à l'extérieur, est appropriée aux besoins de notre économie. Cette application convenait d'autant plus à l'hygiène des anciens peuples du nord de

de leurs armes, auprès du feu. Annibalis interim miles, ignibus ante tentoria factis, oleoque per manipulos, ut mollirent artus. misso, et cibo per otium capto, etc. Tite-Live, *lib. cit.*

La victoire fut complète pour les Carthaginois, dont les pertes furent très-minimes, et portèrent principalement sur les Gaulois, qui combattaient dans leurs rangs. Toute l'armée n'en souffrit pas moins beaucoup des intempéries de la journée. « Beaucoup d'hommes et de chevaux, dit Polybe, périrent de « froid, et, de tous les éléphans, on en put sauver qu'un seul. » Ce même désastre est rapporté par Tite-Live, mais en termes qui permettent de croire que plus d'un éléphant avait survécu. Imber nive mixtus, et intoleranda vis frigoris, et homines multos, et jumenta, et elephantos prope omnes, absumpsit. *Lib. cit.*

La bataille de la Trébie gagnée, Annibal chercha à s'emparer d'un marché (*Emporium*) situé près de Plaisance, et où se trouvaient des vivres en abondance. Ce marché était très-fortifié et pourvu d'une bonne garnison. En outre, il fut promptement secouru par le consul qui était à Plaisance. Toujours est-il qu'Annibal fut forcé de renoncer à son entreprise, après un combat de cavalerie dans lequel il fut blessé (1), mais il fut plus heureux peu après, à l'attaque d'un autre marché, connu sous le nom de *Victum-Viæ :* il s'en empara, et se pourvut ainsi de vivres abondamment. Arrêté alors, par les rigueurs de l'hiver, il retourna sur ses pas, et alla prendre ses cantonnemens dans la Gaule Cisalpine.

L'année suivante, an de Rome 535, à peine le printemps s'annonçait que, déjà, Annibal quittait ses quartiers d'hiver, pour se rendre en Étrurie, dont il voulait s'assurer les bonnes dispositions des habitans. L'Apennin le séparait de cette contrée : comme il le traversait, il fut assailli par un temps encore bien autrement affreux que celui dont il avait tant souffert dans les Alpes. Transeuntem Apennium adeo atrox adorta tempestas est, ut Alpium fœditatem prope superaverit. Tite-Live, *lib cit.*

D'abord, ce fut une pluie mêlée de vent (*vento mixtus imber*), qui les arrêta tout court, ne pouvant plus respirer qu'en tournant le dos au vent. Puis, survint un ouragan épouvantable : c'étaient des éclairs qui semblaient embraser le ciel ; — des coups de tonnerre qui ébranlaient les montagnes. « Les yeux « et les oreilles également frappés, dit Tite-Live, ils étaient » tous immobiles d'effroi (*metu omnes torpore*). » La pluie ne sembla se ralentir, ensuite, que pour donner plus d'impétuosité au vent. Après quoi, tomba une neige à la fois si forte et si

l'Afrique, que ces peuples étaient bien plus légèrement vêtus que nous ne le sommes aujourd'hui, ainsi que nous pouvons en prendre une idée par l'état de presque nudité où nous voyons celui de ces peuples chez lequel se perpétue l'antique usage des frictions huileuses.

(1) Déjà il avait été blessé à la cuisse, par une javeline, au siège de Sagonte.

pressée, que, renonçant à tout espoir de salut, les hommes s'affaissaient sur eux-mêmes, comme ensevelis sous la neige. Et, enfin, à cette neige, succéda un froid tellement intense, qu'il porta le dernier coup aux hommes et aux bêtes qui avaient résisté jusqu'alors. Les Carthaginois passèrent ainsi deux jours ; un jour de plus, et c'en était fait, peut-être, de l'armée tout entière. Pour plus de détails, sur cet épisode de la deuxième campagne d'Annibal, en Italie, nous renvoyons à Tite-Live, qui termine ce qu'il en dit par ces mots :

Multi homines, multa jumenta, elephanti qnoque ex his, qui prælio ad Trebiam facto superfuerant, septem absumpsit. *Lib.* XXII.

Descendus de l'Apennin, les Carthaginois se portèrent sur Plaisance, et établirent leur camp à peu de distance de cette ville. Nous ne nous arrêterons pas à l'engagement qu'ils eurent, peu après, avec le consul Sempronius, voulant arriver de suite à leur triste position dans les marais de l'Étrurie (1), près *Clusium* (2).

Ces marais, qu'ils devaient traverser pour se rendre à Arretium, à la rencontre de Flaminius, étaient alors submergés par le débordement de l'Arno, et ils ne mirent pas moins de quatre jours et trois nuits pour en sortir. On s'y enfonçait jusqu'à mi-corps, et beaucoup d'hommes y restèrent, avec une infinité de bêtes de charge. Les pertes en hommes portèrent principalement sur les Gaulois, nation que Tite-Live dit être sans énergie pour une route longue et difficile *(ut est mollis ad talia gens)*. L'historien romain trace un bien triste tableau du spectacle alors offert par l'armée carthaginoise. Je le laisse parler :

« Mais les Gaulois, dit Tite-Live, ne pouvaient ni se retenir, » ni se relever quand ils tombaient dans un gouffre ; ils ne sa- » vaient pas soutenir le corps par l'âme, ni l'âme par l'espérance » *(aut corpora animis, aut animos spe sustinebant)*. Les uns » traînaient, avec peine, leurs membres fatigués ; les autres, » cédant au découragement, se laissaient tomber et mouraient » au milieu des bêtes de somme, étendues çà et là. » Et, plus loin, il ajoute : « Comme les eaux recouvraient tout le terrain, » et qu'il ne restait plus un endroit sec, où les soldats pussent » étendre leurs corps harrassés, ils se couchaient sur les baga- » ges amoncelés dans l'eau. Les cadavres des chevaux, entas- » sés sur toute la route, servaient quelques instants de lit à ces » malheureux, qui ne cherchaient qu'un petit espace à sec, » pour y prendre un peu de repos. » *Lib.* XXII.

Ces détails de Tite-Live, sur le passage des marais étruriens, sont tirés, en grande partie de Polybe, qui nous apprend, de plus, qu'Annibal lui-même eut toutes les peines du monde à en sortir. Alors il était atteint d'un mal d'yeux, qui était une ophthalmie, à en juger par les causes que Tite-Live lui assigne, à savoir les variations de température qui ont lieu au printemps. Du peu qu'en dit Polybe, on pourrait inférer qu'elle s'était déve-

(1) La Toscane d'aujourd'hui.

(2) Aujourd'hui *Chiusi*.

loppée dans la localité. « Un mal d'yeux qui lui survint,» dit Polybe, parlant d'Annibal, traversant les marais étruriens. C'est ce qu'on pourrait inférer aussi de ce qu'en dit, de son côté, Silius Italicus, qui nous apprend en même tems qu'Annibal marchait alors tête nue, circonstance qui eût pu favoriser le développement du mal, si elle n'avait pas été dans ses habitudes (1).

Jamque ducis nudus tanta inter inhospita vertex
Sævitia quatitur cœli. . . . .
Op. cit., lib. IV.

Mais, d'après les paroles de Tite-Live, le mal d'yeux d'Annibal existait déjà avant son entrée dans les marais ; seulement il s'y serait aggravé, par suite de la privation de sommeil, de l'humidité des nuits et des brouillards de la localité. Voici, du reste, sur ce point, toutes les paroles de l'historien :

« Annibal, déjà malade des yeux (*æger oculis*), par l'effet de » ces variations de chaud et de froid qui ont lieu au printems » (*ex verna primum intemperie variante calores frigoraque*), » quoique monté sur le seul eléphant qui lui restât, afin d'être » toujours hors de l'eau, vit ses souffrances s'aggraver par les » veilles, l'humidité des nuits et les brouillards du marais (*vigiliis tandem et nocturno humore palustrisque cœlo gravante* » *caput*). »

Ces paroles de Tite-Live, qui témoignent de l'existence de la maladie d'Annibal, avant son entrée dans les marais précités, se trouvent corroborées par celles de Cornélius Nepos. Cet auteur, parlant d'Annibal, comme il traversait l'Apennin, pour se rendre en Étrurie (*petens Etruriam*), dit :

Hoc itinere adeo gravi morbi afficitur oculorum. *Cap.* IV.

Le même auteur nous apprend, en outre, que l'œil malade était l'œil droit, et qu'Annibal en souffrait encore lorsqu'il livra bataille à Flaminius, sur les bords du Trasimène, ce qui l'obligea à se faire porter en litière pendant toute la bataille.

Selon Polybe et Tite-Live, qui n'a fait que le reproduire ici, l'ophthalmie d'Annibal aurait été suivie, non pas seulement de la perte de la vision, mais encore de celle de l'organe lui-même. Rappelons leurs paroles :

« Un mal d'yeux qui lui survint (à Annibal), dit Polybe, le » tourmenta beaucoup ; et, comme la circonstance ne lui per- » mettait pas de s'arrêter, pour se guérir, cet accident lui fit » perdre un œil. » *Chap.* XVI.

Et Tite-Live, parlant d'Annibal, au milieu des marais étruriens :

« Comme ce n'était ni le lieu ni le tems de se soigner, il per- » dit un œil : altero oculo capitur. » *Lib.* XXII, *cap.* 11.

Cependant, il paraîtrait qu'Annibal, avec le tems, aurait recouvré, en partie, l'usage de son œil, puisque Cornélius Nepos dit que, depuis, il ne vit jamais bien de l'œil droit : ut postea nunquam dextro æque bene usus est. *Op. cit.* Mais toujours

(1) On sait que telle était l'habitude du roi Massinissa.

est-il qu'Annibal, après son ophthalmie, resta, toute sa vie, plus ou moins impotent d'un œil, infirmité rappelée par Tacite (à l'occasion d'un autre général également maltraité) (1), et qui n'a point échappé au satirique Juvénal.

« Quel beau tableau, dit Juvénal, que ce général borgne sur » sa bête de Gétulie ! » *Vota*, *satira* x.

Sans doute, il est inutile de faire remarquer que les causes qui, selon Tite-Live, aggravèrent le mal d'yeux d'Annibal, pouvaient aussi le faire naître ; car, sans contredit, il n'est pas de causes plus favorables au développement de l'ophthalmie que l'humidité et les brouillards, joints aux veilles, que les Carthaginois rencontrèrent dans les marais de l'Étrurie. Aussi est-il vraisemblable qu'elle atteignit alors un plus ou moins grand nombre des soldats d'Annibal. Cette maladie, du reste, devait leur être bien connue, puisqu'elle était, comme elle est encore aujourd'hui, une endémie de leur propre patrie. Et, à cette occasion, je rappellerai ces paroles de l'Évêque de Carthage, St-Cyprien, aux payens de son tems :

Et oculorum dolor, et impetus febrium, et omnium valetudo membrorum cum cæteris communis est nobis, quandiu portatur in seculo caro ista communis. *De Mortalité.*

Bien d'autres maladies sans doute, telles que des affections rhumatismales, scorbutiques, diarrhéiques, etc., durent être la conséquence, plus ou moins rapprochée, du passage des Carthaginois dans les marais de l'Étrurie Toutefois, les historiens se taisent sur ce point. Polybe, seulement, parle du mauvais état dans lequel était l'armée, lorsqu'après la bataille de Trasimène, Annibal cherchait à la refaire dans les riches plaines d'Adria (2). « Hommes et chevaux, presque tous, dit Polybe, étaient cou- » verts d'une espèce de gale. » Cette gale provenait, selon Polybe, d'une part, de la saleté et de la fange où s'était trouvée l'armée, durant son quartier d'hiver dans la Gaule Cisalpine, et, de l'autre, de toutes les misères essuyées dans sa marche à travers les marais près Clusium (*Liv.* III, *ch.* 18).

Ce fut pendant son séjour dans les mêmes plaines d'Adria, qui fut assez prolongé, qu'Annibal put donner par mer, pour la première fois, de ses nouvelles à Carthage. Ce fut là encore qu'il s'occupa, d'une manière particulière, de la santé de ses troupes. « Il fit guérir aussi, dit Polybe, les plaies des soldats qui étaient » blessés ; il donna, aux autres, le tems et les moyens de répa- » rer leurs forces. » Les soins que requéraient les chevaux, n'y furent pas négligés non plus : il les faisait laver avec du vieux vin rouge, qu'on avait trouvé, en quantité, sur les lieux, et qui paraîtrait leur avoir fait grand bien. « Il fit laver les chevaux, dit » Polybe, avec du vieux vin rouge, qui se trouvait là en abon- » dance, et les remit en état de servir. »

En s'éloignant de la Péninsule, en l'an de Rome 534, comme nous l'avons vu précédemment, Annibal y avait laissé, pour

(1) *Historiarum libro* IV, *cap.* XIII.

(2) Plaine des environs de la mer Adriatique.

continuer la guerre, ses deux frères, Asdrubal et Magon (1). Le centre de leurs opérations était Carthagène, la ville la plus importante des points qu'ils occupaient (2). Selon de Villalba, une maladie, qu'il qualifie de *cruel peste*, s'y déclara au printems de l'an 214 avant J.-C., de Rome 538. Cette maladie sevissait à la fois sur les Carthaginois et sur les habitans du pays, mais les premiers en souffraient davantage, à raison des fatigues et des misères inséparables de la guerre. Développée à Carthagène, elle ne tarda pas à s'étendre dans les environs, et les provinces voisines n'en furent pas épargnées non plus.

Je laisse parler de Villalba, qui en fait la description suivante:

« Comenzo la pestilentia, como puede inferir se, en las inmediaciones de Carthagena. La maltitud de marineros y soldados veteranos aquartelados en pocos dias en el puerto, arsenales y quarteles; los campos inhiestos y mal cultivados; la escaez y mala calidad de los alimentos, y la laguna de agua, que ha sido siempre un manantial de epidemias, como veremos en el curso de esta historia, pudiéron dar origen a la infeccion putridra que retardo los projectados ataques de los generales cartagineses contra los dos Scipiones. Al principio se limito el contagio a las inmediaciones de su nacimiento, pero desgraciadamente se extendio pronto a otras provincias. Los pueblos de la Bética, y sus vecinos, sufrieron inmediatamente su rigor Castulon, hoy Cazlona, experimento mas que otra los miseros afectos. La muerte de las principales familias, que no pudieron libertar se de su furia, indica los funestos estragos que causaria en el pueblo. Himilce, esposa de Anibal, y Aspar, tierno infante, fruto de aquella noble coyunta, con una gran parte de sus parientes y

(1) Son armée de terre se composait comme suit:

Fantassins d'Afrique	11850
Liguriens	300
Baléares	500
Maures et Numides des bords de l'Océan	1800
Cavaliers Liby-Phéniciens (mélange de Phéniciens et d'Africains)	300
Cavaliers Ilergètes, d'origine espagnole	200
Total	14950 hommes.
De plus	14 éléphans.

Ses forces de mer se composaient de 50 quinquérèmes, de 2 quadrirèmes et de 5 trirèmes.

Magon, qui s'était avancé dans les Pyrénées, était particulièrement chargé de maintenir les communications d'Annibal avec la Péninsule. Comme on l'a vu précédemment, Annibal, avant d'entrer dans les Gaules, lui avait laisse 11,000 hommes.

(2) Ou la nouvelle Carthage, encore appelée *Carthagena spartaca* ou *spartaria*, du nom d'une plante qui y croît en abondance, le sparte, *stipa tenacissima*, dont nous avons déjà eu occasion de parler.

amigos, fueron victimas de tan terrible azote (1). » Ocampo, *lib.* v.

Le lac mentionné dans cette description (2), est, pour Carthagène, un foyer de fièvres paludéennes qui, certaines années, acquièrent un haut degré de gravité. Telles furent celles de l'an 1637 de notre ère, mois d'août, septembre et octobre, désignées, par de Villalba, sous le nom de *fièvres tierces malignes et contagieuses.* Quoique peu élevée, la population d'alors n'en perdit pas moins quatre cents personnes. Les habitations les plus rapprochées du lac, tel que le couvent de San Diégo, furent celles qui en souffrirent le plus.

Une relation de cette épidémie a été donnée par Rodon, sous le titre d'*Epidemia carthagena.* Bon nombre d'autres écrits ont été publiés sur l'Endémie de Carthagène; le plus remarquable, sans contredit, est celui de Mimaut, alors consul de France dans cette résidence. *Journal complémentaire du Dictionnaire des Sciences médicales.*

L'épidémie de l'an de Rome 538, comme nous l'avons vu dans la description précitée, s'étendit dans l intérieur, où elle aura été favorisée par d'autres causes, entr'autres par la rareté des subsistances, dont de Villalba avait parlé précédemment. « Fal» taban, avait-il dit, los preciosos alimentos en muchas partes » de Espagna. »

I[re] Année de la CXLII[e] olympiade, an de Rome 540, 212 ans avant J.-C.

En la 1[re] année de la CXLII[e] olympiade, an de Rome 540, 212 ans avant J.-C, les Carthaginois, alors occupés au siége de Syracuse, y furent affligés d'une épidémie qui leur fut commune avec les Romains. Les premiers avaient pour chefs Himilcon et Hippocrate, les derniers, Marcellus. Le siége durait depuis trois ans lorsque l'épidémie éclata. Mais je laisse parler Tite-Live, qui fait, de cette nouvelle épidémie de Syracuse, la description suivante :

« Aux maux de la guerre, dit Tite-Live, vint se joindre une » maladie contagieuse *(pestilentia)* qui, frappant les deux par» tis, les obligea de suspendre les hostilités. Les chaleurs exces-

(1) Nous devons faire remarquer ici que, d'après Silius Italicus, Annibal n'aurait quitté l'Espagne, pour sa grande expédition, qu'après avoir embarqué, pour Carthage, sa femme et son jeune enfant, qui, alors, n'avait pas encore un an révolu. Annibal, selon le poëte, n'avait pas voulu laisser, sur le théâtre de la guerre, ces deux objets de ses affections, et il retrace, en termes touchans, leurs derniers adieux, représentant Imilcée arrachée, en quelque sorte, aux embrassemens de son époux, par le patron du navire : Abripitur divulsa marito. *Lib.* III.

(2) C'est ce lac ou étang que mentionne Polybe lorsqu'il dit, parlant de Scipion : « Il n'ignorait ni la situation de la ville, ni » les munitions qu'elle renfermait, ni la disposition de l'étang » dont elle est environnée. »

» sives de l'automne et l'insalubrité du pays (*et locis natura gra-*
» *vibus*) avaient, dans les deux camps, mais beaucoup plus en-
» core au dehors qu'au dedans de la ville, causé une épidémie
» presque générale. D'abord, l'intempérie de l'automne et le
» mauvais air amenèrent des maladies mortelles ; bientôt les
» soins mêmes donnés aux malades et leur contact (*contactus*
» *œgrorum*) propagèrent la contagion (*vulgabat morbos*) : il
» fallait, ou les laisser périr sans secours et sans consolation,
» ou respirer, en veillant près d'eux, des vapeurs pestilentielles ;
» on n'avait, chaque jour, sous les yeux, que la mort ou des
» funérailles ; on n'entendait, le jour et la nuit, que des gémis-
» semens. Enfin, l'habitude du mal y avait tellement rendu insen-
» sible, que, non-seulement, on ne payait plus aux morts un
» juste tribut de larmes et de douleur, mais qu'on négligeait
» même de les enterrer et de les ensevelir. La terre était jonchée
» de cadavres gisant sous les yeux de ceux qui attendaient le
» même sort ; la crainte, l'odeur fétide des morts et des mou-
» rans, hâtaient la fin des malades et infectaient ceux qui ne
» l'étaient pas. Quelques-uns, aimant mieux mourir par le fer,
» allaient seuls attaquer les postes ennemis. Toutefois, la peste
» (*pestis*) fit plus de ravages dans le camp des Carthaginois que
» dans celui des Romains, qu'un long siège avait acclimatés
» (*diu circumsedendo Syracusas, cœlo aquisque assuerant ma-*
» *gis*). Les Siciliens qui servaient dans l'armée ennemie,
» voyant que cette contagion provenait de l'insalubrité des lieux
» (*ex gravitate loci vulgari*), se hâtèrent de regagner leurs
» villes, assez voisines de Syracuse. Mais les Carthaginois, qui
» n'avaient pas d'autre asile, périrent tous jusqu'au derniers,
» avec leurs chefs Hippocrate et Himilcon (*cum ipsis ducibus*
» *Hippocrate atque Himilcone, ad internecionem omnes perie-*
» *runt*). Le fléau redoublant de fureur, Marcellus fit passer ses
» soldats dans la ville, où le couvert et l'ombre (*tecta et umbrœ*)
» donnèrent quelque soulagement à leurs corps débiles. Cepen-
» dant, la même maladie (*eadem peste*) enleva beaucoup de
» monde dans l'armée romaine. » *Op. cit.*, lib. XXV.

A cette description de Tite-Live, nous joindrons celle de Silius Italicus, d'où il résulte que la maladie s'étendit jusque sur les animaux, et qu'ils en furent même les premiers atteints, comme dans la peste d'Athènes, comme aussi dans celle dont Apollon frappa les Grecs devant Troie. « Il atteint d'abord (le » trait lancé par le Dieu) les mulets et les chiens. » Homère, chant 1er.

La description du poète offre surtout de l'intérêt par les détails qu'il donne, tant sur les symptômes de la maladie, que sur les causes auxquelles on l'attribuait. Les Romains, après une victoire sur les Carthaginois, allaient se porter sur Syracuse, lorsque le fléau vint les arrêter. Mais écoutons Silius Italicus :

« Les Romains, dit Silius Italicus, se préparaient à fondre,
» sans retard, sur la ville épouvantée de cette défaite (des Car-
« thaginois) ; mais une maladie pestilentielle (*importuna lues*
» *inimicaque pestis*), suite des fatigues de la mer, et que les
» Dieux jaloux ont envoyée du ciel, leur enlève cette joie. Le

» soleil embrase de ses feux l'air empoisonné ; l'odeur s'en
» élève des eaux stagnantes du Cocyte (*stagnantem Stygio Co-*
» *cyti*), que la vaste Cyanée dépose au loin dans ses marais. Une
» chaleur dévorante (*fulminis igni*) infecte l'automne, tout
» chargé des derniers présens de l'année. De noires exhalaisons
» se répandent dans les airs, comme une fumée épaisse (*cras-*
» *sus nebulis*). La terre se dessèche, et s'embrase à sa surface ;
» elle ne fournit plus d'alimens, elle n'a plus d'ombre pour les
» animaux languissans ; une noire vapeur corrompt l'éther ap-
» pesanti....

» Les chiens, continue le poète, furent les premiers atteints
» par le mal. Bientôt l'oiseau défaillant ne peut plus se soute-
» nir dans les airs, il tombe ; les cadavres des bêtes fauves gi-
» sent dans les bois ; l'horrible fléau, qui va sans cesse se pro-
» pageant, attaque enfin les armées, où il sème la mort..... La
» langue devient aride, une sueur froide coule sur tout le corps
» et le fait trembler. La gorge, dessechée, se refuse à recevoir
» des alimens. Une toux violente secoue la poitrine ; la soif al-
» lume, dans la gorge, un feu mortel. Les yeux abattus ne peu-
» vent plus supporter le jour ; le nez se contracte ; la poitrine
» rejette une salive mêlée de sang ; les os, décharnés, ne sont
» plus couverts que de peau......

» La violence du mal triomphe des remèdes ; les morts sont
» entassés les uns sur les autres, et les cendres des bûchers
» s'élèvent en monceaux. Des milliers de cadavres sont étendus,
» çà et là, sans sépulture : on craint de toucher les malheureux
» que le fléau a frappés (*pestiferos tetigisse timentibus artus*).
» Le mal, vomi par l'Achéron, se nourrit et s'augmente par
» le nombre des victimes.... Syracuse n'est pas épargnée, et
» le deuil n'y est pas moindre que dans le camp des Carthagi-
» nois, où le même fléau produit les mêmes ravages. Partout
» règne un égal désastre, partout la mort se présente sous la
» même image.... » *Op. cit., lib* XIV.

Le fléau, comme nous l'avons vu, avait éclaté à la suite des fortes chaleurs de l'été : il disparut avec elles. C'est ce que nous voyons encore dans le poète lorsqu'il dit, pour arriver à la reprise des hostilités, par Marcellus :

> . . . . Ut gravis ergo
> Primum letiferos repressit Sirius æstus,
> Et minuere avidæ mortis contagia pestes. . . .

Quant à la nature de l'épidémie, elle découle naturellement des deux descriptions que nous venons de rapporter. C'étaient des fièvres d'origine paludéenne, sous tous les types sans doute, et telle était aussi la nature des mémorables épidémies des années 413 et 396 avant J.-C., qui décimèrent, sur les mêmes lieux, deux armées considérables, ainsi que nous l'avons vu précédemment.

En l'an de Rome 547, Asdrubal, qui était resté en Espagne, y fut défait par Scipion : il prit alors, avec le reste de ses troupes, le chemin de l'Italie, en suivant le même itinéraire que

son frère. Cette expédition se fit remarquer à la fois et par la rapidité de sa marche, et par la parfaite conservation des troupes. Et, de plus, Asdrubal avait su rallier, avec plus d'entraînement encore qu'Annibal, les nations gauloises qu'il avait traversées sur sa route. Malheureusement, la fin de ses opérations ne répondit pas à leur début : surpris, sur les bords du Métaure (1), par une armée plus nombreuse que la sienne, il y succomba avec cinquante mille des siens ; mille quatre cents autres furent faits prisonniers. Les Romains reprirent en même tems, aux Carthaginois, trois mille prisonniers qui étaient tombés en leur pouvoir. Bon nombre d'éléphans furent tués, mais moins par les Romains que par leurs propres conducteurs (2). Il importe de dire, pour expliquer un pareil désastre, que les Carthaginois étaient alors exténués de fatigues, de soif et de chaleur (*sitisque et calor hiantes*), car on était au milieu du jour, et la chaleur était des plus fortes, de telle sorte que, n'en pouvant plus, obligés même d'abandonner leurs armes, les malheureux Carthaginois se laissaient prendre et égorger en masse. La mort d'Asdrubal, comme le remarque Tite-Live, fut digne de son nom, digne du fils d'Amilcar et d'un fils d'Annibal : dès qu'il vit que la fortune l'abandonnait, il lança son cheval au milieu d'une cohorte romaine, et périt ainsi en combattant. Sa tête fut portée au consul Claudius, qui eut la barbarie de la faire jeter au devant des retranchemens de son frère Annibal.

Le désastre des Carthaginois, sur les bords du Métaure, est considéré, par les historiens, comme la représaille de la bataille de Cannes. Peu après, Annibal se retira dans le Bruttium (3), où il était depuis deux ans lorsqu'une maladie grave (*pestilentia*) apparut dans son armée. Cette maladie sévissait aussi chez les Romains, mais elle y faisait moins de ravages que chez les Carthaginois, où elle était accompagnée de la famine. Voici ce qu'en dit Tite-Live :

Pestilentia incesserat pari clade in Romanos Pœnosque ; nisi

(1) Aujourd'hui le Métro, duché de Spolette.

(2) On attribue à Asdrubal l'invention d'un procédé, à la fois prompt et facile, de se défaire de ces animaux, et qui consistait dans la section de la moëlle épinière, entre l'occipital et la première vertèbre cervicale. A cet effet, un ciseau était placé entre les oreilles, au point de la dépression qui existe en cet endroit, et on l'y enfonçait rapidement à coups de marteau. « C'était, dit Tite-Live, le moyen le plus prompt qu'on eût » trouvé d'en finir avec ces masses énormes, quand on ne pou- » vait plus les maîtriser. » C'est ainsi, du reste, et comme nous l'avons vu fréquemment, que les *matadores*, en Espagne, se défont des taureaux indomptables, et de ceux, hors de combat, dont ils veulent abréger les souffrances. Cette pratique, dans la Péninsule espagnole, existe de tems immémorial ; Asdrubal pourrait l'y avoir trouvée, et n'avoir fait que l'étendre du taureau à l'éléphant.

(3) Le Bruttium forme aujourd'hui une province de la Calabre.

quod punicum exercitum super morbum etiam fames affecit. *Lib.* XXVIII.

Tite-Live nous apprend encore que le consul P. Licinius écrivait à Rome, au sujet de la même maladie :

» Que lui et son armée étaient attaqués d'une grave maladie
» *(gravi morbo)*, et qu'il n'aurait pu tenir tête aux ennemis,
» si la même contagion *(eadem vis mali)* ne se fût répandue
» dans leur camp, avec plus de violence encore (*aut gravior*
» *etiam*). »

Le consul ne voyait rien de mieux à faire, pour en obtenir la cessation, que de licencier les troupes, et il en fit la proposition au sénat, en appuyant cette proposition de l'état des affaires, qui rendait le maintien de l'armée sans objet, puisque le chef carthaginois avait déjà pris ses quartiers d'hiver.

Peu après, la maladie faisant de nouveaux progrès, le consul mandait encore au sénat que la force du mal (*vis morbi*) était telle, que si on ne se hâtait de congédier les troupes, il ne resterait peut-être pas un seul homme (*nemo omnium superfuturus videatur*). La réponse du sénat, à cette dernière dépêche, fut telle que le consul pouvait la désirer : le sénat lui mandait d'agir, dans cette circonstance, selon les intérêts de la République, et d'après sa propre conscience (*fideque suâ*). Annibal, alors, et ainsi que nous venons de le voir, avait déjà pris ses quartiers d'hiver (*jam in hibernâ suos receperit*). Cette mesure était-elle la conséquence du fait de la maladie, ou bien celle de l'approche de la mauvaise saison? C'est ce que nous ne savons pas. Nous sommes dans la même ignorance sur ce qui peut s'être passé dans l'armée carthaginoise, après qu'elle se fut retirée dans ses quartiers d'hiver.

Ce fut vers l'époque de l'épidémie dont nous parlons, peut-être même pendant son règne, qu'Annibal fit graver en caractères grecs et puniques, sur une plaque d'airain, la célèbre inscription qui retraçait ses exploits. Cette inscription, qui a été lue par Polybe, se voyait sur un autel qu'Annibal avait fait élever pour cette destination, à côté du temple de Junon Lacienne, Juno Lacinia, ainsi nommée du promontoire où se trouvait le monument qui lui était consacré (1).

IIIe Année de la CLXIV^e^ olympiade, an de Rome 550, 202 ans avant J.-C.

En la IIIe année de la CLXIV^e^ olympiade, an de Rome 550, 202 ans avant J.-C., eut lieu la célèbre bataille de Zama (2), qui

(1) Le promontoire *Lacinium*, encore appelé *Bruttium*, aujourd'hui le Cap des Colonnes, nom dû aux colonnes qui s'y voient, et qu'on considère comme des restes du temple de la Déesse.

(2) Zama, dans la Proconsulaire, qu'il ne faut pas confondre avec la Zama de la Numidie.

Annibal et Magon, son frère, avaient été rappelés d'Italie par

fut si désastreuse pour Carthage : 20,000 hommes y furent tués, et un pareil nombre y fut fait prisonnier. Carthage perdit en même tems onze éléphans et cent trente enseignes. Une telle quantité de cadavres et d'armes encombrait la partie du champ de bataille où se trouvaient les auxiliaires, qu'on aurait eu plus de peine à s'y frayer un passage qu'à se faire jour à travers les rangs les plus pressés d'une colonne ennemie.

La bataille de Zama mit fit à la seconde guerre punique (encore appelée *annibalique*, du nom du général qui la provoqua et la soutint) ; aucun fait médical ne s'y rattache, ce qu'explique, du reste, la rapidité avec laquelle les opérations y furent conduites : ce n'est que lorsqu'elles traînent en longueur que les maladies se mettent dans les armées. Ce que nous venons de dire de la bataille de Zama, au point de vue qui nous occupe, nous le répéterons à l'égard de quelques rencontres qui la précédèrent, et dont la principale fut celle dans laquelle Syphax fut pris par Lélius.

Annibal, après la bataille de Zama, se retira à Adrumetum, aujourd'hui Mahometa (1), en même tems que Scipion s'avançait sur Carthage, pour lui dicter ses conditions de paix. Ces conditions étaient très-dures ; elles n'en furent pas moins acceptées par les Carthaginois, et Annibal lui-même ne contribua pas peu à cette acceptation. Le traité de paix, alors conclu entre Rome et Carthage, nous a été conservé par Polybe. Annibal se retira, peu après, auprès du roi Antiochus (2).

leurs concitoyens, pour les opposer aux Romains, qui préludaient à leurs opérations contre Carthage. Magon ne put revoir sa patrie : grièvement blessé à la cuisse, chez les Gaulois Insubriens, il mourut de sa blessure, dans le cours de sa traversée. Déjà il avait été blessé à la bataille de Trasymène. « Le vieux » Synhalus, dit Silius Italicus, panse la blessure de Magon, frère » d'Annibal, après la bataille de Trasymène. » Sur quoi je remarque que, dans les armées anciennes, romaines et autres, c'était l'usage que les vieux guerriers pansassent les blessures de leurs jeunes compagnons. Ainsi, nous voyons encore, après la même bataille de Trasymène, le vieux Marcus panser les blessures de Serranus. Silius Italicus parle de ce guerrier avec éloge. « Mar» cus, dit-il ; Marcus, vieux soldat, qui avait servi avec gloire » sous Régulus. » *Les Guerres puniques.*

(1) Sur la côte orientale de la Régence de Tunis.

(2) On attribue au héros carthaginois l'introduction de l'olivier en Afrique, arbre dont il avait pu apprécier l'utilité pendant son long séjour en Italie. Cette opinion pourrait être contestée, mais ce n'est pas ici le lieu de le démontrer.

Les historiens attribuent aussi à Massinissa, contemporain d'Annibal, la propagation des arbres fruitiers dans ses États. Quoi qu'en dise Polybe, cette propagation ne paraîtrait pas avoir été portée bien loin, du moins à en juger d'après ce que nous voyons de nos jours ; car il faut convenir que, non-seulement l'ancien royaume du roi Massinissa, mais encore toutes les autres parties du nord de l'Afrique, sont encore bien pauvres en arbres fruitiers.

IIe Année de la CLVIIe olympiade, an de Rome 601, 151 ans avant J.-C.

En la IIe année de la CLVIIe olympiade, an de Rome 601, 151 ans avant J.-C., Massinissa, alors âgé de 88 ans, assiégeait Oroscopa, ville carthaginoise. Où était cette ville? Il n'en reste aujourd'hui aucun indice; mais, ainsi que le fait remarquer un traducteur de Tite-Live, Noël, les contestations du roi numide avec les Carthaginois, indiquent assez qu'elle était sur leurs communes frontières.

Carthage venait d'envoyer, au secours d'Oroscopa, 25,000 hommes de pied et 400 cavaliers. Cette troupe était sous le commandement d'Asdrubal. Un combat s'engage; il dure depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, et Massinissa en sort avec tous les avantages (1). Le général carthaginois se retire alors sur des hauteurs qui dominaient une plaine où le combat avait eu lieu. Massinissa, qui ne s'en était pas écarté, coupe les vivres aux Carthaginois, en investissant d'un fossé la position qu'ils occupaient. Les approvisionnemens d'Asdrubal s'épuisent, et, bientôt, il est réduit aux dernières extrémités. Déjà ses malheureux soldats avaient tué leurs chevaux et leurs bêtes de somme, et ils se trouvaient réduits à faire bouillir jusqu'au cuir de leurs javelots, lorsqu'à la famine vinrent se joindre les maladies qui en sont la conséquence. Mais écoutons, sur ce désastre des Carthaginois, l'historien des Guerres Puniques.

« Asdrubal, donc, dit Appien; Asdrubal, frustré dans son » attente, après avoir perdu l'occasion de s'échapper, vit les » siens exténués par la famine, et fut réduit aux dernières ex- » trémités. Déjà ils avaient tué leurs chevaux, leurs bêtes de » somme, et avaient fait bouillir jusqu'aux courroies de leurs » javelots. Bientôt la famine, comme il arrive ordinairement, » amena des maladies inévitables, d'ailleurs, par une si grande » multitude d'hommes resserrés dans un espace si étroit, et » qui, outre les incommodités d'une pareille situation, étaient » exposés aux ardeurs brûlantes de l'été d'Afrique. Affamés, » sans nourriture, malades et privés de soins, les mourans » n'avaient pas même de sépulture; on manquait de bois pour » brûler les corps, usage auquel avaient déjà servi les boucliers, » et les postes ennemis ne permettaient pas de les porter hors » du camp. Les malades, les mourans et les morts, couchés » pêle-mêle, ne tardèrent pas à infester l'air, et la peste fit » d'horribles ravages. » *Lib.* VIII, *cap.* LXXIII.

Les Carthaginois, battus ainsi par le fléau, durent se soumettre à toutes les conditions que Massinissa voulut leur imposer:

(1) Scipion, qui, quelques années plus tard, devait détruire Carthage, fut témoin de cette bataille, du haut d'une colline où il s'était placé à cet effet. L'histoire rapporte que, long-temps après, il disait que, des nombreuses batailles auxquelles il avait assisté, aucune ne l'avait autant impressionné que celle-là, où se trouvaient en présence plus de cent mille hommes.

les plus humiliantes ne leur furent pas épargnées, jusqu'à les faire passer sous le joug, et en ne leur laissant qu'un seul vêtement pour s'en aller. Mais ce ne fut pas tout : Gulussa, fils de Massinissa, furieux du danger qu'ils lui avaient fait courir, et croyant, dit Appien, que la perfidie était permise avec des perfides, leur envoya un corps de cavalerie numide, qui en eut d'autant meilleur marché, qu'alors ils n'avaient ni armes pour se défendre ni même la force de fuir. Aussi, de 58,000 hommes qu'ils étaient encore, au moment de cette attaque imprévue, il n'en resta qu'un très-petit nombre, qui s'échappa avec leur chef. Quelle infâme trahison! Appien, il est vrai, pense que Massinissa y fut étranger, mais elle n'en témoigne pas moins que les Numides d'autrefois valaient les Carthaginois, leurs contemporains, à l'endroit de la foi des traités.

IVe Année de la CLVII^e olympiade, an de Rome 603, 149 ans avant J.-C.

En la IVe année de la CLVII^e olympiade, an de Rome 603, 149 ans avant J.-C., une flotte romaine, envoyée contre Carthage, était mouillée à peu de distance de cette ville, dans des eaux stagnantes qui, probablement, étaient celles connues aujourd'hui sous le nom de lac de Tunis. Des maladies ne tardèrent pas à être la conséquence de cette position, mais elles paraîtraient avoir cessé par la sage mesure alors prise par le chef de la flotte, le consul Censorinus : il leva l'ancre, et gagna la mer. On ne ferait pas mieux aujourd'hui. Voici, du reste, tout ce que nous savons de cet incident de la flotte romaine devant Carthage ; c'est *Appien* qui parle :

Censorini castra tum laborabant morbis, ut stagnantibus aquis apposita, et à mari disclusa magnis ædificiis, quam ob rem consul ea transmovit ad mare.

IIIe Année de la CLVIII^e olympiade, an de Rome 606, 146 ans avant J.-C.

La IIIe année de la CLVIII^e olympiade, an de Rome 606, 146 ans avant J.-C., est une des époques les plus mémorables de l'histoire du nord de l'Afrique : en cette année eut lieu la destruction de Carthage, la disparition de la scène du monde d'un des peuples les plus célèbres de l'antiquité. La ville de Didon, qui comptait alors 700 ans d'existence, avec 700,000 habitations, fut entièrement consumée par les flammes (1). Cet incendie ne dura pas moins de dix-sept jours, et ce fut le dix-septième qu'on vit s'avancer, auprès de Scipion (2), des en-

(1) Corinthe fut détruite la même année.

(2) Scipion, surnommé l'*Émilien*, dont Polybe, l'historien, fut le secrétaire; et qui, quatorze ans après, devait faire éprouver à Numance le même sort qu'à Carthage. Sur les malheurs de Numance. voir Appien, *De Bello Hisp.*

voyés portant à la main des feuilles de verveine, en signe de supplication (1). Alors, toute la population était renfermée dans la citadelle de Byrsa ; elle demandait à en sortir, ce qui lui fut accordé, excepté aux transfuges, envers lesquels Scipion voulut être sans pardon. Ceux-ci, désespérant de leur salut, se réfugièrent dans le temple d'Esculape, avec le chef carthaginois et sa famille. Ils étaient au nombre de 900 ; les autres n'étaient pas moins de 50,000, hommes et femmes compris. Les derniers, suivant Florus, étaient au nombre de 40,000 hommes, et de 55,000, dont 25,000 femmes, selon Orose.

La destruction de Carthage avait été précédée de plusieurs engagemens, car, déjà, depuis plusieurs années, les hostilités étaient reprises entre les deux armées (2). Le combat le plus important, celui qui décida de la perte de Carthage, fut le combat ou, pour mieux dire, la bataille dans laquelle Gulussa, fils de Massinissa, tua aux Carthaginois, 70,000 hommes, avec un grand nombre de paysans qui combattaient dans leurs rangs. Gulussa leur fit en même tems 10,000 prisonniers. Scipion, peu après, avait pris Néphéris, opération qui avait duré 20 jours, et ce fut alors que le consul s'était avancé sur Carthage.

Cette ville était située sur une presqu'île : une des premières opérations de Scipion fut de la couper par un fossé qui, des deux côtés, abouchait à la mer. Ainsi se trouvèrent interceptées les relations que la ville avait avec l'intérieur ; il ne lui restait plus que ses relations maritimes, mais, outre que celles-ci étaient rares et insuffisantes pour ses besoins, elles se trouvaient encore entravées par la flotte romaine. Il résulta de cet état de choses que, bientôt, les vivres devinrent rares à Carthage ; que, bientôt même, on se vit forcé de n'en plus distribuer qu aux seuls combattans, qui se trouvaient encore au nombre de 30,000. En définitive, la famine se mit dans la population ; elle en souffrit d'autant plus, qu'elle s'était accrue, pendant la guerre, des habitans des campagnes voisines, qui étaient venus se refugier dans Carthage.

Tous ces détails sont dus à Appien. Polybe, de son côté, parle de la même famine, à l'occasion du chef des Carthaginois, Asdrubal, qui paraissait s'en soucier assez peu.

« Premièrement, dit Polybe, tandis que ses concitoyens mou-
» raient de faim, il se régalait (Asdrubal) avec ses amis, leur
» servait des repas somptueux, et se faisait un embonpoint qui
» ne servait qu'à faire remarquer davantage la disette et la mi-
» sère où étaient les autres ; car le nombre, tant de ceux que

(1) Appien dit : les verveines d'Esculape. La verveine, à ce qu'il paraît, était dédiée à ce Dieu. C'était un signe de paix et l'on donnait, à Rome, le nom de *verbenarius* à l'envoyé qui en était chargé.

(2) Celles qui existaient entre Carthage et Massinissa seulement, remontaient à l'an 600 de Rome, 152 ans avant notre ère, époque de l'expulsion, de Carthage, de quarante citoyens du parti du roi numide.

» la faim dévorait, que de ceux qui désertaient pour l'éviter, » était innombrable. »

La conduite du chef de Carthage, dans cette calamité, serait vraiment incroyable si elle ne répondait à l'ignominie dont il couronna son administration. Il avait dit, aux envoyés de Scipion, qui pressaient la reddition de la ville : *Je prends les Dieux et la Fortune à témoin que le soleil ne verra jamais Carthage détruite et Asdrubal vivant* ... Bien peu après, pourtant, le soleil vit et Carthage détruite, et Asdrubal suppliant aux pieds de Scipion ; — il éclaira cette abjecte posture du chef carthaginois, à la vue des transfuges qu'il venait d'abandonner, avec sa propre femme, dans le temple d'Esculape (1) ; — à la vue de cette même femme qui, d'abord, l'accable de toutes sortes d'opprobes, puis égorge ses deux enfans et se précipite, avec eux, dans les flammes allumées, dans le temple, par les transfuges... Sublime désespoir jeté à la face de la plus insigne lâcheté !....

IVe Année de la CLXIIIe olympiade, an de Rome 627, 125 ans avant J.-C.

En la IVe année de la CLXIIIe olympiade, an de Rome 627, 125 ans avant J.-C., toute l'Afrique du nord fut envahie par des sauterelles qui y firent les plus grands ravages. Après quoi, ces insectes, sous forme d'épaisses nuées, s'avancèrent sur la mer, où ils tombèrent et périrent. Leurs cadavres rejetés sur le rivage, en bancs considérables, s'y putréfièrent. De là une horrible infection, que les vents portèrent au loin, dans toutes les directions (2). Sur ces entrefaites, une épidémie éclata, et s'étendit à tout le nord de l'Afrique. Elle coïncidait avec une épizootie désastreuse. Partout la mortalité fut grande : Il mourut 800,000 hommes dans la seule Cyrénaïque (Julius Obséquens); 80,000 dans la Numidie (Orose et St-Augustin); 20,000 dans les villes du littoral, dont le plus grand nombre à Carthage et à Utique (Orose).

De 30,000 soldats dont se composait la garnison de cette der-

(1) Le temple d'Esculape, l'un des plus riches et des plus vénérés de Carthage, était situé dans une position favorable pour la défense : c'était un rocher au haut duquel on n'arrivait qu'en franchissant soixante degrés.

(2) On pourrait rapprocher de ce fait deux autres semblables qui s'offrirent aussi, en Afrique, sur la fin du siècle dernier : l'un en 1790, dans l'Afrique du sud, l'autre en 1799, dans le Maroc, côte océanique. Le premier est rapporté par Barrow, le second, par Jakson, tous deux anglais. Nous reviendrons sur le dernier, pour le discuter, lorsque nous en serons à la maladie pestilentielle du Maroc, en 1799.

Par suite de l'invasion de sauterelles dans le nord de l'Afrique, en 1845, des sauterelles se putréfièrent aussi sur le rivage, après y avoir été rejetées par les flots. C'est ce qui se présenta sur plusieurs points, entre autres à Bougie et à Fouka, près Alger.

nière ville, tous seraient morts selon Orose, et tous aussi, selon St-Augustin, à l'exception de dix. D'après Orose encore, 5,000 cadavres seraient sortis, en un seul jour, par une des portes d'Utique. Evidemment, la mortalité produite par la pandémie dont nous parlons, a été exagérée par les historiens, mais cette exagération même témoigne assez des ravages de la maladie. Son importance, d'une part, et, de l'autre, les récits tronqués et peu fidèles qui en ont été faits, nous engage à reproduire ici, tout ce que l'antiquité nous en a laissé. Nous avons donc à citer Julius Obséquens, Paul Orose et St-Augustin, qui, tous trois, en ont parlé, en la rattachant à l'invasion de sauterelles qui paraîtrait l'avoir immédiatement précédée.

Julius Obséquens, *Liber Prodigiorum*, *cap.* XC :

Locustarum ingentia agmina in Africa; quæ a vento in mare dejectæ, fluctibus ejectæ, odore intolerabili (1) Cyrenis mortifero vapore gravem pestilentiam fecerunt pecori; hominumque DCCC millia consumpta tabe proditum est.

Paul Orose, *lib.* V, *cap.* XI :

M. Plautio Hypsæo, et M. Fulvio Flacco consulibus (2), vixdùm Africam a bellorum excidiis quiescentem, horribilis et inusitata perditio consecuta est. Namque quum per totam Africam immensæ locustarum multitudines coaluissent, et non modo jam cunctam spem frugum abrasissent, herbasque omnes cum parte radicum et folia arborum cum teneritudine ramorum consumsissent, verum etiam amaros cortices atque arida ligna perrosissent (3), repentino abrepta vento atque in globos coacta, por-

(1) Cette expression d'Obséquens n'a rien de forcé : je en sache pas d'odeur plus intolérable que celle des sauterelles en putréfaction, si ce n'est peut-être celle des reptiles dans le même état.

(2) Les consuls Plautius Hypsæus et Fulvius Flaccus entrèrent en charge vers le 5 novembre de l'an 125 avant J.-C., date certaine. Partant de là, M. Hase serait disposé à reporter l'épidémie qui régna sous les consuls précités, à l'année suivante, 124 ans avant J.-C., 628 de Rome. Tout en partageant cette opinion, nous n'en maintenons pas moins la première date, qui est celle donnée par Julius Obséquens.

(3) Ces paroles d'Orose établissent bien clairement pour nous qu'il y eut en Afrique, en l'année dont nous parlons, comme en 1845, deux invasions de sauterelles, l'une au printemps, et l'autre en été. En effet, nous voyons que les insectes détruisaient à la fois la verdure et le bois sec. Or, les sauterelles qui s'attaquent à la verdure, respectent le bois sec, et *vice versâ* (excepté les larves). Les premières appartiennent au criquet voyageur (*acridium peregrinum*), les secondes au calliptame italique (*calliptamus italicus*). Ce dernier orthoptère ne s'attaque pas seulement aux végétaux les plus durs, mais encore aux tissus animaux.

tatæque diu per aërem, africano pelago immersæ sunt. Harum quum immensos acervos longe undis urgentibus fluctus per extenta late littora propulissent, tetrum nimis atque ultra opinionem pestiferum odorem tabida et putrefacta congeries exhalavit: unde omnium pariter animantium tanta pestilentia consecuta est, ut avium, pecudum ac bestiarum, corruptione aëris dissolutarum, putrefacta passim cadavera vitium corruptionis augerent. At vero quanta fuerit hominum lues, ego ipse dum refero, toto corpore perhorresco : siquidem in Numidia, in qua tunc Micipsa rex erat, octingenta millia hominum, circa oram vero maritimum, quæ maxime carthaginiensi atque uticensis littori adjacet, plus quam ducenta millia periisse traditum est. Apud ipsam vero Uticam civitatem triginta millia militum, quæ ad præsidium totius Africæ ordinata fuerant, exstincta atque abrasa sunt. Quæ clades tam repentina ac tam violenta institit, ut tunc apud Uticam sub una die per unam portam ex illis junioribus (1) plus quam mille quiquentos mortuos elatos fuisse narratur (2).

Saint-Augustin, *De Civitatê Dei, lib.* III, *cap.* XXXI :

Locustarum etiam in Africa multitudinem prodigii similem fuisse, cum jam esset populi romani provincia, litteris mandaverunt : Consumptis enim fructibus foliisque lignorum, ingenti atque inæstimabili nube in mare dicunt esse dejectam : qua mortua redditaque littoribus, atque hinc aere corrupto, tantam ortam pestilentiam, ut in solo regno Massinissæ octingenta hominum millia periisse referantur, et multo amplins in terris littoribus proximis. Tunc Uticæ ex trigenta millibus juniorum, quæ ibi erant, decem remansisse confirmant.

A ces trois auteurs, nous en joindrons un quatrième, Tite-Live ; car, très-vraisemblablement, c'est à la pandémie dont nous nous occupons qu'il faut rattacher celle dont traitait l'historien romain, dans un de ses livres perdus, le LX, sous le titre suivant :

« Peste en Afrique engendrée, dit-on, par des saute-» relles que l'on exterminait, et dont les débris restaient sur » le sol (3). » *Commentaires sur Tite-Live*, par Le Bas, p. 892,

(1) Notre savant ami, M. Hase, se demande sur ce mot *junioribus :* Étaient-ce des conscrits, venus, peut-être, du nord de l'Italie ?

(2) Les Musulmans, en tems d'épidémie, comptent les morts à la sortie des portes des villes, et les consuls européens, à Alger, avant notre occupatiou, n'avaient pas d'autre moyen pour supputer la mortalité en pareille circonstance. Il paraîtrait, d'après les paroles que nous annotons, que cet usage remonterait à une haute antiquité.

(3) Les Indigènes du nord de l'Afrique ne se donnent pas la peine d'enfouir les sauterelles qu'ils tuent dans leurs chasses, lors de l'apparition de ces insectes : ils en forment des tas qu'ils laissent ainsi se putréfier. Les anciens Africains ne faisaient pas mieux, d'après les paroles de Tite-Live.

Quelle était la nature de la pandémie qui frappa le nord de l'Afrique en l'an 125 avant notre ère ? Rien ne le fait soupçonner dans les récits que nous venons de rapporter. Quant à son origine, ou à sa cause, leurs auteurs sont d'accord : ils la voient dans l'infection produite par la putréfaction des insectes qui, précédemment, avaient été rejetés, par la mer, sur le rivage. Nous ne nous arrêterons pas à établir que des sauterelles en putréfaction ne sauraient produire la peste *proprement dite ou peste orientale*, maladie qui naît, pour ainsi dire, chaque jour, et sans cause appréciable, sur les bords du Nil ; nous nous arrêterons seulement à la coïncidence observée, à l'époque dont nous parlons, entre l'invasion de sauterelles et la pandémie.

Pareille coïncidence, entre une invasion de sauterelles et une maladie épidémique, paraît s'être assez souvent présentée, non seulement en Afrique, mais encore sur d'autres points du globe. Ainsi, dans les Gaules, en 864 (Frascator) ; en Italie, en 1309 (Blondus); dans toute l'Europe en 1335 (Palmarius); en Italie de nouveau, en 1478 (Eusèbe); en Espagne en 1495 et 1544 (Villalba). Aussi, dans les temps passés, une apparition de sauterelles était-elle considérée comme un signe précurseur de la peste. Aujourd'hui même, il en est encore ainsi chez les indigènes du nord de l'Afrique ; seulement pour eux, comme pour les peuples d'autrefois, il faut entendre par le mot *peste* toute maladie grave sévissant d'une manière générale, épidémique.

Sans doute, on nous accorderait sans peine que, dans des contrées qui, comme le nord de l'Afrique, sont exposées à des invasions de sauterelles et à des maladies épidémiques, il peut arriver que ces deux sortes de calamités se présentent la même année, sans que l'une dépende, en aucune manière, de l'autre, sans que leur rencontre, en un mot, soit autre que toute fortuite et accidentelle. Toutefois, comme les croyances populaires, en apparence les plus absurdes, ont parfois un fond de vérité, voyons s'il n'existerait pas quelque chose de semblable ici ; voyons si, au lieu d'une relation de cause à effet, entre des invasions de sauterelles et des maladies épidémiques, il n'en existerait pas quelque autre, au point de vue de leur origine, par exemple.

Sans doute, tout le monde est d'accord sur ce point, qu'une certaine sécheresse de la terre, en assurant la conservation des œufs des insectes, est favorable à la multiplication des derniers (1). Or, il est d'observation que, sinon toujours, du moins souvent, un pareil état de la terre, s'accompagne de maladies épidé-

(1) Lorsque les sauterelles font invasion, soit en Afrique, soit ailleurs, les autres insectes sont également multipliés. Ainsi, lors de l'invasion des premiers, en Algérie, au printems de 1845, un cloporte, le *Glomeris flavo-maculata*, qui, de coutume, vit isolément sous les pierres, formait alors, sur les bords de la Tafna, des bandes semblables à celles qu'y formaient, en même tems, des larves de sauterelles.

miques (1). Si j'avais à appuyer cette assertion par des exemples, je ne serais embarrassé que du choix, car c'était une vérite déjà reconnue du tems de Pline, qui dit, parlant des Volsiniens :

Quo propter famem pestilentiamque in agro romano, ex siccitate caloribusque nimiis ortam, exercitus duci nequevit. *Lib. V.*

Je me borne à cette citation.

Mais, quelle corrélation peut donc exister entre un état de sécheresse de la terre et des maladies épidémiques ? Le voici :

L'incessante évaporation qui se fait à la surface du sol, alors que les pluies ne viennent plus l'entretenir, met en contact avec l'atmosphère des terres qui, depuis plus ou moins de temps, etaient couvertes d'eau. Or, il est d'observation que ces sortes de terrains renferment des miasmes qui n'y sont retenus que par la couche d'eau qui les recouvre. Cette couche d'eau disparue, les miasmes se dégagent : de là les maladies qui en sont la conséquence, et dont la nature nous est parfaitement connue (2). Et c'est ainsi, selon nous, que des maladies épidémiques peuvent coïncider avec des invasions de sauterelles. Ce sont deux phénomènes dépendant d'une même cause, bien que n'ayant entr'eux aucune sorte de connexion (3). Et voilà, sans

(1) Je dis sinon toujours, du moins souvent, car on pourrait citer de nombreuses exceptions ; je me borne à la suivante.

Les hivers de 1844 à 1845 et de 1845 à 1846, dans le nord de l'Afrique, se firent remarquer par le manque d'eau et la grande sécheresse qui en fut la suite : il n'en résulta pourtant aucune maladie insolite, et le chiffre des malades ordinaires ne fut pas plus élevé que celui des années précédentes ni de celles qui suivirent. Il paraîtrait même que, dans certaines circonstances, une sécheresse excessive, alors peut-être qu'elle s'établit promptement, pourrait avoir, pour résultat, un effet contraire, c'est-à-dire un état sanitaire plus satisfaisant que de coutume. Ainsi, l'état sanitaire de Rome, en 1822, fut fort remarquable sous ce rapport. Or, l'hiver de 1821 à 1822, dans toute la campagne de Rome, avait été d'une sécheresse excessive, à ce point que le lac de Némi, ayant éprouvé une baisse de six pieds, permit d'y voir, pour la première fois, depuis dix-huit siècles, une barque construite du tems de Tibère, et qui se trouvait au fond. Consultez, sur l'état sanitaire de Rome, en 1822, le passage que nous rapportons ci-après, emprunté à l'ouvrage du docteur Bailly.

(2) Ce sont toujours des fièvres paludéennes ou marécageuses.

(3) *Hoc propter hoc !* tel fut presque toujours la logique des historiens à l'endroit des maladies épidémiques. Ce qui, dans le cas dont nous parlons, a dû aider à l'erreur, faire entrevoir un enchaînement entre des apparitions de sauterelles et des maladies épidémiques, c'est que les apparitions de sauterelles ont toujours lieu au printemps, et les maladies épidémiques, en été. Je remarque qu'il n'est question ici que de la grande espèce de

doute, tout ce qu'il y a de vrai dans les rapports ou connexions observées entre des invasions de sauterelles et des maladies épidémiques. Aussi les auteurs qui nous ont conservé la mémoire des coïncidences dont nous parlons, autres que celle de l'an 125 avant notre ère, ne parlent-ils pas de sauterelles putréfiées, comme causes d'épidémies, mais seulement d'apparitions ou invasions de sauterelles. Je n'insiste pourtant pas sur cet argument, car toute invasion locustaire s'accompagne nécessairement d'insectes putréfiés, puisqu il faut bien que les insectes qui ont paru meurent. Seulement, alors, ils meurent plus ou moins isolément, au lieu de périr en masse, comme lorsqu'ils se précipitent, par bancs, dans la mer. D'un autre côté, ce n'est pas seulement ainsi que les sauterelles périssent accidentellement : il en périt encore beaucoup de cette manière, et dans les lacs, et dans les rivières, et dans les moindres cours d'eau (1), comme aussi sur le sol nu, alors que ces insectes, s'étant montrés trop tôt, viennent à être surpris ou par le froid, ou par des pluies abondantes. Dans ce dernier cas, ils périssent par bancs entiers, et leurs cadavres forment alors, comme ceux qui sont rejetés par la mer, des amas de plusieurs pouces d'épaisseur, sur des étendues de terrain plus ou moins considérables, ainsi que cela fut observé sur plusieurs points de l'Algérie, en 1845, par suite des intempéries qui avaient surpris les sauterelles apparues peu avant (2).

Je reviens à l'opinion qui attribue aux sauterelles en putréfaction la faculté de produire, sinon la peste, du moins des maladies épidémiques ; je reviens, dis-je, à cette opinion pour rappeler celle qui attribue aux insectes en général, également en putréfaction, la faculté de donner naissance à des fièvres intermittentes, opinion qui a été combattue par le docteur Bailly, en l'étayant d'un fait que nous sommes heureux de pouvoir reproduire Je laisse parler l'auteur :

« En 1822, dit le docteur Bailly, pendant que j'étais à Rome,

sauterelle, qui, du reste, est celle dont tous les auteurs ont eu en vue, comme cause productrice de maladies épidémiques.

Une erreur semblable à celle que nous combattons, se retrouve parmi les habitans du cercle de la Calle : ils attribuent aux chenilles qui les affligent souvent au printemps, et dont un grand nombre périt dans les eaux, où elles se putréfient, les affections paludeennes, parfois très-graves, dont ils ont à souffrir l'été. Les chenilles en question appartiennent à une variété du *Liparis dispar*; elles s'attaquent aux forêts de chêne-liége, et elles y font toujours les plus grands dégats.

(1) Ce sont particulièrement les larves qui, à raison de leur faiblesse, périssent ainsi dans les ruisseaux : l'insecte parfait, surtout s'il est réuni en bandes, peut franchir, impunément, des cours d'eau assez considérables.

(2) Il y avait alors, sur la route de Philippeville à Constantine, de vastes espaces de terrain couverts de sauterelles dont l'odeur infecte incommodait beaucoup les voyageurs.

» le pays fut affligé d'une plaie semblable à l'une de celles qui,
» autrefois, inquiétèrent si cruellement l'Égypte : pendant
» tout l'été, il y eut une apparition extraordinaire de grosses
» sauterelles qui, non-seulement, s'introduisaient dans les rues,
» mais encore dans les maisons et jusques dans les appartemens.
» A table, il n'était pas rare d'en voir tomber dans la soupe,
» comme dans les boissons ; dans les champs, lorsqu'on mar-
» chait, on en faisait lever par milliers. On en écrasait à chaque
» pas qu'on faisait dans les rues. Enfin, quand la mortalité
» commença à s'en emparer, les rues, les places publiques, les
» églises et les maisons, tous les lieux, en un mot, furent bien-
» tôt couverts de leurs cadavres. Qu'on juge, d'après cela, de
» la quantité qui en périt dans les différentes eaux des environs
» de Rome (1). Eh bien, cependant, l'année 1822 offrit un bien
» moins grand nombre de fièvres intermittentes que l'année 1821,
» pendant laquelle une telle cause de maladie ne fut point obser-
» vée. On se convaincra de la réalité de ce fait, en consultant les
» tableaux placés à la fin de cet ouvrage, et dans lesquels le mou-
« vement des hôpitaux est indiqué, jour par jour, pendant ces
« deux années. Ainsi, pendant la dernière quinzaine d'août
» 1821, et durant tout le mois de septembre il y eut journelle-
» ment, à l'hôpital du St-Esprit, plus de 800 malades. Le 5 sep-
» tembre, ce nombre s'éleva à 874. Le nombre ordinaire des
» entrans, fut, chaque jour, de 60 à 80 ; il s'éleva à 117 le
» 31 août.

» En 1822, le chiffre le plus élevé des fiévreux, se présenta
» le 5 novembre, jour où il était seulement de 427, ce qui n'est
» même pas la moitié de celui de 1821.

» Le nombre ordinaire des entrans, à l'époque où il y avait
» le plus de malades, fut de 40 à 50 par jour ; il s'éleva, une
» seule fois, à 64, et ce fut le 12 septembre Une telle compa-
» raison, qui n'a rien que de positif, dépose, plus que tous les
» renseignements possibles, en faveur de l'opinion que j'émets
» ici, sur le peu d'influence exercée, par les exhalaisons des
» substances animales putréfiées, sur la production des fièvres
» intermittentes. » *Traité anatomico-pathologique des fièvres intermittentes et pernicieuses, etc., p.* 125 *à* 128 Paris, 1825.

Nous ne saurions mieux terminer cette reproduction de l'article du docteur Bailly qu'en donnant le résumé, pour les années 1821 et 1822, des tableaux qui s'y trouvent mentionnés.

(1) L'espèce de sauterelle dont il est ici question est évidemment le Calliptame italique : son apparition en été suffirait pour s'établir, alors que d'autres circonstances ne l'établiraient pas encore.

TABLEAU des malades admis aux hôpitaux du St-Esprit et de St-Jean de Latran, pendant les mois d'août, de septembre, d'octobre, de novembre et de décembre des années 1821 et 1822.

(*L'hôpital de St-Jean de Latran ne reçoit que des femmes.*)

ANNÉES.	MALADES ADMIS, hommes et femmes compris	SORTIS.	MORTS.
1821.	10,470	7,694	810
1822.	6,512	5,096	451

TABLEAU des malades admis à l'hôpital du St-Esprit, pendant les années 1821 et 1822.

(*L'établissement ne reçoit que des hommes.*)

ANNÉES.	MALADES ADMIS, hommes seulement.	SORTIS.	MORTS.
1821.	12,981		1,025
1822.	10,180		793

IIe Année de la CLXVIIe olympiade, an de Rome 641, III ans avant J.-C.

En la IIe année de la CLXVIIe olympiade, an de Rome 641, III ans avant J.-C., une épidémie régnait à la fois en Afrique et sur presque toute l'Europe; le jésuite Kircher la signale en ces termes, après avoir parlé de ses ravages à Rome et en Italie :

Hæc eadem et Africam et universam ferè Europam pervagata ingentem mortalium stragem edidit. Tite-Live, *Epitome.*

Ire Année de la CLXIXe olympiade, 648 de Rome, 104 ans avant J.-C.

En la 1re année de la CLXIXe olympiade, 648 de Rome, 104 ans avant J.-C. les Lybiens éprouvèrent de grands désastres dans leur guerre contre Marius : il en périt des milliers dans une seule bataille rangée, au rapport de Diodore. *Fragmens des Liv.* 35 *et* 36. Les Lybiens étaient alors commandés par Bocchus et Jugurtha, son gendre. Leur guerre avec Rome ne se termina que par la trahison qui lui livra ce dernier.

IVe Année de la CLXXXIIe olympiade, an de Rome 703, 49 ans avant J.-C.

En la IVe année de la CLXXXIIe olympiade, an de Rome 703, 49 ans avant J.-C., Curion, lieutenant de César, passe de Sicile en Afrique, pour y poursuivre Scipion, du parti de Pompée; ses forces se composaient de deux légions, avec lesquelles il débarque à Utique. Après avoir obtenu quelques succès sur les Numides et les Maures que commandait Juba, allié de Pompée, il veut pousser plus loin ses succès, afin, dit Appien, de se faire proclamer Empereur, titre fort ambitionné des généraux d'alors. Comme il campait dans un lieu qu'Appien ne désigne pas, mais qui devait être peu éloigné d'Utique, toute son armée tombe malade. Mais je laisse Appien raconter lui-même cet incident de la campagne de Curion, en Afrique.

» Venant adonq Curion de Sicile, dit Appien (1), ceus qui es-
» toient en Libye pensans que, lui, pour l'opinion qu'il avoit de
» sa gloire, dust venir là contre Scipion, qui avoit son camp en
» celui quartier, pour faire quelque grande chose, empoisonne-
» rent les eaues, et ne furent pas deceux de leur opinion, car,
» dès que Curion fut là arrivé, tous ses gens furent malades,
» pource qu'incontinent qu'ils avoient bu de l'eaue, premiere-
» ment la vuë leur troubloit, apres estoient surprins de grand
» sommeil, puis vomissoient incessamment, et finalemant leur
» prenoit le spasme par tout le corps. »

De Bellis civil. Lib. II.

Ces accidents obligèrent l'armée à changer de campement, ce qu'elle fit dans le plus triste état. » A cette cause, dit Appien, » Curion vint planter son exercite, qui estoit moult débile et » malade à Vtice (Utique), aupres d'un marest grand et pro- » fond. » Bien que ce nouveau campement ne fût guère propre à améliorer son état sanitaire, elle s'y refit pourtant, grâce à la bonne nouvelle qu'elle y reçut, d'une victoire remportée en Espagne, par César. « Estant auquel lieu, dit Appien, en- » tendit (Curion) que César avait eu la victoire en Espagne, » dont il reprint cœur. » Aussi Curion reprit-il de suite ses opérations. Il obtint d'abord de grands succès sur Varus, mais

(1) Je me sers de la première traduction qui a été faite, par Jean de Tovrnes, à Lyon, en 1557.

il succomba bientôt après, avec tous les siens, sans qu'il en restât un seul pour aller à Utique, donner la nouvelle de ce désastre. La tête de Curion fut portée au farouche Juba, qui, peu après, fit tuer à coup de flèches, après les avoir fait mettre en croix, les débris des deux légions dont se composait l'armée romaine.

Cette défaite de Curion eut lieu sur les bords du Bagrada, que Juba venait de traverser. Outre que les troupes romaines étaient alors harassées de fatigues, par suite de la précédente bataille, elles devaient se ressentir encore des accidens qu'elles avaient éprouvés tout récemment.

Ces accidens, comme nous l'avons vu, furent attribués à un empoisonnement des eaux par les indigènes. La possibilité d'un pareil empoisonnement était très-accréditée dans les temps anciens, et, de nos jours même, nous avons vu cette croyance reproduite à l'occasion du choléra. Ainsi, en 1831, pendant le règne de ce fléau en Hongrie, on en voyait la cause dans l'empoisonnement des puits, qu'on attribuait aux juifs, renouvelant ainsi, sans le savoir, la même accusation dont ils avaient déjà été l'objet, en France et sur d'autres points de l'Europe, lors de la mémorable pandémie connue sous le nom de *peste noire*. (1.)

La croyance à la possibilité d'un empoisonnement des eaux d'un pays, était partagée par l'Empereur Charles-Quint, que les lieux où nous écrivons ont vu portant, à la tête de son armée, une corne de licorne façonnée en gobelet, et dont il se servait ou devait se servir pour se désaltérer aux sources. Devons-nous rappeler que, dans le siècle où il vivait, et qui touche de si près au nôtre, la corne de licorne passait pour avoir la propriété de neutraliser les venins qui pouvaient se trouver dans les liquides où on la plongeait.

Sans doute il serait oiseux de nous arrêter à réfuter l'opinion qui attribuait, à l'empoisonnement des eaux, les accidens observés dans l'armée du général romain ; qu'il nous suffise de faire remarquer qu'on était alors dans les fortes chaleurs de l'été, comme nous le voyons dans Appien lorsqu'il dit que Curion, après sa victoire sur Varus, partit immédiatement (sans doute le même jour), vers les trois heures de l'après-midi, bien qu'on fût alors *au plus fort de l'esté, et qu'il fît un merveilleux chaut,* pour aller à la rencontre de Sabure, préteur de Juba, à travers un pays sablonneux et sans eau. Il ajoute que toutes les eaux de l'hiver avaient disparu par l'effet des grandes chaleurs, et que tout le pays d'alentour était brûlé du soleil. Or, cet état de choses, qui se renouvelle annuellement, dans la saison de l'été, est la source de toutes les maladies graves qui sévissent à la même époque Nous ne pourrions, sans sortir de notre sujet, entrer ici dans aucun détail ; nous nous bornerons à dire que des accidens identiques à ceux dont furent atteintes les troupes de Curion, se sont assez souvent présentés parmi les troupes françaises , et dans des circonstances semblables, depuis qu'elles

(1) Voir tous les historiens du tems.

expéditionnent dans l'intérieur (1). J'en citerai, en passant, un exemple, qui s'offrit dans la province d'Oran, en 1837.

Un corps de troupe quitte les bords de la Tafna, pour se porter sur Oran. C'était dans les premiers jours de mai, la journée était des plus chaudes, et les hommes, tourmentés par la soif, ne pouvaient se désaltérer qu'avec des eaux saumâtres. Le soir, l'ambulance comptait jusqu'à 37 malades, qui tous éprouvèrent, avec un grand trouble dans la vision, des vomissemens abondans, des selles aqueuses et fréquentes, des crampes dans différentes parties du corps, un refroidissement général et la plus grande prostration. L'ensemble de ces symptômes simulait tellement le choléra, que le chef de l'ambulance, qui avait vu cette maladie en France et en Espagne, n'hésita pas à se rendre auprès du chef de la colonne, pour lui faire part de ses craintes Plus tard, le même officier de santé rendait compte, dans les termes suivans, de cet incident de la campagne :

« Le 5 mai, l'armée quitta la Tafna, où elle avait bivouaqué » une quinzaine de jours. Nous nous rendions à Oran. Vers les » 10 heures du matin, nous fîmes notre grand'halte. Ce fut sur » les bords d'un ruisseau dont les eaux étaient stagnantes et « saumâtres, et qui, de plus, avaient été rendues troubles par » le passage de la cavalerie. La chaleur était excessive, et le sol- » dat, altéré, n'avait pour boire que de ces eaux. Depuis envi- » ron deux heures, l'armée avait repris sa marche lorsque des » symptômes cholériques, très-caractérisés, vinrent à s'y pré- » senter, Les malades étaient conduits de suite à l'ambulance, » et, le soir, à notre bivouac sur l'oued El-Allouff, nous en » comptions trente-sept chez lesquels existait tout l'effrayant » cortége des symptômes cholériques, à l'exception de la cya-

(1) Un grand nombre de cours d'eau de l'Afrique du nord, sont plus ou moins saumâtres, ce qui tient à la nature des terrains d'où ils proviennent, ou qu'ils traversent. Cette mauvaise qualité des eaux, se prononce encore davantage l'été, par suite de la grande évaporation qui s'en fait alors, et que les pluies ne viennent plus compenser comme dans l'hiver.

Un ruisseau de cette nature existe sur le trajet de Ténès à Orléanville, et les troupes sont dans l'habitude de s'y arrêter, ou pour faire halte, ou pour bivouaquer. Ses eaux occasionnèrent souvent des coliques, avec des déjections alvines plus ou moins abondantes, aux militaires qui en firent usage dans les premiers tems de notre occupation de Ténès et d'Orléanville. Aujourd'hui qu'on en connaît les mauvais effets, on s'abstient d'en faire usage; on s'abstient même de s'en servir pour les usages culinaires, car on a reconnu aussi qu'elles étaient impropres à la cuisson des légumes, comme aussi au savonnage. L'analyse qui en a été faite, pendant la saison des chaleurs, a donné, pour un kilogramme d'eau, cinq grammes et demi de matières salines, qui se composaient de chlorure de *sodium*, d'un peu de chlorure de *magnesium*, de sulfate de magnésie, en assez forte proportion, de beaucoup de sulfate de chaux, avec des traces de sulfate de magnésie.

» nose (1). Ce fut alors que je me décidai à en instruire le Gé-
» néral en chef (2). »

Nous terminerons ce qui nous reste à dire des accidens observés dans l'armée de Curion, en faisant remarquer que César, dans ses *Commentaires*, n'en fait nulle mention : il est vrai que des évènemens d une tout autre importance, devaient préoccuper l'esprit du grand homme qui s'empara des destinées de Rome.

Ire Année de la CLXXXIIIe olympiade, 704 de Rome, 48 ans avant J.-C.

La 1re année de la CLXXXIIIe olympiade, 704 de Rome, 48 ans avant J.-C., est célèbre dans les fastes historiques par la bataille de Pharsale (3), gagnée par César. Dès qu'il en apprend la nouvelle, Caton, alors à Dyrrachium, avec quinze cohortes, se résout à suivre la fortune de Pompée. Mais on ne savait où il était ; on soupçonnait seulement qu'il s'était rendu en Égypte ou en Afrique. Caton passe d'abord à Corcyre, avec les débris de son parti. Là se trouvait la flotte romaine, composée de 300 galères, dont Pompée lui avait donné le commandement Après avoir renvoyé tous ceux qui ne se souciaient pas d'aller plus loin, et Cicéron à la tête, il fait voile pour l'Afrique. Comme il en rangeait la côte, il rencontre Sextus, le plus jeune des fils de Pompée, qui lui apprend la triste fin de son père, mort assassiné en Égypte. Il débarque à Cyrène, où il est bien reçu par les habitans, quoique, quelques jours avant, ils eussent fermé leurs portes à Labiénus, qui était de son parti. Selon d'autres Caton aurait été obligé de faire le siége de la ville. Scipion, qui l'avait précédé en Afrique, était alors dans l'Afrique propre, *Africa propria*, auprès du roi Juba, du parti de Pompée. Il s'agissait de se rendre dans cette dernière contrée, mais les froids commençaient à se faire sentir, et la navigation, sur la côté des Syrtes, qu'il fallait parcourir, est très-dangereuse en hiver. Partie de la flotte de Caton en fit même la triste expérience : ayant voulu l'entreprendre, quelques bâtimens seulement échappèrent, les uns en rentrant au port d'où ils étaient partis, les autres, après avoir été rejetés, par hasard, sur les points où ils se rendaient. Mais si la voie de mer était ainsi interdite à Caton, celle de terre lui restait, et, bien que semée de périls d'une autre nature, et non moins redoutables, il n'hésite pas à s'y engager. Son armée se composait de 10,000 hommes, d'un grand nombre de mulets pour porter de l'eau, et de beaucoup de chariots, pour le transport des vivres. Pour qu'elle ne manquât pas d'eau, dans le pays qu'elle allait traverser, et où les sources sont si

(1) Teinte bleuâtre de la peau, symptôme qui n'indique pas toujours, comme on le croit généralement, une plus grande intensité du mal.

(2) Le maréchal-de-camp Bugeaud, qui préludait alors à la belle carrière qu'il a accomplie depuis.

(3) *Pharsala*, en Thessalie.

rares, il la mit en marche sur trois colonnes (Strabon). Sept jours, selon Plutarque, auraient suffi à Caton pour accomplir son expédition, mais il en aurait mis trente, d'après Strabon, ce qui est plus vraisemblable. Caton, pendant toute sa durée, marcha toujours à pied, sans qu'il lui soit arrivé, une seule fois, de monter ou sur un cheval, ou sur un mulet. En outre, il ne mangeait qu'assis (1), et ne se couchait que la nuit, ainsi qu'il en avait pris l'habitude par esprit de deuil, depuis le désastre de Pharsale.

Ce que l'histoire nous a laissé sur la marche de Caton dans le désert, se réduit à peu de paroles (2), si ce n'est ce qu'en dit Lucain, dans sa relation poétique, et qu'à ce titre, nous pourrions négliger, Nous n'en avons pas moins à nous en occuper, à raison des faits médicaux, réels ou fictifs, qui s'y rattachent. Nous en ferons d'abord un rapide résumé, prévenant de suite que nous en écarterons le grand détour que Lucain fait entreprendre à Caton, en le conduisant à l'oasis d'Ammon : il n'y avait que faire au point de vue de ses opérations, et nous en dirons autant au point de vue religieux, puisque le poète lui-même nous apprend que le héros républicain, en cela plus superbe qu'Alexandre, dédaigna de s'approcher du Dieu qu'on y révérait.

L'armée quitte Cyrène. Peu après, au milieu des sables, elle est assaillie par une tempête telle, qu'elle eût ébranlé la terre si la Libye était formée de rochers qui en eussent été frappés dans leurs flancs. Le soldat ne peut plus se tenir debout : le sol qu'il foule, s'échappe sous ses pas chancelans.... Bientôt, force est à toute l'armée de s'abandonner sur le sable, dont la su face est entièrement bouleversée. Le soldat craint d'être enlevé par la force de la tempête, il rassemble tous les plis de ses vêtements ; il s'enfonce, tant qu'il peut, dans le sable, il s'y ancre, en quelque sorte, avec ses deux mains.... mais, alors que par son poids et ses efforts, il se croit en sûreté contre l'impétuosité du vent, un autre danger se présente : il est assailli par des flots de sable, qui tendent à l'ensevelir tout vivant ; ses forces s'épuisent en cherchant à s'en dégager, car c'est un travail incessant. Forcé de se relever, il n'en est pas plus avancé : de nouveaux flots ou tourbillons de sable ne cessent de l'accabler (3), sa lutte doit recommencer....

(1) Les Romains, comme on sait, mangeaient couchés.

(2) *Vide* Strabon et Plutarque. Appien parle de la réunion des chefs pompéiens en Libye, sans dire un mot de la marche de Caton dans le désert.

(3) Lucain, sans doute, songeait alors à l'armée de Cambyse qui, dans des lieux semblables, et à peu de distance de ceux où était celle de Caton, fut plus malheureuse encore : on sait que les 50,000 hommes dont elle se composait, furent ensevelis dans les sables (Plutarque). De nos jours, on voit, de tems à autre, des caravanes entières périr ainsi dans les déserts de l'Afrique.

A la fin, pourtant, la tempête s'apaise, le sable qui, pour ainsi dire, avait envahi le ciel, se dissipe, mais la fâcheuse position de l'armée n'a fait que changer d'aspect : alors se déroule à ses yeux une solitude sans limites et sans traces d'homme ; elle n'y a pour tout guide que les astres, comme au sein des mers... La sérénité du ciel, qu'accompagne un soleil brûlant, est un nouveau supplice pour le soldat : son corps ruissèle de sueur, et sa bouche, desséchée par une poussière brûlante, est embrasée d'une soif exaspérée par le manque d'eau. On aperçoit, au loin, une source qui filtre à peine à travers le sable : un soldat y court, il y creuse et s'empresse de porter au général le peu d'eau qu'il a recueilli dans son casque. Ce peu d'eau, dans les mains de Caton, était l'objet d'une convoitise générale. Mais, alors, Caton, au soldat qui lui présentait le casque :

Mene, inquit, degener, unum,
Miles, in hac turbâ vacuum virtute putâsti ?
Usquè adeò mollis, primisque caloribus impar
Sum visus ? Quantò pænâ tu dignior istâ,
Qui populo sitiente bibas !

Puis, avec indignation, il jette le casque par terre, et l'eau répandue leur suffit à tous. Ainsi, avant Caton, avait fait Alexandre, dans les mêmes circonstances, alors qu'il poursuivait Darius (Plutarque).

Un autre jour, on rencontre une source, dans un moment où l'armée souffrait encore de la soif, mais, sur ses bords, rampait le froid aspic (1), et le dipse brûlant, bien qu'au milieu des eaux, ne pouvait y étancher sa soif (2). Et, ce dernier était en tel nombre, que la source avait peine à le contenir. Aussi personne n'y aurait bu si Caton n'eût rassuré ses troupes, en leur disant que l'eau dans laquelle se baignent les serpens ne saurait inspirer aucune crainte ; que leur venin peut même, impunément, pénétrer dans les voies digestives, par la bouche, et qu'il n'est dangereux que lorsqu'il se mêle avec le sang, par l'intermédiaire d'une blessure. A peine avait-il prononcé ces paroles qu'il boit à la source, et cette source fut la seule à laquelle il but le premier pendant toute la campagne.

Caton poursuit sa route par des plages tout infestées de serpens dont ses troupes vont avoir à souffrir.

Aulus, jeune porte-enseigne, est atteint par la dent subtile d'un dipse : il est embrasé par un feu dévorant ; il prend cette ardeur pour celle de la soif ; rien ne le retient, ni l'honneur de

(1) C'est l'haje ou hadje des Égyptiens, *vipera haje*, Geoff. St-Hilaire.

(2) La vipérine et la couleuvre à collier se voient souvent dans les cours d'eau de l'Afrique du nord. Ces reptiles n'ont rien de venimeux.

ses armes ni la voix de Caton, affligé de son état ; il jette son casque, court furieux, ça et là, cherchant une eau qui le désaltère, puis, enfin, de son épée, s'ouvre les veines, et s'abreuve de son propre sang (1).

Sabellus, à son tour, est mordu par un seps : il l'arrache de la plaie où ses dents s'étaient enfoncées, puis, du fer de son javelot, le perce et le fixe à la terre. Le seps, quoique le plus petit des reptiles, n'en est pas le moins cruel : à peine son venin a coulé dans les veines, que les chairs fondent comme la neige, ou comme la cire, aux rayons du soleil. Les os en restent tout dépouillés, et si le venin vient à les pénétrer eux-mêmes, ils tombent en poussière, sans conserver aucune trace de leur forme première (2).

Nasidius, soldat Marse, est atteint par un prester (3) : à l'instant même, son sang bouillonne comme l'eau dans l'airain brûlant ; un rouge de feu colore son visage ; son corps s'enfle, sa peau se tend, sa forme naturelle est comme ensevelie dans une masse prodigieuse. Ses compagnons n'osent l'inhumer ; ils s'éloignent de son corps hideux, dont le volume s'accroît encore ; ils l'abandonnent aux oiseaux de proie, qui s'abstiendront d'y toucher, et aux bêtes féroces qu'un trépas soudain punirait d'en avoir fait leur pâture.

Tullus, ce jeune admirateur de Caton, succombe à la morsure d'un reptile non moins redoutable que les premiers : du lieu de sang, c'est un poison vermeil qui jaillit de ses veines ; sa bouche le vomit à grands flots, ses yeux le répandent en larmes, ses pores l'exhalent en sueur, et tout son corps n'est qu'une plaie.

Lévus est frappé par un aspic, sans avoir eu la conscience du coup : il sent couler vers son cœur, un froid mortel ; ses yeux s'appesantissent, ils se couvrent d'un épais nuage, puis advient le sommeil qui conduit, sans douleur, Lévus chez les morts.

Polus, le brave Polus, est atteint à la tempe, et la vie, pour lui échapper, n'attend pas l'effet du poison. Le reptile qui l'a frappé est un *Jaculus*, le *Jaculus* le plus subtile des reptiles : auprès de lui seraient lentes à fendre l'air, et la pierre détachée de la fronde, et la flèche partie de la main du Scyte (4).

(1) Le Dipse, *Dipsas*, est ainsi nommé de la soif dévorante attribuée à sa morsure.

(2) En grec, le mot *seps* veut dire *faire pourrir*. Le seps, comme le dipse, tire donc son nom des effets attribués à sa morsure. On attribuait au basilic des effets semblables. Voir Erasistrate, qui dit, parlant de ce reptile : Il fait tomber, presque subitement, les muscles par lambeaux.

(3) D'un mot grec qui veut dire *enflammer*. Quelques anciens confondent le prester avec le dipse, sous le rapport de ses effets.

(4) Sur le Jaculus, voyez Ælien, Diodore de Sicile, Solin, Pline, Philostrate, etc.

Dans le tems, j'ai émis l'opinion que le *zureich* des Arabes, espèce de seps, pouvait être le *jaculus* des anciens. *Communication à l'Institut.*

Murrhus perce, de sa lance, un basilic : il n'en est pas, pour cela, à l'abri de ses atteintes, car le venin, si subtile (1), se glisse jusque dans la main du jeune homme, le long de la lance qu'il tenait. Murrhus, d'un coup d'épée, se détache la main atteinte par le poison ; il y continue ses ravages, il la dévore, aux yeux mêmes de Murrhus, qui s'applaudit de lui avoir livré cette partie de lui-même (2).

Ceux qu'épargnent les reptiles, sont atteints par les scorpions, qui donnent une mort si précipitée. D'autres sont surpris par la solpuga, dont les atteintes ne sont pas moins dangereuses. Et, enfin, il n'est point de tourmens dont les Romains ne soient assaillis dans leur marche. La nuit même, ils ne peuvent goûter quelque repos, obligés qu'ils sont de la passer sans abri, étendus sur le sable Aussi leur démoralisation était grande, et c'en eût été fait d'eux jusqu'au dernier, sans le grand exemple de leur chef.

> Ipse manu sua pila gerens, præcedit anheli
> Militis ora pedes; monstrat tolerare labores,
> Non jubet.
>
> LUCANUS, lib IX.

La fortune, enfin, lasse de tant de souffrances, y apporte un secours. Ce sont les Psylles, peuple des Marmarides, pour qui les serpens sont sans action. Ce peuple oppose aux reptiles et la vertu des herbes, et la force des enchantemens, et, à le voir s'attaquer ainsi au danger, on dirait qu'il a fait un pacte avec la mort. Il est si convaincu que le venin des serpens est impuissant sur lui, qu'à la naissance de ses enfans, il les expose à la morsure de l'aspic, et c'est ainsi qu'il s'assure si leur sang n'a point souffert de mélange adultère : il ne reconnait pour légitimes que ceux qui, sans en être effrayés, prennent le reptile et en sont respectés. Ainsi l'oiseau de Jupiter, dès qu'il a fait éclore ses petits, les présente au soleil levant, et ne conserve comme siens que ceux qui soutiennent l'éclat de ses rayons ; les autres sont abandonnés.

La puissance des Psylles sur les serpens, ne leur sert pas seulement à eux-mêmes, mais encore aux voyageurs qui viennent à les visiter dans leurs contrées désertes. Ce furent eux, en partie, qui sauvèrent l'armée romaine, qu'ils suivaient dans sa marche. Le soir, avant de dresser les tentes, ils purifiaient avec soin l'emplacement du camp, ce qu'ils pratiquaient en brûlant des plantes odoriférantes en usage dans leurs enchan-

(1) Les effets du basilic passaient pour tellement prompts, qu'Ælius n'indique aucun remède à sa morsure. Voir, sur ce reptile, Solin, Pline, etc. Les naturalistes modernes ont donné son nom à un genre de sauriens.

(2) On savait donc déjà, du tems de Lucain, que, dans les morsures de reptiles venimeux, on peut sauver le corps en en sacrifiant une partie.

temens. Le soldat passa, dès lors, des nuits tranquilles. Le jour, s'il venait à être touché par un reptile, alors se déployait tout l'art des Psylles, qui recouraient aux charmes les plus forts, soit pour arrêter le poison dans son cours, soit pour le retirer des veines où il avait pénétré ; que si la force des herbes ne suffisait pas, ils appliquaient la bouche sur la plaie, la pressaient entre les lèvres, en aspiraient le venin en faisant le vide, l'exprimaient ensuite entre les dents, et c'est alors qu'ils reconnaissaient au goût le reptile qui l'avait distillé.

Ainsi secourus par les Psylles, les Romains s'avançaient moins péniblement vers leur but. Déjà la lune avait renouvelé, puis perdu et repris sa clarté, depuis qu'ils erraient plutôt qu'ils ne marchaient dans ces contrées désolées. A la fin, pourtant, ils atteignent un sol moins mouvant, et qui s'affermissait de plus en plus par l'humidité qui s'y infiltrait. Déjà même se découvrent, à l'horizon, des arbres clair semés, quelques cabanes çà et là. Un autre indice non moins certain d'une délivrance prochaine, est l'apparition du lion, qui fuit le désert, où il perirait de faim. L'armée, en effet, était sauvée : elle approchait de Leptis (1), lieu si désiré ; elle y fut bientôt et y passa un hiver tranquille, exempt tout à la fois, et des chaleurs du midi, et des frimats du nord.

Les reptiles venimeux, comme nous l'avons vu, jouent un grand rôle dans la relation ou, pour mieux dire, le poëme de Lucain. Ces animaux, pourtant, sont peu nombreux en espèces dans le désert du nord de l'Afrique. En revanche, le céraste, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, y est très multiplié (2). Vraisemblablement, dans la partie du désert parcourue par Caton, existe aussi la vipère hadje, si répandue en Égypte, contrée limitrophe. On est encore autorisé à le soupçonner, à la vue du reptile figuré sur plusieurs médailles du pays, reptile qui paraît offrir, derrière la tête, le renflement particulier à la vipère dont nous parlons, et qui la distingue si bien de tous les autres ophidiens (3). On sait que c'est cette même vipère qui servit à Cléopâtre pour se donner la mort.

Nous ferons remarquer que les accidens signalés par le poëte, comme propres à chaque reptile dont il parle, s'observent ou peuvent s'observer dans toute morsure de reptile, à quelque espèce qu'appartienne le reptile qui a mordu. Ainsi, dans toute morsure de reptile, il peut y avoir :

1° Comme chez Nasidius, un gonflement tel qu'un membre en acquiert des dimensions qui le déforment tout-à-fait, phé-

(1) *Leptis minor*, aujourd'hui *Lemta*, sur la côte orientale des États de Tunis, à peu de distance de *Thapsus*.

(2) Marmol le désigne sous le nom d'Hydre. *Op. cit.*, *t.* 1er, *lib.* 1.

(3) *Vide*, dans l'ouvrage de mon savant ami, M. Falbe de Copenhague, les médailles des familles *Fabricia*, *Magulnia* et *Pupia*. *Cyrenaïca romana*, Numismatique de l'Afrique ancienne.

nomène dû au sang qui s'extravase dans tous les tissus, et auquel viennent se joindre des gaz lorsque la putréfaction s'en empare (1) ;

2° Comme chez Tullus, des hémorragies muqueuses et cutanées, phénomène qui se rattache au précédent (2) ;

3° Comme chez Sabellus, une sorte de fonte de tous les tissus, par suite du sphacèle qui peut s'emparer de toute l'étendue d'un membre, ou d'une grande surface de la périphérie du corps, en laissant à nu, et comme disséqués, les muscles et les os (3) ;

4° Comme chez Levus, à l'instant même de la blessure, sensation d'un corps froid qui s'avance vers le cœur, et alors qu'aucun phénomène local n'apparaît encore à la partie mordue;

5° Comme chez Levus encore, un état comateux qui se continue jusqu'à la mort, terminaison ordinaire des accidens produits par le venin des reptiles, que la mort soit primitive ou consécutive, c'est-à-dire précédée ou non d'accidens locaux ;

6° Enfin, comme chez Polus, une mort foudroyante, sans qu'aucun phénomène local se soit encore manifesté dans la partie mordue (4).

Le scorpion est très-multiplié dans le désert de l'Afrique du nord, mais seulement dans les lieux habités ; il ne se rencontre pas dans les sables. De plus sa piqûre est à la fois fréquente et dangereuse (5). Aussi les habitans la redoutent autant que la morsure du céraste, morsure qui, d'un autre côté, est assez rare, malgré le grand nombre du reptile.

Quant à la solpuga, nous ne possédons aucun fait relatif ni à sa piqûre ni même à son existence dans le désert. S'il fallait en croire Pline, toute une peuplade africaine aurait été chassée de ses foyers à la fois par les solpuges et par les scorpions,

(1) Les cadavres qui ont séjourné quelques jours dans l'eau, peuvent donner une idée de cet état.

(2) Ambroise Paré donne le nom de *Coule-Sang* à un serpent qui, d'après Avicenne, produit un écoulement de sang, et par les narines, et par la bouche, et par les yeux, et par l'anus, et par la vulve, et par tous les points enfin. Ce phénomène est accompagné d'une gangrène subite, avec des vomissemens.

(3) De là le nom de *Pourrisseur* donné, par Ambroise Paré, au serpent dont fut mordu un roi d'Arcadie, qui succomba à une gangrène générale.

(4) Cette sorte de mort est très commune chez les animaux de petite taille, qu'on expose à la morsure des reptiles venimeux.

(5) Il faut le reconnaître aujourd'hui, la piqûre du scorpion du désert, qui est très-grand, peut être mortelle pour l'homme. On m'en a cité des exemples à Biskara, en 1847, ainsi que dans les autres oasis que j'ai visitées à la même époque.

scorpionibus et solpugis (1). Lib. VIII, ch. 29

Tous les auteurs parlent des Psylles dans le même sens que Lucain, et Plutarque, dans sa vie de Caton, mentionne ceux qui le suivaient dans le désert. « Caton, dit Plutarque, amenait » avec lui de ces hommes qu'on appelle Psylles, lesquels gué- » rissent les morsures des serpens, sucent le venin avec la » bouche, charment et enchantent les serpens mêmes, de ma- » nière à les rendre comme évanouis, et sans pouvoir aucun » de mal faire. »

Disons-le, l'art des Psylles, au milieu de toutes les superstitions qui l'entouraient, ne devait pas être sans efficacité : la succion des plaies, qui en constituait l'opération principale, était une pratique fort bien entendue. Aussi César lui-même, dans la morsure de Cléopatre, ne dédaigna-t-il pas de recourir aux Psylles, ainsi que nous l'apprend un historien qui dit, parlant de cette princesse : « Il la fit sucer par des Psylles, nation afri- « caine. » Dion, *lib.* 41, *cap.* 14. Cette succion, du reste, était sans danger pour les Psylles, le venin des reptiles étant sans action, introduit dans les voies digestives. Cette vérité, que nous avons vue exprimée par le poëte, dans une allocution de Caton à ses troupes, se retrouve, en termes plus explicites encore, dans le Cicéron des médecins romains, Celse, dont voici les paroles :

Venenum serpentum, non gustu, sed in vulnere nocet. Ergo, quisquis exemplum Psylli secutus, id vulnus exsuccerit, et ipse tutus erit, et tutum hominem præstabit. *De re medecinâ*, *lib.* 5, *cap.* 27.

Le poëte ne dit rien des secours apportés par les Psylles dans les piqûres de scorpion et de solpuga, bien que ces accidens dûssent rentrer dans la pratique de leur art.

L'Europe méridionale, dans ces temps reculés, avait aussi

(1) La *solpuga* est encore désignée, dans les auteurs anciens, sous les noms de *solipuga*, *solifuga* et *solipunga*. Ce n'est point, comme le pensent les entomologistes modernes, une arachnide, mais une sorte de fourmi, le mutile, ainsi qu'il résulte de ces caractères, donnés par Pline : *Semblable à la fourmi*, *mais beaucoup plus grosse*, *tête rousse*, *corps noir semé de taches blanches, fait des piqûres plus douloureuses que celles de la guêpe.* J'ajoute que le mutile produit, par sa piqûre, des accidens graves, et j'en possède des exemples pour l'Afrique et pour une île voisine.

Je remarque que Lucain ne dit rien d'une arachnide du genre auquel appartiendrait, selon les naturalistes modernes, l'insecte dont nous venons de parler. C'est une galéode de grande taille, qui habite les oasis, et dont la morsure est très redoutée des Arabes. Cette galéode est l'*acrab-chily* des habitans du pays. Ils donnent le nom d'*acrab* au scorpion, et celui de *chily* au sirocco, de sorte qu'*acrab-chily* veut dire *scorpion du sirocco.* L'insecte est ainsi nommé de ce qu'il apparaît pendant le règne de ce vent.

ses Psylles, sous d'autres appellations (1). Ainsi, dans l'Hellespont, du côté de Parion, c'étaient les Ophiogènes, dont le nom indique l'origine (Cratès de Pergame), et, en Italie, les Marses, qui devaient la leur à une fille de Circée (Pline). L'Afrique du nord nous a conservé des représentans de ces différentes peuplades dans les Aïsoua, secte dont les membres, dans leur réunion, se font mordre par des couleuvres, et avalent des scorpions, après les avoir écrasés sous les dents. Les Aïsoua se livrent encore à d'autres pratiques dont l'exposé ne saurait trouver place ici.

IIIe Année de la CLXXXIII^e olympiade, an de Rome 706, 46 ans avant J.-C.

César, à son retour d'Egypte, passa en Afrique à la poursuite de Scipion et de Caton, qui s'y étaient retirés, comme nous l'avons vu précédemment. Ce fut dans les derniers jours de l'an de Rome 705 (2). Son armée ne se composait que de 3,000 hommes de pied et de 150 chevaux; le reste était en Sicile, d'où il devait venir avec des convois de vivres. Ce renfort n'était pas encore arrivé lorsque César se trouva engagé avec Labiénus, auquel vinrent se joindre Pétréius et Scipion lui-même; ils le cernèrent de toutes parts (3). Ses communications se trouvant ainsi interceptées, la disette fut bientôt dans son camp. Ceci se passait dans le courant de janvier (4), à Ruspina, aujourd'hui Salalel, ville du littoral. Mais je laisse parler Hirtius, historien de la campagne de César en Afrique.

« Par là, dit Hirtius, la disette se mit bientôt dans le camp « de César, qui n'avait point encore reçu de convois, ni de Si« cile ni de Sardaigne, parce qu'à cause de la mauvaise sai« son, il était dangereux de se mettre en mer, outre que, tout « autour de lui, il n'avait guère que six mille pas où il pût s'é« tendre, pour aller au fourrage, ce qui le mettait fort à l'é« troit. Les soldats vétérans et les cavaliers, qui avaient longtemps « fait la guerre, sur terre et sur mer, et qui s'étaient déjà trou« vés dans une pareille presse, nourrissaient leurs chevaux de « mousse ramassée au bord de la mer, lavée dans l'eau douce.» *La guerre d'Afrique, liv.* v.

Cette position critique, qui donnait de si vives inquiétudes à César, changea tout-à-coup, grâce à plusieurs convois de vivres

(1) Voir sur les Psylles, l'article que nous leur avons consacré dans le *Moniteur Algérien* des 15 et 22 mars 1841.

(2) Parti de Lilybée, Sicile, le 25 décembre, il était devant la côte d'Afrique quatre jours après, le 29. Après avoir reconnu Clypea (*Aklibia*) et Neapolis (*Nabal*), il débarqua à Adrumettum, aujourd'hui *Herkla*, selon Shaw.

(3) Ce fut pendant que Juba était allé joindre ses forces à celles de Scipion contre César, que P. Sitius et Bogud s'emparèrent de Cirta, et de deux autres villes du roi numide.

(4) César partit de Leptis pour Ruspina le 3 janvier; il s'en était absenté le 1er, pour aller à Leptis.

arrivés en même temps, les uns de Cercina (1), les autres de Sicile. Avec les derniers se trouvaient les 13e et 14e légions envoyées, du même point, par le proconsul Alliénus, ainsi que 800 chevaux Gaulois et mille archers ou frondeurs.

« Par là, dit Hirtius, il reçut en même temps un double sujet « de joie, se voyant renforcé de troupes et de vivres dont il « avait grand besoin. Son camp ne fut pas moins sensible au « plaisir de se voir délivré de disette, et fortifié en nombre. » *Lib. cit.*

César continuait ses opérations lorsqu'il fut surpris par un orage, comme il était campé près d'Uzita (2), à peu de distance de l'armée ennemie. Cet orage était accompagné de gros grêlons dont les troupes eurent d'autant plus à souffrir que, contrairement à l'usage établi, elles étaient dépourvues de tout moyen d'abri. Je laisse encore parler Hirtius, sur cet incident de la campagne de César.

« Presque dans ce même temps, dit Hirtius, il arriva, à son « armée, un accident inouï et incroyable, c'est qu'après le cou- « cher des Pleïades, vers la seconde veille de la nuit, il s'éleva, « tout d'un coup, un violent orage, avec une grêle de cailloux « (Nimbus cum saxea (3) grandin). Les troupes en souffrirent « d'autant plus que César, selon l'ancienne coutume, ne les « tenait point en quartier d'hiver, mais décampait tous les « trois ou quatre jours, pour s'approcher de l'ennemi, de « sorte qu'en travaillant sans cesse aux retranchemens, elles « n'avaient ni casernes ni tentes pour se mettre à couvert. « D'ailleurs, quand on les avait embarquées, en Sicile, il avait « été défendu qu'il entrât, dans les vaisseaux, rien autre « chose que la seule personne du soldat avec ses armes, « sans aucun équipage, valet, ni rien de tout ce qui lui servait « d'ordinaire. . . . .

« Ils souffrirent donc beaucoup, car très peu pouvaient se mettre « à l'abri sous des peaux ; le reste se faisait de petites tentes « avec leurs habits, mettant par dessus des clayes de roseaux, « ou des broussailles qui, bientôt imbibées d'une pluie et d'une « grêle continuelles, les accablaient de leur pesanteur. Les té-

(1) Aujourd'hui l'île Kerkeni, voisine de la petite Syrte.

(2) *Oppidum Usalitanum,* aujourd'hui Jelloulah, ville située dans une plaine, au S. O. d'Adrumète, route de Tunis aux anciennes Eaux royales, Aquæ Regiæ.

(3) Nous avons suivi les commentateurs qui interprètent ainsi les paroles d'Hirtius: *De la grêle grosse comme des cailloux.* C'est bien d'un orage, en effet, non d'un ouragan, qu'il est question dans son récit. Les pluies de pierres, du reste, sont bien connues ; les pierres qui les constituent, sont des matières volcaniques lancées, par les volcans, dans l'atmosphère, d'où elles elles peuvent être portées, par les vents, à des distances plus ou moins considérables. Sans doute, l'Afrique du nord, à raison de la proximité de l'Etna et du Vésuve, a reçu quelquefois de ces matiéres volcaniques.

« nèbres et l'eau les désolaient ; la nuit était extraordinaire-
« ment obscure ; tous les feux furent éteints, tous les vivres
« perdus. Les soldats, consternés, couraient par tout le camp,
« comme des gens qui avaient perdu la raison ; ils se couvraient
« la tête avec leurs boucliers, et, cette même nuit, la pointe des
« jalots de la cinquième Légion prit feu d'elle-même. »
Lib. cit.

Nous pourrions rapprocher de cet orage essuyé par César, près d'Uzita, celui dont une colonne française, sous les ordres du Général Baragay-d'Hilliers, fut assaillie près de Tébessa, frontière de Tunis, et non loin, par conséquent, des lieux où éclata le premier.

C'était le 24 juin 1842, vers les six heures du soir. Les troupes étaient bivouaquées sur les bords de l'Oued Akel, rivière qui parcourt une plaine resserrée entre deux chaînes de montagnes (1). Si, comme les soldats de César, ceux de la colonne avaient eu des boucliers, sans doute ils s'en seraient également servi pour se garantir des grêlons qui tombaient alors, gros comme des œufs de pigeon. Cet orage, heureusement, ne dura que dix minutes environ. Le chirurgien, chef de l'ambulance, ayant eu besoin de sortir la main hors de sa tente, pour l'assujetir contre le vent, y reçut un coup tel, par la chûte d'un grêlon, qu'il lui donna la sensation d'un fort coup de bâton. L'orage terminé, deux chevaux étaient morts, ce qu'on attribua aux grêlons qu'ils pouvaient avoir reçu sur la tête. Hâtons-nous de dire que l'un des deux était souffrant depuis quelques jours (2). De plus, au moment de l'orage, qui avait été instantané, tous les chevaux et mulets, simultanément, s'étaient dispersés épouvantés, après avoir brisé leurs entraves. Il se pourrait donc que, dans ce désordre général, les deux chevaux trouvés morts après l'orage, eussent reçu quelque coup mortel par les autres. On n'en concevrait pas moins la possibilité de la mort par coups de grêlons, pour les gros animaux, comme pour l'homme, et l'histoire, d'ailleurs, nous en a conservé des exemples, pour le pays même où nous écrivons (3). Ajoutons que, le lendemain de l'orage, et les jours suivans, des cavaliers et des conducteurs de mulets s'aperçurent que leurs bêtes portaient des traces de contusion plus ou moins fortes.

Les dernières opérations de César, en Afrique, se passèrent dans une contrée à laquelle se rattachent quelques assertions

(1) Celle de l'est sert de limite à la Régence de Tunis ; elle était alors couverte de riches moissons.

(2) Ce cheval appartenait au corps des spahis ; l'autre, au train des équipages.

(3) Voir, plus loin, les ravages faits par la grêle dans le nord de l'Afrique et l'Espagne méridionale, en l'année 953 de J.-C., 342 de l'hégire.

physiologiques sur lesquelles nous dirons un mot en passant (1).

Selon Vitruve, les eaux de Zama, point où se rendit César après la victoire de Thapsus, jouissaient de la propriété de rendre la voix des chanteurs plus mélodieuse. Cette assertion est ainsi reproduite par Pline, après avoir mentionné des eaux aux propriétés non moins merveilleuses (2) : Zama in Africâ fontem qui canoræ voces fiunt. Pline, *lib.* XIII.

Selon Vitruve encore, les eaux de Zama jouissaient aussi de la propriété de faire naître de beaux enfans, et c'était un usage établi à Zama, d'y importer, pour les marier ensemble, des esclaves des deux sexes, pour en avoir des enfans qui joignissent aux charmes d'une belle voix les agrémens de la figure. Ces assertions, Vitruve les tenait d'un prince Numide, témoin oculaire, lequel prince était client de Jules César, avec qui il avait fait la guerre en Afrique, et à qui appartenait tout le territoire de Zama. Vitruve, qui nous donne ces détails, ajoute que le même prince avait été son hôte, qu'il avait logé chez lui longtemps, et qu'ils dînaient tous les jours ensemble.

Une autre assertion que Vitruve tenait encore du même prince Numide, c'est que sur le territoire d'Ismuc, ville située à vingt milles de Zama, il ne naissait aucun serpent, et que les serpens qu'on y transportait, y mouraient aussitôt. Ab eâ (Zama) millia passuum viginti est oppidum Ismuc ; in ejus agris nulla serpens nascitur, aut allata, statim moritur, etc. *Lib.* VIII, *cap.* 4.

L'heureuse influence attribuée aux eaux de Zama, tendrait à faire croire que cette ville était située dans de favorables conditions de salubrité (3), car le propre d'un climat salubre est de se prêter au développement et à la perfectibilité du physique de l'homme. Quant à l'influence inverse, au point de vue de l'existence *ophidienne*, qu'on me passe cette expression, sans doute il ne faut y voir qu'un de ces contes merveilleux dont sont si avides les peuples encore voisins de l'enfance, et que nous retrouvons, si nombreux encore, chez celui qui a succédé aux contemporains du prince Numide, C. Julius, ainsi nommé de son patron le dictateur, Julius César.

(1) César quitta l'Afrique le 13 juin, après un séjour de quatre mois et demi, et ce fut à Utique qu'il s'embarqua.

(2) Une source en Cilicie, Asie, qui rendait plus spirituel, tandis qu'une autre, dans l'île de Zea, une des Cyclades, frappait de stupidité.

(3) Il est bien regrettable que, malgré les reconnaissances, assez nombreuses, qui ont eu lieu dans le sud-est de la province de Constantine, l'emplacement de cette célèbre cité soit encore à déterminer.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE CHRONOLOGIQUE

DES ÉPIDÉMIES

DU NORD DE L'AFRIQUE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

DEUXIÈME PARTIE.

On lit dans Oribase, de Bergame (1), le passage suivant, de Rufus, d'Ephèse, passage négligé de tous les hellénistes, jusqu'au savant cardinal Maï, à qui on en doit la découverte (2) :

« Les bubons appelés pestilentiels sont les plus dangereux et les plus » aigus, tels qu'on les voit surtout dans la Libye, l'Egypte et la Syrie, » et dont a fait mention Denys, surnommé Kyrtus (3). Dioscoride et » Posidonius s'en sont surtout occupés au sujet de la peste qui régna » de leur temps en Libye. Ils disent que, dans cette peste, il y avait » une fièvre aiguë, de la douleur, une tension de tout le corps, et le » développement de bubons volumineux, durs, et qui ne venaient pas » à suppuration. Ils se développaient, non-seulement dans les lieux » ordinaires, mais encore aux jarrets et aux coudes. »

(*Classicorum auctorum è vaticanis codicibus editorum*, tom. IV, curante Angelo Maio, p. 11. — Romæ, 1831.)

A quelle époque écrivait Denys, surnommé Kyrtus, qui mentionne les bubons pestilentiels, à la fois les plus aigus et les plus dangereux, tels qu'on les voyait surtout dans la Libye, l'Egypte et la Syrie? Hernuppe, de Smyrne, parle d'un Denys Kyrtus qui vivait 230 ans avant J.-C. : que si c'était celui cité par Rufus, comme le même surnom porte à le croire, les maladies qu'il mentionne remonteraient donc à plus de 300 ans avant J.-C ; mais rien de positif ne peut être affirmé à cet égard, et nous en dirons autant de l'époque où écrivaient les médecins Dioscoride et Posidonius, sur le même sujet que Kyrtus, à l'oc-

(1) Médecin de l'empereur Justinien, qu'il accompagna dans les Gaules, et dans son expédition en Perse, de 362 à 363.

(2) A Rome, 1831, bibliothèque du Vatican.

(3) « Appelé ainsi, soit à cause de sa conformation, soit à cause d'une ville » d'Egypte, soit à cause que, dans l'argumentation, il prenait ses adversaires » comme dans un filet. » (*Note de M. Littré.*)

D'autres hellénistes ont traduit le mot *Kyrtus* par le mot *court*. Ainsi a fait notre si regretté confrère, feu Pariset.

casion de la peste qui régna de leur temps en Libye. Toutefois, Rufus, qui cite ces trois auteurs, était au moins leur contemporain, s'il ne leur était pas postérieur. Or, Rufus, comme le fait observer notre savant helléniste, M. Littré, vivait sous Trajan, qui régna de l'an 98 à l'an 117 après J.-C., de sorte que l'observation des bubons pestilentiels mentionnés, pour la Libye, par Kyrtus, ainsi que la peste observée, dans le même pays, par Dioscoride et Posidonius, peuvent être reportés, sans crainte d'erreur, jusque vers le milieu du 1er siècle de l'ère chrétienne. Ces mêmes maladies, et comme il résulte clairement du texte de Rufus, étaient bien la véritable peste, la peste à bubons, en un mot, la peste orientale.

Sans doute, sa première apparition, dans le nord de l'Afrique, remonte à une époque plus reculée, et, très-problablement, nous en trouverions la preuve dans Hippocrate lui-même, si le livre qu'il paraît avoir écrit sur la Libye, était parvenu jusqu'a nous (1). Rufus, du reste, ainsi que nous l'avons vu, parle des bubons pestilentiels de Libye, mentionnés par Denys Kyrtus, comme de ceux dont Dioscoride et Posidonius s'occupèrent (à l'occasion de la peste qu'ils observèrent dans la même contrée), non comme d'affections insolites, mais comme d'affections ou maladies ordinaires et bien connues, de sorte qu'on pourrait, avec toute vraisemblance, rapporter à la peste orientale bon nombre des épidémies du nord de l'Afrique, antérieures au christianisme. Ceci nous conduit à dire un mot de l'antiquité de la peste en général, question dont s'est beaucoup préoccupée, dans ces derniers temps, l'Académie de médecine de Paris.

Les documens qui témoignent de la haute antiquité de la peste, fourmillent. A ceux que nous venons de produire pour l'Afrique du nord, nous ajouterons les suivans, déjà cités, ou non, dans la question :

« Les fièvres, dans les bubons, sont toutes fâcheuses, excepté les
» fièvres éphémères. »

(Hippocrate, *Aphorismes*, IV, 54.

« Les fièvres, dans les bubons, sont fâcheuses, excepté les fièvres
» éphémères ; et les bubons qui surviennent dans les fièvres, sont
» plus fâcheux. »

(Id., IIe liv. des *Epidémies*, 3.)

Horrendus magis est, perimit qui corpora, carbo :
Urit hic inclusus, vitalia rumpit apertus.
Hunc veteres quondam variis pepulere medelis.
Tertia namque Titi simul et centesima Livi
Charta docet (2), ferro talem candente dolorem

---

(1) L'existence de ce livre est supposée par ces paroles d'Hippocrate, dans son traité *Des Eaux, des Airs et des Lieux* : « Voilà, ce me semble, ce qui » en est des Egyptiens et des Libyens. » Or, rien de ce qui précède ne se rapporte ni aux Egyptiens ni aux Libyens.

(2) Livre qui n'est pas parvenu jusqu'à nous, ce qui, sans doute, est bien regrettable. Le passage de Sérénus n'en établit pas moins l'existence de la peste orientale à une époque plus ou moins reculée avant

Exsectum, aut poto raporum semine pulsum :
Infecti dicens vix septem posse diebus,
Vitam produci : tanta est violentia morbi. *Q. Serenus Samonicus de medic.*, cap. XXXIX.

« Les bubons pestilentiels, dit Arétée, dépendent du foie, et sont extrêmement funestes (1). » *Lib.* II, 3.

Sans doute, les caractères de la peste orientale ressortent suffisamment des différens passages que nous venons de rapporter. Et, quand on songe à ses fréquentes invasions à Marseille, et sur d'autres points du midi de la France, depuis l'ère chrétienne (2), on ne saurait se défendre d'y rattacher la maladie pestilentielle pour laquelle les anciens marseillais étaient dans l'usage d'immoler une victime humaine, car qu'elle serait donc cette antique maladie provençale, si ce n'était pas la peste, la vraie peste ? Déjà nous avons rappelé, à l'occasion des sacrifices humains, les paroles qui nous font connaître l'holocauste marseillais ; rappelons-les de nouveau :

Massilienses quoties pestilentia laborabant, unus se ex pauperibus offerebat, alendus anno integro publicis et purioribis cibis. Hic postea, ornatus verbenis et vestibus sacris, circum ducebatur per totam civitatem cum execrationibus, ut in ipsum reciderent mala civitatis : et sic de rupe projiciebatur. Pétrone, *Satyricon*, CXLI.

Et n'était-ce pas encore le même fléau qu'avait également en vue Petrone lorsqu'il dit, blâmant le mode d'éducation reçu dans les écoles : « Ce ne sont que pirates embusqués avec des « chaînes sur le rivage, que tyrans traçant des edits qui pres- « crivent aux fils de trancher la tête à leurs pères, que répon- « ses d'oracles pour chasser la peste (sed responsa in pestilentiam data) en immolant trois vierges, soit plus ? *Lib. cit., ch.* 1er (3).

Et quelle était donc aussi, sinon la peste orientale, cette non moins ancienne maladie qui se distinguait de toutes les autres par la faculté de se reproduire en se communiquant, faculté qui est en même temps la circonstance à laquelle nous devons d'en avoir connaissance, l'auteur qui en parle, ne s'étant occupé de

l'ère chrétienne. On sait que Tite-Live vivait de l'an 59 avant l'ère chrétienne à l'an 18 ou l'an 19 après.

(1) Arétée, médecin de Cappadoce, vivait avant J.-C., selon les uns, et sous l'Empereur Trajan, selon les autres.

(2) La peste était soit à Marseille, soit sur d'autres points de la provence, en 503 (ses caractères les plus saillans étaient des bubons aux aines), 588 (elle s'avança jusqu'à Lyon), 599, 1347 (elle emporta, à Marseille, les deux tiers de la population), 1390, 1476, 1502, 1503, 1504, 1546, 1580, 1581, 1587, 1589, 1598, 1650, 1664, 1684, 1720 et 1721.

(3) Pétrone, qui vivait sous Claude et Néron, mourut en 66 de J.-C.

la maladie que sous ce point de vue ; voici ses paroles :

« Pourquoi la peste, seule des maladies, gagne-t-elle surtout « ceux qui s'approchent des malades? Est-ce que, seule des « maladies, elle est commune à tous, de sorte que, par cela « même, elle s'étend à tous ceux dont la constitution est en « mauvais état ? La maladie qui existe chez un individu est une « sorte de foyer, et, promptement, les autres sont saisis du « mal. » Aristote (1), *Problèmes.*

Et quand bien même l'histoire serait pour nous table rase en témoignages sur la haute antiquité de la peste, ne la retrouverions-nous pas dans notre expérience contemporaine de cette maladie ? N'est-il pas de toute évidence ; il l'est du moins pour nous que la peste est un produit spécial du Nil (et par Nil j'entends ici, tout à la fois, et le Nil lui-même, et la terre qu'il fertilise). Et cette opinion, du reste, était celle de la plupart des anciens, au nombre desquels il nous suffira de citer Cicéron (2) et son ami Atticus, Posidonius, dans Strabon (3), Pline (4) Sénèque (5), Théophraste, dans Athénée (6), et l'auteur de *La Guerre d'Alexandrie*, Hirtius (7). Tous ces auteurs, en effet, voyaient dans le limon du Nil l'origine des maladies qui régnaient de leur temps sur ses rives. A notre sens donc, la peste serait aussi vieille que ce fleuve, aussi vieille du moins que les premiers hommes qui vinrent se fixer sur ses bords (8). Aussi nous

(1) Aristote, qui fut le précepteur d'Alexandre, vivait de 384 à 322 avant J.-C.

(2) Avertunt (Ibes) pestem ab Ægypto, cum volucres angues ex vastitate Libyæ vento Africo invectas interficiunt atque consumunt. *De naturâ Deorum, lib.* 36.

(3) Atque hinc propter siccitatem pestes incidere et lacus cœnosus fieri, locustarumque existere copiam. *Géograph.*, *lib.* XVI.

(4) Toties et Nili rigua pluviæ amara fuere, magna pestilentia Ægypti. *Lib.* XXXI.

(5) *Nat. lib.* IV.

(6) Les eaux du Nil contractent parfois, dans les grandes chaleurs, une qualité délétère qui cause la mort de beaucoup d'Egyptiens. *Lib.* II, *cap.* 4.

(7) Quoique cette eau (celle du Nil) soit fort trouble, pleine de limon, et qu'elle engendre plusieurs sortes de maladies, etc. *La guerre d'Alexandrie*, *lib.* IV.

(8) Peut-être objectera-t-on contre l'indigénéité de la peste en Egypte, ses interrègnes plus ou moins longs, mais n'en est-il pas de même de plusieurs autres endémies, entr'autres de la fièvre jaune aux Antilles. Et puis, d'ailleurs, ne faut-il pas rattacher à l'endémie Égyptienne les bubons connus sous le nom de *Kiardji*, qui s'observent annuellement dans le pays ?

n'hésitons pas à lui rattacher les maladies qui, lors du voyage d'Hérodote en Egypte, ravageaient l'intérieur des terres. « Les « frontières du désert, dit Hérodote, étaient infestées de bri- « gands, et l'intérieur des terres, ravagé par les maladies. » *Lib* II.

Et n'était-ce pas aussi de la peste dont voulait encore parler Hérodote lorsqu'après avoir dit qu'en Egypte, il y avait des médecins pour les maladies de chaque partie du corps (1), il ajoute qu'il y en avait également pour les maladies inconnues. Et, en effet, chez les anciens, la peste était au nombre des maladies inconnues, qu'on appelait aussi sacrées, etc. Nous en dirons autant, et avec plus d'assurance encore, d'une certaine endémie qui apparaissait dans une saison à l'approche de laquelle, pour éviter les coups qu'elle frappait alors, et sur les hommes et sur les animaux, le peuple redoublait en précautions hygiéniques, mais surtout le roi et les prêtres, qui ne se nourrissaient plus que de colombes, nourriture qu'on considérait comme un préservatif de l'endémie. Mais citons les propres paroles de l'auteur à qui nous devons ce précieux document :

Cum aeris constitutio pestilens est, omniaque tam animata quam inanimata eâ afficiuntur, quotque (columbâ) vescuntur ab hac lue immunes servantur ; ideo que eo tempore Ægyptiorum regi in cibo sumendo nihil aliud apponitur... Idem que iis qui diis ministrant. Horapollon, *Hierogl. lib.* II.

Les mêmes idées nous conduisent à retrouver la peste dans le fléau mentionné dans les *Livres saints*, et dans l'histoire des premiers temps de l'Egypte et des contrées voisines. Ainsi nous voyons la peste, la véritable peste ,

Et dans l'*Exode*, cap. v , vers. 3 ; cap. IX, vers. 3 et 15 ; cap. XII, vers. 9 ;

Et dans le *Lévitique*, cap. XXVI, vers. 25 ;

Et dans le *Deutéronome*, cap XXVIII, vers. 25 ;

Et dans le 1[er] *livre des Rois*, cap. v, vers 9 et 12 ;

Et dans le 2[e] *livre des Rois*, cap. XXIV, vers. 13 ;

Et dans *Jérémie*, cap. XXI, vers. 6 ; cap. XXIX, vers. 17 et 18 ;

Et dans *Ezéchiel*, cap. v, vers. 12 et 17 ; cap. VII, vers. 15 ; cap. XII, vers 16 ; cap. XIV, vers. 19 ;

Comme dans Philon le juif, *liv.* 1[er], *feuillets* 98, 102 *et* 104, et *livre* ayant pour titre *Que tout homme de bien est libre* , *feuillet* 366 (2);

Comme dans Joseph l'historien (3), *liv.* 1[er], *cap.* 7 (peste en

(1) Tout y est plein de médecins, dit Hérodote. Les uns sont pour les yeux ; les autres, pour la tête ; ceux-ci, pour les dents ; ceux-là, pour les maux du ventre et des parties voisines, etc. *Liv. cit.*

(2) *Les OEuvres de Philon le juif, etc.*, mises de grec en français par Bellier. Paris. 1598. L'auteur, né à Alexandrie en Égypte, 30 ans avant J.-C., mourut à Rome 30 ans après.

(3) Flavius Joseph, Histoire des Juifs. Né à Jérusalem en 37 de J.-C., Joseph mourut à Rome vers 95, après avoir été investi de très-hautes fonctions par les Romains.

Egypte, sous Pharaon, an 2302 de la C.); *liv.* x, *cap.* 3 (peste à Jérusalem, sous Sennachérid, an 4241 de la C.); *liv.* xv, *cap.* 2 (peste en Judee, sous Hérode, an 4938 de la C.).

Comme dans Joseph encore, dans sa réponse à Appion, au sujet de la sortie des Hebreux de la terre d'Egypte. Ce document le voici ; c'est Appion qui parle (1) :

« Après avoir marché durant six jours, dit Appion, il leur « vint des ulcères dans les aines ; mais, le septième, ayant re- « couvré leur santé. et étant arrivés dans la Judée, ils le nom- « mèrent sabbat, à cause que les Egyptiens donnent à cette « maladiele nom de *Sabbatosim*. » Reponse à Appion, chap. 2, intitulé : *Réponse à ce qu'il dit que Moïse était Egyptien, et à la manière dont il parle de la sortie des juifs hors de l'Egypte.*

Joseph combat, par divers argumens, cette étymologie du mot sabbat, mais, en la combattant, il nous apprend qu'en effet, il existait en Egypte une maladie du nom de sabbo, et que ce nom, expression de la nature du mal, voulait dire *douleur dans les aines*. Mais citons les propres paroles de Joseph.

« Quand à l'impertinente raison qu'il rapporte, dit Joseph, « parlant d'Appion, touchant le mot de sabbat, elle ne peut « procéder que d'ignorance ou de folie, car il y a une grande « différence entre ces mots sabbo et sabbaton : Sabbaton, en « hébreu, signifie *repos*, et Sabbo, selon que cet auteur le dit « lui-même, signifie, en égyptien, *douleur dans les aines* (2). » *Cap. cit.*

Il faut donc le reconnaître, la peste, le læmos des Grecs, est une production de l'Egypte ; elle y a existé de tout temps, et c'est ce que nous retrouvons encore dans cette fiction, si ingénieuse de Typhon et d'Horus, se combattant sans cesse toute l'année Typhon triomphait sur Horus, ce fils d'Isis, jusqu'au retour des vents étésiens (vents du nord) qui refoulaient, dans leur sejour, les vents du sud, lesquels engendraient les maladies. Alors vaincu, Typhon était précipité dans le lac Syrbon, situé près de Péluse (3), et dont on appelait les exhalaisons méphitiques l'haleine du monstre.

Le Nil étant pour nous le berceau, la patrie, la seule patrie de la peste, il résulte de cette opinion qu'elle n'a pu se développer ailleurs que par voie d'importation, de contagion, de trans-

(1) Plusieurs auteurs anciens parlent de cet Appion ou Apion dans les meilleurs termes ; qu'il me suffise de citer ici ce qu'en dit Aulu-Gelle, *lib.* v, *cap.* 24 Apio, qui plistonices appellatus est, litteris homo multis præditus, rerum græcarum plurima atque varia scientia fuit. Aulu-Gelle.

(2) Les deux adversaires sont donc d'accord sur l'existence, comme sur le nom, d'une maladie qui régnait en Egypte dès la plus haute antiquité, et qui ne pouvait être que la peste, à en juger par l'un de ses principaux symptômes et par sa durée.

(3) Il est inutile de faire remarquer que c'est toujours sur la côte que la peste éclate en Egypte.

missibilité. Et c'est ainsi, pour le dire en passant; c'est ainsi qu'elle a toujours dû apparaître dans le nord de l'Afrique, contrairement à l'opinion dernièrement émise par l'Académie de médecine de Paris (1), vérité qu'on ne saurait proclamer trop haut, puisqu'elle ajoute au prix de notre possession africaine. Le nord de l'Afrique n'en est pas moins, après l'Egypte, une des contrées où la peste, dans les temps anciens, a le plus fréquemment exercé ses ravages. C'est, du moins, ce qu'autorisent à penser, et la proximité des deux pays, et les intimes relations qui existaient alors entr'eux, surtout à l'époque et depuis la fondation de Carthage. Aussi, selon nous, ce serait à la peste orientale qu'il faudrait rapporter bon nombre des épidémies dont nous avons déjà fait l'historique.

2e SIÈCLE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

ANNÉE 118.

Sur la foi de Fracastor, quelques loïmographes, Papon et Ozanam entr'autres, ont admis, pour l'année 118, une maladie épidémique en Afrique, mais outre que Fracastor est le seul qui la signale, il est très-vraisemblable qu'il s'est glissé ici, dans son texte, une erreur de date, et que l'epidémie ou, pour mieux dire, la pandémie dont il parle, est celle de l'an 125 avant notre ère, que nous avons exposée en son lieu. Nous n'en croyons pas moins devoir rappeler, en passant, les paroles de Fracastor. L'auteur, après avoir parlé de l'immense corruption (*immensa corruptio*) qui se produit dans une invasion de sauterelles, par suite de la mort des insectes, ajoute :

Qualem in Africâ contigisse legimus, anno 118, delatis ad littora locustis incredibili numero, atque ibi è mortuis; similiter et in Galliâ evenisse anno 864, memoriæ mandatum est; in Italiâ vero anno 1478, in agro Ferrariensi, Mantuano, Veronensi, Brixiensique, et vicinis aliis quum ingens increvisset earum multitudo, paulo post miseranda pestilentia secuta est.

(*De contagionibus, et contagiosis morbis*, chap. XIII, intitulé : *De signis contagionum*. — Genève, 1,621.)

ANNÉE 171.

On lit dans Eusèbe, de Césarée, pour l'année 171 :

« Lues multas provincias occupavit, Roma ex parte vexatâ. »
(*Eusebii Caesar. Chronicon, D. Hyeronimo interprete.*)

En 171, le nord de l'Afrique faisait partie de l'Empire romain, dont il constituait plusieurs provinces. Nous pouvons donc, avec assurance, comprendre ces provinces au nombre de celles qui, alors, furent affligées par les maladies dont parle Eusèbe, de Césarée.

---

(1) *Rapport au Ministre sur le régime des quarantaines.* Il résulte de nos recherches sur l'existence de la peste, dans les Etats barbaresques, qu'elle ne s'y est jamais développée que par voie d'importation. Nous renvoyons, sur ce sujet, à l'historique des épidémies pestilentielles que nous avons à rapporter.

ANNÉE 175.

On lit encore, dans le même chroniqueur, pour l'année 175 :

« Tanta per totum orbem pestilentia fuit, ut penè usque ad interni-
» tionem romanus exercitus delectus fuit »
(EUSÈBE DE CÉSARÉE , *Op. cit.*)

Sans doute, le nord de l'Afrique ne fut pas à l'abri de cette pandémie. Nous admettons donc, pour l'année 175, comme pour l'année 171, l'existence d'une épidémie dans le nord de l'Afrique.

Vraisemblement, la pandémie européenne de l'année 175, était, comme la précédente, la continuation de celle qui, sous Marc-Aurèle, en 166, se déclara dans l'Empire romain, alors que Lucius Vérus faisait la guerre aux Parthes. Nous savons, en effet, que ce fléau dura dix ans. Il avait apparu en Italie, à la suite de l'armée romaine, qui en avait pris le germe en Syrie. Il passa ensuite dans les Gaules, et s'avança jusqu'au Rhin. Il emporta, à Rome, nombre de personnes de la plus haute distinction, et le chiffre de la mortalité était tel parmi les pauvres, qu'on manquait de tombereaux pour porter les corps à leur dernière demeure. Aussi, et malgré toutes les dépenses faites par l'Etat, pour le transport des morts, les maisons, les rues et les places publiques en étaient toujours encombrées.

Galien se trouvait à Rome lorsque le fléau y apparut, et l'on sait qu'il lui échappa en se retirant, d'abord, à Pergame, sa patrie, puis à Smyrne. Mais il était dans la destinée du grand médecin de l'époque, de subir le fléau qu'il fuyait : il en fut atteint trois ans après, à Aquilée, où il avait été mandé par les Empereurs. Il en guérit, et attribua sa guérison à des scarifications qu'il s'était pratiquées aux jambes. Ce qu'il nous apprend du fléau, éclaire peu sur sa nature : il se borne à dire que la fièvre était faible, que l'extrêmité des pieds se gangrénait, et que la maladie, en général, était semblable à celle d'Athènes, de l'an 430 avant J.-C.

Paul Orose parle, en ces termes, de la même pandémie :

« Secuta est lues plurimis infusa provinciis totamque Italiam pesti-
» lentia tanta vastavit, ut passim villæ agri atque oppida sine cultore
» atque habitore deserta in ruinas silvasque concesserint. »
(*Op. cit.*, lib. VII.)

Le fléau recommença, dans l'empire romain, en 187. Il fit les plus grands ravages à Rome, où existait alors une population nombreuse, avec une grande affluence d'étrangers ; on y compta, pendant quelque temps, jusqu'à 2,000 décès par jour. Sur l'avis de ses médecins, Commode, alors régnant, se retira à *Laurentum*, lieu très-frais et entouré de bois de lauriers, d'où il avait pris son nom. La fraîcheur, d'une part, et, de l'autre, l'odeur et l'agréable ombrage des arbres, étaient considerés comme des préservatifs contre le mauvais air. Aussi, à Rome, on se remplissait le nez et les oreilles à la fois, des produits les plus odoriférans, en même temps qu'on ne cessait de brûler des parfums partout. Selon les medecins, ces sortes d'odeurs s'opposaient à l'accès du mauvais air, en occupant le passage par où il aurait pu pénétrer ; ils leur accordaient aussi la propriété de le neutraliser et d'arrêter

ainsi son action. Le fléau n'en parcourut pas moins sa marche, il emporta une effroyable multitude d'hommes et d'animaux, et, lorsqu'il cessa, la famine prit sa place (Hérodien, *Hist. romaine*, *liv.* 1er).

Crépétéius Calpurnianus, qui écrivit sur la pandémie du milieu du IIe siècle de notre ère, parlait de ses ravages à Nisibe, en Mésopotamie. C'est ce que nous voyons dans un passage de Lucien (1), cap. xv, intitulé : *Quomodo historia conscribenda sit.* L'auteur y raille, à sa manière, Calpurnianus, qu'il accuse d'une imitation servile de Thucydide.

« C'est de sa propre autorité, dit Lucien, qu'il a affligé d'une « peste les habitants de Nisibe, qui ne s'étaient pas déclarés « pour les Romains. Cette peste, il l'a prise tout entière dans « Thucydide *(Lib.* II, *cap.* 47-54*)* ; comme dans Thucydide, « elle vient de l'Ethiopie, passe par l'Egypte, et envahit plu- « sieurs terres du grand Roi. Arrivée là, elle y reste : quel bonheur !.... »

Un enseignement nous reste de cette railleuse critique de Lucien : nous y voyons que la maladie reconnoissait une origine lointaine. Elle parcourut donc un grand nombre de pays, fait qui ajoute aux probabilités de son passage en Afrique, en même temps qu'il permet d'émettre quelque conjecture sur sa nature. Nous reviendrons plus loin sur ce sujet.

DERNIÈRES ANNÉES DU SIÈCLE.

Une pierre tumulaire aperçue, en 1846, parmi les ruines d'*Auzia* (2), portait ce fragment d'inscription :

Nam duos una dies et pestis acerba abstulit hos pueros, ainsi traduit par l'auteur qui l'a fait connaître :

Car ces deux enfans ont été enlevés, en un jour, par une peste cruelle (3).

La plupart des monumens épigraphiques découverts à Auzia, depuis que nous en avons pris possession, ont été publiés : sur quatorze qui portent le millésime de la province, dix appartiennent au règne de Septime Sévère, dont le nom s'y trouve répété trois fois. A ces inscriptions, on peut en ajouter deux autres, consacrées à la mémoire de *Julia Augusta, matri castrorum Auziensium,* qui paraît être la femme même de Sévère, qui se nommait *Julia Domna* (4). Or, le règne de l'Empereur Sévère

(1) Lucien de Samosate, né vers l'an 120 avant J.-C., mort vers l'an 200.

(2) Localité connue des indigènes sous le nom de Rempart des Gazelles, *Sour-el-Ghozlan*, ainsi nommée de ce que les gazelles se réfugiaient, en grand nombre, dans ses ruines. C'est aujourd'hui Aumale.

(3) Ce précieux monument a disparu de la localité.

(4) *Vid.* Notice sur le *Sour-el-Ghozlan,* dans le journal l'*Akhbar*, du 14 juin 1846.

s'étend de l'an 193 à l'an 211 de notre ère. Maintenant, si nous admettons que le monument sus-mentionné, qui ne porte aucun millésime, appartient à cette même période, nous serons suffisamment autorisé à rapporter aux dernières années du IIe siècle de notre ère, la peste cruelle, *pestis acerba*, qu'il rappelle à la postérité, et qui, vraissemblablement, n'aura pas borné ses ravages à Auzia, mais les aura étendus sur d'autres points de l'Afrique.

3e SIÈLE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

ANNÉE 252.

Une des épidémies les plus mémorables qui affligèrent le nord de l'Afrique depuis l'établissement du christianisme dans ce pays, fut celle de Carthage en 252, sous le proconsulat de Démétrius. Nous possédons, sur cette calamité, des documens fournis par deux témoins oculaires, St-Cyprien, le célèbre évêque de Carthage, et Pontius, son diacre. Le dernier nous a laissé, de l'épidémie, le tableau ci-après :

... Erupit post modum lues Dira, et detestabilis morbi vastitas nimia innumeros per diem populos a sua quemque sede abruto impetu rapiens, continuatas per ordinem domos vulgi trementis invasit. Horrere omnes, fugere, vitare contagium. Exponere suos impiè, quasi cum illâ peste morituro, etiam mortem ipsam posset aliquis excluere. Jacebant interim totâ civitate vicatim, non jam corpora, sed cadavera plurimorum ; et misericordiam in se transeuntium, contemplatione sortis mutuæ, flagitabant. Nemo respexit aliud, præter quàm lucra crudelia ; nemo similis eventus recordatione trepidavit ; nemo fecit alteri quod patì voluit.... *Vita beatissimi martyris Cypriani, per Pontium ejus diaconum.* Lyon, 1554.

Tel était l'affligeant tableau qu'offrait Carthage lorsque St-Cyprien adressa, à son peuple, l'allocution suivante :

« C'est pour l'exercice et la perfection de notre foi, dit St-Cy-
« prien, que le Seigneur nous afflige de cette maladie qui ruine
« et abat les forces par des évacuations extraordinaires ; qui,
« par le feu qu'elle allume dans les entrailles, cause des inflam-
« mations dans la gorge ; qui agite et déchire, en quelque sorte,
« les intestins, par des vomissemens continuels ; qui, par l'ar-
« deur brûlante dont le sang est embrasé, forme une espèce de
« feu dans les yeux ; qui, par la malignité d'une corruption mor-
« telle, fait perdre, à quelques-uns, les pieds, et, à d'autres, des
« parties du corps tout entières, ou qui, consumant la chair, par
« la force du venin qu'elle répand dans les parties, empêche
« les malades, tantôt de marcher, tantôt d'ouïr, et tantôt de
« voir. » *De mortalite.*

Le fléau frappait également les chrétiens et les payens (1), et c'est ce que nous apprend encore St-Cyprien lorsqu'il cherche à consoler son peuple dans cette commune infortune. At enim quosdam quod æqualiter cum gentibus nostros morbi istius va-

(1) L'épidémie qui régnait à Rome la même année, avait débuté sur les payens.

litudo corripiat, quasi ad hoc crediderit christianus, ut et immunis à contactu malorum, mundo et seculo feliciter perfruatur, et non omnia hic adversa perpessus ad futuram lætitiam reseruetur. Movet quosdam quòd sit nobis cum cæteris mortalitas ista communis...... *Op. cit.*

Les payens attribuaient le fléau à la colère des Dieux, qui les auraient ainsi punis de souffrir un culte étranger parmi eux. Du reste, c'était assez l'esprit du temps d'accuser les chrétiens de toutes les calamités qui venaient à surgir dans l'Empire. Si Tiberis ascendit ad mœnia, si Nilus non ascendit in arvâ, si cœlum stetit, si terra movit, si fames, si lues, statim : Christianos ad leonem ! Tertullien, *Apolog. cap.* 40. St-Cyprien s'exprime à peu près dans les mêmes termes, sur le même sujet, dans son traité contre Démétrius :

« Mais aujourd'hui, dit le Saint Évêque, que c'est partout « l'Empire une plainte générale contre les chrétiens, qu'on ac« cuse de la fréquence des guerres qui s'élèvent *(quòd bella « crebius surgant)*, des pestes et des famines qui sévissent *(quòd « lues, quòd fames sæviant)*, des inondations qui se succèdent « sans relâche *(quòdque hymbres et pluvias serena longa sus« pendant)*, le silence ne nous est plus permis : on le regarde« rait, non comme une résignation de notre part, mais comme « l'aveu de notre impuissance à nous défendre (*videamur cri« men agnoscere*). » St-Cyprien, *contra Demetrianum.*

Les payens foulaient aux pieds tout principe d'humanité, et se livraient à toutes sortes de brigandages et de crimes.

« Si lâches, dit le saint Évêque, s'adressant aux payens ; si « lâches à remplir les devoirs les plus sacrés ; si empressés à « courir après des gains sacrilèges ; toujours ardens à disputer « la succession des morts, il semble qu'on ne les avait abandon« nés pendant leur maladie, que de peur qu'ils n'en réchappas« sent ; car, s'emparer ainsi de la fortune du mort, n'est-ce pas « témoigner que l'on formait des vœux contre sa vie ? »

« Un aussi formidable appareil des vengeances divines *(tanta « clades*), n'est pas encore capable de nous ramener à la règle « et à l'amour du devoir. Et, au milieu de ce carnage affreux de « tout un peuple, au milieu de tous ces morts amoncelés autour « de nous *(et inter populum frequenti strage morientem*), per« sonne ne pense que soi-même on est mortel. De tous côtés, « on s'agite, on s'empresse, on ne songe qu'au pillage, qu'à dé« posséder son prochain ; on ne s'occupe pas même de masquer « ses brigandages ; nulle commisération, nulle crainte. Il sem« ble, vraiment, que tout cela soit chose permise. . . . » *Contra Demetrianum.*

Animé d'une charité inépuisable, St-Cyprien cherchait à la faire partager, en indiquant à chacun ce qu'il avait à faire selon sa position. « Il nous dit de si belles choses, écrivait St-Ponce, que « si les payens les eussent pu entendre, je crois qu'il n'en eût pas « fallu davantage pour leur faire adopter notre sainte religion. » *op. cit.* Tous les chrétiens en furent si pénétrés que chacun s'écriait qu'il était prêt à faire, pour sa part, ce qui lui serait commandé. Les emplois furent partagés, selon la force et les

facultés de chacun *(Distributa sunt ergo continuo pro qualitate hominum atque ordinum ministeria)* : ceux-ci devaient assister les malades ; ceux-là, ensevelir les morts, d'autres, préparer les remèdes, ou porter des consolations. D'autres encore venaient au secours des malades par d'abondantes aumônes ; elles furent assez abondantes pour que les payens de la classe indigente, abandonnés de leurs co-religionnaires, pussent y participer. St-Ponce, à qui nous devons ces détails, fait remarquer que les pauvres ne furent pas moins utiles que les riches par les services corporels qu'ils rendaient (*compensantes proprio labore, mercedem divitiis omnibus cariorem*).

St-Cyprien avait des consolations pour tout le monde. A ceux qui exprimaient des regrets trop vifs sur la perte de leurs proches, il disait :

« Et ne savons-nous pas qu'ils ne sont pas perdus pour nous, « qu'ils ne font que nous précéder de quelques jours, que ce « n'est point une séparation, mais un voyage qui nous éloigne « de leurs personne, en nous laissant l'espoir de les revoir ? « Regrettons-les, ne les pleurons point ; ne prenons pas les ha- « bits de deuil, puisque, dans un monde meilleur, ils ont reçu « les ornemens du triomphe. Ne donnons pas aux infidèles le « prétexte trop légitime de nous mettre en contradiction avec « nous-mêmes, en pleurant ceux que nous disons être vivans « dans la compagnie de Dieu, comme s'ils avaient cessé de vi- « vre, et que nous ne dussions jamais les revoir. » *De mortalitate.*

A d'autres, qui craignaient d'être frappés du fléau, mais qui semblaient n'avoir cette crainte que parce qu'il pouvait leur ravir la gloire du martyre, gloire à laquelle aspiraient, à ce qu'il paraît, les fervens chrétiens de l'époque ; à ceux-là, le saint Évêque adressait ces paroles :

« Ce qui vous afflige de mourir aujourd'hui, c'est, m'allez- « vous dire peut-être, que vous étant préparés à confesser le « nom de J.-C., et pleinement dévoués à tout souffrir pour lui, « vous vous voyez prévenus par la mort, qui vous enlève le « martyre que vous espériez. D'abord, ce n'est pas à la liberté « de votre choix, mais à la pure grâce de Dieu, que le martyre « est subordonné. Pourriez-vous dire avoir perdu ce que vous « ne sauriez répondre avoir mérité d'obtenir ? En second lieu, « l'œil qui scrute les cœurs et les reins, qui pénètre les choses « les plus cachées, vous voit ; il vous juge, il vous approuve, « et, puisqu'il connaît vos généreuses dispositions, il saura bien « vous en tenir compte. » *De mortalitate.*

St-Cyprien rappelle, à cette occasion, les reproches que, tout récemment, J.-C. lui-même, dans une apparition, avait faits à un évêque de ses collègues, qui, affaibli par la maladie, et alarmé de sa fin prochaine, demandait à voir prolonger ses jours. Je ne cite ce nouveau trait de l'allocution du saint Évêque que pour établir que toutes les classes de la population payaient leur tribut au fléau.

Grâce à St-Cyprien, à ce modèle des St-Denis, à Alexandrie (255-262), des Charles Boromée, à Milan (1577), des Belzunce,

à Marseille (1720-1721), Carthage, un instant troublée à l'invasion du fléau, changea bientôt de face; l'ordre et la police s'y rétablirent, et le calme, enfin, succéda à la frayeur et au désespoir.

Les services rendus par St-Cyprien dans le fléau de sa patrie, sont un de ses plus beaux titres de gloire; ils resteront comme une des plus brillantes pages de l'histoire du christianisme. St-Ponce les rappelle amèrement lorsqu'il parle de l'exil, à Curube, du célèbre Évêque. His tam bonis et tam piis actibus exilium supervenit. St-Ponce, *op. cit.* On sait que cet exil se termina par le martyre, que le saint Évêque subit à Carthage, le 18 octobre 258.

Vraissemblablement, la maladie de Carthage ne se borna pas à son enceinte; elle dut s'étendre dans la province, sinon même sur d'autres points de l'Afrique. Aucun doute n'existerait à cet égard si nous adoptions, sans examen, ce que dit Tillemont, à savoir que tout le monde désertait les villes, et que des évêques mêmes se joignirent aux fuyards. « Leur exemple, ajoute-t-il, parlant de St-Cyprien, ne le tenta pas. » *Vie de St-Cyprien, p.* 121. Mais Tillemont n'indique pas la source où il a puisé ce fait de l'existence de l'épidémie hors de l'enceinte de Carthage. De notre côté, nous ne trouvons rien, dans les historiens antérieurs, qui ait trait à ce point de l'épidémie de Carthage, en 252.

Tillemont dit encore qu'une seule ville d'Afrique perdit, en un seul jour, jusqu'à 5,000 âmes : bien évidemment, ce fait est le même que celui rapporté par Orose, et qui se rattache à la pandémie de l'an 125 avant notre ère (*vide suprà*).

Qu'elle fut la durée de la maladie de Carthage? Se continuat-elle l'année suivante, 253? Nous n'en savons rien. Nous ne savons pas non plus à quelle époque de l'année elle apparut; nous savons seulement que ce fut peu après la promulgation de l'édit qui ordonnait aux chrétiens de sacrifier aux Dieux du paganisme. Or, cet édit, rendu à Rome en janvier, dut être connu à Carthage sur la fin de février au plus tard, de sorte qu'on peut fixer aux premiers mois de l'année l'invasion de l'épidémie dans cette ville. Nous savons, d'un autre côté, que la maladie qui, la même année, affligea la capitale de l'Empire, s'était manifestée avant l'été, et qu'elle augmenta d'intensité durant cette saison. « On était alors, dit Baillet, dans les grandes chaleurs de l'été, « et cette saison, au lieu de diminuer la maladie contagieuse, « servait beaucoup à l'augmenter. » *Vit. S. Cornel.*, p. 325.

Je remarque que l'épidémie, à Carthage, fut précédée de grands troubles produits par la nouvelle persécution exercée sur les chrétiens (1), et a l'exécution de laquelle les payens apportèrent un acharnement frénétique. Et c'est dans cette circonstance, pour le dire en passant, que l'homme qui, peu après, devait rendre, à son pays, de si éminens services; c'est dans cette circonstance, disons-nous, que St-Cyprien, fut demandé, pour

(1) Cette persécution était la 10e, en comptant, pour la 1re, celle de l'an 35, et dont furent victimes St-Étienne, St-Jacques, et quelques autres disciples du Christ.

la seconde fois, pour être jeté aux lions ?......

Quelle était la nature de la maladie de Carthage ? Grâce à St-Cyprien, nous pouvons ne pas rester tout-à-fait muet sur ce point ; nous pouvons tirer quelque induction des détails qu'il donne à cet égard, dans son allocution précitée, et dont nous allons reproduire les paroles.

1° Cette maladie qui ruine et abat les forces par des évacuations extraordinaires *(Hoc quod nunc corporis vires solutus in fluxum venter eviscerat).*

Des évacuations extraordinaires ne s'observent pas dans la peste ; on y observe parfois des vomiturilions et des déjections alvines, mais, dans aucun cas, ces évacuations ne sauraient être considérées comme ruinant et abattant les forces. Dans le choléra, au contraire, des évacuations, et par le haut, et par le bas, semblent constituer le fond de la maladie *(in fluxum venter eviscerat)*, et ce sont elles qui, de tous les symptômes qui la caractérisent, frappent le plus les personnes étrangères à l'art. Ces évacuations s'accompagnent d'un abattement, d'une résolution complète des forces *(corporis vires solutus)*, de la plus grande prostration, en un mot.

2° Qui (la maladie), par le feu qu'elle allume dans les entrailles, cause des inflammations dans la gorge (*quod in faucium vulnera conceptus medullitus ignis exæstuat).*

A. Aucune douleur rappelant une vive chaleur intérieure, n'a été signalée dans la peste. Au contraire, dans le choléra, tous les malades accusent un feu intérieur *(ignis)*, avec une soif souvent inextinguible. Cette soif a frappé tous les observateurs. Le cri proféré pour la satisfaire, retentit sans-cesse à votre oreille, dans une salle de cholériques ; il n'est interrompu que par celui arraché par les crampes, à chaque nouvel accès.

B. Aucun ouvrage sur la peste ne mentionne la gorge comme étant le siège d'une inflammation. Sans doute, on ne saurait considérer, comme une inflammation de cette partie, les parotides, assez fréquentes dans la peste, et dont le gonflement circonvoisin s'étend plus ou moins dans la région cervicale. D'un autre côté, un des symptômes saillans du choléra est une sorte de dessication plutôt qu'une inflammation de la gorge, état qu'accompagne une aphonie plus ou moins profonde *(in faucium vulnera).* Delà, pour le dire en passant, ce timbre particulier de la voix, timbre que, déjà, en Pologne, nous désignions sous le nom de *voix cholérique.*

3° Qui (la maladie) agite et déchire, en quelque sorte, les intestins, par les efforts des vomissemens continuels (*quod assiduo vomitu intestina quatiuntur*).

Il existe parfois, dans la peste, quelques vomituritions au début, mais on n'y observe jamais, dans aucun temps de la maladie, de vomissemens continuels. Les intestins n'y sont donc pas déchirés ni agités par des vomissements continuels. Dans le choléra, au contraire, les vomissemens sont à la fois continuels et des plus douloureux, par la raison que les contractions particulières dont ils dépendent, se rattachent à celles dont presque tout le système musculaire est alors le siège. Nous voulons parler

des crampes, l'un des symptômes les plus remarquables du choléra.

4° Qui (la maladie), par l'ardeur brûlante dont le sang est embrasé, forme une espèce de feu dans les yeux *(quod oculi vi sanguinis inardescunt)*.

La rougeur des yeux dans la peste, comme dans d'autres maladies fébriles, est toujours, quand il se présente, un phénomène insolite : dans le choléra, il est constant, et on le voit apparaître avec la maladie. Il a attiré l'attention de tous les observateurs, et la nôtre en particulier, dans l'épidémie de Varsovie, durant laquelle nous l'avons fait figurer. C'est une rougeur passive, un rouge livide dû à la stase du sang dans les vaisseaux de la conjonctive. Ces vaisseaux saillent alors plus ou moins, saillie rendue plus sensible encore, d'une part, par le dessèchement de la membrane, et, de l'autre, par la fonte, si je puis m'exprimer ainsi, du tissu cellulaire sous jacent, phénomène qui, du reste, se passe en même temps dans les autres parties du système cellulaire.

5° Qui (la maladie), par la malignité d'une corruption mortelle, fait perdre, à quelques uns les pieds, et, à d'autres, des parties du corps tout entières *(quod quorundam pedes vel aliquæ membrorum partes contagio morbidæ putredinis amputantur)*.

Cette perte des parties, par la grangrène, a été signalée, comme on sait, dans la célèbre maladie d'Athènes, décrite par Thucydide. Elle n'est pas rare dans le typhus, mais elle est encore à observer dans la peste. Dans le choléra, au contraire, on la voit quelquefois. Nous l'avons observée personnellement dans les épidémies de Varsovie (1831) et de Vienne, en Autriche (1832). Ainsi, dans la première de ces villes, nous avons vu la jambe se sphacéler sur une jeune fille de 16 ans, qui entrait en convalescence (1), et dans la seconde, la totalité des deux membres abdominaux, jusqu'à la région des aines, éprouver le même phénomène, sur un viellard de 75 ans (2). Nous avons également vu, à Vienne, une femme de 28 ans perdre l'extrémité du nez, dans le cours de sa convalescence (3). En Hongrie, à la même époque, une jeune fille, également convalescente du choléra, offrit tout à la fois une gangrène du nez, des deux mains et de la jambe gauche. Cette lésion a été figurée d'après nature, et ce document, rapporté par nous en France, a été reproduit par feu le baron Larrey, dans la *Clinique chirurgicale*, t. IV. Paris, 1832.

Je remarque qu'aucun exemple de ces grangrènes, à ma connaissance du moins, ne s'est offert dans les épidémies cholériques du nord de l'Afrique, de 1834 à 1837 ; j'en dirai autant de celles que j'avais eu occasion d'observer en France, de 1832 à 1833 (Paris, Arles et lieux voisins).

6° Ou qui (la maladie) consumant la chair par la force du

(1) Catherine Karpinska, à l'hôpital des cholériques, service du docteur Searle, médecin anglais.

(2) Au grand hôpital, service des docteurs Habel et Koessler.

(3) Anne Blumaner, au grand hôpital, service des docteurs Ratter et Prinz.

venin qu'elle répand dans toutes les parties, empêche les malades, tantôt de marcher, tantôt d'ouïr, tantôt de voir (*quod per jacturas et damna corporum prorum pente languore vel débilitatur incessus, vel auditus obstruitur, vel cæcatur aspectus*).

A. Dans la peste, dans le typhus et dans diverses autres maladies aiguës, les malades se lèvent souvent sous l'influence du délire, ce qui ne se voit jamais dans le choléra, maladie qui, à la lettre, vous atière ou, pour mieux dire, vous cadavérise plus ou moins, selon l'expression, si juste, d un célèbre physiologiste contemporain, M. Magendie.

B. L'ouïe peut être affaiblie dans la peste et diverses autres maladies aiguës, dans le typhus et les affections typhoïdes, par exemple: cet affaiblissement, dans le choléra, est un phénomène constant et des plus prononcés; toujours, dans le choléra, pour se faire entendre des malades, il faut élever la voix comme si on s'adressait à des sourds. Cette lésion de l'ouïe est parfois portée jusqu'à la surdité complète, j'en ai recueilli, pour ma part, des exemples, en Pologne, en Autriche, en France et en Afrique.

C. La vue peut être plus ou moins affaiblie dans diverses maladies aiguës, mais elle l'est toujours dans le choléra; elle y est, en outre, altérée de telle sorte que les objets apparaissent déformés et, souvent, sous les aspects les plus bizarres. L'affaiblissement de la vue, chez les cholériques, peut être porté jusqu'à la cécité, et on possède des exemples de la persistance de cette lésion après la guérison de la maladie première. Nous en dirons autant de la surdité dont il vient d'être question.

De l'examen que nous venons de faire des symptômes offerts par la maladie de Carthage, en 252, il résulte bien évidemment pour nous qu'elle présentait tous les caractères d'une endémie non moins terrible que l'endémie égyptienne. Nous voulons parler de l'endémie des bords du Gange, de l'endémie indienne, du choléra, en un mot, maladie qui, au moment où nous écrivons, octobre 1848, se présente pour la seconde fois, en moins de vingt ans (1830-1848), à l'observation de la médecine européenne (1).

La maladie de Carthage se rattachait-elle à celle qui, à la même époque, sévissait à Rome et sur les autres points de l'Empire? On peut le soupçonner, et c'est ce qui nous engage à terminer ce que nous avions à dire du fléau Carthaginois par un exposé rapide de la pandémie concommittante en Europe.

(1) On nous mande de Pétersbourg, sous la date du 30 septembre 1848 :

« Le choléra est venu me trouver à Revel (en Esthonie), où « j'étais allé prendre les bains de mer. Cette année, il s'est avancé « jusqu'en Sibérie, où il a fait de grands ravages notamment « à Orenbourg, à Tobolsx et à Tomsk » *Lettre de M. le Conseiller-d'État Eichewald, professeur de zoologie à Pétersbourg.*

Cette pandémie apparut dans l'Empire en 250 de notre ère, 1003 de Rome, sous le règne de Dèce, qui venait de succéder à Philippe. Le mal fit peu de progrès pendant deux ans, c'est-à-dire jusqu'en 252, sous le règne de Gallus, époque à laquelle il exerça de grands ravages dans tout l'Empire, et en Egypte plus particulièrement encore. Un témoin oculaire de la pandémie du 6e siècle, Jornandus, parle en ces termes de celle dont nous nous occupons :

« A cette époque (année 252), une maladie pestilentielle (*pes-*
« *tilens morbus*), presque aussi terrible (*paene istius necessita-*
« *tis comsimilis*) que celle qui nous a décimés il y a neuf ans
« environ, désola toute la surface de la terre (*faciem totius or-*
« *bis fœdavit*), et exerça d'inexprimables ravages dans Alexan-
« drie et dans toutes les parties de l'Egypte. » *De rebus Geticis* (1).

Le fléau pénétra dans le palais de l'Empereur, et y enleva, en peu de jours, plusieurs personnrs de sa suite. Hostilien, son fils par adoption, en mourut lui-même ; mais cette mort, à laquelle Gallus pouvait avoir quelque intérêt, fut attribuée au poison par ses ennemis. Les chrétiens, alors persécutés par Gallus, ne furent sans doute pas étrangers à un bruit dont la science peut retirer quelque enseignement : il témoigne de la rapidité de la mort du prince, et aussi, par conséquent, de l'intensité du fléau. Une médaille en bronze, frappée à cette occasion, est parvenue jusqu'à nous. Elle représente la tête du prince couronnée de laurier, avec la légende

IMPERATOR CAIVS VALENS
HOSTILIANVS MESSIVS
QVINTVS AVGVSTVS.

Au revers, est Hygie, fille d'Esculape et Déesse de la santé, donnant à manger à un serpent, entortillé autour d'un autel, avec la légende

SALVS AVGVSTA (2).

Le fléau fut l'occasion de la nouvelle persécution dont nous avons déjà parlé (*Épidémie de Carthage*), et qui prit son origine dans le refus fait par les chrétiens de prendre part aux sacrifices et autres cérémonies religieuses ordonnés, par le Sénat, pour obtenir la cessation du fléau. Tous les historiens sont d'accord sur les ravages qu'il exerçait. Au rapport de Zozyme, on n'en avait pas encore vu de pareils, et ainsi auraient disparu, dans l'Empire, tous ceux que les armées des barbares y avaient épargnés dans une récente invasion. *Histoire romaine*, *liv.* 1er.

Orose, de son côté, s'exprime, sur les mêmes ravages, dans des termes non moins explicites. Catenus incredibilium morborum pestes extenditur, nam nulla fere provincia romana,

(1) Jornandus (encore appelé Jordanus et Jordanès), Goth d'origine, écrivit cette histoire vers l'an 552. C'est une sorte d'abrégé d'un ouvrage qui n'est pas parvenu jusqu'à nous, celui du sénateur Cassiodore, et dont parle le roi Athalaric, dans une lettre au Sénat.

(2) Vide : Visconti, *Iconographie romaine*, *pl.* 56. *fig.* 9. Paris 1817.

nulla civitas, nulla domus fuit, quæ non illa generali pestilentiæ correpta atque vastata cit... *Op. cit.*, *lib.* VII, De septimâ persecutio, factâ a Decio.

Gallus et Volusien, son fils, apportèrent, dans ce deuil général, toute la sollicitude possible, et méritèrent surtout de la patrie par les soins qu'ils mirent à faire rendre les derniers devoirs aux citoyens de la classe pauvre qui succombèrent au fléau. Tous deux, cependant, n'en furent pas moins tués peu après, par leurs propres soldats Ceci se passait en 254, près d'Interamna, aujourd'hui Terni, en Ombrie.

Le fléau se continua sous Galien, dont le règne ne se fit guères remarquer que par des calamités de toute nature. Mais écoutons Zozyme, sur la maladie qui nous occupe, sous le règne de Galien. Après avoir dit qu'alors l'Empire était envahi par les Scythes, jusqu'aux portes mêmes de Rome, il ajoute :

« La maladie contagieuse revint d'ailleurs avec plus de force « que jamais, et, dans le temps même qu'elle désolait les villes, « elle semblait rendre supportables les violences que les bar- « bares avaient exercées, et apporter quelque sorte de conso- « lation à ceux qu'elle faisait mourir. » *Liv.* 1er.

Orose, parlant du règne de Galien, qualifie de pestilence grave, continue et universelle, la maladie qui ravageait alors l'Empire romain. Sublimatus respirante paulis per ab illâ suprà solitum jugi et gravi pestilentia humano generi provocat penam suam obliviosa malicia. *Lib. cit.*, *De octava persecutione facta à Valeriano.*

La mortalité qui frappa, à cette époque, les habitans de l'Egypte, fut des plus grandes, et nous trouvons, dans une des homélies de St-Denis, évêque d'Alexandrie, des détails sur celle au milieu de laquelle il se trouvait alors. Ces détails ne sont pas sans intérêt, même au point de vue médical Ainsi, il en ressort, entr'autres choses, que les Alexandrins croyaient à la contagion ou transmission du mal qui les affligeait. Mais citons quelques passages de ce document loïmographique :

« Tout le monde pleure, dit St-Denis, et la ville ne retentit « que de gémissemens..... On regrette ou ceux qui sont déjà « morts, ou ceux qui se meurent..... Il n'y a point de maisons « où il n'y ait des funérailles, et plut à Dieu qu'il n'y eût pas « plus d'un mort dans chaque maison !....

« Cette peste, cette plaie terrible (*pestilens morbus, plaga ter-* « *ribilis*) ne nous a point épargnés, bien qu'elle se soit jetée « sur les payens avec plus de fureur que sur nous (*sed illis* « *multo terribilior et gravior*).

« Plusieurs de nos frères, négligeant le soin de leur santé, « sont morts en pansant les malades, et en demeurant sans- « cesse auprès d'eux (*cum illis pariter quibus ministrare volue-* « *rant, interibant*) ; ils se sont chargés de leurs douleurs en « cherchant à les soulager, et sont morts, en quelque sorte, « pour eux, en s'attirant ainsi leur mal (*alienas in se mortes* « *haud segniter transferebant*).

« Plusieurs de nos frères nous ont été enlevés de la sorte ; « quelques-uns étaient prêtres, quelques-uns diacres, et les

« autres, des plus pieux parmi le peuple. Ce genre de mort a « bien son mérite, qui n'est point inférieur à celui du martyre.

« Après avoir tenu les malades entre leurs bras, leur avoir « fermé la bouche et les yeux, les avoir portés sur leurs épau- « les, les avoir embrassés, lavés et parés de leurs meilleurs vê- « temens, ils les ont suivi, peu après, dans la tombe, et ont « reçu par d'autres, les mêmes devoirs que leur avaient « inspirés leur zèle et leur charité.

« La conduite des payens a été toute contraire : dès que l'un « des leurs était malade, ils le fuyaient; ils fuyaient même jus- « qu'à leurs plus proches parens *(parentes, charos liberos ; « filiosque parentes, exorem conjux)* qui tombaient malades, et « qu'ils jetaient à demi-morts dans les rues, les laissant ainsi « sans sépulture, de peur de contracter leur mal *(vim morbi « quam per hæc se effugere opinabantur)*, mais ils augmentaient « par là le danger, puisque la fétidité des cadavres venait s'a- « jouter à la force de la maladie *(dum ad pestilentiæ rabiem « etiam fœtor insepultorum cadaverum jungeretur).* » Eusèbe, *Hist. ecclesiastica, lib.* VII, *cap.* 22.

Cette peste d'Alexandrie, qui succédait à la guerre, débuta un peu avant les fêtes de pâques, ainsi que nous l'apprend encore St-Denis. Très vraisemblablement, cette maladie, qui s'étendit à toule l'Egypte, était la peste orientale, la peste à bubons, et nous la signalons, sous ce rapport, aux loïmographes qui ne reportent pas plus haut qu'au 6e siècle de notre ère la première apparition de la peste orientale.

Au rapport de St-Grégoire de Nysse, surnommé le Père des Pères (1), la maladie du 3e siècle était toujours précédée, dans la maison où elle devait se montrer, par l'apparition d'un spectre dont les effets ne pouvaient être détournés que par les prières de St-Grégoire le Thaumaturge, qui vivait dans le Pont (2).

Selon Zonare, dans ses *Annales* (3), la pandémie du 3e siècle aurait duré quinze ans, mais elle en aurait duré vingt au moins si, comme tout porte à le croire, nous devions en voir la continuation dans la maladie qui, en 270, 1023 de Rome, décimait les Goths renfermés, par les Romains, dans la Thrace et dans la Macédoine. Cette même maladie s'étendit aux derniers, et, dans le nombre des victimes qu'elle leur fit, fut l'Empereur Claude lui-même, *Claude-le-Gothique* (4), qui en mourut à Sirmium (5), fort regretté de ses sujets auxquels il s'était rendu cher par

(1) Frère de St-Basile-le-Grand, vivait de 331 396.

(2) Disciple d'Origène, de Néocésarée, dans le Pont, mort en 253.

(3) Zonare, ou Zonaras, Jean, écrivain du 12e siècle. Il se fonde, je crois, sur un passage d'Evagre, que nous aurons occasion de citer, dans l'historique de la peste du 6e siècle.

(4) Ainsi nommé de ses victoires nombreuses sur les Goths.

(5) En Pannonie, aujourd'hui Sirmich, ou Szerem, dans la Basse-Hongrie, sur la Save. Je ne puis ne pas faire remarquer que, dans des temps plus rapprochés de nous, cette contrée a souvent été le théâtre de la peste orientale.

toutes les vertus dont il était doué (Zozime, *lib. cit.*).

Quelle était la nature de la pandémie du 3e siècle ? Était-elle la même que celle de la maladie à laquelle nous avons cru devoir rapporter l'épidémie de Carthage, sous St-Cyprien ? Sa longue durée dans l'Empire, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, tendrait à le faire croire. Nous en dirons autant de sa marche géographique, de l'est à l'ouest, marche qui a toujours été celle du fléau indien, dans ses invasions en Europe. Toujours est-il que la pandémie dont nous parlons, apparut à la suite des Scythes (1) qui, après avoir tenté plusieurs fois de pénétrer dans l'Empire (d'abord sous Philippe, puis sous Dèce), accomplirent enfin leur dessein sous Gallus, et s'avancèrent alors jusqu'à la mer, commettant partout les plus grands ravages (2). Ces mêmes ravages, ils les continuèrent jusqu'en Asie, où ils se portèrent en côtoyant les bords de la mer (Hérodien, *lib. cit.*). Toujours est-il encore que lorsque le même fléau se renouvela, après quelque temps d'interruption, ce fut parmi les troupes de Valérien, comme elles revenaient de la Cappadoce, la Caraménie d'aujourd'hui, dans l'Asie mineure (Hérodien, *lib. cit.*). Les ravages qu'elle fit parmi ces troupes, donnèrent à Sapor le temps de prendre les armes et de réduire, sous sa domination, toutes les possessions romaines en Orient. « La maladie contagieuse, dit « Zozime, s'étant mise parmi ses troupes (celles de Valérien), et « en ayant enlevé une partie considérable, Sapor, en Orient, « prit les armes et réduisit tout sous sa puissance. » *Op. cit.*, *lib.* 1er.

Je termine ce qui me reste à dire du fléau du 3e siècle, en faisant remarquer que le célèbre évêque de Césarée, Eusèbe (3), ne le mentionne que pour l'année 255, et voici dans quels termes :

Anni Domini. Pestilens morbus totius orbis multas provincias occupavit maximè que Alexandriam et Ægyptum, ut scribit Dionysius et Cypriani de mortalitate testis est liber. Eusebii Cæsar. *Chronicon*, D. Hieronymo interprete. Bâle, 1549.

Des évènemens qui purent avoir quelque retentissement dans la santé publique, se présentèrent en Afrique durant le siècle dont nous venons d'esquisser l'épidémologie ; nous les passerons

(1) Les Scythes nous sont représentés aujourd'hui par les Russes. Je rappelle qu'en 1831, le choléra, qui existait dans l'armée Russe, venant de l'Asie mineure, apparut dans l'armée polonaise le lendemain même de la bataille d'Igagnie (10 avril), bataille dans laquelle les deux armées en vinrent jusqu'à se prendre corps à corps.

(2) Ils s'étaient arrêtés sur les bords du Tanaïs (le Don) sous le règne précédent. Ils étaient maîtres de Constantinople dès 263.

(3) Eusèbe, Pamphile, auteur d'un grand nombre d'ouvrages, vivait de 267 à 358. Il passe, dans l'histoire, pour avoir partagé en secret les erreurs d'Arius.

rapidement en revue.

En 238, de Rome 991, éclata cette révolte qui, pour trois mois seulement (de mars en juillet), établit en Afrique le siège de l'Empire. Nous voulons parler du règne des deux Gordiens, le père et le fils. Le premier en fut réduit, comme on sait, à s'étrangler avec sa ceinture, et le second périt dans la mêlée qui s'était formée aux portes de la ville. Le massacre des Carthaginois y fut si grand, que le corps du prince ne put être retrouvé parmi les morts, dont la plupart restèrent sans sépulture. Les Carthaginois, pourtant, étaient les plus nombreux, mais, sans expérience de la guerre comme ils l'étaient, et habitués, d'un autre côté, à passer leur temps dans la mollesse et les plaisirs, ils ne purent tenir contre leurs adversaires qui se composaient des Numides les plus aguerris, conduits par un chef habile, Capellien. L'histoire ajoute qu'ils furent plutôt étouffés que tués. « Ils se pressèrent si fort les uns contre les autres, « dit Hérodien, qu'il en mourut plus de la sorte que de la main « des ennemis. » Lib. VII.

Obligés de s'armer à la hâte, pour courir à la défense de leurs murs, un grand nombre n'étaient munis que de simples bâtons auxquels ils avaient brûlé les extrémités, pour les rendre dûres et pointues (Hérodien). Les blessures qui en résultaient n'en devaient pas moins être bien graves, et c'est, pour les guerres d'autrefois, un exemple de ces blessures qui variaient, pour ainsi dire, à l'infini, comme les moyens de toute nature auxquels l'homme dut recourir, soit pour attaquer, soit pour se défendre, jusqu'à la découverte qui, en donnant naissance à de nouvelles armes, enfanta pour l'homme de nouvelles douleurs. Nous voulons parler de la découverte de la poudre à canon (1320). Jusqu'alors ou, pour mieux dire, jusqu'à l'emploi, dans les armées, de la poudre à canon (1), les blessures faites par des armes moins savantes, si je puis m'exprimer ainsi, que celles d'aujourd'hui, tuaient généralement moins vîte, mais faisaient souffrir davantage que celles résultant des dernières, et c'est ce qui devait être d'après la nature de leurs causes productrices, consistant, pour la plupart, en des corps contondans dont le propre est de produire de vastes désordres auxquels les blessés ne succombant que consécutivement, c'est-à-dire après un temps plus ou moins long, n'arrivent à ce terme qu'après avoir traversé, en quelque sorte, toutes les phases de la douleur.

De l'an 260 à l'an 268, tout le nord de l'Afrique fut bouleversé par des tremblemens de terre ; la terre s'entrouvrit sur plusieurs points, et la mer, refluant sur la côte, fit disparaître plusieurs villes. Comme par une sorte de compensation, les Africains de cette époque furent à l'abri des tourmentes politiques qui agitaient alors les autres parties de l'Empire, par suite

(1) Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'époque précise de l'emploi de la poudre à canon dans les armées. Il paraît que, déjà, en 1338, on l'employait à l'attaque des châteaux et des forteresses. On se servit de l'arquebuse au siège de Parme, en 1521, et du pistolet à la bataille d'Ivri, en 1590.

du règne, plus ou moins éphémère, de ces usurpateurs connus, dans l'histoire, sous le nom des *Trente Tyrans*. Un seul se montra en Afrique, Celsus, mais son règne ne fut que de sept jours. et encore n'avait-il été reconnu que par la Libye seulement, Arrêté à Sicca, le malheureux Celsus y fut livré aux chiens, qui le dévorèrent, en même temps qu'on le crucifiait en effigie. Ceci se passait en 265.

Probus, avant d'être élevé à l'Empire, c'est-à-dire avant 277, de Rome 1030, fut envoyé en Afrique, pour faire la guerre aux Marmarides, peuples qui habitaient entre l'Egypte et les Syrtes (1): il les vainquit, et ne fut pas moins heureux à réprimer les rébellions qui s'étaient élevées dans la Carthage à la même époque. L'histoire raconte qu'ayant tué, en combat singulier, un chef africain, du nom d'Aradion, il lui fit élever un tumulus magnifique, pour honorer la grande bravoure dont il avait fait preuve dans le combat. Ce tumulus, qui avait 200 pieds de largeur, existait encore du temps de Flavius Vopiscus, le biographe de Probus.

De 278à 279, de Rome 1031 à 1032, des Francs, au grand étonnement des Africains, apparurent sur leur côte, où ils exercèren des brigandages sans nombre, et ainsi s'ouvrit, en quelque sorte la route que devaient suivre, un siècle et demi plus tard (429), des peuples plus septentrionaux encore, qui vinrent attacher, pendant un siècle, leur nom à la terre d'Afrique. Nous avons nommé les Vandales. Les Francs, leurs prédécesseurs sur cette terre, servaient, sous Probus, dans le Pont, où ils s'emparèrent, sur les Romains, des bâtimens qui leur étaient nécessaires pour accomplir leurs desseins. Déjà, lorsqu'ils abordèrent en Afrique, ils avaient inquiété et les côtes de la Grèce, et celles de la Sicile, où ils firent le plus de mal. Continuant ensuite leur route vers l'ouest, ils franchirent le détroit de Gibraltar, ravagèrent les côtes de l'Espagne et des Gaules, puis rentrèrent dans leurs foyers, par l'embouchure du Rhin, accomplissant ainsi l'une des plus mémorables navigations de ces temps reculés.

En 291, de Rome 1044, l'Afrique fut violemment agitée par les Quinquégentiens (*Quinquegentiani)*, ayant pour chef Julianus (2). Ces Quinquégentiens étaient des tribus indépendantes qui habitaient l'Afrique occidentale, dans le voisinage de la Mauritanie tingitaine. Bien que toujours divisées entr'elles, elles s'étaient réunies cette fois, pour fondre ensemble sur les possessions romaines. Elles en furent repoussées par Maximien, envoyé à leur rencontre, et leur chef ne put échapper au vainqueur qu'en se donnant la mort.

(1) Scylax et Strabon. D'après le dernier, les Marmarides s'étendaient, au sud, jusqu'à l'Oasis d'Ammon.

(2) C'est à la date que nous donnons ici (291) qu'Eusèbe, de Césarée, parle de la révolte des Quinquégentiens. Chronicon, *op. cit.*

4[e] SIÈCLE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

Au commencement du 4[e] siècle, sous le règne des Empereurs Constantin, Maxence et Maximin, un hiver pendant lequel les pluies avaient été moins abondantes que de coutume (*imbres restringit in nubibus),* fut suivi d'une famine qui n'était pas moins fatale aux animaux qu'à l'homme. Et non solum hominibus fructum, verum etiam pecudibus pabulum negat. Avec ce fléau régnaient des maladies épidémiques. Eusèbe, à qui nous devons la connaissance de ces calamités, ne dit pas si toutes les parties de l'Empire en furent affligées. Aussi les eussions-nous passées sous silence si, parmi les maladies épidémiques, on n'en distinguait une dont nous sommes bien aise de constater l'existence en passant. Mais je laisse parler l'écrivain écclésiastique, que nous avons déjà cité si souvent ; il venait de décrire l'affligeante et hideuse famine (*fames obscœna*) qui désolait l'Empire :

Aeris quoque temperies, quam suis impiis actibus descripserat famulari, in tantam corruptionem versa est, ut humana corpora *ulceribus pessimis,* qui ignis sacer appellantur, nec non et his qui dicuntur Carbunculi replerentur, ita ut *ora* hominum atque *oculos* occuparent ; ut si quis fortè ex his effugisset mortem, *luminibus* orbaretur. Sed et aliis nihilominus pestilentibus morbis virorum, ac mulierum immensæ multitudines, *et præcipuè infantum*, acervatim cadebant (1). *Op. cit., lib.* 9.

Il résulte bien évidemment pour nous que la maladie dont il est ici question, était la variole, et le fait de son existence en Europe au commencement du 4[e] siècle, a de l'importance au point de l'opinion des Loïmographes qui en fixent la première apparition dans ce pays à l'invasion des Arabes en Espagne, c'est-à-dire au commencement du 8[e] siècle. C'est une question sur laquelle nous aurons à revenir.

Bien des maladies sur lesquelles l'histoire se tait, durent affliger les Africains du 4[e] siècle, par suite des misères au milieu desquelles ils se trouvaient plongés. Un édit de Constantin, rendu en 322, de Rome 1075, donne une idée de cet état de choses pour le commencement du siècle. On y voit que des pères et des mères, ne pouvant plus nourrir leurs enfans, en étaient réduits à les vendre. Constantin, par le même édit, indiquait la nature des secours à donner, ainsi que la source où il fallait les puiser ; il diminuait en même temps les impôts, et affranchissait les provinces agricoles des tributs d'huile et de blé qui, volontairement offerts d'abord, sous Septime Sévère, s'étaient convertis, avec le temps, en contributions régulières.

Sans doute, ce serait sortir de notre sujet que d'entrer dans des détails sur les évènemens qui engendrèrent tant de misères

(1) Devons-nous rattacher à ces mêmes maladies celle qui, accompagnée de la famine, régnait en Syrie et en Cilicie (Asie), en 336, et ainsi mentionnée dans le *Chronicon* d'Eusèbe :

Anni Domini 336. Pestilens et fame innumerabilis multitudo in Syriâ Ciciliâque periet ?

en Afrique, au 4e siècle de notre ère ; nous nous bornerons à les énumérer sommairement.

Dès les premières années du siècle (308), c'est un préfet du prétoire, le Pannonien Alexandre, qui est revêtu de la pourpre malgré lui ; il en est dépouillé, trois ans après, par un autre préfet du prétoire, Volusianus, aidé de Zénas, général habile. Ceux-ci font le siège de Cirta (Constantine), où Alexandre, poursuivi depuis Carthage, avait pu se réfugier. La ville ne peut tenir : elle est prise, saccagée, et Alexandre étranglé ; tous ceux de son parti sont dépouillés de leurs biens et sacrifiés. Carthage elle même n'est pas plus épargnée : elle est pillée et incendiée, et toute l'Afrique, enfin, paye, plus ou moins cher, le tort de n'avoir pas su vaincre.

Après toutes ces vengeances, dictées par Maxence, viennent les dissidences religieuses, dont nous ne nommerons que la principale, celle des Donatistes. Ces plaies de l'Eglise succédaient aux persécutions dont elle avait été l'objet jusqu'alors, comme s'il eût été dans la destinée d'une religion de paix d'être sans cesse militante, et d'avoir à se déchirer elle-même, après avoir été déchirée par les autres !... Mais peut-être ces douleurs de l'Eglise étaient nécessaires à son affermissement ! peut-être ne devait-elle sortir victorieuse qu'après avoir été éprouvée par tous les genres d'épreuves !... Quoi qu'il en soit, les dissidences religieuses se continuèrent dans le cours du siècle, en prenant, chaque jour, de plus en plus d'extension. En 396, de Rome 1149, vient s'y joindre celle des Machinéens (du nom de Manès, son auteur), et qui, pour quelques années, devait compter, dans son sein, le grand St-Augustin lui-même. Tous ces schismes, en s'augmentant toujours, traversèrent les siècles suivans, et n'eurent de terme que l'existence du christianisme en Afrique. Ce fait était accompli, comme on sait, à la fin du 7e siècle, alors que la domination arabe fut parvenue jusqu'à l'Océan.

En 371, de Rome 1124, advient la révolte de Firmus, depuis longtemps amenée par les exactions de Romanus, préfet de la milice. Théodose, envoyé pour le combattre, ne parvint à le défaire qu'après une guerre des mieux conduites, et qui ne dura pas moins de quatre ans (375). Sa victoire s'accomplit près du château ou forteresse de Subicara (1), où il se trouvait campé. Surpris et désespérant de son salut, Firmus se pendit, et ses restes furent portés à Théodose sur le dos d'un chameau. Théodose se rendit ensuite à Sétif (Sitifi), dont il était peu éloigné, et où il entra en triomphateur.

En 397, de Rome 1150, le comte Gildon, investi, en Afrique, de tous les pouvoirs militaires, soulève l'étendard de l'indépendance. Son propre frère, Maskelser, dont il venait d'égorger les enfans, lui est opposé par les Romains ; il le rencontre entre Téveste et Ammédera, et met toute son armée en déroute. Gildon, abandonné des siens, cherche à fuir en Orient ; il s'embarque (l'histoire ne dit pas où), mais, surpris par des vents

(1) Quelques-uns écrivent Rusubbicari, localité à chercher dans les environs de Sétif.

contraires, il est obligé d'aborder à Tabraca (Tabarque, près de la Calle) : il y est emprisonné, et devance la mort qui lui était réservée, en se la donnant lui-même (398).

Le siècle touchait à sa fin lorsque l'Afrique, avec les deux autres parties du monde alors connu, devint le théâtre d'une maladie désastreuse. Cette maladie était mentionnée dans une *Histoire de l'Eglise*, par Philostorge, dont il ne nous reste plus qu'un abrégé, dû à Photius, patriarche de Constantinople. Voici, sur ce sujet, les paroles de Photius :

« Philostorge raconte qu'en son temps, il y eut une peste plus « maligne et plus violente que jamais, et qui avait été présagée « par l'apparition d'un astre en forme d'épée. Et, en effet, on « ne vit jamais autant de calamités publiques que dans ce temps- « là ; jamais il ne périt autant de monde en Europe, en Asie et « en Afrique, par des genres de mort différens, mais également « funestes. Les uns furent percés par le fer des Barbares, d'au- « tres enlevés par la maladie contagieuse, d'autres encore par « la famine. Et combien de monde périt aussi dans les tremble- « mens de terre qui renversèrent des villes entières (3) !... » *Abrégé de l'histoire de l'Eglise, de Philostorge, par Photius, lib.* XI, *chap.* 7.

L'astre qu'on considérait comme ayant présagé le fléau dont il est question, était une comète sur laquelle Photius donnne des détails que nous croyons devoir reproduire. C'est toujours d'après Philostorge que parle Photius.

« Après que Maxime eût été vaincu, dit cet auteur, et dans le « temps que Théodose, de retour à Rome, se disposait à en par- « tir, il apparut au ciel un astre, nouveau et extraordinaire, qui « menaçait le monde des malheurs les plus funestes (4). Il com- « mença à paraître vers le milieu de la nuit, près de la planète « de Vénus, qu'il tendait à égaler par sa grandeur et par sa « clarté. Les moindres étoiles (expression du traducteur de « Photius) s'assemblèrent ensuite autour de lui, à peu près de la « sorte que les abeilles s'assemblent autour de leur Reine (il y

(1) Photius signale encore une autre comète qui apparut sous le règne du petit fils de Théodose, Théodose II, dit *le jeune*, en même temps qu'une éclipse de soleil qui, au grand étonnement des populations, fit voir les étoiles en plein jour. On ne manqua pas d'attribuer à ces deux phénomènes célestes différentes calamités qui se présentèrent l'année suivante. *Op. cit., lib.* II, *cap.* 8.

(2) De tout temps, l'apparition d'une comète a été, pour les populations, le présage de grands malheurs. Cependant, de grands malheurs, de grandes calamités n'ont pas toujours suivi l'apparition des comètes ; des évènemens, plus ou moins heureux, au contraire, ont même été, de temps à autre, observés à leur suite, et nous en possédons un exemple assez rapproché de nous. Nous voulons parler de l'abondante et excellente qualité de vin récoltée en France, en 1811, et qu'on a attribuée à l'influence de la comète de cette même année.

« a *Roi* dans la traduction), et il se forma, par leur concours,
« une sorte de feu ayant la forme d'une épée ; la lame
« était représentée par les étoiles, et la poignée, par l'astre
« nouveau. Que si cette apparition, par elle-même, avait lieu
« d'étonner les esprits, il en était tout autant de son mouve-
« ment de progression.

« D'abord, elle accompagnait la planète de Vénus, se levant
« et se couchant avec elle ; elle s'en éloigna ensuite insensible-
« ment, en se portant vers le septentrion, et mit quarante jours
« à accomplir cette marche. Elle se jeta alors dans la grande
« Ourse, et disparut ainsi aux regards des populations effrayées.»
Op. cit. lib. x, *cap.* 9.

De tous ces détails, il n'en est qu'un qui nous intéresse,
c'est l'époque de l'apparition de la comète, puisqu'elle fixe approximativement celle de l'invasion du fléau qui fait l'objet de
nos recherches.

La défaite de Maxime, qui venait d'avoir lieu lorsque la comète apparut, s'accomplit en l'an 388, de Rome 1141, le 26
août (1).

Combien de temps s'écoula-t-il entre la défaite de Maxime et
l'apparition de la comète ? L'histoire n'en dit mot. D'après les
paroles de Photius, nous serions autorisé à placer l'apparition
de la comète en la même année que la défaite de Maxime,
c'est-à-dire en 388, mais le premier événement a été fixé, par
les astronomes, en l'année suivante, 389. Nous rapporterons
donc en la même année 389, ou en l'année 390 au plus tard,
le fléau de la fin du 4e siècle de notre ère. Je dis *au plus tard*,
parceque, pour qu'on ait pu entrevoir quelque liaison entre
les deux événemens, il a fallu qu'il ne se fût pas écoulé, de
l'un à l'autre, un trop long espace de temps (2).

Nous terminerons ce qui nous reste à dire de l'épidémologie
du 4e siècle, en consignant deux faits d'hygiène publique qui s'y
rattachent : l'un, est l'institution des Lazaristes en Espagne,
en 365, de Rome 1118 ; l'autre, est un édit de Théodose-le-Grand, sous la date de 392, de Rome 1145, portant interdiction
d'enterrer dans les Églises, ce qui avait été en usage jusqu'alors.
Un mot sur ces deux actes des temps passés (3).

L'institution des Lazaristes avait pour but les soins à donner
aux lépreux, ce qui témoigne à la fois de l'existence et de la
multiplication de la lèpre en Espagne, à l'époque de l'institution
dont nous parlons. Alors, sans doute, l'Afrique du nord devait
être dans les mêmes conditions que l'Espagne, sous ce rapport,
à en juger, du moins, parce que nous y voyons aujourd'hui.
La lèpre, en effet, y est aujourd'hui une des maladies familières
aux indigènes sédentaires, et j'entends par cette dénomination

(1) Cette date est celle de la décapitation de Maxime.

(2) Les Égyptiens ont attribué à l'une des cinq comètes de
1825, la maladie qui, en la même année, leur a enlevé leurs
bestiaux, leurs chevaux et leurs ânes.

(3) De Villalba, *op. cit.*, t. 1er. p. 35 et 36.

d'*indigènes sédentaires* les habitans des montagnes qui habitent des demeures fixes, non sous la tente, comme les Arabes. Nous reviendrons, en son lieu, sur cet important sujet.

Les Lazaristes ou chevaliers de St-Lazare, aussi appelés frères hospitaliers, se composaient d'hommes distingués, vivant sous la règle de St-Bazile (1). Ne donnant d'abord leurs soins qu'aux lépreux, ils les étendirent ensuite aux malades atteints du feu sacré, encore appelé feu persique, feu d'enfer, etc., ainsi qu'aux pestiférés. En résumé, avec le temps, toutes les maladies endémiques, épidémiques et contagieuses, au point de vue du traitement, rentrèrent, successivement, dans le domaine des Lazaristes.

L'ordre religieux des Lazaristes se transforma plus tard, après l'invasion arabe, en un ordre militaire, particulièrement destiné à combattre les infidèles, ainsi qu'on appelait alors les Arabes. Dans cette nouvelle position, ils combattaient et pansaient les blessures de leurs frères d'armes, renouvelant ainsi ces vieux guerriers qui, chez les Grecs et chez les Romains, pansaient les blessures de leurs jeunes camarades, instruits dans cet art par l'expérience de leurs propres blessures.

L'ordre des Lazaristes s'étendit hors de l'Espagne, et nous le retrouvons, dans le XIIe siècle, avec les Croisés en Orient. Il redevint, en 1624, ce qu'il était lors de son institution, c'est-à-dire purement religieux. Cette nouvelle ère des Lazaristes paraît dûe à St-Vincent de Paul, qui lui donna de nouveaux statuts, approuvés par le pape Urbain VIII, en 1631.

Les anciens Lazaristes de l'Espagne nous sont représentés aujourd'hui par les frères de St-Jean-de-Dieu, religieux qui, comme leurs prédécesseurs, reçoivent, dans les établissemens qu'ils dirigent, les malades atteints de certaines maladies épidémiques, telle que la variole, et même ceux atteints de la syphilis. J'ajoute que les frères de St-Jean-de-Dieu traitent cette dernière maladie, non seulement chez les hommes, mais encore chez les femmes.

Sans doute l'édit de Théodose aura été rendu par suite des calamités épidémiques de la fin du 4e siècle : outre qu'il devait être difficile de trouver place, dans les églises, pour tant de morts, lorsqu'une grande mortalité frappait les populations, on aura reconnu l'inconvénient que pouvait avoir l'infection produite par la réunion d'une grande quantité de cadavres au sein même des villes, et dans des lieux à la fois très-circonscrits et très fréquentés. Nous manquons de détails à cet égard.

5e SIÈCLE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

ANNÉE 430.

Les Vandales, depuis plusieurs années, s'avançaient du nord

(1) Selon le *Dictionnaire des dates*, les Lazaristes auraient pris leur nom du prieuré de St-Lazare, qui leur fut cédé, en 1632, par les chanoines de St-Victor, à Paris.

vers le sud : en 429, 1183 de Rome, au mois de mai, ils franchirent le détroit de Gibraltar, au nombre de 80,000 (1), y compris des Alains, des Goths et d'autres peuples encore (Possidius).

Déjà, dès l'été de l'année suivante, 430, ils étaient sous les murs d'Hippone, *Hippo Regius*, Hippone-la-Royale (près Bône), dont ils faisaient le siège. Ce siège durait depuis quatorze mois lorsqu'ils furent obligés de le lever, par suite de la famine qui, après s'être manifestée chez les assiégés, s'était étendue jusqu'à eux. « Après qu'ils eurent été beaucoup de temps de« vant Hippone, dit Procope, sans la pouvoir prendre, ni par « composition ni par assaut, la famine les obligea à lever le siè« ge. » *Histoirede la guerre contre les Vandales*, *chap.* 3, traduction du Président Cousin.

L'histoire ne dit pas si, pendant le siège d'Hippone, les Vandales usèrent, pour la réduire, d'un moyen auquel ils étaient dans l'usage de recourir contre les places assiégées. Ce moyen consistait à rassembler, autour des murs de la place, les prisonniers qu'ils avaient faits ; ils y étaient ensuite égorgés et abandonnés, afin que l'infection de leurs cadavres, se portant sur la population renfermée, y produisit des maladies pestilentielles. Mais écoutons Victor Uticensis (2), qui s'exprime ainsi à cet égard :

Ubi vero munitiones aliquæ videbantur, quas hostilitas barbarici furoris oppugnare nequiret, congregatis in circuitu castrorum innumerabilibus turbis, gladiis feralibus cruciabant, ut putrefactis cadaveribus, quos adire non poterant arcente murorum defensione, corporum liquescentium enecarent fœtore. *Historia persecutionum quas in Aphrica olim circa D. Augustini tempora, Christiani perpessi sub Gensericho et Hunerycho Vandalorum regibus, Auctore beato Victore Episcopo patriæ Uticensis, lib. I.* Colonia, an. 1537, mense Aug.

M. Marcus, auteur d'une *Histoire des Vandales*, pense que Victor, dans cette circonstance, les a calomniés ; que les Vandales ont bien pu ramasser des cadavres d'hommes et d'animaux morts dans les combats, ou d'une tout autre manière, pour les jeter ensuite aux postes avancés des ennemis, dans le but de vicier l'air qu'ils respiraient, mais non tuer des prisonniers tout exprès pour employer leurs cadavres à ce perfide dessein. M. Marcus fait remarquer en même temps que c'était, du reste, l'usage adopté par les Maures en pareille circonstance. « Les Maures, dit-il, se servaient de ce moyen pour réduire les « places fortes (3). » *Histoire des Vandales*, *liv*, III, *p.* 146.

(1) Gibbon n'en porte le nombre qu'à 50,000. *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain*, *ch.* 33.

(2) Victor de Vita écrivait soixante ans après le passage des Vandales en Afrique.

(3) L'auteur ne cite pas son autorité.

Le même auteur rappelle, à cette occasion, que Giséric (1), alors qu'il craignait que l'Empereur Majorin ne choisît, pour l'atteindre en Afrique, la même route qu'il avait suivie pour s'y rendre, fit jeter, dans les puits et dans les sources de cette route, force ordures et plantes vénéneuses, dans l'espoir d'en empoisonner les eaux.

Saint Augustin, dont la présence était d'un si grand secours aux assiégés, et par ses conseils, et par ses bonnes œuvres, leur fut ravi le 3e mois du siège. Il avait 76 ans, mais il succomba moins aux progrès des années qu'à la maladie dont il était atteint. C'est, du moins, ce qu'on peut inférer de sa bonne et heureuse constitution, d'après les paroles, ci-après, de son ancien diacre et biographe Possidius, évêque de Calama (Guelma) : .... Alacriter et fortiter sana mente, sanoque consilio in ecclesia prædicavit ; membris omnibus sui corporis incolumis, integro adspectu atque auditu, et ut scriptum est, nobis adstantibus, et videntibus..... *S. Aurelii Augustini Hipponensis Episcopi vita auctore S. Possidio Calamensi Episcopo ipsius discipulo, qui cum eodem annis fermè quadringinta familiariter vixit.* Romæ, 1731.

Sans doute, toutes les peines morales qui accablèrent le saint évêque dans les derniers temps de son existence, auront eu une grande part dans la maladie qui l'enleva au monde chrétien : plus de coups ne pouvaient le frapper à la fois ! Et, en effet, qu'on se rappelle, pour s'en faire une idée, que les Vandales n'étaient arrivés à Hippone qu'après avoir dévasté et incendié tous les points qui leur avaient opposé quelque résistance ; — que tant de cités, naguère encore si florissantes, sur la côte d'Afrique, trois seulement résistaient encore, et c'étaient Hippone, Cirta et Carthage ; — qu'aux Barbares du nord, ces ennemis extérieurs, étaient venus se joindre, pour l'illustre prélat, des ennemis intérieurs, des ennemis de sa croyance, et contre lesquels il avait combattu jusqu'alors, avec tant de persévérance et de succès. Nous voulons parler ici, et des Donatistes, et des Manichéens, et des Pélagiens, avec d'autres schismatiques encore, et qui, tous, partageant plus ou moins les opinions religieuses des Vandales (2), les secondaient de leurs efforts contre leur propre patrie.

La levée du siège d'Hippone ne fit que retarder la perte et les malheurs de cette cité célèbre : bientôt après, elle fut prise et brûlée (*fuit concremata*, Possidius). Ce fut après une affaire générale, qui eut lieu en pleine campagne, et que le chef des troupes romaines avait cru pouvoir engager, à l'arrivée d'un renfort envoyé par Placidie. Ce chef, au milieu de tous ses revers, fut encore assez heureux pour que Giséric voulut bien entrer en négociation avec lui. Il s'en suivit une trêve dont les conditions furent arrêtées en août 431. A cette trêve succéda

(1) D'autres écrivent Genséric. Nous suivons ici Marcus, qui suit lui-même Victor de Vite.

(2) Les Vandales étaient Ariens.

quatre ans après, 435, un traité de paix qui fut signé à Hippone le 11 février, et d'après lequel une grande partie de l'Afrique passait aux Vandales (1).

ANNÉE 439.

Carthage, depuis la faible colonie qu'y avait conduite Caïus Gracchus, s'était relevée de ses cendres ; elle était même redevenue très florissante lorsque, par suite de l'invasion Vandale, elle tomba au pouvoir de Giséric, le 19 octobre 439. Les persécutions qu'il exerçait déjà sur les catholiques des terres à lui concédées par le traité de 437, (conclu avec Justinien), se continuèrent alors sur une plus grande échelle, et c'est à peu près le seul fait important signalé par les historiens, à l'occasion de la prise de Carthage par les Vandales.

ANNÉE 488.

En l'année 488, de Rome 1242, pendant les derniers mois du règne d'Hunéric, roi Vandale, une affreuse famine, produite par une sécheresse insolite, vint se joindre à la persécution exercée par les Vandales sur les catholiques Un témoin oculaire, St-Victor de Vite, en a fait un tableau si palpitant, que nous croyons devoir le reproduire tout entier, malgré sa longueur ; il venait de parler de la persécution :

« Cette tempête passée, dit Victor, une incroyable famine (*in-*
« *credibilis fames*) commença d'affliger toute l'Afrique. Aucune
« pluie, pas une goutte d'eau ne s'échappait du ciel.... Certes,
« ce ne fut point par hazard, mais par un juste châtiment de
« Dieu, que l'eau manqua aussi dans une contrée où, par un
« bienfait de la providence, elle n'avait jamais manqué jus-
« qu'alors (*quæ semper affluenter aderat, pluvia negaretur*).
« C'était une contrée où existait une sorte de marais d'eau bouil-
« lante et sulfureuse (*cœnosi gurgitis aqua ignis et sulphuris* (2)
« *bulliebat.*) Toute la surface de la terre était desséchée ; la
« vigne ne se couvrait plus de pampres verts ; la terre, privée
« de sa sève, ne verdissait plus le gazon ; l'olivier, toujours
« chargé de son feuillage, avait perdu tout son ornement; les
« arbres fruitiers ne se couvraient plus de ces grappes de fleurs
« qui promettent une riche récolte; tout était pâle et mort, et les
« ravages de la peste (*pestilentiæ clades*) s'étendaient sur l'A-
« frique entière..... La terre refusait toute nourriture aux
« hommes et aux animaux. Toutes les sources, jusqu'à celles

(1) *Les promesses de Dieu*, Chronique attribué à St-Prosper.

(2) C'est bien ici la célèbre localité d'*Hammam Meskoutin*, dont on recherche, depuis notre occupation des traces dans l'antiquité. Et, en effet, ces eaux sont les seules, à l'état d'ébullition, que possède le nord de l'Afrique. D'un autre côté, nous savons que la contrée où elles se trouvent, entre Bône et Constantine (*Hippo Regius et Cirta*), a été un des grands foyers de la persécution Vandale.

« des fleuves les plus rapides, avaient tari..... Les bœufs et « les moutons, les animaux domestiques, tous les animaux en- « fin, jusqu'à ceux des forêts, succombaient...... Que si, par « hazard, un brin d'herbe perçait dans une vallée encore hu- « mide, son feuillage, qui naissait plutôt pâle que vert *(pallen-* « *tem potius quam virentem)*, était aussitôt détruit par un souf- « fle de feu qui desséchait tout dans sa course *(totum torrendo* « *dessicans)*..

....

« Nul commerce, nulle culture de la terre, faute de bras et « de bêtes de somme..... Au milieu de tant de maux, les la- « boureurs qui avaient pu résister jusqu'alors, ne désiraient « plus que la mort *(jam sepulturam querebat)*. Tout cessant, « commerce et agriculture, viellards et jeunes gens, femmes et « enfans, et jusqu'à de jeunes filles, venaient en foule, pressées « par le besoin, expirer autour des villes, des bourgs et des « villages *(oppida, vicos vel singulas urbes)*.................

....

« D'autres, répandus ça et là, ou dans les champs, ou dans les « forêts, se repaissaient avec avidité, et de racines desséchées, « et des moindres débris de matière végétale..... On en voyait « qui, se croyant assez de forces pour sortir de leurs demeures, « expiraient de faim sur le seuil *(catervatim fame debellante* « *cadebant)*..

« Les rues et les routes étaient couvertes de cadavres dont les « exhalaisons frappaient de mort ceux qui respiraient encore. « Des morts chaque jour et partout, et, nulle part, personne « qui s'occupât de leur sépulture. Les survivans, d'ailleurs, « succombant sous tant d'infortunes, n'auraient pu suffire à cette « tâche. On en voyait qui, pour se procurer du pain, cher- « chaient à se vendre comme esclaves, eux et les leurs, mais « c'était en vain : cette ressource même leur manquait... Places « des villes, voies publiques, campagnes, collines et montagnes « *(montes et colles)*, tous les lieux, enfin, étaient devenus le « tombeau des malheureux qui mouraient de faim. Les Van- « dales eux-mêmes, enrichis des dépouilles de tant de provin- « ces, et possesseurs de l'Afrique presque entière, avaient leur « part de la misère générale ; ils en souffraient même davantage, « car plus ils se glorifiaient de leur origine, plus ils supportaient « impatiemment les privations communes *(tanto amplius defi-* « *ciebant fame torquente defecti)*.

« Personne ne s'occupait plus de son fils, de sa femme, de « son esclave..... chacun sortait et allait, non où il voulait, « mais où il pouvait. On en voyait qui, errant et se soutenant à « peine, tombaient pour ne plus se relever. Alors une foule de « cadavres vivants *(animata cadavera)* venant du dehors, se « rassembla autour de Carthage, et, comme elle s'augmentait « sans cesse, et que la mortalité y était grande, le roi crut devoir « l'éloigner, dans la crainte que l'infection de ses cadavres ne « produisit des maladies dans son armée *(ne contagio deficien-* « *tium, commune pararet etiam exercitui ejus sepulcrum)*. Il « fut donc ordonne, à cette foule malheureuse, de regagner

« ses foyers *(provinciis et domibus singulos)*, mais pas un ne put
« aller au-delà, car la mort les avaient déjà tous frappés *(dum*
« *quisque utique sepulturam suam in vultu portaret)*.........

....

....

« Et, enfin, la famine fit tant de ravages, que les lieux, les plus
« populeux, devenus sans habitans, reposent dans le plus
« morne silence, n'offrant plus que des ruines. » *Op. cit.*, *lib.* III.

En la même année, 488, le 13 octobre, mourut Hunéric, tout le corps putréfié et bouillonnant de vers, mais citons, à cet égard, les propres paroles de Victor de Vite. Nam putrefactus et bulliens vermibus, non corpus, sed partes corporis ejus videntur esse sepultæ (1) .*Op. cit.*, *lib.* III. Cette fin d'Hunéric fut considérée, par les catholiques qu'il persécutait, comme une punition du ciel. Rappelons, à cette occasion, qu'il est assez souvent question, dans l'histoire, de cas semblables.

« Ma chair, dit Job, est revêtue de poussière et de vers ; elle
« se consume et reparaît pour tomber encore en lambeaux. »
Cap. VII. *v.* 5.

Le même Job dit encore, *cap.* XXX, *v.* 17 *et* 18 :

« Mes douleurs, pendant la nuit, transportent mes os, et les
« vers qui me dévorent, ne dorment point ; leur multitude con-
« sume mon vêtement, et ils m'environnent et me serrent
« comme le haut d'une tunique. »

Et l'Ecclésiaste, *cap.* XIX, *v.* 3 :

« Celui qui se joint à une femme prostituée, perdra toute
« honte ; il sera la pâture de la pourriture et des vers. »

Hérodote, parlant de Phérétime, femme de Battus, roi de Barca, dit :

« Phérétime fit une fin malheureuse: à peine fut-elle de re-
« tour de Libye en Egypte, après s'être vengée des Barcéens,
« qu'elle périt misérablement, dévorée par les vers dont son
« corps fourmillait (2). » *Melpomène*, *liv.* IV.

On lit, dans les *Macabées*, *liv.* II, *cap.* IX, *V.* 9 :

« .... Car il sortait des vers du corps de cet impie (Antiochus,
« mort l'an 164 avant J.-C.), comme d'une source ; et, vivant
« au milieu de tant de douleurs, toutes les chairs lui tombaient
« par pièces, avec une odeur si effroyable, que l'armée n'en
« pouvait souffrir la puanteur (3). »

(1) On peut inférer de ces paroles qu'Hunéric succomba à quelque grande lésion de la périphérie du corps, lésion traumatique ou médicale, telle qu'une variole confluente, par exemple. C'est, du reste, ce qui ressortira de ce que nous dirons, plus loin, des vers comme complication de blessures.

(2) Phérétime mourut en l'an 505 avant J.-C. ; elle venait de se livrer à de grandes vengeances, à la tête d'une armée de Perses, sur les Barcéens, meurtiers de son fils Arcésilas.

(3) Antiochus IV, surnommé Epimanes, mourut des suites d'une chute de cheval. Les grands désordres qui sont la consé-

Joseph, l'historien, parlant d'Hérode-le-Grand, roi des Juifs, mort l'an 90 de notre ère, dit :

« Ses pieds étaient enflés et livides ; ses aines ne l'étaient pas moins ;
» les parties du corps qu'on cache avec le plus de soin, étaient si cor-
» rompues qu'on en voyait sortir des vers. » (Lib. XVII, cap. VIII.)

Un certain évêque de Palestine, du nom d'Aëce, était accusé d'un grave délit. C'était au temps où Anastase, autre évêque de Palestine, cherchait à répandre ses erreurs, et, comme il était puissant, Aëce, pour se le rendre favorable, venait d'embrasser ses doctrines.

» Incontinent après, dit Philostorge, il reçut le châtiment de son
» crime : il lui vint un abcès aux parties que la décence ne permet pas
» de nommer, et d'où les vers sortaient en quantité effroyable. Aëce
» périt ainsi misérablement. » (*Op. cit.*, lib. III.)

Eusèbe, le célèbre auteur de l'*Histoire ecclésiastique*, dit, parlant de l'empereur Maximin, mort en 313 :

« Un ulcère lui rongea les parties les plus internes et produisit une
» prodigieuse quantité de vers (*Vermiculatio quanta*) qui rendaient
» une odeur insupportable. » (*De vitâ Constantini imperatoris*, lib. 1.)

Lactance raconte, en ces termes, la triste fin de Galère, *Maximianus Galerius*, mort à Sardonique (Dacie), en 311 :

« L'an XVIIIe de son règne, Dieu le frappa d'une plaie incurable
» (*Insanibili plaga*) : il lui survint, dans les parties sexuelles, un
» abcès qui s'etendit dans les environs..............................
» ....
» La mort s'approchait ; elle s'était déjà saisie de toutes les parties basses.
» Les entrailles étaient gâtées et tout le siége tombait en pourriture.....
» Le mal, enfin, gagne les parties les plus profondes, les vers s'y en-
» gendrent (*Vermes intus creantur*), le palais et la ville sont infectés de
» l'odeur qui s'en exhale. Les conduits de l'urine et des excrémens
» étaient confondus et rongés par des vers (*Comesti vermibus*), tout
» le corps se fondait en pourriture, avec des douleurs intolérables
» (*Intolerandis doloribus*). On appliquait des animaux vivans et de la
» viande chaude (*Cocta et calida animalia*), pour attirer les vers au-
» dehors (*Ut vermiculos eliceret calor*) ; mais, quand on en avait
» nettoyé les plaies, il en ressortait de nouveaux, comme d'une four-
» milière : les parties profondes étaient une source inépuisable de cette
» sorte de peste..... » (*De mortibus persecutorum*, cap. XXXIV.)

Sozomène, parlant de Julien, oncle de l'empereur du même nom, mort en 361, dit :

« Ses parties naturelles se corrompirent, les chairs d'alentour se
» résolurent en pourriture (1) et produisirent une si effroyable quan-
» tité de vers, que les médecins avouèrent que la malignité de cette
» corruption était au-dessus de la force de leur art. Ils éprouvèrent
» pourtant tous les remèdes, de peur d'encourir les mauvaises grâces
» de l'empereur. Ils appliquèrent, sur les chairs pourries, les plus gros

---

(1) On peut supposer que ce Julien, oncle de l'empereur, était atteint d'un abcès urineux, et nous en dirons autant de l'évêque Aëce et des deux empereurs Maximin et Galère.

» oiseaux qu'ils purent trouver, pour attirer les vers au-dehors (1),
» mais cela ne servit de rien, parce qu'à mesure qu'ils en tiraient, il
» s'en formait d'autres qui rongeaient toujours les chairs, et qui ne
» cessèrent point de le consumer jusqu'à ce qu'ils lui eussent ôté la
» vie. » (*Histoire de l'Eglise*, liv. v, chap. viii, p. 278.)

Evagre, parlant de l'évêque Nestorius, de Constantinople, mort en 432, dit :

« J'ai lu un auteur qui, racontant le genre de sa mort, assure qu'il
» eut la langue rongée par des vers, et qu'il passa de ce supplice à un
» autre qui est éternel. » (*Histoire de l'Eglise*, liv. 1er.)

Théodore parle de ce même Nestorius à peu près dans les mêmes termes.

« Nestorius, dit Théodore, eut le corps tout rongé de vers avant de
» mourir, et, dans le temps qu'on le rappelait de l'Oasis (2), pour le
» transporter ailleurs, il fut enfin consumé par ce mal, qui lui dévorait
» les entrailles (3). » (*Abrégé de l'histoire de Théodore, par Nicéphore Calliste*, liv. ii, p. 746.)

Nous ne multiplierons pas davantage les citations. Quant à la nature des animalcules qui en font l'objet, ces animalcules n'étaient pas des vers proprement dits, mais des larves de diptères. La plus remarquable de ces larves, par son volume, comme par sa fréquence dans les plaies, est celle de la *Musca carnaria*. Il ne se passe pas d'année, dans le nord de l'Afrique, sans qu'on la rencontre dans les plaies, et toujours en nombre plus ou moins considérable. Elle s'observe dans les plaies qui ne sont pas pansées régulièrement, ou dont le pus qu'elles fournissent séjourne sur des points qui ne lui permettent pas une libre issue. Assez souvent, du reste, cette complication est plutôt un bien qu'un mal, ainsi que l'a déjà fait remarquer le célèbre chirurgien Larrey, dans la relation de sa *Campagne d'Egypte*, et il en est toujours ainsi lorsque les insectes ne sont pas immédiatement en contact avec les tissus vivans : ils se bornent alors à les débarrasser de la trop grande suppuration qui les recouvre, et qui n'est pas toujours sans inconvéniens.

Nous revenons aux paroles rapportées ci-dessus, de Victor de Vite, sur la fin d'Hunéric ; nous y revenons seulement pour dire qu'elles sont une peinture fidèle du spectacle que nous avons eu sous les yeux, après l'assaut de Constantine, en 1837, et qui nous fut offert, non pas seulement par quelques individus isolés, mais par la plupart des militaires qui, enveloppés dans l'explosion de poudre à canon qui eut lieu au moment où nos troupes franchissaient la brèche, avaient été plus ou moins profondément brûlés (bon nombre restèrent sur la place, en quelque sorte, carbonisés). Dès que ces brûlures, qui, toutes, occupaient

---

(1) De nos jours, et en pareille circonstance, ce moyen est encore employé par les habitans de nos campagnes, et c'est ce que nous avons vu pratiquer aussi aux Antilles, contre la morsure et la piqûre des animaux venimeux.

(2) C'était un lieu d'exil, en Egypte.

(3) Il est superflu de faire remarquer qu'il est ici question d'une maladie interne coïncidant avec la maladie cutanée.

une surface plus ou moins étendue, commencèrent à suppurer, elles furent aussitôt envahies par des myriades de larves, déposées par la *Musca carnaria* (1). Nous avons vu des malades, un officier de zouaves entr'autres, qui en avaient jusques dans les oreilles et dans les yeux.

Le chiffre des militaires atteints de brûlure par suite de la castastrophe dont nous venons de parler, fut considérable ; ceux d'entr'eux qui entrèrent dans les hôpitaux (les moins grièvement brûlés restèrent dans leurs corps), étaient encore, le 24 novembre (l'assaut avait eu lieu le 13), après les fortes pertes essuyées les premiers jours, au nombre de 144, dont huit officiers. Pour plus de détails sur ce sujet, nous renvoyons à la relation que nous avons donnée de l'expédition de Constantine, en 1837. (*Mémoires de médecine*, *de chirurgie et de pharmacie militaires*, t. XLIV. — Paris, 1838.)

Nous terminerons ce qui nous reste à dire de l'épidémologie du ve siècle (2), par quelques mots sur ce que nous appelerons la partie médicale des œuvres du prélat qui en fut la plus grande gloire.

On trouve signalées, dans les œuvres de Saint-Augustin, la plupart des maladies de notre cadre nosologique, et ce qu'il en dit témoigne qu'à peu de choses près, elles étaient aussi bien connues de son temps que du nôtre. Ainsi, parlant d'un phthysique, Saint-Augustin dit :

Phthysicus est, quis hoc curat ? Necesse est ut pereat, necesse est ut moriatur.

(SERMO LXXVII, *De verbis evangelii Math.*)

Ainsi, dit encore Saint-Augustin, parlant de l'hydrophobie :

« La rage d'un chien plus à craindre que les lions et les dragons,
» et qui rend un homme qui en est mordu plus redoutable à ses pro-
» pres que les bêtes les plus farouches. »

(*Cité de Dieu*, liv. XXII.)

L'évêque d'Hippône dit aussi, parlant d'un cancer au sein (*In mamillâ cancrum*) chez une dame de Carthage, nommée Innocente :

Rem, sicut medici dicunt, nullis medicamentis sanabilem.

Nous bornons là nos citations, pour passer de suite à quelques paroles du saint évêque, d'où ressort ce fait important dans l'histoire des épidémies du nord de l'Afrique, à savoir que le territoire d'Hippône, où vivait ce grand homme, n'était pas plus salubre autrefois qu'aujourd'hui (3). Ces paroles, nous les trouvons dans la corres-

---

(1) Nous avons vu éclore cette mouche à Alger, de larves que nous avions recueillies sur des brûlés de Constantine.

(2) La peste orientale était à Rome, avec la famine, en 408, et nous la retrouvons en Italie, en 465, désolant également les villes et les campagnes. Vingt-deux ans auparavant, en 443, elle était en Espagne, avec une famine telle que les hommes se dévoraient entr'eux avec fureur. C'était sous le règne du roi goth Herverico. (*Saint-Isidore* et *Orose*.)

(3) Au moment où nous écrivons ceci, Bône et son territoire viennent d'être le théâtre d'une épidémie et plus prolongée que de coutume, et plus grave vers la fin. Le pourquoi, le voici sans doute :

A Bône, comme partout ailleurs, dans les mêmes conditions climatériques, les maladies qui se développent par suite de l'évaporation de l'été, cessent

pondance de Saint-Augustin avec une noble famille qui venait de quitter Rome, pour échapper à l'invasion des Goths, sous Alaric, en 410, comme on sait. Cette famille s'était d'abord rendue en Sicile, d'où elle était passée à Carthage, puis à Tagaste, où elle s'était fixée.

Un jour, Pinien, qui en était le chef, vient de ce dernier point à Hippône, pour voir Saint-Augustin, qu'il ne connaissait encore que par correspondance.

Comme il assistait à la célébration de la messe, dans l'église d'Hippône, le peuple se lève en masse et demande, selon l'usage du temps, qu'il soit ordonné prêtre, ce qui n'entrait nullement dans ses vues. Par là, le peuple avait pour but de le fixer à Hippône, à cause de sa fortune, qui lui aurait permis d'y faire du bien. Pinien fit alors dire, par Saint-Augustin, qu'il était disposé à s'y établir, pourvu qu'il ne fût pas obligé d'entrer dans la cléricature, ajoutant qu'il était prêt à en prendre l'engagement par écrit. Le peuple rejette, puis accepte cette proposition, à la condition, toutefois, que s'il se décidait, par la suite, à entrer dans la cléricature, il ne le ferait qu'à Hippône, ce qui fut accepté par Pinien, sans hésiter. Cependant, comme il n'entendait pas se constituer prisonnier, en quelque sorte, dans Hippône, il était embarrassé pour la rédaction de sa promesse, voulant s'y réserver la faculté de sortir de la ville *au besoin,* comme il disait. A cet effet, il spécifia le cas où elle viendrait à être menacée, par l'ennemi, d'une invasion à laquelle on n'eût pu échapper qu'en fuyant. Cette raison, pour s'éloigner de la ville, ne paraissait pas des meilleures à Saint-Augustin ; car, comme il le disait à Pinien, en pareil cas, il eût été loisible à tout le monde d'en faire autant. Pinien n'en persistait pas moins dans sa réserve, telle qu'il l'avait exprimée. Alors intervint Mélanie, sa femme, qui, pas plus soucieuse que lui de se renfermer pour toujours dans Hippône, demanda qu'on en ajoutât une autre, qui serait le cas des maladies qui pourraient s'y développer par suite de la corruption de l'air. Mais rappelons, sur ce sujet, les propres expressions de l'évêque d'Hippône, dans sa lettre à Albine, mère de Mélanie, femme de Pinien (1).

« Je reviens à notre cher fils, écrit Saint-Augustin, que je trouvai en
» peine sur le choix des termes de la promesse qu'il allait faire avec
» serment, voulant qu'elle fût conçue d'une manière qui lui laissât la
» liberté de sortir d'Hippône au besoin, comme s'il arrivait, disait-il,
» quelque irruption d'ennemis (*Ne quis irruisset hostilis cursus*) dont

---

lorsque les surfaces qui ont été découvertes par cette évaporation, se recouvrent d'eau en automne. Or, en 1852, l'Algérie a été privée d'eau en automne. Qu'en est-il résulté ? Que l'évaporation se continuant, des surfaces qui n'avaient pas été en contact avec l'atmosphère depuis plusieurs années, l'ont été en 1852, et que ces mêmes surfaces ont dû fournir, non-seulement de nouveaux miasmes, mais encore des miasmes d'un caractère d'intoxication plus grande que ceux qui se dégagent annuellement, par la raison qu'ils avaient séjourné plus longtemps que ceux-ci dans les terrains qui les renfermaient.

(1) Ces deux Mélanie sont au nombre des grandes dames romaines qui, à l'époque dont nous parlons, visitèrent la Terre sainte. « Ce n'était pas seulement, dit de Châteaubriand, les prêtres, les solitaires, les évêques, les doc-
» teurs, qui, de toutes parts, se rendaient alors en Palestine : c'était des dames
» illustres, et jusqu'à des princesses et des impératrices. J'ai déjà nommé
» Ste-Paule et Ste-Eustochie ; il faut compter encore les deux Mélanie. Le
» monastère de Bethléem se remplit des plus grandes familles de Rome, qui
» fuyaient devant Alaric. » (*Itinéraire*, introduction, p. 108.)

» on n'eût pu éviter la fureur qu'en se retirant, à quoi la sainte dame » Mélanie voulait qu'on ajoutât les maladies qui pourraient provenir » de la corruption de l'air (*Et aëris morbidi causationem*). »

(*Augustin à la sainte et vénérable servante de Dieu*, *la très-illustre dame Albine*, *salut en J.-C.*)

Vraisemblablement, par les maladies qui pouvaient provenir de la corruption de l'air, d'un air mal sain, *aëris morbidi*, il faut entendre les épidémies paludéennes qui, du temps de Saint-Augustin, comme de nos jours, devaient affliger, de temps à autre, le territoire d'Hippône, sans doute marécageux alors, comme il l'est encore aujourd'hui. Et peut-être serait-il permis de supposer que la maladie qui enleva le saint évêque lui-même, dans le cours du siége de la ville, était de la nature de celle dont nous parlons. En effet, nous voyons, dans son biographe, qu'il s'alita épuisé par des fièvres, *febribus fatigatus*. Or, le mot *febris*, au pluriel, paraît avoir été employé par les latins dans le même sens que nous employons aujourd'hui, au même nombre, celui de *fiévre*, c'est-à-dire pour désigner des accès de fièvre, des fièvres d'accès, en d'autres termes, des fièvres rémittentes et intermittentes, et, en un mot, des fièvres d'origine marécageuse ou paludéenne. Quoi qu'il en soit, voici toutes les paroles de Possidius sur la maladie à laquelle Saint-Augustin succomba :

Et ecce tertio illius obsidionis mense decubit febribus fatigatus, *et illâ ultimâ exercebatur aegritudine.* (*Op. cit.*)

Le VIe siècle est, pour le nord de l'Afrique, l'une de ses époques les plus mémorables, et par l'expédition qu'y fit Bélisaire, et par l'expulsion des Vandales, qui en fut la conséquence. Nous trouvons, dans l'accomplissement de ces deux grands événemens, des faits qui se rattachent à notre sujet, et que nous ne pouvons passer sous silence. Un autre grand événement se passa encore en Afrique dans le même siècle, mais l'histoire, en le signalant, n'y ajoute aucun détail. Nous voulons parler de l'expédition dirigée sur les Gaules par les Maures, en 575. *Mauri expeditionem in Gallias suscipiunt*, dit Morcelli. (*Conspectus annalium ecclesiae africanae*, vol. 11.)

ANNÉE 533.

L'expédition de Bélisaire sur le nord de l'Afrique se fit, comme on sait, en 533 de notre ère, dans la 7e année du règne de Justinien. L'armée se composait de 15,000 hommes, tant romains que confédérés et alliés, savoir :

Infanterie,....	10,000	hommes.
Cavalerie,....	5,000	—

La flotte qui portait cette armée était sortie de Constantinople au solstice d'été (22 juin), après avoir reçu la bénédiction du patriarche Epiphane, et se trouvait devant Métone, aujourd'hui Modon, lorsque le vent vint à tomber complètement. Bélisaire profita de ce contre-temps pour faire débarquer et reposer ses troupes. On ne dit pas depuis combien de jours elles étaient débarquées quand une maladie vint les atteindre et leur enlever 500 hommes en très-peu de temps. Cette maladie fut attribuée, à tort ou à raison, à la mauvaise cuisson du pain. Celle-ci, d'un autre côté, était imputée au préfet du prétoire, des attri-

butions duquel ressortait l'administration de l'armée. Mais laissons Procope, lui-même, raconter cet épisode de la traversée de la petite armée de Justinien.

« Jean, préfet du prétoire, dit Procope, était un scélérat qui savait tant » de moyens différens de remplir l'épargne du bien des peuples, qu'il m'est » impossible de les indiquer tous. J'en ai touché quelque chose aux » endroits où l'histoire m'y a obligé, et il faut que je dise maintenant » comment il fut cause de la mort d'un bon nombre de nos soldats.

» Le pain que l'on distribue aux soldats doit être mis deux fois dans » le four, afin qu'il puisse être gardé plus longtemps, mais il ne peut » être cuit de cette sorte, sans qu'il soit plus léger qu'il ne le serait s'il » était moins cuit. C'est pourquoi les hommes font une remise de la » quatrième partie du poids qu'il devrait peser. Jean, qui voulait don- » ner moins de bois et moins d'argent au boulanger, et qui désirait » néanmoins que le pain fût du même poids, commanda, lorsqu'on » porta la pâte dans le bain public, de mettre plus bas que de coutume » la plaque de cuivre sous laquelle on allume le feu. Dès que cette » pâte eut pris un peu de couleur, il la fit charger, dans des sacs, sur » les vaisseaux. Lorsque la flotte fut arrivée à Métone, on distribua aux » soldats, par boisseaux, non pas tant du pain qu'une sorte de pâte » moisie et qui tombait toute en poudre. Les soldats ayant pris une si » mauvaise nourriture, dans un pays fort chaud, et au milieu de l'été, » en contractèrent diverses maladies dont 500 moururent. Le mal eût » été plus grand si Bélisaire n'en eût arrêté le cours, en faisant cuire » lui-même du pain à Métone. »

Procope ajoute malicieusement que la conduite de Bélisaire, dans cette circonstance, fut louée par l'empereur, mais que, pourtant, *Jean ne fut pas puni* (1).

Nous ne voyons pas que la maladie se soit continuée dans l'armée après son départ de Métone; nous voyons seulement qu'à partir de ce moment, le vent fut si faible que ce ne fut qu'après vingt-six jours de navigation qu'elle aborda en Sicile, sur une plage déserte, à peu de distance du mont Etna, et que l'eau dont elle avait fait provision à Métone, était alors toute corrompue. Cette corruption de l'eau pouvait avoir exercé un état fâcheux sur la santé des troupes, mais Procope n'en dit rien ; il se borne, à cette occasion, à faire remarquer que l'eau de la provision particulière de Bélisaire s'était parfaitement conservée. Cette provision, et c'est ce que Procope nous apprend encore, avait été faite par les soins de la femme même de Bélisaire, Antonine, qui avait mis l'eau dans des bouteilles en verre, qu'elle fit ensuite placer dans une caisse. Celle-ci, à son tour, fut déposée au fond du navire, dans un endroit où le soleil ne donnait jamais.

Il est vraisemblable, bien que le reste de la narration de Procope ne le dise pas, que l'eau d'Antonine se conserva saine jusqu'à l'arrivée de Bélisaire en Afrique, qui n'eut lieu que trois mois après son départ de Constantinople (23 septembre). On sait que c'est à *Caput-Vada* (2), régence de Tunis, que s'opéra son débarquement.

---

(1) Les Jean sont de toutes les époques ; nous avons eu aussi les nôtres, qui ne furent pas moins heureux.

(2) En 540, *Adrumetum*, qui avait succédé à cette ville, reçut le nom de *Justiniapolis*.

ANNÉE 534.

Gélimer, défait par Bélisaire, près de Carthage, se réfugie à Midène (1), ville située dans l'Edough, l'ancienne *Papua*, près d'Hippône ; il y est suivi et cerné par Pharas, lieutenant de Bélisaire. Bientôt, les habitans ne recevant plus rien de l'extérieur, sont assaillis par une famine qui se fait sentir jusques dans la famille du roi fugitif, et elle en souffre à ce point, qu'elle détermine Gélimer à se rendre. Mais laissons raconter au secrétaire de Bélisaire ce dernier épisode de la campagne de son général.

« Plusieurs jeunes gens des parens de Gélimer, dit Procope, avaient » le corps tout rongé de pourriture (2). Bien que cela lui fût extrême- » ment sensible, il le supportait, néanmoins, avec un grand courage » jusqu'à ce qu'il vît, devant ses yeux, le triste spectacle que je vais » décrire.

« Une femme maure avait mis cuire un petit pain sous la cendre, à la » manière du pays. Il y avait, devant le feu, deux enfans dont l'un était » son fils, et l'autre le neveu de Gélimer. L'un et l'autre enrageant de » faim, attendaient que le pain fût cuit, afin de se jeter dessus. Le Van- » dale fut le plus habile, et, ayant pris le pain encore tout chaud et » tout plein de cendre, il le mit dans sa bouche. A l'instant, l'autre lui » sauta au visage, et lui donna plusieurs coups pour lui faire sortir, » de force, le pain d'entre les dents. Gélimer, touché à la vue d'une » action si pitoyable, écrivit à Pharas en ces termes :

.... *J'ai résolu de suivre votre avis, je ne résiste plus à la fortune, et je m'abandonne à l'ordre des destinées, quelque part qu'elle me mène; seulement, faites en sorte que Bélisaire m'assure que l'empereur exécutera, de bonne foi, tout ce que vous m'avez promis de sa part. Aussitôt que j'aurai sa parole, je me rendrai avec tous les Vandales qui sont ici.* (*Op. cit.*, liv, II, chap. VII.)

Ainsi se termina, pour le dire en passant, l'expédition de Bélisaire, et se réalisa cette ancienne prédiction qui était passée jusques dans les chansons des enfans :

G... chassera B..., et G... sera chassé par B....

prédiction qui devint alors claire pour tout le monde. Et, en effet, Genseric, à la tête de ses Vandales, s'était emparé de l'Afrique, sur Boniface, et cette même Afrique venait d'être reprise par Bélisaire, l'envoyé de Justinien.

ANNÉE 542.

La peste du VIe siècle, qui parcourut le monde entier, au rapport des historiens, parcourut donc aussi l'Afrique. Elle apparut à Constantinople

---

(1) On écrit aussi *medeos*, *mideos* et *midenos*. Quelques pierres taillées et quelques pans de mur, voilà tout ce qui reste aujourd'hui de cette historique population.

(2) Que faut-il entendre ici par *pourriture ?* Nous nous bornons à faire remarquer que les Indigènes des contrées paludéennes, tel que le territoire de Bône, par exemple, sont souvent atteints d'ulcérations aux jambes.

vers l'an 542 (1) ; Procope, qui l'y observa, en décrit ainsi l'apparition et la marche géographique :

« Elle commença, dit cet auteur, par les Egyptiens de Péluse. De là,
» elle se partagea et alla, d'un côté, vers Alexandrie, et, de l'autre,
» dans la Palestine. Ensuite, avançant toujours, et avec une marche
» réglée, elle courut toute la terre. Elle semblait garder une mesure
» égale, et s'arrêter un certain temps dans chaque pays. Elle s'étendit
» jusqu'aux nations les plus éloignées, et il n'y eut point de coin, si
» reculé qu'il pût être, où elle ne portât sa corruption. Elle n'exempta
» ni île, ni montagne, ni caverne. S'il y avait quelqu'endroit où elle
» n'eût pas touché, ou si elle n'y avait touché que légèrement, elle y
» revenait sans toucher aux lieux d'alentour, et elle s'y arrêtait jusqu'à
» ce qu'elle y eût produit autant de funérailles que dans les autres.
» Elle commençait toujours par les contrées maritimes, d'où elle se
» répandait sur celles qui étaient loin de la mer (2). »

(*Histoire de la guerre contre les Perses*, par Procope, trad. de Cousin.)

---

(1) L'auteur des *Fastes universels*, etc., qui fait naître la même maladie en 543, dit qu'elle fut précédée de tremblemens de terre presque continuels, qui eurent lieu dans le mois de septembre.

(2) Il n'échappera sans doute à personne que la marche de cette épidémie est absolument celle du choléra : la peste orientale ne nous paraît pas pouvoir s'étendre si loin de son origine. Cependant, comme nous allons le voir, dans les descriptions du fléau et par Evagre, et par Agathias, la maladie s'accompagnait de pustules, de charbons, d'abcès dans les aines, etc. Nous ne voyons qu'un seul moyen de mettre tous les auteurs d'accord en ce point, ce serait d'admettre que, dans certaines localités, dans les contrées orientales surtout, il y aurait eu coïncidence des deux fléaux, du choléra et de la peste orientale.

Ajoutons que la peste orientale, la peste à bubons, était en France dans les années 503 (Marseille),
540 (Auvergne, Paris, etc.),
543 (Provence),
564,
570 et 571 (Auvergne, où on mourait dans l'espace de trois jours au plus ; on y observa des bubons aux aines et sous les aisselles),
579 (précédée par des inondations extraordinaires),
580 (deux filles de la reine Frédegonde en moururent),
582 (Touraine, où St-Grégoire, de Tours, la désigne sous le nom d'*Inguinaire*),
583 (le roi Chilpéric en perdit ses deux fils et sa femme Gontran),
586 (Narbonnaise),
588 (Provence, jusqu'à Lyon),
589 (Marseille, où elle fut importée d'Espagne, d'après Grégoire, de Tours),
590,
591 (Touraine, Vivarois et Aragonois, où elle portait le nom d'*Inguinaria*),
599 (Marseille et toute la Provence).
Elle était en Italie dans les années 538 (dans l'armée des Goths qui assiégeaient Rome, sous la conduite de Vitigès),
539 (dans l'armée de Théodebert, roi d'Austrasie, passé en Italie au secours des Ostrogoths),
543 (Lombardie, Etat de Gênes),
564 (mêmes localités, d'où elle se répandit dans toute l'Italie),
589 et 590 (toute l'Italie, Rome surtout, après un débordement du Tibre).
Cette dernière, qui se propagea jusqu'en Espagne, n'était sans doute pas la peste orientale, car nous voyons qu'elle s'accompagnait d'une vive irritation de la membrane pituitaire, qui donnait lieu à un éternument convulsif pendant lequel on mourait. De là l'origine de cette coutume de dire aux personnes qui éternuent : *Dieu vous bénisse ! Dieu soit avec vous*, etc. !

(DE VILLALBA, *Op. cit.*, p. 37.)

Procope fait ensuite l'historique des ravages du fléau à Constantinople ; après quoi, il ajoute :

« Voilà les désordres que produisit la maladie contagieuse dans Con-
» stantinople et dans les autres pays de l'obéissance des Romains. Elle
» infecta aussi les Perses et d'autres barbares. » (*Op cit.*)

Evagre, témoin du même fléau, à Antioche (1), en parle dans des termes à peu près semblables, sous le rapport de sa marche géographique ; seulement, au lieu de le faire naître à Péluse, comme Procope, il le fait sortir de l'Ethiopie. Mais ce que nous en apprend Evagre offre trop d'intérêt pour que nous ne le rapportions pas tout entier.

« Il commença, dit Evagre, deux ans après la prise d'Antioche par
» les Perses, et parut semblable à la peste d'Athènes (décrite par Thuci-
» dide) sous certains rapports, et en différer sous d'autres. Il tomba
» d'abord sur l'Ethiopie, et, de là, se répandit, tour à tour, sur toutes
» les parties de l'univers. Quelques villes en furent si horriblement
» affligées qu'elles en perdirent tous leurs habitans ; d'autres en furent
» frappées moins fortement. Elle n'arriva pas partout de la même ma-
» nière, et il en était de même lorsqu'elle cessait. Elle apparut en
» hiver dans quelques endroits, en d'autres au printemps, en d'autres
» en été, et, en d'autres, en automne. Il y eut des villes où elle n'in-
» fecta qu'un quartier, épargnant les autres. Dans d'autres villes, on
» vit des quartiers où elle enleva plusieurs familles tout entières, tandis
» que, dans d'autres, elle ne touchait qu'à deux ou trois maisons.
» Mais, comme nous l'avons observé exactement, elle s'attaqua, l'année
» suivante, aux maisons auxquelles elle n'avait pas touché la première
» année. Ce qui paraîtra extraordinaire, c'est que lorsqu'un citoyen
» d'une ville qui en était affligée, se trouvait dans une autre ville qui
» en était exempte, il était frappé de la même maladie qui affligeait
» ses compatriotes.

» Elle arrivait, pour l'ordinaire, à la fin des indictions, et redoublait
» de violence en la seconde année de chaque indiction (2).

» Comme je crois qu'il m'est permis de parler de l'auteur de cette
» histoire, je dirai que j'étudiais en grammaire lorsqu'elle commença,
» et que j'en fus alors attaqué Plus tard, j'en perdis ma femme,
» quelques-uns de mes enfans, de mes parens et de mes esclaves.
» Maintenant que j'écris ceci, me trouvant en la 58e année de
» mon âge, il y a deux ans que la ville d'Antioche en est affligée pour
» la quatrième fois, et il y avait déjà quatre indictions qu'elle durait,
» lorsqu'elle en fut attaquée la dernière fois. Elle m'enleva alors une
» fille et un petit-fils, outre les enfans qu'elle m'avait déjà enlevés
» précédemment.

» Au reste, cette maladie était une maladie composée, et qui semblait
» réunir la malignité de plusieurs autres. Il y avait des personnes
» auxquelles elle commençait à la tête, au visage et aux yeux, qui
» étaient ordinairement enflés ; puis, descendant à la gorge, elle les
» emportait impitoyablement. D'autres avaient des dévoiemens, d'au-
» tres des abcès dans l'aine, et d'autres des fièvres auxquelles ils suc-

(1) Evagre, né à Epiphanie (Syrie), vers l'an 536, passa presque toute sa vie à Antioche, où il composa son *Histoire de l'Eglise*. Cette histoire, commencée en l'an 431, s'arrête à l'an 594.

(2) Période ou cycle de quinze années, qui commença en 312 selon les uns, et en 313 selon les autres. La cour de Rome compte encore par indictions.

» combaient le second ou le troisième jour, avec pleine connaissance
» et beaucoup de force en apparence. D'autres perdaient la connaissance
» avant de perdre la vie, et d'autres, en mourant, eurent tout le corps
» couverts de pustules et de charbons. Quelques-uns finirent par suc-
» comber à la maladie, après en avoir déjà éprouvé deux ou trois
» attaques.

» Il y avait différentes manières de la contracter, et plusieurs étaient
» fort difficiles à comprendre. Quelques-uns moururent pour avoir
» demeuré dans des maisons où il y avait des malades, d'autres pour
» y être entrés une seule fois, d'autres prirent le mal sur les places
» publiques. Quelques-uns s'en préservèrent en fuyant les villes
» infectees, mais ne laissèrent pas de le donner aux autres. Quelques-
» uns demeurèrent au milieu des malades et des morts, sans en ressen-
» tir aucune incommodité. On en vit qui, las de vivre, après avoir
» perdu tous les leurs, se tinrent continuellement au milieu des ma-
» lades, sans y pouvoir trouver la mort. Enfin, cette maladie fut la plus
» terrible qu'on eût encore vue jusqu'à present, et il y a cinquante-
» deux ans qu'elle dure. »

(*Histoire de l'Eglise*, liv. 4, chap. 29, traduction de Cousin, p. 546 - 548.)

Agathias, qui, comme Procope et Evagre, fut témoin du même fléau, en fait la description suivante :

« Au commencement du printemps de la même année, la maladie
» contagieuse parut de nouveau à Constantinople et y enleva beaucoup de
» personnes. Il est vrai que, depuis la 5e année du règne de Justinien,
» époque où elle avait commencé à affliger l'Orient, elle n'avait point
» cessé entièrement; elle avait seulement changé de lieu, infectant
» tantôt l'un et tantôt l'autre. Elle revint donc à Constantinople, comme
» si elle eût regretté d'y être demeurée si peu de temps la première fois.
» Plusieurs mouraient subitement, comme s'ils eussent été attaqués
» d'une forte apoplexie. Ceux qui avaient plus de vigueur pour résis-
» ter, ne passaient pas le cinquième jour.

» Le mal était accompagné, cette seconde fois, des mêmes symptô-
» mes que la première. Il n'y avait presque pas de fièvre sans charbons,
» charbons qui les rendaient plus dangereuses; elles n'étaient pas in-
» termittentes, mais continues, et ne finissaient que par la mort du
» malade. Quelques-uns, sans avoir éprouvé aucun accès, ni aucune
» douleur, étaient surpris au milieu de leurs fonctions ordinaires et
» emportés en un instant, par la violence du mal. Il mourait des per-
» sonnes de toutes sortes d'âges, mais surtout des jeunes gens et, plus
» particulièrement encore, des garçons. »

(*Histoire de Justinien*, chap. 5, p. 537 de la traduction de Cousin.)

Jornandus parle de la même maladie à l'occasion de celle qui sévissait à Carthage, sous Saint-Cyprien, Gallus et Volusius, empereurs régnant.

« A cette époque, dit Jornandus (1), une maladie pestilentielle (*Pesti-
» lens morbus*), presqu'aussi terrible que la contagion qui nous a
» décimés il y a neuf ans encore, désola toute la surface de la
» terre.....» (*De rebus Geticis*, cap. VII.)

---

(1) Il écrivait vers l'an 552.

Nous la trouvons ainsi mentionnée dans le *Chronicon* de Palmerius, de Florence :

Anni salutis 542, *Constantinopoli multos hominum pestes absumpsit.*
(MATHÆI PALMERII FLORENT. CHRONICON.)

La pandémie du VIe siècle cessa précisément en l'année où Evagre écrivait (*Vide suprà*) qu'elle durait depuis cinquante-deux ans.

ANNÉE 557.

« En l'année 557, dit Buret de Longchamps, la peste continue de ra-
» vager l'Europe, l'Asie et l'Afrique. »

(*Les Fastes universelles ou Tableaux historiques, chronologiques et géographiques.* — Paris, 1821.)

Nous n'en savons pas davantage sur l'existence de la peste en Afrique à cette époque ; seulement on pourrait soupçonner que c'était bien la peste orientale, car celle-ci régnait à Constantinople l'année suivante, 558, à en juger par les bubons qui y furent observés, particulièrement sur les enfans.

(CEDRÉNUS, cité par LITTRÉ, traduction des *Œuvres d'Hippocrate*, t. III, p. 4.)

Remarquons qu'en l'année précitée, 557, mourut à Hippône, *Hippo regius*, une femme qui fut peut-être une des victimes de la maladie alors régnante en Afrique. Qu'on nous permette de reproduire ici son épitaphe, qui se lisait à Bône, à notre prise de cette ville, sur une pierre qui, depuis, a été transportée à Paris (1) :


APRILIA FIDELIS VIXIT
ANNOS LXXV. RECESSIT
IN PACE SVB DIE III KAL
ENDAS SEPTEMBRES
ANNO XXIIII
KARTAGINIS.

(*Aprilia fidelis vixit septuaginta quinque. Recessit in pace sud die tertio kalendas septembres, anno vicesimo quarto kartaginis.*)

(1) Elle se trouve aujourd'hui à la *Bibliothèque impériale*, où elle a été encastrée, avec d'autres, dans une des salles du rez-de-chaussée.

ANNÉE 599.

En l'année 599, la peste parcourait l'Afrique, mais nous manquons de détails sur ses ravages. Morcelli en parle en ces termes, à la date précitée :

Lues Africam quoque peragravit : ab quam episcopum erga miseros cura enituit. (*Op. cit.*)

Ainsi qu'on l'a vu dans une note précédente, la peste orientale était, en la même année, 599, à Marseille et dans toute la Provence.

ANNÉE 600.

La peste qui régnait en Afrique l'année précédente, 599, s'y continuait en l'an 600. *Lues rursum per Africam serpit*, dit Morcelli. (*Op. cit.*)

VIIe SIÈCLE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

ANNÉE 610.

En l'année 610, par suite de la révolte de tout l'Empire contre l'empereur Phocas, de grands mouvemens eurent lieu dans le nord de l'Afrique (1), mais nous n'en voyons ressortir aucun fait médical.

ANNÉE 616.

Les Perses qui, en 615, étaient venus mettre le siége devant Carthage, la prirent et la pillèrent l'année suivante, 616 (2). L'histoire, malheureusement, fait connaître cet événement sans l'accompagner d'aucun détail.

Les Arabes, qui étaient entrés en Egypte en 632 de notre ère, s'avancèrent en Afrique en 645, 23 de l'hégire. Des maladies graves les affligèrent alors et arrêtèrent leurs conquêtes. Quelles étaient ces maladies ? Voici tout ce qu'en dit Cardonne :

« L'armée musulmane était en Afrique depuis quinze mois ; les com-
» bats et les maladies l'avaient beaucoup diminuée. Le triste état dans
» lequel elle était, l'empêcha de pousser ses conquêtes plus loin. »
(*Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, t. 1er, p. 25)

C'était sous le califa d'Osman, et les choses en restèrent là pendant tout son règne et celui de son successeur Ali, et ce ne fut que sous le califa suivant, celui de Moavie, que les Arabes tournèrent de nouveau leurs regards vers l'Afrique.

ANNÉE 665.

Morcelli dit qu'en l'année 665, la peste parcourait l'Italie et les autres provinces, *Pestis per Italiam aliasque provincias pervagatur :* les provinces d'Afrique faisaient-elles partie des provinces affligées ? On peut raisonnablement le supposer.

---

(1) On vit alors sortir, du port de Carthage, une flotte nombreuse se rendant à Constantinople, sous les ordres du jeune Héraclius, fils du préfet d'Afrique, et qui, arrivé à Constantinople, précipite du trône Phocas et se fait proclamer empereur à sa place.

(2) Je suis, pour cette date, Buret. Cousin, dans la Chronologie qui fait suite à sa traduction de l'*Histoire de Constantinople*, t. VIII, place la prise de Carthage, par les Perses, en 617. Ceux-ci étaient venus en Afrique par l'Egypte, comme nous allons y voir arriver aussi les Arabes.

Ce fut en cette même année, 665, sous le califa de Moavie, que Ben-Hadidje fut envoyé en Afrique, pour en reprendre et poursuivre la conquête, qui ne s'acheva que beaucoup plus tard.

ANNÉE 678, DE L'HÉGIRE 59.

En l'année 678, de l'hégire 59, sous le califa de Moavie, la peste était en Egypte, où elle exerçait les plus grands ravages parmi les Arabes. Marmol dit même que presque toute leur race en fut détruite.

« En 678, dit Marmol, il y eut une si grande contagion en Egypte,
» que presque toute la race arabe y fut éteinte. »

(*Op. cit.*, t. 1er, liv. 2, p. 147.)

Ainsi que nous l'avons vu précédemment, depuis plus de trente ans (33 ans) déjà, les Arabes avaient pénétré en Afrique, et, depuis ce même laps de temps, les rapports les plus multipliés devaient exister entre ce dernier pays et l'Egypte. Il est donc vraisemblable qu'en 678, de l'hegire 59, les Arabes d'Afrique ne sont pas restés étrangers au fléau qui décimait alors leurs co-religionnaires en Egypte.

ANNÉE 698, DE L'HÉGIRE 79.

En 698, de l'hégire 79, sous le calife Abdelmalek, Carthage fut attaquée et prise par Hassan, malgré toute la résistance du patrice Jean, général de l'empereur Léon. L'histoire est bien silencieuse sur cette prise. Qu'en dit-elle en effet? Qu'Hassan detruisit, de fond en comble, Carthage, et qu'il éleva une forteresse sur ses décombres. Nous n'avons donc pas à nous arrêter plus longtemps ici.

En terminant notre revue du VIIe siècle, au point de vue qui nous occupe, nous ne pouvons ne pas faire remarquer cette presque immunité pour l'Afrique, à l'endroit des maladies générales ou épidémiques, durant le VIIe siècle. Nous remarquons encore que cet heureux état de choses fut partagé par la France, où nous ne voyons aucune maladie signalée, par les auteurs, pendant le même laps de temps (1).

VIIIe SIÈCLE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

ANNÉE 711, DE L'HÉGIRE 92.

En l'année 711, de l'hégire 92, lors de la bataille perdue, par le roi Rodrigue (2), sur les bords du Guadalète (3), il y avait deux ans que la

(1) Il en fut autrement pour l'Italie. Ainsi, nous y voyons la peste pendant les années 608 (Rome), 615 (horribles tremblemens de terre, cette même année, en Italie), 617 (à Rome, avec la famine), 618 (à Rome, coïncidant avec des tremblemens de terre), 665 (Italie et les autres provinces) et 680 (à Rome surtout, accompagnée de pluies continuelles, de vents impétueux et d'orages effroyables).

(2) Rodrigue, digne, par son courage, d'un meilleur sort, y perdit aussi la vie. Ce fut le troisième jour de la lune de Xawal, qui a commencé le 23 ou le 24 juillet, deux jours après celle de Ramadan. C'était le troisième jour de la bataille. La tête du malheureux roi fut envoyée, par Tarik, à son chef Muza, resté en Afrique, et qui l'envoya, à son tour, au calife, à la Mecque.

(3) La bataille eut lieu dans la plaine que traverse le Guadalète, à deux lieues de Cadix, et près de la place où se voit aujourd'hui Xerès de la Frontera.

famine et la peste désolaient le midi de l'Espagne. Marmol, parlant des deux armées, l'armée chrétienne et l'armée arabe, alors réunies sur les bords de la rivière (la première du côté de Séville, la seconde du côté de Tarife), dit :

« L'Espagne était fort travaillée, depuis deux ans, par la famine et » par la peste. » (*Op. cit.*, t. 1er, liv. II, p. 160). Sans doute. l'autre côté du détroit devait partager ce même état de choses, tant à raison de leur commune position géographique, qu'à raison des communications journalières que la guerre établissait entr'eux.

ANNÉE 714, DE L'HÉGIRE 95.

En l'année 714, de l'hégire 95, la variole apparut en Espagne, et on l'attribua aux Arabes, qui en auraient apporté le germe de l'Afrique. (De Villalba, *Op. cit.*, p. 38—39.) Mais, avant d'aller plus loin, faisons observer que de Villalba fixe au 11 novembre 714, la première invasion des Arabes en Espagne. Or, la première expédition de Tarik-ben-Zeyad (1) dans ce pays, remonte à l'an 91 de l'hégire, lune de Ramadan, 710 de J.-C., et la seconde, qui fut suivie de la bataille livrée au roi Rodrigue, à l'année suivante, 92 de l'hégire, le 5e jour de la lune de Regeb, fin d'avril de l'an 711 de J.-C. Il résulte de là que ce serait en 711, non en 714, comme le dit de Villalba, qu'aurait eu lieu la première apparition de la variole en Espagne, si cette apparition y coïncida avec la première invasion arabe. Quoi qu'il en soit, lorsque la variole se montra en Espagne pour la première fois, que ce soit en 711 ou en 714, on la considéra comme nouvelle, non-seulement pour l'Espagne, mais encore pour l'Europe entière. On lui donnait pour patrie l'Arabie, d'où elle serait passée en Egypte, avec les Arabes, du temps du calife Omar, et ce seraient les derniers qui l'auraient ensuite propagée, dans toutes contrées qu'ils parcouraient alors (2).

L'opinion de l'origine moderne de la variole est à peu près abandonnée aujourd'hui. Aussi passerons-nous sous silence les recherches d'où résulterait que la variole serait indiquée dans une source que nous n'avons pu consulter, Aetius, écrivain du IIe siècle de notre ère; nous les passerons sous silence, car, vraisemblablement, la variole, comme quelques autres maladies auxquelles on a assigné des époques d'apparition, est vieille comme le monde, vieille comme l'homme, qui a dû en apporter le germe en naissant.

N'était-ce pas la variole que cette maladie envoyée, par Moïse et son frère, au peuple de Pharaon, et ainsi mentionnée dans l'*Exode*, v. 10 ?

« Et ils prirent de la cendre du foyer, et ils se présentèrent devant » Pharaon, et Moïse la jeta vers le ciel ; et alors se formèrent les ulcè- » res et les enflures brûlantes, sur les hommes et sur les animaux. »

---

(1) Les historiens l'appellent aussi Tarif et Tarif-ben-Malik. Dans sa première expédition sur l'Espagne, il s'empara d'Héraclée, aujourd'hui Gibraltar, et c'est de lui que la montagne sur laquelle se trouve cette ville a emprunté son nom dans la langue arabe, *Djebel Tarifou Tarik,* dont nous avons fait Gibraltar.

(2) Il est assez digne de remarque que les premiers médecins qui en ont traité, sont tous des médecins arabes, à partir d'Aaron, médecin d'Alexandrie, à qui nous en devons la première description.

Vinrent ensuite Rasès, qui avait fréquenté les écoles arabes de l'Espagne, Averroès et Avenzoar, tous deux médecins de Cordoue, et Avicenne, que les Arabes désignent sous le nom de *Persea Avicenna.*

Joseph et Philon parlent aussi de cette même maladie, envoyée, par Moïse, au peuple égyptien.

« Ils se trouvèrent tous couverts d'ulcères, dit Joseph, parlant des » Egyptiens, et plusieurs moururent ainsi veritablement. » (*Histoire ancienne des juifs*, liv. 11, chap. 6.)

Philon entre dans de plus grands détails sur ce fléau de Dieu, et nous le laissons parler, ou, pour mieux dire, son traducteur.

« Tous deux par le commandement de Dieu, dit Philon (1), parlant » de Moïse et de son frère, prirent dedans leurs mains de la cendre » du foier, laquelle Moyse espandit fort menuë par l'air. Si tost que » cette poussière fut esparse çà et là, elle fit venir, tant aux hommes » qu'aux bestes irraisonnables, des estranges et fascheux ulceres par » toute la peau, de telle sorte que les corps, tout incontinent, s'enfle- » rent de bourgeons et bubes, et furent tout couverts de pustules, » pleines de bouë et ordure, lesquelles bouilloyent, comme on peut » penser, pour la grande chaleur de dedans, dont elles estoyent enflam- » bees, encores qu'on n'en veist rien. Se sentans ainsi accablez de » douleurs et tourments de ces ulceres et inflammations, n'estoyent pas » moins travaillez de leurs esprits que de leurs corps, estans totale- » ment attenuez et usez de fascherie, d'autant qu'on ne voyoyt, dessus » aux (eux), qu'un ulcere qui prenoit et continuoit depuis la teste » jusques aux pieds, revenans (réunissant) tous les autres, qui estoient » espars par toutes les parties du corps, en une mesme forme d'ulcere, » jusqu'à ce que, de rechef, par les prieres du bon legislateur Moyse, » qu'il faisoit pour les pauvres patiens, la maladie fut allegee. »

(PHILON, le juif, *De vitâ Mosis*, lib 1er, p. 101—102 de la traducton de Pierre BELLIER. — Paris, 1598.)

Ne pourrait-on pas voir aussi la variole dans quelques-unes des épidémies décrites sous le nom de *feu sacré*, de *feu persique*, de *feu de Saint-Antoine*, et dont nous ne savons plus quel *feu* encore (2)? Celle décrite par Eusèbe, et qui regnait dans le IVe siècle, nous paraîtrait avoir ce caractère, ainsi que nous l'avons dejà dit plus haut (*Epidémies du IVe siècle*). Nous nous bornerons à rappeler ici qu'elle consistait en des ulcerations de mauvaise nature (*Ulceribus pessimis*), qui s'etendaient jusques sur la bouche et sur les yeux (*Ora hominum atque oculos occuparet*), et qu'elle emportait beaucoup de monde, mais surtout des enfans (*Praecipuè infantum*).

Nous pourrions voir encore la variole dans la maladie qui enleva la jeune Eolienne Canacé, et à laquelle Martial consacra cette épitaphe :

« Ci-gît l'Eolienne Canacé, enfant dont la septième année fut la der- » nière. O crime! ô forfait! Passant pourquoi te hâter de pleurer? » Il ne s'agit pas ici de déplorer la brièveté de sa vie : le genre de sa

---

(1) Philon, le juif, né à Alexandrie, 50 ans avant J.-C., a laissé bon nombre d'ouvrages, entr'autres ceux-ci : *De vitâ Mosis*, *De mundi creatione secundum Mosen*, *De vitâ contemplativâ*, *De mundo*.

(2) Mais quelle était donc cette singulière maladie qui s'accompagnait souvent de la perte ou chute de certaines parties du corps (doigts, orteils, mains, pieds), comme dans l'ergotisme et les affections lépreuses? Il serait, certes, bien difficile de le préciser aujourd'hui; seulement, les hospices spécialement fondés, dans différens états de l'Europe, pour en recevoir les malades, sembleraient établir qu'elle appartenait à la catégorie des maladies chroniques, comme les maladies lépreuses.

» mort est plus triste que sa mort même. Une lèpre affreuse a détruit
» son visage; elle s'est fixée sur sa bouche délicate (*In ore lues*), et a
» ravi, presque tout entières, ses lèvres au bûcher. » (*Epigrammes*, liv. XI.)

Nous terminons le peu que nous voulions dire sur l'ancienneté de la variole, en reportant l'attention sur la maladie qui, dans les premières années de notre ère, se transmettait, en Italie et ailleurs, à l'aide d'aiguilles *empoisonnées*, dit l'histoire. Mais rapportons tout ce que nous en savons, et que nous devons à Dion Cassius, qui en parle à l'occasion des règnes de Domitien et de Commode.

1° *Règne de Domitien, proclamé empereur en* 81, *mort en* 96. « Certains individus, dit cet auteur, empoisonnant des aiguilles, se mi-
» rent à piquer ceux qu'ils voulaient; plusieurs personnes piquées
« moururent sans rien savoir Quelques-uns de ces scélérats, dénoncés,
» furent suppliciés, et cela arriva, non-seulement à Rome, mais, pour
« ainsi dire, dans toute la terre habitée. » (*Histoire romaine*, ch. LXVII.)

2° *Règne de Commode.* « Il y eut alors une maladie, la plus violente
» à ma connaissance : il en mourait souvent, à Rome, 2,000 personnes
» en un seul jour. De plus, beaucoup périrent, non-seulement dans
» Rome, mais, pour ainsi dire, dans tout l'Empire, d'une autre façon.
» Des scélérats, empoisonnant de petites aiguilles, avec certaines subs-
» tances délétères, transmettaient, par ce moyen, à prix d'argent, la
» maladie. » (*Op. cit.*, LXXII)

Maintenant, quelle était la maladie dont nous venons de parler ? D'abord, on avait pensé à la variole et à son inoculation, mais cette inoculation donne une maladie plus légère que celle-ci, tandis que le mal communiqué dont parle Dion Cassius, emportait les malades aussi rapidement que le mal primitif. Etait-ce donc la peste orientale que ce mal? Et, dans l'affirmative, que penser de la possibilité de sa transmission, question sur laquelle existe encore tant de divergences d'opinions ?

ANNÉE 760.

Kircher, après avoir parlé de la peste qui, en 680. avait affligé Rome et les autres villes de l'Italie, pendant trois mois, sous le pape Agathon, ajoute :

Recruduit pestis anno 760 *in toto mundo.* (SCRUTINIUM PESTIS, p. 143. Lipsiae, 1671.)

La peste de l'année 760 ayant affligé tout le monde, a donc dû affliger aussi l'Afrique. Nous ne possédons, toutefois, aucun document à cet égard. En outre, Kircher est le seul auteur qui, à notre connaissance, parle de cette pandémie de l'année 760, comme aussi de celle de 680, que nous ne trouvons, non plus, mentionnée nulle part (1).

---

(1) La peste était en Italie dans les années 709 (Brescia et dans le voisinage ; il ne restait plus personne pour enterrer les morts), 740 (Sicile, Calabres, Grèce et tout l'Orient), 744 (Pavie, où la famine l'avait précédée). Elle faisait de grands ravages à Constantinople en 746. (NICÉPHORE, ch. 13.)

IX[e] SIÈCLE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

ANNÉE 812.

En l'année 812, des nuées de sauterelles, venant d'Afrique, infestèrent l'Italie. *Locustae gregatim ex Africâ volantes Italiam infestant*, dit Mathaeus. (*Mathaei Palmerii florentini temporum et historiarum continuatio* (1). — Bâle, 1549.)

Puisque ces nuées de sauterelles venaient de l'Afrique, elles avaient donc infesté ce dernier pays avant d'infester l'Italie.

Est-il nécessaire de le rappeler ici ? Les sauterelles sont un fléau pour les populations, et parce qu'en détruisant les récoltes, elles engendrent la famine et, par suite, des maladies qui en sont la conséquence ordinaire, —et parce qu'en se putréfiant en masse, comme cela arrive assez souvent, elles donnent lieu à des exhalaisons méphytiques qui peuvent ne pas être sans inconvéniens. Nous l'avons déjà vu précédemment, une opinion populaire, répétée par presque tous les historiens, leur attribue la propriété ou faculté d'engendrer des maladies pestilentielles et la peste même. Nous ne reviendrons pas sur les doutes que nous avons émis à cet égard, à l'occasion de l'épidémie de l'an 125 avant J.-C., de Rome 627.

ANNÉE 822.

Cette année, 822, dut avoir du retentissement parmi les Arabes d'Afrique, par le refus que fit Alphonse-le-Chaste, roi des Asturies, de payer au roi maure de Cordoue, Abderame II, le tribut de cent jeunes filles que lui payaient ses ancêtres. Cet infâme tribut remontait à Mauregat, qui l'avait consenti dans un traité de paix avec un roi de Cordoue. Deux ans plus tard, Abderame réclama le même tribut à Ramire, roi d'Oviédo : il essuya le même refus. C'est que les rois chrétiens d'alors commençaient à se lasser du joug indigne sous lequel ils étaient courbés depuis si longtemps.

Ce refus réitéré, essuyé par Abderame, ne fut sans doute pas étranger à la guerre qui éclata deux ans plus tard, en 824, entre Abderame II et le roi Ramire. L'armée du premier fut taillée en pièces ; il perdit, dit-on, plus de soixante-dix mille des siens.

ANNÉE 828.

En l'année 828, Louis-le-Débonnaire envoya une armée en Afrique, à l'effet d'obtenir des Arabes (alors appelés *Sarrasins*) qu'ils abandonnassent la Sicile. L'histoire manque de tout détail sur cette expédition, qu'on peut supposer n'avoir pas été heureuse. Or, les revers, sur mer comme sur terre, sont toujours accompagnés de misères et de maladies.

ANNÉE 873, DE L'HÉGIRE 260.

Cette année, 873, de l'hégire 260, une sécheresse affligea à la fois l'Espagne, l'Afrique et la Syrie, et c'était la troisième fois, depuis vingt ans, que cette calamité s'y faisait sentir. La peste, cette

(1) Cette chronique de Mathaeus fait suite à celle de Prosper d'Aquitaine.

fois, en fut la conséquence (1). « Ces malheurs, dit Conde, communs » aux Chrétiens et aux Arabes, semblèrent suspendre, des deux côtés, » cette haine invétérée qui les tenait toujours armés les uns contre » les autres. » (*Op. cit.*, p. 350.)

ANNÉE 878, DE L'HÉGIRE 265.

En l'année 878, de l'hégire 265, la famine désolait l'Afrique. Tunis, Alger, Saufour et Ramondé (2) se révoltèrent en même temps contre la tyrannie du calife aglabite Ishak ou Jaïab, qui occupait le trône du Maroc. (BURET, *Op. cit.*)

ANNÉE 881, DE L'HÉGIRE 268.

En l'année 881, de l'hégire 268, l'Afrique fut, de nouveau, affligée d'une grande sécheresse, qui fut suivie d'une famine épouvantable. C'était sous le règne d'Ibrahim-ben-Ahmed (3), roi de Maroc. Le cafiz de blé se vendait jusqu'à huit dinars, et le cafiz n'égale, pour la capacité, qu'un ardab et un quart d'Egypte.

« Beaucoup de gens moururent de faim, dit Nowaïri, et on en arriva » même au point de se manger les uns les autres. » (*Manuscrit* 702, fol. 21, verso.)

L'Histoire se tait sur les maladies qui, de coutume, accompagnent un pareil état de choses (4).

Xe SIÈCLE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

ANNÉE 910.

En l'année 910, les Fatimistes s'emparèrent de Fez et de toutes les autres possessions des Edrisites en Afrique. Le calife des derniers, prince savant, fut tué. Cette guerre, comme toutes les guerres, dut avoir, dans les populations, de ces retentissemens de misères et de maladies sur lesquels l'histoire garde le silence.

ANNÉE 918, DE L'HÉGIRE 306.

En cette année, 918, de l'hégire 306, la peste ravageait également l'Afrique et l'Espagne. « Le nombre des morts, dit Conde, était si consi- » dérable qu'on pouvait à peine suffire à les enterrer. On fit des prières

(1) En Arabie, la ville de la Mecque en fut dépeuplée, et le temple de la Caaba resta fermé pendant longtemps, par suite de cette dépopulation.

(2) Saufour et Ramondé : quelles sont ces populations en Afrique ?

(3) Frère d'Abou-el-Gharanik.

(4) Des maladies pestilentielles existaient, savoir :
1° En France (aussi en Allemagne), en 801, 820 (aussi en Allemagne), et 825 (aussi en Allemagne), après une grêle prodigieuse ;
2° En Italie, en 801, 812, 839 et 889 ;
3° A Constantinople, en 812 ;
4° En Espagne (aussi en Syrie et en Arabie), en 875 ;
5° En Angleterre, en 869, 897, 898 et 899.

» publiques ; les Alfaquis s'imposèrent des pénitences, et les mosquées
» étaient sans cesse remplies de dévots qui ne se doutaient pas que,
» par ces réunions nombreuses, ils donnaient à la contagion les moyens
» de s'étendre. Depuis un demi-siècle, ce fléau avait paru plusieurs
» fois en Espagne, tantôt apporté de l'Afrique, tantôt venu à la suite
» d'une horrible disette, et toujours il enlevait une grande partie de la
» population..... »

(*Histoire de la domination des Arabes et des Maures en Espagne et en Portugal*, *etc.*, par Joseph Conde, traduite en français par de Marlès, t. 1er, p. 405. — Paris, 1825.)

Nous n'avons pas d'autres détails sur la maladie épidémique de l'Afrique et de l'Espagne, en l'année 918, de l'hégire 306, que ceux que nous venons de donner. Cette même maladie se renouvela sur les mêmes lieux l'année suivante, 919, de l'hégire 307. (*Dict. des dates*, t. II, p. 663.)

ANNÉE 953, DE L'HÉGIRE 342.

L'auteur que nous avons déjà cité, J. Conde, dit que vers la fin de 953, de l'hégire 342, Abderahmann régnant à Cordoue, une grêle horrible fit périr, d'un bout de l'Espagne à l'autre, beaucoup de bestiaux et détruisit toutes les récoltes sur pied ; que la même calamité se fit sentir trois ans après, d'une manière encore plus générale, et qu'alors des grêlons du poids d'une livre tuaient les bestiaux et les hommes, renversaient les arbres et brisaient les toîts des maisons. Le même auteur ajoute :

« Les mêmes ravages eurent lieu dans le royaume de Fez et » dans tout le pays d'Almagreb (l'Afrique occidentale). » (*Op. cit.*, t. 1er, p. 440.)

Nous croyons devoir rappeler ici la question que nous avons soulevée précédemment, à l'occasion des grêlons dont l'armée de César eut à souffrir, lors de son expédition en Afrique (1) ; nous nous demandions alors si, en effet, des grêlons peuvent, dans leur chute, tuer des animaux et même des hommes, et nous penchions pour l'affirmative. Or, voici ce que nous lisons dans une note sur un voyage d'Orenbourg à Bouckara (Russie), que vient de nous laisser M. Evershmann, professeur de zoologie à Casan :

« Les orages, dans les steppes, sont rares, mais très-forts ; ils sont
» accompagnés d'un vent épouvantable et souvent de grêle. Les grêlons
» sont quelquefois d'une telle grosseur qu'ils tuent les hommes et parti-
» culièrement les animaux qui, comme l'homme, ne savent pas se cacher.
» Les grêlons peuvent avoir la grosseur d'un œuf de pigeon et même
» d'un œuf de poule, et il y a des orages qui s'accompagnent d'une telle
» quantité de grêle que la terre en est recouverte jusqu'à la hauteur
» d'un pied et plus. »

Depuis notre occupation en Algérie, jusqu'à présent, aucun fait d'homme tué par la grêle n'est parvenu à notre connaissance, mais cet accident a été, plusieurs fois, observé sur des animaux. Déjà, nous avons eu occasion d'en citer des exemples, auxquels nous renvoyons. Depuis, nous trouvant à Sebdou, au sud de Tlemcen, province d'Oran, le commandant du camp, M. Beagle, nous racontait que le 4 septembre 1851, il y était tombé des grêlons du poids de quinze à

---

(1) *Vide suprà*, 1er SIÈCLE avant l'ère chrétienne.

dix-huit grammes, et que des bestiaux qui s'étaient trouvés exposés à leur chute, avaient été trouvés morts après. Il ajoutait qu'en ayant reçu un sur l'avant-bras, il en avait éprouvé la sensation d'un fort coup de bâton, et qu'il souffrait encore de la contusion qui s'en était suivie, un mois après l'accident (1).

ANNÉE 956, DE L'HÉGIRE 344.

En l'année 956, de l'hégire 344 (2), un tremblement de terre effroyable se fit sentir en Egypte, en Syrie et en Barbarie. Le célèbre phare d'Alexandrie en fut tellement ébranlé, qu'il s'en écroula une partie d'environ trente coudées. (*Voyage d'Egypte et de Nubie*, par F.-L. Norden, t. III, p. 168. — Paris, 1798). Nous ne trouvons, dans les historiens, rien sur les désastres que ce tremblement de terre peut avoir produit en Barbarie ou nord de l'Afrique, où les tremblemens de terre ne sont pas rares, comme on sait.

ANNÉE 972.

En l'année 972, les Berbères (Kabyles) se révoltèrent en masse contre les Arabes. Les grands mouvemens de population qui en furent la conséquence, durent engendrer bien des misères et, par suite, des maladies sur lesquelles l'histoire est silencieuse. (BURET, *Op. cit.*). Nous en dirons autant des guerres qui eurent encore lieu sept ans plus tard, en 979, et par suite desquelles Yuseph, fondateur de la dynastie des Zéréites, s'empara de Fez, de Sugulmèse et de toutes les provinces qui ressortaient de la domination des Ommiades d'Espagne (3).

XIe SIÈCLE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

ANNÉES 1,011 ET 1,012.

La peste qui, de 1,011 à 1,012, fut générale en Europe, a-t-elle respecté l'Afrique ? Nous n'en savons rien. La même question se représente à l'égard des pestes ou maladies qui furent également générales en Europe, pendant les années 1,016, 1,022, 1,031, 1,065 et 1,098, et nous ne sommes pas plus en mesure d'y répondre, faute de documens à cet égard.

---

(1) Sebdou est à 1,200 mètres au-dessus du niveau de la mer (400 mètres au-dessus de Tlemcen). L'hiver, qui s'y fait fortement sentir, commence de bonne heure et finit tard. Ainsi, en 1851, il y gelait dès le 10 octobre, et une gelée y fut encore assez forte le 10 mai, pour y faire périr tous les jeunes ceps de vigne.

(2) Langlès, éditeur de Norden, fait remarquer que le 18 de ramadhân 344 répond au 5 de kânoùn 1er et au 9 de tiby. *Maqr.*, janvier 956.

(3) La peste était en France dans l'année 927 (aussi en Allemagne), et, en Italie, dans les années 954 (Milan) et 985 (toute l'Italie et en Allemagne, où elle fut précédée d'un froid qui avait fait périr tous les poissons des lacs).
De Villalba, *Op. cit.*, signale en Espagne, pour l'année 923, l'existence endémique de la lèpre, à laquelle succomba, en cette même année, Don Fruela, 3e fils d'Alonso, roi de Grenade ; il signale aussi, dans la même contrée, et pour la même année, une grande sécheresse dont l'Afrique a pu se ressentir, à raison de son voisinage.
Une peste, sur la nature de laquelle n'existe aucun détail, éclata en Chine en 994. (*Dict. des dates.*)

ANNÉE 1,048.

En l'année 1,048, les Arabes de l'ouest de l'Afrique furent désolés par la famine ; ils demandèrent des vivres à Sousse, ville qui appartenait alors aux califes d'Egypte. Dix ans après, en 1,058, nous retrouvons le même fléau parmi les Almoravides du Grand Atlas (Maroc) ; ils eurent recours aux habitans de Sugulmesse pour avoir des subsistances.

ANNÉE 1,062.

Fames ingens per orbem et lugubris pestis, dit Mathaeus, signalant les événemens de l'année 1,062. (*Op. cit.*, p. 119). Nous manquons de détails sur ces deux grandes calamités, en ce qui concerne l'Afrique.

ANNÉE 1,090, DE L'HÉGIRE 483.

En l'année 1,090, de l'hégire 483, la famine et la peste désolèrent l'Afrique. « Cette dernière, dit El-K'aïrouâni, n'avait jamais été plus ter- » rible qu'elle le fut alors. » (*Histoire de l'Afrique* de Mohammed-ben-Abi-el-Raïni-el-K'aïronâni, traduction de M. Pellissier, p. 146. — Paris, 1845.)

ANNÉE 1,096.

En l'année 1,096 fut institué, en France, l'Ordre de St-Antoine, en faveur de ceux qui soignaient les malades atteints de *feu sacré*, encore dit de *St-Antoine*, etc. Cette circonstance témoigne, par elle seule, de l'extension de la maladie ou épidémie dont il est question, et qui, du reste, régnait en France dès 1,089 (1).

---

(1) Bon nombre de maladies pestilentielles, ou réputées telles, régnèrent, sur divers points de l'Europe, dans le cours du XIe siècle, savoir :

En 1,006, à Venise, épidémie précédée d'un froid excessif ;

En 1,007, épidémie dans plusieurs villes de l'Italie, entr'autres à Bologne et à Modène ;

De 1,011 à 1,012, épidémie générale en Europe ;

En 1,013, épidémie en Italie (on mourait presque subitement, avec un *grand feu* dans les entrailles, cours de ventre *extraordinaire*. Etait-ce le choléra ?) ;

En 1,016, maladie générale en Europe, surtout en Italie, où elle semblait fixée plus particulièrement ;

En 1,022, encore maladie générale en Europe, emportant les malades en peu d'heures ;

En 1,025, épidémie en Angleterre ;

En 1,031, maladie générale en Europe, avec la famine, précédée d'une comète, d'orages violens et d'inondations ;

En 1,065, de nouveau, maladie générale en Europe, à la suite d'une grande stérilité, d'où résultèrent la disette et la famine ;

En 1,056, maladie pestilentielle à Gènes, où elle fit les plus grands ravages ;

En 1,089, maladie en France, qui était le *feu sacré* ou *feu de St-Antoine* ;

En 1,091, épidémie en Allemagne ;

En 1,096, maladie pestilentielle en Espagne, accompagnée de famine ;

En 1,098, épidémies en France, en Allemagne et en Orient surtout. En cette même année, les Croisés éprouvèrent, à Antioche, les horreurs de la famine et de la peste.

XIIe SIÈCLE DE L'ÈRE CHÉRTIENNE.

ANNÉE 1,142, DE L'HÉGIRE 537.

En l'année 1,142, de l'hégire 537, il y eut, dans le royaume de Tunis, une disette telle que beaucoup d'habitans abandonnèrent le pays pour passer en Sicile. (El-K'aïrouani, *Op. cit.*, p. 155.)

La même année, 1,142, voyait Abdelmumen, roi des Almohades, prendre Tlemcen, Oran, Fez et assiéger Maroc. (Buret, *Op. cit.*)

ANNÉE 1,146, DE L'HÉGIRE 541.

En l'année 1,146, de l'hégire 541, la ville de Maroc, par suite du siége qu'en faisait Abdelmumen (1), fut réduite à une famine horrible; les trois quarts des habitans y succombèrent. Mais rapportons ce qu'en dit un témoin oculaire, l'arabe Aben-Ysâ :

« Les vivans, dit Aben-Ysâ, différaient peu des morts, et, pour pro-
» longer leur misérable existence, ils étaient contraints à dévorer des
» cadavres humains. Cette ville, jadis si populeuse, n'était plus qu'un
» vaste désert tout couvert de morts ; un affreux silence régnait dans
» les rues et les places publiques..... »

(J. Conde, *Op. cit.*, t ii, p. 393.)

Sans doute, il est superflu de dire que cette calamité accéléra beaucoup la prise de la ville par Abdelmumen. Ce conquérant venait de prendre la ville de Tlemcen et d'en massacrer les habitans, au nombre de cent mille, selon Aben-Ysâ. Ce même auteur ajoute que la ville fut livrée au pillage pendant plusieurs jours.

ANNÉE 1,175, DE L'HÉGIRE 570.

En l'année 1,175, de l'hégire 570 (2), la peste fit de grands ravages dans l'Afrique occidentale. M. Walsin Esterhazy parle de cette peste à l'occasion de Joussef-ben-Abou-Yacoub, roi de Maroc, qui venait de repasser d'Espagne en Afrique, pour apaiser des troubles survenus dans la province de Tlemcen, et qui étaient le fait des Zénètes.

« Il apaisa promptement ces troubles, dit M. Walsin Esterhazy, mais
» un horrible fléau, qui vint désoler toutes les contrées de l'Afrique
» occidentale, l'obligea à remettre à un autre temps l'exécution de ses
» projets sur la Péninsule. La peste avait éclaté à Maroc et y faisait
» d'affreux ravages (570 h., 1,175 J.-C.). Un grand nombre d'habitans
» périrent victimes de la contagion. Trois frères du roi, atteints par
» l'épidémie, en moururent ; les jours de Joussef furent respectés. »

(*De la domination turque dans l'ancienne Régence d'Alger*, p. 79.)

Sur cette peste, comme sur les précédentes, rien ne nous éclaire sur la nature de la maladie : aucun symptôme ne se trouve indiqué. Les

---

(1) Abdelmumen, prince des Almohades, qui fut plus tard roi de Maroc, et l'un des guerriers qui firent le plus de conquêtes en Afrique, depuis les Syrtes à l'est, jusqu'à l'océan à l'ouest.

(2) Deux ans auparavant, en 1,173, la ville de Catane, en Sicile, fut engloutie par un tremblement de terre, avec plus de 15,000 personnes. (Buret, *Op. cit.*)

historiens qui ont mentionné les épidémies, même à une époque assez rapprochée de nous, épidémies africaines et autres, ne parlent guère que de leurs ravages, ravages qui, il faut bien le dire, ont toujours été exagérés par les auteurs, par les auteurs arabes surtout.

ANNÉE 1,186.

En l'année 1,186, les Almohades, sous El-Mansour, remuent toute l'Afrique du nord ; ils assujettissent Fez, la Numidie, Tunis et Tripoli, jusqu'aux déserts de la Libye. Nous ne reviendrons pas sur ce qui a déjà été dit plusieurs fois, sur les conséquences fâcheuses et inséparables de ces grands mouvemens de population.

ANNÉE 1,200.

Cette année, 1,200, paraîtrait avoir été une année de paix et de calme pour l'Afriqne du nord, car nous voyons ses navigateurs visiter les îles Fortunées, aujourd'hui les Canaries, qu'on avait oubliées, en quelque sorte, depuis le v[e] siècle (1).

XIII[e] SIÈCLE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

ANNÉE 1,211.

En l'année 1,211, Mohammed-el-Nazir (2), prince des Almohades, après avoir apaisé des troubles qui existaient en Afrique, passe en Andalousie, avec toutes les troupes qu'il avait pu rassember chez lui, dans l'intention de renouveler en Espagnel le rôle de Tarife et de Mousa. Tous les Maures et Arabes de l'Andalousie se réunirent à lui, et il put ainsi compter une armée de 600,000 hommes, avec laquelle il marcha sur la

(1) Des maladies qualifiées de peste régnèrent, pendant le XII[e] siècle, dans les contrées européennes ci-après, savoir :

En 1,103, maladie en Angleterre, précédée d'une grande mortalité sur les animaux ;

En 1,112, épidémie en Italie ;

En 1,119, nouvelle épidémie en Italie, précédée d'un froid rigoureux, de chaleurs excessives, de tremblemens de terre surprenans ;

En 1,125, épidémie en Allemagne ;

De 1,127 à 1,128, maladie sur divers points de l'Europe, à la suite d'une guerre cruelle et d'une grande famine ;

En 1,135, maladie en Lombardie et dans le Milanais, après des chaleurs excessives ;

En 1,162, épidémie à Cordoue, observée par Abenzoar, médecin de cette ville ;

En 1,167, maladie en Italie, dont l'armée de l'empereur Barberousse souffrit beaucoup ;

En 1,185, maladie en Castille, surtout dans la ville de Léon ;

En 1,193, maladie dans l'armée de l'empereur Henri VI, devant Naples, dont il faisait le siége ;

En 1,196, maladie en Catalogne, avec la famine ;

En 1,198, maladie en Portugal, avec la famine ;

De 1,199 à 1,200, de l'hégire 595 à 596, maladie à Cordoue, Espagne, maladie observée par Averroès, qui remarqua que les malades qu'on saignait avant de purger mouraient. Un célèbre médecin de Cordoue, Moamar-ben-Abdul, Mule-ben-Xahar, fut une de ses victimes. (DE VILLALBA, *Op. cit.*)

(2) Surnommé le *Vert*, à cause de la couleur de son turban.

Castille, où régnait alors Alphonse-le-Noble. De son côté, Alphonse rassemblait des troupes auxquelles vinrent se joindre celles des rois Pierre II, d'Arragon, et Sanche VIII, de Navarre. Ces troupes s'augmentèrent encore de Croisés français et italiens qui, par suite de la croisade prêchée par l'archevêque de Tolède, Rodrigue, d'après les ordres du pape Innocent III, passèrent en Espagne au nombre de 60,000. Le rendez-vous général était à Tolède.

L'année 1,211 se passa en engagemens peu sérieux, et ce ne fut que l'année suivante, 1,212, que les deux armées se trouvèrent en présence, au pied de la Sierra-Morena, qui était occupée par les Maures.

Les rois d'Arragon et de Navarre, contre l'avis d'Alphonse, voulaient battre en retraite lorsqu'un simple pâtre ouvrit à l'armée chrétienne le chemin de la victoire. L'armée arabe fut complètement défaite, et l'on porte à 200,000 hommes le chiffre de ses pertes. Cette bataille, si glorieuse pour les rois chrétiens, est connue sous le nom de bataille de *Tolosa*, parce qu'elle eut lieu en un point de la montagne qui porte le nom de *Las navas de Tolosa*. Elle n'en coûta pas moins beaucoup de monde à l'armée chrétienne, tant en tués par l'ennemi qu'en hommes enlevés par l'épidémie qui s'y manifesta. « En esto año, 1,212, dit de » Villalba, hubo pestilentia y mortandad en los exércitos de los reyes » de Castilla, de Aragon y de Navarra, en la gran batalla de Ubeda, » en la qual murió gran número de gente de guerra, y se viéron preci- » sados los reyes á volverse á Calatrava. » (*Op. cit.*, p. 53.)

Mohammed-el-Nazir, après sa défaite, repassa en Afrique, où il mourut l'année suivante, 1,213, méprisé de ses peuples, et, avec ce souverain, cessa, en Afrique, la dynastie des Almohades, après une de ces grandes révolutions qui y étaient si fréquentes sous la domination musulmane.

DE L'ANNÉE 1,236 A L'ANNÉE 1,242, DE L'HÉGIRE 634 A 640.

El-K'aïrouâni dit que la peste et la famine signalèrent le règne de l'émir Er-Rachid, qui se noya dans une pièce d'eau (1). Or, le règne de cet émir, qui mourut le 9 de djoumâd-el-akher 640, ne fut que de cinq ans, cinq mois et quelques jours. Nous croyons donc pouvoir placer, de l'an 634 à l'an 640 de l'hégire, 1,236 à 1,242 de notre ère, la peste et la famine dont il est question (2). Celle-ci était si grande que la mesure de blé se vendait jusqu'à 80 dinars, ce qui était un prix des plus élevés. (*Op. cit.*, trad. de M. Pellissier, p. 213.)

ANNÉE 1,230.

En l'année 1,230, la peste, à laquelle vint se joindre le *feu sacré, persique* ou de *St-Antoine*, régnait à Majorque, l'un des Baléares, sous son roi Don Jayme (De Villalba). L'Afrique, malgré son voisinage de Majorque, a-t-elle été à l'abri de l'un et de l'autre de ces fléaux (3) ? L'histoire n'en dit rien.

---

(1) El-Rachid était son surnom : son nom était Emir-el-Moumenin-ben-Jacoub-el-Mansour-Abd-el-Moumen-ben-Ali. C'est un peu long.

(2) Nous voyons, dans Abd-Allatif, que la peste avait exercé de grands ravages en Egypte, de 1,200 à 1,204.

(3) En la même année, 1,230, des malades atteints du *feu de St-Antoine*, encore appelé *mal des ardens*, étaient traités dans l'abbaye du petit St-Antoine, à Paris. Du reste, la même maladie était connue en France dès le Xe siècle.

ANNÉE 1,217.

En l'année 1,217, pendant les troubles qui agitaient l'Afrique, Jagmour-Essen-ben-Zian s'empara de Tlemcen et y établit un royaume, en prenant le titre de calife. En lui commence la dynastie des Beni-Zian ou Zénaniens. Ce Jagmour-Essen-ben-Zian se disait descendant d'Ali et de Fatime. (BUBET, *Op. cit.*)

ANNÉE 1,270.

En l'année 1,270 eut lieu la désastreuse épidémie qui emporta St-Louis, alors campé, avec son armée, sur les ruines de Carthage, et avec lui périt l'un de ses fils, le prince Jean Tristan, qui le précéda même dans la tombe.

L'épidémie éclata comme le roi venait de s'emparer de Carthage, attendant, pour marcher sur Tunis, l'arrivée du roi de Sicile, son frère. Mais, laissons raconter cet événement à son historien et compagnon d'armes en Egypte, Messire Jean Sire, seigneur de Joinville et sénéchal de Champagne (1).

« Nous dirons donc, écrivait Joinville, que le roy et toute son armée » vindrent jusqu'au port de Carthage, où ils descendirent et prinrent » terre ferme ; et, après quelques batailles, tant par mer que par terre, » Carthage fut prinse d'assaut (2), et entra le roy dedans et son » ost (armée). Et, combien qu'il eust grand vouloir d'aller à Tunes, » toutefois il voulut sejourner a Carthage, attendant le roi de Sicile, » son frère, qui devoit arriver, a tout grosse trouppe de gend'armerie. » Ce pendant qu'il séjournoit, a cause de la corruption de l'air et des » eaus pourries, la peste se mit en l'ost du roy (3), dont plusieurs » moururent, et, par especial, Jan Tristan, comte de Nevers, et le » légat du pape. »

(*L'histoire et chronique du très chrestien roy S. Loys, IX du nom, et XLIIII roy de France*, chap. XCIII, ayant pour titre : *Comme le roy estant au port de Carthage, print la ville d'assaut, et, comme estant au dit lieu, la peste se mit en son camp, etc.* Poitiers, M. D. LXI.)

La maladie dont nous venons de parler était-elle bien la peste orientale ? Dans l'affirmative, les assiégés devaient partager le sort des assiégeans. Or, nul auteur, soit chrétien, soit arabe, ne mentionne de maladies parmi les habitans de Tunis, à l'époque dont il est question.

---

(1) On sait que Joinville, qui avait accompagné St-Louis en Egypte, n'était pas avec lui à Tunis.

(2) Il ne restait, de Carthage, que des ruines sur lesquelles était alors la petite population de Marsa. Marmol, du reste, dit que le roi s'empara, non de Carthage, mais de Marsa, qui consiste, aujourd'hui, en quelques maisons de campagne où les habitans de Tunis vont passer les chaleurs de l'été.

(3) L'armée était campée sur le monticule d'où s'élève aujourd'hui la chapelle qui, sous le dernier Gouvernement, a été construite en mémoire de St-Louis. Cette position est fort bien indiquée par Marmol, qui dit que le roi, après s'être emparé de Marsa, se campa près de la mer, sur une colline. (*Op. cit.*, t. II, p. 579 de la traduction.)

La maladie ou épidémie régnait au mois d'août (1), qui est tout à la fois l'époque des grandes chaleurs et des maladies endémo-épidémiques qui en sont la conséquence, et ces maladies, en tout état de choses, devaient d'autant plus sévir dans l'armée du roi, qu'outre ses privations de beaucoup de choses nécessaires à la vie, elle se trouvait mal abritée contre les intempéries de la saison (2). Or, le peu de paroles de Joinville sur la maladie du roi, porterait assez à la rattacher aux maladies propres à la saison. Et, en effet, d'après Joinville, la maladie du roi aurait débuté par un *flux de ventre*, accompagné d'une fièvre *intermittente* ou d'*accès*. Mais, laissons parler Joinville :

« Durant le cours de cette maladie (épidémie dans l'armée), il prinst un » flus de ventre au roy et a Monsieur Philippe, son fils, avec les fieures » quartes. »

Nous en dirons autant des facultés intellectuelles du roi, qu'il conserva intactes jusqu'à son dernier moment (3).

« Et connaissant, le bon roy, dit Joinville, que l'heure de sa mort » approchoit, estant couché au lit, appela M. Philippe, son fils aisné, » au quel (comme a son oir principal) donna plusieurs bons enseigne- » mens, qu'il lui commanda de garder comme par testament, les quels » enseignemens I' oui dire que le roy mesme les voulut escrire de sa » main, avant que mourir.....

» Quand le bon roy S. Loys eust ainsi enseigné et endoctriné M. Phi- » lippe, son fils, la maladie qu'il avoit, lui commença, incontinant, a » croistre durement, et lors il demanda les sacremens de S. Eglise, » les quels lui furent administrés en sa ferme mémoire, et bien l'appa- » rut; car, quand on le mettoit en onctions, et qu'on disait les sept » pseaumes, lui-mesme respondoit les versets des dits pseaumes..... » Et ai oui dire a M. le c^te d'Alençon, son fils, qu'ainsi que le roy appro- » choit de sa mort, il s'efforçoit d'appeler les s^ts et s^tes du paradis, pour » lui venir aider et secourir a son trespas....... Et, apres, se fit met- » tre en un lit couvert de cendres, et mit ses mains sur la poitrine; » et, en regardant vers le ciel, rendit l'ame a Dieu, a telle mesme » heure que Iesus rendit l'esprit sur l'arbre de la croix; et trespassa » de ce siecle en l'autre, le lendemain de la feste Saint Barthelemi, au » regret de tout le monde. » (*Op. cit.*)

Nous ajouterons que des ambassadeurs de l'empereur Michel, de Constantinople, arrivés depuis peu auprès du roi, furent témoins de cette mort édifiante. Ces ambassadeurs étaient Veccus Cartophylax et Méliteniote, tous deux ecclésiastiques considérables et par la sainteté de leur vie,

(1) L'armée, partie d'Aigues-Mortes le 4 juillet (le 1er, selon Châteaubriand), était débarquée à Carthage le 18 du même mois, après avoir essuyé une furieuse tempête (Mariana). Elle se composait de 30,000 fantassins et de 600 cavaliers.

Mariana fait partir St-Louis de *Marseille*, le 1er mars. C'est une erreur sans doute : dans le cas contraire, la traversée eût été bien longue.

(2) Il n'est point question de tentes ni d'autres moyens d'abri dans l'armée du saint roi.

(3) Si Louis IX n'a pas succombé à la peste, il aurait succombé à la dyssenterie. Or, dans la dyssenterie, en général, les malades conservent, jusqu'au dernier moment, leurs facultés intellectuelles.

et par l'éminence de leur dignité. Le dernier était archidiacre du clergé du palais. Ce que dit Pachymère, de leur entrevue avec le roi, pouvant éclairer encore la question dont nous nous occupons, nous le rapporterons.

« Ils trouvèrent le roi, dit Pachymère, attaqué d'une maladie dan-
» gereuse, et ne laissèrent pas, néanmoins, de lui présenter les lettres
» de l'empereur. Le roi, pressé, d'un côté, par son mal, et, de l'autre,
» par ses ennemis, les remit à un autre temps. »

Plus loin, après quelques détails sur ce qui se passait dans le camp, Pachymère ajoute :

« La maladie du roi s'étant tellement accrue qu'il ne restait presque
» nulle espérance de sa guérison, il témoigna aux ambassadeurs qu'il
» désirait, de tout son cœur, procurer la paix entre leur maître et le
» roi, son frère, et leur promit d'y travailler de tout son pouvoir (1).
» Le jour suivant, il mourut, et ses gens embaumèrent son corps, pour
» le remporter dans leur pays. » (*Op. cit.*, liv. v, p. 217 de la traduction de Cousin.)

Ce qui vient ajouter encore à l'incertitude sur la nature de la maladie du saint roi, ce sont les bruits divers qui circulèrent à cet égard dans les rangs ennemis : les uns disaient qu'il avait reçu un coup de flèche dans un combat ; d'autres, qu'il avait succombé à une maladie fébrile, et d'autres encore, que sa mort était le résultat du contact d'une épée dont la poignée était empoisonnée. Cette épée lui aurait été envoyée par le sultan, et par l'intermédiaire d'un nommé Soleiman-Ibn-Djeram-ed-Delladji. Ibn-Khaldoun, qui rapporte ces divers bruits, considère, avec raison, le dernier comme peu vraisemblable.

(*Histoire des dynasties musulmanes et des tribus arabes et berbères de l'Afrique septentrionale*, traduction de M. le baron de Slane.)

Maintenant, que Saint-Louis ait succombé ou non à la peste, cette dernière maladie n'en pouvait pas moins être celle qui aurait dominé dans son armée. Celle-ci est désignée, sous le nom de *maladie contagieuse*, par Pachymère, et cette dénomination, employée par les historiens du Bas-Empire, se rapporte bien à la peste orientale.

« Les combats étaient continuels, dit Pachymère, parlant des deux
» armées, et il mourait, chaque jour, un grand nombre de soldats de
» part et d'autre. La *maladie contagieuse* en enlevait une telle quantité,
» qu'il n'en restait pas assez pour enterrer les morts. Au lieu de les
» brûler, on les jetait dans le fossé qui avait été fait pour le retranche-
» ment du camp, et ce retranchement fut bientôt comblé » (*Histoire des empereurs Michel et Andronique*, liv. vi, ch. ix, p. 216.)

Deux historiens espagnols, Marmol et Mariana, désignent aussi, sous le nom de peste, la maladie qui régnait dans l'armée du roi de France, à Carthage.

« Après un mois de siége, dit Marmol, la *peste* se mit dans son camp ;
» elle l'emporta lui-même, un de ses fils et le légat du pape, avec une
» grande partie de l'armée. » (*Op. cit.*, liv. ii, t. 1er.)

« Comme les chaleurs de ce pays sont extrêmes, dit Mariana, et qu'il
» était fort difficile de trouver des rafraîchissemens et des provisions,

(1) Les ambassadeurs de l'empereur Michel avaient pour mission de prier le roi de France de s'interposer entre lui et Charles d'Anjou, son frère, qui avait déclaré la guerre à l'empereur.

» la disette, jointe aux chaleurs, produisit des maladies contagieuses,
» et la peste se mit dans le camp, où elle enleva beaucoup de monde,
» entr'autres le prince Jean, fils de St-Louis. Le roi, lui-même, ne
» lui survécut pas longtemps, car, ayant été atteint de la dyssenterie, il
» passa de cette vie à une plus heureuse, le 25e jour d'août. »

(MARIANA, *Histoire d'Espagne*, t. III, p. 114.)

El-K'aïrouâni, que nous avons déjà cité, et l'un des historiens arabes les plus considérés, désigne également, sous le nom de peste, la maladie qui sévissait dans le camp français, à Carthage, en 1,270. Après avoir dit que les Français étaient débarqués à Carthage, dans le mois de zil-k'ada, il ajoute :

« Ils restèrent quatre mois et dix jours sur le territoire tunisien (1).
» Le 10 moh'arrem 669, leur chef mourut de mort naturelle, dit-on.
» La *peste* et les autres maladies éclaircirent leurs rangs. » (*Op. cit*, p. 225 de la traduction.)

La grande mortalité essuyée par l'armée, d'une part, et, de l'autre, la perte du roi et de plusieurs éminens personnages de sa suite, avaient jeté l'armée dans le découragement et la consternation. Les hostilités ne s'en continuaient pas moins, sous la direction du roi de Naples, Charles d'Anjou, arrivé devant Carthage avec sa flotte, comme son frère, St-Louis, rendait le dernier soupir. Peu après, un traité de paix fut conclu avec le souverain du pays, Mestamer (2), traité par lequel il s'obligeait à payer, au roi de Naples, un tribut annuel de 1,100 quintaux d'argent (3).

L'armée fit alors voile vers Naples, d'où elle devait se rendre en Palestine, pour la conquête des lieux saints (4); mais le découragement était tel parmi les chefs, par suite des désastres qu'on avait éprouvés, que tout le monde ne songeait plus qu'à retourner chacun chez soi. On ne séjourna donc pas longtemps en Sicile.

La maladie se continua sur la flotte qui ramenait l'armée en France. Alphonse, le frère du roi, en mourut, et Thibaut, le roi de Navarre, en était mort dans la traversée de Carthage en Sicile (5).

L'histoire ne dit rien, au point de vue de l'épidémie, des princesses qui se trouvaient dans l'armée. Que devons-nous conclure de ce silence? Qu'elles peuvent avoir mieux résisté que les princes, leurs maris, aux

---

(1) Nous verrons, dans une note suivante, que les hostilités durèrent moins longtemps.

(2) Désigné sous le nom d'Omar-el-Muley-Moztanca, et par Geoffroy de Beaulieu, et par Guillaume de Nangis, et d'Abou-Abdoullah-Méhémet, par Buret.

(3) Le tribut, selon Mariana, était de 40,000 ducats, qui était précisément celui que le roi de Naples devait payer tous les ans au pape, pour les deux royaumes qu'il tenait en fief du saint siége. (MARIANA, *Op. cit.*, liv. XIII, t. III, p 115.)

La paix fut conclue le 31 octobre, de sorte que les hostilités avaient duré trois mois et treize jours.

(4) Mariana est le seul historien qui, à notre connaissance, parle de cette expédition en Palestine, comme devant faire suite à celle de Tunis.

(5) Il mourut le 5 décembre, à Trapani, point situé à une des extrémités de la Sicile.

fatigues de la campagne et à l'inclémence des lieux et de la saison? L'une d'elles, pourtant, mourut, mais seulement l'année suivante, 1,271 (le 25 avril, à Hières, où elle fut inhumée), et il serait permis de supposer que l'épidémie dans laquelle elle s'était trouvée, n'avait pas été étrangère à la maladie qui l'emporta. Cette princesse était Isabelle de France, femme de Thibaut, le roi de Navarre. Les autres princesses qui n'avaient pas craint de quitter le foyer domestique, pour aller s'aventurer outre mer, avec leurs maris, étaient la dame de Poitiers, la comtesse de Bretagne, Jolande de Bourgogne, Jeanne de Toulouse et Amicie de Courtenay.

En la même année 1,270, mourut Vasik-Abou-Alaouabasaïd, dernier roi des Almohades, mort par suite de laquelle s'établirent les trois dynasties des Mérinites à Fez et à Maroc, des Abiahafs à Tunis, et des Beni-Zian à Tlemcen (1).

---

(1) Des maladies désignées sous le nom de peste, par les historiens, ont régné sur différens points de l'Europe et ailleurs, pendant le XIII[e] siècle; savoir:

En 1,206, en Espagne, après des inondations;

De 1,212 à 1,213, et ainsi que nous l'avons déjà vu, encore en Espagne, dans les armées des rois de Castille, de Navarre et d'Aragon;

En 1,214, de nouveau en Espagne (c'était le *feu sacré*);

En 1,217, encore en Espagne, avec épizootie, après une sécheresse générale, qui fut suivie de famine;

En 1,218, dans l'armée des Croisés devant Damiette, en Egypte;

En 1,225, à Bologne, avec forte mortalité;

En 1,227, à Bologne encore et à Rome;

En 1,228, à Rome et dans plusieurs autres villes de l'Italie, sous Nicolas IV, qui, pour s'en préserver, fit allumer de grands feux dans les cours de son palais et dans ses appartemens;

En 1,230, à Majorque, avec le *feu sacré*;

En 1,232, en Chine, où elle enleva 900,000 personnes;

En 1,234, en Italie, en Gascogne, en Angleterre, à la suite de grands froids (Le Pô était couvert de glace);

En 1,243, dans l'armée de Louis IX, devant Blaye, alors qu'il poursuivait son beau-frère, Henri III, roi d'Angleterre;

En 1,254, dans le Milanais;

En 1,256, en Espagne (c'était le *feu sacré* ou de *Saint-Antoine*, et la lèpre, en cette même année, semblait y prendre une nouvelle extension);

En 1,283, dans l'armée de Philippe, de France, comme il marchait sur l'Aragon;

En 1,288, à Rome;

En 1,296, dans l'armée de Don Pedre d'Aragon, devant Mayorga, dont il faisait le siége (les principaux chefs en moururent et Don Pedre lui-même).

Nous remarquerons ici que ce fut seulement sur la fin du XIII[e] siècle qu'on songea, en Europe, à prendre des mesures préventives contre les maladies pestilentielles. A cette époque, les Génois et les Vénitiens, qui étaient à la tête d'un si grand commerce, firent adopter au Caire la méthode de l'isolement.

XIVᵉ SIÈCLE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

Le XIVᵉ siècle se fit remarquer par des épidémies sur presque toutes les parties du globe ; l'Afrique n'en fut pas à l'abri.

ANNÉE 1,315.

« En l'année 1,315, dit Cousin, des pluies extraordinaires sont sui-
» vies d'une famine et d'une peste qui enlèvent le tiers des hommes
» qui étaient sur la terre. »

(*Chronologie* de Cousin, faisant suite à sa traduction de l'*Histoire de Constantinople, depuis le règne de l'ancien Justin jusqu'à l'Empire*, t. VIII. — Paris, 1,685.)

Cette pandémie, hâtons-nous de le faire remarquer, n'est signalée que dans la *Chronologie* de Cousin, de sorte que nous devons nécessairement supposer qu'il s'y est glissé une erreur d'époque, et que la pandémie dont il est ici question est celle du milieu du XIVᵉ siècle, sur laquelle nous aurons à revenir plus loin.

ANNÉE 1,342.

« En 1,342, dit Ozanam, il surgit, sur la mer de l'Archipel, un vent
» tellement empesté que beaucoup d'hommes tombaient morts subite-
» ment. »

Où se passaient ces faits ? Où tombaient morts ces hommes ? Etait-ce sur la côte d'Europe, ou sur celle d'Afrique ? Ou bien était-ce sur ces deux côtes à la fois ? Ozanam ne s'explique pas à cet égard, et nous passons outre.

Il est question, dans la *Chronique de Mansfeld*, pour la même année, 1,342, d'un globe de feu courant de l'est à l'ouest, et qui, en éclatant dans l'atmosphère, avec un fracas horrible, *l'empesta au loin ;* il détruisit ainsi, dans un espace de cent lieues, *tout ce qui avait vie.* Le vent empesté dont il est question plus haut, venait sans doute de cette source.

ANNÉE 1,346, DE L'HÉGIRE 747.

En l'année 1,346, de l'hégire 747, le bey régnant de Tunis, Abou-Jah'ia, mourut d'un charbon à l'épaule.

« S'étant gratté à l'épaule, dit El-K'aïrouâni, il y fit venir un bou-
» ton qui lui occasionna une forte fièvre dont il mourut le 2 de redjeb,
» après avoir désigné son fils Abou-el-'Abbas, pour son successeur. »
(*Op. cit.*, traduction de M. Pellissier, pag. 241.)

Sans doute, il n'est ici question que du charbon sporadique, non de celui qui accompagne souvent la peste orientale. Or, le charbon sporadique se présente fréquemment à Tunis, où le dernier bey de cette régence, Mustapha-Bey, en mourut. Ceci se passait le 11 octobre 1837, 10 redjeb 1,263.

Nous ajoutons que le charbon sporadique n'est pas rare, non plus, à Bône, où de nombreux cas en ont été observés depuis l'occupation française.

ANNÉE 1,348, DE L'HÉGIRE 749.

En cette année 1,348, de l'hégire 749, une maladie pestilentielle régnait à Tunis, et plusieurs personnages importans de cette ville y succombèrent. Elle emportait, pendant le mois de rabi-el-aoual, plus de mille personnes par jour.

(El-K'aïrouâni, *Op. cit.*, 2e partie, liv. VI, traduction, p. 247.)

Deux ans après, en 1,350, 751 de l'hégire, une maladie, qualifiée de contagieuse, décimait l'armée du roi Alphonse IX, devant Gibraltar, dont il faisait le siége depuis six mois. Il est vraisemblable que le même fléau s'étendait jusque de l'autre côté du détroit, en Afrique, mais l'histoire n'en dit rien. Nous n'en rapporterons pas moins ce que nous savons de la maladie, à laquelle succomba le roi Alphonse IX (1), si digne d'un meilleur sort. Mais laissons parler Conde. « Dès que le » printemps fut venu, dit cet historien, Alphonse se mit à la tête de » son armée, qui était nombreuse, et alla camper sur le bord de la » mer, entre *Algéziras* et *Gibraltar*. Cette ville fut bientôt investie... » toutes les avenues en furent si bien gardées, par terre et par mer, » qu'après six mois de siége, la disette commença à s'y faire sentir. » Mais, au moment où, peut-être, il allait obtenir le prix de sa » persévérance, Alphouse eut à combattre le plus cruel des fléaux : » une maladie contagieuse se déclara dans son camp et y exerça » d'affreux ravages. Ses généraux le conjuraient de s'éloigner, pour » fuir le danger : il refusa de se rendre à leurs instances, et ce fut » pour le malheur de l'Espagne et pour le sien ; car, atteint par le » mal, il en fut victime, et sa mort, arrivée en peu d'heures (2), priva » l'armée du chef qui l'avait tant de fois conduit à la victoire. » (*Op. cit.*, t. 1er, pag. 224.)

Jussef, roi de Grenade, était alors dans les montagnes de Ronda (Andalousie) ; il témoigna beaucoup de douleur à la nouvelle de la mort d'Alphonse, bien que, intérieurement, il s'en réjouît peut-être.

Disons en passant, puisque nous en trouvons l'occasion, que ce roi de Grenade avait, pour médecin, Abu-Bekir-ben-Zohar, plus connu sous le nom d'Abenzoar, né à Maroc, et qui accompagna son souverain, lorsque celui-ci passa d'Afrique en Espagne : il ne le quitta qu'à sa mort. Il retourna alors dans sa patrie, où il mourut à l'âge de 94 ans arabiques, le 21 de la lune de dylhagia de l'an 595, 1,199 de notre ère.

ANNÉE 1,355.

Palmérius signale, pour l'année 1,355, une invasion de sauterelles qui eut lieu en Afrique et dans l'île de Chypre ; il parle de la stérilité qui fut la suite des ravages des insectes, mais il ne dit pas que des maladies en aient été la suite. Voici, du reste, ses propres paroles :

---

(1) Père de Pierre-le-Cruel.

(2) Le 10 Muharr. Chénier fixe la mort d'Alphonse au 16 mars 1,350.

Infinitus prope locustarum numerus in Africâ Cyproque apparuit, quae herbarum simul et arborum teneras depascentes frondes magnam frugum sterilitatem fecere.

(MATHÆUS PALMERIUS, *Op. cit.*)

DE L'ANNÉE 1,380 A L'ANNÉE 1,384.

De l'année 1,380 à l'année 1,384, des maladies, qualifiées de pestilentielles, décimaient, devant Lisbonne, dont elle faisait le siége, l'armée du roi de Castille. L'Afrique ne reçut-elle pas quelque contre-coup de ces maladies qui, en 1,384, enlevaient jusqu'à près de 200 personnes par jour? Dans le nombre des victimes de cette année étaient Don Pedre Fernandez, Grand-Maître de St-Jacques, Don Ruy Gonzalès de Mezia, qui lui avait succédé, l'Amirante Don Ferdinand, Alvarez de Tolède et Don Juan Martinez de Rojas.

Cette maladie, qui avait débuté dans l'automne de 1,380, était attribuée à l'air du pays, auquel les Castillans n'étaient pas habitués. « L'automne étant devenu très-fâcheux, dit Mariana, produisit des maladies dans le camp des Castillans, qui n'étaient pas habitués à l'air du pays. »

(MARIANA, *Op. cit.*, liv. XVIII, t. III, pag. 796 de la traduction.)

Des guerres multipliées eurent lieu en Afrique dans le cours du siècle, mais les historiens qui les mentionnent, se taisent sur les maladies qui, parfois, ont dû se montrer dans les armées belligérantes. Ainsi :

En 1,309, prise de Ceuta par les Espagnols ;

En 1,312, Abou-Hamou, frère d'Abou-Zian, relève les murs de Tlemcen et s'empare d'Alger ;

En 1,319, révolution à Tunis, deux princes y sont successivement massacrés ; un troisième est chassé, laissant Méhémet sur le trône ;

En 1,336. guerre entre les rois de Tunis et de Tlemcen, celui de Fez et de Maroc, Abou-Hassan, y prend part contre Abou-Tach-Fin, roi de Tlemcen ; il fait trancher la tête à ce dernier, ainsi qu'à son fils, et s'empare de Fez, de Tlemcen et de Tunis ;

En 1,339, le roi de Maroc, Abou-Hassan, de la dynastie des Mérinites, passe en Espagne, à la tête d'une armée innombrable, dit l'histoire, pour se joindre à Jussef, roi de Grenade, contre celle des rois de Castille et de Portugal réunies ;

En 1,347, le même Bou-Hassan s'empare de toute l'Afrique;

En 1,348, révolte contre Bou-Hassan, qui se réfugie à Kaïrouan ; Abou-Fast reprend Tunis ; Abi-Saïd-Osman et Abi-Sabit, parens d'Abou-Tach-Fin et descendans d'Jagmour, rentrent dans Tlemcen, et le premier est nommé calife ;

En 1,349, Faris-Abou-Anan s'empare de Fez et de Maroc sur Abou-Hassan, son père, et marche sur Tlemcen, en même temps que son père se retire à Alger;

En 1,355, le précédent, Faris, chef des Mérinites, prend Tlemcen ;

En 1,356, le roi de Fez assiége Tunis et la prend ;

En 1,358, révolte à Maroc contre Abou-Bekre ; son neveu Ibrahim détrône son fils ;

En 1,380, le roi de Maroc, Ibrahim, est détrôné par Méhémet-Abou-Zian ;

En 1,389, Abou-Tach-Fin, fils du roi de Tlemcen, se révolte contre son père, qui se réfugie auprès du roi de Fez, lequel prend son parti ;

En la même année, 1,389, les Génois font une expédition sur Tunis, aidés de quelques princes chrétiens.

Durant le cours du même siècle, le XIVe, des épidémies, plus ou moins graves, furent observées dans les contrées ci-après :

En Egypte, en 1,343, 1,344 et 1,377 ;

En Italie, en 1,301 (ce fut en cette année que Saint-Roch, de l'illustre maison des Lafayette, d'Auvergne, se distingua et immortalisa son nom, à Plaisance, par son dévouement auprès des malades), 1,311, 1,325 (invasion de sauterelles en Europe cette année), 1,340 (particulièrement en Toscane, qui perdit le sixième de sa population), 1,374 (dans le Milanais surtout, de cette année datent les premiers règlemens sanitaires), 1,377 (Venise, Gênes, etc.), 1,383 (le Milanais et Venise ; elle perdit son doge Michel Morosini, avec 18,000 âmes), 1,399 — 1,400 (Lombardie, Florence, etc.) ;

En France, en 1,316 (Bourgogne). 1,321, 1,325, 1,342, 1,361 (Avignon), 1,374 (à Paris, entr'autres), 1,390 (Provence, Lorraine, Metz particulièrement) ;

En Espagne, de 1,399 à 1,400 ;

En Allemagne, en 1,380 ;

En Angleterre et en Ecosse, en 1,361 et 1.367.

Mais, une maladie qui a dominé toutes celles que nous venons de mentionner, et à laquelle plusieurs des dernières devaient nécessairement se rattacher, est la pandémie qui, dans le milieu du siècle, a parcouru le monde entier, au rapport des historiens. Et, sans nul doute, c'est à cette même pandémie qu'appartenaient les maladies qui, à la même époque, affligèrent l'Afrique, et que nous avons rapportees en leur lieu. C'est ce qui nous conduit, tout naturellement, à entrer dans quelques détails sur la célèbre pandémie du milieu du XIVe siècle.

Ce grand fléau apparut en Orient sous le règne des empereurs Jean Cantacuzène et Jean Paléologue : c'était en 1,347. Selon Cantacuzène, qui en décrit la marche et les ravages, il venait du nord, contrairement au cours ordinaire des pandémies observées jusqu'alors. Les animaux de toutes sortes, et jusqu'aux poissons mêmes (1), en étaient atteints, et il ne leur était pas moins funeste qu'à l'homme. Mais laissons parler l'historien précité.

« La maladie contagieuse, dit Cantacuzène, était sortie de la Scythie

---

(1) En Egypte, dit Villani, elle s'étendit aux animaux.

Gaza, qui en perdit 22,000 âmes en six semaines, vit périr en même temps presque tous les animaux qui s'y trouvaient.

L'auteur d'un manuscrit anonyme, trouvé à Lyon, et dont il sera question plus loin, dit qu'elle fut également funeste aux animaux, aux oiseaux et même aux poissons. Cet auteur était médecin et observait la maladie à Lyon, où l'on peut supposer qu'a été puisée, là ou dans les environs, son assertion relative à la mortalité sur les animaux.

» hyperborée(1), et, ayant parcouru les côtes de la mer, elle en avait enlevé
» tous les habitans. Elle ne s'étendit pas seulement dans le Pont, en
» Thrace et en Macédoine, mais encore en Grèce, en Italie et îles voi-
» sines, en Egypte, en Judée, en Afrique, en Syrie et presque par
» toute la terre. Le mal était si violent que rien ne pouvait le surmon-
» ter, ni régime, ni diète, ni médicamens. Il triompha également des
» forts et des faibles, de ceux qui étaient secourus comme de ceux qui
» ne l'étaient pas. Il ne régnait alors que cette maladie, et elle succé-
» dait à toutes les autres. Elle éludait toute l'industrie des médecins ;
» quelques-uns en mourraient le jour qu'ils en étaient frappés, quel-
» ques-uns à l'heure même. Ceux qui résistaient deux ou trois jours,
» étaient atteints d'une fièvre très-violente ; puis, le transport se fai-
» sant au cerveau, ils perdaient la voix et le sentiment, et tombaient
» dans un assoupissement semblable à un profond sommeil. Ceux qui
» revenaient tâchaient de prononcer quelques paroles, mais, parce que
» leur langue était sans mouvement, et que les nerfs de derrière la
» tête étaient assoupis, ils ne formaient qu'un son inarticulé et expi-
» raient à l'instant même. Il s'en voyait quelques-uns à qui le mal,
» au lieu de monter au cerveau, tombait sur le poumon, où il causait
» une inflammation et une douleur très-aiguë. Ceux qui étaient atta-
» qués de cette sorte, crachaient du sang et avaient l'haleine très-
» mauvaise. La bouche et la langue étaient desséchées et noircies par
» l'excès d'une chaleur qui ne pouvait être appaisée par les plus abon-
» dantes boissons. Les malades étaient tourmentés par de continuelles
» douleurs, sans pouvoir jouir d'aucun repos. Il naissait, à plusieurs,
» des abcès et des ulcères au haut et au bas des bras, aux joues et en
» d'autres endroits. Chez d'autres malades, il paraissait des meurtris-
» sures sur tous les membres, avec cette différence qu'aux uns, elles
» étaient rares et peu apparentes, tandis qu'aux autres elles étaient
» multipliées et très-prononcées. Toutefois, malgré le petit nombre et
» le peu d'étendue de ces meurtrissures (ecchymoses, pétéchies, etc.),
» tous ceux qui les présentaient, n'en mourraient pas moins.

» Les malades assez heureux pour échapper, avaient cet espoir que
» s'ils rechutaient, ils guériraient. A ceux-ci survenaient des abcès
» aux bras et aux cuisses, d'où sortait une quantité de pus qui opé-
» rait leur guérison.

» Les malades chez lesquels se montraient les plus fâcheux symptô-
» mes, en apparence, ne laissaient pas de guérir. Enfin, il n'y avait pas
» de remède assuré : ce qui paraissait favorable aux uns, était nui-
» sible aux autres.

» Cette cruelle contagion dépeupla les maisons, en enlevant les bêtes
» avec les hommes. Le plus fâcheux accident qui l'accompagnât, était
» le désespoir ; car, dès qu'on en était frappé, on perdait toute espé-
» rance, et on ajoutait ainsi à la gravité de la maladie.

» Andronique, fils de l'empereur, en mourut le troisième jour qu'il
» en fut frappé. L'impératrice, sa mère (Irène), eut le cœur tellement

---

(1) Andréas Gallus la fait naître en Chine ou, pour mieux dire, dans le Kathay, nom que portait la Chine dans le moyen âge. Il fixe, à l'année 1,348, celle de son apparition dans ce pays ; mais, dès cette même année, 1,348, elle était en France ; elle y était même déjà en 1,345, comme nous le verrons plus loin.

» percé de cette mort, qu'elle en conserva le souvenir toute sa vie (1).
» La nature du mal était au-dessus de tout ce qu'on peut imaginer,
» ce qui fait penser qu'elle avait quelque chose d'extraordinaire, et
» qu'elle était, sans doute, envoyée, par Dieu, pour le châtiment des
» hommes. Parmi ceux qui en furent frappés, tant de ceux qui en mou-
» rurent que de ceux qui en échappèrent, bon nombre en retirèrent
» l'avantage d'en réformer leur conduite et leurs mœurs, cherchant
» ainsi à appaiser la colère de Dieu avant de paraître devant son tri-
» bunal. On en vit même qui, avant d'en être atteints, distribuèrent,
» dans un but semblable, tous leurs biens aux pauvres.........»
(*Histoire des empereurs Jean Paléologue et Jean Cantacuzène*, liv. IV, t. 8, pag. 26 *de la traduction.*)

La pandémie dont nous parlons était dans les îles de l'Archipel en 1,347, et, de là, successivement, elle envahit la Sicile, la Sardaigne, la Corse la France, l'Italie et l'Espagne, où elle était dans l'été de 1,348. Cette même année, 1,348, elle ravagea la France et passa en Angleterre, au mois d'août de l'année suivante, 1,349. Tandis qu'elle marchait ainsi vers le midi, elle suivait cette autre marche vers le nord : elle passait, des bords de la mer Caspienne, sur ceux de la mer Noire; elle envahissait la Turquie, la Moldavie, la Bulgarie, la Hongrie, la Transylvanie, l'Allemagne, la Pologne, la Russie, la Suède et la Norwège, où elle était en 1,351 Les pérégrinations du fléau ne s'arrêtèrent qu'en 1,363, après avoir plus ou moins pesé, de son poids de mort, sur les populations qu'il avait traversées, bon nombre plusieurs fois, dans le cours de sa longue existence.

Papon, qui, en sa qualité d'historiographe de Provence, a pu compulser tous les ouvrages imprimés et manuscrits qui en ont traité, sous différens points de vue, trace sa marche géographique avec beaucoup plus de détails que ceux que nous venons de donner, détails que nous croyons devoir reproduire, nonobstant les reproches de répétition auxquels nous nous exposons.

« La peste noire, dit Papon, partit, suivant les historiens, du royaume
» de Kathay, au nord de la Chine, en 1,346; elle se glissa dans l'Inde,
» parcourut les deux Turquies, celle d'Asie et celle d'Europe, pénétra
» en Egypte et dans une partie de l'Afrique; fut portée en Sicile par
» des vaisseaux venant du Levant, en 1,347; passa, de là, et de la
» même manière, à Pise et à Gênes; infecta, en 1,348, toute l'Italie,
» à l'exception de Milan, le pays des Grisons et quelques autres contrées
» alpines, où il fit peu de ravages; franchit les Alpes la même année;
» désola la Savoie, la Bourgogne, le Dauphiné, la Provence, le Langue-
» doc; passa en Catalogne, dans les royaumes de Grenade et de Cas-
» tille, et parcourut, enfin, toute l'Espagne; puis, en 1,349, elle rava-
» geait l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande et la Flandre, à l'exception du
» Brabant, où elle fit peu de mal. En 1,350, elle parcourait l'Allemagne,
» la Hongrie, le Danemarck et presque tout le nord de l'Europe, d'où,
» revenant, pour ainsi dire, sur ses pas, elle dévasta la partie de la
» France qu'elle avait d'abord respectée; désola de nouveau, en 1,361,
» celle qu'elle avait déjà attaquée, retomba sur l'Italie, qu'elle dépeupla,

(1) Andronique était le plus jeune des enfans de Cantacuzène et de l'impératrice Irène.

» et finit en 1,363, après avoir emporté, au rapport de Villani et
» d'autres historiens, les quatre cinquièmes des habitans de l'Europe. »
(*Op. cit.*, t. 1er, pag. 103.)

Le fléau apparut à Avignon en janvier 1,348, en la 6e année du pontificat de Clément VI, qui s'y trouvait alors. En la même année, 1,348, il éclatait à Lyon, le jour même de la Noël, comme l'établissent les vers suivans, traduits du latin, et écrits sur parchemin, en gothique de l'époque :

« Donc le monde fut tourmenté
» Puis la naissance de Jesus Chrit
» L'an mil CCC quarante huit
» Regnant alors de bon courage
» Le roy Phelipe preux et sage
» Ceste malencontreuse peste
» Comparust de Noël la feste (1) »

Le fléau ravageait Paris en la même année, 1,348 : il y dura sept mois, et ses ravages y furent des plus grands.

Ce fut aussi en 1,348 qu'il affligeait l'Italie, où il s'était manifesté dès le printemps. En Toscane, où il dura cinq mois (des premiers jours d'avril aux derniers jours de septembre), il emporta les trois cinquièmes des habitans. On estimait à 100,000 âmes la seule mortalité de Florence pendant quatre mois (de mars à la fin de juillet). Plus tard, en 1,383, cette même ville de Florence perdait, de la même maladie, jusqu'à trois cents individus par jour.

Nous ferons remarquer, en passant, que le fléau que des historiens font naître en Chine en 1,348, et apparaître dans les îles de l'Archipel en 1,347, était déjà en France, à Montpellier, sur la fin de 1,345 (2); il s'y prolongea jusqu'en 1,348, année pendant laquelle ses ravages furent considerables : presque tout le peuple périt, et, sur douze consuls qu'avait la ville, elle en perdit six. La même maladie y reparut en 1,361, enlevant, dans le fort de l'épidémie, de cinq à six cents personnes par jour.

(RANCHIN, *professeur en médecine et conseiller de l'Université.*)

Le fléau du XIVe siècle s'attaquait à toutes les classes des populations, à la classe la plus élevée, comme à la classe la plus infime. Ainsi, en Europe, parmi ses victimes dans la première de ces classes, on citait :

Pour la Suède les deux frères du roi Magnus, Itakan et Knut ;

Pour Constantinople, le jeune Andronique (1,347), dont il a été question plus haut ;

---

(1) Le manuscrit dont il est ici question existe à Lyon, à la bibliothèque de St-Pierre, où il a été découvert et lu par Ozanam. Il est sans ponctuation aucune.

(2) Du reste, et ainsi que nous le verrons bientôt, c'est en cette même année, 1,345, et au mois de mars, que Guy de Chauliac le fait naître en Orient, ce qui, à la rigueur, permettrait d'y rattacher la peste de Montpellier. Ajoutons que Buret fixe, à l'année 1,347, son apparition en France, et dit qu'il y arriva par des navires du Levant.

Pour l'Espagne, devant Gibraltar, dont il faisait le siége, Alphonse IX, roi de Castille (26 mars 1,350);
Pour la France, Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe de Valois; Jeanne de Normandie, Jeanne de Navarre, fille de Louis X, et la célèbre Laure (1,348), immortalisée par Pétrarque.

Les deux sexes et tous les âges en étaient atteints. Cependant, à Lyon, il s'attaquait surtout aux enfans au-dessous de sept ans, aux femmes enceintes et aux hommes gras et replets.

(*Manuscrit anonyme*, de la bibliothèque de St-Pierre, déjà cité.)

Ses ravages étaient à peu près les mêmes partout où il se montrait. En France, la Bourgogne paraîtrait en avoir été plus maltraitée que les autres provinces. Ainsi, Beaune, l'une des villes de cette province, n'en sauva pas la vingtième partie de sa population, et il existe encore, dans le pays, un vieux proverbe qui dit :

En l'an mil trois cent quarante-huit, à Nuits, de cent restèrent huit.

(Ozanam, *Op. cit.*, t. IV, p. 86.)

Les plus grands désastres exercés par le fléau du XIVe siècle paraîtraient avoir eu lieu en 1,349, du moins c'est en cette dernière année que Palmérius le signale comme ayant ravagé le monde. Voici ses paroles :
ANNI SALUTIS 1,349. *Lugubris et miseranda pestis penè orbem, quae in Asiâ apud Jndos incipiens, passimque provincias irrepens, triorum annorum spacio usque Britannos ubiquae terrarum in omnes partes desevit* (1).

« O mon frère (2) ! mon frère ! » s'écrie Pétrarque, qui venait de faire une perte si douloureuse, celle de Laure ; « mon frère ! comment se » fait-il que, sans guerre, sans incendie, sans foudre céleste, la » terre soit restée sans habitans !..... Vit-on jamais de semblables » désastres ? En croira-t-on les tristes annales ? Les villes abandon- » nées, les maisons désertes, les champs incultes, les voies publiques » couvertes de cadavres, — partout une vaste et affreuse solitude (3), — » et, malgré tant de désastres, la mort poursuit et moissonne encore,

---

(1) En Europe, à l'exception de la Russie, ses plus grands ravages eurent lieu de 1,348 à 1,352.

(2) Gérard, moine du monastère de Mont-Rieux, en Provence ; il y resta seul après l'épidémie, de 35 religieux qu'ils y étaient avant. La conduite de Gérard, dans cette circonstance, fut admirable : il soigna et inhuma tous ses frères, victimes du fléau.

(3) Un état de la mortalité générale produite par le fléau, et qui fut présenté au pape Clément VI, portait cette mortalité à 42,836,486. Or, un très-grand nombre de pays ou contrées qui avaient été frappées par le fléau, telles que toute l'Afrique, la Suède, la Norwège, le Danemarck, le Groënland, etc., ne figuraient pas sur cet état.

» de sa faux insatiable, les rares humains qu'elle avait épargnés jusqu'à
» présent (1). »

PÉTRARQUE, *Epist. cit.*

Les historiens font le plus lugubre tableau de la démoralisation de l'époque Les malades étaient abandonnés de tout le monde, même de leurs propres parens. Ainsi, des maris fuyaient leurs femmes, des femmes fuyaient leurs maris, des mères abandonnaient leurs enfans. Tous les liens étaient rompus, toute sensibilité était éteinte,— l'homme était passé à la brute. *Obstupuère mentes et obdurnerunt*, dit Othon d'Arezzo. Cependant, en regard de cet égoïsme général, un fait bizarre se produisait, c'étaient les réjouissances de toutes sortes auxquelles se livraient les survivans. Ecoutons, sur ce sujet, Mézerai.

« Toutefois, c'est une chose étrange, dit cet historien, que ni le fléau
» de la guerre (2), ni celui de la peste, ne corrigèrent point notre na-
» tion : les danses, les pompes, les jeux et les tournois continuaient
» toujours ; les Français dansaient, pour ainsi dire, sur le corps de
» leurs parens ; ils semblaient témoigner de la réjouissance de l'embra-
» sement de leurs maisons et de la mort de leurs amis. »

Voilà ce qui se passait en France, à Paris : voyons maintenant ce qui se passait en même temps à l'étranger, en Italie, à Milan.

« C'est l'usage à Milan, dit Papon, que le carnaval dure jusqu'au
» premier dimanche du carême. Rien ne sert plus à propager la conta-
» gion que les baccanales qui se font pendant ces jours de plaisir et de
» folie : le chancelier Ferreo proposa de les supprimer. Il semble que
» telle proposition, dans un temps de deuil, et où chacun avait des pa-
» rens, des amis et des connaissances à regretter, n'aurait dû rencontrer
» aucune opposition. Il en fut autrement : la municipalité s'y opposa,
» et le peuple se souleva, en disant qu'il voulait conserver le rite am-
» brosien, et se divertir comme à l'ordinaire. On aimait mieux danser
» sur les cadavres de ses parens, et sur les bords de la tombe, que de
» ne point faire le carnaval..... »

(*Op. cit.*, t. 1er, p. 159.)

Et le même Papon dit encore, parlant de la peste de Lyon, de 1,628 à 1,629 :

« Ce qui est plus croyable, c'est la facilité avec laquelle on oublie
» ses maux et se console. Il y en eut beaucoup qui se livrèrent aux
» mêmes plaisirs qu'auparavant ; plusieurs se marièrent jusqu'à trois
» fois. Une femme épousa successivement, jusqu'à six maris en peu
» de temps, et les enterra tous sans avoir elle-même pris la maladie.
» Les cabarets retentissaient toujours de chansons bachiques, et
» l'on vit des hommes suivre, en chantant, les tomberaux chargés de
» morts, comme on a vu à Paris, pendant la révolution, suivre, avec

---

(1) Cette lettre de Pétrarque paraît avoir été écrite de Vaucluse, près de la source de la Sorgues, où il s'était retiré après la mort de Laure.

(2) A cette époque, la France était en guerre avec l'Angleterre, de sorte qu'elle souffrait à la fois et du fléau de l'épidémie et de celui de la guerre.

» un air de satisfaction, la fatale charrette qui, tous les jours, à cette
» époque, conduisait, à l'échafaud, d'innocentes victimes. »
(*Op. cit.*, t. 1er, p. 180.)

A quoi tenait donc cette soif de plaisirs, de réjouissances, d'émotions de toutes sortes ? Etait-ce pour se féliciter d'être respecté par le fléau, ou pour s'étourdir sur le danger dont on était menacé, semblable à ce faux brave qui marche au supplice en chantant ?..... Qui sait ce qui se passait alors dans le cœur humain, — dans ce dédale qui nous est, à nous-mêmes, si souvent impénétrable ?

On ne savait à quoi s'en prendre pour s'expliquer le fléau ; on en accusait, tour à tour, des exhalaisons sorties du globe, par suite des tremblemens de terre, qui furent fréquens à cette époque (1) ; des flammes ou vapeurs échappées des volcans (2) ; des globes et colonnes de feu traversant l'atmosphère, et qui furent aperçus dans différentes contrées (3); ou des sécheresses prolongées (4), ou des pluies diluviennes, avec débordemens des cours d'eau (5) ; un trouble ou état particulier de l'atmosphère, décélé, soit par une stérilité générale (6), soit par des productions inaccoutumées d'insectes (7), soit par l'altéra-

---

(1) En 1,333, des tremblemens de terre éclatèrent, sur une foule de points du globe, depuis la Chine jusqu'à l'Océan atlantique, et, en 1,334, la montagne de Tsin-Chéou, dans la première de ces contrées, se fendit en profondes crevasses. Peu après, également en Chine, une autre montagne, Kiming-Cha-Ou, dans le Kingsaï, s'affaissa et fut remplacée par un lac de plus de cent lieues de tour.

Le 25 janvier 1,347, un tremblement de terre ébranla à la fois la Grèce et l'Italie ; Naples, Rome, Pise, Bologne, Padoue et Venise en souffrirent beaucoup : des maisons, des châteaux et des églises qui s'écroulèrent, ensevelirent de nombreuses victimes. Dans la Carniole, trente villages furent engloutis, et la petite ville de Villach, détruite de fond en comble, eut tous ses habitans ensevelis sous ses ruines. L'Allemagne et la Pologne se ressentirent de ces désastres.

Villani parle, pour le royaume de Kasan, de tremblemens de terre qui engloutirent des villages et des villes entières.

(2) L'Etna vomit beaucoup de flammes en 1,333.

(3) Au mois d'août 1,334, un globe de feu se montra sur Paris, et, le 20 décembre suivant, une colonne de même nature roula sur Avignon.

(4) En Chine, en 1,333, une sécheresse dévorante, suivie de famine, affligea les contrées qu'arrosent les fleuves Kiang et Hoaï.

(5) En 1,333, encore, à Kingsaï, alors capitale de l'empire chinois, des débordemens de rivières, par suite de pluies innaccoutumées, engloutirent 40,000 personnes.

(6) Villani nous apprend qu'il y eut, vers le milieu du siècle, une stérilité presque générale, et que la famine se fit sentir presque partout, mais surtout en Italie.

(7) En 1,342, après, des inondations et de mauvaises récoltes, des myriades d'insectes infestèrent la France. Mais, remarquons-le (en terminant ces notes, sur les quelques phénomènes signalés, par les auteurs, comme précurseurs de la pandémie du XIVe siècle), c'est toujours la même logique en pareille circonstance, c'est toujours le *hoc propter hoc.* Qu'un nouveau fléau épidémique s'abatte demain sur l'Europe, on ne manquerait pas de lui assigner, comme l'ayant annoncé, quelque phénomène naturel, tel que, par exemple, pour l'Europe, la maladie de la pomme de terre, ou celle de la vigne, et, pour nos colonies d'Amérique, celle du cafier.

tion du vin dans les caves, soit par d'autres indices encore, indices qui, il faut bien le dire, n'appellent l'attention que lorsqu'on se trouve en présence de quelque grande calamité.

En même temps qu'on cherchait sur la terre, pour trouver une cause à la maladie, on cherchait aussi dans le ciel. Ainsi, l'auteur du manuscrit de Lyon, cité plus haut, l'attribue à la fausse conjonction de Jupiter avec Mars et Saturne (1); — Guy de Chauliac, à la conjonction de Saturne, Jupiter et Mars, qui avait eu lieu le 23 mars 1,345, au 4ᵉ degré du Verseau, époque de l'invasion de la maladie en Orient; — la Faculté de médecine de Paris, à une sorte de lutte ou combat qui se serait passé dans l'Inde, et dans les *contrées de la grande mer*, entre les astres, ou les feux qui en partent et les eaux de la mer. De cette lutte ou combat seraient nées des exhalaisons ou vapeurs qui, en obscurcissant le soleil, auraient changé sa lumière en ténèbres...... C'est, en vérité, à n'y rien comprendre, et nous ne nous sentons pas le courage d'aller plus loin, renvoyant, pour la suite, à la consultation donnée par la Faculté de médecine de Paris, à l'époque dont nous parlons, et commençant ainsi :

« Nous, membres du Collège de médecine de Paris, après une mûre » délibération et un examen approfondi de la mortalité actuelle, et » avoir pris l'avis de nos anciens maîtres, nous nous proposons de » produire clairement au jour les causes de cette pestilence, suivant » les régles et principes de l'astrologie et des sciences naturelles..... »

(Ozanam, *Op. cit.*, pag. 90-92.)

La pandémie du XIVᵉ siècle était connue en France sous le nom de peste noire; on l'appelait *Mort-noire* (*Schwartz tode*) en Allemagne; la *Mortalega grande* ou l'*Anguinalgia* (2) en Italie; *Diger toden* en Suède; *Den sort dod* en Danemarck; *Swarthur daude sanbye* en Irlande; *Yageboch* en Groënland, etc., etc.

Une foule d'auteurs, contemporains et autres, se sont plus ou moins occupés de la pandémie ou peste noire du XIVᵉ siècle, entr'autres les suivans :

Guy de Chauliac, Chirurgiæ tractatus;
Gentile de Foligno, *de Padoue*, De febribus;
Galeazzo di Santa Sofia, aussi *de Padoue:*
Chaulin de Vinario, dans *Dalechamp*, De peste;
Andreas Gallus, De peste;

---

(1) L'auteur appelle ces trois astres ou planètes les *trois grands sanguins spéciaux*.

Trois grands sanguins spéciaux
Par ces astres célestiaux
Qui toujours ont grevé le monde
Par tous les climats à la ronde
Et mis à mort avant droit âge
Cent millions d'humain lignage
Pour savoir les causes adroit
De la peste qui lors regnoit
Et aussi pour y obvier

(2) Du latin *inguinalis*, qui se rapporte à l'aine, maladie de l'aine.

Villani (1), Storie fiorentine, lib. XII;
Boccace, Decamerone, Préf.;
Pétrarque, Epistolæ;
Othon, Di Mezzo;

Les historiens Mézerai, Guill. de Nangis, Ant. Vood, la Chronique de Mansfeld et beaucoup d'autres rapportés par Ecker, de Berlin, *Der Schwartzer tod*, etc.

Le pays où on a peut-être le plus écrit sur la pandémie du XIV[e] siècle, est, sans contredit, l'Espagne, qui n'en a pas moins été éprouvée que les autres états de l'Europe. Quelques noms, parmi ceux de ses auteurs, sur ce sujet, feront naturellement suite aux precédens.

Abu-Giaphar-Ahmah-Ebn-Ali-Ebn-Khatemar, né à Alméric, et médecin de cette ville,
Morbi in posterum vitandi descriptio et remedia, ouvrage composé de dix chapitres (écrit en lettres cufiques, qu'on dit avoir appartenu à la bibliothèque de Maroc), et mentionné par Casiri, t. II, p. 334;

Abu-Abdalla-Mohamad-ben-Alkhathib, né à Grenade et médecin de cette ville,
Quaesita de morbo horribili per utilia, également mentionné par Casiri, *Op. cit.*;

Andrés Laguna, *De peste*, p. 14;
Martinez de Leyva, *De peste*, p. 12;
Duarte Nuñez, *Del Garrotillo*, p. 10;

Mendez de Silva, le père Sarmiento, Diago, Pandul, Vicente Mut, Zurita et plusieurs autres encore, Arabes et Chrétiens, ainsi que l'auteur de l'ouvrage sur la *Sucesion real de España.*

Examinons rapidement les idées émises par quelques-uns des auteurs précités, selon le point de vue sous lequel ils ont envisagé la maladie.

Guy de Chauliac en voyait la cause prochaine ou immédiate dans la faiblesse ou délibité, la cacochyme, les obstructions, etc., et il s'expliquait ainsi pourquoi les pauvres des villes et les paysans en étaient plutôt atteints que les riches, et pourquoi aussi elle leur était plus funeste.

Comme préservatifs, il préconisait la purification de l'air par le feu, la saignée, les purgatifs d'aloës, la thériaque, les fruits acides, le bol d'Arménie, et, avant tout, l'isolement. Ses remèdes étaient, avec la saignée et les purgatifs, les sirops et électuaires cordiaux. On appliquait des cataplasmes maturatifs sur les bubons, qu'on incisait ensuite, et dont on provoquait la suppuration. Des scarifications étaient pratiquées sur les charbons et les ulcérations, et, par fois, des ventouses étaient appliquées sur ces mêmes lésions, pour y appeler la suppuration.

(1) Deux Villani ont écrit sur le fléau du XIV[e] siècle, Raymond et Mathieu.

Gentile de Foligno, professeur de Perugia, est le premier médecin qui s'en soit occupé *ex professo*, d'après la doctrine de Galien et des médecins arabes. Il croyait à l'infection de l'air, comme cause de la maladie. Le point de vue sous lequel il en considérait la cause prochaine ou immédiate est à l'abri de toute critique : c'était pour lui « une *cor-*
» *ruption* (aujourd'hui, nous dirions altération, ce qui revient au
» même) du sang dans le cœur, s'étendant, par suite, à tout le corps. »
Il conseille, comme moyens préservatifs, les fumigations de bois odoriférans, un régime analeptique (dans le but de résister à la contagion), et, comme moyens curatifs, la saignée. les évacuans, les lotions d'oxycrat, des potions cordiales en grand nombre, potions qu'il préconise comme merveilleuses.

(Ozanam, *Op. cit.*, t. IV, p. 92.)

Ajoutons que Gentile de Foligno succomba lui-même, le 18 juin 1,348, à la maladie qui avait fait le sujet de ses recherches, et dans laquelle il avait rendu des services éminens à ses concitoyens.

Galeazzo de Santa Sofia passe pour en avoir écrit avec une grande lucidité d'esprit, mais nous ne savons rien de ses idées sur aucun point de la maladie ; il vivait à Padoue en 1,350.

L'auteur du manuscrit de Lyon conseille, comme moyens de préservation, de s'éloigner du foyer de la contagion, pour aller habiter un air pur; de faire des fumigations aromatiques, de se garantir du froid et de l'humidité, de suivre un régime modéré, de faire usage de la thériaque et du diascordium, de prendre beaucoup d'exercice (recommandant le jeu de paume à cet effet), et de se maintenir *pur comme au jour du baptême.*

La consultation précitée, de la Faculté de médecine de Paris, n'embrassait pas seulement la cause ou les causes du mal, mais encore le régime à suivre, comme aussi les précautions à prendre pour s'en mettre à l'abri. Que conseillait donc, à cet égard, la grave Faculté d'alors ?

Ses conseils se composaient de deux ordres de prescriptions, savoir : prescriptions d'abstention, et prescriptions d'application.

1° *Prescriptions d'abstention :*

Eviter la fraîcheur du matin, du soir et de la nuit ; manger peu, ne manger ni vieux bœuf, ni jeune porc, ni oiseau aquatique, ni poisson, ni viande grasse surtout, ni huile d'olive dans les alimens (1) ;

S'abstenir de carottes rouges et autres légumes, frais ou marinés, et de toutes sortes d'alimens aqueux ou humides ;

Ne rien faire cuire avec l'eau de pluie, vu les particules délétères dont elle se chargeait en traversant les airs (2) ;

---

(1) La consultation revient deux fois sur l'abstention de l'huile dans les alimens ; l'usage en est mortel, y est-il dit, et il en est dit tout autant des relations conjugales.

(2) C'est ici le lieu de rappeler l'expérience du docteur Schagt, de Leyde, démontrant, selon lui, que l'air d'alors contenait des vapeurs nuisibles, délé-

Ne se livrer à aucun grand exercice ;
Ne point dormir le jour, dormir seulement jusqu'au lever du soleil ou jusque peu après ;
S'abstenir de bains ;
Ecarter les inquiétudes de l'esprit, la colère et autres vives affections de l'âme ;
S'abstenir des relations conjugales.

2° *Prescriptions d'application :*
Se vêtir chaudement ;
Faire des feux de sarment, de laurier et autres bois toujours verts ;
Brûler de grandes quantités d'absinthe et de camomille sur les places publiques et dans les lieux très-peuplés ;
Ne point rester longtemps sans manger ;
Faire usage d'animaux d'une chair chaude et sèche, de fruits secs et frais, de plantes aromatiques, telles que la sauge et le romarin; de sauces faites avec du poivre pilé, de la canelle et autres substances analogues ;
Souper à onze heures, et boire, à ce repas, un peu plus qu'à celui du matin ;
User d'un vin clair et léger, mêlé avec un 1/6 d'eau ;
Se tenir le ventre libre, en prenant des clystères.

La consultation se termine en faisant remarquer que les prescriptions qu'elle renferme sont surtout applicables à ceux qui habitent les bords de la mer et les îles, contrées sur lesquelles souffle, plus particulièrement, le vent empesté, cause de la maladie. Il est dit aussi, dans la même consultation, que ceux qui ne se soumettront pas aux susdites prescriptions, doivent s'attendre à une *mort inévitable*, avec cette restriction, pourtant, que, par la *grâce du Christ*, il se pourrait que la vie leur fût rendue d'*une autre manière*.

Selon Abu-Giaphar-Ahmed-Ebn-Ali-Ebn-Khatemar, le fléau du XIVe siècle serait primitivement venu de l'Afrique. Voici, du reste, ses paroles sur ce point :

« La infeccion azotó prireramente al Africa, luego se extendió por
» todas las partes del Egipto y del Asia ; y finalmente, atacó á la Italia,
» Francia y España. »

L'auteur ajoute qu'à Alméric, sa patrie, le fléau se continua près de onze mois, à savoir du commencement du mois de *rabiu* 1er de l'an de l'hégire 749, de Jésus-Christ 1,348, jusqu'au commencement de l'année suivante. (*Op. cit.*)

Abu-Abdalla-Mohamad-ben-Alkhathib a traité de la peste qui affligea Grenade, sa patrie, sous le rapport de ses causes productrices et des moyens propres à lui opposer. (*Op. cit.*)

---

tères même, disons le mot. Cette expérience consistait à exposer à l'air, pendant la nuit, des vases pleins d'eau : le matin, la surface de l'eau était couverte d'une sorte d'écume qui, donnée à un chien, le faisait mourir en *peu d'heures*..... Et Papon, à qui nous devons un travail historique sur la peste en général ; Papon, dis-je, qui rapporte ce conte, y ajoute foi. (*Op. cit.*, t. 1er, p. 125.)

Il exista un autre Arabe du même nom, Abu-Abdalla-Mohamed-ben-Alkhathib, également médecin et de Grenade, vraisemblablement l'un des ancêtres du précédent. Il était d'une famille illustre (*familia illustre*, de Villalba), très-versé dans toutes les branches des connaissances humaines, et d'une grande autorité auprès des rois de Grenade. Malheureusement, accusé de trahison sous le règne d'Ebn-Alahmoz, il fut incarcéré et mourut peu après, en l'an 776 de l'hégire, 1,334 de notre ère, laissant divers ouvrages sur la médecine humaine et vétérinaire, et dont un sur les *Moyens préservatifs de la peste*, cité par Casiri, dans sa *Biblioteca árabigo hispana escurialense*, pag. 71-72.

Ce même Casiri mentionne encore un autre médecin musulman de Comarès, Mohamar-ben-Ali-ben-Yusuf-Alsekuni, qui y mourut en 1,349, de la pandémie dont nous parlons. C'était un poëte distingué, *poeta nada vulgar*, dit de Villalba. Quelques-uns de ses vers sont rapportés par Casiri, dans sa *Biblioteca* précitée, t. II, p. 89.

Vicente Mut, auteur d'une *Historia del reyno de Mallorca*, y mentionne l'invasion de la maladie dans ce pays.

Zurita ne parle du fléau qu'au point de vue historique, dans ses *Anales de Aragon*, liv. VIII. Il le fait passer, de la Sicile, en Sardaigne et à Majorque, qu'il dépeupla, selon lui, dans le court espace d'un mois, laps de temps pendant lequel il en serait mort 15,000 personnes. Diago, de son côté, porte la mortalité de ce même mois à 30,000 personnes, et on lit, dans les *Memorias de la Universitad*, qu'il mourut alors 80 personnes sur 100. — On n'avait jamais vu une aussi grande mortalité, ce qui lui fit donner, dit Zurita, le nom de *Gran mortandad.*

Nous l'avons déjà dit précédemment, ses ravages en Espagne furent, comme partout ailleurs, considérables. Ainsi, à Valence, où il apparut en mai 1,348, il emportait, vers le milieu du mois suivant, jusqu'à 300 personnes par jour, et, à Barcelonne, où il sévissait dans le même mois, il frappa de mort quatre conseillers et presque tous les membres du *Consejo de Ciento.* (Capmani, *Compendio histórico y chronólogico de las pestes*, etc.)

En même temps que ces désastres se passaient dans le Midi de la Péninsule, des désastres semblables en affligeaient le Nord. Ainsi, à Saragosse, au commencement d'octobre, même année, chaque jour enregistrait jusqu'à 300 décès et plus, et Don Pedro IV, qui s'y trouvait alors, fut obligé d'en sortir pour cette cause; il se retira à Teruel. (Zurita, *Op. cit.*)

De ce que nous venons de voir, dans les principaux auteurs qui ont écrit sur la pandémie du XIVe siècle, il résulte qu'on était alors dans la plus profonde ignorance et sur la cause ou les causes du mal, comme aussi sur les moyens de le prévenir, et qu'on n'était pas plus avancé à l'égard des moyens propres à le combattre.

« Consultez les historiens, dit Pétrarque : ils sont muets ; interrogez
» les physiciens : ils sont stupéfaits ; demandez aux philosophes la
» raison de tant de maux : ils lèvent les épaules, froncent les sourcils,
» et, le doigt sur les lèvres, ils imposent le silence...... »

(PÉTRARQUE, *Lettre à son frère Gérard.*)

Du reste, nos connaissances, en fait de maladies épidémiques, ont-elles beaucoup progressé depuis que Pétrarque écrivait ces lignes?..... Et ces mêmes lignes ne pourraient-elles pas être retracées à chaque nouvelle apparition d'un fléau épidémique quelconque, que ce soit : en Europe, ou la peste, ou le choléra ; en Amérique, la fièvre jaune ?

D'où vient le mal ? Quelle en est la nature ? Quelle en est la cause ? Est-il contagieux ou non ? Questions qui se renouvellent à chaque apparition d'un fléau épidémique, et qui, toutes, sont plus ou moins oiseuses pour beaucoup, mais une question qui n'est oiseuse pour personne, qui intéresse tout le monde au contraire, est celle relative aux moyens curatifs. Or, ces moyens quels sont-ils ? On n'en connaît pas, on connaît seulement des moyens de préservation, et ces moyens sont toujours, pour nous servir de leur appellation italienne, les *pilules aux trois adverbes*, ou, pour mieux dire, le conseil exprimé dans ces trois mots :

Mox, longe, cede, reccedi, redi,
S'enfuir vite, aller loin, revenir tard.

La même pensée est rendue plus concise par ce vers, dont nous ignorons l'auteur :

Cede cito, longinquus abi, serusque reverti.

Le prophète Ezéchiel avait déjà dit, CAP. VII :
Qui in civitate sunt, fame et peste devorabuntur, et salvabuntur qui fugerint ex eâ.

Le fléau du XIV[e] siècle était contagieux : c'était l'opinion populaire du temps, comme aussi celle des médecins, qui, tous, sont d'accord sur ce point Quelques citations, à cet égard, ne seront pas déplacées ici.

« La contagion, dit Boccace, se propageait comme la flamme au bois » sec ; elle se communiquait en touchant les malades, leurs vêtemens » et autres objets qu'eux-mêmes avaient touchés... Le seul moyen de » se préserver de la contagion était de se séquestrer chez soi, d'inter- » rompre toute communication avec le dehors, de vivre sobrement et » de boire du bon vin.

» Les animaux mêmes en étaient atteints de la même manière, c'est- » à-dire par contagion. Ainsi, des porcs périrent, comme empoisonnés, » deux heures après avoir fouillé dans des haillons pestiférés, qui » avaient été jetés dans la rue (1). »

(BOCCACE, Préface de son *Décaméron*.

« La maladie était si contagieuse, dit Guy de Chauliac, que l'appro- » che seule des malades suffisait pour la contracter. Les malheureux » mouraient sans secours, et leurs cadavres restaient sans sépulture, » faute d'assistance de prêtres, car tout le monde fuyait la contagion. » (*Op. cit.*)

« Les habitans de Lubec, dans l'intention de désarmer le courroux cé- » leste, jetaient aux moines, par-dessus les murailles de leurs cloîtres,

(1) En admettant que la peste orientale puisse exister sur les animaux, et qu'elle puisse aussi s'y reproduire par contagion, le fait d'une mort si rapide ne nous paraît guère admissible.

» de l'or et de l'argent, mais ceux-ci n'osaient y toucher, car ces objets
» aussi *communiquaient la contagion.* »

(Ozanam, *Op. cit.*, t. iv, p. 87.)

« En 1,350, le pape Clément vi ayant appelé tous les fidèles à Rome,
» pour y célébrer un jubilé, les pèlerins s'y rendirent en foule, mais ce
» rassemblement eut les résultats les plus funestes : à peine échappa-t-il
» un pèlerin, et l'Italie, qui avait déjà tant souffert, fut de nouveau
» dévastée.

(Ozanam, *Op. cit.*, p. 87.)

En France, on vit mourir, en grand nombre, les personnes qui avaient, avec les malades, des rapports plus ou moins intimes, tels que les médecins, les chirurgiens, les notaires, etc., et c'est ce qui s'observa plus particulièrement encore à Paris, où le chiffre des sœurs hospitalières, victimes de leur dévouement auprès des malades, s'éleva à plus de cinq cents.

« En Egypte, dit Villani, l'haleine seule suffisait pour propager la
» maladie. »

Nous ne multiplierons pas davantage les citations sur ce sujet. Nous ajouterons seulement qu'à Milan, on se préserva quelque temps du mal, en fermant les portes aux étrangers, et en barricadant trois maisons où il s'était déclaré. Ce fait ne fut pas perdu pour l'avenir, car il est permis de croire qu'il entra dans les motifs déterminans des premiers règlemens sanitaires qui furent promulgués en Europe, et qui le furent précisément à Milan.

C'était, évidemment, la peste à bubons, la peste orientale que le fléau du xive siècle. Et, en effet, toutes les descriptions que nous en possédons, mentionnent l'existence de bubons, de charbons ou anthrax, et d'autres exanthèmes propres à la peste orientale. Qu'on nous permette quelques citations à cet égard ; nous en serons sobres : le nombre, d'ailleurs, ajouterait peu à l'établissement du fait qu'elles tendent à démontrer.

Chaulin de Vinario, qui observait la maladie à Avignon, où il avait été le médecin de trois papes, dit :

« Du 2e au 3e jour, la peau se couvrait d'exanthèmes rouges ou
» livides. Des tumeurs, qui se changeaient en bubons, ou en charbons, se
» manifestaient aux aisselles ; peu de malades passaient le 7e jour. »

(*De peste.*)

Andréas Gallus, après avoir indiqué la marche géographique du fléau, et donné quelques détails sur sa léthalité, continue ainsi :

« La prostration des forces était extrême et le pouls très-irrégulier.
» La maladie conservait ce caractère les deux premiers mois de son
» existence, mais, ensuite, elle se montrait avec des exanthèmes et des
» charbons qui tuaient au 5e jour. »

(*De peste.*)

Guy de Chauliac, médecin de Clément vi, et à qui nous devons beaucoup de détails sur le fléau dont nous parlons, signale ainsi les bubons dans la 2e phase ou période de l'épidémie :

« Dans celle-ci, qui dura cinq mois, c'était aussi une fièvre continue,
» avec des bubons et des anthrax, surtout aux aisselles et aux aines,
» et, en cinq jours, elle emportait ceux qu'elle attaquait. » (*Op. cit.*)

Guy de Chauliac, comme on sait, observait le fléau à Avignon, où la mortalité était si grande qu'on jetait tous les cadavres dans le Rhône ; les eaux, à cet effet, en avaient été bénies par le pape, dont le siége était alors à Avignon.

Un auteur contemporain, mais qui habitait l'Italie, fait mourir dans cette ville, dans le court espace de trois mois, jusqu'à 120,000 personnes. (Hist. Pistol., *in fine.*) Sans nul doute, pareille mortalité est invraisemblable pour la ville d'Avignon, bien qu'elle fût, à cette époque, le siége de la cour papale. Aussi, Papon, en admettant cette mortalité telle que telle, pense qu'elle n'était pas seulement celle d'Avignon, mais celle de tout le Comtat du même nom.

Le même Guy de Chauliac, que nous venons de citer, fut atteint de l'épidémie vers la fin de son règne ; il eut, à l'aine droite, un bubon qui suppura et le mit ainsi hors de danger, après six semaines de maladie. On dit que, désespérant de ses jours, ses confrères l'avaient abandonné, mais il est permis d'en douter.

Boccace, observateur du même fléau, à Florence (1), mentionne ainsi les bubons, après avoir dit que le saignement de nez était un signe mortel :

« Dès le début, il survenait, aux aines et aux aisselles, des bubons
» de la grosseur d'un œuf ou, seulement, de celle d'une prune ; ils
» étaient également mortels. » (*Op. cit.*)

Villani, qui, également, observait le même fléau à Florence, parle des bubons à son tour.

« A Florence, dit-il, au début, on voyait se manifester, à l'aine et sous
» les aisselles, un gonflement qui égalait ou surpassait même la gros-
» seur d'un œuf, et qu'on nommait *gavocciolo ;* plus tard, il en surve-
» nait dans toutes les parties du corps. » (*Storie fiorentine*, lib. XII.)

De Villalba, parlant de la maladie qui, en 1,350, décimait l'armée d'Alphonse IX, sous les murs de Gibraltar (2), dit :

« Esta peste consistia en una especie de landra ó manera de seca, ó
» tumor, de la hechura y tamaño de una bellota que se hacia en los
» sabacos, en las ingles, y muy de ordinario en la garganta, que ahogaba
» con bravedad á los patientes. » (*Op. cit.*, t. 1er, p. 83.)

Lopez de Ayala, parlant de cette même épidémie, à laquelle Alphonse IX succomba, mentionne les *landres* dont ce dernier fut atteint.

« Dios, dit Lopez de Ayala, dispuso otra cosa, porque adoleció de
» *landres*, que era el caracter cierto de la pestilencia, i acabó la glo-
» riosa carrera de su vida i reinado en el dia viernes 26 de marzo del
» año 1,350, á los treinta i ocho de su edad. » (*Historia de Gibraltar*, p. 164. — Madrid 1782.)

---

(1) Elle débuta à Florence au printemps de 1,348. Boccace, dans son DÉCAMÉRON, *préface*.

(2) *Vide suprà*

Rappelons, en terminant ces citations, que Cantacuzène, dans sa relation de l'épidémie de Constantinople, rapportée plus haut, mentionne les bubons et les autres exanthèmes pestilentiels. Et, en effet, c'étaient bien des bubons, suppurans ou non, que ces *abcès* et *ulcères* qui survenaient au haut et au bas des bras, et dans d'autres endroits encore, lésions dont parle Cantacuzène, et c'étaient bien aussi des pétéchies et autres lésions analogues que ces *meurtrissures*, ou *rares et peu apparentes*, ou *multipliées et très-prononcées*, dont parle également le même auteur (1).

Les preuves surabondent, comme nous venons de le voir, pour établir que le fléau du XIVe siècle était bien la peste orientale. Ceci posé, s'il nous était permis d'émettre une opinion sur son origine, nous dirions qu'au lieu de le représenter, comme l'ont fait les historiens, semblable à un monstre à plusieurs corps, parcourant le globe de l'est à l'ouest, un corps se rapprochant du nord, un autre du midi, un troisième suivant une route plus directe, etc., il fallait le voir sortir de son foyer naturel, de sa source intarissable, qui a été, de *toute éternité*, qu'on nous passe cette expression, les bords du Nil, dans la partie de son parcours à travers la basse Egypte, d'où il devait s'avancer ou se propager dans toutes les directions parcourues par l'homme, soit au nord, soit au sud, soit à l'est, soit à l'ouest.

Une question se présente ici. Des maladies désastreuses régnèrent au sein de l'Asie, en Chine, vers le milieu du XIVe siècle : étaient-elles de même nature que celles qui, en même temps, ou à peu près, régnaient en Afrique et en Europe? Difficulté insoluble sans doute, faute d'élémens propres à la résoudre. Toutefois, pourquoi la peste n'aurait-elle pas pu, à l'époque dont nous parlons, s'étendre et se propager jusqu'en Chine, et comme, sans doute, elle pourrait le faire encore aujourd'hui, si, en effet, elle est contagieuse, transmissible, c'est-à-dire si un individu qui en est atteint, peut la transmettre à un autre qui ne l'est pas, ou si, seulement, des objets provenant du premier peuvent aussi la donner au second? Qu'importent les distances? elles sont effacées par les relations commerciales, c'est-à-dire, au point de vue qui nous occupe, par cette chaîne qu'établit le contact des hommes et des choses, et qui, semblable, en quelque sorte, à notre télégraphe électrique, pourrait reproduire à Pékin un fait produit à Paris.

Ajoutons que, depuis un temps immémorial, des relations commerciales existent, sur une plus ou moins grande échelle, entre le Levant et la Chine. Ainsi, nous voyons, dès 710, les Arabes aborder dans cette contrée, et les habitans de cette même contrée, à leur tour, fréquenter, vers la fin du XIVe siècle, et le Golfe persique et la Mer rouge. D'un autre côté, le climat de la Chine est fort semblable à celui de Constantinople et autres lieux où la peste orientale, pendant longtemps, avait, en quelque sorte, élu droit de domicile.

Non, et la logique nous force à le reconnaître; non, le fléau du XIVe siècle n'était pas d'origine chinoise; il n'éclata pas comme une bombe, pour ainsi dire, en Orient, et il ne se porta pas ensuite en Occident, semblable à une colonne d'air; — non, le fléau dont nous parlons n'eut pas de direction déterminée, qui eût été de l'est à l'ouest; il n'eut

(1) *Vide suprà.*

d'autre direction, à savoir : sur mer, que la direction suivie par les bâtimens qui portaient ou des malades, ou des élémens propres à en produire, et, sur terre, que celle parcourue par les hommes qui, en caravanes, ou isolément, avaient eu la maladie, ou qui en portaient le germe, soit en eux-mêmes, en leurs propres personnes, soit en des objets ayant été en rapport avec des individus qui en étaient atteints. Sa direction déterminée, en apparence, de l'est à l'ouest, s'explique du reste, par les relations commerciales qui, de tout temps, ont été à la fois plus multipliées, et sur une plus grande échelle, de l'Egypte vers l'Occident que de ce même pays vers l'Orient. Et, sans nul doute, nous pouvons le dire maintenant, c'est au manque de mesures préventives à cette époque, qu'il faut attribuer et la dissémination du mal, pour ainsi dire, sur tous les points du globe, et les affreux ravages qu'il y fit. Toutefois, malgré l'expérience des faits de contagion, ou de transmission, expérience qui dut être acquise de bonne heure, dans la pandémie dont nous parlons, ce n'est, pourtant, que bon nombre d'années après son apparition, c'est-à-dire en 1,374, que nous voyons promulguer les premières ordonnances en matière de salubrité publique. Ces ordonnances, qui furent rendues en Italie, comme nous l'avons déjà dit, sont le fait d'un duc de Milan, Barnabo Visconti.

L'opinion de Papon, sur l'origine chinoise du fléau du XIVe siècle, diffère peu de la nôtre ; elle n'en diffère, en effet, qu'en ce que, pour lui, à l'époque dont nous parlons, la peste était endémique en Europe, tandis que, pour nous, cette endémicité n'existait alors, comme aujourd'hui, que sur les bords du Nil, dans la Basse-Egypte. Voici, du reste, les paroles de Papon :

« Les auteurs qui donnent à la peste cette origine, cette unité d'ac-
» tion, ce mouvement progressif, ne l'auraient pas fait partir si légère-
» ment du Kathay, pour l'envoyer dans tout le Midi de l'Europe, s'ils
» avaient su qu'elle y était endémique depuis plusieurs siècles, comme
» elle l'est aujourd'hui à Constantinople, et qu'avant l'année 1,346,
» en remontant seulement jusqu'à l'année 1,301, elle avait signalé ses
» fureurs au moins six fois, en différentes contrées, dans ce court es-
» pace de temps. » (*Op. cit.*, t. 1er, p. 105.)

Nous terminerons ce qui nous reste à dire sur le fléau du XIVe siècle, par quelques mots et sur l'accusation dont elle fut l'occasion contre la nation israélite, et sur les associations ou confréries auxquelles elle donna naissance.

Lors des pestes qui régnèrent en France en 1,320 et 1,342, la nation israélite était accusée de les avoir produites (1) ; il en fut de même de la pandémie dont nous traitons..... Quelle puissance !... Et de quelle manière l'exerçaient-ils ? En empoisonnant l'air, selon les uns ; les eaux, selon les autres, et, selon d'autres encore, ces deux sortes d'élémens à la fois. Et quel était le prodigieux poison usité à cet effet ? On ne le dit pas pour les pestes de 1,320 et 1,342 ; on le dit seulement

(1) En 1,320, elle se serait aidée des lépreux, qui furent brûlés vifs pour cette cause. On sait combien les lépreux étaient nombreux à cette époque, en France et dans les autres états de l'Europe.

pour la pandémie de 1,348. C'était...... quoi ?... Aurons-nous le courage de le dire? Pourquoi pas, puisque, déjà, nous nous sommes engagé si avant dans l'absurbe. Eh, bien ! c'était *un composé d'araignées, de sang de hibou* et *d'autres animaux venimeux* (1)......

Et quels pouvaient être les intérêts de la nation israélite dans ces méfaits successifs?

En 1,320, des Israélites auraient été envoyés en France dans ce but, par les rois de Tunis et de Grenade, qui, par là, espéraient prévenir de nouvelles croisades contre l'Islamisme. A cette époque, en effet, une nouvelle croisade était projetée par Philippe V, surnommé *Le-Long*. Les Israélites producteurs de la peste de 1,342, remplissaient-ils, dans ce nouveau méfait, quelque mission semblable à celle de leurs prédécesseurs dans la peste de 1,320 ? L'histoire n'en dit rien ; elle dit seulement : « La peste régna en France en 1,342. On accusa les juifs de » l'avoir causée en empoisonnant les puits, et il n'en fallut pas davan- » tage pour exciter contre eux la fureur du peuple. » (Papon, *Op. cit.*, t. II, p. 275.)

L'histoire n'est pas plus explicite à cet égard pour la pandémie de 1,348 ; elle l'est davantage en ce qui concerne tout ce que les Israélites eurent alors à souffrir de la barbare ignorance de l'époque (2).

En Suisse, notamment à Chillon, Berne, Bâle et Fribourg, ils étaient torturés pour les forcer à avouer leur prétendu crime ; — en Alsaze, et par suite d'un arrêt rendu par une assemblée réunie à Bennefeld, laquelle se composait d'évêques, de seigneurs, de barons, de députés des comtés et des villes, —en Alsaze, disons-nous, on les brûlait et massacrait de toutes parts. Deux mille furent brûlés à Strasbourg ; à Spire, réduits au désespoir, ils se renfermèrent dans leurs maisons et s'y brûlèrent eux-mêmes.....

---

(1) Dans la peste de 1,628 à 1,629, à Lyon, et dans celle de 1,629 à 1,630, à Milan, des malfaiteurs avaient imaginé, dans le but de reproduire la maladie, un onguent composé de tous les produits morbides qu'ils croyaient propres à cet effet, et qui consistaient, principalement, dans le pus fourni par les bubons et autres lésions de la péripherie cutanée. Nous ne savons si l'administration de ce moyen a été bien constatée, mais le fait de sa composition l'a été suffisamment, du moins à Milan : plusieurs médecins contemporains en parlent, entr'autres le docteur Tadino, de Milan, membre du tribunal de santé à cette époque, et qui en parle à la fois comme médecin et comme fonctionnaire public.

A la même époque, à Milan, on croyait que les cendres de vêtemens et autres objets provenant de pestiférés, pouvaient reproduire la maladie. Des cendres de cette nature auraient été jetées dans les rues, par la malveillance, et on s'expliquait ainsi une mortalité qui s'éleva, en un seul jour, à 3,555 personnes. Mais cette grande mortalité trouvait une explication plus naturelle dans les grandes réunions qui avaient journellement lieu à la même époque, soit dans les églises, soit aux processions, réunions qui avaient pour but d'implorer la miséricorde du ciel, dans les circonstances où on se trouvait.

(2) Ne perdons pourtant pas de vue, en accusant ainsi nos ancêtres, que, de nos jours même, à la première invasion du choléra en Europe (1831, 1832 et années suivantes), des soupçons d'empoisonnement ont plané, non plus sur la nation israélite en masse, mais sur des pharmaciens et des médecins. Et quand on songe que ceci se passait jusqu'au sein de Paris, de cette métropole du monde (au point de vue du faisceau de lumières dont elle est le siége), ne faut-il pas désespérer à jamais de la logique populaire en pareille circonstance ?

L'assemblée dont nous venons de parler annula toutes leurs créances, et fit distribuer tout leur argent aux pauvres.

A Mayence, 12.000 furent brûlés dans leurs maisons ; à Esling, ils furent tous brûlés en masse dans leurs synagogues, où ils s'étaient réfugiés.

Les femmes juives, pour dérober leurs enfans au baptême, les jetaient elles-mêmes dans les flammes, puis elles s'y précipitaient à leur tour, couronnant ainsi leur œuvre de sublime désespoir.....

Et à Paris même, que se passa-t-il alors en leur endroit ? A Paris, après s'être réfugiés dans la forêt de Ste-Opportune, non loin de la ville, et menacés d'y être cernés, ils rentrèrent dans la rue qu'ils habitaient depuis longtemps, la rue dite des *Hérétiques :* le peuple se rua sur eux et les égorgea en si grand nombre, que leurs cadavres, pendant plusieurs mois, servirent de pâture à des troupes de loups, qui rendirent longtemps cette partie de la ville inabordable. La rue prit alors la nom de *Transnonisère,* dont on fit le verbe *transnoniser*, qui voulait dire massacrer, égorger ; elle prit, depuis, celui de *transnonain*, sous lequel elle était encore connue, lorsqu'elle acquit une nouvelle célébrité par les massacres de 1834.

A la fin, pourtant, quelques âmes généreuses se déclarèrent en faveur de la race proscrite : le ciel, sans doute, était fatigué des holocaustes ; sans doute assez de sang israélite avait arrosé la terre, — assez de cendres israélites y avaient été déposées..... Le pape Clément V éleva la voix, il se déclara le protecteur des Israélites, surtout de ceux d'Avignon, et il les reconnut, par un bref mémorable, innocens de tout ce qu'on leur imputait : il était temps !..... De son côté, l'empereur Charles IV se prononça aussi en faveur des Israélites, et le duc Albert d'Autriche alla même jusqu'à faire incendier et piller toutes les populations qui les avaient persécutés. Honneur à ces hommes généreux, qui, par là, ont si bien mérité de l'humanité ! Toutefois, le peuple, dans le même temps, n'en brûla pas moins encore quelques centaines, dans la citadelle de Kysbourg (1). Enfin, grâce à une de leurs coreligionnaires, Esther, femme de Boleslas V, ce qui en restait, après tant de destruction partout, put se réfugier en Lithuanie, dans la partie la plus éloignée de cette province, où nous les retrouvons aujourd'hui et en grand nombre.

Les confréries de pénitens ou flagellans auxquelles donna naissance la pandémie du xive siècle, rappellent celles qui existent, de nos jours, dans le Midi de la France (pénitens blancs, bleus, noirs, pénitens de

(1) En Algérie, sous l'administration de ses anciens souverains, des Israélites y étaient assez souvent brûlés sans grandes formes de procès, et c'est ce qui s'y vit encore très-peu de temps avant notre prise de possession d'Alger. Voici le fait en peu de mots :

Un Israélite recommandable d'Alger avait contracté, envers un puissant Maure de cette ville, une dette dont il ne put s'acquitter au terme de l'échéance. Plainte ayant été portée contre lui au dey, il fut condamné à être brûlé. Toutefois, le jour où cet arrêt devait s'accomplir, la famille était parvenue à réunir la somme due : elle se hâta de la porter au dey, mais il lui fut répondu qu'il était trop tard, et l'arrêt reçut son exécution..... On n'en garda pas moins l'argent qu'on venait d'apporter .... Ajoutons que, selon l'usage en pareille circonstance, la famille du supplicié avait été obligée et d'élever le bûcher, et d'y mettre et entretenir le feu.....

toutes les couleurs enfin) ; elles se composèrent d'abord d'hommes sortis, la plupart, de la plus basse classe du peuple, mais, bientôt, vinrent s'y joindre et des prêtres, et des dames pieuses, et, en un mot, toutes sortes de personnes honorables.

Vêtus d'habillemens grossiers, la tête couverte d'un sac et de cendres, avec une croix de drap rouge sur la poitrine, ils parcouraient ainsi les populations, en chantant des hymnes et des cantiques, le *Salve Regina* et le *Stabat Mater*, par exemple. Ils se donnaient la discipline, avec des fouets de corde noués et armés de petites croix de fer, et ils marchaient, cela faisant, ayant à leur tête des torches allumées et de riches bannières. Cette pratique, pour le dire en passant, est encore usitée dans le Midi de l'Espagne, par des associations ou confréries de femmes, qui suivent ainsi les processions, dans certaines fêtes de l'année (1).

Partout où ils se présentaient, les pénitens, ou les flagellans, ou les frères de la croix, comme on les appelait encore; partout où ils se présentaient, disons-nous, les cloches sonnaient, et les plus grands honneurs leur étaient rendus. Toutefois, ces excentricités religieuses devaient avoir un terme ; nées sous une inspiration pieuse, sainte, elles ne tardèrent pas à dégénérer en abus de toutes sortes, et ce fut à tel point, que des souverains se virent obligés de leur interdire, sous peine de mort, l'entrée de leurs états. Ajoutons qu'ils prirent une grande part dans la persécution alors exercée contre les Israélites, notamment dans celle qui eut lieu à Mayence, au mois d'août 1,349, et dont nous avons parlé précédemment.

XVe SIÈCLE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

On lit, dans la Chronique de Palmérius, pour l'année 1,450, ce qui suit: *Pestilentia ingens, quae primo in Asiâ exorta, ac deindè per Illiricum Dalmatiamque in Italiam serpens, plures postmodum annos ad ultimos Germaniae et Galliarum fines misere per omnes ferè populos debachatur.* (Op. cit.)

Cette pandémie s'est-elle étendue jusqu'à l'Afrique? Oui, vraisemblablement. Remarquons qu'elle parcourait le monde précisément un siècle après celle de 1,348, sur laquelle nous sommes entré dans d'assez grands détails.

ANNÉE 1,466.

En l'année 1,466, il parut en Espagne, sur le territoire de Jeaën, une si prodigieuse quantité de sauterelles, que le soleil en était obscurci. « Le peuple, dit Mariana, était intimidé de ce prodige, que chacun ex- » pliquait à sa manière. » (*Op. cit.* t. IV, liv. XXIII, p. 188.)

Mariana, à qui nous devons tout ce que nous en savons, ne dit pas que des maladies aient été observées après ; il ne dit pas non plus d'où venaient les insectes. Ses paroles tendent pourtant à établir qu'elles étaient étrangères au pays. Et, en effet, sans cela, les populations au

(1) Les femmes qui en font partie, et qui appartiennent à la classe élevée de la société, marchent nu-pieds, les épaules découvertes et ensanglantées par les coups qu'elles s'y portent, toutes en même temps et à des intervalles donnés, avec une sorte de martinet dont les lanières sont garnies de nœuds et, souvent, de pointes de fer acérées.

milieu desquelles ils apparurent, en eussent été moins effrayées sans doute. Que s'ils étaient étrangers au pays, ils venaient vraisemblablement de l'Afrique, point de départ de presque toutes les invasions de sauterelles étrangères qui eurent lieu en Espagne, depuis un temps immémorial. Toutefois, l'histoire de l'Afrique ne mentionne aucune apparition de sauterelles dans ce pays pour l'année précitée, ce qui ne veut pourtant pas dire, *tant s'en faut*, que rien de semblable ne s'y soit alors présenté.

DE L'ANNÉE 1,468 A L'ANNÉE 1,469, 873 DE L'HÉGIRE.

De l'année 1,468 à l'année 1,469, 873 de l'hégire, la peste régnait à Tunis, et ses ravages y furent considérables, tant dans la ville que dans les autres parties de la régence. Mais, laissons parler El-K'aïrouâni, que nous avons déjà cité si souvent.

« En 873, dit cet auteur, la peste se déclara à Tunis avec tant de » violence, qu'il y mourrait, a-t-on dit, 14,000 personnes par jour, et » que les pertes totales s'élevèrent à 500,000 âmes, dont 400,000 en » ville et 100,000 au-dehors. » (*Op. cit*, p. 265)

Sans doute, nous pourrions nous dispenser de le faire remarquer, une pareille mortalité pour la régence de Tunis est invraisemblable; elle établit seulement que les pertes faites à cette époque, dans la régence de Tunis, furent considérables, et cette induction suffit à notre objet.

ANNÉE 1,475.

L'année 1,475 mérite d'être signalée dans les annales épidémiques : en cette année fut instituée, à Majorque, sous l'administration du gouverneur Berengario Blanels, la première junte de santé du pays, junte qu'on appelait *Morberia*, de *Morbero*, maladie, seul nom sous lequel la peste était alors connue.

La *Morberia* ou junte de santé de Majorque fut créée à l'occasion de la peste qui régna, en la même année, 1,475, dans cette île, où elle avait été apportée du Levant, selon Alexandre de Laborde (1).

La junte de santé de Majorque avait l'inspection de tous les voyageurs qui arrivaient, soit par terre, soit par mer, et l'intendance du Lazaret ou *Morberia*. Elle jouissait de certaines prérogatives nécessaires à son indépendance, et ses pouvoirs étaient très-étendus. Ainsi, elle pouvait, sans être assujettie à aucune sorte de contrôle, faire brûler la cargaison d'un navire soupçonné d'être infecté. L'un de ses membres, le docteur Lucian Colominés, déjà médecin de la *Morberia*, *medico morbero*, en 1,471 (2), fut chargé, avec plusieurs autres notabilités du pays, de rédiger une instruction ayant pour objet le but de l'institution de la *Morberia* ou junte de santé. Cette instruction se composa de 34 chapitres, tant

---

(1) *Itinéraire descriptif de l'Espagne, etc.*, t. III, p. 460.

(2) Don Vincent Mut, que nous avons cité plus haut, prouve très-clairement, contre Juan Dameto, qu'il existait déjà à Majorque, antérieurement à l'année 1,475, une *Morberia ú hospital* pour la peste ; il le prouve, disons-nous, en établissant que Lucian Colominés, de cette même île (que nous y voyons figurer comme membre de la Junte de Santé, en 1,475), était le médecin de la susdite *Morberia* dès 1,471. (*Op. cit.*, p. 345 — 348.)

médicaux que politiques, sur les moyens de se préserver de toute sorte de contagion, et sur le meilleur mode de visite de *las Almonedas* ou lieux recevant des provenances contaminées ou soupçonnées telles. Pour plus de détails sur ce sujet, nous renvoyons à de Villalba, *Op. cit.*, t. 1er, p. 104 et suivantes.

Quelques années plus tard, en 1,490, une institution semblable à celle de Majorque s'établit aussi à Minorque, et, toutes deux, se continuent encore de nos jours. Nous devons à M. le docteur Raphaël Hernandez, qui faisait partie de la dernière, en 1841, des détails sur les épidémies et faits de contagion dont Mahon et les autres parties de Minorque ont été le théâtre, depuis la fin du xve siècle jusques dans ces derniers temps.

DE L'ANNÉE 1,484 A L'ANNÉE 1,485, 889 DE L'HÉGIRE.

« De l'année 1,484 à l'année 1,485, 889 de l'hégire, la peste, de nou-
» veau, régnait à Tunis, et le souverain de ce pays, Abou-Zaccharia,
» fut une de ses victimes. »

(EL-KAÏROUANI, *Op. cit.*, p. 265.)

Cette peste, la 22e année de son existence, c'est-à-dire en 1,485, coïncidait avec celle qui, en cette même année, régnait aussi à Séville (Andalousie), et qui força le roi Ferdinand, qui s'y trouvait alors, avec la reine Isabelle, à s'en éloigner : suivis de la noblesse, ils se retirèrent à Cordoue, où les troupes, destinées aux conquêtes qu'ils projetaient, avaient ordre de se rassembler.

ANNÉE 1,494, 900 DE L'HÉGIRE.

En l'année 1,494, 900 de l'hégire, une invasion de sauterelles eut lieu en Afrique ; Léon l'Africain en fut témoin à Tagtessa, ville située sur une haute montagne, dans le Maroc. « J'y arrivai, dit Léon, en un
» temps qu'un grand nombre de locustes (sauterelles) se posa sur le
» froment, qui étoit pour lors épié (en épis) ; mais la multitude
» d'icelles surpassoit le nombre des épis de plus de la dixième partie,
» tellement qu'à grande peine pouvoit-on apercevoir la terre, et ce
» advint en l'an neuf cent de l'hégire. »

(*Op. cit.*, *lib.* II, p. 137 de la traduction.)

L'auteur ne mentionne aucune maladie observée pendant ou après cette invasion de sauterelles. Du reste, l'espèce de sauterelles dont il est ici question, n'est point la grande espèce (*acridium peregrinum*), celle à laquelle des épidémies ont été attribuées, mais la petite espèce (*oedipoda cruciata*), dont les ravages, pour être d'une autre nature que ceux de la grande espèce, n'en sont pas moins à redouter (1).

---

(1) Pour plus de détails sur ce sujet, voir nos communications à l'Académie des Sciences, dans ses séances des 19 mai et 17 novembre 1845, ainsi que le *Tableau de la situation des etablissemens français en Algérie, de* 1845 *à* 1846, p. 245 et 246. — Paris, 1846.

La peste orientale a souvent affligé l'Europe dans le cours du xve siècle, et il est permis de supposer que telle était la nature de quelques-unes des épidémies africaines que nous venons de relater; car, si nous considérons, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, l'Egypte comme le point de départ de toute peste à bubons ou de la véritable peste, en un mot, nul doute que les chances de transmission ou importation de celle-ci n'aient été, pour le moins, aussi grandes pour l'Afrique que pour l'Europe, pendant le siècle dont nous traçons l'épidémiologie. Et, en effet, pendant ce siècle, les relations commerciales, cet intermédiaire des importations morbides, n'étaient pas moins multipliées entre l'Egypte et l'Afrique, qu'entre la première de ces contrées et l'Europe; on peut même avancer, sans crainte de se tromper, qu'elles l'étaient davantage, et nous croyons pouvoir nous dispenser d'en donner ici les raisons. Or, les épidémies pestilentielles qui eurent lieu en Europe dans le cours du xve siècle, furent nombreuses; il suffira à notre objet d'en rappeler les principales.

La peste (ou des maladies ainsi qualifiées) était dans les contrées ci-après :

1° La France, en 1,436 (à Paris); — 1,348 (à Paris, où on compta plus de 50,000 morts); — de 1,448 à 1,450 (à Paris, où il y eut 40,000 morts en deux mois, et, dans toute l'Europe, en 1,450); — en 1,465 (sur différens points (1), mais surtout à Paris); — de 1,466 à 1,467 (d'abord à Paris, qu'elle dépeupla (2), puis dans toute la France); — en 1,476 (à Marseille);

2° L'Italie, en 1,405 (surtout à Padoue, qui, seule, perdit 40,000 âmes); — 1,406 (à Monaco, où un cardinal en fut victime, d'après Mariana); — 1,413 (à Bologne); — 1,418 (surtout à Venise, où il y eut 15,300 décès en un mois); — 1,423 (à Bologne, en Lombardie); — 1,428 (à Rome, avec de fortes chaleurs, après un hiver doux); — de 1,438 à 1,439 (sur différens points, et à Brescia en 1,439, avec la guerre et la famine); — en 1,443 (dans les Abruzes, avec épizootie, dans l'armée d'Alphonse-le-Sage); — 1,448 (dans le Milanais); — 1,456 (à Venise); — 1,473 (sur divers points, précédée d'une famine); — de 1,475 à 1,476 (à Rome surtout); — en 1,478 (à Florence et dans d'autres villes, avec une invasion de sauterelles); — 1,479 (à Venise); — 1,482 (avec la famine); — 1,485 (surtout à Milan, où il y aurait eu 137,000 morts, selon Corio); — de 1,495 (à Naples, avec la famine et la peste, apportée par l'armée française, sous Charles VIII) à 1,497 (3); — en 1,500 (sur différens points, précédée de grandes inondations);

---

(1) Cette peste fut précédée d'une comète flamboyante, qui parut dans la matinée du 18 septembre.

(2) Les deux épidémies de 1,466 et 1,467 avaient tellement dépeuplé Paris que Louis XI, par une ordonnance, « absolvait de tous crimes et meurtres, » antérieurs à sa publication, tout homme à quelque condition qu'il appar- » tînt, qui viendrait habiter en *illec*. » (*Dict. des dates*, *des faits*, *etc.* Paris, 1843.)

(3) Elle cessa sur la fin de janvier 1,497. Or, comme le 13 de ce mois, avait eu lieu la translation, de l'abbaye de *Monte Virgen* à la cathédrale de Naples,

3° L'Espagne, en 1,402 et 1,410 (à Séville); — en 1,408 et 1,429 (à Barcelonne);—en 1,433 (en Aragon et dans la Navarre, avec épizootie sur les troupeaux); — 1,436 (dans la Castille); — 1,439) à Huesca, en Aragon); — 1,448 (à Barcelonne, sur d'autres points de la Catalogne et dans l'armée d'Alphonse V, devant Pomblin, dont il faisait le siége, qui fut levé pour cette cause); — 1,450 (à Saragosse); —1,452 (à Barcelonne; elle obligea la reine Dona Maria à en sortir (1); —de 1,457 à 1,458 (encore à Barcelonne, d'où le roi de Navarre, Juan, se retira pour l'éviter); —de 1,465 à 1,466 (de nouveau à Barcelonne); — en 1,466 (à Cadix, qui en fut presqu'entièrement dépeuplée, selon Ferreas); — 1,471 (dans l'île de Majorque); — 1,474 (à Valence, où elle donna lieu à un opuscule que nous mentionnerons plus loin); — 1,475 (de nouveau dans l'île de Majorque); — de 1,476 à 1,477 (à Barcelonne, d'où elle s'étendit à toute la péninsule); — en 1,478 (à Valence et en Aragon); — 1,478 et 1,483 (à Barcelonne); — en 1,485 (à Séville, où elle força Ferdinand et Isabelle à s'éloigner, comme nous l'avons dit plus haut); — 1,486 (en Catalogne, en Andalousie, à Saragosse et autres lieux de l'Aragon, désignée, par les historiens du temps, sous le nom de *terrible enfermedad de la landre*); — 1,489 (à Barcelonne et dans l'armée de Ferdinand-le-Catholique); — de 1,489 à 1,490 (à Barcelonne encore, à Grenade (2), à Saragosse); — en 1,493 (à Barcelonne et ailleurs; on l'attribuait aux sauterelles, qui avaient détruit les récoltes de cette même année); — 1,494 (sur différens points); — 1,495 (à Grenade, Taragone, etc.); — 1,497 (à Barcelonne (3));

4° Le Portugal, de 1,436 à 1,438 (4), et en 1,480;

5° L'Angleterre, de 1,402 à 1,404 (Irlande); — en 1,407 (à Londres, où il mourut 30,000 âmes); — 1,472 et 1,486 (sur différens points);

---

du corps de St-Janvier, on attribua à ce saint la cessation du fléau. *Vie de St-Janvier de Bénévent*, d'après Caraccioli, Chioccarelli, Bernardin de Sicile, Falconius, Stilting, etc.

(1) Elle se retira à Villafranca.

(2) A Grenade, ce n'était pas la peste orientale qui régnait, mais la *Calentura maligna punticular* (notre fièvre pétéchiale), que les habitans de ce pays attribuaient aux cadavres restés sans sépulture, pendant la guerre civile qui les affligeait alors.

(3) La fréquence de la peste dans cette ville depuis le commencement du XVe siècle, trouve son explication dans la double importance de sa population et de son commerce.

(4) Le roi Edouard en mourut le 9 septembre, à l'âge de 37 ans, au monastère de Thomar, où il s'était retiré pour l'éviter. On dit qu'elle lui fut communiquée par une lettre infectée à cet effet. (Le cardinal Gastaldi, *De avertenda et profliganda peste*, p. 16.)
Remarquons que Buret, *Op. cit.*, fait mourir Edouard, non en 1,438, mais en 1,433. En adoptant la première de ces années pour celle de sa mort, nous avons suivi Gastaldi et, après lui, de Villalba et plusieurs autres. Ce fut le même Edouard qui, après une expédition malheureuse en Afrique, en 1,437, se vit obligé d'abandonner Ceuta et de laisser l'infant Ferdinand en ôtage.

6e L'Allemagne, en 1,412 (1) et 1,449 (à Bâle, avec la guerre et la famine); — de 1,456 à 1,460 (dans plusieurs contrées);

7° Enfin, le Groënland, qui en fut dépeuplé en 1,408.

Ajoutons qu'en l'année 1,485, une maladie en apparence nouvelle, la suette anglaise, *Sudor anglicus* (2), apparut, pour la première fois, en Angleterre. C'était dans les premiers jours d'août, et dans l'armée d'Henri VII, où elle sévissait surtout après la bataille de Bosworth, qui eut lieu le 22 du même mois. Henri VII, qui en fut atteint lui-même, faillit y succomber; il arrivait alors de France, sous le nom de duc de Richemont, pour monter sur le trône d'Angleterre. Ceci se passait à Milfort, comté de Cornouailles.

Le 21 du mois suivant (septembre), le fléau éclatait à Londres avec fureur; il ne gagna ni l'Ecosse, ni l'Irlande, ni Calais (alors annexée aux trois royaumes), et, en un mot, il ne sortit pas de l'Angleterre, où il s'éteignit au commencement de l'année suivante, 1,486. Ce fut sous l'influence d'un fort vent de sud, et on lui en attribua la disparition. Il reparut en Angleterre dans les années 1,506, 1,517, 1,528 et 1,551, et, de 1,525 à 1,530, la Hollande, la Belgique et la Basse-Allemagne en furent affligées à leur tour. Plus tard, le Danemarck et la Norwège n'en furent pas epargnés non plus.

Sa dernière apparition en Angleterre est celle de 1,550; elle en disparut complètement l'année suivante, 1,551, après un règne de sept mois. Depuis, on n'en entendit plus parler en Europe.

La suette anglaise n'apparut jamais que dans l'été, attaquant toujours un grand nombre de personnes à la fois, et elle fut grave partout. Ainsi, dans l'épidémie qui régnait en Angleterre en 1,517, elle emportait des malades en trois heures. Dans quelques villes, la mortalité s'éleva, dans le cours d'une épidémie, à la moitié de la population.

Forestus rapporte que la maladie se manifesta à Amsterdam le 27 septembre 1,529, qu'elle n'y régna que quatre jours, mais qu'elle y fut terrible, n'épargnant que les enfans et les vieillards.

La fuite n'en mettait pas à l'abri : elle arrêtait les fuyards sur les routes, ou dans les lieux où ils s'étaient réfugiés. C'était, en ce point, tout-à-fait l'histoire du choléra de nos jours.

Est-ce à cette même maladie que nous devons rapporter, comme le voudrait Damianus Vissenaco, celle qui affligea l'armée d'Octavien, dans sa guerre contre les Cantabres, comme aussi celle dont les Turcs eurent tant à souffrir dans leur siége de Rhodes, en 1,480 ?

Selon Caïus Britannicus et Méad, c'était une variété de la peste orientale, qui, d'abord, aurait été apportée en France de l'île de Rhodes, lorsque les Turcs assiégeaient cette île. Cependant, elle ne s'accompagnait d'aucune éruption; ses principaux caractères étaient, avec un feu intérieur et une soif inextinguible, une sueur extraordinaire et fétide. On y

---

(1) La reine Marguerite, dite la Sémiramis du nord, en mourut sur les bords de la Baltique, le 25 octobre de cette même année.

(2) Caïus Britannicus. La suette anglaise est l'*Hydropyreton* de Sennert, la *Febris sudorifica* de Fernel, l'*Hydronosos* de Forestus, la *Febris helodes sudatoria* de Cullen, l'*Ephemera britannica* de Bacon.

26

observait des palpitations qui, chose remarquable, persistaient après la maladie, jusqu'à durer plusieurs années et même toute la vie. L'expérience apprit bientôt que ce qu'il y avait de mieux à faire pour la combattre, c'était de tenir les malades chaudement, en évitant les refroidissemens, et de soutenir les forces par des cordiaux.

Joachim Schiller. qui a écrit sur la suette anglaise, parle d'oiseaux qui, pendant son règne, auraient été trouvés morts sous des arbres.

On ne trouve aucune trace de la suette anglaise, ni dans Hippocrate, ni dans Galien, ni dans les auteurs arabes. Selon Ozanam, ce que nous n'avons pu vérifier, elle serait mentionnée dans Isaac et dans Haly-Abbas. D'assez nombreux auteurs en ont traité, notamment Damianus Vissenaco, Bacon de Vérulam, Forestus, Caïus Britannicus, Polydore Virgile, Sennert, Fernel, Cullen, etc. Tous ces auteurs ont été habilement résumés par notre savant confrère Hecker, dans un article sur la suette anglaise, ayant pour titre : *Vissenchaftliche annalen der gesammten Heilkunde*. (Journal de M. Hecker, publié à Berlin.)

La maladie que nous venons de mentionner n'est pas celle à laquelle on a donné aussi le nom de suette. Nous voulons parler de la suette de Picardie, qui n'est qu'une fièvre inflammatoire, tandis que l'autre est une fièvre ou maladie pestilentielle. Ces deux maladies n'ont de commun entr'elles que les sueurs profuses qui les accompagnent. Quant à leurs signes ou caractères distinctifs, Lavoisien les a fort bien établis dans un journal italien, le *Giornale della più ricente letteratura medica*. Malgré la différence symptomatologique qui existe entre la suette anglaise et celle de Picardie, la dernière est, parfois, aussi rapidement mortelle que l'autre. Ainsi, la mort, dans celle-ci, peut avoir lieu dans les vingt-quatre heures, et Boyer, l'un des médecins qui l'ont observée, en a même vu des malades mourir en quinze heures.

La suette de Picardie s'accompagne d'une éruption de petits boutons rouges, de la grosseur d'un grain de moutarde. La transpiration répand alors une odeur d'urine corrompue.

Des personnes qui avaient eu la suette picarde, ont été sujettes, pendant plusieurs mois, et même durant une année entière, à des sueurs nocturnes, accompagnées d'une éruption semblable à celle de la maladie, et qui disparaissait à la plus faible impression de l'air.

On ne fait remonter qu'à l'année 1,718 la première apparition de la suette de Picardie, qui s'observa alors dans le canton de Vimeux, d'où elle se porta dans les environs, notamment à Abbeville. Les travaux sur cette maladie ne manquent pas ; l'un des meilleurs, sans contredit, est celui que nous devons à notre savant confrère, M. Rayer, fruit de ses observations dans la suette du département de l'Oise, en 1825. Ce même département en fut de nouveau affligé en 1833 ; la maladie se compliquait alors du choléra, complication qui fut observée par les docteurs Bourmann, Menicie et Pinel Granchamp.

Tous les auteurs qui se sont occupés de la suette de Picardie sont d'accord sur sa non contagion.

Bon nombre d'écrits parurent en Europe, dans le cours du xve siècle, sur les épidémies que nous venons de mentionner ; nous nous bornerons à citer quelques-uns de ceux qui virent le jour en Espagne.

Francisco Franco, médecin de Séville, sur la peste de cette ville en 1,402, intitulé : *De peste.*

Séville, 1,402.

L'auteur dit, p. 64, qu'elle consistait en *landres que atacaban las ingles y sobacos, de la qual escapaban algunos con esfor car la virtud ; esto es, como dice el mismo autor, conservando las fue rzas comiendo varonilmente, conforme al precepto médico de algunos arabes : aquellos escapan que comen vigorosamente y conservan las fuerzas.*

Regiment preservatiu è curatiu de la pestilencia, compost per mestre Luis Alcanys, mestre en medicina, cité par Haller, en sa *Biblioteca medicale,* sous le nom de *Luis Alcanes.*

De epidemia et peste magistri, Vallestii Tarentini artium medicinaeque doctoris eximii.

Barcelonne, 1,475.

Ce livre fut traduit en catalan par Juan Villar, natif de Barcelonne, selon que le soupçonne Nicolas Autonio.

Diego de Torrès,

Medicinas preservativas y curativas de la pestilencia.

Salamanque, 1,485, in-4°.

Francisco Lopez de Villalobos, médecin de Charles V et de Philippe II, son fils,

Sumario de la medicina, suivi d'un traité sur *la infermedad de las bubas.*

Salamanca, 1,498.

Des révolutions et des guerres, c'est-à-dire, à notre point de vue, des rassemblemens d'hommes plus ou moins considérables, et qui pouvaient donner lieu à des épidémies, s'offrirent assez souvent en Afrique, dans le cours du xve siècle ; nous rappelons, très-brièvement, les principaux de ces événemens.

En 1,402, Abou-Méhemet, frère d'Abou-Zian, roi de Tlemcen, tue ce prince et lui succède ; il est bientôt chassé par Abdallah-Ibn-Khoulé ;

En 1,409, Muley-Abou-Saïd, roi de Maroc, est assassiné par son visir ; guerre entre ses deux frères, Saïd et Yakoub ; Abdallah, fils de Muley Abou-Saïd, est nommé à sa place ;

En 1,410, mort d'Abdallah-Ibn-Koubé, chef des Zénaniens de Tlemcen ;

En 1,411, Abdoul-Vahed chasse, du trône de Fez, l'usurpateur Saïd ;

En 1,415, le 14 août, Jean 1er, roi de Portugal, s'empare de Ceuta ;

En 1,423, révolte, à Maroc, contre Abdoul-Vahed ; sa dynastie est éteinte, son empire se partage entre ses anciens gouverneurs ou vice-rois, qui se rendent indépendans, et la puissance souveraine passe

ainsi dans plusieurs tribus, jusqu'en 1,472, époque à laquelle Beni-Oatez s'empare de toutes ces petites souverainetés et rétablit l'ancien empire ;

En 1,429, prise de Tlemcen par le roi de Tunis, sur Méhémet, qui y rentre après l'éloignement du premier ;

En 1,436, expédition du roi de Portugal, Edouard, sur l'Afrique ; elle se termine l'année suivante, 1,437, par la perte de Ceuta et l'abandon, aux mains des Maures, de l'infant Ferdinand, laissé en ôtage ;

En 1,448, mort de Méhémet, roi de Tlemcen ; sa couronne est disputée par ses deux fils, Yaiah et Aboul-Abbas-Ahmed ;

En 1,472, Alphonse, roi de Portugal, étend sa domination en Afrique, en s'emparant d'Arzille et de Tanger ;

En 1,492, les Maures et les Israélites espagnols, chassés de leur patrie, se réfugient en Afrique, en grand nombre ;

En 1,496, les Maures et les Israélites portugais, également chassés de leur patrie, se réfugient aussi en Afrique, et en grand nombre, comme les précédens ;

En 1,500, fondation, dans l'ouest de l'Afrique, de la dynastie des Schérifs, par Hassan, se disant descendant du Prophète, et ses deux fils, tous trois célèbres par leur zèle pour la foi musulmane, parmi les Arabes des tribus errantes.

XVIe SIÈCLE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

Des maladies graves, notamment la peste orientale, frappèrent assez souvent le nord de l'Afrique dans le cours du xvie siècle ; assez souvent aussi, la famine s'y fit sentir à son tour.

Disons d'abord que la peste orientale, dans le nord de l'Afrique, pendant le xvie siècle, se trouve signalée :

1° Dans les *Chroniques de la régence d'Alger* (1), pour les années de l'hégire 959, sous Salah-Pacha ; — 969, sous Ahmed-Bostanji, — et 979, sous Arab-Ahmed ;

2° Dans un *Mémoire sur la peste en Algérie*, faisant partie des travaux de la *Commission scientifique de l'Algérie*, pour les années de notre ère 1,552, sous Salah-Raïs ; — 1,559, sous Hassan-ben-Khaïr-el-Din ; — 1,561, sous Ahmed-Bostandji ; — 1,571, sous Arab-Ahmed, — et 1,584, sous Mohammed.

Dans ce que nous allons dire des épidémies africaines du xvie siècle, nous suivrons surtout Diégo de Haedo, dans son ouvrage intitulé : *Topographia e Historia general de Argel*, *repartida en cinco tratados*, *etc.*, *etc.*, publié à Valladolid, en M. DC. XII (2).

(1) Traduction, par M. Alphonse Rousseau, d'un manuscrit arabe intitulé : *El-Zohrat-el-Nayerat.* — Alger, 1841.

(2) Cet ouvrage a été fait d'après des notes fournies par des Espagnols qui avaient vécu, plus ou moins de temps, en esclavage, à Alger.

ANNÉE 1,510.

Pierre de Navarre venait de s'emparer de Bougie, au nom de Ferdinand V, lorsqu'une maladie grave se mit parmi ses troupes. Marmol, l'un des historiens qui parlent de cette maladie, dit « qu'il y eut tel » jour où elle emporta jusqu'à cent hommes. »
(*L'Afrique de Marmol*, tr. de d'Ablancourt, t. II, p. 417.—Paris, 1,667.)

Quelle en était la nature? Celle des maladies qui règnent annuellement en Algérie, pendant les fortes chaleurs, et que nous avons baptisées, nous autres médecins français en Algérie, du nom de *fièvres* ou *maladies endémo-épidemiques*, à en juger, du moins, par ces paroles de Mariana :

« Navarre cherchait à donner de l'occupation à ses troupes, afin de » les tenir toujours en haleine; et, voyant que la maladie commençait » à se mettre dans son armée, qui n'était pas accoutumée *à l'air et aux* » *chaleurs du climat*, il sortit du port de Bougie le 7 juin, et prit la » route de *Favignana*, l'ancienne *Cofyra* (1). »
(*Op. cit.*, p. 685.)

ANNÉE 1,514.

En cette année, 1,514, Gigelli (l'ancienne *Igilgilis*) et ses environs furent désolés par une grande famine, « mucha hambre », dit Haedo. Heureusement qu'elle fut d'une courte durée, grâce au célèbre corsaire Barberousse, qui y apporta un prompt remède, en distribuant libéralement, aux habitans de la ville et des environs, trois navires chargés de grains (tres naves todas cargadas de trigo), qu'il venait de capturer, après une sortie de trois jours. Ces navires se rendaient de Sicile en Espagne.

Cette générosité du corsaire envers ses nouveaux compatriotes, l'éminent service qu'il leur rendit dans cette pénible circonstance, ne furent pas perdus pour lui : les habitans en conçurent d'abord la plus haute opinion, et ils ne tardèrent pas à se donner volontairement à lui, en le proclamant leur souverain. Il devint aussi, l'année suivante, 1,515, souverain d'une contrée voisine, à l'ouest, la contrée de Cuco, après qu'il en eut detrôné le roi, à l'aide de ses premiers sujets.

VERS L'ANNÉE 1,521.

Vers l'année 1,521, et alors que les schérifs du Maroc prirent le titre de rois d'Afrique, la peste et la famine désolaient ce dernier pays. La famine y était si grande, au rapport de Diégo de Torrès, que les Indigènes se dérobaient, les uns les autres, pour se vendre aux chrétiens des forteresses voisines, et à si bas prix, que rien, pour ainsi dire, ne valait moins qu'un être humain à cette époque. Ainsi, pour un panier de figues ou de raisins, on avait, soit un homme, soit une femme. Du temps de Torrès, il y avait encore, en Espagne, beaucoup d'esclaves qui avaient été achetés de cette manière.

---

(1) Delà, il se porta sur Tripoli (de Barbarie), qu'il attaqua et prit.
Navarre, à son départ de Bougie, venait d'être remplacé dans le gouvernement de cette place, par Don Garcia, qui n'était pas encore arrivé.

La famine et la peste, chacune de son côté, enlevèrent beaucoup de monde, « des milliers de personnes, dit Torrès. »

Ces deux calamités durèrent un an entier, et nuisirent beaucoup à la nouvelle autorité des schérifs ; « car le peuple croyait, dit Torrès, que » le Prophète les avait envoyées en vengeance de la mort du roi de » Maroc, dont les schérifs s'étaient rendus coupables. » Le peuple croyait encore que le Prophète n'avait pas vu avec plaisir qu'ils eussent enlevé, du haut de la mosquée de la citadelle, l'une des quatre pommes d'or qui y avaient été placées par un de leurs prédécesseurs (1), « de sorte que, partout, dit Torrès, ce n'étaient que » malédictions et menaces proférées contre les nouveaux maîtres. »

(*Histoire des schérifs et des royaumes de Maroc, de Fez, de Tarudant, etc.*, faisant suite à l'*Afrique de Marmol*, par Diégo de Torrès, traduite par M. le duc d'Angoulême, le père, t. III, p. 53-54. — Paris, 1,667.)

Pour apaiser le peuple, nous apprend encore de Torrès, les schérifs remplacèrent la pomme d'or par une pomme en cuivre doré, en même temps qu'ils firent pendre, aux créneaux du minaret, le juif qui l'avait enlevée d'après leurs ordres. Ceci se fit la nuit et très secrètement, de sorte que, le lendemain matin, apparurent, tout à la fois, à la population satisfaite, et la pomme en apparence restituée, et le juif puni en expiation de son crime.

Ce fut en cette même année, 1,521, que Kaïr-el-Din, qui avait succédé à son frère Barberousse, dans le gouvernement d'Alger, s'empara de Constantine, qui, pendant tant d'années, avait défendu sa liberté contre les rois de Tunis, auxquels elle avait appartenu. L'année suivante, 1,522, Kaïr-el-Din, poursuivant ses conquêtes, s'emparait aussi de Bône, qui avait vécu, si longtemps, libre de toute domination étrangère.

ANNÉE 1,542, SOUS L'AGHA HASSAN, IIIe ROI D'ALGER.

En l'année 1,542, sous l'Agha Hassan (2), la peste régnait à Oran, et ses ravages obligèrent les Espagnols qui l'habitaient, à s'en éloigner ; ils allèrent camper dans les environs.

« En una peste, dit Haedo, que dio en la ciudad de Oran, con que » forçado que se saliesse la gente a vivir y habitar fuera en el campo, » en sus tiendas y pavellones. »

(*Op. cit.*, fol. 71, *verso* ; DIALOGO SEGUNDO DE LOS MARTYRES.)

L'histoire contemporaine nous apprend peu de choses de cette épidémie, si ce n'est que, par ce même fait, le service de la garnison se trouvant relâché, des prisonniers arabes, dont elle avait la surveillance, profitèrent de cette circonstance pour s'évader, en emmenant avec

(1) Ce fut, dit-on, une sainte femme, à qui le royaume était échu en héritage. Elle fit le pèlerinage de la Mecque, et consacra une grande partie de son trésor à fondre les pommes de la mosquée, qui pesaient six cents livres. A ces pommes avaient été attachées, par la souveraine, de grandes malédictions contre celui qui y toucherait.

(2) Hassan était d'origine sarde, et ce fut ce même Hassan qui, l'année précédente, 1,541, défendit si bien Alger, contre l'armée de Charles-Quint. Il mourut deux ans après, en 1,543, à l'âge de 56 ans.

eux un jeune enfant des leurs, qu'un charitable espagnol (1) avait acheté comme esclave et converti au christianisme. C'etait le jeune Géronimo qui, plus tard, en 1,569, devait sceller de son sang, à Alger, sa foi en Jésus-Christ, et dont les restes, au moment où nous écrivons, viennent d'être découverts au lieu où il avait été enseveli tout vivant (2).

En la même année, 1,542, l'Espagne fut affligée d'une plaie de sauterelles trop générale pour que l'Afrique n'en ait pas reçu quelque atteinte. Voici ce que dit de Villalba de cette plaie péninsulaire, d'après Lupercio Fanzano, dans ses *Anales de Aragon :*

« Hubo en este año, 1,542, una plaga de langostas bermejas y pesti-
» lenciales que venian de Turquia, pasaron por Esclavonia, Croacia,
» Austria é Italia, y llegáron à España con tal velocitad, que lo des-
» truian todo, por lo que se puso todo el orbe suspenso y contrito,
» pidiendo à dios misericordia. »

(*Op. cit.*, t. 1er, p. 154.)

DE L'ANNÉE 1,551 A L'ANNÉE 1,552, SOUS LE CAÏD SAFFA, ROI D'ALGER, SOUS LE TITRE DE CALIFAT.

De l'année 1,551 à l'année 1,552, sous le caïd Saffa, la famine et la peste désolaient l'Afrique, mais Alger souffrit peu de la première, grâce à la sage prévoyance du caïd régnant (3), qui y fit affluer, en peu de temps, des bâtimens chargés de vivres de toutes sortes. Ce que rapporte, à cet égard, Diégo de Haedo mérite d'être rappelé :

« Hubo in su tiempo, dit cet historien, parlant du règne du caïd
» Saffa, una grande y general hambre, pero fue tant diligente en pro-
» veer a la ciudad de Argel de toda suerte de bastimentos y vituallas,
» que muriendo mucha gente pro fuera, y en todas partes de pura
» hambre, los vezinos de Argel gozavan de una abundancia muy
» grande. »

Op. cit., *fol.* 66, *verso ; cap.* VI, intitulé : DE EL ALCAYDE SAFFA SEXTO.

---

(1) Le licenciado Juan Caro, auquel Haedo donne le titre de *vicario*, et qui était devenu *general* au moment où ce dernier écrivait l'histoire de Géronimo.

(2) D'après les ordres du pacha Ali Aluch', renégat calabrais, surnommé *el farthaz*, c'est-à-dire *le teigneux*, parce qu'il avait eu la teigne dans son enfance. Il était le XIXe roi d'Alger, et son règne s'étendit du mois de mars 1,568 au mois d'avril 1,571. Ce même Ali Aluch ou el-Euldje, que quelques-uns désignent sous le nom d'*Ulacheli* ou *Ochali*, commandait la flotte turque au célèbre combat de Lépante, en 1,571.

Haedo donne, avec les plus grands détails, l'histoire du célèbre martyr algérien. (*Op. et dialog. cit.*, *fol.* 171, *verso ; fol.* 173, *recto et verso.*)

Nous avons à nous féliciter d'avoir fourni l'occasion de la découverte des précieux restes de Géronimo, par la possession où nous étions du seul exemplaire qui existât à Alger, en 1847, de l'ouvrage de Haedo, et d'où M. le Bibliothécaire de la ville fit alors l'extrait de l'histoire du martyr Géronimo, inséré dans l'*Akhbar* du 5 octobre, même année.

(3) Saffa, d'origine turque, était gouverneur de Tlemcen lorsqu'il fut appelé par son prédécesseur, Hassan, pour faire l'intérim du gouvernement d'Alger. Hassan vint reprendre son gouvernement l'année d'après

Le règne de Saffa ne fut que de sept mois, depuis la fin de septembre 1,551 jusqu'au milieu d'avril de l'année suivante, 1,552.

ANNÉE 1,556.

En l'année 1,556, et dès les premiers mois de cette année, la peste régnait en Afrique. Haedo en parle à l'occasion des troupes que Salah-Raïs attendait de Constantinople, et qu'il ne voulait pas laisser arriver jusqu'à Alger, dans la crainte qu'elles y contractassent la maladie.

« Muria en ella (Alger), dit Haedo, entonces de peste mucha gente,
» y temia que la gente que de Costantinopla venia, si entrava en Argel
» no enfermase »

(*Op. cit.*, *fol.* 69; *verso*, *cap.* VII, intitulé : DE SALA BAXA SETIMO REY.)

Salah-Raïs, lui-même, fut victime de l'épidémie dont il voulait garantir les troupes ottomanes (1), et ce fut au cap Matifoux (2), où il était allé les attendre, que se termina sa brillante carrière (3) : il mourut dans l'espace de vingt-quatre heures, au moment où il allait à Oran, attaquer la garnison espagnole. Cette expédition était la conséquence naturelle de celle qu'il avait faite, avec tant de succès, l'année précédente, contre la garnison espagnole de Bougie (4). Haedo raconte, en ces termes, la fin du héros africain, fin qu'il considère, à son point de vue, comme un heureux événement.

« No hubo llegado a Metafuz, quando justo juyzio y providencia de
» Dios, que quiso entonces librar la ciudad de Oran de un tirano tan
» cruel, le dio subito la landre, y peste en una ingle muy recio; y
» dentro de veynte y quatro horas, sin aprovechar remedio, le arranco
» la alma. »

(*Op. et loc. cit. suprà.*)

Selon Marmol, la maladie de Salah-Raïs aurait duré tois jours, et il serait mort à Alger, au lieu d'être mort au cap Matifoux. Voici, du reste, ses propres paroles :

« Comme il arrivait (Salah-Raïs) au cap Matafus (Matifoux), la
» peste le prit, avec une fièvre chaude, ce qui le fit retourner à Alger,
» où il mourut trois jours après. »

(*Op. cit.*, t. II, p. 417.)

---

(1) Elles lui étaient envoyées par le grand seigneur, sur sa demande, pour son expédition d'Oran.

(2) A douze milles à l'est d'Alger.

(3) Salah-Raïs, Arabe de naissance, était né à Alexandrie (Egypte) ; il mourut au moment où, couvert de gloire, et par sa brillante expédition sur Tuggurth et Wuergnela, et par ses conquêtes de Tlemcen, de Fez, de Bougie, etc., il allait diriger sur Oran une flotte considérable.

Cet ancien pacha d'Alger est, sans contredit, de tous les anciens chefs africains, celui qui porta le plus loin la gloire des armes indigènes, sur terre, comme sur mer. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici la notice biographique que nous lui avons consacrée, il y a quelques années déjà, dans un journal de Toulon. (*La Sentinelle de la Marine et de l'Algérie*, du 15 janvier 1855, FEUILLETON.)

(4) Elle était commandée par cet Alonso de Péralte qui, peu après, paya de sa tête la reddition de la place dont la défense lui était confiée. Cette exécution eut lieu en 1,556, à Valladodid. La mise en jugement de Péralte avait été ordonnée par Charles-Quint.

Selon le même auteur, Marmol, ce n'était pas au cap Matifoux, mais à Bône, que Salah-Raïs devait aller attendre les troupes ottomanes. « Comme il allait les attendre à Bône, dit Marmol, » parlant des quarante galères, chargées de troupes, que lui envoyait le grand seigneur. (*Op. cit.*, liv. II, pag. 480 de la traduction; chap. intitulé : DE MAHOMET ET DE SES SUCCESSEURS.)

Matifoux, du reste, est sur la route de Bône. et c'était alors, en quelque sorte, le port d'Alger, l'îlôt où sont aujourd'hui nos établissemens de la marine, n'étant pas encore joint à la ville, par la jetée qu'on y a pratiquée depuis.

Haedo parle encore de la peste de l'Afrique, en 1,556, à l'occasion du pacha Théchéoli, 9e pacha d'Alger, qui sortit de cette ville pour s'en mettre à l'abri ; il se rendit au cap Caxine, à l'ouest d'Alger, où il campa, avec toute sa cour. Voici, sur ce sujet, les paroles de Haedo :

« A este mismo tiempo avia en Argel una peste muy cruel, de qual
» muria cada dia mucha gente, por lo qual el Techeoli se salio de la
» ciudad, y se fue à las Caxinas : vn lugar despoblado, junto à la marina,
» que esta de Argel, para poniente cinco millas, y en tiendas de campo
» y pavellones estuvo alojado con toda su casa y ministros hasta casi
» navidad de aquel año 1,556. »

(*Op. cit.*, *fol.* 72, *recto*; *cap.* IX, intitulé : DE THECHEOLI, BAJA NOVO REY.)

La peste de 1,556 paraît avoir exercé les plus grands ravages dans tout le nord de l'Afrique. Salah-Raïs ne fut pas le seul souverain ou prince qu'elle emporta : elle en emporta encore trois autres, qui furent le pacha Yussuf, Muley-Hassen, ancien roi de Tlemcen, et Bubquer, fils d'un roi de Fez détrôné.

Yussuf succomba à l'épidémie le 6e jour de son règne, et n'ayant encore que 26 ans. Il venait de succéder à Tékéli, qu'il avait assassiné (1), pour venger la mort de son patron et ami, Hassan-Corso (2), le précédent pacha d'Alger, mis à mort par Tékéli.

Yussuf, d'origine calabresse, était arrivé fort jeune à Alger. Il était, avant son élévation, gouverneur de Tlemcen. Sa mort eut lieu à Alger, dans les derniers jours de décembre. Haedo la mentionne ainsi, parlant de son règne :

« En ultimo de los seys dias, aviendo grande peste entonces à la
» ciudad (d'Alger), dio la landre al Yussuf, en una ingre, con tanta
» furia que en menos de veynte y quatro horas, perdio la vida y el
» reyno, con gran sentimento de todos. »

(*Op. cit.*, *cap.* X.)

Muley-Hassen, l'ancien roi de Tlemcen, mourut à Oran, où il était, depuis trois ans, retiré auprès du gouverneur espagnol ; il avait été

(1) Tékéli, que Haedo écrit Thecheoli, ne régna que trois mois, du commencement d'octobre à la fin de décembre 1,556. Il fut tué par trois ou quatre coups de lance (*tres o quatro lançadas*) que lui porta Yussuf.

(2) Hassan-Corso, comme son nom l'indique, était Corse et avait eu, pour patron ou protecteur, Salah-Raïs. Il périt, d'une mort cruelle, par les ordres de Tékéli, à l'âge de 38 ans.

détrôné par Salah-Raïs. C'est ce même Muley-Hassen dont le fils, alors âgé de six ans, fut fait chrétien sous le nom de Don Carlos, et qui, ensuite, passa en Casille, où le roi Philippe II lui forma un établissement.

Bubquer, le fils du roi de Tlemcen détrôné, mourut à Alger, au moment où Salah-Raïs se proposait de le rétablir sur le trône de son père. Marmol s'exprime ainsi sur sa mort :

« Bubquer, qui s'étai trouvé aussi au combat (sous Salah-Raïs, » contre le schérif de Maroc), s'enfuit à Tlemcen, et, delà, à Alger, » où il mourut de la peste. »

(*Op. cit.*, t. 1er, p. 430.)

ANNÉE 1,557, SOUS LE PACHA YAHAYA, XIe ROI D'ALGER.

En l'année 1,557, sous le pacha Yahaya, la peste enleva beaucoup de monde à Alger et dans les environs Haedo, parlant du règne du pacha Yahaya (1), qui fut à peine de six mois (du commencement de janvier à la fin de juin suivant), s'exprime ainsi sur ce sujet :

« En el qual tiempo ninguna cosa sucedio digna de escrivirse aqui, » solamente que murio entonces mucho numero de gente de peste, tanto » en Argel, como en toda su comarca. »

(*Op. cit.*, *fol.* 72, *verso ; cap.* XI, DE YAHAYA BAJA HONZENO REY.)

Vraisemblablement, c'est à cette dernière invasion pestillentielle, celle de 1,556 à 1,557, qu'il faut rattacher la peste qui, avec la famine et la guerre, dévastait, vers la même époque, plusieurs localités au centre de l'empire de Maroc. Marmol, le seul voyageur qui parle de cette peste, n'en indique pas l'époque, que nous croyons pouvoir placer, d'après celle où voyageait Marmol, aux premières années de la 2e moitié du XVIe siècle (2). Voici, du reste, tout ce que nous en savons d'après Marmol :

« Et la ville demeura déserte, dit Marmol, parlant de Terga (3), sans » qu'elle se soit repeuplée depuis, à cause des fléaux de la guerre, de » la peste et de la famine, dont le pays a été tourmenté. »

(*Op. cit.*, DU ROYAUME DU MAROC, liv. III, chap. LXIV.)

« Elle était autrefois, dit le même auteur, parlant de Benacafiz (4), bien » peuplée de Berbères, mais, après la conquête d'Azamor, par les Portu-

---

(1) Yahaya succéda à Yussuf, et il eut, pour successeur, Hassan, fils de Kaïr-el-Din, frère de Barberousse.

(2) Marmol, qui est né à Grenade, comme il nous l'apprend lui-même, suivit l'expédition de Charles-Quint sur Tunis, en 1,535 ; il était en Afrique depuis 20 ans, avec l'armée espagnole, lorsqu'il fut fait prisonnier par les Arabes. Ceci se passait donc vers 1,553, et c'est à partir de cette époque qu'il commença ses pérégrinations de l'ouest à l'est de l'Afrique, de l'empire de Maroc à la régence de Tunis. Plus tard, à la suite d'un chef qui s'appelait Mohammed, il s'avança aux confins de la Guinée, jusqu'à un endroit qu'il désigne sous le nom d'Açequia-el-Hamara.

(3) A dix lieues d'Azamor, sur les bords de l'Ommirabih.

(4) A quinze lieues d'Azamor, et à deux lieues de la Montagne-Verte, sur les bords de l'Ommirabih, comme Terga.

» gais, ceux-ci l'allèrent saccager, ainsi qu'une peuplade voisine ; il les
» brûlèrent ensuite toutes deux, sans qu'on ait songé à les rétablir
» depuis, à cause de la peste et de la famine qui les affligèrent aussi,
» de sorte qu'elles sont demeurées désertes avec plusieurs autres. »
(*Op. cit.*, DU ROYAUME DE MAROC, liv. III, cap. LXVI.)

DE L'ANNÉE 1,567 A L'ANNÉE 1,568, SOUS LE PACHA MOHAMMED, XVIII° ROI D'ALGER.

De l'année 1,567 à l'année 1,568, sous le pacha Mohammed (1), une grande famine désola Alger, mais elle dura peu, grâce aux prompts secours qu'y apporta le pacha ou souverain régnant (2). Voici ce que nous apprend, à ce sujet, Diégo de Haedo, parlant de Mohammed-Pacha :

« Llego a Argel, como diximos, en principio de enero, del año 1,567,
» con ocho galeras, que le aconpañavan, regno solamente un año y dos
» meses, en los quales hubo a Argel una gran hambre, pero con su
» buena diligencia todo se remedio. »
(*Op. cit.*, *fol.* 76, *verso ; cap.* XVII, intitulé : DE MAHAMET BAJA, DIEZ Y OCHO)

DE L'ANNÉE 1,572 A L'ANNÉE 1,573, SOUS LE PACHA ARAB-AHMED, XX° ROI D'ALGER

De l'année 1,572 à l'année 1,573, sous le pacha Arab-Ahmed (3), et alors qu'il fortifiait et embellissait Alger, la peste y enleva le tiers de la population. Haedo en parle à l'occasion du règne d'Arab-Ahmed, qu'Haedo nomme Arab-Amat.

« Non sucedio en su tiempo, dit Haedo, cosa notable mas de una
» grandissime peste, que duro casi dos años en Argel, en la qual mu-
» rio mas de tercia parte de la gente. »
(*Op. cit.*, *fol.* 81, *recto ; cap*, XIX, intitulé : DE ARAB-AMAT, BAJA VYENTE.)

Cette calamité ne laissa pas d'être très-profitable à Arab-Ahmed, car les pachas étaient les héritiers naturels de tous ceux qui mouraient sans enfans ; ils avaient même une part d'enfant dans la succession des autres, à moins que les héritiers de ceux-ci ne fussent gens d'une certaine condition.

« Y como en su tiempo, dit Haedo, hubo grandissima peste en Ar-
» gel, y los reyes alli heredan, como en otra parte diximos, a todos
» los que mueren sin hijos, y si son moros aun que los tengan, sino son

---

(1) Mohammed était fils de Salah-Raïs. Il succéda au pacha Hassan, après le 3e règne de celui-ci, en janvier 1,567 ; il fut remplacé par le pacha Ochali (encore appelé Ali-el-Euldje, mentionné plus haut), au commencement de mars 1,568, après un règne d'un an et deux mois.

(2) La ville d'Alger dut aussi, à ce même pacha, d'importantes améliorations.

(3) Arrivé à Alger au mois de mars 1,572, il en partit en 1,574, après un règne de deux ans et deux mois, pour aller prendre le gouvernement de l'île de Chypre, où il fut assassiné quatre ans après, en 1,578. A son départ d'Alger, il commençait à blanchir, et pouvait avoir 50 ans. Il avait remplacé le pacha Mami Arnaute, et il eut pour successeur Rabadan.

» hijos varones, y aunque los tangan, hereda tanta parte quanto un
» hijo. »

(*Op. et loc. cit.*)

Les héritages ainsi faits, par Ahmed, dans la peste dont nous parlons, s'élevèrent à des sommes considérables et qui formèrent une grande partie du trésor qu'il amassa durant son administration.

L'histoire représente ce souverain comme un homme rapace, violent et cruel. La justice historique fait pourtant un devoir de dire que la rapacité qu'on lui reproche pouvait être nécessitée par tous les travaux qu'il fit exécuter pendant son règne, travaux de fortifications et autres d'utilité publique.

ANNÉE 1,578, SOUS LE PACHA HASSAN, XXII[e] ROI D'ALGER.

En l'année 1,578, sous le pacha Hassan (1), la disette était telle en Afrique, que les habitans se séparaient de leurs femmes, ne pouvant plus les nourrir. A Alger seulement, et en un même jour, celui de la Saint-Jean, on compta jusqu'à soixante divorces de cette nature, tant parmi les Turcs que parmi les Maures.

« En Argel, el año 1,578, dit Haedo, se descasaron, dia del bien
« aventurado S. Juan-Baptista, sesenta entre Moros et Turcos de sus
» mugeres, y los mas dellos porque valia entonces el trigo caro. »

(*Op. cit.*, *fol.* 35, *recto ; cap.* XXV, intitulé : MISCELANEA, DE ALGUNAS OPINIONES, COSTUMBRES, USOS Y OBSERVANCIAS, ETC.)

DE L'ANNÉE 1,579 A L'ANNÉE 1,580, TOUJOURS SOUS LE PACHA-HASSAN, XXII[e] ROI D'ALGER.

De l'année 1,579 à l'année 1,580, sous le pacha Hassan, la disette se continuait à Alger, et la famine y devint si grande, qu'on y mourait comme des mouches, au rapport de Haedo, qui s'exprime ainsi sur cette grande mortalité :

« Todo el año de 1,579 y el de 1.580, muriendo en Argel como
» moscas infinitos Moros y alarbes pobres, por la gran hambre y
» falta de pan que avia. »

(*Op. cit.*, *fol.* 86 ; *cap.* XXI, intitulé : DE ASAN-BAJA, VENECIANO VEYNTE Y DOS.)

Le chiffre de la mortalité, dans le court espace d'un mois, du 17 janvier au 17 février 1,580, ne fut pas moins de 5.656 individus, tant Maures qu'Arabes, non compris les Juifs. Ce chiffre est exact : il ressort d'un acte qui fait le plus grand honneur à Hassan pacha, et que nous sommes bien aise de rappeler, pour amoindrir un peu, s'il est possible, les griefs dont il fut l'objet de la part de ses sujets.

C'était le 17 janvier 1,580, jour de la Pâques des Musulmans. La misère était alors si grande à Alger, que les cadavres étaient inhumés sans linceul. Hassan, qui en fut informé, donna aussitôt l'ordre qu'à l'avenir des linceuls seraient fournis, à ses frais, à tous les morts, ce qui reçut

---

(1) Hassan (ou Hussein), renégat vénitien, régna deux fois à Alger ; la première fois, il arriva dans cette ville le 29 juin 1,571, succédant à Rabadan, dont le règne avait été de trois ans et un mois.

son exécution. Or, comme il était tenu, par le fournisseur des linceuls, compte de tous ceux qu'il délivrait, on put ainsi connaître, au juste, la mortalité d'un mois, pendant la mémorable famine dont nous parlons. Ainsi qu'on l'a vu précédemment, sa durée embrassa les deux années 1,579 et 1,580. La population affamée, pendant ce long laps de temps, se livra à bien des excès. Ainsi, dès l'hiver de 1,579, nous la voyons, pour se procurer des vivres, pénétrer de force dans les maisons les plus riches et même dans les magasins du pacha, menaçant celui-ci de le tuer ou de le renvoyer au grand seigneur, ainsi qu'ils avaient déjà fait de quelques-uns de ses prédécesseurs, comme nous l'apprend encore l'historien Haedo.

La famine, dans le nord de l'Afrique, pendant les années 1,579 et 1,580, avait été précédée et s'accompagnait d'une grande sécheresse produite par le manque d'eau. A la date du 2 avril 1,579, une procession fut faite à Alger, pour obtenir de l'eau du ciel, et, alors déjà, les Algériens se plaignaient beaucoup de leur pacha Hassan, qu'ils accusaient de toutes sortes de méfaits (*insultos*, *injusticias*, *extorciones*, *violencias y robos*) ; ils l'accusaient aussi du manque d'eau dont ils souffraient, et cette accusation, un Marabout célèbre n'avait pas craint de la proclamer à la face même du pacha (1).

« Le dixo, dit Haedo, en mitad de la cara, que el era la causa y » sus pecados, porque Dios no dava agua. »

(*Op. cit.*, *fol.* 84, *verso ; cap.* XXI, intitulé : DE ASAN-BAJA VENECIANO, VEYNTE Y DOS.)

Haedo désigne, sous le nom d'*Ochaçiz principal*, le Marabout qui eut cette témérité, et c'est ce même Marabout qui avait conseillé la procession dont il a été question plus haut.

« Y un Morabuto, Ochaciz principal, dit Haedo, haziendo los Moros » cierta procession demandando agua porque no llouia avia dias. »

(*Op. et loc. cit. suprà.*)

Le manque d'eau se faisait encore vivement sentir, dans le nord de l'Afrique, à la date du 4 avril de l'année suivante, 1,580, jour de l'arrivée d'un nouveau pacha, le pacha Ramadan ou Ramdan, envoyé par la Porte. Mais, précisément ce jour-là et la nuit suivante surtout, il plut abondamment.

« Y como entonces, dit Haedo, huviesse muy grande necessidad de » agua del cielo, para los panes, y fructos, porque avia muchos dias que » no llovia, acaecio que luego aquella noche, que llego el Raban- » Baja, al puerto de Argel, y aun antes que desembarcase, llouió una » buena cantidad de agua. »

(*Op. cit.*, *fol.* 83, *recto ; cap.* XX, intitulé : DE RABADAN-BAJA, VEYNTE Y UNO REY.)

Cette heureuse circonstance, sans qu'il soit besoin de le dire, fut d'un bon augure pour l'administration du nouveau pacha, à l'arri-

---

(1) Par suite des plaintes nombreuses portées contre lui, au grand seigneur, Hassan fut rappelé à Constantinople, en 1,580, mais il revint deux ans après, en 1,582, dans sa première position. Son 2e règne fut d'environ un an. On n'eut, cette fois, qu'à s'en louer, et, lorsqu'il quitta Alger, en 1,583, il y fut vivement regretté. Ainsi change l'opinion publique, et parfois en assez peu de temps, comme nous venons de le voir.

vée duquel la superstition musulmane devait naturellement l'attribuer
« Por lo qual toda la ciudad, dit Haedo, commenço a pregonar que,
» por los merecimientos de Rabadan-Baja , que era hombre santo y
» morabuto, avia Dios dado en su llegada aquella agua. »
(*Op. et loc cit. suprà.*)

ANNÉE 1,592, SOUS LE PACHA YABAN, XXVIIIe ROI D'ALGER.

En l'année 1,592, sous le pacha Yaban (encore appelé Ramdan et Ramadan), une grande famine se fit sentir en Afrique, mais il y fut remédié , avec une grande sollicitude, par le pacha régnant (1).

« Hubo en su tiempo » , dit Haedo, parlant de celui-ci , « gran hambre en aquella ciudad y reyno, la qual remedio con mucho cuydado. »
(*Op. cit.*, *fol.* 94, *recto; cap.* XXVII, intitulé : DE YABAN-BAJA , REY DE ARGEL , VEYNTE Y OCHO.)

Haedo fait remarquer qu'il y avait eu, l'hiver précédent, une tempête effroyable, avec forte pluie et vents furieux , et qu'une grande partie du môle d'Alger s'en trouva détruite, en même temps que de nombreux sinistres eurent lieu parmi les bâtimens de la rade. L'un de ces bâtimens, *la Galéote* du patron Morato Arraes, qui se nommait la Serena de Malte, fut entièrement brisé, avec quatre autres , dont deux de vingt bancs de rames chacun.

« Tambien en el invierno del proprio año, dit Haedo , que alli llego
» sucedio una tan gran tempestad de aguas y vientostas furiosos que
» abrio y deshizo una gran parte del muelle de Argel , donde estava
» la galeota patrona de Morato Arraez, que era la desgraciada Serena
» de Malta, que se hizo pedacos con otras dos , cada una de Veynte y
» dos bancos, y dos naves...... »
(*Op. et loc. cit. suprà.*)

La plupart des épidémies que nous venons de mentionner pour le XVIe siècle, appartenaient bien à la peste orientale qui , pendant ce même siècle, se montra si souvent en Europe , tantôt dans un état, tantôt dans un autre, le plus souvent dans plusieurs à la fois. Les citations dont nous pourrions nous étayer, à cet égard, ne seraient pas moins nombreuses que celles que nous avons faites pour le siècle précédent , le XVe : nous n'en ferons aucune. Seulement nous rappellerons que l'histoire a enregistré quelques noms célèbres parmi les victimes des pestes européennes du XVIe siècle. Ainsi , la peste qui régnait en Angleterre en 1,557, enleva , avec la reine Marie, Pôle, cardinal-archevêque de Cantorbéry, et celle qui régnait à Venise , ainsi que sur d'autres points de l'Italie , en 1,576 , ravit aux arts le Titien. C'est en cette dernière année et la suivante, pendant la peste de Milan, que Charles Borromée, archevêque de cette ville , s'illustra par tant de vertus chrétiennes.

Des remuemens de population eurent assez fréquemment lieu dans le nord de l'Afrique, pendant le XVIe siècle ; nous rappellerons les prinpaux, au point de vue des maladies qui en pouvaient être la conséquence.

(1) Parti de Constantinople pour Alger, en juin 1,592, ce pacha n'arriva à sa destination que dans les premiers jours d'août suivant ; il retourna à Constantinople en juillet 1,595, après un règne d'un peu moins de trois ans. Il avait succédé à Heder-Pacha, et il fut remplacé par Mustapha-Pacha, le 29e roi d'Alger.

En 1,505, Ferdinand-le-Catholique s'empare de Mers-el-Kébir, le port d'Oran ; les deux fils du schérif Hassan, Mohammed et Ahmed, sont faits gouverneurs, l'un de Maroc et l'autre d'Héa ;

En 1,509, les Espagnols s'emparent d'Oran et assiégent Alger, où ils élèvent un fort, sur l'îlôt voisin ; Abou-Zein-Masoud et Abdallah, dans l'ouest, se révoltent contre leur oncle qui, pour se venger, se rend tributaire de l'Espagne ;

En 1,510, les Espagnols, poursuivant leurs conquêtes en Afrique, s'emparent de Bougie et de Tripoli ;

En 1,512, les fils du schérif, ci-dessus nommés, soulèvent les Arabes contre les Maures et les Chrétiens, Portugais et Espagnols ;

En 1,515, Aroudj (que nous nommons Barberousse) et son frère Kaïr-el-Din, qui étaient venus se fixer en Afrique l'année précédente, détrônent Abou-Hamou, roi de Tlemcen, et mettent son neveu, Abou-Zein, à sa place ;

En 1,516, les Algériens, pour se défendre contre les Espagnols, qui projetaient une expédition sur Alger, se concertent avec Eutémi, chef de la plaine voisine ; Aroudj et son frère, appelés à leur secours, viennent et ne tardent pas à se défaire d'Eutémi, en l'assassinant dans un bain ; le frère aîné, Aroudj, se met sur le trône d'Alger ; il déclare la guerre au roi de Tunis et le bat plusieurs fois ; dans l'ouest, le schérif Mohammed prend le titre de roi d'Héa et s'empare de Maroc, dont il empoisonne le souverain ;

En 1,518, Aroudj, poursuivi par Gomarès, gouverneur d'Oran, entre Tlemcen et Oran, est pris et massacré ; son frère lui succède, à Alger ; Abou-Hamou est rétabli, par les Espagnols, sur le trône de Tlemcen ;

En 1,524, les deux schérifs, maîtres de Maroc, secouent la dépendance du roi de Fez, qui en meurt de chagrin ;

En 1,526, guerre entre les deux schérifs, Ahmed, roi de Maroc, et Mohamed ; le premier est vaincu et fait prisonnier ;

En 1,530, Abou-Hamou, roi de Tlemcen meurt, et Abdallah, qui lui succède, se met sous la protection de la Porte-Ottomane ;

En 1,533, Muley-Hassan, roi de Tunis, se soumet à Soliman II, empereur des Turcs, qui, sans égard pour cette soumission, charge Kaïr-el-Din de s'emparer de ses états ;

L'année suivante, 1,534, Muley-Hassan, dépossédé par Kaïr-el-Din, a recours, pour remonter sur son trône, à Charles-Quint, au roi de Maroc et aux Arabes du Désert ; il est rétabli, dans ses états, par

Charles-Quint, qui élève, près de Tunis, pour s'y maintenir lui-même, le fort de la Goulette ; il délivre en même temps 20,000 esclaves chrétiens qui étaient dans les bagnes de la Régence ; bientôt après, révolte à Tunis, laquelle oblige le roi Hassan à aller, de nouveau, implorer les bons offices de Charles-Quint, alors en Sicile ; il est encore, peu après, rétabli sur son trône ;

En 1,536, le schérif Mohammed, roi de Maroc, s'empare de Sus, de la Numidie et de la Libye ;

En 1,538, mort d'Abdallah, roi de Tlemcen ; il est remplacé par Ahmed-Abou-Zein ;

En 1,541, expédition malheureuse de Charles-Quint sur Alger ;

En 1,574, par suite d'un différend élevé entre le roi de Tunis et son fils, les habitans se déclarent en république, sous le protectorat de la Turquie ; peu après, le pacha d'Alger, Ali-el-Euldje (1), s'empare de Tunis et met fin à la dynastie des Abi-Hafs, qui avait régné 334 ans ; mort d'Abdallah, roi de Maroc, Muley-Mohamed lui succède ;

En 1,575, celui-ci est détrôné par Muley-Moluch, son oncle ;

En 1,577, Mohamed, dépossédé du trône de Maroc, offre de se rendre tributaire du roi d'Espagne, Philippe II, qui refuse cette offre ; Mohammed la renouvelle auprès du roi de Portugal, Dom Sébastien, qui l'accepte et débarque, peu après, à Arzille, royaume de Fez, avec 15,000 hommes, portés sur 800 navires ;

En l'année suivante, 1,578, Dom Sébastien, malgré les représentations de tous les grands de son royaume, passe en Afrique : il y est tué, à la bataille d'Alcasar, dite encore des *Trois-Rois*, parce qu'avec le roi Sébastien, périrent aussi le roi de Maroc, Muley-Moluch, et son neveu Mohammed, qu'il avait détrôné ; Muley-Ahmed, premier frère de Muley-Moluch, est proclamé roi de Maroc, au milieu de la victoire remportée par les Portugais ;

En 1,594, Muley-Ahmed, schérif de Maroc, entreprend des conquêtes dans l'intérieur de l'Afrique, du côté des royaumes de Congo et de Tombouctou.

En signalant, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, les guerres comme ayant pu être accompagnées ou suivies de maladies épidémiques, il ne faut pas perdre de vue que, dans les siècles passés, et par suite du manque de toute prévision, à l'endroit de l'hygiène du soldat, les moindres guerres s'accompagnaient ou étaient suivies de maladies épidémiques, et si ceci est vrai pour les guerres des nations civilisées, en général, il l'est encore davantage pour les guerres des Indigènes du nord de l'Afrique, qui n'ont jamais eu, pour leurs armées ou, pour mieux dire, leurs rassemblemens d'hommes, d'organisation administrative d'aucune sorte.

---

(1) Le même dont il a été question précédemment, sous les noms d'Ali-Aluch, d'Ulacheli, d'Ochali ; il est désigné sous celui d'Ochiali, dans le *Dict. des dates*.

Déjà, nous savions quelque chose de la pathologie du nord de l'Afrique, autre que celle des épidémies, par les écrits d'Apulée (1), de Tertullien (2), de St-Cyprien (3), de St-Augustin (4), etc. : une sorte de complément nous en est fournie par Léon l'Africain (5), qui parcourait le nord de l'Afrique dans les premières années du XVIe siècle, et c'est par quelques mots sur les maladies qui ont attiré son attention, que nous clorons ce que nous avions à dire de l'épidémiologie de ce même siècle.

Les maladies dont parle Léon sont les suivantes :

Le mal caduc ou épilepsie, — le rhumatisme, — la goutte, — la gale, — la teigne, — le goître, — la lèpre, — l'éléphantiasis, — la syphilis, — les fièvres endémiques, — la peste orientale, — les hernies.

1° *Du mal caduc ou épilepsie.*

« Les enfans d'Afrique, dit Léon, sont souvent surpris du mal caduc,
» mais venant à croître (l'enfant), il décroît et se passe. Ce mal même
» survient à plusieurs, et mêmement en Barbarie, là où, par sottise et
» ignorance, on estime que ceux qui en sont entachés, soient vexés
» du malin esprit. »

L'épilepsie ne nous a pas paru plus fréquente chez les Indigènes du nord de l'Afrique que chez les Européens dans leur patrie.

---

(1) Apulée, de Madaure, parle de l'épilepsie, de l'hydrophobie, de l'ophthalmie, de la morve chez les animaux. (*Apuleii Apologia; — Apuleii metamorphoseon*, lib IX.)

Ce qu'il dit de l'épilepsie a trait à un enfant qui en était atteint, et il serait permis d'en inférer qu'Apulée n'était pas étranger à la pratique du magnétisme.

(2) Tertullien, de Carthage, mentionne l'épilepsie, dans son *Apologeticus*, cap IX.

(3) St-Cyprien, outre sa description de l'épidémie de Carthage, en 252 de notre ère, et que nous avons reproduite et interprétée ci-dessus, p. 222 et suivantes, parle des maladies qui s'observent annuellement en Afrique, et qui sont le produit des fortes chaleurs. La seule mention qu'il fasse de l'ophthalmie, en même temps que des fièvres et autres maladies en général, autorise à croire que cette affection régnait alors épidémiquement, comme de nos jours, tant parmi les Chrétiens que parmi les Payens. « *Et oculorum dolor,* dit St-Cyprien, *et impetus febrium, et omnium valetudo membrorum cum*
» *caeteris communis est nobis*...... »

(DE MORTALITATE.)

(4) St-Augustin parle des fièvres, continues et intermittentes, de l'hydropisie, de la phthisie, du cancer, etc. Voir ci-dessus, p. 147 et suivantes, ce que nous avons déjà dit à ce sujet.

(5) De nation arabe, né à Grenade, en Espagne, qu'il quitta en 922 de l'hégire, 1,513 de J.-C. Après avoir parcouru le nord de l'Afrique, il visita l'Arabie, la Perse, la Tartarie, l'Arménie, la Syrie, l'Egypte et Constantinople. Pris, à la mer, par des Corsaires chrétiens, il fut conduit au pape Léon X, qui le baptisa et fut son parrain. Il fit, à Rome, un cours de langue arabe, et retourna en Afrique après la mort de son bienfaiteur, Léon X.

La relation de ses voyages se fit à Rome, où il la termina le 10 mars 1,526.
« Et, depuis, dit Léon, me retrouvant à Rome, appliquai soigneusement tout
» le meilleur de mon esprit (comme aussi la commodité s'y offroit) à réduire
» tous les membres de ce mien petit labeur épars en un corps, courant l'an
» de l'Incarnation de J.-C. mil cinq cent vingt et six, et le dixième de mars.

2° *Des douleurs rhumatismales de diverses natures.*

« Sciatiques et douleurs de genoux, dit Léon, y sont assez souvent
» provenant de se coucher ordinairement par terre et de ne porter
» point de chausses. »

Les affections rhumatismales, de toute nature, s'observent assez fréquemment dans le nord de l'Afrique, sur le littoral et dans l'intérieur. Ces affections sont communes aux Indigènes et aux Européens, qui ne sauraient apporter trop de soins à s'en garantir, en usant des précautions propres à cet effet.

3° *De la goutte.*

« Il y en a bien peu, dit Léon, qui deviennent goutteux, sinon quel-
» ques seigneurs, parce qu'ils s'accoutument à boire du vin, manger
» héloudeaux et autres viandes délicates. »

La goutte, chez les Indigènes, ne s'observe guère que dans les villes; les Kabyles, dans leurs gourbis, et les Arabes, sous leurs tentes, en offrent peu d'exemples.

4° *De la gale.*

« Par trop manger d'olives, dit Léon, de noix et telle manière de
» viandes grossières, plusieurs sont souvent rogneux, ce qu'ils suppor-
» tent très-impatiemment. »

La gale est, sans contredit, l'une des maladies les plus multipliées, du nord de l'Afrique, tant chez les Kabyles que chez les Arabes; ils naissent, en quelque sorte, avec elle, et ils ne cherchent pas trop à s'en débarrasser. Le pou de la tête et celui du pubis, ses fidèles compagnons, viennent ajouter encore au hideux de cette dégoûtante maladie.

L'Arabe Békri, qui voyageait dans le nord de l'Afrique vers le milieu du XII° siècle, a signalé sa fréquence chez les Zaghawiens, l'attribuant à l'usage qu'ils faisaient de la chair de serpent. « Ces peuples, dit Békri,
» sont très-sujets à la gale, de sorte qu'à ce signe, on reconnaît un
» Zaghawien; s'ils s'abstenaient de manger du serpent, ils en seraient
» totalement exempts. »

(*Géographie d'Edrisi*, t. 1er, p. 3.)

Du temps du même voyageur, la ville de Barca fournissait une terre qui était exportée au loin, sous le nom de terre de Barca. Cette terre, délayée dans de l'huile, était employée, avec succès, contre la gale, la teigne et les vers. Ce succès s'explique, du reste, par sa composition : c'était un produit sulfureux, ainsi qu'il résulte de ces paroles du voyageur arabe : « Cette terre est une sorte de poussière qui, jetée sur le
» feu, exhale une odeur de soufre et une odeur puante; sa saveur est
» également très-désagréable. »

(*Op. cit.*, p. 287.)

La gale est rare chez les Maures ou habitans des villes, qui se tiennent généralement très-propres, contrairement aux habitans de la tente et des villages.

5° *De la teigne.*

Léon n'en dit que ce peu de mots :

« Coutumièrement, en la tête des petits enfans, et en celles des vieilles

» matrones, vient à naître une espèce de teigne qui ne se peut guérir
» qu'avec grande difficulté. »

La teigne, rare chez les Maures ou habitans des villes, n'est pas moins multipliée que la gale parmi les Kabyles et les Arabes. Nous n'avons rien de particulier à en dire.

6° *Du goître.*

Léon le mentionne sous les noms d'*aposthume* et de *grosses gourmes*.

« Les habitans de cette montagne, dit Léon, parlant d'une mon-
» tagne très élevée (située dans la contrée d'Errif, royaume de Fez), ont
» de grosses gourmes sous la gorge, et tous sont généralement diffor-
» mes et ignorans. »

Léon revient sur le même sujet dans sa description de la montagne, qu'il désigne sous le nom d'Ahmed.

« Plusieurs de ses habitans, dit Léon, comme nous l'avons déjà men-
» tionné autre part, ont une aposthume très-grosse au gosier, sans qu'ils
» laissent, pour cela, à boire le vin pur. »

(*Op. cit.*, t. 1er, p. 524.)

Ce que dit Léon de la montagne elle-même, mérite d'être rapporté, à cause du sol, à la nature duquel des auteurs médecins attribuent la production du goître.

« C'est une montagne fort scabreuse, dit Léon, longue de dix-huit
» milles et large de sept. Dans et autour son circuit, y a force ruisseaux
» et fontaines, mais troubles et amères, dont l'arène (détritus de la
» montagne) est quasi semblable à la chaux. »

Ces paroles de Léon, à savoir que les Béni-Ahmed sont *généralement difformes et ignorans*, nous représentent bien le caractère des populations goîtreuses, lesquelles, avec le goître, offrent, ordinairement, des cas, plus ou moins nombreux, de crétinisme, sorte de dégénérence qui n'est, comme on sait, que le *summum* de l'influence goîtreuse. Vraisemblablement donc, le crétinisme existait aussi du temps de Léon, comme il existe sans doute encore aujourd'hui, dans la contrée d'Errif. D'un autre côté, nous tenons, de quelques Indigènes du Maroc, que le goître n'est pas rare dans les vallées de ce pays ; il l'est davantage en Algérie et dans la régence de Tunis, contrées pour lesquelles nous n'en connaissons, personnellement, que peu de cas, dont un fourni par la population indigène de Blidah.

Quant au crétinisme, malgré toutes nos recherches, nous n'en possédons encore qu'un seul exemple pour l'Algérie, et cet exemple nous a été offert par un enfant que nous avons trouvé à Cherchell, dans une maison abandonnée, lors de notre prise de cette ville, en 1840 (1).

---

(1) Il était tout nu, au-dessous d'un haillon déchiré, et au fond d'un *couffin* (panier indigène) suspendu à un clou placé, à hauteur d'homme, à l'un des quatre murs d'une pièce obscure. Retournant à Alger ce jour-là, par voie de mer, nous emportâmes avec nous cette curiosité anthropologique, que nous déposâmes à l'hôpital civil d'Alger, où, malgré tous les bons soins qu'on en eut (les sœurs de l'établissement), il mourut quelques jours après. Nous nous hâtons d'ajouter qu'il n'y fut regretté par personne, à cause de ses vagissemens continuels, qui troublaient le sommeil de tout le monde.

L'enfant y avait-il pris naissance, ou bien provenait-il des montagnes voisines? C'est ce que nous ne pûmes savoir, toute la population ayant fui, à l'exception des fous et des imbéciles, à notre approche de la ville.

Pour plus de détails sur le goître et le crétinisme en Afrique, nous renvoyons aux communications que nous avons faites, sur ces deux affections, à l'Académie des Sciences, dans ses séances des 20 octobre et 3 novembre 1845.

7° *De la lèpre ou ladrerie.*

Léon en parle dans sa description de la ville de *Fez* (où il paraît avoir reçu sa première éducation, après avoir quitté sa patrie) ; il venait de décrire un bourg assez mal habité, situé près de la ville ; il continue ainsi :

« Il y a un autre bourg hors cette cité, qui contient environ 200 mai-
» sons, là où habitent les ladres, qui ont des chefs et gouverneurs,
» recevant le revenu de plusieurs possessions qui leur ont été données
» pour l'amour de Dieu, par quelques gentils hommes et autres ; et,
» par ce moyen, ils sont tant bien traités et accommodés, que je leur
» souhaiterois que santé.

» Les chefs ont la charge de faire vider la cité à ceux qui sont
» entachés de cette maladie, pour les faire mener et demeurer en ce
» bourg là, où, avenant que quelqu'un d'entre eux vienne à mourir
» sans héritiers, la moitié du bien revient à la commune du bourg,
» et l'autre demeure à celui qui donne la connaissance de ceci ; mais,
» survivant quelque enfant, il hérite sans qu'on lui puisse quereller.
» Il faut aussi noter que tous ceux qui se trouvent avoir taches blan-
» ches sur le corps (1), et autres choses incurables, sont compris au
» nombre des malades (2). »

(*Op. cit.*, lib. III, p. 426-427.)

Marmol, qui voyageait en Afrique quelque temps après Léon l'Africain, parle aussi de la ladrerie, dans sa description de Fez, mais il est évident qu'en ce point, comme en beaucoup d'autres de son ouvrage, il s'est contenté de copier Léon, avec le tort grave de ne point le citer.

Lemprière, médecin anglais, qui séjourna dans le Maroc de 1790 à 1791, donne, sur la lèpre de ce pays, les détails suivans :

« L'affection lépreuse semble être héréditaire (3) : plusieurs généra-
» tions de suite en sont affectées, ce qui peut faire soupçonner qu'elle
» a beaucoup de ressemblance avec la lèpre des anciens. Les pustules (4)
» dont le corps est couvert, forment, en quelques endroits, des ulcères

---

(1) Il est question ici de cette décoloration de la peau connue sous le nom d'albinisme partiel, et sur laquelle nous reviendrons plus loin.

(2) C'est une méprise déplorable, et dont nous fournirons un exemple en son lieu.

(3) Elle l'est sans aucun doute.

(4) Le mot propre est *tubercule*.

» qui paraissent se guérir pendant un certain temps(1), mais ils ne tardent
» pas à reparaître. Pendant mon séjour à Maroc, j'essayai d'attaquer cette
» maladie avec quelques remèdes qui ne firent qu'en tempérer les
» douleurs : le mal reparaissait aussitôt que les malades discontinuaient
» le traitement. » (*Voyage dans l'empire de Maroc et le royaume de Fez*, *pendant les années* 1790 *et* 1791, traduit de l'anglais par M. de Sainte-Suzanne. — Paris, 1801.)

Nous voyons encore, dans Léon, qu'il existait de son temps, dans le sud de la régence de Tunis, près de Gabs (2), une source thermale, sulfureuse, très-chaude, qui traversait cette dernière localité, où elle était utilisée par la population, et qui, continuant son cours, se rassemblait dans un lac qui s'appellait le Lac des lépreux, *Lacum leprosorum*, parce qu'il avait la vertu de faire recouvrer la santé à ces sortes de malades, et aussi de consolider les plaies ; enfin, que, dans les environs, demeuraient beaucoup de lépreux ou, pour mieux dire, de ladres, pour nous servir des expressions de son traducteur. Mais, tout ce passage de Léon a trop d'importance pour que nous ne le rapportions pas en entier.

« Du côté de la tramontane (nord), et hors de la cité, dit Leon, parlant de l'eau thermale d'El-Hammam, cette eau s'écoule tout en un
» lieu, auquel elle forme un lac qui s'appelle le lac des lépreux, parce
» qu'il a vertu et propriété de faire recouvrer santé à ceux qui sont
» entachés de la lèpre, et aussi de consolider les plaies, au moyen de
» quoi, sur le rivage d'icelui, demeurent une infinité de ladres,
» lesquels, avec le temps, retournent en santé (3). »

(*Op. cit.*, t. II, liv. V, p. 68.)

Léon nous apprend encore que « l'eau du lac a odeur de soufre,
» laissant toujours une certaine envie d'en boire », comme il dit l'avoir éprouvé lui-même, ayant bu de cette eau plusieurs fois, bien que, pour lors, il ne fût nullement altéré.

Shaw, qui a visité El-Hammam, qu'il appelle El-Hammam de Gabs (4), pour le distinguer d'El-Hammam de Tozer, parle à la fois du lac des lépreux et d'un bain, pareillement qualifié, qui, peut-être, n'existait pas du temps de Léon. « Il y a ici, dit Schaw, plusieurs bains,
» qui ont, chacun, un toît couvert de paille ; et, dans leurs bassins,
» qui ont à peu près douze pieds en carré et quatre de profondeur, il
» y a, pour la commodité de ceux qui se baignent, des bancs de pierre
» un peu au-dessous de la surface de l'eau. L'un de ces bains s'appelle
» le *Bain des lépreux*, un peu au delà duquel l'eau s'amasse et

---

(1) Les plaies résultant de la perte de quelque partie, telle qu'un doigt ou un orteil, se cicatrisent ordinairement assez vite

(2) Gabs est à peu de distance de l'ancienne Capsa, qui était consacrée à Hercule, et dont Marius s'empara sur Jugurtha. « Par un bonheur singulier,
» dit Florus, parlant de Marius, il se rendit maître de Capsa, ville consacrée
» à Hercule, située au milieu de l'Afrique, et environnée de serpens et de dé-
» serts, comme d'un rempart »

(3) Ceci, sans doute, n'était pas plus vrai alors qu'aujourd'hui.

(4) Le village d'El-Hammam en est à quatre lieues, à l'ouest.

» forme un étang qui pourrait bien être le même que celui que Léon
» nomme le *Lac des lépreux.* »

(*Op. cit.*, t. 1er.)

Shaw, ici, nous laisse ignorer une chose fort importante, à savoir si, lors de son passage à El-Hammam de Gabs, il y a aperçu des lépreux ou autres malades. Ne semblerait-il pas résulter, du passage que nous venons de rapporter, que les lépreux qui, du temps de Léon, se baignaient dans le lac, se baignaient, du temps de Swah, et par suite d'une sorte de progrès dans leur thérapeutique, dans le bain qu'il désigne sous le nom de *Bain des lépreux ?*

Le bourg de Fez, destiné aux lépreux, existe toujours, et Maroc en a un semblable, si on peut appeler du nom de bourg une réunion de tentes sous lesquelles vivent les malades. Un ancien janissaire du dey d'Alger, Abdallah, né Marocain (1), désignait ce bourg sous le nom d'El-Hartz; il y avait vu des familles entières de lépreux, et quelques-unes de ces familles appartenaient aux plus grandes notabilités du pays. Les malades d'El-Hartz sont fournis, non-seulement par la ville de Maroc, mais encore par les localités voisines. Ils vivent du produit des aumônes qu'on leur fait en numéraire et en nature, et n'ont aucune relation avec les habitans de la ville. Au souvenir de l'ancien mufti des malékis, à Alger, Sidi-Mustapha, qui était né dans le Maroc, ils passaient pour vivre assez longtemps.

Un autre Marocain, né berbère, qui a voyagé en France et en Angleterre, après avoir habité le Maroc, nous a parlé des lépreux du bourg près de cette ville, dans le même sens qu'Abdallah et Sidi-Mustapha. Ce qui l'a particulièrement frappé, chez les lépreux en général, c'est que beaucoup étaient privés de leurs doigts ou de leurs orteils, et quelques-uns de toutes ces parties à la fois.

On nous a parlé encore, comme existant dans le Maroc, d'une autre population lépreuse vivant aussi sous la tente, mais celle-ci à l'état nomade, et en exécration dans le pays : c'est sur elle qu'on rejette, comme autrefois chez les Juifs en Europe, tous les fléaux qui viennent à y surgir (2). Cette abjecte population, qui, alors, avait ses tentes sur la route de Tanger à Maroc, se présenta, pour le complimenter, à M. le général Cte de La Rue, qui, il y a quelques années, se rendait à Maroc, chargé d'une mission de notre gouvernement auprès de l'empereur.

Un médecin de notre armée d'Algérie, M. le docteur Dulac, qui a passé deux ans auprès du Consulat-général de Maroc, à Tanger, nous a fourni, sur la lèpre de ce pays, des renseignemens qui trouvent naturellement leur place ici.

---

(1) Abdallah fut longtemps chiaoux de l'hôtel du procureur-général, à Alger. Il se trouvait, comme janissaire, au Fort-l'Empereur, lorsque la garnison y mit le feu aux poudres, à l'approche de l'armée française.

(2) Précédemment, nous avons vu que les lépreux d'Europe partagèrent, avec les Juifs, l'accusation d'avoir produit la peste de 1,320.

« La maladie la plus redoutée dans le Maroc, dit M. Dulac, est *la*
» lèpre. Les Marocains la considèrent comme contagieuse (1), et des
» mesures très-sévères sont prises, dans tout l'empire, pour que les
» lépreux ne puissent communiquer avec les populations. Dès que,
» dans une contrée, un lépreux est reconnu tel, il est aussitôt signalé
» aux autorités, qui l'obligent à porter des signes distinctifs indiquant
» son état. Repoussés par tout le monde, les lépreux sont réduits à de-
» mander l'aumône près des places publiques, où il ne leur est pas
» permis de pénétrer. Lorsque, dans les environs, ou dans quelque coin
» de ces places, vous apercevez un homme sur un cheval blanc, sans
» selle, avec un grand chapeau de paille sur la tête, un long bâton ou
» une escarcelle (instrument dont le bruit sert à éloigner les passans) à
» la main, sollicitant, à haute voix, la charité publique, vous êtes sûr que
» c'est un lépreux. Bien des villes ferment leurs portes aux lépreux, et,
» partout, il leur est interdit de puiser de l'eau aux fontaines publiques;
» ils ne peuvent en prendre que dans certains puits qui leur sont affectés.

» A six milles environ de Mazagan, sur le bord de la mer, est la
» petite ville de Tidde, qui leur a été entièrement abandonnée. C'est une
» très-ancienne cité, qui a dû avoir de l'importance, à en juger par la
» sûreté de son port, et par sa situation au milieu de la province de
» Ducala, l'une des plus fertiles et des plus commerçantes du Maroc.
» Deux mille lépreux, environ, en sont aujourd'hui les seuls habitans,
» et ils y sont administrés par des règlemens particuliers. Ainsi, ils ne
» peuvent s'allier qu'à des femmes également atteintes de lèpre, ou bien
» provenant de lépreux. Assez souvent, les enfans qui naissent de ces
» unions ne portent aucune trace de maladie jusqu'à l'âge de puberté;
» ils sont même, généralement, d'une beauté et d'une pureté de sang
» remarquables (2). Des Arabes prétendent que, pendant la grossesse,
» une lepreuse voit presque toujours son mal disparaître, mais qu'il
» revient après l'accouchement (3).

» Les Theubibs appellent la lèpre *jeldan;* ils en reconnaissent deux
» espèces : une blanche, qu'ils nomment *bakria* (provenant de la vache),
» et une noire, qu'ils appellent *relmia* (provenant du mouton). La lèpre
» blanche est considérée comme beaucoup moins dangereuse que la
» lèpre noire, qu'on croit tout-à-fait incurable.

» Plusieurs fois, j'ai voulu traiter des lépreux, mais ils se sont tou-
» jours soustraits à mes soins, préférant leur mal et leur vie vagabonde
» à une guérison douteuse.

» Les Theubibs préconisent, comme très-utiles dans les maladies cu-
» tanées en général, et dans la lèpre en particulier, les eaux thermales
» de Muley-Yacoub-Almansor. Aussi, tous les ans, des milliers de
» malades s'y rendent des différens points de l'empire.

---

(1) Contagieuse, non; transmissible par la génération, oui, et encore, parfois, se passe-t-il une ou deux générations, sans qu'on la voie se reproduire.

(2) C'est aussi ce que nous avons vu aux Antilles.

(3) D'autres m'a l'ces offrent un phénomène semblable.

» Ces eaux, qui proviennent d'une des chaînes de l'Atlas, arrivent
» sur la route de Tanger à Fez, quelques lieues en deçà de cette der-
» nière ville. Leur température est tellement élevée, que ce n'est qu'à
» une certaine distance de leur source qu'on a pu établir des réser-
» voirs pour les baigneurs. »

(Extrait *d'un Manuscrit de M. le docteur Dulac, médecin aide-major de* 1re *classe, intitulé :* DEUX ANS A TANGER.)

La lèpre ou ladrerie, *el-hédam* en arabe vulgaire, ou *el-jedém* en arabe littéral, est le *nejdêm* ou *nedjdêm* des Indigènes du nord de l'Afrique. Niébuhr, dans la relation de son voyage en Orient, la désigne sous le nom de *dsjuddam*. C'est une maladie très-redoutée des Arabes, et un de leurs auteurs, auteur religieux, a dit, parlant du lépreux :

Fer men el medjedoum ferarka men el assed !

(Fuis le lépreux comme tu fuierais le lion !)
El Haditz.

La lèpre existe dans toutes les localités montagneuses du nord de l'Afrique, depuis l'Océan, à l'ouest, jusque vers l'Egypte, à l'est ; elle y est endémique, comme elle l'était autrefois en Europe, où elle tenait aux mêmes causes, c'est-à-dire à la misère des populations, et, par suite, à leur mauvaise alimentation et à l'insalubrité de leurs habitations Ces habitations, chez les peuplades montagnardes du nord de l'Afrique, jouent sans doute un grand rôle dans la production de la lèpre. Nous fondons cette assertion sur la rareté de la lèpre chez les Arabes, à tel point que, jusqu'à ce jour, nous n'en avons encore observé un seul cas parmi eux. Or, le mode d'alimentation de l'Arabe diffère peu de celui du Kabyle, Brèbe ou Berbère, mais le premier vit sous la tente, en plein air, et le deuxième, dans des huttes ou gourbis, ne respirant qu'un air plus ou moins rare, humide et vicié (1). Ce mode d'habitation est donc fort semblable à celui de nos aïeux dans le moyen âge, mode d'habitation sur lequel s'exprimait ainsi un romancier célèbre :

« Le peuple laboureur relevait sa chaumière abbattue, travail assez
» facile, qui ne demandait que quelques pierres et de la boue pour
» les joindre, avec quelques branches d'arbres que fournissait la
» forêt voisine. »

(Walter-Scott, *le Monastère*, ch. 1er, p. 54.)

La forme tuberculeuse est celle sous laquelle la lèpre s'offre généralement dans le nord de l'Afrique, et c'est cette forme que nous ont offerte tous les lépreux qui, de 1833 à 1840, ont été reçus et traités à l'hôpital militaire de Bougie. Ces malades, au nombre de vingt, dont

(1) Pour plus de détails sur ce sujet, nous renvoyons à notre article intitulé : *De l'immunité de l'Arabe à l'égard de la lèpre*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris, séance du* 28 *juin* 1852.

dix-sept hommes (1), deux femmes et un enfant (2), provenaient des villages ci-après :

Béni-Sermen, tribu des Beni-Berbacha ; El-Maïn ; Coloha, tribu des Beni-Summel ; Callah, près des Beni-Abbès ; Beni-Soliman, Beni-Abbès, Beni-Mimoun, Beni-Berbacha, Mioulis, Beni-Miabud.

La lèpre tuberculeuse du nord de l'Afrique est, en tous point, semblable à celle des régions tropicales ; seulement, dans ces dernières contrées, la forme tuberculeuse n'est pas la forme prédominante, mais celle dite *mal rouge de Cayenne*, qui, du reste, se complique souvent de la première.

La forme tuberculeuse est aussi celle sous laquelle se présente généralement la lèpre du nord de l'Europe, la lèpre polaire ou boréale. Dans cette lèpre, comme dans la lèpre tropicale ou équatoriale, que nous appellerons lèpre australe, afin d'y rattacher celle du nord de l'Afrique ; dans cette lèpre, disons-nous, les malades perdent les cils, les sourcils, les doigts, les orteils et des parties, plus considérables encore, des extrêmités ; de plus, il se forme, sur leur cornée, ce qui n'a pas encore été observé dans la lèpre australe, une pseudo-membrane qui a pour résultat la perte de la vue. On a tenté d'enlever, avec le bistouri, cette pseudo-membrane, mais elle est tellement unie à la cornée, qu'elle fait, pour ainsi dire, corps avec elle, d'où résulte que son ablation ne remédie à rien, celle-ci laissant toujours la cornée imperméable à la lumière.

La lèpre du nord a déjà été observée par des médecins distingués, qui ont publié le résultat de leurs observations, entr'autres les docteurs Holland (3), Landeberg, Struve (4), Munk, Hünefeld (5), Tode (6), Danielssen (7), etc. La plus importante de ces publications est, sans

---

(1) Nous fîmes venir deux de ces malades à Alger, afin de pouvoir nous livrer à quelques recherches sur leur état. L'un des deux, El-Bedaoui-ben-Abdelkader, né à El-Maïn, âgé de 31 ans, n'était atteint de la maladie que depuis deux ans. C'était un homme lettré, dont la conversation offrait de l'intérêt. Il connaissait parfaitement la maladie dont il était atteint, et il avait consulté, sur cette maladie, tous les ouvrages qui y avaient trait. Avant de quitter ses montagnes, pour se rendre à Bougie (où il fut embarqué pour Alger), il avait extrait, de l'un d'eux, un chapitre sur la lèpre, document qu'il laissa entre nos mains, et auquel nous empruntons ce qui suit, relatif aux signes propres à reconnaître cette maladie :

« On reconnaîtra le nejdem à une altération de la voix, accompagnée d'une » affection des fosses nasales, avec démangeaisons aux aîles du nez et à l'ex- » trêmité des doigts et des orteils, et tous ceux qui en seront atteints seront » tristes et mélancoliques. »

(*Keteb el Rahama*, Livre de la miséricorde.)

(2) Cet enfant, de l'âge de 14 à 15 ans, était à l'hôpital, en compagnie de son père et de sa mère, tous deux lépreux comme lui.

(3) *De morbis Islandii.* Edimb., 1811.

(4) *Sur la maladie lépreuse du Holstein.* — Altona, 1820.

(5) *La Radesyge.* — Leipsic, 1828.

(6) *De lepra norwegia.* — Hanau, 1785.

(7) *Sur l'éléphantiasis des Grecs en Norwège, etc.* Communication à l'Académie des Sciences de Paris. — (*Séance du* 1er *avril* 1844.)

contredit, celle de M. Edouard de Graefe (1), qui a paru dans un journal médical de Berlin, il y a déjà quelques années (2).

La lèpre du nord, lèpre polaire ou boréale, a été soumise, dans ces derniers temps, à de nouvelles observations, celles de la savante Commission envoyée en Islande par notre Gouvernement, et qui avait pour président l'infatigable voyageur Paul Gaimard, de notre marine militaire. Sans doute que ces observations, jointes aux précédentes, permettraient d'entreprendre aujourd'hui une étude comparative des deux lèpres boréale et australe, étude qui pourrait jeter un nouveau jour sur leurs causes productrices, comme sur leur prophylaxie et leur traitement.

Aux caractères qui leur sont communs, et que nous avons donnés plus haut, ajoutons que la lèpre polaire ou boréale est transmissible par la génération, comme la lèpre australe (3), et qu'elle est également non contagieuse, comme cette dernière; seulement, on croit avoir remarqué que les personnes qui, comme les gardes malades, habitent avec les lépreux, ne vivent pas longtemps. Il y aurait donc quelque chose de transmissible dans la lèpre, — quelque chose qui affecterait les premiers rouages de l'organisation, sans déceler son existence à l'extérieur ?...

Les taches blanches dont parle Léon l'Africain s'observent dans les différentes contrées du nord de l'Afrique, où elles sont connues, des Indigènes, sous les noms de *bars* ou *barz*, de *baras* (*barras*, Niébuhr), et c'est sous ce dernier nom qu'en parle Avicenne. Ces taches, qui n'ont rien de morbide, comme nous l'avons déjà dit, consistent dans une simple décoloration de la peau, et constituent l'albinisme partiel des nosologistes. C'est la *carate* ou *taches endémiques des Cordillières*, dont feu le baron Alibert a traité, sous ce même titre, dans la *Revue médicale*, année 1829, t. XXIII. Nous y reviendrons plus loin, à l'occasion de l'antiquité de la lèpre. Ici nous nous bornons à ajouter que la méprise dont elle était l'objet dans le Maroc, du temps de Léon l'Africain, n'était pas rare dans nos colonies des deux Indes, il n'y a que peu d'années encore. En voici un bien déplorable exemple, qui nous a été fourni dans un voyage que nous avons fait, en 1824, à l'île de la Désirade, l'une des Antilles françaises.

Il existait alors, à la léproserie de cette île (4), un nègre dont les

---

(1) Alors conseiller de médecine, professeur à l'Université de Berlin, médecin supérieur aux gardes de S. M. le roi de Prusse.

(2) *Journal de chirurgie et d'ophthalmiatrique*, de MM. de Graefe et de Walter (d'après les observations de M. Monrad, pharmacien des plus distingués de Bergen, en Norwège), t. XXIV, cah 4e, p. 480.

Le travail de M. Ed. Graefe est accompagné d'excellentes figures qui n'aident pas peu à l'intelligence de la symptomatologie de la maladie.

L'auteur, dans le temps, eut l'extrême obligeance de nous faire passer une traduction française de son travail, et nous saisis sons cette occasion pour lui en exprimer de nouveau nos sentimens de bien vive gratitude.

(3) Nous eûmes occasion de voir, à notre léproserie de la Désirade, en 1824, trois générations d'une famille lépreuse.

(4) De tout temps, les Arabes, comme les nations civilisées, ont éloigné les lépreux de leur sein. C'est ce que nous avons déjà vu pour le Maroc,

lèvres, les avant-bras et les jambes étaient d'une blancheur de neige, à part quelques petites taches, d'un noir d'ébène, qui s'y trouvaient disséminées comme des taches d'encre sur un papier très-blanc. Tout le reste du corps était noir, à l'exception des cheveux, qui étaient à la fois très-fournis et très-blancs. Cette blancheur tenait sans doute aux progrès des ans, car le cuir chevelu avait conservé sa couleur normale.

Le nègre dont nous parlons, âgé de 60 ans, se nommait Charles René. Il était né à Québec, capitale du Canada. Il avait eu huit enfans qui, tous les huit, se portaient bien. Il avait été maître d'hôtel à bord du bâtiment qui, dans l'orage de notre première révolution, porta à la Guadeloupe, l'un de nos plus fougueux représentans, le trop célèbre Hugues.

Charles René avait voyagé aux Etats-Unis, en Angleterre, en France, en Allemagne et nous ne savons plus dans quelle contrée encore, et il savait ainsi beaucoup de choses qu'il racontait avec autant d'esprit que de volubilité. Aussi était-il une véritable bonne fortune pour tous ses malheureux compagnons, dont il adoucissait les ennuis par le récit de ses voyages et de ses aventures, et c'est ainsi qu'il s'acheminait lentement vers la tombe, mais non sans protester, chaque jour, contre l'arrêt qui l'avait mis et le maintenait, pour nous servir de ses expressions, en pareille compagnie, nous désignant, de cette manière, ses compagnons d'infortune.

Sans contredit, la lèpre est, de toutes nos maladies, la plus anciennement connue : elle est, comme on sait, fréquemment nommée dans nos Ecritures sacrées, où elle figure et sous son propre nom (*saraât*), et sous ceux d'ulcère d'Egypte (*chihin Metsraim*), d'ulcère malin ou mauvais, ou simplement d'ulcère et de plaie. Nous renvoyons, pour ces différentes appellations, à presque tous les livres dont se composent nos Ecritures saintes, mais notamment au Lévitique, liv. xiii. Sans doute que, dans ces livres, la lèpre proprement dite se trouve confondue avec l'élephantiasis et cette décoloration partielle de la peau dont nous avons parlé plus haut (1). Vraisemblablement, c'est à cette même décoloration de la peau qu'il faut rapporter la lèpre dont était atteint Naaman, et dont Giézi fut frappé à son tour.

« Mais la lèpre de Naaman s'attachera à toi et à toute ta race, pour » jamais, et Giézi s'éloigna de son maître, couvert d'une lèpre blanche » comme la neige. »

(Les Rois, lib. iv, cap. v.)

Nous en dirons autant de celle dont fut frappée Marie, sœur de Moïse, pour avoir murmuré contre celui-ci, avec Aaron.

« La nuée se retira en même temps de l'entrée du tabernacle, et » Marie parut aussitôt toute blanche de lèpre comme de la neige. »

(Les Nombres, ch. xii.)

---

et c'est ce qui existe aussi pour tout l'Orient. Voir, sur ce sujet, les voyageurs dans ce pays, entr'autres Niébuhr. (*Voyage en Arabie et en d'autres contrées de l'Orient*, t. ii. — Suisse, 1780.)

(1) La Désirade, cette première terre aperçue par Christophe Colomb, dans son premier voyage de découvertes, reçoit, depuis la fin du siècle dernier, les lépreux fournis par les autres Antilles.

Ce serait encore de cette même lèpre que Dieu frappa et délivra de suite Moïse, pour prouver au peuple d'Israël la mission divine de ce dernier.

« Le seigneur lui dit encore : Mettez votre main dans votre sein ; et,
» l'ayant mise dans son sein, il l'en retira couverte d'une lèpre blanche
» comme la neige.
» Remettez, dit le Seigneur, votre main dans votre sein : il l'a remit
» dans son sein, puis l'en retira, et elle etait toute semblable au reste
» de son corps. »

(Exode, ch. IV, 6 et 7.)

Flavien Joseph, à l'occasion de quatre lépreux qui demeuraient hors de Samarie, nous apprend qu'il était d'usage, chez les Samaritains, que ces sortes de malades ne demeurassent pas dans les villes (1).

« C'était un usage entre les Samaritains, dit Joseph, que les lépreux
» ne demeurassent pas dans les villes, et, pour cette raison, quatre
» personnes de Samarie, affligées de cette maladie, étaient dans un
» logis en-dehors. »

(*Histoire des Juifs*, liv. IX, chap. 2.)

Joseph nous apprend encore que les lépreux n'étaient point admis à offrir des sacrifices, non plus que certains autres malades et les femmes lors de leur période menstruelle.

« On n'admettait à offrir des sacrifices ni les lépreux, ni les femmes
» à l'époque de leur menstruation, etc. »

(*Guerre des Juifs contre les Romains*, liv. VI, ch. 45.)

D'après Tacite, ce serait cette maladie qui aurait fait chasser les Israélites de l'Egypte.

« Ce qui est plus généralement reconnu, dit Tacite, c'est que l'Egypte
» ayant été infectée d'une espèce de lèpre qui couvrait tout le corps,
» et le roi Boccoris ayant consulté l'oracle d'Hammon, pour en savoir
» le remède, on lui ordonna de purger son royaume de cette race de
» lépreux, qui semblait réprouvée du ciel, et de la reléguer sur une
» autre terre. On fit une recherche exacte de tous ces malheureux,
» qu'on rassembla, et ils furent abandonnés au milieu des déserts. »

(*Taciti historiarum*, lib. V.)

La lèpre, dans le nord de l'Afrique, y a sans doute existé de tout temps. Ebn-Beitar y signale la tribu des Benon-Abi-Schoaïb, qui faisait partie des Benon-Wadjhan, comme possédant un remède souverain contre la lèpre.

« Ces Berbères, dit Ehn-Beitar, possèdent un remède souverain
» contre la lèpre. »

(*Manuscrit de la Bibliothèque impériale*, n° 1,071.)

Nous ne savons à quelle époque écrivait Ehn-Beitar, mais Bekri, qui le cite, écrivait en 460 de l'hégire, 1,067 de notre ère.

Les Benon-Wadjhan, dont faisaient partie les Benon-Abi-Shoaïb,

(1) Et, sans doute, avec d'autres maladies encore, à en juger par les guérisons qui s'en opéraient quelquefois. *Vide :* Exod., IV, 7 ; Numb. XII, 15 ; Reg., IV, ch. V, 14 ; Matth., VIII, 2 ; Luc., XVI, 14.

habitaient, nous apprend encore Bekri, les environs de Badjaïah, que nous appelons Bougie. Or, la lèpre, qui existait dans les environs de Bougie du temps d'Ebn-Beitar, y existe encore aujourd'hui ; elle y est même assez commune, ainsi que nous l'avons déjà vu.

Ebn-Beitar ne dit pas quel était le remède souverain que possédaient les Benou-Abi-Shoaïb contre la lèpre ; mais, il y a quelques années, nous enquérant de la lèpre parmi les tribus kabyles de Bougie (qui, alors, envoyaient bon nombre de leurs malades à l'hôpital militaire de cette place), on nous parla aussi d'un remède souverain qu'ils possédaient pour la guérir, et ce remède n'était autre que le foie de sept jeunes enfans !..... Ce remède rappelle les bains dans lesquels entrait le sang humain, et dont usaient les rois d'Egypte, atteints de la lèpre.

Et quum in reges incidisset (malum), *populis funebre, quippe in balineis solia temperabantur humano sanguine ad medicinam eam.*

(PLINE, lib. XXVI, cap. V.)

Il est permis de croire que ni l'un ni l'autre de ces remèdes ne furent jamais employés. A cette occasion, nous rapporterons une autre médication également connue dans les montagnes de Bougie, et que nous empruntons à l'extrait, précité, du manuscrit intitulé : *Keteb el Rahama* (1).

Après avoir dit que « la maladie provient d'un grand froid ; que si » elle ne date que de six mois, il y a espoir de la guérir, mais qu'il y » a doute à cet égard, si elle est plus ancienne », l'auteur continue ainsi :

« Beaucoup de ses symptômes sont très-appparens, et celui qui les » présentera se trouvera bien de l'usage du *kohol* (2), qu'il fera suivre » de celui d'une *madjoun* (nom générique d'une foule de préparations » sucrées) qui se composera ainsi :

» On fera chauffer, à petit feu, du miel dont on jetera l'écume, et » on fera chauffer de même du beurre de vache bien pur. Ces deux » substances, mêlées ensemble, on y ajoutera des oignons et de l'ail » pilés, parties égales, avec de l'aloës frais et réduit en poudre (3). Le » tout sera bien malaxé, en l'approchant du feu.

» Tous les matins, à jeun, et, tous les soirs avant de se coucher, le » malade prendra un peu de cette préparation, et il s'en trouvera bien.

» Le régime du malade sera le suivant (4) :

» Il se nourrira de la mie d'un pain préparé sans sel, et prendra des

---

(1) El-Bedaouî, cité plus haut, et de qui nous tenons cet extrait, était de la tribu d'El-Maïn, située dans les montagnes, à trois journées de Bougie. Il existe, dans cette contrée, beaucoup d'eaux salées, et les maladies cutanées, la lèpre entr'autres, y sont communes.

(2) C'est la substance dont les femmes se servent pour se teindre les paupières (l'antimoine). C'est sans doute l'usage *extérieur* qui en est recommandé ici, bien que cela n'y soit pas dit.

(3) L'aloës, sous le nom de *merousber*, est recommandé, par tous les médecins arabes, dans le traitement de la lèpre.

(4) Les habitans de la Kabylie se nourrissent principalement de farineux, et font un grand usage d'huile et de figues sèches.

» bouillons de jeunes poulets, qu'il mangera également sans sel; il
» usera en même temps de beurre et de miel. Il ne prendra aucune
» autre nourriture, et la guérison, s'il plaît à Dieu, ne se fera pas
» attendre.

» Quelques malades peuvent user aussi de cette autre préparation :
» Quantité égale de beurre fondu et de miel bien purifié, mélange
» qu'on approchera du feu, et dans lequel on versera du lait sortant
» du pis de la vache. Cette préparation devra être bue sur le champ (1). »

Vraisemblablement, la lèpre a existé de tout temps dans les montagnes du nord de l'Afrique; elle a dû s'y développer, comme elle s'y développe sans doute encore, c'est-à-dire spontanément, de toutes pièces, comme on dit, en même temps qu'elle s'y est transmise, comme elle s'y transmet sans doute encore, par voie de génération. Disons, à cette occasion, qu'on se rend difficilement compte de l'opinion vulgaire qui attribue, aux croisades, l'introduction de la la lèpre en Europe. Et, en effet, la première croisade ne remonte qu'à l'année 1,095, et l'institution, en Espagne, de l'ordre de St-Lazare, dont le but étaient les secours à donner aux lépreux, est de l'année 365 (2). De plus, cette institution suppose qu'à l'époque de sa création, la lèpre y avait déjà pris une certaine exteusion, et que, par conséquent, elle y existait depuis longtemps. Quelques-uns la font arriver en Europe avec les Sarrasins, admettant que les croisades n'ont fait que la renforcer, mais la première invasion arabe en Europe, qui eut lieu sur l'Espagne, comme on sait, est également postérieure à l'institution précitée, puisqu'elle ne remonte qu'au commencement du VIII[e] siècle.

Il existe, sur la lèpre du nord de l'Afrique, des observations du docteur Fuchs, qui ont été publiées en 1831 (3); nous croyons pouvoir en rapprocher celles du docteur Heinecken, qui ont été faites dans l'île de Madère, et dont la publication remonte à l'année 1826 (4).

Sans doute, et avec le temps, la lèpre disparaîtra du nord de l'Afrique, comme elle a disparu de l'Europe méridionale; elle en disparaîtra au fur et à mesure que notre civilisation y pénétrera, et ce sera un nouveau bienfait que ces contrées auront reçu de notre implantation sur le sol africain. Malheureusement, depuis bientôt un quart de siècle que nous y avons abordé, nous n'avons encore que bien peu progressé dans ses parties montagneuses.

---

(1) El-Bedaoui, le lépreux lettré dont nous avons parlé, avait étrangement abusé, sur lui, des saignées locales : il s'en était pratiqué plus de deux cents dans le court espace de huit mois.

(2) Ano 365 de Christo, se instituyo la orden de los caballeros de San Lazaro, llamados hospitalarios, cuyo principal objeto era la curacion de los enfermos leprosos, baxo la regla de San Basilio.

(DE VILLALBA, *Op. cit.*, t. 1[er], p. 35.)

(3) *Dissert. de lepra arabica in maris mediter. littore septembr. observ.* — Wirieburg, 1831.

(4) *Obs. on leprosy of Madeira.* THE EDIMB. MED. AND SURGIC., numéro du 18 juillet 1826.

8° *De l'éléphantiasis des bourses.*

« A aucun, dit Léon, s'enflent les génitoires si fort, que c'est piteuse
» chose à voir, et estime-t-on que cela leur vienne pour manger trop
» de fromage salé. »

(*Op. cit.*, liv. 1er, p. 102.)

Environ une vingtaine de cas d'éléphantiasis occupant les bourses, sont parvenus à notre observation pendant notre séjour en Algérie, et plusieurs ont été opérés avec succès (1), tant dans cette dernière contrée que dans la régence de Tunis, où se trouvent, depuis quelques années, de fort habiles opérateurs (2).

L'éléphantiasis, en général, n'est pas moins répandu dans les montagnes du nord de l'Afrique que la lèpre proprement dite. On en rencontre, assez souvent, des cas dans les populations des villes de l'intérieur et du littoral, et ils y sont généralement offerts par la nation israélite. Presque toutes les parties du corps en peuvent être atteintes, mais ce sont les membres inférieurs qui en offrent le plus d'exemples ; viennent ensuite les parties génitales chez les deux sexes, notamment chez l'homme, où le mal s'attaque surtout au scrotum. Fixée sur cette partie, la maladie est connue sous le nom d'éléphantiasis des bourses ou éléphantiasis scrotale, et c'est ce que Prosper Alpin appelait *hernie charnue ;* Kempfer, *andrum ;* de Reisselius, *hernie gélatineuse;* Larrey, *sarcocèle d'Egypte ;* Camper, l'*hydrocèle endémique du Malabar*, *etc.*, *etc.*

L'éléphantiasis, en général, est connu des Arabes sous le nom de *mardony*, et sous celui de *Koummezid* (quelques-uns prononcent *Koumliazid*) par les habitans d'Alger. Bien d'autres noms lui ont été donnés dans d'autres localités ; nous n'en rappellerons que les suivans :

Mal de Jérusalem, le *kylhéta* des habitans du Caire (*Chabassy*), le *dhâ* et le *phil* des savans égyptiens, l'*œdem-asargue* de Séverin et de Clot-Bey, le *pé de St-Thomas* (côte occidentale d'Afrique), maladie glandulaire des Barbades (*Allard*), l'*andrum* des Indes orientales, l'*œdème dur*, l'*angio-leucite* ou *inflammation des vaisseaux blancs*, l'*érysipèle du Brésil* (Da Fonceca), etc.

L'éléphantiasis, comme l'une des formes de la lèpre, a été observé et mentionné dès la plus haute antiquité, et nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons déjà dit, à cet égard, sur la lèpre en général. L'éléphantiasis, en particulier, a été mentionné dans l'île de Méroé, en Egypte, comme siégeant ordinairement à la mamelle.

---

(1) Une de ces tumeurs, enlevée par nous, à Alger, en 1849, pesait, après son ablation, une dixaine de kilogrammes. Le sujet, de la tribu des Beni-Moussa, s'est marié depuis, et il jouit de la meilleure santé au moment où nous écrivons.

(2) MM les docteurs Lumbroso et Castelnuovo, tous deux attachés à la personne de S. A. le Bey de Tunis. Le dernier a fait deux fois cette opération avec le concours de son collègue. La relation des deux cas morbides a été publiée en Italie, par l'opérateur. (*Pensieri sulla elephantiasi scrotale o degli arabi*, *etc.* Torino, 1851.)

M. le docteur Cotton, médecin-major dans l'armée de S. A. le Bey de Tunis, a fait deux fois aussi cette même opération, et nous eûmes occasion de voir l'un de ses deux opérés, guéri depuis longtemps, à notre passage à la Mahomedie, séjour habituel de la Cour tunisienne.

Juvénal, après avoir dit :
« Qui s'étonne de voir des goîtres sur les Alpes ? » ajoute :
« Ou, dans l'île de Méroé, une mamelle plus grosse que l'épais » nourrisson. »

(*Aut quis*
In Meroe crasso majorem infante mamillam ?)

Sans doute, l'existence de l'éléphantiasis, dans le nord de l'Afrique, ne remonte pas à une époque moins reculée qu'en Egypte. Toutefois, les premières traces que nous en trouvons dans les auteurs ne s'étendent pas au-delà de St-Augustin (fin du IVe siècle), et encore est-il incertain si c'est de l'éléphantiasis en particulier, ou de la lèpre en général, dont il a voulu parler. Ses paroles à cet égard, paroles que nous avons déjà données, nous les reproduisons ici :

Elephantiosus est, nec morbus iste curare potest ?

L'arabe Bekri, qui écrivait en 460 de l'hégire, 1,067 de notre ère, est peut-être le premier auteur qui en ait parlé, mais il nous apprend seulement qu'il ne s'observait pas à Sedjelmâlah, ville située au sud de Maroc, et que lorsqu'on y arrivait, atteint de cette maladie, ses progrès cessaient.

« L'éléphantiasis, dit Bekri, est inconnu parmi les habitans de Sed» jelmâlah ; et, lorsqu'un homme qui en est atteint, entre dans la ville, » sa maladie cesse de faire des progrès. »

(*Notice des Manuscrits*, p. 601.)

Selon Lucrèce, l'éléphantiasis ne naîtrait qu'au centre de l'Egypte, excepté sur les bords du Nil.

Est elephas morbus, qui praeter flumina Nili
Gignitur, Ægypto in media, neque praetera usquam.
(Lucrèce, *De naturâ rerum*, lib. VI.)

Cette croyance ne pouvait tenir qu'au peu de connaissances géographiques du temps de Lucrèce : outre que cette forme de lèpre accompagne la lèpre proprement dite dans toutes les montagnes du nord de l'Afrique, elle l'accompagne aussi sur les différens points des régions équatoriales, soit sur les continens, soit dans les îles. Nous renvoyons, sur ce sujet, à tous les médecins circumnavigateurs, parmi lesquels nous citerons MM. Quoi, Paul Gaimard, Lesson, Liautaud (1) et Dubois, de Rochefort. A ces noms, nous ajouterons celui de M. Brandin, qui a exercé la médecine au Pérou, et celui de M. Sigaud, qui l'exerce encore aujourd'hui au Brésil.

Un doute se présente ici, et nous nous hâtons de l'exprimer. Par *éléphantiasis*, Lucrèce entend-il l'éléphantiasis en particulier, ou bien la lèpre en général ? Toujours est-il que toutes les paroles de Pline sur

(1) Connu par son séjour en Chine, aujourd'hui en Algérie, où il est chargé d'expériences sur la culture du thé, dans les environs de Blidah.

l'éléphantiasis se rapportent à la lèpre en général, et que, pour lui, comme pour Lucrèce, l'éléphantiasis était une maladie particulière à l'Egypte.

Ægypti peculiare hoc malum, dit Pline.
(Lib. XXVI, cap. V.)

Plusieurs médecins arabes ont traité de l'éléphantiasis, et, en première ligne, Ali-Abbas, Rasès et Avicenne. Un médecin de la même nation, l'égyptien Chabissy, a soutenu, dans ces derniers temps, devant la Faculté de médecine de Paris, une excellente thèse sur la même maladie.

9° *De la syphilis.*

« Et quant à ce mal, dit Léon, qu'on appelle communément, en
» Italie, *mal français*, et, en France, *mal de Naples*, je ne pense
» que la dixième partie de toutes les villes de Barbarie en soit échappée,
» et vient avec douleurs, aposthumes et plaies profondes. »
(*Op. cit.*, t. 1er, p. 100.)

Le même voyageur parle du fils puîné d'un roi de Tunis, qui avait alors le gouvernement de Constantine (1), et qui en périt *misérablement*, pour nous servir de ses expressions.

Selon le même voyageur, cette maladie était encore inconnue dans les montagnes de l'Atlas et dans d'autres contrées qu'il désigne sous les noms de Numidie (le Beled-el-Djérid ou pays des dattes) et de Libye (le Sahara ou grand Désert), de même qu'en la terre des Noirs, ainsi qu'il appelle le pays des Nègres ou l'Afrique centrale, mais rapportons ses propres paroles sur ce sujet :

« Aux territoire et montagnes d'Atlas, dit Léon, ce mal est inconnu
» des habitants d'icelles ; semblablement, par toute la Numidie (j'en-
» tends du pays seulement où sont produites les dattes), il n'y a per-
» sonne qui en soit attteint, encore moins en Libye, ni en la Terre-
» Noire, ne s'en parle aucunement. »
(*Op. cit.*, t. 1er, p. 100.)

Vraisemblablement, cette opinion du voyageur arabe était moins le résultat de ses observations personnelles que celui de l'origine américaine qu'on attribuait à la syphilis à l'époque où il écrivait, opinion à laquelle donnait tant de crédit un poème célèbre, alors tout récemment publié, la *Syphilide* de Fracastor.

Léon croyait donc à la nouveauté de la syphilis en Europe, et il fait ainsi l'historique de son introduction dans le nord de l'Afrique :

« Cette espèce de maladie, dit Léon, n'avait point couru auparavant
» par l'Afrique, mais elle prit son commencement du temps que Fer-
» nand, roi des Espagnes, expulsa les Juifs hors les limites de son
» royaume, lesquels s'en vinrent, de là, habiter en Barbarie, là où
» quelques méchans maures, et de perverse nature, se couplèrent
» avec les femmes de plusieurs de ces Juifs, qui étaient entachés de

(1) Lorsque Constantine appartenait aux rois de Tunis, leurs fils puînés en étaient ordinairement les gouverneurs.

» cette maladie, que par cette canaille ; de là, suivant d'un à l'autre, » et à la file, commença d'infecter toute la Barbarie, tellement qu'il » ne se trouve génération que ce mal n'ait entachée ; et tiennent, les » Africains, pour coup sûr, qu'il a pris son origine des Espagnes, sui- » vant laquelle opinion plusieurs l'appellent *mal d'Espagne.* »

Léon fait remarquer que les habitans de Tunis lui donnaient le nom de *mal français*, à l'imitation des Italiens, « sur lesquels, dit Léon, » il a bien fait connaître, par aucun temps, comment il sait miner » jusqu'aux entrailles. »

(*Op. cit.*, t. 1er, p. 100.)

La syphilis est, en effet, comme le dit Léon l'Africain, une des maladies les plus répandues du nord de l'Afrique ; elle y est commune aux habitans des plaines et à ceux des montagnes, et on l'y connaît sous les noms d'*el-merd-el-douni*, d'*el-merd-el-kébir*, d'*el-merd-enessa*, c'est-à-dire de mauvaise maladie, de grande maladie, de maladie de femme ; elle n'y existe pas seulement, comme chez nous, à l'état de maladie contagieuse ou transmissible, mais encore à l'état de maladie constitutionnelle, héréditaire. L'Indigène du nord naît avec elle, ou bien elle se développe chez lui vers l'âge de la puberté, absolument comme la lèpre, ainsi que nous l'avons vu précédemment. Sous la hutte du Kabyle, comme sous la tente de l'Arabe, rien n'est commun comme de voir des malheureux, tout jeunes encore, défigurés et déformés par cette terrible maladie. Ce sont des têtes sans cheveux et plus ou moins édentées ; — ce sont des ulcérations qui ont détruit le nez et d'autres parties de la face, le voile et la voûte du palais, des portions des organes sexuels ; — des exostoses (tumeurs osseusses) avec carie, plus ou moins profonde, des os du crâne et des autres parties du corps. Nous passons sous silence cette éruption *sui generis* qui, se manifestant d'abord sur le front (*corona veneris*), s'étend ensuite sur le reste de la périphérie cutanée, éruption qui signale, de coutume, le début de l'infection générale, et qui fait souvent défaut dans la syphilis constitutionnelle, héréditaire, la plus répandue dans le nord de l'Afrique. La syphilis primitive y est rare, et c'est une remarque qui a été souvent faite par nos médecins de l'Algérie, et par ceux de la régence de Tunis. De son côté, M. le docteur Dulac, que nous avons souvent cité, nous écrivait dans le temps, du Maroc, pour nous faire part de la même observation. « J'ai rarement vu, écrivait » ce médecin, des phénomènes primitifs de la syphilis. »

Cette maladie a été vue à une grande distance dans l'intérieur de l'Afrique. Pezzant, qui l'a observée dans le royaume de Barcah, en parle en ces termes :

« Je ne sais, dit Pezzant, comment, parmi des tribus entièrement » séparées du commerce des autres nations (1), s'était propagé un mal » qui, d'ordinaire, n'a son siége que dans les villes, où il est entretenu » par la débauche. Ce mal est tellement commun chez eux, que plu- » sieurs en portent des traces hideuses sur le visage. Les petits enfans

---

(1) Bruce, dans son voyage aux sources du Nil, signale aussi la fréquence de la syphilis dans le Sennaar. « Les maladies vénériennes, dit Bruce, sont très- » communes dans le Sennaar. »

(*Voyage aux sources du Nil, etc.*, t IV, p. 556.)

» et les jeunes individus, qui ont des communications avec eux, sans
» prendre les précautions convenables, en contractent des ulcères
» qui deviennent plus funestes encore par leur négligence (1). »

(*Voyage en Afrique, au royaume de Barcah et dans la Cynéraïque, à travers le Désert*, *etc.* — Paris, 1840.)

L'hérédité de la syphilis, dans le nord de l'Afrique, fait qu'on n'y attache aucune idée deshonnête, honteuse, et aussi, tous les jours, ceux de nos médecins qui, en Algérie, sont employés aux avant-postes, reçoivent-ils des chefs de famille venant les consulter, soit pour leurs femmes, soit pour leurs filles, atteintes de cette maladie.

On a souvent dit et répété que la syphilis était moins grave, plus bénigne, par conséquent, dans les climats chauds que dans les climats froids; on a même pensé qu'elle s'éteignait naturellement sous l'influence d'une haute température; et cette dernière opinion est aussi celle de Léon, qui dit, parlant des habitans du littoral nord de l'Afrique :

« Et s'il se trouve aucun qui en soit entaché, et qui s'achemine en la
» Terre-Noire (Négritie), il n'a pas plutôt senti l'air de cette région,
» qu'il s'en retourne soudainement en sa première santé et convalescence,
» demeurant aussi net comme si jamais il n'eût été malade; vous assu-
» rant que j'ai vu, de mes propres yeux, plus de cent personnages
» qui, sans chercher autre remède, pour le seul changement de l'air,
» ont recouvert entière guérison. »

Que les premiers accidens ou accidens primitifs, locaux de la maladie soient moins intenses, plus bénins dans les climats chauds que dans les climats froids, on le conçoit sans peine, et c'est aussi notre opinon, mais nous ne pensons pas qu'il en soit de même de la syphilis générale, qui, pour nous du moins, reste la même sous tous les climats. Toujours est-il que nous avons vu, sous les tropiques, aux Antilles des ravages syphilitiques en tout comparables à ceux qui s'observent dans nos régions septentrionales. Ajoutons que ces ravages, qui consistaient surtout dans des pourritures d'hôpital, étaient moins dus à la maladie elle-même, qu'au traitement mercuriel outré et tel qu'on l'employait encore il n'y a qu'une trentaine d'années. Nous n'en pensons pas moins que le mercure, quel que soit son mode d'administration, reste toujours le seul moyen sur lequel on puisse compter contre la syphilis

Le traitement employé contre la syphilis, dans le nord de l'Afrique, consiste dans une sorte de diète ou régime connue sous le nom de *parise*, et qui s'applique aussi à beaucoup d'autres maladies Sa durée varie selon la gravité des cas : elle est de quarante jours pour les cas ordinaires, et de quatre-vingt-dix pour les autres. Nous ne nous occuperons que du traitement ayant cette dernière durée.

Pendant les quarante premiers jours de ce traitement, on ne mange que du pain sans sel, composé d'un quart de farine de blé sur trois quarts de farine d'orge, avec des figues, des raisins et du sucre; — pendant les quarante jours qui suivent, on permet la volaille bouillie,

(1) La maladie peut se transmettre ainsi, mais il est permis de croire qu'ici l'auteur aura pris, pour une maladie transmise par contagion, une maladie constitutionnelle, c'est-à-dire transmise par voie de génération.

mais sans sel, et la décoction qui en provient ; — pendant les dix jours qui restent, pour compléter le traitement, on permet le laitage, dans lequel on commence à mettre un peu de sel.

Dans les deux premières périodes du traitement, on prend, pour tisane, une décoction de salsepareille (*haskbi*), et, pendant la dernière, celle de dix jours, on remplace cette décoction par une autre faite avec des feuilles de laurier-rose.

Dans le Maroc, au lieu de la décoction de salsepareille, on use de la salsepareille elle-même, que les teubibs font manger aux malades, ne pensant pas qu'on puisse en obtenir toutes les propriétés par la décoction. La dose journalière de cette racine est d'un gramme environ.

Pendant toute la durée du traitement, le malade doit rester renfermé et ne voir personne. Hâtons-nous de dire que le petit *parise* ou traitement de quarante jours est plus souvent employé que l'autre, qui peut avoir de grands inconvéniens pour la santé générale de l'individu.

Les deux traitemens se terminent par l'administration d'un ou deux purgatifs.

Les teubibs marocains emploient parfois aussi le mercure dans le traitement de la syphilis, et c'est lorsque leur grand traitement a échoué. Leur préparation mercurielle est fort simple : c'est du mercure tout pur ou vif argent, éteint dans du miel. Les malades n'en prennent qu'une fois par semaine, et ils ont bien soin de se purger après chaque fois. Leur purgatif ordinaire est le sel anglais, ou l'huile de ricin, qu'ils se procurent, l'un et l'autre, par la voie de Gilbratar.

Cette préparation mercurielle employée par les médecins arabes du Maroc, rappelle qu'on attribue, au célèbre Kaïr-el-Din, une composition mercurielle qui s'administrait sous forme de pilules, et dont il aurait vendu la recette à François Ier. Cette recette, on n'en dit pas la composition, et on ne dit pas non plus si elle était le fait du célèbre corsaire, ou s'il la tenait d'autrui, ce qui est vraisemblable (1).

Les accidens locaux de la maladie sont combattus par des moyens également locaux ; nous les résumerons en peu de mots.

Pour les ulcérations de la bouche, on mâche, puis on avale, des sommités d'olivier sauvage ; — pour celles des parties de la génération, après les avoir lavées avec de l'eau tiède, on les saupoudre avec de la noix de galle pulvérisée.

Les engorgemens des bourses sont combattus avec des cataplasmes de son, parfois humectés de vinaigre ; on y pratique aussi, selon les circonstances, des embrocations d'huile dans laquelle ont macéré des fleurs de lys.

Les écoulemens muqueux sont traités avec une décoction de feuilles de laurier-rose, prise à l'intérieur. Une autre plante, dont on n'a pu nous dire le nom, est quelquefois jointe aux feuilles de laurier-

---

(1) L'emploi du mercure dans le traitement de la syphilis remonte à 1,497, mais on ne l'employait alors qu'à l'extérieur, comme dans la lèpre, dont on considérait la syphilis comme une sorte de variété. Le premier qui l'employa à l'intérieur fut Jean de Vigo, et c'était sous forme de précipité rouge, qu'il administrait aussi en fumigation. Vint ensuite Béranger de Carpi, qui l'employa en frictions sous forme de pommade. P. A. Mattioli croyait avoir été le premier à l'employer en pilules, mais cette innovation paraît appartenir au corsaire Kaïr-el-Din.

rose pour cette décoction. Dans quelques circonstances, les mêmes accidens sont combattus par des pilules composées de mie de pain et de feuilles de capillaire (*adianthum capilla veneris*) grillées et réduites en poudre. Il est encore un autre moyen très-préconisé en pareil cas, mais qui n'est pas de nature à pouvoir être indiqué ici.

Pendant longtemps, on a voulu voir, dans la syphilis, une maladie nouvelle, et qui nous serait apparue avec la découverte du Nouveau-Monde, qui eut lieu, comme on sait, en 1,492. On se rend difficilement compte d'une pareille opinion en regard des règlemens établis, pour la direction ou administration des filles soumises, dans plusieurs villes d'Europe, à des époques plus ou moins antérieures à la découverte du Nouveau-Monde. Ceux de ces règlemens, qui ont été enregistrés par l'histoire, sont les suivans :

1° Celui d'Avignon, fait par ordre de la reine Jeanne, en 1,437 ;

2° Celui de Londres, en 1,430 ;

3° Celui de Poitiers, en 1,118, dû à Guillaume IX, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers. Dans ce dernier, la maladie est désignée sous le nom de *morbus pudendagra*, et, sous celui de *lues*, dans le premier, celui d'Avignon.

Nous passons sous silence, bien qu'elles témoignent hautement de l'existence de la maladie dont nous parlons, les poésies d'un certain Pacificus Maximus, qui virent le jour à Florence, en 1,489, et dont un exemplaire se trouve à la bibliothèque de Ste-Geneviève, à Paris. Nous renvoyons à cet ouvrage (lib. III, intitulé : *Ad Priapum*, et lib. X, intitulé : *De Matronâ*), prévenant les personnes qui voudraient le consulter, qu'il a été cité par Sanchez, dans sa Dissertation sur la maladie vénérienne ; il l'a été aussi dans le *Journal général de médecine*, année 1,759, t. XI, p. 372, et dans le Recueil intitulé : *Quinque illustrium poetarum lusus in venerem.* (Paris, 1791.)

(*Pacifici Maximi poetae Æsculani. Florentiae, anno gratiae* MCCCCLXXXIV *idibus novembris, per Antonium Mescomium.*)

D'un autre côté, nous trouvons, dans les auteurs anciens, grecs et latins, des traces multipliées de la maladie dont nous parlons ; il suffira, à la spécialité de notre travail, d'en rappeler les principales.

Nous citerons d'abord les historiens grecs Joseph, Philon et Lucien, les deux premiers de nation israélite, et qui écrivaient dans le 1er siècle de notre ère.

« On n'admettait, dit Joseph, à offrir des sacrifices ni les lépreux, ni
» ceux qui étaient attaqués de maladies vénériennes (1), ni les femmes
» à l'époque de leur menstruation, etc. »

(*Guerre des Juifs contre les Romains*, chap. XLV.)

Philon parle d'un de ses accidens, l'uréthrite, sous le nom de *charbon* (du Grec *anthrax*), et cet accident serait, selon lui, l'une des quatre raisons qui auraient introduit la circoncision chez les israélites.

« Or, dit Philon, il y a beaucoup de raisons qui nous ont mue de
» garder ceste maniere de faire introduitte par nos ancestres, entre

(1) Nous devons faire observer que le texte de Joseph nous manque, et que nous nous servons ici de la traduction de M. Buchon.

» les quelles il y en a quatre principales, dont une pour s'exempter de
» la maladie, fascheuse et difficile à guarir, qu'on appelle *charbon*, le
» quel nom, à mon aduis, luy est eschu parce qu'il brusle d'une grande
» roideur. Or, ceste maladie plus facilement aduient à ceux qui ont
» la peau du bout du membre tout entiere, qu'aux autres qui l'ont
» ronguée. »

(*Op. cit.*, fol. 298, chap. intitulé : *De la Circoncision.*)

Sans contredit, la circoncision pouvait être favorable non seulement à la préservation de l'accident dont parle Philon, mais encore à celle de la maladie en général. Cette opération, du reste, n'était pas particulière à la nation israélite : elle lui était commune avec plusieurs autres nations contemporaines, en Orient. Strabon dit, parlant des Créophages (mangeurs de chair) : « ils se retranchent le prépuce. »

Artémidore, dans le même auteur, dit :

« Le cap de l'Arabie opposé à celui de Dire, s'appelle *Ocila*, et les
» habitans des environs de Dire se retranchent entièrement le pré-
» puce (1). »

Lucien, de Samosate, qui écrivait vers le milieu du 2e siècle de notre ère, la désigne sous le nom de maladie lesbienne, à cause de son extension dans l'île de Lesbos, alors la plus corrompue des îles de l'Archipel.

(Lucian. *In pseudo-logista.*)

Dans le nombre des auteurs latins qui ont parlé de la syphilis, ou qui ont fait allusion à cette maladie, nous citerons l'historien Tacite et les poëtes Horace, Martial, Juvénal.

« Erant qui crederunt in senectute corporis quoque habitum pudori
» fuisse ; quippè illi præ gracilis et incurva proceritas, *nudus capillo*
» *vertex*, *ulcerosa facies*, ut plerumquè medicaminibus interstincta... »

(Taciti annalium, lib. iv, cap. 47.)

Ces ulcères ou pustules de Tibère ont attiré l'attention de l'empereur Julien, qui s'en raille dans sa *Satyre des empereurs romains*.

« ..... Après maints quolibets sur le mal de Campanie (*Campa-*
» *num in morbum*), sur sa figure, il le pria de nous danser le cyclope. »

(Horace, Satira v.)

Ce mal, à ce qu'il paraît, était commun en Campanie, surtout à Capoue, à laquelle Cicéron infligea l'énergique épithète de *domicile de l'impudicité*.

(Tull. *Orat. in Rullum.*)

---

(1) Le mot *entièrement* exige une explication. Le retranchement était de deux sortes : complet, ou incomplet ; complet lorsqu'il se pratiquait derrière la partie recouverte par la membrane, comme chez les habitans de Dire, dont parle Strabon ; incomplet lorsqu'il se pratiquait devant, comme chez les Isralites et les Musulmans d'aujourd'hui. Les individus qui avaient été soumis au premier mode de retranchement étaient désignés sous le nom de *mutiles*, et ceux qui avaient été soumis au second, sous celui de mutilés à demi, de *demi-mutilés*.

A l'occasion de Cléopâtre, alors que, dans l'enivrement de sa fortune, elle rêvait la chute du capitole et la ruine de l'empire romain, Horace la représente *contaminato cum grege turpium morbo virorum.*
(CARMEN XXXVII , *Ad sodales.*)

« Quum dixi, ficus, rides quasi barbara verba ,
» Et dici , ficos , Cæciliane , jubes.
» Dicemus ficus , quas scimus in arbore nasci :
» Dicemus ficos , Cæciliane , tuos. »
(MARTIAL , Epigr. lib. 1er, *Ad Caecilianum, De genere et declinatione ficus.*)

« Ficosa est uxor, ficosus et ipse maritus ;
» Filia ficosa est , et gener, atque nepos.
» Nec dispensator, nec villicus ulcere turpi ,
» Nec rigidus fossor, sed nec arator eget.
» Quum sint ficosi pariter juvenesque senesque ,
» Res mira est , ficos non habet unus ager. »
(IDEM, Epigr. lib. VII , *De familiâ ficosâ.*)

« Indignas premeret pestis quum tabida fauces ,
» Inque ipsos vultus serperet atra lues ;
» Siccis ipse genis flentes hortatus amicos
» Decrevit stygios Festus adire lacus...... »
(IDEM , lib. 1er, *De Festo.*)

« .... Sed podice levi
» Cæduntur tumidæ , medico ridente , mariscæ. »
(JUVÉNAL , satira II , *Hypocritae.*)

Le père Calmet, dans des notes accompagnant sa traduction de la *Bible* , croit avoir trouvé aussi des traces de la syphilis et dans Suétone (*Historia augusta*), et dans Apulée (*Ane d'or*, liv. X), et dans Valère-Maxime (liv. III , chap. V, ayant pour titre : *Qui a parentibus claris degenerarunt*), et dans Ausone (Épig. intitulée : *Subscriptum picturae Crispae, mulieris impudicae*) , mais ces auteurs, que nous avons consultés aux passages indiqués par Calmet, ne nous ont pas paru confirmer, d'une manière satisfaisante, l'opinion de ce dernier.

Les auteurs ecclésiastiques offrent également des traces de la maladie dont nous nous occupons. Ainsi, Lactance, sur la mort de l'empereur Galérius ; — Sozomène, sur celle de Julien , oncle de l'empereur du même nom , gouverneur de l'Egypte ; — Philostorge (1), sur celle d'Aëce , évêque de Palestine. Ces différens personnages, comme nous l'avons dit précédemment, pag. 145 , paraissent avoir succombé à des dépôts urineux. Qu'il nous suffise de citer, à l'appui de cette assertion, les paroles de Lactance sur le début de la maladie de Galérius :

« Ulcus malum in inferiori parte genitalium. »
(*De mortibus persecutorum* , cap. XXXIII.)

Ajoutons que les dépôts urineux sont souvent la conséquence de rétricissemens de l'urèthre, d'origine syphilitique.

---

(1) Il y eut un médecin de ce même nom qui vivait sous le règne de Valentinien et de Valens, et dont un fils , sous le nom de Possidonius, parvint à une grande célébrité dans la profession de son père.

Il est aussi question, dans Philostorge, d'une *femme qui portait, sur sa personne, la preuve de sa débauche* (1). C'est cette même femme qui, selon Philostorge, ce que contredit Photius, aurait été gagnée, à prix d'argent, par Athanase, évêque d'Alexandrie, pour déposer contre Eusèbe, président d'un concile assemblé à Tyr, et devant lequel il devait comparaître.

(*Abrégé de l'Histoire de l'église de Philostorge*, par Photius, patriarche de Constantinople, liv. 2.)

Mais la syphilis remonte à une époque bien plus reculée encore que celle où vivaient les auteurs que nous venons de citer. Et, en effet, ne nous faut-il pas la reconnaître dans plusieurs passages de nos Ecritutres saintes, notamment dans les suivans :

« 2. Præcipe filiis Israël, ut ejiciant de castris omnem leprosum, et » qui semine fluit (2), pollutusque est super mortuo. »

(NUMERI, cap. V.)

« 2. Loquimini filiis Israël, et dicite eis : Vir, qui patitur fluxum » seminis, immundis erit. »

« 3. Et tunc judicabitur huic vitio subjacere, cùm per singula mo- » menta adhæserit carni ejus, atque concreverit fœdus humor. »

« 13. Si sanatus fuerit qui hujusce modi sustinet passionem, nume- » rabit septem dies post emundationem sui..... »

« 32. Ista est lex ejus, qui patitur fluxum seminis, et qui polluitur » coïtu. »

(LEVITICI, cap. XV.)

« 11. Ossa ejus implebuntur vitiis adolescentiæ ejus, et cum eo in » pulvere dormient. »

(JOB, cap. XX.)

« 17. Nocte os meum perforatur doloribus, et qui me comedunt (3), » non dormiunt. »

« 18. In multitudine eorum consumitur vestimentum meum, et quas » capitio tunicæ succinxerunt me. »

(IDEM, cap. XXX.)

« 3. Et qui se jungit fornicariis, erit nequam : putredo et vermes he- » reditabunt illum, et extolletur in exemplum majus, et tolletur de » numero anima ejus. »

(ECCLESIASTICUS, cap. XIX.)

---

(1) Le texte latin nous manque.

(2) Nous pensons qu'il faut voir ici, non le liquide séminal, mais bien un produit muqueux du canal.

(3) On peut voir ici ces douleurs ostéocopes qui, dans la syphilis devenue générale, ôtent tout sommeil au malade, et constituent son plus grand tourment.

Sans doute, l'existence de la syphilis, dans le nord de l'Afrique, ne remonte pas à une époque moins reculée que dans les autres parties de l'ancien continent ; il nous suffira d'établir qu'elle y a été signalée par Procope, qui vivait, comme nous l'avons déjà vu, vers le milieu du VIe siècle.

« Hunéric, dit Procope, arracha la langue à quelques-uns que j'ai » vus depuis, à Constantinople, avec le parfait usage de la parole ; il » y en eut seulement deux qui la perdirent, pour avoir commis, avec » des femmes débauchées, un péché contraire à la chasteté (1). »

(*De la guerre contre les Vandales*, t. II, chap. VIII, traduction de Cousin, p. 219.)

Ce même fait, qui se passait sous Justinien (vers l'an 531 de notre ère), est reproduit par Evagre, dans son *Histoire de l'Eglise* (liv. IV, chap. XIV), et il en est question aussi dans une constitution de Justinien.

Celse, le célèbre chirurgien romain, parle de la syphilis, et il traite des différens accidens qui la constituent.

(MEDICINA, lib. VI, lib. VI, cap. XVIII, intitulé : *De obscenarum partium vities.*)

Ajoutons qu'un médecin allemand, M. Rosenbaum, cité par Littré (traduction des Œuvres d'Hippocrate), a cru retrouver la syphilis tout entière dans la Constitution épidémique du IIIe livre du père de la médecine.

(*Die Lustseuche im Alterthume.* — Halle, 1839)

Cette opinion de Rosenbaum est contestable, mais ce qui ne saurait l'être, c'est ce que dit Hippocrate des tubercules qui se forment dans l'urèthre, et dans lesquels on ne saurait méconnaître l'uréthrite.

« Ceux chez qui il se forme des tubercules dans l'urèthre, obtiennent » du soulagement quand ces tubercules passent à la suppuration et » se rompent. »

Galien, dans son commentaire sur cet aphorisme, fait remarquer que la rupture des tubercules guérit l'ischurie (difficulté d'uriner) que les tubercules avaient produite.

10° *Des maladies endémo-épidémiques.*

Léon en parle à l'occasion des pluies qui, quelquefois, tombent pendant les chaleurs de l'été, dont il fixe la fin au 6 août. Nous laissons parler notre voyageur.

« L'été dure, dit Léon, jusqu'au sixième d'août, durant lequel il » fait de grandes et extrêmes chaleurs, spécialement aux mois de juin » et juillet, pendant lesquels il fait toujours beau ; mais si, d'aventure,

(1) Dans ces derniers temps, un habile chirurgien, M. Maisonneuve, a présenté, à l'Académie impériale de Médecine, un malade à qui il avait coupé une grande partie de la langue, et qui n'en avait pas moins conservé l'usage de la parole.

(*Gazette médicale de Paris*, année 1853, p. 686.)

» il vient à pleuvoir par le mois de juillet ou d'août, les eaux engen-
» drent une très-grande corruption d'air, tant que plusieurs en tombent
» malades avec une fièvre continue, dont l'on en voit peu réchapper. »

Marmol, qui, sur ce même sujet, a encore copié Léon, sans le citer, dit :

« Les pluies de juillet et d'août causent plusieurs maladies et, parti-
» culièrement, des fièvres pestilentielles. »

(*Op. cit.*, liv. 1er, chap. 8, p. 14.)

Les maladies dont il est ici question sont bien nos maladies ou fièvres endémo-épidémiques, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois. Remarquons que ces maladies, qu'on considère comme principalement dues aux émanations marécageuses, se font pourtant sentir en des contrées tout-à-fait exemptes de points marécageux. Toutefois, presque partout, dans le nord de l'Afrique, principalement sur les hauts plateaux, on observe, en été, quelque chose du phénomène dont parle Marmol, dans sa description du pays des Gélophes (entre le Sénégal et la Gambie), pays où il a pénétré, à la suite d'un chef arabe.

« La terre, dit Marmol, y est grasse et fertile, particulièrement celle
» que les fleuves arrosent par leur débordement ; mais le soleil, dans
» l'été, y fait de si grandes crevasses, qu'un cheval y entrerait tout
» entier. »

(*Op. cit.*, cap. XVIII, intitulé : *des Gélophes.*)

Les parois des crevasses dont il est ici question, et on le concevra sans peine, sont toujours humides, et leur fond est toujours aussi le dépôt d'insectes et de détritus végétaux en décomposition, d'où résulte qu'il doit s'en échapper des émanations fort analogues à celles des plages marécageuses, comme nous l'avons déjà fait remarquer ailleurs (1). C'est, du reste, la seule explication plausible à donner aux maladies pyrexiques qui, dans le nord de l'Afrique, se font sentir, en été, dans des contrées où, selon toute probabilité, ne peuvent arriver les effluves des plages marécageuses.

11° *De la peste* (et c'est bien de la peste orientale qu'il est question ici).

« La peste se jette coutumièrement sur la Barbarie au bout de dix,
» quinze et vingt-cinq ans ; mais, quand on la sent venir, beaucoup
» de personnes abandonnent le pays, pour autant qu'on ne fait aucun
» remède pour la fuir et s'en garder, sinon qu'avec certains oignements
» et terre d'Arménie, dont ils oignent l'aposthume tout autour.
» Les Numides ne savoient ce que c'était, sinon depuis cent ans en
» ça, mais la Terre-Noire en est totalement exempte (2). »

(*Op. cit.*, t. 1er, liv. 1er, p. 102.)

---

(1) *Relation médicale de l'expédition des Portes-de-Fer, en* 1839, *etc.* — Paris, 1840

(2) S'il en est ainsi, comme c'est vraisemblable, la peste, sans doute, ne s'éteint pas brusquement, mais insensiblement, au fur et à mesure qu'elle s'avance vers la Terre-Noire ou, pour mieux dire, les régions équatoriales. C'est une étude à faire, et dont l'occasion pourra être fournie dans l'avenir, avec l'extension, dans le sud, de la civilisation européenne

Cette maladie paraîtrait n'avoir pas régné en Afrique pendant le séjour qu'y fit Léon, car il n'en mentionne l'existence dans aucun des lieux qu'il y a parcourus.

12° *Des hernies.* « En Barbarie, dit Léon, bien peu se sentent grevés » de ce mal qui est, par les Latins, appelé *hernia*, mais, en Egypte, » plusieurs s'en trouvent vexés. »

Est-ce des hernies ou de la hernie en général que Léon veut parler ici? Dans l'affirmative, nous ne voyons pas de raisons pour une fréquence plus grande de cette maladie en Egypte que dans le nord de l'Afrique, mais une hernie dont la fréquence aurait pu frapper Léon, dans ces deux contrées, c'est la hernie ombilicale chez les enfans, ce qui tient aux efforts produits par leurs pleurs incessans, pleurs qui, chez les Indigènes, préoccupent beaucoup moins les mères que chez nous.

La même maladie, et pour la même cause, est également commune chez les négrillons de nos colonies d'Amérique et de l'Inde, comme aussi chez les enfans de toutes les peuplades sauvages. Ajoutons qu'en général, elle disparaît insensiblement, et sans l'emploi d'aucun secours, au fur et à mesure que l'enfant approche de l'âge de la puberté.

Mais de quelle maladie veut donc parler Léon, par cette *toux* que ceux d'une *complexion sanguine* contractaient *pour trop souvent se seoir en terre?* Ne faudrait-il pas y voir notre catarrhe épidemique, auquel tant de noms divers ont été donnés, selon les contrées où il a régné? Voici, du reste, tout ce qu'en dit Léon :

« Ceux qui sont de complexion sanguine, pour trop souvent se seoir » en terre, prennent une toux qui leur apporte un grand ennui et » fâcherie; au moyen de quoi, les gens prennent un singulier plaisir » de s'assembler le vendredi (le même jour qu'ils se transportent dans » leurs temples, par milliers, pour ouïr le prêche), lorsque le prêtre » est fort affectionné à poursuivre sa matière encommencée, pour avoir » le passe-temps de ceux qui ont cette toux; car, s'il advient que quel- » qu'un prenne envie de tousser, il est par un autre secondé, que le » tiers ensuit, puis le quart, et ainsi conséquemment à la file, tant » que toute l'assemblée se met à tousser comme si c'étoit à l'envi, de » sorte qu'on ne cesse jusqu'à ce que la prédication soit parachevée, » et s'en va-t-on du temple aussi bien instruit comme quand l'on y » entra. »

(*Op. cit.*, liv. 1er, p. 100.)

Du reste, le catarrhe épidémique se montra fréquemment en Europe dans le cours du XVIe siècle (1), et il est permis de supposer qu'une maladie qui, lorsqu'elle apparaît, règne sur un si grand nombre de points à la fois (2), n'aura pas épargné l'Afrique du nord, dans les invasions dont nous parlons. Toujours est-il qu'elle y régnait en 1,580, d'après Cesare Campana, dans son *Istoria del Mondo*. Bella Gotta en parle ainsi d'après lui :

---

(1) En 1,510 (sous Louis XII), 1,515, 1,543, 1,557 (fut très-générale), 1,563, 1,574, 1,578, 1,580 (aussi en Asie et en Afrique), 1,590, 1,591 et 1,597.

(2) On l'a vue régner, en même temps, en Europe et en Amérique.

« En 1,580, toute l'Europe, l'Asie et l'Afrique éprouvèrent une ma-
» ladie si grave, que si elle eût eu un peu plus de force, elle aurait fait
» mourir plus de monde que la peste elle-même. »

La première épidémie ou pandémie catarrhale mentionnée par les historiens ne remonte qu'au XIIIe siècle ; elle apparut au mois d'août 1,239, et l'historique s'en trouve dans la *Chronique des frères minimes.*

Son nom, parmi les historiens, a varié à l'infini ; elle en a changé, pour ainsi dire, à chaque nouvelle apparition : rappelons-en quelques-uns :

Baraquette, *grippe*, *petite poste*, *petit courrier*, *follette*, *tac*, *horion*, *coqueluche* (du bonnet appelé coqueluchon).

Chaque nouveau nom imposé, par les populations, au catarrhe épidémique, s'est presque toujours rattaché à quelque événement contemporain. Ainsi, aux Antilles françaises, il porta successivement les noms de *cocarde*, de *vapeur* et de *giraffe*, parce qu'elle y coïncida successivement : 1° avec la prise de la cocarde tricolore, dans notre première révolution ; 2° avec la nouvelle qu'on y reçut de la mise en marche de notre premier bateau à vapeur ; 3° avec la nouvelle qu'on y reçut encore, plus tard, de l'arrivée à Paris, de la giraffe envoyée par le vice-roi d'Egypte.

Après avoir parlé des maladies des Africains, Léon parle de leur climat et de leur longévité, sujets qu'il traite dans deux chapitres, sous les titres suivans : *Mutations de l'air naturelles en Afrique* ; — *Qualités des âges.* Pour pouvoir suivre Léon sur ce nouveau terrain, il importe d'indiquer ses quatre divisions de l'Afrique, qui sont : la Barbarie, la Numidie, la Libye et la Terre-Noire.

1° *De la Barbarie.* — Elle s'étend de l'est à l'ouest, du mont Meïes (formant la pointe orientale de la chaîne de l'Atlas, près Alexandrie) à l'Océan, et, du nord au sud, de la Méditerranée au revers septentrional de la chaîne de l'Atlas.

« Cette partie de l'Afrique, dit Léon, est estimée la plus noble, et
» en laquelle sont situées les villes et cités des blancs, qui gouver-
» nent et régissent par police de loi et ordre de raison. »

2° *De la Numidie.* — La Numidie (appelée par les Latins *Numidia*, et, par les Africains, *Beled-el-djérid*, dit Léon) s'étend de l'est à l'ouest, de la cité d'Eloacat (100 milles à l'ouest de l'Egypte), à Nun, sur l'Océan, et, du nord au sud, du revers méridional de la chaîne de l'Atlas aux sables de la Libye.

3° *De la Libye.* — La Libye (que les Latins appellent *Libya*, et les Africains, *Sarra*, c'est-à-dire Désert, dit Léon), s'étend de l'est à l'ouest, des confins d'Eloacat (à l'ouest du Nil) à l'Océan, et, du nord au sud, de la Numidie ou Pays des dattes à la Terre des nègres.

4° *De la Terre-Noire.* — La Terre-Noire ou Négritie s'étend de l'est à l'ouest, du royaume de Goa à Gualata, et, du nord au sud, de la Libye ou Sahara à la Mer océane, « qui sont, à nous, dit Léon, lieux
» inconnus »

DU CLIMAT DE LA BARBARIE.

« La moitié d'octobre n'est pas plutôt passée, dit Léon, que les pluies
» et froidures commencent à venir quasi par toute la Barbarie ; et,
» environ le mois de décembre et janvier, le froid y est plus véhément
» (comme il advient aussi aux autres lieux), mais le matin seule-
» ment, de sorte que personne n'a besoin de s'approcher du feu pour
» se chauffer. En mars, il s'élève des vents terribles et si impétueux,
» du côté du ponant et tramontane, qu'ils font boutonner les arbres et
» avancer les fruits de la terre, lesquels, en avril, prennent leur for-
» me naturelle, tant qu'aux plaines de Mauritanie, au commence-
» ment de mai, et encore à la fin d'avril, on commence à manger des
» cerises nouvelles ; et, ainsi qu'on est dans le mois de mai, environ
» trois semaines, on se met à cueillir des figues, qui sont mûres comme
» si c'étoit au cœur de l'été ; et, trois semaines dedans juin, les raisins
» commencent à taveler et devenir mûres, de sorte qu'on en y mange
» dès ce temps-là. Les pommes, poires, abricots et prunes mûrissent
» entre juin et juillet. Les figues de l'automne deviennent mûres au
» mois d'août, semblablement les jujubes ; puis, au mois de septem-
» bre, vient l'abondance des figues et pêches.

» Passé la mi-août, ils s'adonnent à faire sécher les raisins, les met-
» tant au soleil ; et, si d'aventure, il pleut en septembre, de ce qui
» leur est resté de raisin, ils font des vins et moust cuit, principale-
» ment en la province de Rif..... A mi-mois d'octobre, les habitants
» de ce pays cueillent les pommes, les grenades et les coings ; puis,
» venant le mois de novembre, les olives, non pas avec l'échelle comme
» c'est la coutume en Europe..... En toutes les saisons, termes et
» qualités de l'an, coutumièrement les trois mois de la primeur sont tem-
» pérés, et commence la primeur le quatrième de février, puis finit le
» dix-huitième de mai, durant laquelle saison l'air se rend doux, le ciel
» clair et serein ; mais, si le temps n'est pluvieux depuis le vingt-cin-
» quième d'avril jusqu'au cinquième de mai, la cueillette de l'année
» sera petite. L'eau qui tombe en cette saison est appelée, par les habi-
» tants, *naisain*, laquelle ils estiment bénite de Dieu, tellement que,
» suivant cette opinion, plusieurs en gardent soigneusement dans des
» vases et fioles en leur maison, par une très-grande et singulière
» dévotion. »

» L'été dure jusqu'au sixième jour d'août, durant lequel il fait de
» grandes et extrêmes chaleurs, spécialement aux mois de juin et
» juillet, pendant lesquels il fait toujours beau ; mais, si d'aventure,
» il vient à pleuvoir par le mois de juillet ou d'août, les eaux engen-
» drent une grande corruption d'air, tant que plusieurs en tombent
» malades avec une fièvre continue dont l'on en voit peu réchapper.

» La saison de l'automne, selon l'usage de ces peuples, entre au dix-
» septième d'août, finissant au seizième de novembre, et sont ces
» deux mois, à savoir août et septembre, moins chaleureux ; combien
» que les jours qui sont entre le 5ᵉ d'août et le 15ᵉ de septembre, ont
» été, par les anciens, appelés le *four du temps*, parce que le mois
» d'août fait venir en maturité les figues, grenades, pommes de
» coing, et sèche les raisins.

» Au 15ᵉ de novembre, le temps d'hiver commence, et s'étend jus-
» qu'au 14ᵉ de février. A l'entrée de cette saison, l'on commence à

» semer les terres qui sont en la plaine, et celles qui sont en la monta-
» gne, à l'entrée d'octobre.

» Les Africains sont d'opinion qu'il y ait en l'an quarante jours fort
» chaleureux, qui commencent au 12e de juin ; aussi, par le contraire,
» ils trouvent, pour chose certaine, qu'il y en ait autant de froids, en
» toute extrêmité, qui commencent au 12e de décembre, et approuvent
» aussi les équinoxes étant au 16e de mars et décembre. Ils croient
» encore que le soleil retourne au 16e de juin et décembre........ »

Après bien des détails que nous supprimons, Léon parle d'un ouvrage sur l'agriculture que possédaient les Africains, et qu'ils appelaient le *Trésor de l'agriculture*. Cet ouvrage, qui se composait de trois parties, avait été traduit du latin en leur langue, à Cordoue, du temps que Mansor régnait à Grenade. Léon, revenant à son sujet, continue ainsi :

« Faut encore noter qu'à la fin d'automne, et le long de l'hiver, et
» partie de la primeur, surviennent des tempêtes émouvant de terri-
» bles grêles, foudres et éclairs, et se trouvent beaucoup de lieux où la
» neige se trouve bien épaisse, et là sont fort dommangeables trois
» vents : siloch, midi et levant ; memement au mois de mai, parce
» qu'ils gâtent et consomment tous les grains, empêchant iceux de
» recevoir leur nourriture de la terre, et les fruits de venir en leur
» parfaite maturité. Outre ce, les brouillards sont fort contraires aux
» grains, memement ceux qui tombent quand ils vienent en fleur,
» car, le plus souvent, ils durent tout le long de la journée.

» Au mont Atlas, l'an n'est que de deux saisons, à cause que, depuis
» octobre jusqu'en avril, ce n'est qu'hiver, et, d'avril jusqu'en
» septembre, été ; mais, à la sommité de cette montagne, les neiges y
» sont continuelles. »

DU CLIMAT DE LA NUMIDIE.

« En Numidie, le cours des saisons est plus soudain qu'en autres lieux,
» parce que les grains se cueillent en mai, et les dattes en octobre.

» Depuis la moitié de septembre jusqu'en janvier, est la plus grande
» froideur de l'année. S'il tombe de la pluie en septembre, tous les
» dattiers, ou la plus grande partie, se gâtent, au moyen de quoi il s'en
» fait un bien pauvre et maigre cueillette.

» Toutes les terres de Numidie veulent être arrosées pour la semence,
» dont il advient que, ne tombant point de pluie au mont Atlas, tous
» les fleuves de la région demeurent quasi à sec, de sorte que le terri-
» toire d'iceux ne peut être arrosé ; et, avenant encore que le mois
» d'octobre ne soit pluvieux, alors on rejette toute espérance de pou-
» voir jeter le grain en terre. Semblablement, que l'eau vienne à
» manquer au mois d'avril, on ne saurait recueillir aucun grain en la
» campagne, mais on fait très-bonne cueillette de dattes, ce qu'advient
» mieux aux Numides que non pas avoir des grains en abondance.....»

DU CLIMAT DE LA LIBYE.

« Outre plus, si le temps se change à la mi-août, aux déserts de la
» Libye, et que les pluies ne cessent qu'au mois de novembre, et, au
» semblable, pour tout décembre, janvier et quelque peu de février,

» elles causent une grande abondance d'herbes, d'où provient qu'on
» n'a faute de lait, et trouve-t-on plusieurs lacs en Libye, à cause de
» quoi les marchands de la Barbarie se transportent en la Terre-Noire,
» là où les saisons sont un peu plus avancées..... »

DU CLIMAT DE LA TERRE-NOIRE OU NÉGRITIE.

Léon, après avoir dit qu'en la Terre-Noire, les saisons sont plus avancées qu'en Libye, continue ainsi :

« Et commence a y pleuvoir à la fin de juin, mais c'est si peu que
» rien, ayant, toutefois, la pluie telle propriété en la Terre-Noire,
» qu'elle ne nuit ni aide en rien, parce que les eaux du Niger sont
» suffisantes à arroser le territoire, lesquelles, débordant, engraissent
» et rendent fertiles toutes les campagnes, non autrement que fait le
» Nil en Egypte. Il est vrai que quelques lieux de ce pays-là ont be-
» soin de pluie, et croît le Niger en même temps que le Nil se déborde,
» qui est au 15e de juin ; il s'enfle et se fait gros par quarante jours,
» et demeure autant à retourner en son entier ; et, quand il se déborde,
» on pourrait facilement aller par toute la Terre des Noirs avec une
» barque....... »

QUALITÉS DES AGES OU LONGÉVITÉ DES AFRICAINS.

Habitans de la Barbarie. — Léon fixe à 70 ans « le plus haut âge
» que puissent atteindre les habitants de toutes les cités et lieux de
» Barbarie, » ajoutant qu'il s'en trouve *bien peu* qui dépassent cet âge. Il dit pourtant que, dans les montagnes de ce pays, se trouvent des individus âgés de cent ans et plus ; « que tels personnages sont
» encore fort gaillards et de robuste vieillesse ; qu'il y a vu des vieilllards
» de 80 ans labourer et cultiver la terre, fossoyer aux vignes et faire,
» d'une promptitude et dextérité incroyables, tout ce qui était néces-
» saire. » L'auteur ajoute : « Et qui, plus est, je me suis trouvé au
» mont Atlas (dans le Maroc) avec aucuns personnages âgés de 80 ans,
» venir au combat, et s'éprouver contre de jeunes hommes forts et
» puissants, des quels ils se savoient merveilleusement bien défendre,
» dont la plus grande partie desdits vieillards faisoit quitter la place à
» l'ennemi, obtenant bravement la victoire de lui. »

(*Op. cit.*, liv. 1er, p. 97.)

Léon, dans sa description d'une montagne connue sous le nom de *Secciva*, dans le Maroc, parle, à peu près dans les mêmes termes, de ses habitans. « Et sont gens, dit Léon, qui vivent longuement, par-
» venant jusqu'à l'âge de quatre-vingts et de cent ans, avec une vieil-
» lesse robuste, et totalement délivrés de mille et mille incommodités
» qui accompagnent les anciens ; et, jusqu'à tant que la mort les vienne
» surprendre, ils ne cessent de suivre les troupeaux, sans jamais voir
» passer ni avoir la connaissance de personne que ce soit..... »

Peyssonnel, qui visitait le nord de l'Afrique près de deux cents ans après Léon (1,724-1,725), parle d'un voiturin qui avait cent huit ans, et qui était encore fort ingambe. Cet homme, qui l'accompagnait comme il allait de Porto-Farina à Bizerte, avait avec lui un de ses

petits fils, âgé de soixante-dix ans, et un de ses propres enfans, qui n'en avait que huit. Il avait épousé, successivement, vingt-quatre femmes. Peyssonnel lui ayant demandé combien il en avait eu d'enfans, il porta la main à sa barbe pour toute réponse, voulant exprimer par là qu'il n'en savait pas le nombre.

(*Op. cit.*, p. 239.)

Habitans de la Numidie. — « En Numidie, dit Léon, au territoire » des dattes, les habitants sont de longue vie, mais les dents leur » tombent bientôt, et ont la vue courte, ce qui provient d'un vent » soufflant du levant et qui les moleste fort, à cause qu'il enlève tant » d'arène (sable) en haut, que la poussière leur vient à entrer aux » yeux le plus souvent, et leur gâte la vue; et le trop continuel man- » ger de dattes est cause que les dents ne leur demeurent long temps » dans la bouche (1). »

La Numidie de Léon sont les oasis d'aujourd'hui; il en est de très-marécageuses, telle que, par exemple, celle de M'lili, voisine de celle de Biscara. Or, dans ces oasis, les habitans sont plus ou moins souffreteux et perdent les dents de bonne heure, mais il n'en est pas de même des habitans des oasis placées dans de meilleures conditions, bien que, par suite de la culture du palmier, elles soient toutes plus ou moins humides.

L'action fâcheuse que les dattes exerceraient sur les dents, selon Léon, pourrait avoir quelque fondement, puisque nous savons que les corps sucrés, en général, ne leur sont pas favorables. Toutefois, remarquons que les habitans des hauts plateaux, qui font aussi un grand usage de dattes (qu'ils se procurent abondamment en échange de leur blé, avec les habitans des oasis), sont tous remarquables par la beauté et la blancheur de leurs dents. Pour plus de détails sur l'habitant des oasis, au point de vue médical et autres, nous ne saurions mieux faire que de renvoyer à la relation du voyage que nous avons fait dans ces contrées, en 1847, et où nous traitons, assez longuement, de tout ce qui se rattache à leurs habitans (2).

Habitans de la Libye. — « Ceux de Libye, dit Léon, ne sont d'aussi » longue durée que les habitants des autres régions, mais ils se main- » tiennent gaillardement et sains jusqu'à l'âge de 60 ans, encore qu'ils » soient maigres et de petite corpulence. »

Nous manquons d'élémens pour contrôler les assertions de Léon, en ce qui touche les habitans de sa Libye ou Sahara, qui nous sont encore si peu connus, état de choses qui changera avec le temps, et les opérations militaires dernièrement dirigées dans le sud, par M. le

(1) Beaucoup d'habitans des oasis attribuent aussi aux dattes, mais seulement aux dattes fraîches, une maladie éruptive particulière à ces contrées, et qui a été observée, sur une grande échelle, dans la première garnison française de Biscara, en 1844. Cette maladie, que nous avons vue sur les lieux, est connue de nos médecins militaires sous le nom de *bouton de Biscara*. Nous aurons à y revenir lorsque nous en serons aux épidémies observées en Afrique depuis l'occupation française de l'Algérie.

(2) *Voyage d'Alger aux Ziban* en 1847, *etc.*, avec *Atlas*. — Alger, 1852, in-8°.

Gouverneur-Général, comte Randon, n'auront pas peu contribué à amener ce résultat.

Habitans de la Terre-Noire ou *Négritie*. — « Les habitants de la » Terre-Noire, dit Léon, sont de plus courte vie que ceux des autres » contrées, mais ils se maintiennent toujours robustes, sans être su- » jets aux douleurs de dents, étant fort enclins à luxure; de quoi ne » sont aussi exempts ceux de Libye et de Numidie, ni ceux de Barba- » rie, qui sont ordinairement plus faibles. »

Le développement de l'homme étant plus rapide dans les climats chauds que dans les climats froids, il en résulte que son existence y doit être de moindre durée, et c'est ce que tout le monde sait. Nous n'en avons pas moins connu, à la Martinique, une négresse âgée de 109 ans; elle était née dans l'Afrique centrale, et avait encore toutes ses dents, tous ses sens et toute son intelligence; seulement, depuis plusieurs années, elle était privée de l'usage de ses membres inférieurs.

Une étude sur la longévité des habitans du nord de l'Afrique serait fort difficile à faire; ils n'ont pas, comme on sait, d'état-civil, et le souvenir de leur naissance, lorsqu'il est conservé, ne l'est que rattaché, soit au règne d'un souverain, soit à quelqu'autre événement contemporain, qui sera, pour celui-ci, une guerre ou une peste, pour celui-là, un tremblement de terre ou une invasion de sauterelles, etc. Ainsi, tel vous dira être né un peu avant, ou pendant, ou peu après tel règne; un autre, un peu avant, ou pendant, ou peu après telle guerre, ou telle peste, ou tels autres calamités ou événemens publics. En résumé, vouloir arriver à l'âge précis d'un Indigène, c'est s'engager, presque toujours, dans un dédale sans issue.

Reportée sur les Romains qui habitèrent le nord de l'Afrique, l'étude dont nous parlons pourrait être faite plus fructueusement, par l'examen des monumens tumulaires qu'ils y ont laissés. Dans le temps, nous nous sommes livré à cet examen, au point de vue de la salubrité des lieux qui furent habités par les Romains de l'Algérie (1), et nous croyons devoir en reproduire ici le résultat, en y ajoutant celui d'un examen semblable fait sur les monumens tumulaires romains de la régence de Tunis (2). Ce travail n'est qu'un relevé des âges inscrits sur les monumens, à partir de celui de soixante-dix ans. Ces monumens, malheureusement, sont en petit nombre, mais ils n'en ont pas moins quelque valeur, en ce sens qu'ils sont fournis par des localités dont bon nombre, en Algérie, sont habitées aujourd'hui par des populations européennes.

---

(1) *De la plus grande longévité des anciens Romains de l'Algérie, d'après les restes de leurs monumens tumulaires, comme pouvant servir à apprécier la salubrité des lieux où ils vivaient* Communication à l'Académie des Sciences, dans sa séance du 26 octobre 1840.

(2) Sans doute des monumens tumulaires romains doivent exister dans les Etats de Tripoli et l'Empire de Maroc, mais, jusqu'à ce jour, aucun de ces monumens n'est parvenu à notre connaissance.

RÉGENCE DE TUNIS.

A Bège ou Badja, l'ancienne *Vacca* (1), sur une pierre comprise dans son mur d'enceinte, Peyssonnel a lu l'âge suivant :

LXXXII, avec les noms I. MAMNIVS PRIMVIVS.

(*Relation d'un voyage sur les côtes de la Barbarie*, fait par ordre du roi, en 1724, p. 249. — Paris, 1838.)

A Ksarin, l'ancienne *Scillium*, *scillitana Colonia* (2), Shaw a lu l'âge suivant :

LXXX, sans nom, la portion supérieure du monument qui supportait le nom ayant disparu ; c'était celui d'un militaire qui avait servi dans neuf légions, et à qui de grandes récompenses avaient été décernées. Sa femme, qui reposait dans le même monument, se nommait *Claudia Marcia Capitolina*, et elle mourut à l'âge de LXV ans (3).

(SHAW, *Op. cit.*, t. 1er, p. 263.)

Dans la même localité, Ksarin, que Shaw écrit *Cassareen*, ce voyageur a encore lu, et M. Pellissier après lui, sur un magnifique et même mausolée, les âges suivans, qui étaient ceux de personnages d'une même famille :

CXII, avec le nom J. FLAVIUS SECUNDUS ;

CV, avec celui de FLAVIA URBANA, femme du précédent ;

LXXXVIII, âge d'une femme qualifiée d'*uxor pia* (4).

(SHAW, *Op. cit.*, p. 262 ; — E. Pellissier, *Description de la régence de Tunis*, p. 274. — Paris, 1853.)

---

(1) Ville de l'ancienne Bizacène, à 16 lieues O. de Tunis, et à 9 S. S. E. du Cap-Nègre.

(2) Ville de l'ancienne Bizacène, comme la précédente, située sur une éminence, à 6 lieues O. S. O. de Spaitla, au pied de laquelle serpente la rivière Derb C'est cette même ville qui paraît avoir fourni tant de martyrs. *Vide :* Ruinart, *Not. in Not. Africae*, p. 275.

(3) Le monument élevé à la mémoire de *Claudia Marcia Capitolina* et de son illustre mari, avait disparu de Ksarin lors du passage de M. Pellissier dans cette localité, il n'y a que peu de temps.

(4) Le mausolée sur lequel se trouvent inscrits ces âges, est, sans contredit, l'un des plus remarquables monumens qui existent aujourd'hui en Afrique. Il a été élevé, par *Marcus Secundus*, à ses père et mère, *J. Flavius Secundus* et *Flavia Urbana*, et à huit autres membres de sa famille, qui devait être très-opulente.

Au-dessous de l'inscription, à droite et à gauche de la porte du mausolée, sont deux poèmes, l'un de quatre-vingt-neuf vers hexamètres, l'autre de vingt vers élégiaques, où se trouve la description de ce monument. M. Pellissier n'a pu en copier que les deux premiers vers, à cause de l'approche de la nuit, où il se trouvait alors, mais ils sont rapportés, tout entiers, par Sir Grenville-Temple, cet infatigable voyageur dont nous avons eu le plaisir de faire la connaissance dans l'expédition dirigée sur Constantine, en 1837.

Province de Constantine.

A Bône, l'ancienne *Aphrodisium*, sur une pierre aujourd'hui à Paris, au musée de la bibliothèque impériale, on lit :
LXXV, avec le nom APRILIA.

A Philippeville, l'ancienne *Rusicada*, nous avons lu, en 1838, les âges suivans :
CV, avec les noms PHILIPPUS CYRENAICUS ;
LXXX, avec le nom POMPONIUS ;
LXXX, avec le nom JUNIA,
LXXX, avec le nom VIRTIA ;
LXXV, avec le nom PÆNIUS ;
LXXV, avec le nom OPPIA ;
LXXV, avec les noms PORICA ACATHEMER ;
LXX, avec les noms GANIUS PRIMEGENIUS ;
LXX, avec le nom JULIA.

Près de Philippeville, route de Constantine, nous avons lu sur un cippe, au-dessous d'une tête d'homme, l'âge suivant :
LXXXXVI, avec le nom FUSCUS.

A Bougie, l'ancienne *Saldae*, nous avons lu les âges suivans :
LXXXX, avec le nom PETRONIUS ;
LXXX, avec les noms C. VOLUMNIUS ;
LXXXIII, avec le nom TERENTIUS ;
LXXXV, avec le nom P. CLODIUS.

A Guelma, l'ancienne *Calama* (1), nous avons lu, dans notre expédition dirigée sur Constantine, en 1836, les âges suivans :
LXXX, avec les noms CAE. JULIUS, et le même âge répété sur la même pierre, avec le nom GERMANA (2) ;
LXXXX ou LXXXV (il y a incertitude sur le dernier chiffre) ;
LXXV, avec le nom FORTUNATUS ;
LXX, au-dessous d'une figure d'homme ;
LXX, avec d'autres, sur la même pierre.

---

(1) Située à moitié chemin de Bône à Constantine, position ainsi déterminée par St-Augustin, dans une de ses lettres :
« Inter Constantinam quippe, ubi tu es, et Hipponem, ubi ego sum, Calama » ubi ille (Crispinus) est, vicinior quidem nobis, sed tamen interposita est. »
(*In Petilian.* lib. II, cap. 99.)

(2) Ces deux âges sont dans une inscription en vers, ainsi terminée :

Valeas viator lector maeis carminis.

La pierre où elle se trouve est comprise dans le mur d'enceinte de la ville, près des jardins.

Parmi les ruines de Maouna, à une lieue de Guelma, sur une montagne qui domine cette ville, et qui pourrait être l'ancienne *Sulhul* (d'après sa position et le grand nombre d'inscriptions libyques qu'on y a trouvées), nous avons lu, en 1847, les deux âges suivans :

LXXV, avec les noms SEPTIMA URBANA (son mari Q. AEMILIVS FVNDANVS, dont l'épitaphe est sur la même pierre, vécut LXVIIII ans);
LXX, avec le nom APPIUS.

A Medjez-Amar, sur un cippe qui se trouvait dans la maison de commandement de notre caïd, nous avons lu, en 1847, l'âge suivant :

LXXI, avec les noms L. CORVINUS.

A Anounah, très-problablement l'ancienne *Tibilis*, nous avons lu, dans notre expédition dirigée sur Constantine, en 1836, l'âge suivant :

LXXX ans, avec les noms Q. EQUATUS.

Parmi les ruines de Krémissa ou Kramissa, au sud-est de Guelma, M. le docteur Colau a lu, en 1847, dans une expédition sur Tébessa, les âges suivans :

CX, avec les noms L. AEMILIUS;
CII, avec le nom POSTUMIUS;
LXXXXV, avec les noms P. CALPURNIUS;
LXXX, avec les noms M. CALPURNIUS;
XC, avec les noms de CHRYSIS POSTUMIA (femme de *Postumius*, ci-dessus mentionné);
LXXXIII, avec les noms C. MEMIUS SATURNIUS;
LXXXI, avec le nom SUCCESSUS;
LXXV, avec les noms PETRONIA ROGATA;
LXXV, avec un autre nom de femme;
LXX, encore avec un nom de femme.

Parmi les ruines de M'daurouch (1), également au sud-est de Guelma, M. le docteur Colau a encore lu, à la même époque, l'âge suivant :

CV, avec les noms T. CLAUDIUS.

A Constantine, l'ancienne *Cirta*, après notre siége de cette ville, en 1837, nous avons lu les âges suivans :

LXXXXV, avec les noms CANNIUS SEVERUS (à la batterie d'El-Kantara);
LXXXX, avec les noms C. JULIUS (dans la voûte du marabout de Sidi-Memnon (2), à l'extérieur).

---

(1) *Madaura?* patrie d'Apulée, où St-Augustin fit ses études.

(2) Par suite d'éboulemens provenant du rocher sur lequel s'élève Constantine, ce marabout a disparu, et la source qui existait dans son intérieur, a été percer le sol un peu plus loin. C'est une source thermale.

Parmi les ruines de Khreney (défilé), situées à cinq lieues ouest de Constantine , sur les bords du Rummel (1), on lit l'âge suivant :

LXXVII, avec les noms M. SITTIUS.

A Milah , l'ancienne *Mileu* , nous avons lu , dans notre expédition dirigée sur les Portes-de-Fer, en 1839 :

XC , avec le nom JANVARIUS.

A Sétif, l'ancienne *Colonia sitifensis* , nous avons lu , en 1839, lors de notre expédition dirigée sur les Portes-de-Fer, les âges suivans :

LXXXXII , ou LXXXXVI , avec les noms Q. VAR. FUSCUS ;
XC , avec le nom VALERIA ;
LXXX , avec les noms P. NEL'US VICTORINUS (mort en l'an CLXX de la province) ;
LXXVII , avec les noms BASSILIUS SATURNINUS ;
LXXIII , avec les noms NOVIUS C. DIANUS ;
LXXIII , avec un autre nom d'homme ;
LXXI , avec le nom VALERIA ;
LXX , avec les noms C. JULIUS JANVARIUS
LXX , avec les noms AVIDIA ROGATA ;
LXX , avec les noms CIC. PRIA DONATA ;
LXX , avec les noms M. ULPIUS ;
LXX , avec le nom ANTONIUS ;
LXX , avec le nom DOMITIA.

Parmi des ruines situées à douze lieues sud-est de Constantine , près de Djebel-el-Guérioun, et de la voie romaine de *Cirta* à *Lambasa* (2), on lisait, en 1838 , l'âge suivant :

CI , avec les noms de C. JULIUS MAXIMUS.

A notre passage sur les ruines de *Lambasa* , en 1847 , nous avons lu , mes compagnons de voyage et moi (3), les âges suivans :

CX , avec le nom VALERIA ;
LXXII , avec les noms VALERIA TERCULA ;
LXX , avec les noms VETURIA PROCILLA (sur un monument élevé à sa mère par *Cornelius Flaccus* , soldat de la IIIe Légion Auguste).

---

(1) Dans une position fort semblable à celle de Constantine , car elles sont, comme celles de l'antique *Cirta*, sur un rocher presque partout à pic , et dont la base est également parcourue par un cours d'eau , qui est aussi le même que celui qui parcourt celle du rocher de Constantine , le Rummel , l'*Ampsaga* d'autrefois.

(2) On soupçonne que ces ruines sont celles de *Biduxis*, ou de *Visalta*

(3) MM. les docteurs Lorent et Rouet , à qui il nous est bien agréable de donner une nouvelle preuve de souvenir en rappelant ici leurs noms.

Au pont d'El-Kantara, sur un tombeau provenant du village de ce même nom (1), nous avons lu, M. Lorent et moi, en 1847, l'âge suivant :

LXXX, avec les noms J. HARIANUS THEMARSA.

La femme de *J. Harianus Themarsa*, *Herennia Ruffilla*, poussa sa carrière jusqu'à l'âge de LX ans, ainsi qu'il résulte d'un monument en tout semblable à celui de son mari, et qui, également, a été transporté du village d'El-Kantara au pont de ce même nom.

Province d'Alger.

Parmi les ruines du cap Matifoux, l'ancienne *Rusgunia Colonia*, on lisait, il y a quelques années, l'âge suivant :

LXXIV, avec les noms PUBLIUS ATILIUS ATININUS, qui étaient ceux d'un édile désigné (*Aedilis designatus*) mort en l'an CLXIII de la province, 130 de notre ère.

(Hase, membre de l'Institut. — *Rapport sur quelques inscriptions latines récemment découvertes dans l'ancienne régence d'Alger.* — Paris, 1837.)

A Cherchell, l'ancienne *Julia Caesarea*, à notre prise de cette ville, en 1840, nous avons lu l'âge suivant :

AN. LXXX, M. III, D.XII, avec les noms TULLIA INGENS.

A Sour-el-Ghozlan, l'ancienne *Auzia*, d'après un relevé des différens âges lus sur ses monumens tumulaires, peu après la prise de possession de cette ville, cinq individus y moururent de l'âge de 70 à 72 ans; cinq autres, de 80 à 85 ans; deux de 9o à 91 ans, et une femme y atteignit l'âge de 120 ans.

(*Akhbar* du 14 juin 1846, n° 741.)

Depuis, un médecin de l'armée, M. Martenot de Cordoux, a lu, dans la même localité, l'âge suivant :

CIII, avec les noms MAMMIA SIDDIA.

Province d'Oran.

A Tlemcen (2), lors de notre prise de possession de cette ville, en 1836, on lisait les âges suivans :

LXXXV, avec les noms L. MARIUS NAMPHANIUS ;

LXXXV, avec les noms AELIA EMERITA (morte en l'an CCCCXXX de la province);

---

(1) Tire son nom du pont, comme ce nom même l'indique. C'est le premier village des Ziban, situé au milieu d'une des plus belles oasis de cette contrée. Là, et dans les environs, sont des ruines romaines nombreuses, et on pourrait y voir, pour les raisons que nous en avons données ailleurs, la station *Calceus Herculi* de la table de Peutinger. (*Voyage d'Alger aux Ziban*, p. 151,)

(2) Sur des pierres encore sur place, ou comprises dans des constructions indigènes.

LXXX (1), avec les noms JULIUS FRUGINUS (mort en l'an DXI de la province);
LXX (2), avec les noms JULIUS JADIR (mort en l'an DXV de la province),
LXX, avec le nom ROMANUS;
LXX, avec les noms VALERIA SARDO.

Parmi des ruines situées à huit lieues sud de Mascara, sur l'Oued-Beniam, M. le docteur Larue-Dubary a lu, il y a quelques années, l'âge suivant :
LXX, avec un nom illisible.

A Tiaret, l'ancienne *Gadanum Castra*, M. le docteur Lusuardi a lu, en 1844, les âges suivans :
LXXXIX, avec le nom TARQUINIA SILVIUS;
LXX, avec un nom de femme (morte en l'an CCCCXXXIX de la province, le III[e] jour des kal. d'avril).

Parmi les ruines d'*Ad Rubras*, connues des Indigènes sous le nom d'*Hadjar-Roum* (3), M. le docteur Aussenac a lu, en 1844, les âges suivans :
LXXXV, avec le nom MARTIA;
LXXX, avec un autre nom de femme;
LXXX, avec les noms L. CREP. SECUNDINUS (mort en l'an CCLXXXIII de la province);
LXXX, avec un nom de femme (morte en l'an CCCLI de la province);
LXXV, avec un autre nom de femme, POPILLA.

Comme on a dû le remarquer, neuf centenaires figurent sur le relevé que nous venons de donner des âges inscrits sur les restes des tombeaux romains du nord de l'Afrique. Pendant quelle période de temps se sont-ils présentés? c'est ce qu'on ne saurait dire, les inscriptions tumulaires romaines étant, presque toujours, privées du millésime de l'année de la mort des individus dont elles rappellent le souvenir. Nous dirons seulement, comme terme de comparaison, qu'un relevé fait des centenaires aujourd'hui existant parmi les Indigènes de l'Algérie, donnerait un chiffre bien autrement élevé que celui fourni par les monumens dont nous venons de parler. Ainsi, pour l'Algérie du sud seulement, il en existe aujourd'hui trois ou quatre chez les Ouled-Djelall, deux à Sidi-Kaled, un à M'lika, un aux Beni-Izguen, etc., et il en mourut, dans ces dernières années, savoir :
A Tolga, un de 112 ans;
A M'lika, un de 114 ans (Issa-ben-Ahmed);
A Sidi-Kaled, un de 130 ans (Aïcha-bent-Leiadj).

---

(1) Au cimetière des Juifs, où sont un grand nombre de pierres tumulaires romaines.

(2) Dans une mosquée en ruines, sur un emplacement romain nommé *Agadir*, du nom d'une mosquée qui s'y trouve.

(3) A sept lieues de Tlemcen, à l'est, et à dix de Sidi-bel-Abbès, l'entrée d'une vallée conduisant aux sources de l'Isser, rive droite, deux lieues environ en-deçà de ces sources, sur un plateau dominant toute la plaine de l'Isser.

Un autre centenaire de ces mêmes contrées, Thaba-ben-Saâda, né à Zaâtcha (Ziban), habite Alger depuis plus de 80 ans ; il en avait 22 lorsque les Danois, en 1,770, vinrent faire une démonstration devant Alger. Il chemine encore fort bien ; l'organe de l'ouïe est intact, mais il perdit les yeux il y a environ 60 ans. Ce fut par suite d'une ophthalmie contractée sous l'influence d'un froid vif auquel il fut exposé, étant à lire le Coran chez les Chellata (Jurjura), avec plusieurs autres, qui, selon lui, y auraient éprouvé le même sort et par la même cause.

Plusieurs autres centenaires, hommes et femmes, existent encore à Alger, entr'autres un Maure né à Dellys, et un nègre de l'Afrique centrale, Faradj-ben-Mohammed, qui est à Alger depuis la prise d'Oran, sur les Espagnols, par le bey Mohammed, en 1,792 (1).

ANNÉE 1,600

En l'année 1,600, qui clot le XVI[e] siècle, une pandémie terrible ravagea l'Europe entière et, plus particulièrement encore, la Péninsule espagnole. S'étendit-elle à la côte d'Afrique (2)? nous ne trouvons aucun document qui le dise, mais nous n'en rapporterons pas moins ce que nous en savons, pour la Péninsule espagnole.

L'une des plus grandes célébrités médicales de son temps, Zacutus Lusitanus, nous en a laissé la description suivante, dans son article *De peste* :

« Ego anno 1,600, quùm haec truculenta hydra, totam ferè Europam,
» praesertimque Hispaniam devastasset, in pago quodam plures notavi
» dira peste correptos. Nam post morbi invasionem, subitò omni
» sensu privatis, pili ex capite defluebant. Pustula livens in lepore nasi
» suboriebatur, quae intra 20 horas totum nasum arrodens, aegros
» deindè cum extremarum partium algore, et mortificatione in mortem
» praecipitabat. Nullus evasit. »

(ZACUTI LUSITANI, *medici et philosophi praestantissimi*, *etc.*, *Praxi medica admiranda*, t. II, p. 104. — Lugduni, M. DC. LXVII.)

Cette description de Zacutus, qui témoigne d'une haute gravité de la maladie, ne suffit pourtant pas pour la caractériser et en faire connaître la nature, mais d'autres écrits contemporains ne laissent aucun doute à cet égard : la maladie dont il est question était bien la peste orientale (3). Et, en effet, les écrits dont nous parlons mentionnent l'existence de bubons, de charbons et autres lésions cutanées propres

---

(1) Il importe de faire remarquer que le siècle musulman diffère du nôtre de trois années, en moins pour le premier.

(2) La même question se présente à l'égard de la peste de Malte, en 1,592, décrite par Parigi, et de celle de l'île Minorque, en 1,565. Remarquons que celle-ci était considérée, par les habitans de l'île, comme importée des Côtes barbaresques, ce qui établirait l'existence de la peste en Afrique, en 1,563. Nous avons vu, précédemment, qu'elle y était dans les années 1,557 et 1,567.

(3) La peste orientale avait fréquemment régné en France, surtout en Provence, dans le cours du XVI[e] siècle. Les grands ravages qu'elle faisait dans cette dernière contrée, en 1,580, lui firent alors donner le nom de *grande peste*. Elle sévissait encore à Marseille en 1,598, et elle était à Bordeaux l'année suivante, 1,599.

à cette peste, entr'autres celui de Nicolas Bocangelino, de Madrid, médecin de l'Infante Marguerite d'Autriche, publié sous ce titre :

De febribus morbisque malignis, et pestilentialibus, earumque causis, preservatione et curatione. — Madrid, 1,600 et 1,604.

Cet ouvrage fut réimprimé à Madrid, en 1,618, par Pedro Carrera, qui en fit en même temps une traduction espagnole sous le titre suivant :

Libro de las enfermedades malignas y pestilentes, causas, pronosticos, curacion y preservacion.

De Villalba parle, en ces termes, de l'œuvre de Nicolas Bocangelino :

« Refiere que esta peste, accompañada de bubones y carbunclos, » acometió á España el ano 1,599, cuyo contagio se propagó por » unos vestidos traidos de Flandes. Las glandulas, bubones y carbun- » clos fuéron saludables : conservaban los enfermos, ó los exponian » ménos al peligro de la muerte ; su ausensia era un presagio de muerte » próxima. Los que tenian dos, tres ó mas carbunclos, estaban ménos » expuestos ; pero, si se desvanecian, acarreaban la muerte ; eran » funestos los que acometian al pecho ó cuello. »

(*Op. cit.*, t. II, p. 11.)

A ce témoignage de Bocangelino, sur la nature pestilentielle de la pandémie péninsulaire de l'année 1,600, pandémie qui avait débuté l'année précédente, 1,599, nous ajouterons ceux de Martin de Andosilla et de Francisco de Soria, qui, tous deux, prirent une part active dans son traitement : ils furent envoyés à cet effet, par leur Gouvernement, dans plusieurs localités de la Péninsule.

Martin Andosilla traita, à Navarette, jusqu'à 1,200 épidémiés dans les deux mois de septembre et octobre. Bien que, dans la relation qu'il a donnée de la maladie, l'auteur la considère comme n'ayant pas encore été observée, et comme nouvelle par conséquent, il y signale pourtant l'apparition de charbons, de pustules et autres phénomènes exanthématiques propres à la peste orientale.

« Trae, dit de Villalba, muy buena doctrina en la curacion de los » carbunclos, pústulas y otros tumores que se complicáron en esta » enfermedad, y produxéron su esencia. »

(*Op. cit.*, t. II, p. 12.)

Voici le titre de l'ouvrage de Martin de Andosilla, qui était à la fois médecin et chirurgien :

« Libro en que se prueba con claridad el mal que corre por España » ser nuevo y nunca visto ; su naturaleza, causas, pronosticós, curacion » y la providencia que se debe tomar con él, con muchas dificultades » y causas nuevas. » — Pampelune, 1,601.

Une foule d'autres auteurs espagnols ont encore écrit sur la pandémie de leur pays, de 1,599 à 1,600. A ceux que nous avons déjà cités, nous ajouterons les suivans :

Antonio Ponce de Santa Crux, de l'Université de Valladolid, auteur d'un ouvrage intitulé : *De las causas y curacion de las fiebres con secas pestilentiales.* — VALLADOLID, 1,600.

Cet ouvrage fut réimprimé en 1,602, réimpression citée par le docteur Soria, dans le t. 1er de son ouvrage intitulé : *Certaminis medeci.*

Antonio Ponce de Santa Crux, directeur de l'Université de Valladolid, abbé de Covarrubias, était si versé dans la pratique de son art, qu'il reconnut l'épidémie de Valladolid, chez le premier malade qui en fut atteint.

François de Soria, qui était médecin de Grenade (Andalousie), écrivait à son frère, le docteur Diego de Soria, qui occupait une des plus hautes positions médicales de l'Espagne :

« Que habia curado muchos enfermos acometidos de la febre pesti-
» lente, á quienes habian sobrevenido bubones malignos, ya en las
» íngles, ó ya en los sobacos, con petechias en la piel al mismo tiempo. »

(De Villalba, *Op. cit.*, t. II, p. 14.)

Jayme Ferrer, de Valence, auteur d'un ouvrage ayant pour titre :

Libro en el qual se tratada del verdadero conocimiento de la peste, y sus remedios para qualquier calidad de personas.

Valence, 1,600.

Jayme Ferrer est mentionné dans la *Biblioteca medica* de Haller, p. 333.

Pedro Valencia de Cordoba, de la ville de Zafra, qui écrivit, en 1,600, un opuscule ayant pour titre :

Discurso para el gobierno del publico en los lugares de España donde hay peste.

Cet opuscule, resté manuscrit, existait, au dire de Don Nicolas Antonio, à Ségovie, librairie de Don Gaspard Nuñez.

Fernando Bustos, médecin de Grenade, où il observa la pandémie dont nous parlons, auteur d'un ouvrage publié en 1,600, et portant pour titre : *De rebus Granatensibus.*

Cet ouvrage, qui n'a pas été vu par Don Nicolas Antonio, sus-mentionné, est cité par Pedraza.

La pandémie de 1,600 semblerait s'être fait plus fortement sentir à Grenade que dans toutes les autres localités de la Péninsule espagnole.

Luis Ochoa, médecin de Salamanque, auteur d'un manuscrit où il soulève la question de savoir si la fièvre maligne ou péléchiale diffère, ou non, de la peste.

« Suscitósé, dit de Villalba, una disputa medica sobre si la febre
» maligna ó punticular se diferenciaba de la peste. »

(*Op. cit.*, t. II, p. 15.)

ANNÉE 1,601, LE PACHA SOLIMAN RÉGNANT A ALGER.

En l'année 1,601, la peste régnait dans l'ancienne régence d'Alger, mais nous manquons de détails sur cette peste.

En cette même année, 1,601, tout le Portugal fut affligé d'une épidémie de fièvres malignes et pestilentielles, *malignas* et *pestilentes*, accompagnées des plus graves symptômes et de production d'une grande quantité de vers, insectes qu'on considérait comme étant la cause productrice de ces maladies.

En la même année encore, 1,601, fut imprimé à Coïmbre, Portugal, un ouvrage in-4°, intitulé : *De peste*. L'auteur, Ambroise Nuñez, de l'Université de Salamanque, était premier médecin et chirurgien de Philippe II; son ouvrage, publié en latin, fut traduit en espagnol, et réimprimé, en cette langue, sous le titre suivant : *Tratado universal de la peste*. — Madrid, 1,648.

Cet ouvrage, dont parle Nicolas Antonio, est cité par Duarte Nuñez.

L'Espagne ne resta pas étrangère à l'épidémie qui affligea le Portugal en 1,601. Ainsi, nous voyons, dans de Villalba, que Valence, en Andalousie, souffrit, en 1,601, d'une peste qui se prolongea en 1,602, et qui fut le sujet d'un écrit d'un médecin de cette ville, Don Alonso Nuñez.

ANNÉE 1.604 OU 1,605, 1,013 OU 1,014 DE L'HÉGIRE, LE DEY OTMAN RÉGNANT A TUNIS.

En l'année 1,604 ou 1,605, 1,013 ou 1,014 de l'hégire, la peste et la disette se faisaient sentir à Tunis, et la mortalité produite par la première fut grande, au rapport d'El-K'aïrouâni, *Op. cit.*, p. 342. C'était sous l'administration du dey Otman, et ce fut sous cette même administration, pendant les années 1,117 et 1,118 de l'hégire, que les Andalous, chassés de l'Espagne, affluèrent, en si grand nombre, à Tunis, où ils contribuèrent tant à la prospérité du pays, en échange de la bonne hospitalité qu'ils y reçurent.

ANNÉE 1,605, LE PACHA KHADER RÉGNANT A ALGER.

En l'année 1,605, 1,014 de l'hégire, la peste régnait dans l'ancienne régence d'Alger, mais, sur cette peste, comme sur celle de 1,601, les détails nous font défaut.

La ville de Plasencia souffrit aussi, en la même année 1,605, d'une maladie pestilentielle qui se prolongea l'année suivante, 1,606, et qui fut observée par Alonzo Nuñez, médecin de S. S. l'evêque de Plasencia, Don Pedro Gonzalez de Avacevedo.

Cette maladie sévissait en même temps sur d'autres points des environs de Plasencia ; elle était connue sous le nom de *garrotillo*, et attaquait particulièrement les enfans.

L'ouvrage où Alonzo Nuñez a consigné ses observations, existait à la grande bibliothèque de Saint-Ildephonse, à Saragosse. Nuñez de Lerena en parle dans son traité sur le garrotillo, *Tratado de garrotillo*, p. 2.

Les maladies pestilentielles furent si multipliées dans la Péninsule espagnole, l'année suivante, 1,606, mais surtout le *tabardillo*, que cette même année, 1,606, est restée, dans les souvenirs des habitans, sous le nom de l'année des *tabardillos*, *año de los tabardillos* (1).

L'année 1,606 donna le jour, dans la Péninsule espagnole, à un des meilleurs ouvrages (*de las majores obras*) qui eussent encore été écrits sur la peste. Cet ouvrage, dû à Don Alonzo de Freylas, médecin du

---

(1) *Tabardillo* ou *morbo punticular, febris puncticularis*. C'est une des maladies sur laquelle les médecins espagnols ont le plus écrit.

cardinal Don Bernardo de Roxas et Sandoval, archevêque de Tolède, avait pour titre :

Conocimiento, curacion y preservacion de la peste, adonde se trata lo que han de hacer las ciudades y gobernadores de ellas, etc., etc. — Jaën, 1,606.

ANNÉE 1,613.

En cette année, 1,613, la peste paraît avoir régné dans le nord de l'Afrique, puisque les habitans de Minorque lui attribuaient celle qui les affligea en cette même année, 1,613 ; elle se déclara d'avoir à Ciudadella, au nord de l'île, qui était en relation de commerce avec la côte d'Afrique.

(*Archives de Minorque*, compulsées, sur notre demande, par M. le docteur Hernandez, medecin du lazaret de Mahon.)

DE L'ANNÉE 1.620 A L'ANNÉE 1,621, 1,029 A 1,030 DE L'HÉGIRE, HAFFEZ-KOUSSOR (appelé par d'autres *H'ouçein-C'äïd-Kouca*) RÉGNANT A ALGER.

De l'année 1,620 à l'année 1,621, 1,029 à 1,030 de l'hégire, la peste affligeait l'ancienne régence d'Alger. Le nom de grande peste, *haboubat-el-kebira*, qui lui fut donné, témoigne assez de ses ravages. Ils ne furent pas moins considérables dans les Etats de Tunis, où elle régnait en même temps que dans la régence d'Alger, et voici ce qu'en dit, pour la ville de Tunis, El-K'aïrouâni, que nous avons déjà cité plusieurs fois :

« En 1,030 et 1,031 (1,620 et 1,621), une grande mortalité, pro-
» duite par la peste, régnait à Tunis. On lui donna le nom de peste de
» *Sidi-Belkris*, parce que ce scheick en mourut. »

(*Op. cit.*, p. 349.)

De l'année 1,620 à l'année 1,621, une maladie contagieuse, qui était vraisemblablement la peste, existait à Villafranca de Niza, en Espagne, et aussi en France, ainsi qu'il résulte du passage suivant de Capmany, p. 70-71, et reproduit par de Villalba, t. II, p. 39 :

« A 8 de mayo de 1,620, se publicó, en Barcelona, un bando por
» causa de avisos de contagio en Villafranca de Niza ; et, por otras
» noticias de que la habia en Francia, se publicáron nuevos bandos en
» 27 diciembre de 1,621. »

De l'année 1,620 à l'année 1,621 régna aussi, parmi les troupes du roi catholique, dans le Palatinat inférieur, une épidémie qui donna le jour à l'écrit suivant, du portugais Antonio de Fonseca, médecin de l'armée du roi catholique.

De epidemia febrili grassante in exercitu regis catholici in inferiori Palatinato, año 1,620 y 1,621, etc.

Cet ouvrage, in-4°, fut publié en 1,623 ; il était dédié au général en chef de l'armée de S. M. C., le marquis de los Balvases.

ANNÉE 1,622.

En l'année 1,622, la peste se continuait dans l'ancienne régence d'Alger. C'est ce qui résulte d'un avis donné par le roi d'Espagne à la ville de Barcelone, avis qui, en l'informant de l'existence de la peste

à Alger, lui prescrivait de n'admettre, dans son port, ni esclaves ni autres choses suspectes de contagion.

« A 20 de julio de 1,622, dit Capmany, p. 71, la ciudad de Barce-» lona recibió un aviso del rey, de que habia peste en Argél, mandando » no se admimitiesen esclavos, ni otras cosas que fuesen sospechosas. »

Nous trouvons encore, dans Capmany, qu'à la date du 27, même mois, » fueron publicados bandos sobre este asunto. »

Ces passages de Capmany sont reproduits dans l'*Epidemiologia* de Villalba, *Op. cit.*, p. 43.

ANNÉE 1,626.

En l'année 1,626, des corsaires algériens poussent leurs courses jusques dans le nord de l'Europe; ils opèrent plusieurs descentes en Islande, y commettent des cruautés et en ramènent, à Alger, 242 prisonniers (1). Nous ne signalons cette course lointaine des corsaires algériens qu'à cause des épidémies pestilentielles qui, à diverses époques, ont été observées dans l'Europe boréale. Nous nous bornons à rappeler les pestes de Copenhague de 1,622, 1,654 et 1,711; la peste de Laponie en 1,670; celle de Suède en 1,710 (2).

ANNÉE 1,636.

En 1,636, la peste régnait dans la régence de Tunis, et le dey Méhemed-Khodja en mourut. Ce Méhemed-Kodja, frère de Don Felipe, venait de succéder au dey Stamourad.

(DELCAMBRE, *Manuscrit.*)

ANNÉE 1,639, 1,049 DE L'HÉGIRE.

L'année 1,639, 1,049 de l'hégire, est restée dans les souvenirs des Algériens, par le tremblement de terre qui se fit sentir dans leur ville à cette époque.

ANNÉE 1,640, 1,050 DE L'HÉGIRE.

En l'année 1,640, 1,050 de l'hégire, la peste parcourait l'ancienne régence d'Alger; tout détail manque sur ses ravages. A la même époque, une grande disette se faisait sentir dans la régence de Tunis, sous le dey Ah'med-Kodja. El-K'aïrouâni en parle en ces termes :

« Il y eut, dans la première année du règne d'Ah'med-Kodja, une » disette considérable. Moustafa-Pacha et Ah'med-Djilibi firent beau-» coup de bien dans cette circonstance; ils faisaient des distributions » de pain aux pauvres, près de la Zaouïa du cheikh El-Zellaïdji, où » la foule était si grande, que plusieurs y furent écrasés. Le blé et » l'orge montèrent à des prix sans limite. »

(*Op. cit.*, p. 355.)

En la même année, 1,640, à Alger, deux souverains montèrent, successivement, sur le trône, Hussein et Yussef. Ce dernier, dans une révolte des Janissaires, fut pris et emprisonné, en même temps qu'on exila dix hauts dignitaires; l'agha (commandant des troupes) fut étranglé (3).

---

(1) Buret, *Op. cit.*

(2) *Dict. des dates*; OZANAM, *Op. cit.*

(3) *Chronologie des pachas d'Alger,* ouv. cit.

Aussi, en l'année précitée, 1,640, une épizootie grave régna en Espagne et en Portugal, dans la cavalerie de ces deux royaumes. Elle paraîtrait avoir débuté dans le dernier; car, en Espagne, on l'attribua à la cavalerie portugaise, parce qu'elle apparut dans la cavalerie espagnole à la suite d'un engagement qu'elle avait eu avec la première. Ses ravages, dans la cavalerie espagnole, furent grands, au rapport de Martin Arredon, qui nous apprend que plus de cinq cents chevaux en moururent à Badajoz, malgré tous les moyens employés pour l'arrêter.

Cette épizootie, désignée sous le nom de *lamparones contagiosos* par de Villalba, était évidemment la morve (1), sur laquelle nous dirons un mot en passant.

La morve s'observe dans le nord de l'Afrique comme en Europe. En Algérie, il en existe toujours quelques cas dans l'armée, où elle fait parfois d'assez grands ravages. C'est à la suite de ces longues et pénibles expéditions durant lesquelles les chevaux et les bêtes de charge fatiguent beaucoup, en même temps qu'ils ne reçoivent qu'une nourriture soit mauvaise, soit insuffisante. Ces différentes causes de maladie pesant, de coutume, plus sur les bêtes de charge que sur les chevaux, il en résulte que les premiers de ces animaux sont encore plus exposés à la morve que les derniers. Ainsi, par exemple, à Alger, en 1846, le corps du train des équipages, sur un effectif d'environ 2,000 mulets, en eut jusqu'à 510 atteints de morve (2).

La morve, vraisemblablement, a été observée de tout temps dans le nord de l'Afrique. Elle y était fort bien connue du temps d'Apulée, dont on nous permettra de rappeler les paroles ou, si l'on aime mieux, celles de son âne, qui, après bien de viscissitudes, venait d'être affecté, par son nouveau maître, à faire tourner un moulin de la sorte de ceux que les animaux de son espèce font encore, les yeux bandés, tourner aujourd'hui. Mais, laissons parler l'âne d'Apulée, ce beau Lucius d'autrefois :

« Que dire des animaux, mes compagnons d'infortune? Par où m'y
» prendre pour en tracer le tableau ?..... Quelle collection de cous
» rongés d'ulcères purulens, de naseaux essoufflés, de flancs épuisés
» et battus par la toux, de poitrails excoriés par le tirage du manège,
» de côtes mises à nu par les coups, de sabots démesurément élargis
» par un piétinement continuel, de cuirs tout raboteux, couverts de
» croûtes invétérées ! »

(*L'Ane d'or d'Apulée, ou la Métamorphose*, liv. IX)

ANNÉE 1,643, 1,053 DE L'HÉGIRE.

En l'année 1,643, 1,053 de l'hégire, la peste régnait sur différens points du nord de l'Afrique; elle s'y maintint pendant plusieurs années, notamment dans la régence de Tunis, où elle ne dura pas moins de

(1) En espagnol, *muermo, lamparones de caballo*. Les Espagnols donnent le nom de *cucaz* au farcin qui n'est qu'un diminutif de la morve, ou en d'autres termes, que le premier degré de cette maladie.

(2) Sur ces 510 bêtes, il en mourut 342, et il en restait en traitement, au 31 décembre, 144, savoir : 28, sur 55, seulement soupçonnés de morve, soit aiguë, soit chronique; 31, sur 85, atteintes de farcin, soit aigu, soit chronique.

sept années. « En 1,053, dit El-K'aïrouâni, commença à Tunis une » peste qui dura sept ans. »

(*Op. cit.*, p. 355.)

En la même année, 1,643, la peste régnait en France, et nous voyons, dans Capmany, qu'à la date du 1er septembre, à Barcelone, toutes les provenances de France, personnes et marchandises, étaient absolument prohibées pour cette cause (1).

ANNÉE 1,647, 1,057 DE L'HÉGIRE.

En l'année 1,647, 1,057 de l'hégire, la peste affligeait à la fois la régence d'Alger (2) et celle de Tunis. A Alger, régnait alors le pacha Yusssef, et, à Tunis, le dey Ahmed-Kodja, qui, en la même année, mourut de maladie.

La peste du nord de l'Afrique, en 1,647, s'étendit jusqu'en Espagne, du moins on y considéra, comme ayant été importée d'Alger, par un navire chargé de cuirs, la peste qui se manifesta à Valence sur la fin du mois de juin.

« Se atribuyó, dit de Villalba, el origen de este contagio a unas » pieles traidas de Argel, en donde habia peste. »

(*Op. cit.*, p. 72.)

Papon, t. II, p. 280, et le jésuite Kircher parlent aussi de cette importation. Seulement, le dernier, par erreur bien évidemment, la rapporte à l'année 1,648, puisque, d'après de Villalba et d'autres autorités, la maladie existait dès l'année précédente, 1,647. Voici les paroles de Kircher sur l'importation dont nous parlons :

« Multae sanè inter medicos fuerunt de tam insolitae contagionis » causa altercationes ; scitum tandem fuit, navim algerio soleis coria- » ceis suberibusque onustam non ita pridem appulisse, quae in Africâ » vehemente peste laborante ; contractis contagionis effluviis. »

(*Scrutinium pestis*, etc., cap. IX. — Leipsick, 1,671.)

Selon le même auteur, les premiers contagiés de Valence auraient été les cordonniers, puis ceux qui portaient des souliers (3). Mais citons encore, sur ce point, Kircher lui-même.

« Valentiae sutores, dit Kircher, qui priùs ea coëmerant, et deindè » quotquot iis usi fuerant, et hi denique alios et alios innumeros » concepta lue infecerant. »

La peste de Valence, en 1,647, ne se borna ni à cette ville ni à la province du même nom : elle passa dans le royaume de Murcie (4), et

---

(1) *Op. cit.*, p. 71.

(2) *Chroniques de la régence d'Alger*, ouvr. cit.

(3) Il résulterait de là que l'usage de porter des souliers n'était pas commun à Valence en 1,647.

(4) Bezon, *op. cit.*, p. 113.

finit par envahir tout le midi de l'Espagne. Nous voyons, dans Capmany, qu'à la date du 26 octobre, Barcelone cherchait encore à s'en préserver.

« A 26 de octubre de 1,647, dit Capmany, en el Concejo de ciento, » se trató de que habia en Valencia peste; y, á 27, se acordó nombrar » guardas en las puertas de esta ciudad, y que se plantasen horcas » en las mismas puertas. »

(*Op. cit.*, p. 78.)

Majorque et Minorque ne furent pas épargnées par la peste dont nous parlons, et leurs habitans croyaient en avoir reçu le germe, non de l'Espagne, mais des côtes barbaresques avec lesquelles ils étaient en relation. Minorque en fut des plus maltraitées, et les ravages qu'elle en essuya furent comparés à ceux de la peste noire de 1,348, qui avait presqu'entièrement dépeuplé l'île.

(*Archives de Minorque*, compulsées, sur notre demande, par M. le docteur Hernandez, médecin du lazaret de Mahon.)

La peste de Valence, en 1,647, donna naissance à l'ouvrage suivant, écrit sur la demande du gouverneur de cette ville, le comte Oropesa, d'après un ordre royal, de Philippe IV, en date du 21 avril 1,648 :

Relacion y discurso de la esencia, preservacion y curacion de las enfermedades pestilentes en la M. N. y L. ciuadad de Valencia el año passado de 1,647. — Valencia, 1,648, in-4°.

Les auteurs de ce travail étaient les docteurs Melchor de Villena, Vicente-Miguel Gil et Diego Pruñonosa.

Le docteur Ximeno, dans sa *Biblioteca de Escritores valencianos*, nous apprend que les médecins étaient loin d'être d'accord sur la nature de la maladie. « Il s'éleva, dit cet auteur, une grande et difficile » question entre les médecins, celle de savoir si la maladie était la peste » ou non, *si fue peste ó no.* »

Le docteur Pruñonosa, l'un des auteurs du travail précité, soutenait énergiquement l'affirmative, et par ses paroles, et par ses écrits. « Pruñonosa, dit de Villalba, defendió con sólidos fundamentos, en » vos y por escrito, que fué peste. »

(*Op. cit.*, p. 76.)

L'épidémie était des plus meurtrières : la ville seule perdit, dans la première semaine de novembre, douze mille âmes, et trente mille dans l'espace de quatre mois.

Le docteur Melchor de Villena, cité plus haut, pour son travail en collaboration avec les docteurs Diego Pruñonosa et Miguel Gil, a écrit aussi sur la peste qui, en 1,647, se fit sentir à Alcalá de Henares, dans la même province. « On observa dans celle-ci, dit ce médecin, » que tous ceux qui se purgeaient, même avec de simples minoratifs, » mouraient, et, de là, un décret du roi Don Philippe IV, par lequel il » était recommandé de ne plus se purger à l'avenir, et l'envoi, à Alcalá » de Henares, pour le traitement des malades, d'un licencié en médecine et de plusieurs médecins valenciens. »

ANNÉES 1,648, 1,649 ET 1,650.

La peste qui, en 1,647, s'était développée dans les régences d'Alger et de Tunis, s'y continua pendant les années 1,648, 1,649 et 1,650. Le souverain d'Alger était alors Yussef.

Nous avons vu précédemment que, dans la régence de Tunis, la peste se maintint durant sept ans, de l'année 1,643 à l'année 1,650. Du reste, toutes les fois qu'elle s'introduisait dans les états barbaresques, elle y durait toujours plusieurs années.

Selon Kircher, la peste qui régnait en Afrique en 1,648, aurait été importée en Sicile.

« Universam quoque Siciliam, dum ex Africâ suas infectionis lue » inquinatas merces Messanam mittit, horrenda lue correptam, Cam- » panella in suo de Medicina opere, refert. »

(*Op. cit.*, cap. IX.)

Kircher paraît être le seul auteur qui parle de cette importation.

En 1,648, la peste se continuait en Espagne, où elle s'accompagnait de la famine.

« Cette année fut célèbre, dit Mariana, parlant de l'année 1,648, par » la peste et la famine qui ravagèrent l'Espagne. »

(SUPPLÉMENT à l'*Histoire d'Espagne*, *Op. cit.*, t. VI, p. 100.)

Dans le nombre des populations de la Péninsule, qui ont été frappées par la peste de 1,648, est celle de Mirambel. Il existe, dans les archives de cette ville, *Libro de las cuentas*, pour l'année 1,649, un document précieux sur la peste de la même ville, en l'année précédente, 1,648, et rapporté par de Villalba, p. 79-81 de son ouvrage. C'est un historique de l'épidémie, avec une description, assez détaillée, de ses symptômes, qui, tous, sont bien ceux de la peste orientale.

La peste de l'Espagne, en 1,648, donna le jour aux ouvrages suivants :

Tratado universal, en que declara, qué sea peste, de qué causas provenga este contagio, etc., par Juan Nuñez de Castro.— (Madrid, 1,648);

Antídoto único de males publicos. — (Antequera, 1,648);

Remedios espirituales y corporales para preservar de peste, publié en la même année, 1,648, et attribué à Thomas de Castro;

Resumta de la materia de la peste, par Pedro de Barba. — (Madrid, 1,648);

Don Baltasar Vicente de Alambra, infant d'Aragon, traduisit, en la même année, 1,648, de l'italien en espagnol, pour l'utilité de son pays, l'ouvrage suivant :

Instrucion sobre la peste del doctor Miguel Mercado.—Zaragosa, 1,648.

L'original avait été imprimé à Rome, en 1,576.

En cette même année, 1,648, la peste, selon de Villalba, aurait été importée d'Espagne aux Indes occidentales, et cette importation aurait

eu lieu par des bâtimens partis de Séville, où la maladie exerçait alors ses ravages accoutumés. « De là, dit cet auteur, parlant de Séville, » elle passa, con los Españoles, á las Indias occidentales. »
(*Op. cit.*, t. II, p. 82.)

Papon, d'après l'auteur que nous venons de citer, mentionne aussi cette importation de la peste, en 1,648, de l'Espagne aux Indes occidentales. Il régna bien, dans ces contrées, en 1,648, une maladie grave, qui exerça les plus grands ravages parmi les colons (1), mais cette maladie, qui était alors toute nouvelle pour l'Européen, n'était pas la peste, mais bien la fièvre jaune, comme l'expérience ne l'a que trop souvent confirmé depuis. Ajoutons qu'il est fort douteux que la peste puisse s'avancer jusques dans les régions tropicales, à raison de leur haute température, qui ne serait pas favorable à son développement. Qu'il nous suffise de rappeler, à cette occasion, ce dicton en cours parmi les habitans européens de l'Egypte : *San Juan vénir, gandoufle andar*, ce qui veut dire que lorsque la Saint-Jean vient, la peste s'en va.

La peste qui affligeait l'Espagne de 1,647 à 1,648, y avait pris une plus grande extension en 1,649 : il était alors peu de points qui n'en eussent été frappés ; les provinces méridionales étaient pourtant celles qui en souffraient encore le plus (2).

Les ouvrages publiés en Espagne, sur la peste de ce royaume, en 1,649, sont les suivans :

Tribunal médico-politico-mágico, par Gaspard Caldera de Heradia, médecin de Séville. — (Sevilla, 1,649) ;

(L'auteur traite surtout de la maladie de Séville. Il écrivit son ouvrage sur la demande de ses compatriotes.)

---

(1) Elle était alors connue, par les colons français de St-Christophe, sous le nom de *coup de barre*, nom qui exprimait on ne peut mieux ce sentiment de *brisement* qu'on éprouve dans la région des reins, au début même de la maladie. Aucun médecin ne l'avait encore observée. Voyez, sur ce sujet, le père Dutertre, le premier voyageur qui ait parlé de la fièvre jaune insulaire, dans son *Histoire générale des Antilles*, p. 81.

(2) Elle cessa à Xérès de la Frontera, en 1,649, ce qu'on attribua à une procession faite par la population, en l'honneur de la vierge de la Mercede. C'est ce que rappelle un tableau du couvent de la *Virgen de la Mercede*, à Xérès, tableau que les moines de ce couvent nous firent voir à notre passage chez eux, en 1827. On voit aussi, dans le même couvent, une liste des différens fléaux dont la ville fut affligée, depuis l'année 1,300 jusqu'à l'année 1,770 inclusivement. En voici un extrait relatif aux pestes :

1,569	peste.	1,649	peste.
		1,681	id.
1,600	id.	1,682	id.

La peste qui sévissait sur Xérès de la Frontera, en 1,649, sévissait en même temps sur Séville, qui en est peu éloignée. Nous vîmes également, et à la même époque, dans la chapelle du cimetière de cette dernière ville, un tableau qui rappelle que 23,443 personnes, mortes pendant l'épidémie de 1,649, furent enterrées dans ving-six fosses. Nous remarquons, en passant, que de Villalba porte à 200,000 le chiffre de la mortalité qui, dans l'espace de deux mois et demi, aurait eu lieu à Séville et dans les environs, dans l'épidémie de 1,649.

Remedios espirituales y corporales para curar y preservar el mal de la peste, par fray Francisco de Cabrera, d'Antequera. — (Antequera, 1,649);

Politica contra la peste, gobierno espiritual, temporal y médico, par Francisco Salado. — Utrera, 1,649.

A ces ouvrages, ajoutons-en deux autres, tous deux sur la peste de Cordoue, en 1,649, mais qui ne furent publiés qu'en 1,651, l'un du docteur Nicolas de Vargas, l'autre du docteur Burgos, médecin du Saint-Office de l'Inquisition de la susdite ville. L'ouvrage du dernier a pour titre :

Tratado de la peste, su esencia, preservacion y curacion.

Aux épidémies pestilentielles du midi de l'Espagne, en 1,649, se rattache le nom d'un médecin que nous ne pouvons passer sous silence. Ce médecin était le licencié Manuel Murillo, médecin des plus distingués de son temps, par son savoir et son dévouement, et qui, après avoir rendu des services à son pays, devait en rendre aussi, plus tard, dans la ville où nous écrivons.

Né à Malaga, Murillo venait de se distinguer dans la peste de cette ville, en 1,649, lorsqu'il fut envoyé, par son gouvernement, d'abord à Marbella, puis à Gibraltar, que la peste envahit successivement. Murillo ne se distingua pas moins dans les épidémies de ces deux populations qu'il ne l'avait fait dans celle de Malaga. Après avoir ainsi payé son tribut professionnel, aux calamités de Marbella et de Gibraltar, il retournait, par mer, à Malaga, lorsque, rencontré par des corsaires algériens, il fut pris et conduit captif à Alger, où il resta treize ans. La captivité, disons-le de suite, pesa moins sur lui que sur ses compagnons d'infortune : sa profession le fit employer, comme *cirujano mayor*, à l'hôpital des esclaves, et il lui dut ensuite sa liberté. Ce fut à l'occasion d'une forte peste qui dura trois ans à Alger, et pendant laquelle il obtint les meilleurs résultats. « ...... En cuyo tiempo, dit de Villalba, » exerciendo su facultad de cirujano mayor en los hospitales de dicha » ciudad, se introduxo en ella una gran pestilencia, la qual duró tres » años continuos, de cuyas resultas recuperada su libertad. »

(*Op. cit.*, p. 92.)

Le licencié Murillo, rendu à la liberté, retourna à Malaga, où nous le retrouvons en 1,678, rendant encore des services, dans la nouvelle peste de cette ville, en la même année, 1,678.

Tous les écrivains contemporains font le plus grand éloge du licencié Manuel Murillo, entr'autres le docteur Blanco Salgado, dans son ouvrage portant pour titre :

Tratado de la epidemia pestilente que padece la ciudad de Malaga, años 1,678 *y* 1,679. — Malaga, 1,679.

En l'année 1,650, de l'hégire 1,060, la peste exerçait de grands ravages au sud des régences d'Alger et de Tunis. Le voyageur arabe El 'Aïachi parle de cette peste à l'occasion d'un homme de science et de bien, qui en mourut.

« Je rencontrai à Biskra, en 1,059 (1,649 de J.-C.), dit ce voyageur, » un homme de bien qui unissait la science aux bonnes œuvres; il

» s'appelait Sid-Abou-et'-T'aïeb-K'oc'eïr; je n'ai jamais vu son pareil.
» Quand je revins de l'H'edjâz, en 1,060, il avait succombé à la peste
» de cette année, laquelle avait sévi avec beaucoup de violence. Il
» mourut alors à Biskra, de cette maladie, soixante-et-dix mille per-
» sonnes. Quand nous entrâmes dans la ville, après la fin du fléau,
» nous la trouvâmes presque vide, et les mosquées étaient désertes. »
(*Voyage d'El 'Aïachi*, p. 140 de la traduction, faisant partie des travaux de la Commission scientifique d'Algérie.)

En la même année, 1,650, la peste était toujours en Espagne; elle n'y cessait sur un point que pour se remontrer sur un autre, souvent revenant, plus ou moins de temps après, sur le premier de ces points. Telle est, du reste, sa marche accoutumée dans un pays dont elle s'est une fois emparée, et c'est ce que nous verrons encore en son lieu, pour la dernière peste d'Alger, celle de 1817 à 1822.

Nous passons sous silence les quelques écrits auxquels la peste péninsulaire de 1,650 donna le jour. Cette maladie se continua dans la péninsule en 1,651 et années suivantes, mais nous ne l'y suivrons pas davantage. Nous ferons remarquer que c'est en 1,650 que le cardinal de Gastaldi fait passer, d'Espagne en Sardaigne, la peste qui ravagea ce dernier pays pendant cinq années (1).

ANNÉE 1,654, 1,064 DE L'HÉGIRE

En l'année 1,654, 1,064 de l'hégire, la peste désolait de nouveau le nord de l'Afrique (2). Tout ce que nous savons de ses ravages, à cette époque, c'est qu'ils furent très-grands. En cette même année, 1,654, il y eut, à Alger, une révolte des esclaves chrétiens. Le dey d'Alger était alors le pacha Mourad.

ANNÉE 1,659.

En l'année 1,659, la peste apparut à Majorque, d'où elle passa à Minorque. Les habitans de Majorque l'attribuaient à leurs relations avec les côtes barbaresques: elle régnait donc, sur ces côtes, en l'année 1,659.

(*Archives de Minorque*, compulsées, sur notre demande, par M. le docteur Hernandez, médecin du lazaret de Mahon.

ANNÉE 1,661.

En l'année 1.661, la peste était dans la régence d'Alger, où elle portait le nom de forte peste, *h'aboubat* (3)-*el-k'ouïa* (4). Le dey régnant était alors le pacha Isma'ïl.

En cette même année, 1,661, la peste était à Marseille depuis l'année précédente, 1,660, et, à la date du 20 janvier 1,661, la ville de Barcelone, pour cette cause, prenait des mesures contre les provenances de France (5).

---

(1) *Tratado politico-legal, de avertenda et profliganda peste.*
(2) *Chroniques de la Régence d'Alger*, ouv. cit.
(3) *Mémoire sur la peste en Algérie*, ouv. cit.
(4) C'est aussi le nom de la peste en Egypte, où quelques-uns la désignent aussi sous celui de *Kobbah* ou *Koubba*, que Pugnet écrit *qoubbéh*. Les Berbères du Maroc appellent la peste *el khère*, qui veut dire le fléau de Dieu. Marcel, dans son *Dictionnaire*, donne le mot de *terga* comme étant le nom de la peste en berbère.
(5) Capmany, *Op. cit.*, p. 72.

ANNÉE 1,663, 1,074 DE L'HÉGIRE.

En l'année 1,663, 1,074 de l'hégire, la peste se continuait, ou s'était renouvelée, dans le sud des régences d'Alger et de Tunis. Le voyageur que nous avons cité plus haut, El 'Aïachi, en parle plusieurs fois dans sa relation de son trajet de Tripoli (Barbarie) à Aït-'Aïach, à son retour de la Mecque; il en parle d'abord à l'occasion des habitans de Zeribet-Ah'med, dans les Zib in.

« Nous les trouvâmes tout pensifs, dit El 'Aïachi, parlant des habi-
» tans de Zeribet-Ah'med, parce que la peste était dans le canton, et
» qu'ils craignaient qu'elle vint jusqu'à leur pays. Ils avaient le désir
» de s'éloigner, et me demandèrent si, légalement, ils pouvaient fuir
» la maladie avant qu'elle fût arrivée chez eux (1). »

(*Op. cit.*, p. 132.)

El 'Aïachi était à Zeribet-Ah'meh le vendredi, 19 mars. A cette date, il n'y avait pas longtemps que la peste avait visite la même contrée, car El 'Aïachi, sous la même date, parle d'un Sid-et-Touâti-ebn-Nadji, *homme savant parmi les savans*, qui en était mort depuis un temps qu'il ne précise pas, mais qui ne pouvait être long. Voici, du reste, les propres paroles du voyageur :

« Mon maître, dit El 'Aïachi, parlant du savant Abou-Méhèdi, partit
» ensuite d'Alger. et se mit à voyager de côté et d'autre; il vint chez
» Sid-et-Touâti, pour recevoir ses leçons, et il resta son ami jusqu'à
» sa mort. Et-Touâti étant revenu gravement malade du t'an (2),
» Abou-Méhèdi le soigna jusqu'à son dernier soupir et l'enterra. »

(*Op. cit.*, p. 132.)

El 'Aïachi parle encore de la peste à l'occasion de Sidi-Okba, vers lequel il se dirigeait en partant de Zeribet-Ah'med. C'était le dimanche, 2 ramad'ân, 21 mars. Nous laissons parler le voyageur.

« Le lendemain, dit El 'Aïachi, comme nous arrivions en face de
» Sid-'Ok'ba, nous eûmes la certitude que la peste était en ce lieu et
» dans le canton qui en dépend, ainsi qu'à Biskra. Cela fut cause que
» nous n'allâmes pas visiter la K'oubba, et que nous couchâmes entre
» elle et Biskra. » (*Op. cit.*, p. 135.)

---

(1) Nous renvoyons à l'auteur lui-même, p. 132, 133 et 134, pour sa réponse aux habitans de Khanga, et à son traducteur, pour une note sur la peste en général, au point de vue médical, traduite du cheikh Daoud-el-Antaki, manuscrit de la bibliothèque d'Alger, numéroté 67.

(2) *Thân* ou *Thâon*. C'est un des noms sous lesquels la peste est connue en Egypte; on le donne plus particulièrement à l'un de ses symptômes les plus communs, le *bubon*. En Egypte encore, on donne le nom de *khiardji* à ces bubons sans fièvre qui s'y observent annuellement. Nous tenons ce renseignement de M. le docteur Raffalovitch, médecin russe, qui, il y a quelques années, fut envoyé en Egypte, par son Gouvernement, pour étudier la peste au point de vue de la question de la contagion. M. Raffalovitch est passé à Alger en 1848, à son retour d'Egypte. Il croyait à la possibilité de l'extinction de la peste dans ce pays, à l'aide de mesures hygiéniques dont il a fait le sujet d'un rapport à l'Intendance sanitaire d'Alexandrie. (*Mémoire sur l'état hygiénique de la Basse-Egypte*, lu à l'Intendance sanitaire d'Alexandrie, le 17 avril 1848. — Marseille, 1848.)

L'auteur revient, un peu plus loin, sur le même sujet, c'est-à-dire sur ce qui l'empêcha d'aller visiter le célèbre sanctuaire de Sidi-Okba (1).

« La plupart des personnes, dit le voyageur, qui viennent visiter la » Mesdjid, ecrivent leurs noms sur les murailles, pratique qui est passée » en coutume. Je suis entré bien souvent dans cette mosquée ; mais, » cette fois, à cause de la peste, nous nous en abstînmes, et nous » fîmes nos hommages en dehors. »

(*Op. cit.*, p. 136.)

El 'Aïachi parle de nouveau de la peste à l'occasion d'un de ses amis de la caravane, et avec qui il retournait dans sa patrie. Ceci se passait entre Abd-el-Medjid et El Aouïna, à la date du mercredi, 12 ramad'ân, 31 mars. Mais, laissons faire, au voyageur lui-même, le récit de cet evènement.

« Le lendemain (12 ramad'ân, 31 mars, mercredi), dit El Aïachi, » nous mîmes pied à terre au d'ohor, avant El 'Aouïna. Là mourut » un de mes amis de Filala (Tafilêlt), un des enfans de l'imân des » gens de Sedjelmâça. Il succomba à la peste..... Que Dieu lui soit » miséricordieux !...»

En la même année 1,663, 1,074 de l'hégire, les sauterelles affligeaient les mêmes contrées que la peste. El 'Aïachi, qui se trouvait à H'âmi-es-Soltan, près de Neft'a, le 14 mars, dimanche, 25 cha'bân, dit qu'il y avait des gens de cette dernière ville occupés à chasser les sauterelles, et qu'ils ne parvenaient pas à les exterminer complètement. Il ajoute que les ravages de ces insectes amènent la famine, et que, du temps du Mâd'i, il y eut une grande disette produite par cette cause (2).

Deux jours après, le 16 mars, mardi, 27 cha'bân, comme la caravane d'El 'Aïachi était à El-Kelâbïa, un vol de sauterelles passa la nuit suivante près de leur bivouac ; ils en prirent beaucoup, ce qui augmenta d'autant leurs provisions Mais nous cédons la parole au voyageur.

« Un vol de sauterelles, dit ce dernier, passa la nuit à El Kelâbïa, » auprès de la caravane ; quelques pèlerins se rendirent à leur bivac » et en prirent une grande quantité, ce qui augmenta d'autant leurs » provisions. Les sauterelles etaient à l'époque de reproduction, lors- » qu'elles déposent leurs œufs (3). »

(*Op. cit.*, p. 130.)

---

(1) Tout le monde sait que Sidi-Okba est le général arabe qui, sur la fin du VIIe siècle de notre ère, accomplit, sur les Grecs et les Romains, la conquête du nord de l'Afrique. Son sanctuaire ou tombeau est un lieu de pèlerinage très-fréquenté par les Arabes, et nous l'avons visité nous-même dans nos deux voyages aux Ziban, l'un en 1847, et l'autre en 1852. Sur la porte du sanctuaire, montant gauche, se lisent, en caractères cufiques, ces simples paroles :

Ici est le tombeau de Sidi-Okba, fils de Nefa.

(2) *Op. cit.*, p. 129.

(3) Ces sauterelles appartenaient à la grande espèce, l'*acridium peregrinum*, dont nous avons déjà dit quelque chose, p 91-96

Voir aussi ce que nous en avons dit dans un travail spécial intitulé : *Ravages des sauterelles* (acridium peregrinum, oedipoda cruciata) *sur différens points de l'Algérie, en* 1845. (Tableau de la situation des établissemens français en Algérie, de 1844 à 1845. — Paris, 1846)

Nous trouvons, dans la relation à laquelle nous empruntons ce qui précède, un autre fait que nous enregistrons en passant, à savoir la croyance à la contagion de la peste, sur les points que parcourait alors le voyageur. Déja, nous avons vu qu'à leur passage à Sidi-Okba, El 'Aïachi et ses compagnons s'étaient abstenus d'entrer dans sa mosquée, cependant si vénérée, à cause de la peste qui régnait alors dans la ville, et, maintenant, nous allons voir les habitans d'El-Ar'ouât' (1) s'opposer à leur entrée chez eux, parce qu'ils les supposaient contagiés.

El 'Aïachi se dirigeait, avec sa caravane, d'El 'Aouïna sur El-Ar'ouât', où il arriva le dimanche, 16 ramad'ân, 4 avril. « Il y avait, dans la » caravane, dit El 'Aïachi, de ces Arabes appelés *souat*..... Ces gens » étaient de Demer; ils dirent aux habitans d'El-Ar'ouât' de ne pas » nous laisser entrer en ville, parce que la peste était parmi nous; et, » en effet, pas un d'entre nous n'y put pénétrer.....

» Il ne vint personne de la ville au bivac de la caravane. On jetait » le blé que nous achetions du haut des murailles, et on lavait l'argent » que nous donnions. On ne prenait rien de nos mains sans lui faire » subir cette purification. »

(*Op. cit.*, p. 150.)

Deux voyageurs arabes, El-Bekri, déjà cité, et Moula-Ah'met, dans un temps beaucoup plus rapproché de nous, en 1,710, parlent, tous deux, de la peste à laquelle seraient sujets les habitans de K'abes (2); le peu qu'ils en disent, suffit pour établir que ce n'est pas de la peste proprement dite dont ils veulent parler, mais bien des fièvres paludéennes qui tiennent à l'insalubrité de la localité. D'un autre côté, cette insalubrité se trouve confirmée par un voyageur moderne, M. le consul général Pélissier, qui dit, parlant de Medou, l'un des villages de l'oasis de K'abes: « Medou passe pour être très-malsain; en général, tous les » villages de Gabès le sont plus ou moins. »

(*Description de la régence de Tunis*, p. 162. — Paris, 1852.)

Nous n'en rapporterons pas moins ce que disent, de la peste de K'abes, les deux voyageurs qui l'ont précédé, et qui, en tout état de choses, a aussi son enseignement au point de vue de la pathologie africaine.

« Cette ville, dit El-Bekri, est en proie à la peste et aux scorpions (3). » L'air y est mauvais: à quoi bon, dès-lors, les dattes, les raisins et » autres fruits qu'on y trouve? Il n'y demeure que ceux qui manquent » de gîte ailleurs, et son eau n'est bue que par ceux qui meurent » de soif..... »

(*Op. cit.*)

---

(1) Que l'on écrit généralement *El-Aghouat*. C'est aujourd'hui le point le plus sud de nos possessions algériennes.

(2) On écrit généralement *Gabès*. C'est l'ancienne *Capsa*, dont nous avons déjà eu occasion de parler.

(3) Sous le rapport des scorpions, K'abes n'est point en reste avec les autres contrées sud dont nous parlons: toutes en sont également infestées. L'espèce la plus multipliée, et qui est celle dont il est question ici, est le *buthus supertus*, sur lequel nous sommes entré dans d'assez grands détails dans notre *Voyage d'Alger aux Ziban*, p. 229-234. — Alger, 1852.

Moula-Ah'med fait un tableau enchanteur de K'abes, sous le double rapport de la beauté des sites et de l'abondance des productions de toutes sortes ; il continue ainsi (1) :

« Mais, comme toute chose a son mauvais côté, K'abes est sujet à la
» peste, dont ses habitans sont toujours malades, et les gens de ce
» pays prétendent que la cause en est dans la grande quantité de lau-
» riers-roses. En respirant sans cesse l'amertume de cette plante, ils
» deviennent malades, disent-ils, et c'est pour cela qu'ils ont le teint
» jaune. »

(*Voyage de Moula-Ah'med, depuis la Zaouïa en Nas'rïa jusqu'à Tripoli, etc.*, du 21 juillet 1,709 au 17 octobre 1,710, traduction, p. 270.)

La peste a souvent été observée au sud des régences de Tunis et d'Alger, et de l'empire de Maroc ; on peut même dire qu'elle s'y est présentée toutes les fois qu'elle a régné sur le littoral. C'est ce que nous verrons pour quelques pestes dont nous aurons à parler, lorsque nous arriverons aux époques où elles se sont produites.

ANNÉE 1,664.

En l'année 1,664, la peste régnait dans la régence d'Alger ; elle sévissait à Bougie dans le mois de juillet. Aussi Beaufort, qui, le 21 de ce mois, s'était présenté devant Bougie pour l'attaquer, et qui ne le fit pas, en éprouva du regret lorsque, plus tard, il apprit qu'alors la garnison turque avait été détruite par la peste, et qu'il aurait pu s'en emparer sans résistance. « Plus tard, Beaufort, dit Rotalier, éprouva des regrets
» en apprenant que la garnison turque avait été détruite par la peste,
» et qu'il serait entré dans la ville sans coup férir. »

(*Histoire d'Alger, etc.*, t. II, p. 350. — Paris, 1841.)

On sait que le lendemain, 22 juillet, Beaufort se trouvait devant Gigelli ; on sait aussi qu'il prit cette ville, mais qu'elle ne tarda pas à être reprise par ses habitans.

En l'année 1,664, la peste régnait aussi à Toulon et à Cuers, en Provence, mais les historiens, en mentionnant cette peste, n'entrent dans aucun détail sur ses ravages (2).

ANNÉE 1,666.

En l'année 1,666, le *garrotillo*, qui, depuis bon nombre d'années déjà, était éteint dans la Péninsule espagnole, s'y ralluma, et ce fut sous forme générale, pandémique, comme en l'année 1,613, restée dans les souvenirs des habitans, sous le nom d'*El año de los garrotillos* (3).

A n'en point douter, les ravages faits en Espagne, par cette maladie, pendant les dernières années du XVIe siècle et les premières du XVIIe, n'ont pas été moins considérables que ceux faits par la peste orientale, durant le même laps de temps.

---

(1) Moula-Ah'med était à K'abes dans les journées des 14 et 15 août 1,710.

(2) Papon, *Op. cit.*, t. II, p. 291.

(3) Navarette, *Epist.*, p. 64.

Selon Alphonse de Fontecha, le *garrotillo* se serait montré en Espagne, pour la première fois, peu après le catarrhe épidémique de 1,583. D'un autre côté, Miguel Martinez de Leyva, dans son *Prologue*, et Christobal Perez de Herrera, dans son *Traité sur le garrotillo*, signalent, pour l'année 1,583, en Espagne, une épidémie de charbons angineux et mortels, *epidemia de carbunclos anginosos y mortales.*

La même maladie, le *carbunclo anginoso* ou *garrotillo*, se remontra en Espagne en 1,596, et ce fut d'abord dans la ville de Grenade, d'après les docteurs Sebastian de Soto et Francisco Gonzalez de Sepulveda, qui, tous deux, la croyaient alors nouvelle, opinion qui fut fortement controversée, avec raison, par leurs contemporains. Quoi qu'il en soit, ces deux médecins désignent la maladie sous le nom de *carbunclo anginoso*, faisant remarquer que d'autres l'appellent *garrotillo* (1).

Zacutus Lusitanus, que nous avons déjà cité, la signale à la fois en Espagne et en Portugal, pour l'année 1,604; il dit, entr'autres choses, que les malades ne pouvaient rien avaler; qu'ils voyaient tous les liquides avec horreur; que les parties servant à la déglutition se gangrenaient; qu'aucun remède ne pouvait dompter la maladie, à laquelle on succombait le quatrième jour. D'autres auteurs donnent, au *garrotillo*, une marche encore plus prompte. Ainsi, dans l'épidémie de Nérac et lieux voisins, de 1.748 à 1,750, des malades mouraient dès le troisième (2) jour; et, dans celle de la vallée de Siementhal, en Suisse, de 1,752, la mort arrivait souvent dans les vingt-quatre heures (3). « C'était, dit Ozanam, une angine contagieuse, souvent mortelle dans » les vingt-quatre heures. »

(*Op. cit.*, t. III, p. 47.)

Un autre médecin portugais, le docteur Barbosa (Sanrez-Luigi), de Lisbonne, auteur d'une relation de l'épidémie qui régnait en Portugal en 1,749, dit que cette maladie avait été observée en Portugal du temps d'Accius Amiénus, et qu'elle y reparut en 1,690, époque à laquelle elle était aussi en Espagne, selon Giovanni de Villaréal (4).

Le *garrotillo* des Espagnols (5), le *lacet de la gorge* des Napolitains, qui l'appelaient encore le *mal strangulatoire*, *etc.*; le *garrotillo*, disons-nous, est notre *angine* ou *esquinancie maligne*, que l'on trouve parfaitement signalée dans les écrits d'Hippocrate, d'Arétée et d'Aétius. Ce

---

(1) Gonzalez de Sepulveda, *Discurso medico-moral.*

(2) Raulin, *Mémoire sur les maladies occasionnées par les variations de l'air.*

(3) Daniel Langhans, de Zurich, *Actes helvétiques*, t. II.

(4) On la revit en Portugal en 1,749, puis en 1,786, époque à laquelle elle portait le nom de *bolhos de garganta.* Le docteur Barbosa, qui nous apprend avoir traité plus de 200 malades, en perdit peu, à l'exception de ceux déjà atteints de quelque affection chronique, de la poitrine surtout. Le *bolhos de garganta* était fatal à ces sortes de malades, qui sont également les victimes privilégiées du choléra.

(5) Nom qui lui vient, dit Herrera, de ce qu'elle suffoque ou étouffe à la manière du garrot, instrument de supplice alors usité en Espagne.

qu'en dit le dernier est encore plus explicite que ce qu'en avaient dit ses devanciers. La plus ancienne description que nous en possédions pour ces derniers temps, est celle de Forestus, qui l'observa à Alkmaërt, où elle apparut en octobre 1,564 ; vient ensuite celle de Schench, relative à la pandémie de 1,564, qui fut commune à l'Europe, à l'Asie et à l'Afrique ; puis celle de Reusner, qui observa la maladie en 1,572, à Nordlingue, où elle se renouvela en 1,587. L'épidémie qui régnait en France de 1,564 à 1,565, et qui a été décrite par Xivier, appartenait, très-vraisemblablement, à la même maladie.

Presque tous les auteurs contemporains des grandes épidémies de *garrotillo*, considéraient cette maladie comme contagieuse Toutefois, comment concilier cette contagion avec une autre observation, si elle était exacte, à savoir que la maladie se montrait sur les animaux avant d'apparaître sur l'homme ? Ozanam, parlant de l'*esquinancie épidémique* de Paris, en 1,743, laquelle s'étendit sur toute la France, les années suivantes, dit : » Cette épidémie ressemblait à celle de Naples en » 1,618, en ce qu'elle fut précédée, comme celle-ci, de l'*esquinancie* » des bêtes à corne. »

(*Op. cit.*, t. III, p. 38.)

D'autres raisons encore donnèrent, à l'opinion dont nous parlons, quelques contradicteurs. Qu'il nous suffise de citer le docteur Pedro Mancebo, dans sa réponse à la question suivante, à lui proposée par le docteur Rodrigo-Manuel de Huerta :

Utrum si el morbo punticular, ó garrotillo, las viruelas y la angina sean contagiosas, y si los que se dedican á curarlas, se exponen a ser contagiados?

La réponse du docteur Pedro Mancebo, publiée en 1,626, avait pour titre :

Est disputatio utrum febris punticularis, vulgo tabardillo, variolae et angina sint affectiones contagiosae, contagium pro gignentes assidentibus cum aegrotis.

Les écrits spéciaux auxquels le *garrotillo* a donné naissance sont des plus nombreux ; la seule liste de leurs auteurs serait difficile à établir, même pour un temps assez court. Ainsi, seulement de l'année 1,611 à l'année 1,638 inclusivement, nous aurions à enregistrer les noms qui suivent, savoir :

Pour l'année 1,611, Francisco Perez de Cascales, de Guadalaxara, et Juan de Villareal, d'Ubeda ; — pour l'année 1,613, Christóbal Perez de Herrera ; — pour l'année 1,615, Alonso Nuñez de Lerena et Ildefonso Menesius ou Meneses (ouvrage cité par Haller, et qui ne se trouve plus en Espagne) ; — pour l'année 1,616, Antonio de Lapeña, de Grenade ; Francisco de Figueroa et Lorenzo de San Milan, les deux derniers de Séville ; — pour l'année 1,618, don Fernando Sola, de Séville (1) ; — pour l'année 1,625, Alonzo Gomez de la Parra y Arévalo,

(1) Ferdinand Sola, dans un écrit adressé à la population de Séville, sous la date du 1er décembre 1,630, rappelle que, lors du *garrotillo* qui y régna en 1,618, il fut le premier qui écrivit sur sa nature, ses causes et son traitement. L'écrit dont nous parlons a pour titre : *Parecer a la muy noble y leal ciudad de Sevilla acerea de los polvos venenosos de Milan.*

de Tembleque ; — pour l'année 1,636 , à Saragosse , Gerónimo Gil de Pina , de Fresneda, en Aragon ; — pour l'année 1,638 , Nicolas Guterierrez de Angulo.

La plupart de ces auteurs ont pris, pour titre de leurs écrits, des dénominations qui ne permettent pas de méconnaître la maladie dont ils traitent. Ainsi, l'ouvrage de Juan de Villareal a pour titre :

De signis, causis, essentiae, prognostico et curatione morbis suffocanti (Alcala , 1,611) ;

Celui de Christóbal Perez de Herrera :

Brevis et compendiosus tractatus de essentia , causis , notis, praesagio , curatione , et precautione faucium et gutturis anginosorum , ulcerum morbi suffocanti garrotillo Hispane appellati , etc. (Madrid, 1,613) ;

Celui d'Alonso Nuñez de Lerena :

De gutturis et faucium ulceribus anginosis, vulgo garrotillo (Sevilla , 1,615) ;

Celui d'Iledefonso Menesius ó Meneses :

De gutturis ulceribus anginosis (Sevilla , 1,615) ;

Celui de Francisco de Figueroa :

De las calidades y efecto de la aloxa , de una especie de angina , garrotillo , ó esquinancia mortal (Lima , 1,616).

Ce dernier ouvrage est dédié au vice-roi du Pérou, le marquis de Montesclaros , dont de Figueroa était le médecin.

Hâtons-nous de dire que l'ouvrage le plus complet sur la matière, qui ait paru en Espagne pendant le laps de temps dont nous parlons, est celui du docteur Pina, ci-dessus nommé. Cet ouvrage est dédié au comte d'Aranda , dont l'auteur était le médecin ; il porte pour titre :

Tratado breve de la curacion del garrotillo , dividido en narraciones médicas, muy utiles y provechosas para todos los que exercitan el arte medecina y cirurgia. — Zaragoza , 1,636.

Selon Marc-Aurèle Séverin , à qui nous devons une description de l'angine épidémique (1), elle se serait, d'abord , développée en Espagne , d'où elle serait passée à Malte , en Sardaigne, en Sicile (2), à Otrante , dans la Pouille, en Calabre , puis à Naples , où elle se déclara en 1,618 ; elle ne s'y éteignit qu'en 1,640 , c'est-à-dire après vingt-deux ans de durée. Nous avons vu qu'elle se maintint bien plus longtemps encore en Espagne. Or, n'est-il pas vraisemblable qu'une maladie qui a régné si longtemps , et sur une si grande échelle , dans des contrées si rapprochées de la côte d'Afrique, n'aura pas épargné cette dernière contrée? Nous n'en dirons pas davantage pour justifier la place que nous avons cru devoir lui accorder ici.

Le *garrotillo* de l'année 1,666 n'épargna pas Tolède , où il donna

(1) *De pedanchone malignâ , seu de theriomate fauciam pestis pueros proefocante.* — Neapoli , 1,635

(2) Elle n'apparut en Sicile qu'en 1,620 , c'est-à-dire deux ans après son invasion à Naples.

naissance à l'écrit suivant, du docteur Pedro Vasquez, médecin de cette ville :

Morbi esentia qui non solum per hanc insignem urbem Toletanum, sed per totam Hispaniam spartim grassatur, quem vulgus garrotillo appellat apolegetica dissertatio; et ea quae in curatione hujus morbi sunt animadvertenda.

Cet ouvrage ne porte ni date ni lieu d'impression, et il a échappé aux recherches de Nicolas Antonio, qui ne le mentionne pas (1).

ANNÉES 1,675 ET 1,676, 1,086 ET 1,087 DE L'HÉGIRE.

De l'année 1,675 à l'année 1,676, 1,086 à 1,087 de l'hégire, la peste était dans la régence de Tunis (2). El-K'aïrouâni, que nous avons déjà cité si souvent, en parle en ces termes, p. 369 :

« De 1,086 à 1,087, sous El-H'adj-Mami, la peste ravagea Tunis,
» et H'uceïn-Pacha fut une de ses victimes. »

Elle apparut dans le mois de choual 1,086 (1,675 de notre ère), comme Mohammed, l'un des deux princes régnant, était allé, dans le Djerid, selon l'usage, pour y percevoir l'impôt. Mais laissons parler, lui-même, l'historien de la régence de Tunis.

« En 1,086, dit El-K'aïrouâni, au mois de choual, Mohammed
» partit pour le Djerid, selon l'usage. Pendant son absence, la peste
» éclata à Tunis. Plusieurs parens et des sœurs d'Ali-Bey en mouru-
» rent, ainsi que sa femme ; il n'assista pas à leurs funérailles ; il ne
» parut qu'à celles de son oncle H'acen-Bey, que le fléau frappa égale-
» ment. La tristesse était dans toutes les âmes. »

(*Op. cit.*, p. 416.)

Comme nous l'avons vu, la peste de Tunis, en 1,675, se continua en 1,676. En cette dernière année, elle faisait de grands ravages à Malte (3), où elle avait peut-être été importée de la régence de Tunis. Et, en effet, nous verrons plus loin que, sans doute, à cause de leur voisinage, ces deux contrées ont souvent été affligées de la peste simultanément ou presque simultanément.

De l'année 1,676 à l'année 1,677, 1,087 à 1,088 de l'hégire, la peste régnait aussi dans la régence d'Alger. Son existence dans cette ville, en 1,676, 1,087 de l'hégire, est signalée par M. Rousseau, dans sa *Chronologie des pachas d'Alger*, p. 208 des *Chroniques de la régence*, ouvr. cit., et celle de l'année suivante, 1,677, comme la précédente, dans le *Mémoire*, également cité, *sur la peste en Algérie*.

Vraisemblablement, ce fut dans la peste de 1,676 à 1,677, à Alger, que le docteur Murillo, dont il a été question précédemment, rendit les services auxquels il dut sa liberté. Ainsi que nous l'avons dit, il se

---

(1) Don Nicolas Antonio, *Biblioteca Hispano nova*.

(2) Elle était à Marseille trois ans auparavant, en 1.672. *Vide* Capmany, *Op. cit.*, p. 73.

(3) Papon, *Op. cit.*, p. 272.

trouvait à la nouvelle peste de Malaga, sa patrie, en 1,678. Or, comme la peste à laquelle il avait assisté, à Alger, dura trois ans, d'après de Villalba, nous sommes autorisé à penser que la peste qui régnait à Alger de 1,676 à 1,677, avait commencé en 1,675, époque à laquelle nous l'avons trouvée à Tunis, comme on l'a vu en son lieu.

En la même année 1,677, la peste régnait aussi à Oran, ce qui ressort des paroles, ci-après, de notre épidémiologiste de Villalba :

« La ciudad de Málaga gozaba el año de 1,678 de la salud mas per-
» fecta, aunque con la zozobra de la peste que se padecia en Orán
» desde el año antecedente. Sin embargo de haber puesto el cuidado y
» vigilancia que exigian tales circunstancias para evitar el peligro que
» le amenazaba por su proxîmidad al mal, no fuéron bastantes á im-
» pedir que aportase á su puerto, el dia 28 de mayo de 78 una saetia
» que ocultando el rumbo que traia desde Orán se le admitió al comer-
» cio, conduciendo con los géneros la daniña peste que temian. »

(*Op. cit*,, p. 125-126.)

Nous aurons à revenir, plus loin, sur cette épidémie de Malaga, en 1,678.

Sur la fin de l'année 1,677, commencement de l'année 1,088 de l'hégire, Tunis eut à souffrir d'une horrible famine, par suite de l'attaque de cette ville par Mohammed-Bey. C'était sous l'administration de T'abak'-Dey. Voici comme en parle l'historien de la régence de Tunis :

« Comme les arrivages avaient cessé, dit El-K'aïrouâni, la famine
» était dans la ville. Le prix de la mesure de blé s'éleva à un demi-réal,
» soit six réaux l'ouiba, le kafiz à quatre-vingt-seize réaux. On n'avait
» jamais vu pareille chose à Tunis..... Les riches habitans furent
» rançonnés ; on arrêta les deux muftis, le cheikh Mohammed-Felata
» et le cheikh Ioucef-Dragut : le premier s'évada, et le second fut tué. »

(*Op. cit.*, p. 376.)

Cet état de choses, heureusement, ne dura que vingt-quatre jours.

ANNÉE 1,678.

En l'année 1,678, l'empire de Maroc, sous le règne de Muley-Ismaël, fut affligé par la peste. Un historien de ce pays, de Chénier (1), qui fut, pendant plusieurs années, chargé d'affaires de France auprès de l'empereur de Maroc, parle ainsi de cette calamité :

« En 1,678, l'empire de Maroc, affligé par une suite de dévastations,
» en éprouva de nouvelles encore : la peste, qui s'y introduisit
» par des communications entre Alger et Tétuan (2), y fit des
» ravages affreux. Les relations disent que la contagion y fit périr
» près de quatre millions de personnes, ce qui me paraît extraor-
» dinaire. Les désolations de ce fléau, les sacrifices que Muley-Archid
» et Muley Ismaël firent à leur ambition.............................. »

---

(1) Père de l'illustre poète, André de Chénier, qui, si jeune encore (32 ans), périt sur l'échafaud, le 25 juillet 1,794. Son frère, Joseph de Chénier, après avoir rempli de très-hautes fonctions en France, a laissé aussi un beau nom, comme poète dramatique.

(2) *Recherches historiques sur les Maures et histoire de l'empire de Maroc*, t. III, p. 385. — Paris, 1,787.

La marche suivie par la peste dans le Maroc, en 1,678, témoignerait encore, s'il en était besoin, de son importation dans ce pays. Ainsi, nous l'y voyons exercer ses premiers ravages dans le nord, où elle avait d'abord éclaté. « Malgré, dit de Chénier, malgré les progrès de la conta-
» gion, qui se manifestaient encore plus dans la partie du nord, les
» Alcaïdes, des environs de Tanger, firent des incursions sur cette
» place, qui était alors au pouvoir des Anglais .... »

(*Op. cit.*, p. 386.)

Mais, bientôt après, les ravages du fléau se continuèrent du nord au centre même de l'empire. « Muley Ismaël, dit Chénier, se détermina,
» la même année, à sortir de Méquinès, autant par rapport aux ravages
» que la peste faisait aux environs, que parce que l'esprit d'inquié-
» tude, dont il était constamment dévoré, ne se conciliait pas avec
» un si long repos. »

(*Op. cit.*, p. 387.)

D'après ce que nous venons de dire de la peste du nord de l'Afrique, de 1,675 à 1,678, cette peste paraîtrait avoir débuté dans la régence de Tunis, d'où elle se serait propagée, de proche en proche, jusques dans le Maroc, où il n'est pas probable qu'elle se soit éteinte l'année même de son apparition. Toutefois, les faits nous manquent pour appuyer cette assertion.

ANNÉE 1,680, 1,091 DE L'HÉGIRE.

En l'année 1,680, 1,091 de l'hégire, eut lieu, à Alger, l'explosion de la grande poudrière, et l'expédition de Baba-Hassan, souverain de ce pays, sur Tunis. Cette expédition avait pour but de faire cesser, parmi les Tunisiens, la guerre civile qu'y avaient allumée les deux princes et frères, Mohammed et Ali-Bey : le dey d'Alger obtint ce résultat, en réconciliant les deux frères. Ce fut ce même dey qui, quelques années avant, en 1,676, 1,087 de l'hégire, dirigea, de sa personne, une expédition sur Tlemsen, qui avait secoué le joug du gouvernement d'Alger. Trois ans plus tard, en 1,683, 1,094 de l'hégire, il fut assassiné à la marine, dans une révolte des Janissaires.

En l'année 1,678, la peste régnait aussi à Malaga, et nous avons vu, précédemment, qu'elle y était attribuée à un navire chargé de lingerie (*ropa*), et venant d'Oran (1), où elle existait depuis l'année précédente, 1,677. L'épidémie apparut dès les derniers jours de mai (2), et nous ferons, brièvement, l'historique de ses premiers cas.

Quelques marins du navire venu d'Oran débarquent et se logent sur la place St-Jean. Le lendemain, l'un d'eux, jeune homme de quatorze ans, tombe malade et meurt dans les vingt-quatre heures. Le jour suivant, un autre de ces mêmes marins est frappé à son tour, et il succombe au commencement de son cinquième jour de maladie, *con*

---

(1) Nous devons faire remarquer qu'à la date du 11 juin de l'année précédente, 1,677, une maladie contagieuse, dont on ne précise pas la nature, régnait à Murcie et à Carthagène. *Vide* Capmany, p. 79.

(2) On se rappelle que le navire était arrivé le 28.

calentura (fièvre), *carbunclos* (charbons) sur le corps, et *una seca* (tumeur), *landre* ou *bubon* dans l'aine.

Alors deux femmes de la place St-Jean, deux sœurs, sont atteintes d'une maladie offrant le même caractère que celle des marins; elles ont, l'une et l'autre, un *carbunclo* à la jambe, et *una landre* (bubon) à l'aine correspondante; seulement, elles éprouvent, toutes deux, des vomissemens porracés (*porraceos*), ce que n'avaient pas éprouvé les marins, et l'une meurt au commencement de son troisième jour de maladie, tandis que l'autre se rétablit. Celle-ci était l'aînée.

A ces deux premiers cas fournis par la ville, sur la place St-Jean, en succède un troisième, également fourni par cette même place. C'est encore une femme qui avait joui, jusqu'alors, de la meilleure santé. Les symptômes qu'elle présente sont, en tous points, semblables à ceux observés sur les précédens malades, entr'autres un bubon (*landre*) sous l'aisselle gauche, et elle expire à l'entrée de son troisième jour de maladie.

Vient ensuite un quatrième cas, également offert par une femme, âgée de trente ans, qui avait été voir un marin du navire d'Oran. Cette femme présente encore des accidens semblables à ceux des précédens malades, entr'autres une tumeur (*landre*) sous le bras, et meurt en moins de vingt-quatre heures.

On ne dit pas quelle partie de la ville elle habitait, et on ne dit pas non plus celle d'où provenaient cinq autres personnes qui, bientôt après, furent atteintes de la maladie importée, et sur lesquelles on observa et des pustules charbonneuses (*pustulas carbunculosas*), et des bubons (*bubones*) dans les aines et sous les aisselles, avec *calentura maligna*.

Bientôt, le fléau fut dans toute la ville et les environs; il s'étendit, ensuite, à Antequère, à Murice, à Carthagène, à Grenade, à Velez-Malaga, à Ronda, à Montril, à Rio-Gordo, à Igualesa, etc. L'année suivante, il était dans toute l'Andalousie, et sur d'autres points encore de la Péninsule espagnole, et nous le voyons, de nouveau, à Malaga, en 1,680, soit qu'il s'y fût continué, soit qu'il y fût revenu.

Le mal s'attaquait plus particulièrement aux femmes; les enfans et les vieillards en étaient moins souvent atteints. Le plus grand nombre mouraient avant le cinquième jour; quelques-uns allaient jusqu'au septième, et ceux qui dépassaient ce terme, guérissaient, à moins d'une rechute (1).

La léthalité du mal n'était pas très-grande. Ainsi, en 1,678, sur 1,213 malades qui furent admis à l'hôpital, il n'en mourut que 896, c'est-à-dire un peu moins que les trois quarts. Or, et nous pourrions ne pas le faire remarquer, les malades qu'on transporte dans les hôpitaux en pareil cas, sont toujours les plus grièvement frappés.

Le chiffre connu de la mortalité fut de 4,000, non compris beaucoup de Maures des deux sexes, nation qui était encore assez nombreuse à Malaga, à l'époque dont nous parlons. Ajoutons que, dans ce chiffre de 4,000, ne figurent pas non plus ceux qui furent enterrés, la nuit,

---

(1) Il y avait donc, dans l'épidémie de Malaga, des rechutes, et ces rechutes étaient fatales, comme dans le choléra de nos jours.

dans les champs, ni ceux qu'on allait déposer à la porte des couvens, et qui étaient surtout des enfans.

La contagion du fléau n'était pas des plus prononcées. Ainsi, sur six médecins employés à l'hôpital des pestiférés, qu'on appelait l'hôpital de *separacion;* sur ces six médecins, disons-nous, aucun ne fut atteint, et sur trois chirurgiens employés dans le même établissement, un seul fut touché, mais il se rétablit. Disons pourtant que l'année suivante, 1,679, le docteur Jean Espinosa, l'un des médecins de l'hôpital, mourut de la peste à Velez-Malaga, atteint de deux bubons (*dos landres*), et que le docteur Blanco Salgado, qui était chargé d'un service dans le même hôpital, le cessa le 19 avril, frappé de la maladie régnante, dont il parvint à se rétablir. Il présenta, dans le cours de sa maladie, un bubon et cinq charbons (*una landre y cinco carbunclos*), avec accidens graves, sur différentes parties du corps. Sans doute que les bons soins qu'il reçut du docteur Murillo, ne contribuèrent pas peu à sa guérison.

Dans le nombre des écrits publiés sur la peste dont nous parlons, nous citerons les suivans :

Tratado de la epidemia pestilente que padeció la ciudad de Malaga el año 1,678 *y* 1,679, par le docteur Don Diego-Blanco Salgado.—(Malaga, 1,679) ;

Tratado sobre la peste de Malaga, publié dans cette ville en 1,679, par Don Bernardo-Francisco de Acevedo ;

Carta apologética, en que se prueba que la infermedad que corrió este año pasado en la ciudad de Malaga, no fué peste, par Marco-Antonio de Checa. — (Malaga, 1,679) ;

Carta antiapologética, ou *Respuesta á otra del doctor Marco-Antonio de Checa, en que se defiende y prueba, haber sido peste la enfermedad que corrió este año pasado de* 1,678, *en la ciudad de Malaga*, par el doctor Biozca Casonava, médecin de Don Alonso de Santo Thomas, évêque de Malaga. — (Malaga, 1,679).

A ces écrits sur la peste de Malaga de 1,678, ajoutons celui de Jean-Baptiste Orivay y Monreal, de Valence, sur l'épidémie d'Orihuela, en la même année 1,678, l'une des cités sur lesquelles se porta, en cette dernière année, le fléau dont nous parlons. L'écrit d'Orivay y Monréal portait pour titre :

Teatro de la verdad, y claro manifiesto del conocimiento de las infermedades de la ciudad de Orihuela del año 1,678 (1). — Zaragoza, 1,679.

Comme on a dû le voir par le titre de son ouvrage, auquel répond celui de Biozca Casanova, Marc-Antoine de Checa ne croyait pas à la contagion de la maladie de Malaga, opinion qui lui était commune avec son collègue Michel Lorenzo, qui, tous deux, avaient été envoyés, de Gre-

(1) Orivay y Monreal est auteur de plusieurs autres ouvrages de médecine qui avaient de l'intérêt à l'époque où il écrivait.

nade, par la Royale Chancellerie de cette ville, pour observer l'épidémie (1). Leur opinion vint corroborer celle du seul médecin de Malaga qui niait aussi la contagion de la maladie régnante. De Villalba parle ainsi de cette divergence d'opinions :

« Sin embargo que todos los médicos de la ciudad tuviéron por causa » cierta del contagio la roba que de Orán se traxo y repartió en dife« rentes calles y barrios, un solo médico hubo de la opinion contraria, » que dió á este achaque por de ningun ciudado ni riesgo ; proposicion » lisongera que acarreó mucho daño. »

Dès son début, l'épidémie fut déclarée pestilentielle et contagieuse (*pestilencia de contagiosa*) par deux médecins de la ville, les docteurs Bernardo Francisco de Acevedo et Alonso Gonzalez, qui furent d'avis de séparer de la population ou, en d'autres termes, de séquestrer les malades et ceux qui avaient eu des rapports avec eux.

De là la création de l'hôpital dont nous avons parlé plus haut, l'*hospital de separacion*, qu'on plaça au fort Ste-Catherine. L'opinion des deux médecins grenadins le fit abandonner, mais il fallut le rétablir par suite du progrès de l'épidémie. D'un autre côté, était arrivé, envoyé par le *Protomedicato*, sur la demande du *Conseil de Castille*, le docteur Diego Blanco Salgado, qui approuva l'opinion des médecins de la ville, en déclarant la maladie pestilentielle, contagieuse et maligne, *pestilente, contagioso y maligno*.

Le nouvel hôpital des pestiférés ou de *separacion* fut placé rue de la *Crux verde*, et on ne commença à y recevoir des malades que le 3 octobre. Nous avons vu, précédemment, que le fléau avait débuté des derniers jours de mai aux premiers jours de juin.

L'épidemiologiste espagnol attribue à l'opinion de la non contagion de la maladie de Malaga, en 1,678, et son existence de trois années dans cette ville, et son extension à l'Andalousie ; il attribue à la même opinion, qui prévalut à Carthagène, à l'apparition du même fléau dans cette ville, sa propagation à Murcie, Oran (2), Orihuela, etc., etc.

« Por no creerse, dit de Villalba, que esta epidemia era peste, hizo » tanta daño en la ciudad que duró tres años, y apestó á la Andalucia ; » y lo que no se quiso creer al principio en Carthagena, lo padeciéron » despues Murcia, Orán, Malaga y Orihuela. »

L'hôpital de Malaga avait, pour administrateur, un homme doué d'une grande expérience en matière de maladies pestilentielles. C'était le frère François de la Crux, éminent ecclésiastique, qui avait été envoyé par le Conseil royal ; il s'était trouvé aux pestes de Séville, de Barcelone, de Gérone et d'Osterlique (3), ainsi qu'aux pestes de Malignes et de Bruxelles, en 1,668, et à celles de Terra-Munda, de Gand et plusieurs autres lieux de Flandres, en 1,674. Dans ces dernières pestes, le frère François de la Crux était administrateur des hôpitaux de l'armée espagnole.

---

(1) De Checa était qualifié de professeur (Catedratico) *de Prima*, et Lorenzo, de professeur de *Visperas*.

(2) Petite population du royaume de Valence, dans l'intérieur, qu'il importe de ne pas confondre ici avec l'Oran africaine.

(3) Gérone et Osterlique, en Catalogne.

Nous avons vu, plus haut, que l'hôpital avait six médecins : de Villalba n'en nomme que trois, les docteurs Jean Espinosa, Bernard Acevedo et François Lamera, auxquels vint se joindre, à la date du 19 novembre 1,679, le docteur Salgado, envoyé par le Gouvernement, et dont il a déjà été question. Ce médecin, dans l'ouvrage que nous avons mentionné, parle, avec tous les éloges qu'elles méritent, des personnes qui se distinguèrent, par leurs services, dans l'épidémie de Malaga. Dans le nombre de ces personnes est cet ancien esclave et *cirurjano major* de l'hôpital d'Alger, le licencié Murillo, à qui le docteur Salgado lui-même, comme nous l'avons vu plus haut, dut peut-être la conservation de ses jours.

Pour plus de détails sur la peste de Malaga des années 1,678, 1,679 et 1,680, nous renvoyons à de Villalba, t. II, p. 125 à 135, ajoutant que ceux que nous venons de donner sur le même sujet, paraîtront suffisamment justifiés par l'origine africaine du fléau péninsulaire des années précitées.

ANNÉE 1,682.

En l'année 1,682, la peste et la famine désolaient Alger, assiégée en même temps par l'amiral Duquesne, à qui ces deux fléaux vinrent en aide.

Duquesne se présenta devant Alger le 21 juin, avec onze vaisseaux, quinze galères, cinq galiotes à bombes, trois brûlots, quelques flûtes et tartanes. Le même jour, le bombardement commença et fut poussé avec une extrême vigueur. Le résultat ne paraît pourtant pas en avoir été satisfaisant, puisque Duquesne le recommença l'année suivante, à la même époque. Le dey d'Alger était alors Baba-Hassan, homme d'énergie, d'après ce que nous avons eu occasion d'en dire.

En la même année, 1,682, la peste était aussi en Andalousie, où elle existait depuis l'année précédente, 1,681, époque à laquelle elle était également en Castille et sur d'autres points de l'Espagne, ainsi qu'en Sardaigne et à Perpignan (1).

ANNÉE 1,683.

En l'année 1,683, la peste se continuait à Alger, en même temps qu'elle existait sur d'autres points de la régence. C'est ce qui résulte du passage suivant, de Capmany, p. 73 :

« A 10 de junio de 1,683, se juntó (en Barcelona) el Concejo de ciento,
» de resultas del aviso de que en Argel y otras partes de Berberia ha-
» bia peste, para tomar las disposiciones convenientes. »

En cette même année 1,683, l'amiral Duquesne vint, de nouveau, bombarder Alger, où il se trouvait, à la date du 20 juin, un jour plus tôt, par conséquent, que l'année précédente. Ses forces, cette fois, se composaient de dix vaisseaux, sept galiotes, quelques galères et navires de charge. Un parlementaire fut envoyé par le dey à Duquesne. Ce parlementaire, qui était Hussein, plus connu sous le nom de Mezzo-Morto, quitte Duquesne dans les meilleurs termes, en l'as-

(1) De Villalba, t. II, p. 142; *Tableau du couvent de Notre-Dame de la Mercede*, à Xérès de la Frontera, cité plus haut, en note.

surant que toutes les difficultés seraient aplanies à son retour à terre. Loin de là : de retour à terre, Mezzo-Morto soulève les troupes contre le dey, le fait assassiner, s'intronise à sa place, et se déclare contre la France. Le bombardement commence avec vigueur ; il se continue ainsi jusqu'au 17 août. Ce fut durant ce bombardement qu'on vit les Algériens, dans leur exaspération contre les assiégeans, mettre à la bouche d'un canon, et le lancer sur ces derniers, le consul français qui, avant l'assassinat de Baba-Hassan, avait été chargé de négocier la paix (1). Ce consul était le vicaire apostolique Levacher, chef des Lazaristes en mission à Alger (2), et c'est sur Mezzo-Morto, l'assassin et le successeur de Baba-Hassan, que pèse tout l'affreux de son supplice.

Le second bombardement d'Alger, par Duquesne, ne paraît pas avoir eu de meilleurs résultats que le premier, puisque ce ne fut qu'après un troisième, sous les ordres de Tourville, en 1,684, que les Algériens se décidèrent à envoyer un ambassadeur au roi, alors Louis XIV, qui, ne pouvant mieux sans doute, voulut bien se déclarer satisfait. La paix fut donc signée entre ce souverain et Mezzo-Morto.

Rappelons que ce fut en cette dernière année, 1,684, 1,095 de l'hégire, que Mezzo-Morto, tranquille du côté de la France, crut pouvoir faire une expédition sur Tunis. Le commandement de cette expédition fut confié à Brahim-Khodjet-el-Khail (3).

ANNÉE 1,686.

En l'année 1,686, la peste était à Alger, où régnait alors le dey Mohammed (4).

ANNÉE 1,687, 1,098 DE L'HÉGIRE.

En l'année 1,687, 1,098 de l'hégire, de grands troubles eurent lieu dans la régence d'Alger : à Oran, le bey Chaâban est assassiné ; à Alger, la milice se révolte, et le dey régnant, Mezzo Morto, est contraint à prendre la fuite : il se réfugie à bord d'une frégate, qui le conduit à Smyrne (5).

ANNÉE 1,688.

En l'année 1,688, Alger est de nouveau bombardée, cette fois par le maréchal d'Estrées, auquel était venue se joindre l'escadre de Tourville, après son combat avec le pacha Hassen, amiral turc. Cette réunion eut lieu devant Alger, sur la fin de juillet. Plusieurs milliers de bombes furent jetées dans la ville et la bouleversèrent. Cinq vaisseaux furent coulés

---

(1) Le canon à la bouche duquel fut mis Levacher porta, depuis, le nom de *Consulaire*. Il existait encore lors de la prise d'Alger, en 1830, époque à laquelle il fut transporté en France. C'est une pièce du plus fort calibre.

(2) Alors les vicaires apostoliques remplissaient les fonctions de consul.

(3) *Chroniques de la régence d'Alger*

(4) Delcambre, *Manuscrit cité.*

(5) *Chroniques de la régence d'Alger.*

dans le port, et un autre y fut brûlé. On vit se renouveler, dans ces circonstances, l'atrocité commise, en 1,683, sur le vicaire apostolique Levacher : les Algériens mirent encore à la bouche d'un canon le successeur de ce même Levacher, le vicaire apostolique de Montmasson (1), et lancèrent cette nouvelle victime sur l'escadre du maréchal d'Estrées. Elle ne fut pas la seule : presque chaque jour, pendant tout le temps que dura le bombardement, le même supplice se répétait pour les malheureux français en captivité dans les bagnes d'Alger. Mais écoutons, sur les atrocités algériennes de 1,688, un témoin oculaire, le lazariste Jacques Leclerc, qui, lui-même, faillit en être victime (2).

« En 1,688, dit Jacques Leclerc, l'armée navale de France parut de-
» vant Alger, sur la fin du mois de juin. C'était pour avoir satisfaction
» des contraventions que ces puissances barbaresques avaient faites à
» la paix. Le commandant de l'armée ne fit aucune démarche d'accom-
» modement, et les barbares n'en firent aucune non plus pour connaî-
» tre les intentions du commandant. On commença à tirer des bombes
» sur la ville ; les barbares, de leur côté, se vengèrent sur les Français,
» en les mettant à la bouche du canon, MM. de Montmasson, vicaire
» apostolique, et le consul de France, les premiers (3) ; ils continuè-
» rent ainsi, quasi tous les jours, d'en mettre quelques-uns, jusqu'au
» nombre d'environ quarante, tant que l'armée jeta ses foudres.....
» Le bombardement dura environ quinze jours, pendant lesquels
» mon tour vint, qui fut le 7 du mois de juillet. Alors, on me prit et
» me conduisit pour subir le sort des autres, je veux dire pour être
» mis à la bouche du canon........ »
» Je fus donc conduit pour aller sacrifier à Dieu la vie qu'il m'avait
» donnée, mais je n'eus pas plus tôt fait environ deux cents pas, que
» je me vis reconduit au lieu d'où j'étais parti, qui est un fondouc, à
» la porte Babazoun, lieu où on avait conduit M. le vicaire apostolique,
» M. le consul de France, les capitaines et les esclaves français
» des bagnes. Je croyais que c'était pour me faire souffrir de plus
» cruels tourmens que celui du canon, car le bruit courait qu'on vou-
» lait faire souffrir aux Français d'autres tourmens, qui étaient de les
» clouer sur des planches en croix.

---

(1) Michel de Montmasson était à Alger dès 1,686, ainsi que le R. P. Antoine d'Espinosa, administrateur de l'hôpital des esclaves, et dont le frère Jacques Leclerc fait le plus grand éloge.

(2) Alors, et depuis longtemps déjà, les Lazaristes étaient à Alger ; ils y avaient été introduits par St-Vincent-de-Paul. Les vicaires apostoliques, employés à Alger, appartenaient à cette congrégation, dont l'institution remonte à l'année 1,625.

Les Lazaristes, sans qu'il soit besoin de le dire, rendaient de grands services aux malheureux esclaves en Barbarie. On sait que Vincent-de-Paul fut esclave lui-même, d'abord à Alger, puis à Tunis. Il avait été pris par des corsaires algériens, comme il se rendait de Narbonne à Marseille, en 1,605.

(3) Deux consuls français auraient donc été mis à la bouche du canon algérien, l'un en 1,683, et l'autre en 1,688, à moins de ne voir, dans le vicaire apostolique et le consul dont parle le frère Jacques, qu'un seul et même personnage. Nous ne possédons aucun document propre à éclaircir nos doutes à cet égard.

» Cependant, quand je fus arrivé au fondouc, le gardien Bachy,
» nommé Baba-Aly, me demanda si j'étais frère du vicaire apostolique
» qu'on avait mis au canon les années précédentes, ou de celui qu'on ve-
» nait d'y mettre : je lui répondis que je n'en étais point le frère charnel,
» de père ou de mère, mais que nous nous qualifions de frères entre
» nous. Il me dit alors de n'avoir point de peur, et que je restasse là
» en repos. Le soir précédent. j'avais envoyé, par un serviteur de
» l'hôpital, un billet au père d'Espinosa, qui en était l'administrateur,
» et lui représentais l'extrêmité où je me trouvais, et qu'on avait déjà
» fait mourir mes deux confrères. »

Pour plus de détails sur ce sujet, nous renvoyons à la lettre du frère Jacques Leclerc, écrite d'Alger en France, à un père de l'*Ordre de la Sainte Trinité*, insérée p. 126 et suivantes, dans l'ouvrage intitulé :

Voyage pour la rédemption des captifs, *aux royaumes d'Alger et de Tunis*, fait en 1,720, par les PP. François Comelin, Philemon de la Motte et Joseph Bernard, de l'*Ordre de la Trinité*, *dit des Mathurins*. — Paris, 1,721.

Nous ajoutons seulement que le frère Jacques fut assez heureux pour échapper au danger; son heure, comme il le dit lui-même, n'était pas encore venue, et le ciel, comme il le croyait alors, le réservait peut-être pour une autre fin.

ANNÉE 1,689.

En l'année 1,689, sous le dey Mustapha, la peste régnait à Alger (1). D'où venait cette peste ? Quels ravages fit-elle ? Se borna-t-elle à Alger ? Les documens nous manquent pour répondre à ces questions.

ANNÉE 1,690.

En l'année 1,690, la peste était dans la régence de Tunis. Le docteur Peyssonnel, qui voyageait dans ce pays, de 1,724 à 1,725, parle ainsi de la peste qui y régnait en 1,690, en même temps que de celle qui y était encore en 1,705 :

« Il y a près de vingt ans que la peste n'a ravagé ce pays ; mais j'ai
» appris de M. Lapérouse, directeur et gouverneur, pour la compagnie
» des Indes, au Cap-Nègre, et de plusieurs autres personnes qui étaient
» dans ce pays en 1,690 et en 1,705, pendant que la peste y sévis-
» sait, qu'elle est ici aussi meurtrière qu'en Europe. »

(*Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, fait par ordre du roi, en 1,724 et 1,725, publié par M. Dureau de la Malle, p. 227. — Paris, 1838.)

Peyssonnel ajoute des détails qui se rattachent à la peste de 1,705, et qui trouveront leur place en leur lieu.

En l'année 1,690, et vraisemblablement depuis la fin de l'année précédente, 1,689, la peste existait aussi à Perpignan et à Bellegarde, ainsi qu'il résulte de la réunion qui eut lieu à Barcelone, le 26 janvier de cette année, du *Conseil de Ciento*, à l'effet d'aviser aux moyens d'en préserver Barcelone. Peu après, le 1er février, le même Conseil eut

---

(1) *Mémoire sur la peste en Algérie.*

encore à se réunir à l'occasion de la nouvelle qu'il venait de recevoir de l'invasion de la peste en Italie (1).

ANNÉE 1,692, 1,103 DE L'HÉGIRE.

En l'année 1,692 eurent lieu, pour Alger, quelques événemens étrangers à notre travail, mais que nous croyons devoir enregistrer en passant. Nous voulons parler de l'incendie du port, de la victoire remportée sur les Marocains et du trai é de paix conclu avec la France (mois d'avril), par l'intermédiaire du consul Denis Dusault (2). Le dey régnant éta.t alors Hadj-Chaâban.

ANNÉE 1,693, 1,104 DE L'HÉGIRE.

En l'année 1,693, 1,104 de l'hégire, la peste était à Alger (3), dont le dey régnant était encore Hadj-Chaâban. En cette même année, 1,693, et le jour de la grande fête des Musulmans, Aïd-el-Kébir ou Beiram, furent massacrés à Alger, hors de la porte Bab-el-Oued, des Arabes des tribus de la plaine et de différentes autres tribus de l'intérieur (4).

ANNÉE 1,694, 1,105 DE L'HÉGIRE.

En l'année 1,694, 1,105 de l'hégire, la peste était encore à Alger (5). Le pacha régnant était alors Hadj-Ahmed, qui venait de succéder à Chaâban-Kodja, étranglé dans une révolte des janissaires.

L'année 1,694, 1,105 de l'hégire, se fit remarquer, dans le nord de l'Afrique, par un hiver rigoureux ; elle est restée dans le souvenir de ses habitans, sous le nom de âam ettedje, l'*année de la neige* (6). La France conserve également le souvenir de l'hiver de cette même année, 1,694 ; la famine en fut la suite, tous les produits de la terre ayant péri par la rigueur du froid (7).

ANNÉE 1,695.

En l'année 1,695, la peste se continuait à Alger, où elle r alors le nom d'*el-berourou* (8). Le dey régnant était encore le préce Hadj-Ahmed.

---

(1) Capmany, p. 73.

(2) *Chroniques de la régence d'Alger* et les *Mémoires du temps.*

(3) *Mémoire sur la peste en Algérie.*

(4) *Chroniques de la régence d'Alger.*

(5) *Chroniques de la régence d'Alger.*

(6) Le fait est rappelé dans la *Topographie de Blidah*, par le docteur Finot, médecin militaire, insérée dans les *Mémoires de médecine et de pharmacie militaires*, t. LVI.

Remarquons qu'il y a ici, dans l'ouvrage de Finot, une erreur de deux ans de date, dans la concordance des années musulmane et chrétienne, l'auteur faisant concorder l'année 1,105 de l'hégire avec l'année 1,692 de l'ère chrétienne.

(7) Buret, *Op. cit.*

(8) *Mémoire sur la peste en Algérie.*

ANNÉE 1,696, 1,108 DE L'HÉGIRE.

En l'année 1,696, 1,108 de l'hégire, régnait dans la régence d'Alger, et aussi, sans doute, sur d'autres points du nord de l'Afrique, une maladie qui enleva beaucoup d'enfans. Cette maladie était connue sous le nom de *maladie rouge*, ce qui autorise à croire que c'était ou la *la scarlatine*, ou *la rougeole*. Finot, *Op. cit.*, en parle sous le nom de *choléra rouge*.

ANNÉES 1,697, 1,698, 1,699 ET 1,700

La peste, sans doute la même que celle des années précédentes, était encore en Algerie dans les années 1 697, 1,698, 1,699 et 1,700. Ces quatre années pestilentielles sont seulement mentionnées dans le *Mémoire sur la peste en Algérie*, et, de son côté, Delcambre, *Manuscrit cité*, mentionne seulement aussi celle de 1,700.

Année 1,697. — Aucun événement important, pour le nord de l'Afrique, n'a été recueilli par l'histoire pour l'année 1,697. L'année suivante, 1,698, Muley-Archi, roi de Maroc, meurt, et son frère, Muley-Ismaïl, lui succède. L'histoire représente le dernier comme le tyran le plus barbare qui eût encore paru sur un trône; il ne régnait que par la terreur, mais, à cette terreur, se joignait une politique qui rendit au pays un éclat qu'il avait perdu depuis longtemps.

Année 1.699. — En l'année 1,699, la peste était aussi à Livourne, à Gènes, en Sardaigne, à Narbonne et à Nismes. « A 28 de abril » de 1,699, dit Capmany, se trató, en el Concejo de Barcelona, el » contagio que se habia descubierto en Liorna, Genova, Cerdeña, » Narbona y Nimes. »

(*Op. cit.*, p. 73.)

Année 1.700. — L'annéé 1,700 n'est pas seulement mémorable en Algérie par la peste qui y régnait en cette année, mais encore par l'arrestation du pacha turc, par le dey Baba-Ali, et son embarquement pour Constantinople. Cet acte de vigueur, au lieu d'être puni par la Sublime Porte, en est, au contraire, récompensé par l'envoi, à Baba-Ali, du firman de pacha à trois queues. C'est depuis lors que les deys qu'élisait la milice, étaient ensuite confirmés par la Porte, qui leur envoyait le titre de pacha.

En la même année, 1,700, l'empereur de Maroc, qui, l'année précédente, avait envoyé un ambassadeur à Louis XIV, assiégea Ceuta sur les Espagnols, mais nous manquons de détails sur ce siége, qui, vraisemblablement s'accompagna, pour les assigés, des calamités qui s'observent en pareil cas.

En la même année, 1,700, l'angine pestilentielle, dont nous avons assez longuement parlé sous le nom de *garotillo*, était, de nouveau, dans la péninsule espagnole; elle y fit beaucoup de ravages, surtout parmi les enfans, dont bien peu échappaient. Voir, sur le *garrotillo* espagnol de la dernière année du XVIIe siècle, Bruno Fernandez, *Observaciones nuevas*, p. 5.

Nous terminerons ce qui nous reste à dire sur les maladies épidémiques du nord de l'Afrique pendant le XVIIe siècle, par un mot sur une

maladie qualifiée de peste par les historiens, et qui, sur la fin de ce même siècle, régna en Amérique, depuis le Brésil jusqu'au Pérou, dans une étendue de plus de mille lieues Ce fléau n'épargnait personne, ni les étrangers, soit blancs, soit noirs, ni leurs descendans, provenant d'eux-mêmes, ou de leur union avec les Indigènes (créoles, mulâtres, etc.). De Villalba, parlant de cette maladie, dit :

« Desoló casi todo el pais, sin pardonar el Español, al mestizo, ni » al negro. »

(*Op. cit.*, p. 159.)

Un témoin oculaire, Don Manuel de Alsivia, médecin à Guamanga, dans le Mexique, en a fait une description citée, avec les plus grands éloges, par Batoni, dans un ouvrage publié à Lima, sous ce titre: *Evidencia de la circulacion de la sangre.* Ces éloges, malheureusement, sont tout ce que nous savons aujourd'hui de l'œuvre d'Alsivia, qui, avant d'être médecin à Guamanga, avait été professeur *de prima* de mathématiques à Mexico.

Le fléau observé et décrit par Alsivia n'était-il pas cette fièvre jaune, ce grand fléau des tropiques, que nous allons voir, dans le siècle suivant, apparaître, sur les côtes ibériques, apporté dans le flanc des vaisseaux? Mais le théâtre de ce fléau sont les bords de la mer ; il s'en écarte rarement : la maladie observée par Alsivia, au contraire, régnait sur les lieux les plus élevés ; puis, d'un autre côté, elle s'attaquait à tout le monde, sans distinction de race ou de variété de race, tandis que la fièvre jaune, le *vomito prieto* des Espagnols américains, respecte généralement les habitans du pays (1), ainsi que les étrangers venant de climats tempérés (2), qui y ont fait un certain séjour (3).

La maladie dont nous parlons était-elle cet autre fléau américain, aussi des tropiques, le desastreux *matlazahualt*, dont nous connaissons deux épidémies ou pandémies pour le XVIᵉ siècle, la première en 1,542, et la seconde, en 1,576? Le théâtre de cette maladie sont les lieux les plus élevés, et celle observée par Alsivia exerçait ses ravages sur des lieux également élevés, mais elle ne distinguait, dans ses attaques, aucune race ni variété de race, tandis que le *matlazahualt* s'attaque particulièrement aux Indiens, et commence toujours par eux, ce qui résulte des observations d'Alzate y Ramirez, pendant l'épidémie du Mexique, de 1,761 à 1,762 (4). L'illustre baron de

(1) Les Créoles et les Indigènes.

(2) Climats tempérés, soit en raison de la latitude, soit en raison de l'altitude du sol. Ainsi, les habitans de Mexico, qui sont exempts de la fièvre jaune sur leur haut plateau, en sont frappés à l'égal des Européens lorsqu'ils descendent à *Vera-Crux.*

(3) Ceux-ci sont alors dits acclimatés, c'est-à-dire à l'abri de la fièvre jaune, comme les Créoles et les Indigènes. Il en est généralement ainsi dans les épidémies ordinaires : dans d'autres, au contraire, et sans qu'on en puisse dire la raison, il n'y a d'immunité pour personne ; seulement, les acclimatés, les Créoles et les Indigènes sont, en général, frappés en plus petit nombre et moins grièvement que les étrangers.

(4) *Lettre* insérée dans le *Voyage de Chappe d'Auteroche*, publié par Cassini fils, p. 55. — Paris, 1,772.

Humboldt, qui a parcouru, en si habile explorateur en toutes choses, le théâtre ordinaire des ravages du *matlazahualt*, va plus loin : il dit positivement qu'il n'attaque ni les hommes blancs ni leurs descendans provenant de leur union avec les Indigènes. Quel était donc le fléau observé par Don Manuel de Alsivia ?

Ajoutons, touchant le *matlazahualt*, que M. de Humboldt pense que c'est problablement la maladie qui, dans le XI[e] siècle, força les Toltèques à continuer leur émigration vers le sud. Nous pouvons en dire autant de celle qui, en 1,759, parcourait toute l'Amérique méridionale, depuis Potosi et Oruso jusqu'à Quito et Popayan, et qui a été décrite par Ulloa. M. de Humboldt signale les années 1,545, 1,576, 1,736, 1,737, 1,761 et 1,762 comme étant celles où le fléau des Cordillères a fait le plus de ravages au Mexique (1). Dans la dernière de ces épidémies, celle de 1,761 à 1,762, les Indiens succombaient par milliers, dans la vallée de Mexico, et sur 9,000 qui entrèrent alors à l'hôpital de cette ville, il en mourut environ 7,000. Les hémorrhagies nasales et buccales, qui furent observées dans cette épidémie, par Alzate y Ramirez, et qu'il avait déjà observés dans d'autres épidémies de même nature, sont problablement ce qui a conduit le médecin napolitain Savarésy (2) à retrouver le *matlazahualt* dans la fièvre jaune, où les mêmes phénomènes se présentent quelquefois, ce que nous avons observé nous-même aux Antilles françaises. Nous ferons remarquer à ce sujet qu'en général, les médecins qui cherchent à rapprocher les maladies entr'elles, perdent trop de vue que la plupart des maladies graves, — et doivent être considérées comme telles toutes celles dont la terminaison par la mort est rapide, — ont bon nombre de symptômes communs, et c'est ainsi, par exemple, que ceux dont nous parlons, également observés dans la maladie décrite par Ulloa, se voient aussi dans les morsures de serpens qui se terminent rapidement par la mort. Un grand caractère, du reste, différencie, dans leurs premiers élémens, le *matlazahualt* et la *fièvre jaune* : nous voulons parler du siége topographique de leurs ravages respectifs, le premier fléau ayant, en quelque sorte, établi son siége sur les plus hautes montagnes, et le second ayant, en quelque sorte aussi, établi le sien sur les rives de l'océan qui baigne ces mêmes montagnes. Plus haut, nous avons donné ce dernier caractère comme différenciant aussi la *fièvre jaune* de la maladie observée par Don Manuel de Alsivia.

ANNÉE 1,701.

Le 8 juillet 1,701, trois vaisseaux que le bey de Tunis, Amurat, avait envoyés dans le Levant, pour y prendre des troupes, entrèrent à Porto-Farina (3), avec 1200, Turcs parmi lesquels était la peste. A la

(1) *Essai politique sur le royaume de la nouvelle Espagne*, t. 1[er], p. 352.

(2) Savarésy, l'un des médecins les plus distingués de nos armées, sous la république et sous l'empire, a écrit sur la peste, sur la fièvre jaune et sur d'autres sujets encore. Il faisait partie de l'expédition d'Egypte, après laquelle il fut envoyé à la Martinique, comme médecin en chef de l'hôpital de Fort-de-France.

(3) Port de mer à l'ouest de Tunis.

nouvelle qu'il en reçoit, le bey se rend à Porto-Farina, pour aviser à ce qu'il y avait à faire pour arrêter le mal à sa source. Une commission, composée d'un médecin et de plusieurs chirurgiens, est réunie à cet effet, et son avis fut de faire débarquer les malades, de les placer sous des tentes et de s'opposer à toute communication avec eux. Cet avis de la commission n'est pas goûté par le bey, dont la conduite, dans cette circonstance, fut bien extraordinaire. Et, en effet, à peine a-t-il congédié la commission qu'il avait réunie, qu'il s'embarque dans une chaloupe, pour aller à bord des vaisseaux où régnait la peste, donnant l'ordre de trancher la tête à tous ceux de son entourage qui ne le suivraient pas. On pense bien qu'il n'en fut aucun qui resta sur le rivage : un danger incertain était préférable à une mort certaine. C'est ce que fait remarquer l'historien à qui nous devons ces détails ; il ajoute : « Et le bey, comme un héros, pour marquer le peu de » crainte qu'il avait de la contagion, s'étant transporté au vaisseau où » il y avait le plus de malades, et, voyant un pestiféré qui fumait, il » lui prit sa pipe et l'acheva avec un visage riant, en présence de tous » les pestiférés et de tous ceux qui l'avaient accompagné. »

On doit supposer que l'exemple d'Amurat, sur le bâtiment pestiféré, ne resta pas sans imitateurs, et que ses courtisans durent s'y faire remarquer aussi par d'autres actes d'une témérité analogue : la courtoisie, auprès des puissans du jour, n'est pas moins grande chez les Musulmans que chez nous.

Sans doute, il est permis de penser, après ce que nous venons de dire, que tous les malades furent débarqués, et que nul obstacle ne fut mis à leur libre communication avec les habitans. Toutefois, l'histoire du temps ne dit pas que la santé publique en ait souffert : aucune épidémie, en effet, n'est signalée, pour l'année 1,701, ni à Tunis, ni sur d'autres points de la régence. D'un autre côté, si la peste eût été, pour les Tunisiens, la conséquence de l'étrange conduite de leur bey Amurat, le témoin qui nous a instruits de l'une, n'eût sans doute pas manqué de nous instruire aussi de l'autre. Or, ce témoin n'en dit rien ; il ne dit rien d'un évènement qui n'eût pas moins intéressé la postérité que ce qu'il dit de quelques têtes, provenant de notables du pays, qu'Amurat se fit servir toutes sanglantes sur sa table, et dont il mangea ou dévora, pour mieux dire, plusieurs morceaux *tout crus*. Nous en dirons autant de cette singulière aspersion dont il gratifia, un beau jour, dans son palais du Bardo, toute la justice tunisienne.

« Il donna l'ordre, dit l'auteur, d'appeler tous les officiers de justice » au Bardo ; ils y furent dans le moment, et leur surprise fut extrême » lorsqu'ils le virent jeter par terre le turban du mufti ; puis, après » l'avoir plongé dans l'eau, s'en servir comme d'un aspersoir pour » asperger, par le visage, toute l'auguste assemblée. Ne les croyant » pas encore assez arrosés, il leur fit verser des cruches d'eau sur la » tête, et les laissa dans cette posture jusqu'au lendemain. »

(*Mémoire pour servir à l'histoire de Tunis*, faisant suite au *Voyage du sieur Paul Lucas*, *dans la Grèce*, *l'Asie mineure*, *la Macédoine et l'Afrique* (1). — Paris, 1,712.

---

(1) Ce mémoire est une histoire de Tunis à partir de l'année 1,684 jusqu'au 17 juin 1,706 inclusivement ; Paul Lucas n'en nomme pas l'auteur, sans doute par suite de convention faite avec lui.

Ainsi donc, d'après ce que nous venons de dire, nul inconvénient ne serait résulté, pour la population tunisienne, en 1,701, de ses communications avec les 1,200 Turcs sur lesquels la peste sévissait alors. Quant au bey lui-même, nous savons qu'il régna jusqu'au 10 juin de l'année suivante, 1,702, heureux jour où un coup de pistolet, tiré par son agha, délivra la régence d'un des hommes qui y commirent le plus de crimes personnels, et qui mêlèrent à ces crimes le plus de cruautés et d'extravagances. Ces crimes, ces cruautés, ces extravagances, toutes ces choses en un mot, peuvent faire apprécier la pensée qui porta le bey Amurat à fumer dans la pipe du soldat pestiféré ; elles mesurent toute la distance qui sépare cet acte du souverain de Tunis de celui du général Bonaparte relevant, à la vue de son état-major, un pestiféré dans l'hôpital de Jaffa (1). Disons-le hardiment, Amurat se rendant à bord du navire pestiféré, et menaçant de mort tous ceux qui ne l'y suivraient pas ; — Amurat prenant la pipe du malade, et la portant à la bouche en narguant la multitude, — tout cela est l'acte d'un homme en délire, d'un forcené ; rien de philantropique, rien de politique ne s'y rattache, et de cet acte à celui du jeune héros égyptien, il y a toute la distance de la plus violente frénésie à la plus belle, à la plus noble inspiration.

Ajoutons que le même souverain de Tunis renouvela, envers bon nombre de soldats de sa garde, le supplice souffert, à Alger, par des esclaves français, en 1,683 et 1,688, et dont il a été question précédemment.

C'était le 7 avril 1,701. Les troupes envoyées dans le Djerid, pour y recouvrer l'impôt annuel, venaient de rentrer à Tunis. Les spahis, qui étaient de garde au palais, voulaient se faire remplacer de suite, dans leur service, par ceux qui arrivaient du Djerid, et qui s'excusaient, pour prendre ce service, sur leurs fatigues et le besoin qu'ils avaient de se reposer d'abord quelques jours. Les premiers, ne tenant compte de ces excuses, voulaient obtenir, par un ordre du bey, ce qu'ils n'avaient pu obtenir volontairement. A cet effet, ils se rendent auprès d'Amurat, en foule et armés. C'était une démarche à la fois inconvenante et menaçante : le bey, qui ne s'y méprend pas, fait aussitôt saisir une quarantaine de ces mutins, dont *une partie fut mise à la bouche du canon* et l'autre taillée en pièces ; leurs cadavres, jetés pardessus les murs du Bardo, restèrent longtemps exposés à la vue des habitans (2).

En la même année 1,701, 1,113 de l'hégire, de grands mouvemens de troupes eurent lieu entre Alger et Tunis. Ainsi, nous voyons les Tunisiens marcher sur les Algériens et remporter sur eux une victoire, puis fondre sur Constantine et l'assiéger. A Alger, sur ces entrefaites, les Janissaires se révoltent et assassinent, dans son lit, leur pacha Kara-ben-Ali, auquel succède Ahtchr-Mustapha. Les Algériens se portent alors sur Tunis, pénètrent dans cette ville, la pillent, profanent et saccagent les mosquées.

---

(1) Ce n'est pas ainsi que le général Bonaparte est représenté dans le célèbre tableau de Gros, mais c'est ainsi que le fait s'est passé, et c'est ce qui résulte également du dessin original de ce même tableau, dessin qui existe encore. On comprendra, sans que nous ayons besoin de le dire, ce qui a pu engager le peintre à s'écarter de la vérité historique.

(2) *Mémoire cité.*

ANNÉE 1,705.

En l'année 1,705, et dès les premiers mois de cette année, la peste régnait à Tunis. Le Conseil des Cents, de la ville de Barcelone, en eut avis à la date du 23 avril.

« A 23 abril de 1,705, recibió el Concejo de Ciento (de la ciudad de
» Barcelona) aviso de que habia contagio en la ciudad de Tunez, y se
» diéron las convenientes disposiciones (1). »

(CAPMANY, p. 73.)

Cette peste parcourut toute la régence, où elle fit de grands ravages. Peyssonnel, qui, comme nous l'avons déja dit, voyageait dans ce pays de 1,724 à 1,725 (2), eut occasion d'y voir un arabe qui en avait été

---

(1) Le même Conseil, el *Consejo de Ciento*, en la même année, eut encore avis des pestes de Malaga et de Sardaigne; à savoir : de la première, le 14 mai, et de la seconde, le 19 août.

(2) En publiant, en 1838, le *Voyage* de Peyssonnel, M. Dureau de la Malle a donné, sur ce médecin, une notice biographique où il passe rapidement sur une circonstance d'autant plus importante pour Peyssonnel, qu'elle paraît avoir décidé de toute sa carrière ultérieure. Nous voulons parler de la part qu'il prit, comme médecin, dans la mémorable peste de Marseille, sa patrie, en 1,720. Alors, Peyssonnel (né en 1,694) n'avait que 26 ans, et bien que n'étant pas encore agrégé, il exerçait dejà la médecine sous l'égide de son vieux père, doyen du collége des médecins de Marseille. On l'accusa d'avoir jeté l'alarme et dans la ville, et dans toute la Provence, en divulguant, dès le début de l'épidémie, son opinion sur sa nature pestilentielle, ce qu'il aurait fait par ses paroles et par sa correspondance, et d'avoir ainsi donné lieu à l'édit du Parlement de Provence, en date du 2 juillet, qui interrompit toutes les communications entre Marseille et les villes voisines. Mais, laissons parler, sur ce sujet, le docteur Bertrand, dans une des meilleures relations que nous possédions sur le fléau marseillais de 1,720. Disons d'abord que le médecin Peysonnel père et le chirurgien Bouzou étaient chargés d'envoyer, aux infirmeries, les malades qu'ils reconnaissaient atteints de l'épidémie régnante. « M. Peyssonnel,
» dit Bertrand, M. Peyssonnel, accablé des infirmités de l'âge, se décharge de
» ce travail sur son fils, jeune médecin qui n'était pas encore agrégé. Ce jeune
» homme, ne prévoyant pas les conséquences que sa conduite pouvait avoir,
» répandit la terreur dans toute la ville, en publiant partout que la peste était
» dans tous les quartiers. Il l'écrit de même dans les villes voisines, qui pri-
» rent aussi l'alarme et s'interdirent tout commerce avec Marseille. C'est en
» conséquence de ces lettres que le Parlement de Provence rendit cet arrêt
» fulminant, le 2 juillet, par lequel il défend toute communication entre
» les habitans de la province et ceux de Marseille. »

(*Relation historique de la peste de Marseille, en* 1,720, p. 45-46 — Amsterdam, 1,779).

Plus loin, Bertrand revient sur cette même accusation, à l'occasion d'un rapport officiel sur la maladie régnante, fait par une commission de médecins et de chirurgiens, qui avait été désignée à cet effet, rapport dans lequel on déclarait, dans les termes les plus précis, la nature pestilentielle du fléau. Bertrand dit qu'alors cette déclaration ne pouvait occasionner aucun trouble dans la ville, puisque tout le mal à cet égard avait déjà été fait par le jeune Peyssonnel. Mais Bertrand dit encore, au sujet de cette même déclaration, qu'alors les médecins Sicard, père et fils, qui avaient vu les premiers malades de leur quartier, celui de la Miséricorde, se plaignirent qu'on n'avait pas ajouté foi à leur

témoin ; il faisait partie d'un douar (village) composé de quarante-cinq personnes, sur lesquelles il en mourut quarante en très-peu de jours.

Peyssonnel parle encore d'un autre arabe qui avait vu sept fois la peste dans sa tribu, ce qui témoignerait de la fréquence de cette maladie dans la régence de Tunis, à l'époque dont nous parlons. Il est vrai que ce dernier arabe était plus que centenaire, et que, dans le cours de sa longue existence, le fléau avait bien pu le visiter plusieurs fois. Cet arabe est le même que celui qui accompagnait Peyssonnel dans son voyage à Bizerte, et dont il a déjà été question, à l'occasion des centenaires de la régence de Tunis.

---

première déclaration. Peyssonnel n'était donc pas le seul qui, à l'invasion du fléau de Marseille, eût émis son opinion sur sa nature pestilentielle

En résumé, les services rendus par le jeune Peyssonnel, dans la peste de Marseille, eurent la sanction du Gouvernement, puisque, par suite de ce fléau, il fut gratifié d'une pension qui, il est vrai, pouvait être considérée comme étant à la fois une récompense de ses *propres services* et de ceux de son vieux père mort, à l'âge de 80 ans, victime de son dévouement, dans l'hôpital du Saint-Esprit, où il s'était renfermé pour donner tout son temps et tous ses soins aux pestiférés. Sans doute, la mission confiée au jeune Peyssonnel, trois ans après la peste de Marseille, en 1,724, pour aller explorer les côtes barbaresques au point de vue scientifique ; puis, au retour de cette mission, son envoi à la Guadeloupe comme médecin du Gouvernement, sont de nouvelles consécrations de ses bons services durant le fléau de sa patrie.

On doit, à Peyssonnel, une découverte fort importante en histoire naturelle. malheureusement, elle fut alors méconnue par l'Academie des Sciences (1,727), où Réaumur, chargé de la présenter, n'osa même pas, par égard pour son auteur, le nommer. Nous voulons parler de la nature animale des productions marines qui, depuis le c^{te} Marsigli jusqu'à lui, avaient été considérées comme des produits végétaux. Ce ne fut donc pas à l'époque où elle fut faite que la découverte de Peyssonnel prit rang dans la science ; ce ne fut que plus tard, en 1,742, et alors que Bernard de Jussieu la reproduisit par suite de ses observations personnelles, sur les bords de l'Océan. Une gravure de Fessard, qui existe encore, représente Peyssonnel tenant, de la main gauche, un flacon au milieu duquel est un pied de corail baigné par de l'eau de mer. Ceci témoigne assez, comme le fait remarquer M. Dureau de la Malle, de l'importance que Peyssonnel, avec raison, attachait à sa découverte.

Peyssonnel a laissé bon nombre de travaux ou publiés, ou encore inédits. Outre la relation de son *Voyage sur les côtes de Barbarie* et divers mémoires d'histoire naturelle, tant d'Afrique que d'Amérique, nous avons encore de lui un mémoire de médecine qui a été inséré, en anglais, dans les *Transactions philosophiques de Londres*, et portant pour titre : *Sur la lèpre ou la maladie qui règne dans l'île de la Grande-Terre de la Guadeloupe.* Cette maladie était sans doute celle qui était déjà connue à Cayenne sous le nom de *mal rouge.*

Peyssonnel, deux ans après la peste de Marseille, en 1,722, avait publié ses observations sur cette maladie, sous le titre suivant :

La contagion de la peste expliquée, et les moyens de s'en préserver.

Ce fut cet ouvrage, à ce qu'il paraît, qui ouvrit, à Peyssonnel, les portes de l'Académie des Sciences, où il entra, à titre de *correspondant*, le 21 août 1,723, à l'âge de 29 ans.

Voir, sur Peyssonnel, Jean-André, que des biographes ont confondu avec son frère aîné, Charles Peyssonnel (mort consul de France à Smyrne, en 1,757), la notice biographique que lui a consacrée M. Dureau de la Malle, la plus complète que nous possédions sur un homme qui a marqué sa place à l'époque où il vivait, et qu'auront à citer la plupart des écrivains à venir, qui s'occuperont de l'Afrique du nord.

D'après Peyssonnel, il serait mort, dans la seule ville de Tunis, de la peste dont nous parlons, 44,000 habitans, et il n'en serait pas resté un seul au Cap-Nègre. Le même voyageur donne, sur la peste en général, au point de vue de la régence de Tunis, quelques détails qui nous paraissent devoir trouver leur place ici.

« Les Maures, dit Pessonnel, se comportent en temps de peste » tout comme dans un autre temps ; ils ne savent et s'embarrassent » fort peu d'où elle vient, d'où elle procède, ni quelle en peut être la » cause ; ils la regardent comme un effet de la volonté de Dieu, et, » résignés à cette volonté, ils en attendent les effets sans tâcher de » les prévenir ni de les arrêter. Cependant, Mohammed-Bey, dans la » dernière peste, sortit de Tunis, fit entourer son camp de chameaux, » avec des gardes pour empêcher toute communication extérieure. Ils » rendent, aux malades, les secours et les services ordinaires.

» Si la peste se développe avec des symptômes favorables, ils tâchent » de faire suppurer le bubon en mettant dessus de la scille ou oignon » d'Espagne, très-commun dans ce pays (1), ou quelque autre remède » ordinaire, et, comme suppuratif, du beurre mêlé avec le miel, le » tout battu ensemble. Si le malade meurt, ils prennent sans façon les » dépouilles du mort et s'en servent à l'instant même.

» La loi leur défend de quitter le pays à cause de la peste, mais » elle ne les oblige pas d'aller où elle est. C'est sur cette restriction » ou défaut d'obligation que le bey et les puissances de Tunis se fondent » pour prendre des précautions contre la peste, les chrétiens leur » ayant persuadé qu'elle est contagieuse, qu'on peut s'en garantir en » évitant toute communication avec les malades, et que c'est au moyen » de ces précautions que les chrétiens peuvent vivre au milieu des » pestiférés sans être atteints de la contagion. Le bey et les puissances » de ce royaume, adoptant ces idées, ne veulent plus accorder l'entrée » à aucun bâtiment venant de lieux infectés ; ils l'ont refusée aux » Français pendant que la peste a ravagé la Provence. Alors, ils ne » voulaient recevoir aucun bâtiment, pas même sous l'obligation de la » quarantaine. Il y a des ordres à tous les aghas des places maritimes, » de visiter les patentes des bâtimens, venant du Levant, et de leur » refuser l'entrée lorsqu'ils auront patente brute, c'est-à-dire lorsqu'ils » viendront d'un endroit suspect. J'en ai vu refuser plusieurs pendant » mon séjour dans le royaume, et les habitans croient que c'est à ces » précautions qu'ils sont redevables de s'être garantis de la peste.

» Voilà, Monsieur, quelles sont, au sujet de cette terrible maladie, » les idées et les opinions des peuples, et celles des puissances qui » gouvernent ce royaume. »

(*Op. cit.*, p. 227-230.)

Ces détails, sur l'existence de la peste dans la régence de Tunis, sont extraits d'une lettre, toute médicale, écrite à Chirac (2), par Peyssonnel, sous la date du 6 octobre 1,724.

---

(1) C'est la scille maritime, *scilla maritima*, plante si commune sur tout le littoral nord de l'Afrique.

(2) Chirac, qui avait été médecin de l'armée de Catalogne, sous le maréchal de Noailles, était alors premier médecin du régent, associé de l'Académie des Sciences, surintendant du Jardin des Plantes ; il fut depuis, en 1,731, premier médecin de Louis XV.

En la même année, 1,705, 1,117 de l'hégire, la milice d'Alger se révolte, le pacha Ahtchr-Mustapha est pris, garotté et envoyé, sur un âne, à Kallah, où il est étranglé. Il est bien peu de deys d'Alger qui n'aient péri ainsi, d'une mort violente. Lors de notre entrée à Alger, en 1830, on voyait encore, au lieu où est aujord'hui l'esplanade Bab-el-Oued (alors vaste cimetière), sept tombeaux réunis, de même grandeur et de mêmes formes, tombeaux qui étaient ceux de sept deys qui, en un même jour, furent élevés sur le trône et en furent précipités (1).

En cette même année, 1,705, une épidémie de fièvres malignes, *epidemiade fiebres malignas*, régnait à Ceuta (2). Beaucoup de nécropsies y furent faites, en présence de Don Antonio de la Locha, médecin de chambre et premier médecin de l'armée, de Don Antonio Perez, médecin de la place, et de plusieurs autres médecins encore. Ces nécropsies ne portèrent que sur l'état de plénitude ou de vacuité du cœur et des gros vaisseaux, et sur le plus ou moins de liquidité et la coloration du sang; nous ne les rapporterons que parce qu'elles sont peut-être tout à la fois, les premières et les dernières qui furent pratiquées dans le nord de l'Afrique avant l'occupation de l'Algérie par la France.

Le sang était coagulé dans les ventricules du cœur, principalement dans le ventricule droit, ainsi que dans la veine cave, près du cœur, et dans l'artère pulmonaire; — il était seulement très-épais, et en petite quantité, dans l'aorte ou grande artère.

La veine pulmonaire était presque entièrement vide; la veine cave, très-grosse, noire et rénitente, et son ouverture donnait issue à beaucoup de caillots de sang.

Les phénomènes ci-dessus ne s'observaient pas également chez tous les sujets : chez le plus grand nombre, le sang n'était ni coagulé, ni en grumeaux (*engrumecida*), mais très-épais et noirâtre. L'aorte était très-flexible (*muy floxa*) avant son ouverture, ainsi que la veine cave, qui était en même temps rénitente (*muy floxa y renitente*). La veine pulmonaire était vide chez tous les sujets.

La cause de ces différens états, dit l'auteur à qui nous devons la

---

(1) Nous ne savons à quelle époque eut lieu cet événement. Les trois missionnaires que nous avons mentionnés plus haut, et qui étaient en Barbarie en 1,720, parlent ainsi des sept tombeaux, à l'occasion de ceux du cimetière Bab-el-Oued :

« Nous en vîmes sept autres, de figure quarrée et couverts d'autant de » dômes soutenus, chacun, de quelques pilliers ou colonnes. On dit que ce » sont les tombeaux de sept deys qui, par un événement bien digne d'être » transmis à la postérité, avaient, dans un même jour, été mis sur le trône » et massacrés par le même peuple. »

(*Op. cit.*, p. 84.)

(2) *Ceuta*, l'ancienne *Septa*, sur le détroit de Gibraltar, en face de cette ville. Ce fut une des premières colonies fondées, par Carthage, dans l'ouest de la Méditerranée. Son nom de *Septa* lui vient des sept montagnes ou monticules sur lesquels elle est assise en partie, et dont le plus élevé est l'*Abila* d'autrefois, le pendant, en Afrique, du mont *Calpe* en Europe. Selon la mythologie, *Calpe* et *Abila* ne formaient primitivement qu'une montagne que le bras d'Hercule partagea en deux, pour faire communiquer l'Océan avec la Méditerranée, et ainsi se serait formé le détroit de Gibraltar.

connaissance des nécropsies dont nous parlons (1), était le plus ou moins d'acrimonie du ferment (*fermento*) morbide. Le même auteur dit encore qu'il est remarquable que le sang était coagulé chez ceux qui mouraient le septième jour ou avant, tandis qu'il ne l'était pas chez ceux qui ne succombaient que le vingt-unième jour ou plus tard.

Sans doute, des recherches aussi incomplètes ne peuvent trouver leur excuse que dans l'enfance où se trouvait encore, en 1,705, l'anatomie pathologique. D'un autre côté, il faut bien le dire, si, à l'aide de cette science, les maladies nous sont aujourd'hui mieux connues que par le passé, elle ne nous a été, jusqu'à ce jour, que d'un bien faible secours pour leur traitement.

ANNÉE 1,708.

En l'année 1,708 eut lieu la prise d'Oran par les Algériens, sur l'Espagne, qui occupait cette ville depuis plus de deux siècles (1,505). Nous ne savions presque rien de ce grand événement historique lorsque, dans ces derniers temps, en 1846, M. Alphonse Rousseau est venu lever le voile qui nous le dérobait, par sa traduction d'un manuscrit arabe de la bibliothèque d'Alger, intitulé : *El-Thefat-el-mardhia*, l'Hommage agréable.

Les Algériens attaquèrent et prirent successivement le fort des Fontaines (Bordj el-Aïoun), le fort de la Montagne ou de Santa-Crux (Bord-el-Djebel), les forts St-Grégoire (Hocen-eben-Zahwa) et La Mouneou *Mona* (Bord-el-Yahoudi), Oran, la Casbah (Bordj-el-Ahmar, ou Bordj-el-Djedid) et le fort de Mers-el-Kebir (Houn-el-Marsa).

Le fort des Fontaines résista cinquante-six jours (2) ; il y restait 545 hommes, non compris les femmes et les enfans, qui furent réduits en esclavage.

Le fort de Santa-Crux ne tint que deux jours ; il y restait 112 individus, dont six femmes, qui eurent le sort des précédens.

Le fort St-Grégoire résista trente-sept jours : les défenseurs restans furent presque tous passés au fil de l'épée, et les autres envoyés, enchaînés, à l'empereur de Maroc.

La Moune ou *Mona* fut prise après trois jours de siége, et toute la garnison passée au fil de l'épée.

Oran fut emportée si rapidement, que l'auteur compare cette rapidité à celle d'une pierre lancée, avec force, par la fronde.

La Casbah, qui domine la ville, se rendit en même temps que celle ci ; sa garnison, qui se composait de 560 hommes, fut réduite en esclavage.

La forteresse de Mers-el-Kebir fit une assez forte résistance ; on ne put y pénétrer qu'après une quatrième mine pratiquée sous ses murs. Sa garnison, forte de plus de 3,000 hommes, fut entièrement massacrée

---

(1) Gonzalo Antonio Serrano, *Apolog. med. pract. sobre la epidemia de Bujalance*, p. 43 ; DE VILLALBA, *Op. cit.*, p. 154 et 155.

(2) L'attaque du fort des Fontaines commença le 14 rabi-el-ewel 1,119, et se termina le 10 joumad-el-tani, jour où il tomba au pouvoir des Musulmans.

Projetée par Schérif-Pacha, qui, déjà, avait rassemblé des troupes à cet effet, la conquête ou reprise d'Oran, sur les Espagnols, fut accomplie sous le règne de Mohammed, dey d'Alger, qui en confia l'exécution à son khalifa, Sidi-Hassan, que l'auteur du manuscrit précité qualifie de *lion conquérant* et de *noble créature*. Sidi-Hassan fut puissamment secondé, dans sa conquête, par Bouchelaghem, bey de l'est, qui avait fondé la ville de Mascara, et qui, après la prise d'Oran, prit le commandement de cette ville et de toute la province qui en depend. Pour plus de détails sur la reprise d'Oran par les Arabes, sur les Espagnols, nous renvoyons à la traduction, précitée, de M. Alphonse Rousseau (1), homme laborieux, à qui l'on doit la traduction d'une foule d'écrits arabes d'un haut intérêt pour l'histoire du nord de l'Afrique.

ANNÉE 1,710.

En l'année 1,710, les sauterelles étaient dans le sud du nord de l'Afrique. A la date du 9 septembre (samedi, 25 redjed), un voyageur arabe, Moula-Ahmed, qui passait à Demmel, population à deux ou trois journées de marche à l'est de Laghouat, écrivait, parlant de ses habitans :

« Ils firent le commerce avec la caravane, apportèrent du beurre,
» de l'orge et des moutons ; ils ne nous présentèrent pas autre chose,
» parce que les sauterelles avaient dévasté le pays. »

(*Voyage de Moula-Ahmed, depuis la Zaouïa en Nas'raï jusqu'à Tripoli et retour,* du 21 juillet 1,709 au 17 octobre 1,710 ; traduction faisant partie des travaux de la Commission scientifique de l'Algérie. — Paris, 1846.)

Quelques jours après, le 15 septembre (vendredi, 1er chaban), à Aïn Mâdi, le même voyageur apprit, par des gens venant de son pays, la Zaouïa-en-Nas'rïa, que les sauterelles y avaient tout dévoré, dans la plaine et sur la montagne. « J'appris, par ces nouveaux venus, dit » Moula-Ahmed, qu'il y avait eu, dans leur pays, une invasion de » sauterelles, qui avaient tout dévoré dans la plaine et dans la mon- » tagne. »

(*Op. cit.*, p. 317)

ANNÉE 1,716, 1,128 DE L'HÉGIRE.

En l'année 1,716, 1,128 de l'hégire, un tremblement de terre et un incendie eurent lieu à Alger (2), mais nous manquons de détails sur ces deux événemens.

ANNÉE 1,718.

En l'année 1,718, un navire anglais entra dans le port d'Alger, ayant la peste à son bord. Le capitaine en était mort pendant la traversée,

(1) *Prise d'Oran par les Algériens sur les troupes espagnoles, en* 1,708, traduction inédite d'un manuscrit arabe intitulé : EL-TEHFAT-EL-MARDHIA, par M. Alphonse Rousseau, chancelier-interprète attaché au Consulat général de France à Tunis, etc. — Alger, 1846.

(2) *Chronique de la régence d'Alger*, ouv. cité.

ainsi que plusieurs marchands musulmans. Le bâtiment venait d'Alexandrie (Egypte), où la peste sévissait avec intensité. Aucune mesure préventive ne fut prise par le Gouvernement algérien, et ce fut pourtant sans inconvénient pour le pays. « Nonobstant les représentations, dit » Laugier de Tassy, qui furent faites au dey par les consuls, l'équi- » page, les soies et les cotons furent débarqués le jour même de l'arri- » vée du bâtiment, et sans qu'il survînt aucun accident. »

Le même auteur fait remarquer, à l'occasion du manque de mesures contre l'introduction de la peste à Alger, par le bâtiment dont nous venons de parler, que la peste qui, deux ans après, en 1,720, éclata à Marseille, avait repandu une telle terreur sur les côtes barbaresques qu'alors, on renvoyait d'Alger tous les bâtimens de Marseille, et qu'on ne voulait même pas y recevoir les lettres dont ils étaient porteurs. Mais citons, textuellement, les propres paroles de Laugier de Tassy à cet égard. « Cependant, chose étonnante, dit cet auteur, la peste qui » ravageait la Provence, en 1,720, avait répandu une telle terreur par- » tout, qu'à Alger, on oublia la prédestination, et Mohammed-dey ren- » voya non-seulement les bâtimens qui venaient de Marseille, mais il » refusa même la permission de recevoir les lettres qui étaient sur ces » bâtimens. »

(*Histoire du royaume d'Alger, etc.*, par M. Laugier de Tassy, t. 1er, p. 140. — Amsterdam, 1,727.)

Nous avons vu précédemment, lettre de Peyssonnel à Chirac, que le bey de Tunis, à la même époque, n'avait pas adopté des mesures moins sévères à l'égard des bâtimens provençaux.

ANNÉE 1,719.

En la même année 1,719, 1,132 de l'hégire, une disette affreuse existait à Alger, où régnait alors le dey Mohammed. Cette disette dura trois ans (1). Le 7 décembre de la même année, 1,719, 27 moharem 1,132, le dey Mohammed conclut un traité de paix avec Louis XV, par l'intermédiaire de Denis Dusault, consul plénipotentiaire.

ANNÉE 1,720.

Les mesures sévères que les souverains d'Alger et de Tunis prenaient contre la peste qui, en 1,720, affligeait Marseille et d'autres points de la Provence, disent assez qu'en cette même année, les côtes barbaresques n'eurent point à souffrir d'un fléau semblable. Mais le fléau provençal de 1,720 eut trop de retentissement dans le monde civilisé, et il offre d'ailleurs trop d'enseignemens sous le rapport de son importation et de sa propagation, pour que nous n'en disions pas quelque chose sous ces deux points de vue.

On venait d'apprendre, à Marseille, que la peste régnait dans le Levant, lorsque, le 25 mai, le capitaine Chataud y arriva avec un navire chargé de marchandises pour différens négocians de la cité. Ce navire, le Grand-Saint-Antoine, était parti de Seyde (Syrie) le 31 janvier, avec patente nette, bien que, peu de jours après son départ, la peste

(1) *Chroniques de la régence d'Alger.*

s'y fût déclarée (1). De Seyde, le capitaine Chataud s'était rendu à Tripoli (Syrie), d'où il était reparti le 3 avril (2), après y avoir fait réparer son navire, pris de nouvelles marchandises et embarqué plusieurs Turcs, qu'il devait déposer à l'île de Chypre, où il passa le 18 avril. Il avait quitté Tripoli, comme Seyde, avec patente nette.

Peu après son départ du premier de ces points, Tripoli, un des Turcs qui s'y étaient embarqués, meurt rapidement. Deux matelots qui avaient été désignés pour le jeter à la mer, reçoivent contre-ordre au moment où ils avaient déjà commencé à s'acquitter de ce devoir, qui est achevé par les coreligionnaires du défunt. Peu de jours après, les deux matelots qui avaient touché au cadavre, tombent malades et meurent rapidement; deux autres éprouvent bientôt le même sort, en présentant les mêmes symptômes, ainsi que le chirurgien du bord. Le capitaine, justement effrayé, se retire alors sur la poupe de son navire, et il y reste pendant tout le reste de son voyage, sans aucune communication avec son équipage.

Trois autres matelots sont encore atteints de la maladie qui a emporté les précédens. Le capitaine n'ayant plus de chirurgien pour s'en occuper, et se trouvant près de Livourne, s'y arrête et y dépose ses trois nouveaux malades. C'était le 19 mai. Les trois malades succombent bientôt, et le chirurgien qui les avait soignés, déclare dans un certificat, qu'ils sont morts d'une *fièvre maligne pestilentielle*.

Le capitaine Chataud reprend sa navigation et arrive à Marseille le 25 mai, après avoir perdu neuf hommes, y compris le chirurgien et le Musulman. Bien qu'il ne pût exister aucun doute sur la nature de la maladie à laquelle ils avaient succombé, il lui est permis de débarquer ses marchandises aux infirmeries (3), contre l'usage ordinaire d'envoyer à l'île de la Jarre, île déserte des environs de la ville, les navires soupçonnés de peste, lorsqu'ils avaient perdu quelqu'un pendant la traversée.

Deux jours après l'arrivée du capitaine Chataud, le 27 mai, son navire perd encore un matelot dont le cadavre est envoyé aux infirmeries; il y est visité par le chirurgien Gueirard, attaché à l'établissement, et qui déclare qu'il ne porte aucune trace de peste. Bertrand fait remarquer que ce chirurgien, qui, pourtant, avait de l'expérience et de la réputation, ne voulait reconnaître la peste qu'à ses signes extérieurs.

Les deux navires et la barque étaient arrivés avec patente brute, tandis que le le Grand-Saint-Antoine, comme nous l'avons vu, était arrivé avec patente nette. Un seul garde de santé avait la surveillance de tous ces bâtimens. Le 12 juin, ce garde tombe malade et meurt promptement. Le même jour, 12, arrive encore à Marseille, venant du Levant, et aussi avec patente brute, le navire du capitaine Gabriel. Le 23 suivant, un mousse du Grand-Saint-Antoine succombe avec les accidens offerts par les précédens malades, et, bientôt après, deux portefaix, employés à la purge des marchandises du même bâtiment, éprouvent un sort semblable, que vient partager un troisième employé à la purge

(1) Sans doute qu'elle y couvait déjà depuis quelque temps.

(2) Tripoli était en relation continue de commerce avec Seyde.

(3) Situées à une des extrémités de la ville.

des marchandises du capitaine Aillaud. Alors, tous les navires précités sont envoyés à l'île de la Jarre, pour y recommencer leur quarantaine, et les portefaix qui, jusques-là, dans les infirmeries, avaient pu communiquer librement entr'eux, sont enfermés, séparément, avec les marchandises à la purge desquelles ils sont affectés.

Nonobstant cette nouvelle mesure, deux autres portefaix, employés aux marchandises du Grand-Saint-Antoine, sont atteints de tumeurs sous les aisselles. C'était le 5 juillet, et, le lendemain, un troisième portefaix est atteint d'un bubon à l'aine.

L'Intendance de santé, qui doutait encore de la nature pestilentielle de la maladie apportée par le Grand-Saint-Antoine, convoque deux maîtres en chirurgie pour visiter les trois nouveaux malades, de concert avec le chirurgien Gueirard, qui assurait toujours que la maladie qu'il observait n'était pas la peste.

Les deux maîtres en chirurgie étaient le chirurgien-major des galères, Croiset, et Bouzon, connu par plusieurs voyages dans le Levant. Ils constatèrent, à l'aide du chirurgien et du garçon chirurgien des infirmeries, que les trois malades portaient, aux aines, des *tumeurs de la grosseur d'un œuf de poule*, et que, de plus, l'un d'eux avait, à la cuisse, un *furoncle* ou *pustule* en suppuration (1). Les symptômes généraux étaient ceux-ci : *pouls petit, presque pas de fièvre; yeux enfoncés, langue sèche et chargée, petite douleur de tête.* En résumé, dans leur rapport sur la mission dont ils avaient été chargés, les deux maîtres en chirurgie déclarent nettement que les malades qu'ils avaient visités étaient atteints de la peste. « Ce qui nous fait penser, disent-ils, » arrivant à leur conclusion, que ces trois malades sont atteints d'une » fièvre pestilentielle. »

(Bertrand, *Op. cit.*, p. 32.)

Ceci se passait le 8 juillet, date du rapport des deux maîtres en chirurgie. Le lendemain, 9, les trois malades moururent, et, trois jours après, mourut encore, en présentant les mêmes accidens, le prêtre qui les avait administrés.

Par suite du rapport des deux maîtres en chirurgie, l'Intendance de santé fit transférer, des infirmeries à l'île de la Jarre, toutes les marchandises du Grand-Saint-Antoine; elles y furent brûlées plus tard, avec le corps de ce même bâtiment. Remarquons que si la mesure prise à l'égard du Grand-Saint-Antoine et de ses marchandises, ne fut pas appliquée aux autres bâtimens arrivés après lui, c'est que ces bâtimens, bien que porteurs de patentes brutes, n'eurent aucun mort ni malade, soit pendant leur traversée, soit pendant leur quarantaine. Quant au portefaix mort dans les infirmeries, pendant qu'il était employé aux marchandises du capitaine Aillaud, ce portefaix avait été, un instant, distrait de ce service, pour être employé aux marchandises du capitaine Chataud. C'est ce qui ressort d'une protestation adressée à l'Intendant de santé, alors de semaine, par l'écrivain ou commis du capitaine Aillaud (2), lequel commis se plaignait que si le portefaix venait

(1) Nous remarquons qu'il n'est pas question, dans le rapport des chirurgiens Croiset et Bouzon, des tumeurs sous les aisselles que nous avons mentionnées d'après Bertrand.

(2) Les écrivains ou commis des navires s'enfermaient avec leurs marchandises, pour en surveiller la purge.

à tomber malade, on ne manquerait pas de l'attribuer aux marchandises du capitaine Aillaud, ce qui ferait prolonger leur quarantaine. Le même portefaix, en outre, avait enterré un de ses camarades, mort comme ils travaillaient ensemble aux marchandises du capitaine Chataud.

Nous avons donné la série des cas de peste qui se manifestèrent sur le Grand-Saint-Antoine d'abord, puis dans les infirmeries, et nous passons, maintenant, à celle des premiers cas offerts dans la ville, par la même maladie. Nous ferons remarquer, avant d'aller plus loin, que les passagers de tous les bâtimens suspects, y compris ceux du capitaine Chataud, eurent tous leur entrée en ville le 14 juin, c'est-à-dire après une quarantaine de quinze à vingt jours seulement.

Le premier malade qui se présente est une femme de la rue Belle-Table, Marguerite Dauptane, dite la *Jugesse*, atteinte d'un charbon à la joue le 20 juin; le deuxième est le tailleur Creps, de la place du palais, qui meurt en peu de jours, avec une fièvre qu'on qualifiait seulement de maligne. Le 1er juillet, la femme Eigazère, du bas de la rue de l'Escale, est atteinte d'un charbon sur le nez, puis, tout aussitôt, la femme Tanouse, de la même rue, tombe malade aussi, en présentant des bubons, et, ensuite, tout le reste de la rue est frappé de proche en proche, à partir de la maison Tanouse.

Le 9 juillet, les médecins Peyssonnel, père et fils, se rendent auprès des échevins pour leur déclarer un cas de peste que venait de leur offrir un enfant de 13 à 14 ans, nommé Issalène, habitant rue de Linche, qui était très-éloignée de celle où s'étaient présentés les premiers malades. La maison où se trouvait le jeune Issalène est aussitôt cernée par des gardes, pour empêcher toute communication avec elle. Le lendemain, 10, l'enfant meurt, et sa sœur tombe malade, offrant les mêmes symptômes : tous deux, cadavre et malade, sont enlevés la nuit et transportés aux infirmeries, où le dernier succomba.

On a cherché à savoir où le jeune Issalène avait pu prendre sa maladie, ou comment celle-ci lui était venue : ce qu'il y a de positif à cet égard, c'est que sa sœur était couturière, qu'elle pouvait avoir travaillé à des étoffes infectées, et que ces mêmes étoffes pouvaient aussi avoir infecté son frère avant elle. A ce sujet, nous remarquerons que les enfans, dans la peste de Marseille, furent frappés dans une plus grande proportion que les adultes (1). Cependant, à la date du 19 août, on comptait déjà 1,400 orphelins.

Le lendemain de la mort d'Issalène, c'est-à-dire le 11 juillet, un passager venu du Levant, Boyal, et sorti des infirmeries depuis quelques jours, tombe malade. Le chirurgien qui le traite, lui trouve un bubon sous l'aisselle : il va en prévenir les échevins, qui, aussitôt, font entourer, par des gardes, la maison qu'il habitait.

Boyal meurt le même jour, et, le soir, son corps est transporté aux infirmeries, où il est enterré par les portefaix qui y sont enfermés ; on y transporte aussi tous les habitans de la maison où logeait Boyal, et qu'on ferme, en prescrivant, à tous ceux qui l'ont fréquentée, quelques jours de quarantaine et l'usage des parfums ordinaires.

---

(1) De 2 à 3,000 enfans qui existaient à l'hôtel-Dieu, il n'en restait plus que 100 après l'épidémie. L'économe de l'établissement, pour diverses causes de malversation, fut pendu dans le mois de février de l'année suivante.

Boyal avait-il apporté sa maladie du navire sur lequel il était, ou bien l'avait-il prise dans les infirmeries ? Elle pouvait aussi lui avoir été communiquée par les marchandises qu'il avait apportées du Levant, pour son propre compte. Toujours est-il que sa maladie, au lieu de se développer en ville, se serait développée dans les infirmeries s'il y avait séjourné un peu plus.

Après plusieurs jours écoulés sans qu'on entende parler de nouveaux cas de maladie, il s'en présente un fourni par un fripier de la place des Prêcheurs, nommé Joly Cet homme avait perdu une fille d'une maladie semblable, et tout le reste de sa famille eut le même sort après lui. Au cas de peste dont nous parlons en succède aussitôt un autre, rue de l'Oratoire, offert par la couturière Bouche, qui parvint à se rétablir, mais tous ses parens, frappés après elle, succombèrent.

En même temps que ceci se passait rue de l'Oratoire, le médecin Sicard fils observait, rue de l'Escale, des malades atteints de fièvre avec des symptômes de malignité, les uns avec des charbons, les autres avec des bubons. Le lendemain, Sicard retourne voir ces malades : il les trouve morts, et on l'appelle en même temps, pour voir, non seulement dans la même rue, mais encore dans les rues voisines, d'autres malades qui lui offrent des accidens semblables. Ne se méprenant pas sur la nature de ce qu'il voyait depuis la veille, il va en faire sa déclaration aux échevins, qui l'accueillent en lui disant qu'ils enverraient le chirurgien Bouzon (1), pour s'assurer de l'état des choses.

Ceci se passait le 18 juillet : le lendemain, 19, Bouzon va, en effet, visiter les malades signalés par Sicard, et chez lesquels il ne reconnaît qu'une affection vermineuse, parce que beaucoup de ces malades rendaient des vers par le vomissement.

Le médecin Sicard voit bientôt de nouveaux malades semblables aux premiers, mais, justement blessé de la manière dont son avis avait été accueilli, il ne se préoccupe plus des mesures dont ils pouvaient être l'objet Il mourrait de ces malades tous les jours, mais voilà qu'en un seul jour, qui fut le 23 juillet (2), il en meurt quatorze. Cette brusque mortalité devait, nécessairement, éveiller l'attention de l'autorité. Et, en effet, le lendemain, 24, le médecin Peyssonnel est adjoint au chirurgien Bouzon, pour la visite des nouveaux malades : le premier y voit la peste, le second n'y voit encore, comme chez les précédens, qu'une maladie vermineuse (3).

L'autorité ne laisse pourtant pas de faire garder les avenues de la rue de l'Escale, et d'en faire transférer les malades aux infirmeries, eux et les personnes avec lesquelles ils avaient communiqué. Cette dernière opération s'exécute la nuit, pour ne pas trop alarmer la population.

---

(1) Ce chirurgien, à ce qu'il paraît, avait une position officielle auprès des échevins.

(2) Le 21, un violent orage avait éclaté sur la ville, et la foudre était tombée sur plusieurs maisons. Cet orage fut considéré, par la population effrayée, comme le signal des plus grands désastres.

(3) On comprend peu cette opinion de Bouzon, signataire, avec Croiset, du rapport à l'autorité en date du 8 juillet, et dont nous avons donné, plus haut, un fragment.

Le fléau n'en poursuivait pas moins sa marche,et dans le quartier de la rue de l'Escale, et dans les autres. Il fut bientôt dans les faubourgs, dont les malades étaient également transportés aux infirmeries, où la plupart mouraient en arrivant. Ce fut alors que les échevins demandèrent, au syndic du collège de médecine, pour le service des infirmeries, un médecin qui devait s'y renfermer avec les malades. Le sort tomba sur le dernier médecin reçu, Michel, qui, d'un autre côté, convenait plus qu'un autre à ce service, étant libre de tout embarras de famille. Ceci se passait sur la fin de juillet.

Peyssonnel et Bouzon continuaient à visiter les malades qui se présentaient dans la ville, dirigeant sur les infirmeries ceux qu'ils reconnaissaient atteints de la maladie régnante, mais ces deux hommes ne pouvaient suffire à une si forte tâche, et des plaintes, à cet égard, se formulaient de tous côtés. Pour y répondre, les échevins demandent quatre médecins au collége de médecine, et quatre maîtres en chirurgie, avec leurs garçons, au syndic du corps des chirurgiens. Quatre apothicaires sont en même temps désignés pour la préparation des remèdes prescrits. Les quatre médecins étaient Audon, Bertrand, Raymond et Robert, qui se partagèrent aussitôt la ville, aux besoins de laquelle une douzaine de médecins et plus, dans une pareille circonstance, eussent encore été insuffisans. Chaque médecin était accompagné de son maître en chirurgie et d'un garçon-chirurgien.

A peine les quatre médecins désignés ont-ils vu quelques malades, qu'ils vont déclarer aux magistrats qu'il n'y a pas à se bercer d'espoir ; que la maladie régnante est la véritable peste, et la peste la plus terrible qui ait paru depuis longtemps. Médecins et chirurgiens, tous sont d'accord sur ce point ; il n'y a pas un seul dissident. Ceci se passait le 1er août.

Cependant, l'autorité, tout en prenant des mesures préventives contre la fléau, paraissait douter encore de sa nature, doute qui pouvait être entretenu, d'abord par le chirurgien des infirmeries, Gueirard (qui finit par succomber lui-même, avec toute sa famille, à la maladie qu'il niait), puis par le médecin Michel, attaché à ces mêmes infirmeries, et dont nous avons parlé plus haut. Ce médecin qui, sans doute, s'ennuyait dans son isolément, prétendait que les malades qu'on lui envoyait n'étaient malades que d'ennui, et que, quant à ceux qui avaient des bubons, ils avaient, pour leur guérison, plus besoin de mercure que d'autre chose.

Disons aussi que, jusqu'alors, le mal n'avait frappé que dans le peuple ; il fallait, pour que l'alarme fût donnée, qu'il frappât plus haut. Ce moment, pour le malheur de la grande cité, n'arriva que trop tôt, — et alors le fléau s'attaquait au riche comme au pauvre, aux familles les plus opulentes comme aux plus infimes ; — il était en même temps partout, à l'exception du quartier de Saint-Ferréol, où il ne se déclara qu'en octobre (il s'y continua le mois suivant), et de l'abbaye de Saint-Victor, où il ne pénétra jamais (1).

(1) L'abbaye de Saint-Victor avait rompu toute communication avec le dehors, et c'est sans doute à cette mesure, qui dut être bien observée, qu'il faut attribuer sa préservation au milieu du désastre général. La même abbaye paraîtrait avoir joui d'une immunité semblable, et par le même fait, lors de la peste de 588. L'évêque d'alors, depuis Saint-Théodore, s'y était renfermé et y adres-

C'est lors de cette explosion générale du fléau, que, demandant des remèdes de tous côtés, et n'en trouvant nulle part, on songe à interroger les cadavres.

Un batelier venait de mourir dans son bateau; l'ouverture en est ordonnée, et les médecins affectés à la visite des malades de la ville sont mandés pour y assister.

Alors les médecins n'ouvraient pas les cadavres. Cette opération était du ressort de la chirurgie. Mais où trouver le chirurgien qui fera l'ouverture du batelier? On ne le cherchera pas longtemps : « M. Guyon, » chirurgien de la ville, dit l'auteur de la *Relation historique*, se pré- » sente courageusement pour la faire. » Et il la fit en effet..... Un ennemi généreux respecte un courageux adversaire : l'ennemi qu'affronta le chirurgien de Marseille ne le respecta pas; le chirurgien marseillais mourut, et il mourut de la peste, quelques jours après sa courageuse opération (1). Cette opération était, en effet, un acte de courage; elle n'en serait plus un aujourd'hui : un autre médecin marseillais, M. Clot-Bey, l'a suffisamment prouvé en Egypte, dans ces derniers temps. Aussi, pour apprécier le mérite de l'opération faite par son prédécesseur, il faut se reporter à l'époque de ce dernier : alors, non-seulement les médecins, mais encore les chirurgiens, ne touchaient ni morts, ni malades (2). Nous croyons devoir rapporter, à ce sujet, le passage suivant du rapport, précité, des maîtres en chirurgie, Croiset et Bouzon.

---

sait des prières au ciel pour la cessation du fléau. Le chef de cette abbaye, en 1,720, l'abbé de Matignon, prétendait suivre alors, dans toute sa conduite à l'égard du fléau, celle de l'évêque Théodore, que ne suivait pourtant pas son illustre successeur, l'évêque de Belsunce. Mais, hâtons-nous de dire, à la louange de l'abbé de Matignon, qui etait le plus ancien évêque de France, que l'abbaye de Saint-Victor fit de grandes largesses au peuple pendant le fléau, et que les offices divins, qui étaient alors interrompus partout, ne le furent pas un seul jour à l'abbaye de Saint-Victor. Ces offices se célébraient sur un autel dressé à l'extérieur de la porte.

(1) D'après l'auteur de la *Relation historique*, Guyon serait mort *quelques jours après* son opération, et, d'après Tillaye, dans la notice qu'il lui a consacrée (*Biographie médicale*), *deux jours après*. Selon la comtesse de Genlis, dans une des ses NOUVELLES (*La peste de Marseille*), ce chirurgien n'aurait survécu que douze heures à son opération, et c'est ce qu'elle avance en mettant en note : *Historique*. Nous empruntons, à la même plume, les renseignemens suivans, sur le chirurgien de Marseille, qu'elle qualifie d'*intrépide* et de *pieux*.

C'était un homme *dans la force de l'âge*, *très-distingué dans son art*, et jouissant d'une certaine fortune. Avant d'entreprendre son opération, il fit un testament *dicté par la justice et par la piété*, accomplit tous ses devoirs religieux, puis reçut *les plus tendres bénédictions* de l'illustre prélat Marseillais, l'évêque de Belsunce.

Dans une notice biographique dont nous avons été l'objet, il y a une quinzaine d'années, l'auteur, à l'occasion de la fièvre jaune d'Amérique, nous fait descendre du célèbre chirurgien de Marseille : c'est un honneur que nous n'avons pas, et nous sommes bien aise de trouver l'occasion de le récuser en passant. Voyez *Biographie des hommes du jour*, par G. Sarrut et B. Saint-Edme. — Paris, 1841.

(2) D'après une tradition qui avait encore cours à Marseille en 1,720, les médecins ne devaient même pas voir de malades en temps de peste; ils devaient seulement, en pareille circonstance, servir de conseil aux chirurgiens. Les méde-

« Etant conduits, disent ces Messieurs, par ledit chirurgien (celui
» des infirmeries, Gueirard), à l'endroit où sont les trois malades, nous
» avons prié le garçon chirurgien qui en a soin, de les découvrir, et *ils*
» *nous ont paru*, tous les trois, avoir des tumeurs aux aines, que ledit
» garçon *a touchées* en notre présence, en nous disant que ces tumeurs
» étaient de la grosseur d'un œuf de poule. *Il nous a encore paru* que
» l'un desdits malades avait un furoncle ou pustule à la cuisse, qui
» était en suppuration ; et, nous étant informés de l'état du pouls et
» des autres symptômes, *il nous a dit* que le pouls était petit, et que
» ces malades n'avaient presque pas de fièvre, etc. »

(*Op. cit.*, p. 32.)

L'ouverture du pestiféré est faite dans le bateau. « On fouille dans
» toutes les parties du cadavre, et on y cherche vainement la cause
» d'une maladie qui se manifeste moins par les impressions qu'elle fait
» sur les parties internes que par ses symptômes et ses marques exté-
» rieures. »

(*Op. cit.*, p. 51.)

De la ville, la maladie passa dans les faubourgs, dans les citadelles et sur les galères, où elle était déjà dès le 31 juillet.

Dans les citadelles, comme sur les galères, grâce au bon ordre qui y régnait, au soin d'enlever les malades au fur et à mesure qu'ils se présentaient (1), la mortalité fut incomparablement moins forte que dans la ville. Cependant, sur les galères, il mourut plusieurs chirurgiens, dont quatre à l'hôpital, un apothicaire et six aumôniers. En revanche, il n'y mourut que peu d'officiers et pas un seul officier général.

L'introduction et la marche du fleau dans l'hôtel-Dieu sont à noter en passant. Une femme de la rue de l'Escale, de cette rue où apparurent les premiers cas de l'épidémie, se présente à l'hôtel-Dieu pour une affection peu caractérisée : elle y est admise comme atteinte d'une maladie ordinaire.

Deux jeunes infirmières ou garde-malades la reçoivent et la conduisent à la salle des femmes, où la mère-infirmière la change de linge et la couche parmi les autres malades. Le lendemain, les deux jeunes filles sont atteintes de la maladie régnante, et toutes deux succombent promptement ; savoir : l'une en six heures de maladie, et l'autre en huit heures. Le jour d'après, la mère-infirmière est frappée à son tour, et sa mort n'est pas moins rapide que celle des deux jeunes filles. Bientôt après, le mal est dans tout l'etablissement, où périssent directeurs, confesseurs, médecins, chirurgiens, employés divers, domestiques, tous les enfans trouvés, à l'exception d'une trentaine.

---

cins marseillais de 1,720 firent beaucoup mieux alors, et, en regard des nombreuses désertions dont Marseille offrait l'affligeant tableau à cette époque, on ne put leur en reprocher qu'une seule, encore fut-elle motivée sur le mauvais état de santé de celui qui en était l'objet.

(1) Ce qui préoccupa le plus les autorités, à l'époque de l'apogée du fléau, ce fut la grande accumulation de cadavres, et sur les places, et dans les rues ; les bras manquaient pour s'en débarrasser, et ce fut dans cette circonstance que les forçats rendirent de si éminens services.

Dans le nombre de ces nombreuses victimes, notre auteur cite, avec les plus grands éloges, la conduite des jeunes Audibert et Carrière, le premier chirurgien, et le second pharmacien, — celle de l'un des directeurs de l'établissement, Bruno, qui, resté seul de tous ses collègues, suffisait pourtant à la direction de cinq à six cents malades, dans un temps si difficile ; — celle de Peyssonnel le père, doyen du collége des médecins, et qui, comme nous l'avons déjà dit, à l'occasion de son fils le voyageur, s'était renfermé dans l'hôtel-Dieu, pour donner tout son temps et tous ses soins aux malades. L'auteur de la *Relation historique* parle ainsi de ce vieillard de 80 ans :

« Ce médecin, plus vénérable encore par sa vertu que par son grand » âge, y visitait les malades avec un zèle et un courage plus hardi que » celui dont d'autres se sont fait un mérite dans la suite ; il s'asseyait » auprès des malades, touchait leurs plaies et les pansait avec une cha- » rite qui était le fruit de cette piéte sincère dont il avait donné des » preuves toute sa vie. »

(*Op. cit.*, p. 93.)

L'auteur à qui nous empruntons tous les faits que nous venons de reproduire, résume, à peu près en ces termes, son opinion sur l'importation du fléau marseillais de 1,720 :

Ce qu'il y a de bien certain là-dessus, c'est que la peste était véritablement sur le bord du capitaine Chataud ; — que les marchandises dont il était chargé, l'ont portée dans les infirmeries ; — qu'un des premiers malades de la ville n'en était sorti que depuis peu de jours, avec ses hardes ; — que les premières familles atteintes furent : 1° des familles de couturières et de tailleurs, c'est-à-dire de gens qui, pour leurs travaux, sont sans cesse en contact avec des tissus de tout genre ; 2° la famille d'un fripier, qui achetait toutes sortes de hardes ; celle du fameux contrebandier, Pierre Cadenel, demeurant près les Grands-Carmes, et les familles de plusieurs autres contrebandiers habitant, les uns, rue de l'Escale, les autres, dans les environs de cette même rue ; — que le faubourg voisin des infirmeries fut attaqué en même temps que la rue de l'Escale.

Le même auteur fait remarquer ensuite qu'à l'époque de l'invasion du fléau, il existait de nouvelles défenses contre l'introduction des indiennes et autres tissus venant du Levant. D'où il paraîtrait disposé à croire que la maladie aurait été introduite à Marseille par des marchandises de contrebande.

Nous croyons devoir reproduire ici ce que dit le médecin Bertrand sur le caractère de la contagion du fléau, et où nous retrouvons en même temps sa profession de foi sur la contagion de la peste en général.

« Rien ne nous a tant surpris dans cette maladie, dit Bertrand, que » la violence et la rapidité de sa contagion. Soit pour le bien commun, » soit pour notre intérêt particulier, nous avons redoublé notre atten- » tion sur cet article. Prévenu, dès l'école, par de célèbres profes- » seurs, que les maladies ne sont pas contagieuses par elles-mêmes, » nous avons cru que c'était ici l'occasion de vérifier un point aussi » important pour le bien public : nous n'avons pas été longtemps à » nous détromper de notre erreur, et les preuves que nous avons de la

» contagion sont si évidentes, et portent sur des faits si constans,
» qu'elles ne laissent aucun doute là-dessus. »

Observations sur la contagion de la peste de Marseille, p. 417 (1).

Bertrand s'était déjà exprimé ainsi, p. 415, sur la nature du fléau en général :

« Tout ce que nous avons à dire sur la nature de la maladie, c'est
» qu'il n'y en a jamais eu de plus maligne, de plus contagieuse, ni de
» plus funeste, et on ose assurer que, de toutes celles que les historiens
» rapportent, que les médecins décrivent, et que nos négocians et
» gens de mer ont vues dans le Levant, aucune n'a été ni si rapide
» dans ses progrès, ni si violente dans ses résultats. »

La grande mortalité des personnes qui, par leurs devoirs, approchaient, plus ou moins près, des malades, corrobore, puissamment, l'opinion de Bertrand sur la contagion ou transmission du fléau marseillais. Ainsi, nous voyons, dans la *Relation historique*, qu'il mourut pendant son cours :

43 confesseurs de l'ordre des capucins (2) ;

18 confesseurs de l'ordre des jésuites, sur 29 qu'ils étaient (2 seuls furent exempts du fléau ; il en guérit donc 9) ;

22 médecins (3) ;

---

(1) Ces observations font suite à la *Relation historique* dont l'auteur, contemporain et ami de Bertrand, est resté inconnu. C'est à tort que tous ceux qui ont emprunté à cette *Relation*, l'ont attribuée à Bertrand : il n'y a de lui que les observations qui y font suite, sous ce titre : *Observations sur la maladie contagieuse de Marseille.* C'est, du reste, ce que l'auteur anonyme de la *Relation* fait suffisamment connaître dans sa préface.

(2) On attribua aux confesseurs l'introduction du fléau dans les couvens, qu'il dépeupla entièrement.

(3) Ce chiffre 22 est donné par le préfet, Cte de Villeneuve, dans sa *Notice sur la peste de* 1,720 (lue le 25 avril 1819, à la séance de l'*Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille*), mais il faut sans doute y comprendre des chirurgiens ; car, à l'époque dont nous parlons, l'agrégation des médecins de Marseille ne se composait que de douze membres, dont trois seulement moururent. Ces trois médecins étaient Montagnier, Peyssonnel et Audon. Quant aux médecins étrangers qui vinrent alors à Marseille, envoyés par le Gouvernement, ou venus de leur propre mouvement, on en compta un pareil nombre, sur lequel il n'en mourut qu'un seul, Guilhermin, qui était employé à l'hôpital du Mail.

Montagnier, médecin de l'abbaye de Saint-Victor, en avait été retiré pour remplacer l'un des quatre médecins affectés à la visite des malades de la ville ; Bertrand, tombé malade, mourut au commencement de septembre, vivement regretté, et son collègue, le vieux Peyssonnel, le suivit de près dans la tombe. Guilhermin était venu de Bollène, comtat d'Avignon, pour offrir ses services à la population, et il mourut *peu de jours* après son arrivée. Audon, qui lui succéda dans son emploi, à l'hôpital du Mail, eut bientôt la même destinée, qui, déjà, avait été celle de toute sa famille. Ceci se passait vers le milieu d'octobre, c'est-à-dire à une époque où le fléau était à sa décroissance.

Bertrand, qui était d'Aix, eut, à très-peu d'intervalle, deux attaques du fléau, la première vers le 12 août, puis une troisième en septembre, après avoir perdu une partie de sa famille. Ce fut alors que Montagnier fut retiré de

Plus de 24 chirurgiens, dont 11 maîtres jurés (1) ;
5 maîtres apothicaires et presque tous les garçons apothicaires ;
Plus de 80 forçats sur 100, en huit jours (2).

Ce qui ne corrobore pas moins l'opinion dont nous parlons, c'est la préservation, pendant le règne du fléau, de l'abbaye de Saint-Victor, qui avait alors rompu toutes ses communications avec l'extérieur, comme nous l'avons déjà vu précédemment.

De Marseille, comme on sait, le fléau gagna, de proche en proche, toute la Provence, et, dans chaque localité, son importation d'abord, puis sa propagation, purent être suivies, comme à Marseille. Ses plus grands ravages, dans cette ville, eurent lieu dans les mois d'août et septembre ; il diminua de plus en plus en octobre et novembre, puis en décembre et janvier 1,721. Il ne se continua plus alors que par cas isolés, tant pendant tout le reste de l'année 1,721, que jusques vers la fin d'août 1,722, époque de son extinction complète, ainsi qu'il résulte d'un acte déclaratif des échevins, en date du 1er décembre 1,722.

Nous devons faire remarquer que l'auteur de la *Relation historique* ne la conduit que jusqu'au mois de juin inclusivement, alors qu'il se présentait encore un cas de peste de temps à autre. Voici, du reste, comment il s'exprime à cet égard, parlant de la marche de la maladie, depuis le 1er février 1,721, jusque pendant tout le mois de juin de la même année. « Quoique nous regardions la peste comme éteinte dans cette » dernière période, cependant le mal n'était pas encore fini : il tombait » toujours quelque malade de loin en loin, et de quinze jours en » quinze jours. C'est ainsi, du reste, que la peste finit petit à petit, car » elle ne s'éteint jamais brusquement. »

(*Op. cit.*, p. 387.)

---

l'abbaye de Saint-Victor, pour le remplacer. Il était, depuis quelque temps, employé à visiter, avec ses trois autres collègues, les malades de la campagne (où le fléau était passé sur la fin de novembre) lorsque, le 15 janvier 1,721, il perd sa femme, malade depuis la veille (24 heures de maladie), en même temps que le seul de ses enfans, que le fléau eût épargné jusqu'alors, en est frappé à son tour. Bertrand, pour comble de malheur, est alors séquestré chez lui, avec la plus grande rigueur, et cette séquestration est maintenue ainsi pendant quarante jours. On s'explique difficilement cette grande sévérité préventive envers un médecin qui ne devait pas être plus à craindre pour la population, lorsqu'il venait de donner ses soins à sa femme, et qu'il les continuait à son fils, que lorsqu'il soignait également les malades de la population, dans la ville et dans les hôpitaux.

(1) « Les chirurgiens manquèrent avant les médecins ; quelques-uns moururent vers le milieu d'août, et les autres suivirent de près. Chaque jour était » marqué par la mort de quelque maître, et, au commencement de septembre, il ne restait plus que quatre ou cinq maîtres valides.
» Tous les garçons étaient morts ou malades, et le peu qui en restait, » était nécessaire à l'hôpital des convalescens.
» Les chirurgiens navigans ne résistèrent pas plus que les autres ; car, en » août et septembre, époque à laquelle on y eut recours, la contagion était » si forte, qu'on ne pouvait y résister longtemps, quelque courage qu'on eût. »
(*Relation historique*, p. 181.)
Dans le nombre des chirurgiens qui périrent étaient des chirurgiens étrangers, dont plusieurs de Montpellier, venus avec les médecins de cette même ville, professeurs et autres.

(2) Il en fut fourni jusqu'à 691, du 20 août au 3 novembre.

Comme maladie épidémique, la peste de Marseille n'exista réellement que de la fin de juillet au commencement d'octobre 1,720, son apogée ayant eu lieu de la fin d'août au commencement de septembre, époque à laquelle il mourait plus de mille personnes par jour (1). Les pertes faites dans le cours de l'épidémie, s'élevèrent à environ 50,000 âmes, dont 40,000 pour la ville, et 10,000 pour la campagne. Ce chiffre est celui donné par la *Relation historique*, chiffre généralement admis : le chiffre officiel, reconnu pour être de beaucoup au-dessous du réel, n'est que de 39,055, dont 30,139 pour la ville, et 8,916 pour la campagne.

L'affreux spectacle offert par Marseille, pendant les désastres du fléau, paraît fidèlement reproduit dans le grand tableau de Detroi, qui se voit, aujourd'hui, à la mairie de cette ville.

Nous avons dit, précédemment, que l'abbaye de Saint-Victor fut respéctée par le fléau : deux quartiers de la ville, les quartiers de La Nerte et de La Treille, jouirent de la même immunité. A quoi tint cette dernière immunité ? L'histoire ne le dit pas ; elle ne dit pas, non plus si on a cherché à le savoir.

De tous les médecins qui furent ensemble, ou successivement, chargés de la visite des malades de la ville, un seul fut respecté jusqu'à la fin, et malgré les plus grandes fatigues,—étant sans cesse à visiter des malades, dans la ville et dans les hôpitaux, — et malgré les plus grandes peines morales : le fléau lui enleva toute sa famille, comme à Audon, comme à Bertrand. Ce médecin était Robert, dont le nom s'est continué et se continue encore, avec honneur, dans la médecine marseillaise.

Depuis 1,722, époque de l'extinction complète du fléau marseillais de 1.720, des cas de peste se sont plusieurs fois présentés dans le port de Marseille (1.760, 1,768, 1,784, 1,786 et 1,796), à bord de bâtimens qui venaient ou du Levant, ou des Etats barbaresques, et ces cas. grâces aux mesures intelligentes qui leur ont été opposées, ont toujours eté étouffés, soit à Pomègue, soit dans le Lazaret.

ANNÉES 1,724 ET 1,725.

En l'année 1,724, les sauterelles affligèrent l'Algérie, où elles reparurent l'année suivante, 1,725. Un témoin oculaire, le célèbre voyageur Shaw, parle ainsi de ces deux invasions :

« Les sauterelles que je vis en 1,724 et 1,725 étaient beaucoup plus
» grandes que nos sauterelles ordinaires ; leurs aîles étaient tachetées
» de brun, avec le corps et les jambes d'un beau jaune (2). Elles com-
» mencèrent à paraître sur la fin de mars, après quelques jours de
» vent du Désert ; vers le milieu d'avril, elles s'étaient si prodigieuse-
» ment augmentées, qu'au plus fort du jour, elles formaient des espè-

---

(1) Il en mourait déjà de 3 à 400 par jour, à partir du 10 ; le 7, il y avait eu 30 morts et 30 nouveaux cas.

(2) C'était l'*acridium peregrinum*, dont nous avons déjà eu occasion de parler plusieurs fois. Son apparition sur le littoral nord de l'Afrique, en 1845, est encore, jusqu'à ce jour, la seule dont les Européens de l'Algérie aient été témoins.

» ces de nuées qui obscurcissaient le soleil. » Pour plus de détails sur ce sujet, nous renvoyons à notre savant voyageur. (*Op. cit.*, t. 1er, p. 331.)

ANNÉE 1,726, 1,138 DE L'HÉGIRE.

En l'année 1,726, 1,138 de l'hégire, l'hiver fut rigoureux dans tout le nord de l'Afrique, et il tomba de la neige à Alger et sur les autres points du littoral (1).

ANNÉE 1,730.

En l'année 1,730, une affection catarrhale régna sur toute l'Espagne; elle y fut trop générale pour que les côtes barbaresques en aient été à l'abri, de sorte qu'il est permis de croire qu'elles en furent également affligées, et nous en dirons autant de celle qui se renouvela en Espagne huit ans après, en 1,738. Celle-ci excita vivement l'intérêt du savant docteur Don Francisco Fernandez Navarette, professeur (*de prima*) de l'Université de Grenade, et médecin de chambre de Philippe V, qui eut l'idée d'en écrire l'histoire, et de là la lettre qu'il adressa à tous les médecins de la Péninsule, pour se procurer les matériaux qui lui étaient nécessaires à cet effet. Cette lettre, publiée in-8°, avait pour titre :

Philopolitae speculatoris ad doctissimos patriaeque amantissimos per Hispaniam medicos : Super morbis temporum constitutionum sedulò, et communi studio observandis paraenetica epistola. — Madrid, 1,738.

Elle était dédiée à la *Royale Académie historique,* avec cette épigraphe :

In patriam populumque fluit.

En la même année, 1,730, la fièvre jaune, qui n'était pas encore connue sous ce nom, apparut à Cadix, où elle se continuait l'année suivante, 1,731. Voici ce que dit Villalba de ce grand événement médical pour la Péninsule espagnole :

« En los años de 1,730 y 1,731, se descubrió en Cádiz otra epide-
» mia (2) acompañada de dos sintomas, ambos funestos, y nunca
» vistos en España (3), que eran unas manchas ictéricas, lívidas ó
» negras, precursoras ciertas de un vómito negro, que executiva y
» aceleradamente mataban, y de que escaparon muy pocos »

(*Op. cit.*, p. 185.)

Les médecins s'accordèrent à qualifier d'indomptable peste (*indolente pestilente*) la maladie régnante. La cour était alors à Séville, c'est-à-dire tout près du théâtre de l'épidémie, de sorte que la surveillance de l'autorité, sur tout ce qui se rattachait à ce fléau, n'en fut que plus active.

---

(1) *Chroniques de la régence d'Alger.*

(2) L'auteur venait de parler de l'épidémie catarrhale dont nous avons parlé à notre tour.

(3) Nous verrons bientôt que, déjà, le fléau américain s'était montré dans cette même ville de Cadix, ce dont ne parle, à notre connaissance, aucun écrivain espagnol.

Déjà le capitaine général du port de Sainte-Marie, près Cadix, avait envoyé, dans cette ville, deux médecins, pour étudier la nature de la maladie et en rendre compte au Gouvernement, lorsque la cour, elle-même, sur la proposition du docteur Cervi, premier médecin du roi, envoya, dans le même but, sur le lieu de l'épidémie, un médecin de Séville. Celui-ci, désigné par le docteur Cervi, était muni des plus grands pouvoirs, de telle sorte que sa mission ne pouvait rencontrer aucun obstacle; que, tous, au contraire, gouvernans et gouvernés, devaient lui venir en aide et assistance. Son premier rapport à la cour fut adressé du port Sainte-Marie. Rendu à Cadix, il fit ouvrir trois cadavres provenant d'individus morts à différentes heures de la maladie (*en distentas y sucesivas horas*), et les inductions qu'il tira de ces nécropsies étaient fondées de manière qu'elles méritèrent l'approbation du docteur Cervi, qui, sans doute, était grande. Son opinion tranquillisa la cour et le gouvernement; elle ne tranquillisa pas moins les gouvernemens des puissances voisines, qui, alors, étaient sur le point d'interrompre leurs relations commerciales avec l'Espagne, par suite de la crainte que l'épidémie avait répandue dans toute l'Europe.

Après trois mois passés sur les lieux, le médecin commissaire déclara que la maladie régnante n'était pas la peste, opinion quelque peu tardive, il nous semble, et contraire à celle de presque tous les médecins de Cadix et du port Sainte-Marie. D'où venait donc cette divergence d'opinion? Evidemment, la maladie n'était pas la peste orientale; elle ne pouvait, en aucune manière, être confondue avec elle, et le médecin commissaire était dans le vrai sous ce rapport. En soutenant l'opinion contraire, à savoir que la maladie était la peste, les médecins contradicteurs ne pouvaient donc prétendre autre chose, si ce n'est que cette maladie, par sa gravité et ses ravages, était analogue à la peste, ce en quoi tout le monde devait être d'accord.

L'épidémie dont nous parlons a exercé la plume de bien des médecins contemporains, mais la plupart de leurs productions ont été envoyées, d'une part, au Gouvernement, et, de l'autre, au docteur Cervi, et aucune, à ce qu'il paraît, n'a été publiée, ce qui est vraiment regrettable, autant dans les intérêts de la science que dans ceux des enseignemens qu'on en aurait pu tirer, pour la conduite à tenir dans les épidémies subséquentes, du même fléau, qui ont encore affligé la Péninsule espagnole. Ces mêmes regrets sont partagés par notre épidémiologiste Villalba, auquel nous renvoyons sur ce point. (*Op. cit.*, t. 2, p 187.)

La maladie, à son apparition, fut considérée comme étrangère et importée par un bâtiment venu d'Amérique. Les détails manquent, et sur ce qui s'était passé à bord de ce bâtiment pendant sa traversée, et sur ce qui existait à son arrivée, au point de vue de la maladie dont nous parlons.

Cette maladie ne se borna pas à Cadix, mais s'étendit à d'autres points de l'Andalousie, en même temps que d'autres provinces de l'Espagne étaient alternativement affligées par d'autres maladies. Celles-ci se continuèrent jusqu'en 1,738, année pendant laquelle une cruelle dyssenterie (*crüel disenteria*) désolait Malaga et ses environs, Séville et presque toutes les autres parties de l'Andalousie.

La fièvre jaune, comme on l'a déjà vu précédemment, existait encore à Cadix en 1,731, soit qu'elle s'y fût continuée, jusqu'en cette dernière

année, par voie de malades, soit qu'elle s'y fût renouvelée par voie de germes provenant de l'anuée précédente (1). Nous disons *par voie de germes provenant de l'année précédente*, car l'histoire se tait sur une nouvelle importation du fléau, qui aurait pu avoir lieu en 1,731.

Le docteur Cervi, comme nous l'avons vu, joua, par ses conseils, un grand rôle dans la fièvre jaune de Cadix de 1,730 à 1,731. Ses services, dans cette calamité, furent évalués bien haut, à en juger par le remarquable privilége qui lui fut décerné après. Alors, tous ses biens et ceux de sa postérité furent affranchis de toute redevance à l'Etat, sans en excepter les redevances extraordinaires nécessitées par le cas de guerre ou de maladie épidémique. Ce privilége fut l'objet d'un décret du roi Charles III (qui n'était encore que duc de Parme et de Plaisance), sous la date du 30 juin 1,732. « Memorable priveligio ! » dit à ce sujet Villalba, que acaso será muy rara la familia que pueda » mostrar otro de igual honor, y de semejantes prerogativas. » (*Elogio histórico del doctor Cervi*, p. 25.)

Lorsque la fièvre jaune apparut à Cadix en 1,730, comme nous l'avons vu précédemment, elle n'y etait pas nouvelle, selon la croyance générale : elle s'y était déjà montrée et avait inspiré assez de craintes pour avoir donné lieu à des mesures préventives très-sévères contre les provenances d'Amérique. C'est ce qui ressort de ce que nous apprend le père Labat, en terminant la relation de son voyage en Amérique. Le bâtiment qui le portait, le *Saint-Paul*, venait d'entrer dans le baie de Cadix, après une traversée de soixante-quatre jours. C'était le 10 octobre 1,705. Mais laissons parler le célèbre jésuite des Antilles françaises.

« Dès que nous eûmes mouillé, dit Labat, il vint à bord un canot » portant le pavillon d'Espagne. Un officier, assez mal bâti, et encore » plus mal vêtu, qui était dedans, nous fit défense de mettre personne » à terre avant que les médecins de la ville et les officiers de la santé » eussent visité le vaisseau. Comme il vit que tout le monde paraissait » plein de santé, il dit qu'il allait les presser de venir, afin que nous » eussions, au plus tôt, l'entrée libre. » Le spirituel jésuite ajoute qu'on lui donna quelques réals pour le faire souvenir de sa parole. Après plusieurs autres détails, non moins spirituels, mais qui s'écartent de notre sujet, le père Labat y revient ainsi :

« Nous dinâmes de bonne heure, en attendant les médecins ; ils vin- » rent sur les deux heures, au nombre de deux, avec un chirurgien » et deux officiers de la ville. Ils nous firent des excuses de n'être pas » venus, plus tôt, nous donner l'entrée, disant qu'on usait de cette pré- » caution depuis quelque temps, à cause d'un vaisseau qui était venu » des îles d'Amérique, et qui en avait apporté une maladie contagieuse. » Ils n'avaient pas tout le tort : c'était, en effet, la maladie de Siam (1), » qui avait fait assez de ravages chez nous (aux Antilles), pour ne pas » souhaiter qu'elle s'allât répandre chez nos amis. »

(*Nouveau voyage aux îles de l'Amérique, etc.*, t. 6, p. 511 et suivantes. — Paris, 1,722.)

---

(1) Sous la zône torride américaine, la fièvre jaune ne règne que pendant l'hivernage, qui est la saison des plus fortes chaleurs, et, aux Etats-Unis d'Amérique, elle s'éteint toujours à l'approche de l'hiver.

Sans doute, il est bien regrettable que le père jésuite, ordinairement si verbeux dans toutes ses narrations, n'entre pas dans plus de détails sur le fait, si important, de la première manifestation de la fièvre jaune en Espagne. Si, d'un côté, le silence des écrivains espagnols autorise à penser qu'elle se borna alors à des cas isolés, les mesures préventives dont elle devint dès-lors l'objet témoignent, d'un autre côté, que ces cas ne s'observèrent pas seulement sur des individus venus sur le bâtiment américain, mais aussi sur des habitans de la ville, et qu'il y eut, par conséquent, une véritable importation, c'est-à-dire développement, dans la population, de la maladie qui existait, ou qui avait existé, à bord du bâtiment américain. Maintenant, à quelle époque remonterait cette première manifestation du fléau étranger à Cadix ? Vraisemblablement, et d'après le passage du père Labat, que nous avons rapporté plus haut, aux toutes premières années du XVIIIe siècle, ou, plutôt, aux dernières du siècle précédent. Ne serait-ce pas de cette première manifestation du fléau américain que veut parler le docteur Arejula, lorsqu'il dit avoir entendu raconter, et qu'il ne doute pas de ce fait, que le vomissement noir a été observé à Cadix au commencement du dernier siècle, et qu'il en mourut alors beaucoup de monde ? « He oido assegurar, dit Arejula, y no hay duda » de ello, de que en el principio del siglo pasado (le 18e), se observó el » vómito negro en Cadiz, del que murió mucha gente (2). »

(Don Juan-Manuel de Arejula, *Breve descripcion de la fiebre amarilla padecida en Cadiz y pueblos comarcanos en* 1800, *en Medina-Sidonia, en* 1801, *en Malaga en* 1803, *y en esta misma plaza y varias otras del reyno en* 1804, p. 447. — Madrid, 1806.)

La maladie qui, en la même année, 1,730, affligea, pendant les mois de septembre et octobre, sur les côtes d'Espagne, l'escadre du seigneur Pintado, et que Villalba désigne sous le nom de *gran pestilentia*, n'était sans doute autre que cette même fièvre jaune dont nous venons de parler : nous en jugeons seulement par cette observation du médecin de l'escadre, Don Juan-Josef de Gastelbondo, à savoir qu'elle ne s'attaquait qu'aux individus qui n'avaient pas été aux Indes occidentales, et qu'elle respectait ceux qui avaient habité ces contrées (3). « Observó » entónces, dit Villalba, parlant du docteur Gastelbondo, que esta enfer» medad sola acometia à los que no habian estado en Indias, dexando » libre los que ántes habian pisado aquel suelo. »

(*Op. cit.*, t. 2, p. 185.)

Cette maladie enleva, à l'escadre, 2,200 et quelques hommes.

---

(1) C'était le nom que la fièvre jaune portait alors à la Martinique, parce qu'on l'y avait observée à l'arrivée d'un bâtiment venant de Siam, avec les débris de l'établissement que nous avions formé dans ce pays.

(2) Le même auteur, *Op. cit.*, p. 447, parle d'une fièvre jaune qui aurait régné à Cadix de 1,733 à 1,734 : cette fièvre jaune est sans doute celle de 1,730 à 1,731, et dont nous venons de parler.

(3) Aux Indes occidentales, la fièvre jaune n'attaque que les Européens nouvellement arrivés; elle respecte les Européens acclimatés, à l'instar des habitans du pays. Il va sans dire que ces données générales ne sont pas sans exceptions.

L'auteur de cette observation fut, depuis, médecin de l'hôpital de St-Jean-de-Dieu, à Carthagène, en Amérique, et on lui doit un de nos premiers et meilleurs écrits sur la fièvre jaune. C'est un rapport sur une maladie de cette nature qui venait de régner dans l'escadre du seigneur Don Pedro de la Cerda, et que Villalba qualifie de *penosa enfermedad*. L'ouvrage du docteur Gastelbondo fut imprimé sur les lieux, à Carthagène, avec la date du 12 mai 1,753; il est dédié à Ferdinand V, et approuvé par son premier médecin, Don Josef Suñol, qui en ordonna l'impression, en prescrivant de le porter à la connaissance des médecins de tous les parages qui, dès cette époque, étaient, déjà si souvent, affligés du fléau dont il traite. En voici le titre :

Tratado del método curativo experimentado y aprobado de la enfermedad de vómito negro, epidémico y frequente en los puertos de las Indias occidentales.

ANNÉE 1,731.

En l'année 1,731, la peste régnait à Alger, Abai étant alors pacha. Delcambre, qui mentionne ce fait, n'en indique pas la source (1).

ANNÉE 1,732, 1,145 DE L'HÉGIRE.

En l'année 1,732, 1,145 de l'hégire, la peste était encore à Alger, Brahim étant alors pacha. Les *Chroniques de la régence*, en mentionnant cette peste, ne nous en apprennent pas davantage (2).

ANNÉE 1,733.

En l'année 1,733, le catarrhe épidémique affligea l'île de Majorque et s'étendit, sans doute, vu son caractère généralement pandémique, jusques sur les côtes barbaresques. Nous savons, d'ailleurs, qu'avant d'apparaître à Majorque, il avait parcouru l'Allemagne, l'Italie, la France et la Catalogne.

A Majorque, cette pandémie s'attaquait surtout aux jeunes gens, dont peu en furent à l'abri; elle épargnait, généralement, les enfans et les vieillards. Ses ravages furent moins considérables à Majorque qu'ailleurs, ce que deux médecins, que nous allons bientôt citer, attribuaient à l'heureuse situation de l'île, au sein de la Méditerranée, d'où résultait, pour elle, une incessante ventillation, base de toute bonne condition hygiénique.

Nous possédons, sur l'épidémie dont nous parlons, deux dissertations remarquables et dues, toutes deux, à deux médecins du pays, membres de l'Académie royale de Séville, Don Christobal Carrió et Don Josef Guenovard. La dissertation de Carrió portait pour titre :

Dissertatio XVIII *theoretico-pratica, in quâ exponitur constitutio anni* 1,733, *cum morbis ab ipsâ pendentibus, Palmae Balearium, observata à D. D. Christophoro Carrió,*

Et celle de Guenovard :

Dissertatio XIX *et ultima medico-practica, in quâ exponitur constitutio*

---

(1) Delcambre, *Manuscrit*, déjà cité.

(2) *Chroniques de la régence d'Alger,* traduites de l'arabe, par M. Alphonse Rousseau, *Op. cit.*

anni 1,733, *cum morbis ab ipsâ pendentibus, Palmae Balearium, observata à D. D. Josepho Guenovard.*

Villalba fait l'éloge de ces deux ouvrages, autant sous le rapport du style que sous le rapport médical, et il rappelle, à cette occasion, la bonne renommée des anciens médecins de Majorque, dont plusieurs furent appelés à Rome, pour exercer leur art auprès des empereurs.

ANNÉE 1,738.

En l'année 1,738, la peste régnait à Tlemcen, où un bey d'Oran, Yussef-Ould-bou-Chelagram (quelques-uns écrivent Charh'am), en mourut; il venait de s'y réfugier contre les poursuites de son ancien kalifat, Meheddin Mouserati, tout récemment élu bey à sa place, par le dey d'Alger (1).

Ce Yussef-Ouled-bou-Chelagram n'occupa le belyk qu'un an environ; il était fils de ce Bou-Chelagram sur lequel le duc de Mortemart reprit Oran sur les Espagnols (2), et qui mourut d'hydropisie à Mostaganem, où son magnifique tombeau (quobba) se voyait encore à notre prise de possession de cette ville; il a été, depuis, transformé en un hôpital pour nos troupes.

En la même année 1,738, la peste fut importée en Ukraine, par les Russes, qui l'avaient contractée à Okzacow.

ANNÉE 1,740.

En l'année 1,740, la peste fut portée à Alger par un navire français venant d'Alexandrie (3). Le souverain de la régence était alors le dey Brâhim. Il mourait à Alger, dans le mois de juillet, de 100 à 103 personnes par jour (4), mortalité qui se serait élevée jusqu'à près de 400 personnes par jour (nous ne pouvons dire à quelle époque de l'année), d'après l'auteur du *Mémoire sur la peste en Algérie*. Selon ce même auteur encore, le fléau dura trois années, cessant l'hiver, puis revenant au printemps, et on le considérait comme apporté de l'ouest, par voie de terre (5).

---

(1) Walsin d'Esterhazy, *Histoire de la domination turque dans l'ancienne Régence d'Alger*, p. 175. — Paris, 1840.
En plaçant, en l'année 1,738, la peste dont nous parlons, M. d'Esterhazy fait concorder cette année avec l'année 1,139 de l'hégire, qui concorde avec l'année 1,726 de notre ère; il fait remarquer, en note, que la peste de 1,738 est appelée, dans les *Chroniques arabes*, *l'année de la peste.*

(2) Le 1er juillet 1,732, 1,145 de l'hégire, 4 moharem.

(3) Pariset, Lecture à l'Académie royale de médecine, *Séance du 7 juillet* 1846.

(4) *Archives du lazaret de Marseille.*

(5) Nous allons voir qu'il existait dans l'ouest l'année suivante, 1741, et que sa durée, dans tout le nord de l'Afrique à cette époque, ne fut pas moins de quatre années.

ANNÉE 1,741.

En l'année 1,741, la peste régnait à Alger dès les premiers mois de l'année (1). Le navire l'*Etoile du nord*, capitaine Coutel, qui arriva à Marseille (2) le 18 juin, venant d'Alger, qu'il avait quittée le 8 du même mois, avait trois cas de peste à son bord. Deux de ces cas étaient offerts par des passagers indigènes, qui étaient au nombre de seize à bord du navire, et le troisième par un mousse. Ce mousse, d'après la déclaration du capitaine, était malade depuis quatre jours, avec une glande engorgée à l'aine gauche. Ces trois malades se rétablirent, mais un des gardes de santé, mis à bord du bâtiment, contracta la maladie et en mourut. Cette maladie fut également contractée par le chirurgien attaché au service des individus qui en étaient atteints.

Les malades fournis par l'*Etoile du nord* furent l'objet de deux certificats établis par le médecin et le chirurgien du lazaret, MM. Michelaud et Fondomme, l'un sous la date du 22 juin, l'autre sous celle du 3 juillet, et dont nous reproduisons les extraits suivans :

« Les cinq malades provenant de l'*Etoile du nord*, commandée par
» le capitaine Coutel, et réunis dans l'enclos Saint-Roch, sont tous
» travaillés par la peste la mieux caractérisée, à savoir par des bu-
» bons aux aines, et par des charbons sur d'autres parties du corps. »

(*Extrait du certificat du* 22 *juin*.)

« Le chirurgien et le garde, renfermés dans l'enclos des malades
» contaminés, sont, l'un et l'autre, en proie à la peste la moins dou-
» teuse, avec bubons aux aines (3). »

(*Extrait du certificat du* 3 *juillet*.)

En la même année, 1,741, la peste était à Ceuta (4), alors occupée par l'Espagne, et ayant pour gouverneur le marquis de Campo Fuerte. Villalba parle ainsi de cette peste, après avoir fait l'histoire de la fièvre jaune qui, en cette même année, 1,741, régna à Malaga :

« Peu après la précédente épidémie, Ceuta en subit une autre éga-
» lement désastreuse (*semblante horroroso*), avec contagion et symptômes très-caractérisés de peste, qui étaient des *carbunclos*, *bubones*,
» *exanthemas y otros de este clase.* »

(*Op. cit.*, t. II, p. 206.)

---

(1) *Archives du lazaret de Marseille.*

(2) Ou, pour mieux dire, à l'île de Pomègue, où se rendaient alors, comme ils se rendent encore aujourd'hui, les bâtimens à destination de Marseille, susceptibles de faire quarantaine.

(3) Les recherches faites au lazaret de Marseille au sujet des cas de peste fournis par l'*Etoile polaire*, ont fait connaître que les visites des médecins y étaient assez rares à cette époque, où on n'en compta que cinq en deux mois.

(4) Elle régnait, en la même année, au Caire, en Syrie, en Morée et dans l'Archipel. Lecture du docteur Pariset à l'Académie royale de médecine, *Séance du 7 juillet* 1846.

Le cardinal Molina, gouverneur de Séville, envoya à Ceuta des médecins, des chirurgiens, des anatomistes (*anatomicos*) et des pharmaciens, tous membres de l'Académie royale de médecine de Séville, pour se livrer, sous la direction de cette compagnie, à des recherches sur la maladie régnante. Leurs rapports, adressés à l'Académie, étaient soumis, par elle, à la suprême junte (*suprema junta*) de Séville, présidée par le cardinal Molina, qui, en exécution d'instructions reçues de la cour, les transmettait au docteur Cervi : ils devaient en recevoir l'approbation, pour les dispositions administratives qui pouvaient en ressortir. Ce docteur Cervi, pour le dire en passant, était le même dont il a déjà été parlé avec éloge, à l'occasion de la fièvre jaune de Cadix, de 1,730 à 1,731.

La peste de Ceuta, en 1,741, donna le jour à de nombreux écrits; le plus complet sortit de la plume de Josef Ortiz Barroso, qui le dédia au cardinal Molina. Cet ouvrage, malheureusement, n'a pas été publié, son auteur étant mort peu après l'avoir écrit, circonstance d'autant plus regrettable, que la peste dont nous parlons est la première peste africaine qui ait été observée par des médecins européens (1).

Nous ne saurions clore ce que nous avions à dire pour l'année 1,741, sans revenir sur l'épidémie de Malaga, qui, en la même année, 1,741, précéda, de quelque peu (*poco despues*), celle de Ceuta.

La première était considérée comme importée de la Martinique par une escadre française qui, en revenant de ce pays, était passée à Malaga. C'était la fièvre jaune qu'on désignait alors, dans l'Amérique espagnole, sous le nom de *vómito negro*, à cause de la couleur noire des vomissemens qui surviennent dans la seconde période de cette maladie. Malgré les nombreuses épidémies dont la ville de Malaga avait déjà été affligée, le *vómito negro* s'y voyait pour la première fois. Il paraît, d'après les savans Diego Gaviria et Juan Isai é Isasmendi, que ses ravages y furent moins considérables que ceux du même fléau à Cadix, de 1,730 à 1,731. Nous voyons, pourtant, que Malaga perdit alors 10,000 âmes, mortalité élevée, eu égard à sa population. La maladie sévit surtout parmi les jeunes gens robustes (*jóvenes robustos*), parmi lesquels elle fit de grands ravages (*grandes estragos*). On sait, du reste, qu'un des caractères de la fièvre jaune est de s'attaquer aux constitutions les plus vigoureuses et jouissant de la meilleure santé (2). Une remarque importante à laquelle elle donna lieu à Malaga, au point de vue de la contagion, c'est que les couvens isolés en furent à l'abri. D'autres couvens, également isolés, avaient déjà offert, comme nous l'avons vu, un semblable exemple d'immunité, dans la peste de Marseille de 1,720. Un autre exemple de pareille immunité, qu'on peut attribuer aussi à l'isolement,

---

(1) Nous croyons devoir rappeler que l'épidémie de Ceuta, en 1,705, qui a été observée, comme celle de 1,741, par des médecins espagnols, n'était pas la peste orientale.

(2) Aussi peut-on dire, avec vérité, que bien se porter est une des premières conditions pour avoir la fièvre jaune. Nous n'avons pas besoin de rappeler que c'est absolument l'inverse pour le choléra.

fut encore offert plus tard, dans la peste de Moscou, en 1,770, par la maison impériale des orphelins, qui, à l'apparition de l'épidémie, avait interrompu toutes ses communications avec l'extérieur.

La maladie de Malaga put être bien étudiée : au médecin que la cour y envoya à cet effet, vinrent se joindre des médecins de Séville, de Grenade et un d'Antequera. La plupart de ces médecins ont écrit sur l'épidémie dont nous parlons, tels que Nicolas-Francisco Roxano (qui était le médecin envoyé par la cour), Antonio Rubio, Juan Serrano de Vargas y Ureña, et le médecin d'Antequera, dont le nom ne nous est pas parvenu.

Les écrits qui nous restent sur le *vómito negro* ou fièvre jaune de Malaga en 1,741, sont les suivans :

Crisis epidemica que se padeció en Malaga año 1,741, par Don Nicolas Roxano, ouvrage qui parut l'année suivante, 1,742 ;

Analisis médica de la epidemia que se padeció en Malaga, par Don Antonio Rubio ;

Sinopsis critico médica sobre la epidemia que padeció la ilustre ciudad de Malaga en el año de 1,741, par Don Francisco Reyes Sahagun, médecin de la ville de Fuente de Cantos, en Extremadura.

Ce dernier ouvrage, imprimé à Séville, n'a été écrit que sur renseignemens, son auteur n'ayant pas été à Malaga ; il n'en offre pas moins un assez grand intérêt.

L'auteur dit que l'épidémie n'était pas une vraie peste (*verdadera peste*), mais une épidémie maligne, avec les symptômes suivans :

Vómito negro, mouvemens convulsifs, hoquets, parotides (1), ulcérations (*corrosiones ulcerosas*) aux gencives, avec sortie d'un sang noir (*sangre negricante*), difficile à arrêter (2). Il cherche à expliquer l'origine de la maladie par des vices de localité (à l'instar des infectionnistes de nos jours, à l'endroit de la fièvre dans les deux hémisphères, et de la peste en Orient), ce en quoi il est contredit par un témoin oculaire, le docteur Fernandez Barea, qui considère la maladie comme absolument étrangère et ne lui assigne d'autres causes, à Malaga, que « la mala inteligencia del puerto en no hacer observar las rigorosas » quarentenas. »

(Villalba, *Op. cit.*, t. ii, p. 205.)

Tous les ouvrages auxquels le *vómito negro* de Malaga, en 1,741, donna le jour sont rappelés et résumés dans les *Conversaciones historicas malenguenas*, souvent citées par notre épidémiologiste espagnol, Villalba. C'est un ouvrage en quatre volumes, où se trouve, sans grande critique, l'histoire de toutes les épidémies de Malaga, depuis l'expulsion des Maures de la Péninsule, épidémies qui furent, pour la plupart, des épidémies de peste et d'affections catarrhales.

---

(1) Des parotides s'observent assez souvent dans la fièvre jaune passant à l'état de guérison.

(2) Les gencives ne s'ulcèrent pas, mais elles se relâchent et deviennent le siége d'hémorrhagies passives.

ANNÉE 1,742.

La peste des années précédentes, 1,740 et 1 741, se continuait encore dans le nord de l'Afrique en l'année 1,742 (1). Elle apparut à Fez, l'une des capitales du Maroc, le 23 avril, par suite de l'arrivée, dans cette ville, venant de l'intérieur, d'une caravane de 200 chameaux chargés de soie écrue (2). On écrivait d'Alger, à la date du 8 juin, qu'il en mourait, dans cette ville, de 20 à 24 personnes par jour, et, à celle du 16, même mois, de 30 à 40. La maladie semblerait s'être éteinte dans le courant du mois de juillet, du moins mandait-on encore d'Alger, sous la date du 8 août suivant, qu'il n'en mourait plus personne dans cette ville (3).

En cette même année, 1,742, une partie du Fort-l'Empereur, à Alger, fut incendiée (4), mais aucun accident paraîtrait n'être résulté de cette catastrophe.

ANNÉE 1,743.

En l'année 1,743, la peste, qui semblait éteinte à Alger, y reparut, et il en mourait de 10 à 12 personnes par jour à la date du 17 juillet (5). En cette même année, 1,743, la peste régnait aussi à Messine, en Sicile, épidémie dont nous devons la description à Diégo Piccolo, cité par Clot-Bey, dans son ouvrage sur la peste (6).

ANNÉE 1,749.

En l'année 1,749, la peste était à Alger, où régnait alors le dey Brahim-ben-Mohammed, mais tout ce que nous savons de cette peste se borne à la mention qui en est faite dans le *Mémoire sur la peste en Algérie.*

ANNÉE 1,752.

En l'année 1,752, le 3 juillet, la peste était à Alger, où elle avait été portée par des hadjis (pèlerins) venant de la Mecque (7).

Le 17 du même mois (juillet), arriva à Marseille, venant d'Alger, le navire le *Saint-Jacques*, capitaine Bastide, avec des cas de peste (charbons et autres accidens pestilentiels) sur des esclaves rachetés, à Alger, par des pères rédempteurs de la nation espagnole. En enregis-

---

(1) Elle était en Bosnie en la même année.

(2) *Archives du lazaret de Marseille.*

(3) Lettres du consul de France à Alger, dans les *Archives du ministère des Affaires étrangères.*

(4) *Chroniques de la régence d'Alger.*

(5) Lettre du consul de France à Alger, *loc. cit.*

(6) La peste de Messine, en 1,743, se trouve aussi mentionnée par Papón, *Op. cit.*, t. 2.

(7) *Archives du lazaret du Marseille;*— Lecture du docteur Pariset à l'Académie royale de Médecine, *Séance du 7 juillet* 1846.

trant ce fait, les *Archives du lazaret de Marseille* nous laissent ignorer ce que devinrent les malades.

On écrivait d'Alger, sous la date du 21 du même mois, mois de de juillet :

« La peste a fait invasion cette année : elle a déjà enlevé 4,000 victi-
» mes, et on pense, d'après la marche ordinaire de ce fléau, qu'il sévira
» avec plus de vigueur au printemps prochain. La maladie, venant de
» Tanger, a successivement envahi tous les lieux où la population est
» agglomérée, en se dirigeant vers l'est. Aujourd'hui, elle ravage la
» campagne, et fait des progrès dans la direction de Constantine, d'où,
» problablement, elle gagnera Tunis (1). »

En la même année, 1,752, la peste régnait également dans le Maroc.

« La peste, dit Chénier; la peste, qui avait ravagé les États de Maroc
» sous le règne de Muley Ismaïl, fit encore de nouveaux ravages sous
» celui de Muley-Abdallah. Elle se manifesta en 1,752, par les com-
» munications entre Alger et Tunis, où elle fut portée de Turquie (2). »
(*Op. cit.*, t. III, p. 454.)

ANNÉE 1,753.

En l'année 1,753, la peste se continuait à Alger, où il mourait de 60 à 70 personnes par jour à la date du 25 mai (3), mortalité qui s'éleva à environ 1,700 personnes pendant le mois de juin suivant (4).

Une éclipse de soleil, qui eut lieu en la même année, 1,753, 1,166 de l'hégire, occasionna une grande frayeur dans tout le nord de l'Afrique. Ainsi, à Alger, les habitans se rassemblèrent et s'enfuirent, en poussant de grands cris (5). Nous verrons, plus loin, qu'une autre éclipse de soleil, celle de 1.785, n'effraya pas moins les habitans de Tripoli.

ANNÉE 1,754.

En l'année 1,754, le 15 février, la peste était à Constantine (6).

L'hiver de cette même année, 1 754, 1,167 de l'hégire, fut très-rigoureux sur tout le littoral nord de l'Afrique, et on vit de la neige

---

(1) Lettre du consul de France à Alger, *loc. cit.*

Tandis que ce fonctionnaire fait venir de l'ouest, comme nous venons de le voir, la peste d'Alger, en 1,752, son collègue Chénier, à Tanger, fait venir de l'est celle de cette dernière ville, en la même année, 1,752

(2) Chénier, à cette occasion, fait remarquer que la peste fut presque générale en Turquie en 1,751, et que Constantinople en perdit le tiers de ses habitans. Il ajoute que ces ravages avaient été annoncés par les anciens du pays, à cause de la grande quantité de neige qui tomba dans l'hiver de 1,750 à 1,751, l'expérience ayant démontré que l'abondance de la neige est, pour ainsi dire, le signal de grands ravages exercés par la peste. Qu'y a-t-il de vrai dans cette assertion ?

(3) Lettre du consul de France à Alger, *loc. cit.*

(4) Lettre du consul de France à Alger, en date du 11 juillet 1,753, *loc. cit.*

(5) *Chroniques de la régence d'Alger.*

(6) *Archives du lazaret de Marseille.*

et de la glace dans les villes qui s'y trouvent échelonnées, et à Alger particulièrement (1).

ANNÉE 1,755.

La peste existait encore à Alger en l'année 1,753, et on écrivait de cette ville, sous la date du 25 mai :

« Le nombre des morts continue d'augmenter ; il est de 60 à 70 » par jour (2). »

Dans une autre lettre, du même correspondant (3), en date du 11 juillet suivant, on évaluait à 1,700 personnes la mortalité qui avait eu lieu pendant le mois précédent, mois de juin.

ANNÉE 1,756.

La peste se continuait à Alger en 1,756, et on mandait de cette ville, savoir :

1° Sous la date du 17 mars, que la peste y avait enlevé, en cinq jours, 167 personnes, non compris plusieurs hauts fonctionnaires ;

2° Sous la date du 25, même mois, qu'elle y faisait, chaque jour, de plus grands ravages ;

3° Sous la date du 27 mai, que, depuis le 9 février jusqu'à ce dernier jour, le chiffre de la mortalité, produite par la peste, s'élevait à 4,324 personnes (4).

On trouve, dans les archives du consulat de France à Alger, sous la date du 3 décembre, même année, 1,756, copie d'un mandat délivré par M. Lemaire, alors consul de France à cette résidence, et montant à la somme de 54 pataques (5), savoir :

« 24 pataques payées aux gens qui l'ont informé secrètement, tous » les jours, des progrès de la peste dans cette ville d'Alger (6), afin » de le régler pour le service des patentes de santé, et 30 pataques » payées au courtier juif, pour salaire des services qu'il a rendus » tout le temps de la peste, en portant les ordres nécessaires aux capi- » taines français qui se trouvaient dans le port, et en étant chargé de » la distribution des lettres pour la nation, soit d'entrée, soit de sortie.

» Alger, 1er octobre 1,756. »

ANNÉE 1,758.

En cette année 1,758, la peste était à Collo (l'ancienne *Cullu,* le

---

(1) *Chroniques de la régence d'Alger.*

(2) Lettre du consul de France à Alger, *loc. cit.*

(3) Lettre du consul de France à Alger, *loc. cit.*

(4) Le consul de France à Alger, *loc. cit.*

(5) En rapportant ce même document, l'auteur du *Mémoire sur la peste en Algérie* dit, en note, que la patate chique valait alors 22 sous 6 deniers.

(6) Pendant la dernière peste d'Alger, celle de 1817 à 1822, les consuls avaient aux portes de la ville des individus ayant mission de compter les convois qui en sortaient, et c'est ainsi qu'ils parvenaient à connaître le chiffre de la mortalité journalière. Il résulte de la teneur du mandat que nous venons de rapporter qu'en 1,756, on usait déjà du même moyen pour arriver au même résultat.

Collops magnus de Ptolémée), peste qui ne nous est connue que par les archives, déjà citées, de la *compagnie d'Afrique,* où il est fait mention, *registre A*, d'un turc du nom de Kara-Haçan, qui en mourut alors à Collo.

ANNÉE 1,760.

En l'année 1,760, la famine et la peste désolèrent, successivement, la régence de Tripoli. Bruce, qui fut témoin de la première à Bengazi, l'ancienne Bérénice, en parle en ces termes :

« Chaque matin, on trouvait de dix à douze personnes mortes dans » les rues, et les autres ne soutenaient leur malheureuse existence » que par une nourriture dont l'idée seule fait frémir. »

(BRUCE, *Voyages aux sources du Nil, etc.* — Paris, 1,785.)

Bruce parle du second fléau, la peste, à l'occasion de son séjour dans l'ancienne Ptolomaïs, aujourd'hui Ptolomète. « Et enfin, dit ce » voyageur, j'appris que la famine avait été à Derna, ville voisine, » où je me proposais d'aller, et que la peste y avait succédé à la » famine. » (*Op. cit.*)

Cette peste, à ce qu'il paraît, venait d'Egypte : Bruce, qui arriva à Alexandrie le 20 juin, même année, 1,760, y apprit que la peste avait ravagé cette ville et ses environs depuis le commencement de mars. Elle existait en même temps à Saint-Jean-d'Acre, puisqu'un bâtiment, la *Sainte-Famille,* capitaine Billon, qui partit de cette ville pour Marseille, le 12 avril, eut des pestiférés pendant et après sa traversée (1).

La peste de Derna, en 1,760, est la première que nous signalons dans la régence de Tripoli, où la peste, cependant, n'a pas dû sévir moins souvent que sur les autres points du littoral nord de l'Afrique (2). Selon Pariset, elle aurait été portée à Tripoli et à Tunis, en 1,701, par deux bâtimens venant d'Alexandrie (et dont l'un des deux aurait jeté à la mer, morts de peste, jusqu'à 140 hommes), mais Pariset ne dit pas s'il y eut alors communication ou propagation de la maladie dans les populations précitées (3). Nous ne savons ce qui s'est passé à Tripoli à cet égard : quant à Tunis, nous avons signalé, en son lieu, le silence des historiens sur l'existence de la peste dans cette ville, en 1,701, après l'admission en libre pratique, à *Porto-Farina,*

---

(1) Le navire la *Sainte-Famille*, dont l'équiqage se composait de quatorze hommes, mouilla à Pomègue (Marseille) le 8 mai, après avoir perdu deux hommes dans sa traversée, qui avait été de 26 jours ; il en perdit encore sept autres au lazaret. Cette peste de la *Sainte-Famille* était extrêmement violente. Pour plus de détails sur cette peste, nous renvoyons : 1° aux Pièces historiques sur la peste de 1,720. 1,721 et 1,722, trouvées dans les archives de l'hôtel-de-ville de Marseille, t. II, p. 398 (Marseille, 1821) ; 2° à la Lecture faite à l'Académie royale de médecine, par M. Poisseuille, *Séance du* 16 *juin* 1846.

(2) Paul Lucas, *Op. cit.*, p. 133, parlant d'un hôpital que le consul Lemaire venait de faire construire pour les esclaves malades, dit :

« Un hôpital peut être d'un grand secours à Tripoli, surtout dans le temps » de la peste, qui y est bien plus fréquente qu'ailleurs, en même temps qu'elle » y fait ordinairement de grands ravages. »

(3) Lecture de M. Pariset à l'Académie royale de Médecine, *Séance du* 7 *juillet* 1846.

de trois bâtimens de retour du Levant, et portant 1,200 Turcs parmi lesquels la peste régnait.

ANNÉES 1,762 ET 1,763.

Nous retrouvons la peste à Alger pendant les années 1,762 et 1,763. Delcambre, *Op. cit.*, la mentionne pour la première de ces années, rappelant que le dey d'Alger était alors le pacha Ali.

La peste de l'année suivante, 1,763, ne nous est connue que par les *archives*, déjà citées, *de la compagnie d'Afrique*, où se trouve un document concernant cinq esclaves napolitains qui en étaient morts depuis l'année 1,755, époque à laquelle ils avaient été capturés par des corsaires algériens. Ce document porte la date du 17 août 1,763.

ANNÉE 1,764.

En l'année 1,764, la fièvre jaune était de nouveau à Cadix, mais, chose surprenante, cette nouvelle épidémie n'est pas mentionnée par Villalba. Aréjula, dans son excellent ouvrage sur la fièvre jaune péninsulaire, de 1800 à 1804, dit en posséder une petite description (*pequeña descripcion*) qui en a été faite par un docteur Selvaresa, lequel, à cette époque, exerçait sa profession à Cadix. Après avoir dit que la fièvre jaune de Cadix, de 1,730 à 1,731, se répéta en 1,764, Aréjula continue ainsi :

» Y Tengo de este en mi poder una pequeña descripcion de ella,
» hecha por el doctor Selvaresa, médico que praticaba en Cadiz la
» medicina en dicho año. » (*Op. cit.*, p. 447.)

Sans doute, il est à regretter que le docteur Aréjula n'ait pas cru devoir reproduire cette description dans l'ouvrage où il la mentionne; elle eût complété le peu que nous savions, par le docteur Lind, de la maladie ou épidémie dont nous parlons (1).

Cette épidémie régnait pendant les mois de septembre et octobre. Les chaleurs étaient alors très-fortes, et on manquait d'eau depuis plusieurs mois. Les vents étaient communément à l'est, et le coucher du soleil était suivi d'une rosée très-abondante.

La maladie débutait ordinairement par de petites alternatives de froid et de chaud, avec nausées, douleur de tête, du dos, des lombes et au creux de l'estomac (2). Souvent, en moins de vingt-quatre heures, ces symptômes étaient suivis de grandes envies de vomir, de vomissemens de bile verte ou jaune, d'une odeur très-infecte (3). Quelques-uns rendaient, par en haut, une humeur noire comme de

---

(1) Jacques Lind, *Essai sur les maladies des Européens dans les pays chauds, etc.*; traduit de l'anglais par Thion de la Chaume, ancien médecin des hôpitaux militaires, etc., p. 171-174. — Paris, 1,785.

(2) Ces différens symptômes se rattachent à la première période ou période fébrile; la douleur des lombes est telle, qu'elle a fait donner à la maladie, par nos premiers colons des Antilles, le nom de *coup de barre*.

(3) La bile rendue par les malades n'a rien d'infecte; elle a seulement l'odeur qu'on lui connaît.

l'encre (1), et mouraient aussitôt après, dans des convulsions affreuses, avec une sueur froide (2).

Quelquefois, le pouls était enfoncé, quelquefois accéléré, mais, la plupart du temps, il changeait de rithme à chaque instant (3).

Après le premier jour, la surface du corps était ordinairement froide, ou sèche et brûlante. Le mal de tête et la stupeur dégénéraient fréquemment en délire furieux, qui devenait bientôt fatal.

La mortalité était assez forte : elle s'élevait souvent à cent personnes par jour La crainte de cette maladie détermina plusieurs personnes de distinction à se réfugier à la campagne, où elles vécurent en parfaite santé.

Un vaisseau anglais, de la marine royale, le *Tweel*, alors mouillé dans la baie de Cadix, eut, parmi ceux de ses hommes qui allaient à terre, plusieurs malades, mais tous se rétablirent sans exception, après avoir été transportés à bord, où aucun cas de la maladie ne se présenta.

Des ouvertures de cadavres furent ordonnées par la cour. « On trouva, » dit Lind, l'estomac, le mésentère et les intestins couverts de taches » gangréneuses (4); le foie et les poumons avaient une couleur et une » texture putrides (5); l'orifice du ventricule (l'estomac) paraissait » avoir beaucoup souffert, des taches ulcérées existaient dans son inté- » rieur (6); il renfermait quantité d'atrabile qui, jetée par terre, » produisait une sensible effervescence; son mélange avec l'esprit » de vitriol, occasionnait une violente ébullition (7).

» Les cadavres, continue Lind, se pourrissaient en si peu de temps, » qu'il était impossible d'en soutenir l'odeur au bout de six heures (8),

---

(1) Ce n'est autre chose que du sang modifié par son contact avec les sucs gastriques.

(2) Les malades, en général, s'éteignent sans trop souffrir, souvent après s'être bercés des plus riantes illusions.

(3) Le pouls est plus ou moins fort et fréquent dans la première période de la maladie; dans la seconde, il se ralentit de plus en plus jusqu'à la mort.

(4) Il n'y a jamais gangrène ni à l'estomac, ni aux intestins.
La matière noire contenue dans l'estomac et, par fois aussi, dans le duodénum donne à ces parties une teinte noire qui leur est absolument étrangère. Quant au mésentere, il se forme souvent, dans ses duplicatures, des extravasations sanguines qui lui donnent un aspect noirâtre.

(5) Les poumons, le foie et la rate n'offrent jamais rien de putride; seulement ils contiennent toujours beaucoup de sang, ce qui tient à la nature des sujets auxquels la fièvre jaune s'attaque plus particulièrement, et que nous avons indiquée précédemment.

(6) Point de taches, point d'ulcérations; seulement un mode d'altération qu'il serait trop long d'indiquer ici, et qui n'est, d'ailleurs, que d'un interêt secondaire.

(7) La bile est, assez souvent, plus ou moins noire, ce qui tient à son mélange avec une plus ou moins grande proportion de sang fourni par une exsudation de la muqueuse vésiculaire.

(8) Toutes choses étant égales d'ailleurs, la putréfaction n'est pas plus rapide après la fièvre jaune qu'après d'autres maladies.

» et il en était chez lesquels, après ce peu de temps, des vers étaient » déjà nichés dans le canal alimentaire (1). »

ANNÉE 1,768.

En l'année 1,768, dans les premiers mois de l'année, la peste régnait à Tripoli de Barbarie. Le navire l'*Elisabeth*, capitaine François Brun, parti de ce port le 23 avril, arriva à Livourne après avoir perdu, par la peste, deux matelots dans sa traversée. C'était le 3 mai, et, du 9 au 12 du même mois, il en perdit encore deux promptement, ainsi qu'un Maure de la suite d'un ambassadeur qui se rendait auprès de la cour de Constantinople.

L'examen des cadavres fit découvrir des glandes aux aines et sous les oreilles. L'*Elisabeth* fut alors obligée, par ordre du gouvernement de Florence, de s'éloigner de Livourne ; elle fit voile pour Marseille, avec deux gardes de santé livournais. Le jour même de son départ, le fils de l'ambassadeur, qui venait de succomber à la peste, fut jeté à la mer, et, le 27 suivant, veille de l'arrivée du bâtiment à Marseille, un nouveau matelot mourut. Rendu au lazaret de cette ville, son équipage est soumis à la visite du médecin Montagnier et du chirurgien Fondomme : il résulta de cette visite que des hommes avaient été malades, avec des glandes engorgées, et que d'autres étaient encore sous l'influence d'une fièvre que ces deux hommes de l'art ne considéraient pourtant pas comme de nature pestilentielle (2).

ANNÉE 1,770.

En l'année 1,770, la peste qui, l'année précédente, avait fait de grands ravages en Pologne, s'étendit jusqu'à Moscou, où elle s'était déjà montrée en 1,713. Il y avait alors précisément un siècle qu'elle s'était portée jusqu'en Laponie, où on croyait qu'elle avait été importée de Riga par du lin (3).

La peste de Moscou, en 1,770, apparut dans le mois de novembre, et se maintint jusqu'au 1er décembre de l'année suivante, 1,771, date de sa complète extinction.

Mentionnons en passant, malgré le peu d'intérêt qu'elle présente, l'expédition française qui, en la même année, 1,770, eut lieu sur Tunis. L'escadre expéditionnaire était commandée par le comte de

---

(1) L'auteur veut sans doute parler de larves déposées par des mouches du genre diptère.

(2) On ne saurait se méprendre sur la valeur d'une pareille opinion, aussi a-t-on lieu de s'étonner de voir l'*Elisabeth* admise à libre pratique dès le 31 mai, c'est-à-dire trois jours après son arrivée au lazaret. (Voir, sur l'état sanitaire de l'*Elisabeth*, de Tripoli à Marseille, Lecture de M. Poiseuille à l'Académie royale de Médecine, *Séance du* 16 *juin* 1846)

(3) Ozanam, *Op. cit.*, t. 4, p. 23.
L'opinion qui attribuait à du lin venant de Riga la peste de Laponie en 1,670, tenait à ce que les premiers malades avaient été fournis par des fileuses de lin. Le mal n'eut que peu d'existence, grâce aux grands froids qui survinrent et l'éteignirent.

Broves ; elle mouilla devant la Goulette (port de Tunis) le 21 juin, et les négociations ne commencèrent que le troisième jour de son arrivée. Pour en accélérer la marche, l'escadre se mit à parcourir la côte, dont elle bombarda successivement Porto-Farina (2e quinzaine de juillet), Bizerte (1er août) et Sousse (15 août). Après quoi, elle revint prendre son mouillage, d'où la paix fut conclue par l'intermédiaire d'un envoyé de la Sublime Porte, Cobji-Bachi, venu pour demander au bey des secours contre la Russie, avec laquelle son Gouvernement était en guerre dans ce moment (1).

Année 1,775.

En l'année 1,775 eut lieu, sur Alger, l'expédition espagnole sous les ordres du général comte Oreilly, Charles III régnant alors en Espagne. Nous n'avons à en parler qu'à cause de la mortalité observée parmi les blessés qui la suivirent, et de la maladie épidémique qui régnait en même temps dans l'armée.

L'escadre expéditionnaire était assez nombreuse : elle se composait de 26 vaisseaux de ligne, 14 frégates et 26 galiotes à bombes. Les troupes, au nombre de 21,600 hommes, dont 1,100 cavaliers, étaient embarquées sur 344 bâtimens de transport, où se trouvaient en même temps 400 mulets, 100 bouches à feu de siége et de campagne, avec une grande quantité de munitions de guerre et de bouche.

L'expédition, partie de Carthagène le 23 juin, était réunie dans la baie d'Alger, à l'embouchure de l'Aratch, le 2 juillet (2). Les troupes débarquèrent le 8, livrèrent bataille le même jour, et, dès le lendemain, 9, elles opéraient leur retraite sous la conduite de Mazzaredo. Le matériel fut réembarqué sur les bâtimens de transport, qui, sous l'escorte de quelques bâtimens de guerre, firent aussitôt voile pour l'Espagne.

Les pertes faites par l'armée espagnole furent considérables. Les relations espagnoles les portent à 4,000 hommes, tués et blessés compris. Un auteur arabe porte le chiffre des tués à 8,000, et celui des blessés à 3,000, chiffres évidemment exagérés. « Les felouques et les sandales, » dit le même auteur, ne pouvaient suffire au transport des blessés, » qui, presque tous, l'étaient mortellement. »

(*Chroniques de la Régence d'Alger*, chap. XIV et XV.)

L'expédition du général Comte Oreilly fut donc une véritable défaite. La principale cause en est, sans doute, à ce qu'il fut obligé de combattre avant le débarquement de tous ses moyens d'attaque. On dit aussi qu'il ne fut nullement secondé par les officiers sous ses ordres, et qu'ils lui désobéirent même complètement. De son côté, l'auteur arabe précité nous apprend que les troupes eurent à souffrir de la cha-

---

(1) *Relation d'une expédition française dirigée contre Tunis en* 1 770, traduite de l'arabe par M. Alphonse Rousseau. — Alger, 1849.

La relation arabe fait partie d'une chronique tunisienne composée par El Hadj-Hamouda-bel-Abdalaziz, et connue sous le nom de *Kitab-el-Bascha.*

(2) Nous avons possédé une vue curieuse, quoique grossière, de cette réunion, devant Alger, de l'escadre du général comte d'Oreilly. Cette vue, œuvre d'un Musulman d'Alger, a été envoyée, par nous, il y a quelques années, à la *Direction des Affaires de l'Algérie*, à Paris.

leur et de la soif auxquelles elles furent exposées durant le combat.
« En même temps, dit cet auteur, que les chrétiens étaient décimés
» par nos coups, ils étaient en proie à une soif dévorante causée par
» l'ardeur du soleil et sa réverbération par le sable ; leurs angoisses
» étaient à leur comble... » (*Op. cit.*, p. 188.)

Les blessés et les autres malades de l'armée expéditionnaire furent déposés, partie à Carthagène, partie à Alicante, et on fut obligé, dans ces deux villes, à raison de leur nombre, d'ouvrir les églises pour les recevoir.

Les blessés guérissaient difficilement, et les espagnols en attribuaient la cause à l'empoisonnement des balles ennemies, supposition dénuée de tout fondement sans doute, puisque l'auteur musulman ne prend même pas la peine de la démentir.

« Il est à remarquer, dit cet auteur, que les espagnols attribuaient
» la non-guérison de leurs blessures au poison dans lequel nos balles,
» disaient-ils, avaient été plongées, et ce qui contribuait à confirmer
» cette singulière croyance, c'est que, sur cent blessés, à peine un seul
» guérissait-il complètement. » (*Op. cit.*, p. 189.)

Nous reviendrons, plus loin, sur la grande mortalité des blessés ramenés d'Afrique par le général Comte d'Oreilly, et ce sera pour lui donner une explication plus naturelle que celle que lui donnaient les Espagnols.

Une maladie épidémique régnait parmi les troupes rentrées dans leur patrie, avec les blessés dont nous parlons : malheureusement, nous ne savons de cette maladie que ce que nous en apprend notre auteur musulman, et que voici :

« Nous avons dit ailleurs qu'au nombre des blessés transportés en
» Espagne, se trouvaient des soldats atteints d'une *même maladie*,
» maladie ou épidémie qui fut attribuée à l'usage immodéré que firent,
» de l'eau glacée d'un puits, des hommes harassés de fatigue et ac-
» cablés par la chaleur. » (*Op cit.*, p. 190.)

Nous ne nous arrêterons pas à établir que la maladie dont il est question ne pouvait être le produit de la cause à laquelle on l'attribuait, selon notre narrateur musulman : cette cause aurait déterminé des accidens immédiats, et dont les suites, soit en bien, soit en mal, ne se seraient pas fait attendre.

Quelle était donc la maladie épidémique qui régnait parmi les troupes d'Oreilly, à leur retour en Espagne ? Sans doute quelque chose d'analogue à ces affections typhoïdes qu'on observe dans les armées, à la suite des campagnes pendant lesquelles le soldat a souffert par les intempéries, par des fatigues, des privations, etc.

Une autre cause de maladie, en pareil cas, est l'encombrement auquel les troupes rassemblées sont si souvent exposées, et nous avons vu que les troupes espagnoles furent exposées à cette cause, puisque, pour les recevoir, on fut obligé de leur ouvrir les églises, tant à Carthagène qu'à Alicante.

Aux causes physiques qui ont pu développer l'épidémie dont nous parlons, ajoutons le contre-coup moral inséparable des revers dans les armées : ce vieil adage des Romains : *malheur aux vaincus !* est également vrai au point de vue médical ou pathologique.

Le peu que nous venons de dire sur la maladie générale ou épidémique qui sévissait parmi les troupes d'Oreilly, à leur retour en Espagne, donne, ce nous semble, une explication plus naturelle de la mortalité de leurs blessés que le prétendu empoisonnement des projectiles ennemis. On conçoit, en effet, que, soumis aux mêmes causes morbides que leurs compagnons d'armes, les blessés en ressentaient également l'influence, influence qui devait nécessairement aggraver leur état. Cette aggravation des blessures, par les causes dont nous parlons, se voit assez souvent aux armées, et l'histoire de nos expéditions en Algérie, depuis vingt-cinq ans, en compte quelques exemples qui trouveront leur place dans la suite de notre histoire.

ANNÉES 1,778 ET 1,779.

Pendant les années 1,778 et 1,779, les sauterelles, l'une des grandes plaies du nord de l'Afrique, reparurent dans le Maroc, et les ravages qu'elles y firent n'en rappelaient pas de semblables. L'empereur régnant était alors Sidi-Mohammed.

« Dès l'été de 1,778, dit Chénier, on vit venir, du côté du sud, des » nuages de sauterelles qui obscurcissaient le soleil, et qui ravagèrent » une partie des moissons; les germes qu'elles laissèrent sur la terre, » firent de plus grands dégâts encore. Elles reparurent et fécondèrent » de nouveau l'année d'après, 1,779; au printemps, la campagne en » fut entièrement couverte, et elles rampaient les unes sur les autres, » pour courir après leur subsistance... »

(*Op. cit.* t. 3, p. 495.)

ANNÉE 1,780.

En l'année 1,780, et par suite des ravages faits par les sauterelles, les deux années précédentes, le Maroc souffrit d'une horrible famine.

Le consul Chénier, encore témoin de cette calamité, parle, dans les termes suivans, de la position où étaient alors réduits les malheureux habitans :

« On les voyait errer, dans la campagne, pour dévorer des racines; » et, cherchant ainsi, dans les entrailles de la terre, des moyens de con» server leurs jours, ils les abrégeaient peut-être... Il mourut un monde » infini de misère et de mauvaise nourriture. J'ai vu des campagnards, » sur les chemins et dans les rues, morts d'inanition, et qu'on met» tait en travers sur des ânes, pour les aller enterrer. Des pères ven» daient leurs enfans; un mari, d'accord avec sa femme, alla la marier » dans une autre province, comme si c'était sa sœur, et la réclama » ensuite, lorsqu'il se trouva plus à son aise. J'ai vu des femmes et » des enfans courir après des chameaux, pour chercher, dans leurs » excrémens, quelque grain qui ne fut pas digéré, et qu'ils avalaient » avec avidité... »

(*Op. cit.*, t. 3, p. 497.)

ANNÉE 1,781, 1,195 DE L'HÉGIRE.

En l'année 1,781, 1,195 de l'hégire, mourut subitement, dans sa tente, le bey de Mascara, Hadji-Kelil, comme il était campé auprès de Tlemcen. Il marchait alors contre un chérif et marabout, Sidi-Mohammed-ben-Ali, surnommé El Idrissi, qui prêchait l'insurrection contre

les turcs. El Idrissi, par la force de ses sortiléges, disent les traditions,
» avait excité un terrible orage dans le ciel ; tous les élémens s'étaient
» déchaînés pour obéir à sa puissante parole, et, dans cette nuit af-
» freuse, des phénomènes inouïs, des signes surnaturels vinrent prou-
» ver qu'Allah n'avait point encore abandonné les descendans de son
» Prophète. Une pluie de pierres tomba du ciel sur l'outaq du bey (la
» grande tente) ; le faîte en fut brisé, et le bey lui-même, atteint avec
» plusieurs de ses gens, paya de la vie son impie tentative contre le
» saint chérif. » (*Op. cit.*, p. 188.)

Des chutes de pierres de l'atmosphère ont lieu de temps à autre, mais serait-ce bien à une cause semblable qu'il faudrait attribuer la mort du bey de Mascara ? Les idées religieuses qui paraissent avoir inspiré le dire de l'auteur musulman, permettraient d'en douter.

ANNÉE 1,782.

En l'année 1,782, pendant le siége de Gibraltar, par la France et l'Espagne réunies, un assez grand nombre de soldats français et espagnols furent atteints d'une maladie que le médecin en chef de l'armée française, Thion de la Chaume, désignait sous le nom de *mal de ventre sec*. Elle s'observait surtout chez les soldats qui buvaient beaucoup d'eau-de-vie et s'endormaient sur le sol. Deux officiers, un sous-lieutenant du *Royal-Suède*, et un aide-de-camp du prince de Nassau, en furent atteints dans toute sa violence. Thion de la Chaume, à l'instar de Lind (dont il a traduit l'ouvrage sur les maladies des Européens dans les pays chauds), préconise l'opium dans le traitement de cette maladie, citant, à l'appui de son opinion, un officier espagnol qui en était atteint depuis plus de quinze jours, et qui, sous l'influence de l'opium, se trouva dans le meilleur état possible en moins de quarante-huit heures (1).

Le mal de ventre sec se voit, de temps à autre, en Algérie, mais ce n'est pas ici le lieu d'en rapporter ni ce que nous en avons vu, ni ce que nous en avons appris. Nous nous bornerons à ajouter que cette maladie n'est, pour nous, que la colique de Madrid, laquelle, à son tour, n'est aussi pour nous que la maladie connue, aux Indes orientales, sous le nom de *barbiers*. Voir, sur cette dernière maladie, Lind, *Op. cit.*, p 79-83, et les observations publiées, en 1,781, par Nicolas Fontana, qui avait observé le *barbiers* sur la côte de Malabar, en 1,778, à bord d'un vaisseau sur lequel il était embarqué comme médecin.

ANNÉE 1,783.

En l'année 1,783, la peste était dans le nord-est de la province de Constantine. L'abbé Poiret, aumônier de la Compagnie d'Afrique, à Lacalle, écrivait de ce dernier point, sous la date du 12 mai :

« Depuis plus de deux ans, la peste ravage ces contrées, et la né-
» gligence des habitans la propage d'une nation à une autre. »

(*Voyage en Barbarie, ou Lettres écrites de l'ancienne Numidie, pendant les années* 1,785 *et* 1,786, p. 1re, par l'abbé Poiret. — Paris, 1,789.)

Cette peste de 1,783, après avoir parcouru, pendant les années sui-

(1) Lind, *Op. cit.*, p. 57.

42

vantes, presque tout le nord de l'Afrique, ne s'éteignit complétement qu'en 1,788, comme nous le verrons plus loin. D'où venait-elle? On ne le dit pas. Nous nous bornons à faire remarquer qu'en la même année, 1,783, la peste régnait à Constantinople.

ANNÉE 1,784.

En l'année 1,784, nous retrouvons la peste à Tunis, où elle paraît avoir commencé avec le mois d'avril (1).

Sur la fin de juin, les consuls qui s'étaient retirés à la campagne, par suite de la maladie, y rentrèrent et rouvrirent le fondouc (marché public), et le bey qui, de son côté, et pour la même cause, avait fermé les portes de son palais du Bardo, les rouvrit. Il régnait pourtant encore, à la date du 25 du même mois, quelques cas de peste, mais on se plaisait à croire que ce n'étaient que des cas de fièvre maligne (2).

La maladie, après s'être assoupie sous l'influence de l'été, se réveilla en automne. A la date du 4 octobre, elle avait repris avec une nouvelle fureur, et elle faisait beaucoup de ravages, tant dans la capitale que dans les lieux circonvoisins. A la même date, elle n'était pas encore à Bône, mais le bruit y courait que deux maures en étaient atteints dans une campagne voisine (3).

A la date du 16 novembre, le bey, les consuls et les négocians avaient repris, contre la maladie régnante, leurs mesures quarantainaires. Dans le nombre des dernières victimes, était un frère du bey régnant.

Le fléau s'était étendu, dans l'est, jusqu'à Bège (4), où il mourait beaucoup de monde; il en mourait également beaucoup à Bizerte (5) et dans le reste du royaume, où, par suite de cette cause, le tiers des terres, à peine, avait pu être ensemencé. Par ordre du souverain, il était interdit, à tous les propriétaires de fours à chaux, de vendre leur produit : il devait être réservé, tout entier, pour le blanchiment des sépultures.

A la même date que ci-dessus, Tabarque était encore à l'abri du fléau, et Lacalle venait de lui opposer une barrière, en même temps que le bey de Constantine interdisait toute relation avec la régence de Tunis, à celles de ses tribus voisines de cette régence (6).

Une lettre de Tunis, sous la date du 15 décembre, mandait qu'après les premiers froids de novembre, la peste avait repris avec beaucoup de force, et qu'il en était mort, depuis le commencement de l'année, au moins cent cinquante mille âmes (7).

A la date du 25 décembre, la peste continuait ses ravages à Tunis, où elle

---

(1) Voir, plus loin, l'extrait d'une lettre de Tunis, en date du 28 janvier 1785, de Venture de Paradis, drogman du consulat de Tunis.

(2) Lettre de l'agent de la Compagnie d'Afrique, à Bône, en date du 27 juillet.

(3) Lettre de l'agent précité, en date du 4 octobre.

(4) Encore Beggia et Badja, l'ancienne *Vacca*.

(5) L'ancienne *Hippo Zaritus* ou *Diarrhytus*.

(6) Lettre de l'agent précité, en date du 12 janvier 1785.

(7) Lettre de l'agent précité, en date du 13 février 1785.

enlevait encore, à peu près, deux cents personnes par jour. C'est ce que mandait, sous cette même date, un agent du consul d'Angleterre, alors retiré à Sara, campagne des environs de Tunis.

En la même année 1,784, vers le milieu de juin, débarquèrent à Tanger, de retour de la Mecque, cent cinquante hadjis parmi lesquels la peste régnait depuis leur départ d'Alexandrie, qui avait eu lieu le 18 mars. Il va sans dire qu'aussitôt leur débarquement à Tanger, les passagers se hâtèrent de se rendre dans leurs foyers respectifs, et en sillonnant ainsi, par conséquent, presque tous les points de l'empire.

Que résulta-t-il de cette dissémination, à travers le Maroc, de tant d'hommes contaminés? Nous ne le savons; nous ne savons si la peste, qui était dans le Maroc en 1,786, y était déjà en 1784. Quoi qu'il en soit, quelques détails sur la maladie qui régna sur le bâtiment où étaient les hadjis marocains ne seront pas déplacés ici.

Ce bâtiment, nommé l'*Assomption,* était de Raguse et avait pour capitaine Mathieu Millich. Il était chargé de marchandises et de cent cinquante-cinq passagers marocains, dont un ambassadeur. Il partit d'Alexandrie (Egypte) le 18 mars, la peste étant alors dans cette ville, et arriva à Marseille le 30 avril, après avoir perdu, par la peste, trois passagers. Mis en quarantaine à Pomègue, il conserve, à son bord, marchandises, équipage et passagers. Vingt-cinq jours après, il fait voile pour Tanger, l'un des ports du Maroc, pour y déposer ses passagers, alors au nombre de cent cinquante-deux; celui des hommes de l'équipage était de huit.

Nous ignorons la date de l'arrivée de l'*Assomption* à Tanger; nous savons seulement qu'elle en repartit le 24 juin, pour retourner à Marseille, où elle arriva le 22 juillet. Elle alla, de suite, reprendre son mouillage à Pomègue, où le capitaine déclara :

1° Que, dans sa traversée de Marseille à Tanger, les hadjis ou passagers arabes, jetèrent à la mer trois cadavres des leurs, morts de la peste;

2° Que, dans le même mois, mois de juin, il lui était mort, savoir : le 12, un matelot en quatre jours de maladie; le 20, son cousin, Mathieu Millich, après trois jours de maladie, et ayant deux bubons; le 21, son neveu, Paul Millich, mort en moins de vingt-quatre heures de maladie (malade et mort le même jour); les 22, 23 et 24, successivement, les matelots Boyick, Luc Calize et le mousse Mathieu Panada, tous trois en peu de jours de maladie; le 30, Antoine Ferre, ayant deux bubons, et, enfin, le 12 juillet, Thomas Millionowich, porteur de deux bubons.

En même temps que ces cas de peste s'observaient à bord de l'*Assomption*, dans son trajet de Marseille à Tanger, puis de Tanger à Marseille, quatre gardes de santé qui, pendant son séjour à Pomègue, avaient été de service à son bord, mouraient successivement, après avoir présenté tous les symptômes caractéristiques de la peste. Ces quatre gardes étaient les nommés Courbon, Olive, Aimès et Isnard.

Courbon (Henry), tombé malade le 23 mai, mourut le 25; Olive (Charles), tombé malade le 27, avec douleur à l'aine droite, mourut le 29; Aimès (Sylvestre), tombé malade le 9 juin, avec une prostration extrême, mourut le lendemain, 10, avec une glande engorgée sous l'aisselle gauche, et en proie à un délire qui ne l'avait pas quitté un instant; Isnard, tombé malade le 13, avec une glande engorgée à l'aine droite,

mourut le 18, après avoir eu du délire pendant presque toute la durée de sa maladie.

A ces quatre cas de peste fournis par des gardes de santé, ajoutons celui offert par le chirurgien quarantainaire, Joachim Blanc, qui fut assez heureux pour ne pas y succomber. Ce chirurgien, depuis le 23 mai, donnait ses soins aux malades provenant de l'*Assomption*, lorsqu'il tomba malade lui-même, avec grande prostration de forces, glande engorgée à l'aine droite. C'était le 14 juin. Le lendemain, 15, inflammation de la glande ou bubon, avec sueurs abondantes. Le 16, apparition, derrière et au bas de la cuisse, d'une tumeur charbonneuse. Cette tumeur et le bubon suppurèrent, après avoir été incisés. L'escarre de la tumeur, après s'être détachée insensiblement, tomba le 28, et, le 23 du mois suivant (juillet), les deux plaies étaient entièrement cicatrisées (1).

ANNÉE 1,785.

En l'année 1,785, la peste fit de grands ravages dans la régence de Tunis, et s'avança dans le nord-est de la province de Constantine.

Voici le tableau qu'en faisait, pour la régence de Tunis, un témoin oculaire, Venture de Paradis (2), à la date du 28 janvier :

« La peste, qui désole ce royaume depuis neuf mois, éloigne tous les » bâtimens et met de longues lacunes à toute correspondance. Ce fléau » fait ici, constamment, les plus grands ravages, et on ne dirait pas » trop si on faisait monter le nombre des morts, tant de la ville que de la » campagne, à cent cinquante mille âmes. Depuis six mois, à Tunis, les » journées les plus modérées sont de trois cents personnes, et toute » l'occupation des vivans est d'enterrer les morts. Heureusement, on » ne perd pas courage, grâce au système du fatalisme, qu'il faudrait » prêcher à tout ce qui est peuple dans l'univers. Le venin ne se ré- » pand pas dans l'air, et, en vivant emprisonné, on peut compter sur » la conservation de sa vie. Nous attendions l'hiver avec impatience, » dans l'espérance que les grands froids et les pluies détruiraient le » germe de cette cruelle maladie : l'hiver est presque passé, sans qu'on » ait essuyé de froid ni vu de pluie, ce qui, dans ce moment, n'aug- » mente pas peu la calamité publique. Maintenant, toute notre espé- » rance est dans les grandes chaleurs : il y a encore bien loin d'ici là, » mais il faut vouloir ce que Dieu veut (3). »

A la date du 13 février, la peste s'était approchée de Lacalle, à l'est de Bône, et y avait enlevé quelques personnes. L'agent de la *Compagnie d'Afrique*, à Bône (4), informait de ces faits le kaïd merkanté de

(1) Tout ce que nous venons de dire du navire l'*Assomption* est emprunté aux *Archives du Lazaret de Marseille*.

(2) Drogman du consulat de Tunis.

(3) Ce passage de Venture de Paradis a déjà été reproduit dans le *Mémoire sur la peste en algérie*.

(4) C'est dans la correspondance de cet agent, avec le consul de France à Alger, que nous allons puiser presque tout ce que nous avons à dire de la peste de 1,785, dans la régence de Tunis et le nord-est de la province de Constantine. Du 13 février au 13 juillet inclusivement, cet agent était M. Bourguignon, et, du 21 août jusqu'à la fin de l'année, M. Barre.

la même ville, afin qu'il prît des mesures pour que personne des lieux infectés ne pût y être admis ; il écrivait en même temps, et dans le même sens, au bey de Constantine, alors Salah-Bey, qui, déjà, avait donné des ordres pour intercepter les communications entre sa province et la régence de Tunis. Ces ordres étaient encore plus sévères pour Constantine que pour les autres populations de la province.

A la date du 28 mars (1), la peste s'était accrue à Lacalle et dans les environs, et elle s'avançait vers l'ouest, dans la plaine de Bône. On craignait de la voir envahir toute la régence, à raison de l'insuffisance des mesures prises pour l'arrêter.

On estimait à plus de cent cinquante mille âmes (chiffre évidemment exagéré) les pertes qu'elle avait déjà fait essuyer, tant à Tunis que dans les environs, dans le court espace d'un mois et demi. Depuis, la maladie, qui avait diminué ses ravages, les avait repris avec plus de fureur, et on portait à plus de deux cent cinquante mille âmes le chiffre de ses victimes dans les mêmes lieux. Ce chiffre (évidemment exagéré, comme le précédent) était donné par différentes correspondances de Tunis et de Tabarque avec Bône.

D'après une lettre de Lacalle, en date du 8 avril, la peste continuait ses ravages à Tunis, et il y en avait toujours des cas à Lacalle, mais un peu moins qu'auparavant. Le fléau avait envahi Tabarque, et, quoique la population n'en fût pas forte, il y mourait pourtant assez de monde ; il en mourait encore plus dans les tribus voisines.

A la date du 10 avril, la peste se maintenait dans les environs de Lacalle ; elle s'avançait en même temps sur Bône, dont elle n'était plus qu'à une distance de six ou sept lieues.

Une lettre écrite de Bône, le 14 suivant, exprimait l'étonnement où l'on était d'être encore exempt du fléau, malgré le peu de précautions prises pour s'en garantir.

Le 27 avril, arriva à Tunis, venant de Canée, le navire le *Crétois*, capitaine Daniel, ayant la peste à son bord ; il en avait perdu le capitaine dans sa traversée, et il débarqua un mousse qui en était atteint (2).

Le *Crétois*, sans doute, eut pu mettre la peste dans le pays si, déjà, elle ne s'y était trouvée ; dans cet état de choses, il n'a pu qu'ajouter au mal existant.

L'abbé Poiret, aumônier de la *Compagnie d'Afrique*, et alors à Lacalle, mandait de ce comptoir, sous la date du 12 mai :

« Lacalle, principal comptoir de la Compagnie royale d'Afrique, a » fermé ses portes et s'est barricadé pour éviter toute communication » avec les Maures du dehors, infectés de la peste. Ceux-ci, irrités et » jaloux de voir les chrétiens échapper à une maladie qui humilie le » musulman (parce qu'il la regarde comme une punition du ciel), font » tout ce qu'ils peuvent pour introduire la contagion parmi nous. Ils » viennent enterrer, à nos barrières, des cadavres pestiférés, et jettent,

---

(1) Les Archives du lazaret de Marseille mentionnent l'existence de la peste en Barbarie à la date du 10 mars, mais sans indiquer le point de la Barbarie où elle était à cette date.

(2) Archives du lazaret de Marseille.

» par dessus les murs, des lambeaux trempés dans des bubons pesti-
» lentiels. La nation dont nous avons le plus à souffrir, est celle des
» *Nadi*, nos voisins et nos plus cruels ennemis. »

(*Op. cit.*, t. 1er, p. 2-3.)

Desfontaines, le célèbre botaniste, qui voyageait dans les régences de Tunis et d'Alger de 1,783 à 1,786, parle aussi de cette peste des environs de Lacalle, en 1,785; nous rapporterons ce qu'il en dit, bien que ses paroles ne soient que la répétition de celles de son ami Poiret, sur le même sujet.

« En 1,785, dit Desfontaines, pendant que la peste ravageait le pays,
» les *Nadi* venaient jeter dans la place, par dessus les murailles, des
» morceaux d'étoffe qui avaient servi aux pestiférés. Ils ont beaucoup
» souffert de cette maladie, et leur nombre est aujourd'hui considéra-
» blement diminué. »

(*Fragmens d'un voyage dans les régences de Tunis et d'Alger, fait de* 1,783 à 1,786, par Louiche René Desfontaines, p. 226. — Paris, 1838.)

D'après des lettres de Tunis, reçues à Bône le 20 mai, la peste faisait toujours beaucoup de ravages dans cette régence, bien qu'elle y eût déjà enlevé la moitié de ses habitans.

Des lettres de Tabarque, reçues à Bône à la même date que ci-dessus, annonçaient que presque toute la garnison turque y avait péri, et qu'il n'y restait plus que peu d'habitans. Les tribus voisines de cette ville n'avaient pas été plus épargnées.

Des lettres de Tunis, reçues à Bône le 10 juin, annonçaient que la peste y était plus intense que jamais, et que, dans le nombre des derniers décès, étaient ceux de trois religieux et de deux janissaires.

A la date du 21, même mois, la peste, depuis quelques jours, avait diminué dans toute la régence, et il y avait des jours où il n'en mourait personne à Tunis. On espérait, dans cette ville, que les grandes chaleurs de juillet la feraient disparaître. A Tabarque, il n'y en avait plus que peu de cas. Du côté de Lacalle, mais sur les terres de la Régence, quelques arabes en étaient encore morts, il y avait de dix à douze jours.

D'après une lettre de Tunis, en date du 17 juillet (1), il n'y mourait plus que de six à huit personnes par jour, mais la même lettre annonçait, d'après des nouvelles récentes de Tripoli, que la peste y faisait les plus grands ravages; —qu'il y mourait mille personnes par jour (toujours exagération dans les chiffres de mortalité), et que tous les religieux qui s'y trouvaient étaient morts, avec une quarantaine d'Européens (2).

A la date du 9 décembre, la peste était toujours dans la contrée de Lacalle (3), et elle s'était avancée dans la plaine de Bône, où elle avait envahi quelques douars; Bône en était toujours à l'abri.

A la date du 31, même mois, la peste continuait sa marche de l'est à l'ouest, dans la plaine de Bône. Le kaïd de cette ville avait reçu, du

---

(1) Lettre de M. Venture de Paradis, déjà cité plusieurs fois, à l'agent de la Compagnie d'Afrique, à Bône.

(2) Il sera traité, plus loin, de la peste de Tripoli, en 1,785, et qui se prolongea l'année suivante, 1,786.

(3) Les Nadi, dont il a été question plus haut, habitaient à l'est de cette population, du côté de Tunis.

bey de Constantine, les ordres les plus précis pour qu'il eût à prendre toutes les mesures que lui avait indiquées l'agent, précité, de la Compagnie d'Afrique. Nous avons parlé, précédemment, des mesures déjà prises par le bey lui-même, et consistant en des gardes placés aux abords des populations, pour y arrêter les voyageurs venant des lieux infectés, en même temps que des cavaliers, dans ce même but, parcouraient la campagne, à une distance plus ou moins rapprochée des points touchés par le fléau.

A la même date, 31 décembre, Bône en était encore préservée, préservation remarquable, non-seulement à cause de l'existence et de la durée de la maladie dans le voisinage, mais encore à cause de l'admission en libre pratique, dans la première quinzaine d'août, d'un bâtiment venu de Smyrne, avec patente touchée. Ce bâtiment, que commandait un capitaine Autran, portait soixante-dix recrues turques, qui débarquèrent dès leur arrivée.

Poiret, à l'occasion d'un voyage qu'il venait de faire de Lacalle à Tabarque (mi-janvier 1786), s'exprime ainsi sur les ravages de la peste des années 1784 et 1785 :

« Quel dommage que les idées agréables qu'excitait en moi la vue
» d'une si belle nature, fussent attristées par l'affreux tableau que la
» peste de 1784 et 1785 avait fait dans ce lieu et par tout le royaume
» de Tunis. »

L'auteur venait de parler des trois forts de Tabarque, dont deux situés sur la terre ferme, et qui, tous trois, avaient été dépeuplés par la peste.

Ajoutons, en terminant ce que nous avions à dire sur la peste de 1,785, dans la régence de Tunis et le nord-est de la province de Constantine, que la *Marie-Anne*, capitaine Caudier, partie de Porto-Farina le 15 juin (1), arriva au lazaret de Marseille le 22 du même mois, ayant la peste à son bord. Le matelot François Brunet en était mort dans la traversée, en vingt-quatre heures de maladie, et l'écrivain Caudier, au moment de l'arrivée du bâtiment à Marseille. Ce bâtiment eut encore deux autres malades : le matelot Vernier et le novice Niel, mais tous deux se rétablirent. Le premier, Vernier (Anselme), était entré au lazaret le 23 janvier, avec un bubon inguinal, et le second, Niel (François), le 21 du mois suivant, avec une tumeur au genou gauche.

En la même année 1785, la régence de Tripoli, qui était exempte de la peste depuis assez longtemps (2), en fut de nouveau affligée.

Cette régence avait alors pour souverain Ali Pacha, dont le gouver-

---

(1) Ce fut avec ce même capitaine Caudier que, deux ans auparavant (août 1,783), Desfontaines passa de Marseille à Tunis, voyage qui nous valut, plus tard, la *Flora atlantica*, que continuent, dans ce moment, les si zélés botanistes Cosson et Durieu de Maisonneuve.

(2) Selon l'auteur auquel nous allons faire de si nombreux emprunts, il y avait alors soixante-dix ans qu'elle n'avait paru à Tripoli. Cependant, nous avons vu, précédemment, qu'elle était à Derna, ville de la régence de Tripoli, lors du voyage de Bruce, en 1760, et qu'elle était dans la capitale même de cette régence, Tripoli, huit ans après, en 1768. Alors, se serait-elle bornée à Derna? Ne se serait-elle pas avancée jusqu'à Tripoli? Les vastes plages désertes qui séparent ces deux populations pourraient le faire penser.

nement était des plus modérés. La peste avait été précédée de la famine, qui l'accompagna ensuite pendant presque toute la durée de son règne. Nous possédons, sur ces deux calamités, des détails dus à un témoin oculaire qui séjourna, dans le pays, pendant dix ans (de 1783 à 1793), et qui y était placé de manière à être bien informé sur tous les événemens contemporains. Les détails dont nous parlons se trouvent dans des lettres qui, plus tard, ont été réunies en corps d'ouvrage (1), et ces détails sont de telle nature que nous ne saurions mieux faire que de les reproduire tout entiers. L'auteur parle d'abord de la famine qui précéda la peste, mais cédons-lui la parole.

« Ce que nous avons vu ce matin, dans les rues, des premiers effets » de la famine, est horrible... C'est le manque total de pluie qui cause » cette horrible détresse.....

» On est réduit à moudre l'écorce du dattier pour nourrir le bétail, » mais seulement les chameaux, les ânes et les mulets : les chevaux ne veulent pas de cette nourriture.....

» La famine continue d'augmenter, et, malgré les quelques arrivages » partiels qui ont lieu, la ville est dans une grande détresse. Nous n'a- » vons pas encore la peste, bien qu'elle soit à Tunis. »

(Ici il est question d'un navire français qui se trouvait dans la rade, avec la peste à son bord. L'entrée de Malte et de plusieurs autres ports lui ayant été refusée, il s'était réfugié à Lampedouze, ville située entre Malte et Sousse (régence de Tunis), où vivaient quelques moines, sans avoir presqu'aucun rapport avec le reste du monde. Il y avait passé sept jours, durant lesquels le supérieur et presque tous les frères du couvent moururent (2). La cargaison se composait de balles de coton. Plusieurs Turcs, qui se trouvaient à bord, désiraient vivement débarquer ; ils proposaient de se raser et de gagner le large en nageant, tandis que l'équipage demandait, avec instance, la permission de brûler le navire.)

« La famine enlève, chaque jour, beaucoup de monde...

» La famine continue d'augmenter, et la ville est dans la plus grande » détresse, malgré quelques arrivages de denrées, qui ont lieu de » temps à autre.

« Nous conservons à peine l'espoir de nous soustraire à la peste : » elle augmente journellement à Tunis, et, pour comble d'infortune, » la population de Tripoli souffre à tel point de la famine, que l'on » s'attend à voir les ravages de ce premier fléau accroître encore nos » maux.

» On a tant retranché sur la nourriture du bétail, qu'on ne pourrait » pas en supporter la vue, si, déjà, on n'etait accoutumé à voir des » êtres humains dans un état de maigreur tout aussi déplorable. »

---

(1) *Voyage à Tripoli, ou Relation d'un séjour de dix années en Afrique;* traduit de l'anglais, sur la seconde édition, par Mac Carthy Paris, 1819.

L'auteur de cet ouvrage était la belle-sœur du consul anglais près la Cour de Tripoli, alors M. Tully, dont la famille entretenait d'étroites relations avec le souverain et toutes les notabilités de ce pays.

(2) Si le fait est possible, il est permis de douter qu'il ait pu s'accomplir en si peu de temps.

« On ne croit pas que la peste soit encore à Tripoli (1), mais de ma-
» lins esprits, au rapport des Maures, ont tellement été occupés, en
» dernier lieu, à s'emparer d'un grand nombre d'individus, et à les
» faire mourir d'une manière extraordinaire, que tous ceux qui ne
» croient pas à des causes surnaturelles, sont d'avis que la contagion
» est dans le pays et même dans la ville, ce qui est pire.

» Les dernières nouvelles de Tunis, qui n'est pas à cent lieues d'ici,
» nous apprennent qu'il y meurt sept cents personnes par jour. »

(Il est ici question de pratiques superstitieuses employées, par les Maures, pour éloigner et pour guérir la peste : ce sont des versets du Coran, écrits sur du papier que l'on brûle, et dont la cendre, délayée dans de l'eau, est administrée au malade ; ce sont des amulettes dont on recouvre tout le corps *de capite ad calcem ;* enfin, c'est un agneau dont le sang est répandu avec soin sur la terre, et dont les os sont soigneusement enterrés, après que l'animal a été servi en repas à la famille du malade.)

« Depuis plusieurs semaines, des courriers, en traversant le désert
» qui nous sépare de Tunis, y ont répandu la peste. »

(Ici l'auteur donne la description d'une procession nocturne faite, par la Cour, au grand marabout de la localité, pour en obtenir la cessation du fléau. A la tête de cette procession, marchait la femme du bey, Lella Aïscha, avec les trois plus âgées des princesses, Udacia, Howiska et Fatima, accompagnées des dames de leur suite, qui, elles-mêmes, étaient accompagnées de leurs esclaves noires. Venaient, ensuite, les deux jeunes frères des princesses, Sidi Hamet et Sidi Yuseph. Les eunuques et les mamelucs du château, suivis de quelques gardes du corps, escortaient cette procession, que favorisa une nuit superbe.)

« La maison du premier ministre, Mustapha Serivan, est maintenant
» dans un état de quarantaine aussi strict que le permettent les idées
» des Maures à cet égard. Ce fonctionnaire ne veut convenir, avec
» personne, qu'il soit necessaire de prendre des précautions au château,
» où il assure que la meilleure égide contre le mal est la *souveraineté,* et
» où il est nécessaire, selon lui encore, de donner l'exemple de la sou-
» mission aux arrêts du destin.

» Il est contraire à la foi musulmane de compter le nombre des
» morts, ce qui fait qu'on n'est pas exactement instruit du progrès de
» la mortalité.

» Le château est très-infecté : une jeune princesse de six ans y est
» morte il y a deux jours, et on a enterré aujourd'hui une des trois
» femmes du pacha, également victime du fléau. »

(Ici suivent des détails sur les funérailles de la princesse, qui se firent avec une grande pompe.)

« Aujourd'hui, pour la première fois, les portes du château ont été

---

(1) Ainsi qu'il résulte de la lettre de Bône, en date du 19 juillet, et rapportée plus haut, la peste existait à Tripoli sur la fin de juin, mais on ne lui donnait encore que le nom de fièvre maligne. C'est ainsi, du reste, que sont ordinairement qualifiés les premiers cas de toutes les épidémies graves.

» fermées, et il n'y a que quelques personnes d'admises. Quatre indi-
» vidus qui s'y portaient bien dans la matinée d'hier, se trouvèrent in-
» disposés dans l'après-midi : on les sortit du château à dix heures, et ils
» n'existaient plus à minuit. Deux d'entr'eux tombèrent dans un délire
» affreux, et ils avaient tous, au moment de leur mort, de grandes tu-
» meurs sur les différentes parties du corps.

» Les personnes qui sont attaquées de la peste, sont saisies d'une
» espèce de stupeur qui dégénère immédiatement en délire ; elle s'ac-
» compagne de tumeurs, avec d'horribles souffrances qui se terminent,
» en peu d'heures, par la mort.

» Le pacha voit avec déplaisir les chrétiens songer déjà à fermer
» leurs maisons, attendu que la famine qu'on éprouve ne pourra
» qu'augmenter par suite de cette mesure qui, en déclarant Tripoli en
» état de peste, l'empêchera de recevoir des approvisionnemens.

» Quoi qu'il en soit, les maisons des chrétiens seront toutes fermées
» à peu près dans l'espace d'une semaine, chaque famille arrêtant déjà
» le nombre nécessaire de domestiques appelés à rester emprisonnés
» avec elle, jusqu'à ce que la peste soit passée. »

(Ici suivent des détails sur les dispositions quarantainaires prises par les maisons consulaires et autres maisons européennes, et qui seraient à consulter par une population en pareil cas. Avec ces détails, l'auteur fait connaître la composition d'un parfum dont les habitans usaient, dans leurs appartemens, comme moyen préservatif du fléau. Cette composition consistait en un mélange de son, de camphre, de myrrhe et d'aloës ; savoir :

Son, deux tiers ;

Camphre, myrrhe et aloës, partie égale, un tiers.

Le tout etait mis dans de grandes jarres, qui en contenaient plusieurs livres, et on en brûlait journellement, avec une petite quantité de poudre à canon.)

« La consternation qui règne ne peut se dépeindre. . . . .

» Hadj Abderrhaman a fait voile pour se rendre en Suède et en An-
» gleterre, en qualité d'ambassadeur. Sa séparation d'avec la belle
» Amnani et ses enfans, a été affreuse, vu l'état de notre ville, en
» proie, dans ce moment, à la peste et à la famine. Il s'est résigné à
» la pensée de ne plus revoir que quelques-uns des siens, et cela avec
» raison, la peste étant dans sa demeure...

» On s'est aperçu, à bord, qu'un de ses gens, courtier juif, avait
» des symptômes de peste, et on l'a débarqué avant de mettre à la
» voile.....

» Les cris que le peuple fait entendre pour déplorer les malheurs de
» sa famille, commencés avant son départ, ont continué jusqu'à pré-
» sent, et ils augmentent, à chaque instant, par de nouvelles morts.
» Le soin de Lella Amnani, sa femme, et de sa fille aînée est confié
» à son frère, Hadj-Mahmut, qui, dans ce moment, se meurt lui-
» même de la peste, en proie à des tourmens inconnus jusqu'alors.
» Chez lui, le mal s'est porté à la bouche, où existent, vers la gorge,
» des tumeurs qui l'empêchent de rien prendre. Il tombe, parfois, dans
» un délire tel, qu'il faut plusieurs hommes pour le tenir. Quoique
» personne de sa maison ne fût malade au départ de son frère, sa
» femme et ses enfans, ainsi que plusieurs autres membres de sa fa-
» mille, se sont rapidement suivis au tombeau.

» Lella Amnani, la fille d'Abderrahman et sa nièce sont les seules
» dames de cette famille encore existantes. De tous ses esclaves et autres
» serviteurs, il ne reste plus qu'un vieil eunuque noir qui, lui aussi,
» est malade de la peste pour la troisième fois. Dans le peu de temps
» qui s'est écoulé depuis le départ de l'ambassadeur, il est mort, dans
» sa maison, environ cent personnes, et il est probable qu'il ne res-
» tera pas un seul membre de sa famille pour lui rendre compte de
» tous ces désastres à son retour.

» On dit que, dans ce moment, la peste règne avec plus de force
» qu'elle n'a jamais fait à Constantinople depuis des siècles, et il est
» prouvé, par des relevés sur lesquels on peut compter, qu'elle enlève
» ici deux fois plus de monde qu'à Tunis (dans la proportion relative
» de la population des deux villes), lorsqu'on y portait journellement
» cinq cents personnes en terre. Aujourd'hui, plus de deux cents
» morts sont sortis de notre ville. Or, notre population n'est que de
» 14,000 âmes, tandis que celle de Tunis est de 30,000.

» Notre maison (1), la dernière des maisons chrétiennes qui soit
» restée ouverte, en partie du moins, a commencé le 14 juin, une qua-
» rantaine complète (2).

» Huit individus qui, pendant ces sept derniers jours, ont été em-
» ployés à nous procurer des provisions, ont été attaqués de la peste
» et en sont morts. Celui qui se trouvait trop mal pour apporter ce
» qu'il avait acheté, le remettait à son plus proche voisin, qui, après
» s'être acquitté de sa commission, succédait ordinairement au premier,
» l'emploi journalier ayant été remis à un autre.

» Les frais d'inhumation sont devenus si grands, — et cela en partie à
» cause du danger qui s'y rattache, — et les planches pour faire les cer-
» cueils si rares, que, maintenant, on se borne à déposer les corps sur
» le seuil des portes, d'où l'on cherche à obtenir, des passans, de les
» transporter au cimetière, ce qui se fait sur les épaules, ou dans les
» bras. Les porteurs, dans ce trajet, tâchent de suivre la longue file
» des morts qu'on porte au cimetière à midi, pour profiter de la céré-
» monie religieuse qui s'y fait à cette heure. Aujourd'hui, le nombre
» des morts s'est élevé à deux cent quatre-vingt-dix

» Les lamentations du peuple sont toujours les mêmes, et il ne se
» passe pas d'heure que l'on n'entende quelqu'un déplorer une nou-
» velle perte.

» Il ne se fait plus de prières en ville pour les morts ; on les réunit
» et les fait tous partir en même temps, à midi précis, des murs de la
» ville, pour le cimetière ; ils s'arrêtent, sur la route, à une grande
» mosquée où l'on célèbre un office général. La terreur qu'inspire
» cette lugubre procession augmente de jour en jour. Aujourd'hui, on
» y a aperçu un Maure de distinction qui, depuis quinze jours, n'a
» pas manqué une seule fois de s'y trouver, à la suite de quelqu'un de
» sa famille ; on le regarde lui-même comme étant dans la seconde
» période de la maladie, et, cependant, il se traîne encore, soutenu par
» ses esclaves, sur les traces de sa femme et de son fils aîné, auxquels
» il a le malheur de survivre...

---

(1) Le consulat d'Angleterre, où écrivait l'auteur.

(2) Cette quarantaine, comme nous le verrons plus loin, fut maintenue pendant treize mois.

» Les femmes, que l'on avait toujours vues voilées jusqu'à présent,
» offrent aujourd'hui l'image du plus grand désespoir, en errant décou-
» vertes dans les rues, à la suite des convois funèbres de leurs familles.
» Quoique le chagrin s'exprime ici plus souvent par des pleurs qu'au-
» trement, on doit cependant convenir que, jamais, on ne put en té-
» moigner un plus légitime que dans ce moment, où tous ceux que nous
» voyons ont à déplorer la perte d'un parent ou d'un ami.
» Aucun étranger n'est appelé à joindre ses larmes à celles de la fa-
» mille. Le père qui, aujourd'hui, conduit son fils au tombeau, y a
» conduit sa fille hier, et, avant-hier, sa femme; —le reste de sa famille
» languit de peste chez lui, tandis que sa propre mère, — que le
» sort cruel n'a épargnée que pour suivre sa postérité,—continue encore,
» avec son fils, sa triste promenade journalière.
» Il est déjà mort, depuis le commencement de notre terrible cala-
» mité, trois mille personnes, ce qui fait à peu près le quart de la po-
» pulation, et le nombre des victimes augmente encore chaque jour. »

(Ici suivent des détails : 1° Sur la médication des Maures, et dans la peste, et dans d'autres maladies; 2° sur les pratiques dont les morts sont l'objet, et qui varient selon le sexe, l'âge, l'état de marié ou de célibataire; 3° sur la cérémonie des funérailles, qui varient également selon ces différentes positions. Vient ensuite l'histoire d'un négociant qui fut inhumé deux heures après qu'on le crut mort, et qui, après son inhumation, poussa des cris qui furent entendus de quelques passans dans le cimetière. L'autorité, sur le rapport qui lui en fut fait, envoya ouvrir la fosse où le corps avait été déposé, mais seulement le lendemain : on le trouva assis, avec tous ses vêtemens lacérés.)

« Au commencement de ce mois, juillet 1785, les ravages toujours
» croissans de la peste prêtaient, aux événemens qu'elle fait naître, un
» caractère encore plus affreux que de coutume : au lieu de brillans
» cercueils, d'imans (prêtres) et d'amis pour composer le splendide cor-
» tège, on liait ensemble cinq ou six cadavres, qu'on chargeait sur un
» même chameau, et on les envoyait ainsi à la sépulture!... Des sol-
» dats parcouraient les rues pour les déblayer des cadavres de ceux
» qui y mouraient; comme ils saisissaient une femme qu'ils croyaient
» morte, pour la réunir aux autres cadavres, cette femme étendit tout
» aussitôt les bras pour les repousser, les priant de remettre, à leur
» prochain retour, le service qu'ils voulaient lui rendre dans ce moment.
» Le chef des Juifs, pour subvenir aux frais d'inhumation des pauvres
» de sa nation, avait établi un impôt additionnel de vingt pataques (120
» fr.) sur les enterremens des riches, mais il résulta de cette mesure
» que, pour s'y soustraire, beaucoup de riches enterraient leurs morts
» chez eux, ce qui était mal exécuté, car il en provenait des exhalai-
» sons méphytiques qui firent découvrir cette pratique. Elle avait ordi-
» nairement lieu dans les cours et toujours la nuit, pour échapper à la
» surveillance de l'autorité. Sa découverte fut un bien sans doute, car
» les exhalaisons qui en étaient la conséquence, pouvaient aggraver
» l'épidémie, en s'ajoutant à ses causes naturelles.
» Beaucoup de malheureux, qui n'avaient pas d'amis pour leur rendre
» les derniers devoirs, s'assemblaient autour des maisons consulaires,
» où ils mouraient; les corps d'une infinité d'autres y étaient portés

» par ceux qui survivaient. Les uns et les autres ont été, à grands frais,
» relevés et enterrés par les soins des consuls.

» Le délire a continué, jusqu'à ces derniers jours, à s'emparer des
» malades qui étaient attaqués de la peste Un esclave, dans cet état,
» s'est échappé du château, et, après avoir couru par les rues, s'est
» tué, en se précipitant par dessus les murs de la ville. Plusieurs autres
» individus, dans un état semblable, ont été rencontrés dans différentes
» parties de la ville

» Le château, sans doute à cause de sa population nombreuse, a été
» le théâtre d'une destruction plus considérable encore qu'ailleurs :
» le bey y a perdu deux de ses fils, tous deux d'un physique remar-
» quable, et les principaux officiers qui l'habitaient, sont presque
» tous morts...

» Durant ces dernières six semaines, la peste a enlevé les deux cin-
» quièmes des Maures, la moitié des Juifs et les neuf dixièmes des chré-
» tiens qui n'ont pas pu se procurer tous les moyens nécessaires pour
» faire leur quarantaine.

» Dans ce moment, le terrible fléau est diminué, et, depuis quelque
» temps, il ne meurt plus que sept ou huit personnes par jour. Quoi
» qu'il en soit, les maisons consulaires ne sont pas encore ouvertes, et
» ceux qui se sont relâchés sur leur quarantaine l'ont payé chèrement,
» soit par la crainte de la contagion dans leurs familles, soit même
» par la mort d un ou de plusieurs de leurs domestiques.

» Des individus qui étaient parvenus à se guérir de la peste, jusqu'à
» sept et huit fois, ont fini par succomber ces jours-ci ; d'autres ont
» été sauvés par une femme maure qui avait ouvert leurs bubons, opé-
» ration à laquelle on attribuait leur guérison. On ne pense pas que
» cette opération, qui était suivie de succès dans ces derniers temps,
» eût eu le même résultat dans le fort de la contagion. La femme qui
» la pratiquait a perdu tous ses parens et ses amis, dans les premiers
» temps de l'épidémie.

» Nous avons reçu des nouvelles de l'ambassadeur dont nous avons
» déjà parlé, Hadj Abderhaman, qui nous a écrit pendant sa traversée
» de Malte en Angleterre. Comme nous nous y attendions, il a fait, à
» Malte, une longue quarantaine : elle a été de cent quatre jours,
» parce qu'à son arrivée, un de ses secrétaires était atteint de la peste.
» Le médecin qui s'est enfui d'ici, à bord de son navire (1), a rendu
» de tels services au lazaret, que sa conduite, dans cette circonstance,
» lui vaudra probablement sa fortune, avec une grande réputation. »

(Ici l'auteur raconte qu'à l'exemple de la Mauresque dont il a été question précédemment, le médecin déserteur ouvrait les bubons, mais, lui, avec une lancette fixée au bout d'une perche de huit à dix pieds de long, et en s'aidant d'une lunette, pour opérer plus sûrement !. ... Pareille conduite n'est guère croyable que chez un pareil homme.)

« Différentes époques ont été fixées pour ouvrir les maisons consu-
» laires ; mais cette mesure, si désirable d'ailleurs, serait on ne peut
» plus désastreuse en ce moment, la peste régnant encore au dedans
» comme au dehors de la ville.

(1) Médecin génois qui recevait un traitement de la Cour et du Corps consulaire. Appelé au château, pour son service, dans les commencemens de l'épidémie, il se cacha et se réfugia ensuite à bord du bâtiment d'Abderhaman.

» Un chrétien est allé à cheval, il y a quelques jours, au bazar de
» vendredi, qui est à environ deux milles de la ville : depuis, il est sur-
» venu, à son cheval, trois tumeurs qui ressemblent à celles qui se voient
» dans la peste, et qui occasionneront vraisemblablement sa mort.
» Quand cette cruelle maladie se déclare, les bestiaux paraissent en
» être plus promptement atteints que les hommes.

» Un exemple affreux, d'intérêt et de crainte tout à la fois, s'est pré-
» senté hier, à l'occasion d'une pauvre esclave noire, qu'un marchand
» juif avait achetée.

» Le marché conclu, la malheureuse créature est conduite et laissée
» dans la maison de son nouveau maître, qui ne tarda pas à s'aperce-
» voir qu'elle avait la peste : il la renvoie aussitôt à celui de qui il la
» tenait, lequel, pour la même raison, se hâte de la renvoyer à son
» tour. Ainsi repoussée, de son ancien comme de son nouveau maître,
» la malheureuse se met à se traîner par les rues, pour chercher un
» refuge : chacun, connaissant son état, la renvoie avec frayeur. Elle
» cheminait ainsi, de porte en porte, lorsque la providence, enfin, mit
» un terme à ses souffrances : elle expira près de la maison d'un Maure,
» qui eut la charité de ne pas la pourchasser comme les autres. »

(L'auteur rapporte encore d'autres exemples de peste, au point de vue moral, exemples pleins d'intérêt, mais pour lesquels force nous est de renvoyer à l'ouvrage.)

« C'est en vain que les chrétiens désirent terminer leur quarantaine;
» car, quoique leurs maisons soient fermées depuis six mois, il est pro-
» bable qu'elles continueront encore à l'être longtemps.

» Il y a quelque temps que la mortalité n'était pas grande ; mais,
» depuis cinq jours, elle s'est élevée de quatre à quinze personnes par
» jour.

» Hier, 18 décembre, le baron de Haslien, noble allemand, est arrivé
» pour voir s'il a possibilité de se rendre au Fezzan par cette ville....
» La peste, jointe à quelques autres difficultés, rend le projet du baron
» impraticable pour le moment.

» La peste ne finit pas avec l'année ; elle a été terrible pendant ce
» mois (décembre 1,785), et presque toutes les horreurs de la dernière
» attaque se sont renouvelées récemment. Une fausse sécurité, qui,
» malheureusement, a porté les principaux Maures à négliger le petit
» nombre de précautions qu'ils prenaient au commencement de
» l'épidémie, fait qu'il meurt maintenant plus de personnes des pre-
» mières classes qu'auparavant.

» Hier, deux enfans du bey ont été atteints de l'épidémie, et sont,
» maintenant, au bord du tombeau. C'est une petite esclave noire, de-
» puis peu admise à jouer avec eux, qui la leur a communiquée. On
» pense que le château, qui a été presque exempt de mortalité depuis
» quelques semaines, va, de nouveau, tomber dans la plus affreuse
» position, vu le grand nombre de ses nouveaux habitans. »

(*Op. cit.*, p. 97-226.)

Dans le nombre des premières victimes du fléau, en 1,785, furent deux neveux du pacha régnant, Soliman et Ottoman, qu'une politique ombrageuse tenait dans une étroite captivité. On croyait que la maladie leur avait été communiquée par l'eunuque commis à leur garde, et qui en était mort. « Les restes de ces princes, dit l'auteur du *Voyage*

» *à Tripoli,* furent joints à l'une de ces longues et brillantes proces-
» sions qui, au commencement de l'épidémie, étaient conduites en
» ordre, au lieu de la sépulture. » *(Op. cit.*, p. 352.)

Peu après la mort de ces deux princes, l'un de leurs oncles, Celeby, bey de Derna, succomba aussi à la peste dans cette ville, peu après un voyage qu'il avait fait à Tripoli, où il avait sans doute contracté le germe de sa maladie.

ANNÉE 1,786.

En l'année 1,786, et dès les premiers jours de février, la peste avait cessé dans les environs de Bône, où l'on venait de délivrer *patente nette* à deux bâtimens expédiés pour Marseille (1) Cet état de choses ne se maintint pas longtemps : à la date du 14 du mois suivant, mois de mars, la peste s'était remontrée chez les *Nadi*, en même temps qu'elle avait paru à Bône, où l'on comptait, depuis le 10, même mois, cinq ou six décès par jour. En portant ces faits à la connaissance du bey de Constantine, l'agent de la Compagnie d'Afrique, à Bône, établissait une barrière devant la maison de cette Compagnie, pour s'opposer à l'approche des indigènes (2).

A la date du 21, même mois, l'épidémie croissait toujours dans les environs de Bône et dans cette ville, où la mortalité s'était élevée de quatorze à dix-huit personnes par jour. A la date du 26 suivant, la mortalité avait diminué : elle n'était plus que de huit à dix personnes par jour.

A cette même date, la maladie s'était avancée dans l'ouest, jusques chez les Senhadja, du côté du cap de Fer, entre Bône et Skikda, aujourd'hui Philippeville, et on craignait qu'elle ne gagnât Alger. Le bey de Constantine faisait, pourtant, tout ce qu'il pouvait pour en arrêter les progrès dans sa province, mais les mêmes mesures qu'il prenait à cet égard, avaient aussi leurs inconvéniens : elles empêchaient les arrivages, à Bône, et des grains et des laines (3).

A la date du 20 avril, la peste tuait, à Bône, de quinze à vingt personnes par jour, et ses ravages, dans les environs, n'étaient pas moindres, toutes choses étant égales d'ailleurs. On assurait à Bône, avec doute pourtant, que Constantine en était encore à l'abri (4).

A la date du 29, même mois, le fléau s'était encore accru, tant à Bône que dans les environs. A Bône, les décès s'élevaient de vingt à trente journellement, et on s'y étonnait que la maladie ne fût point encore à Alger, par la raison qu'on y admettait librement tous les bâtimens venant des lieux infectés (5).

(1) Lettre de M. Barre, agent de la Compagnie d'Afrique, à Bône, en date du 6 février.

(2) Lettre de M. Barre, du 14 mars.

(3) Lettre de M. Guibert, caissier de la Compagnie d'Afrique, à Bône.

(4) Lettre de M. Guibert, du 20 avril.
Voir, plus loin, l'extrait d'une lettre de M. l'abbé Poiret.

(5) Lettre de M. Guibert, du 29 avril.

Cinquante personnes furent enterrées à Bône le 30 avril, et trente le lendemain, 1er mai (1). A la date du 24 suivant, on enterrait encore, à Bône, cent trois personnes, et on écrivait de cette ville, le lendemain, que la maladie s'étendait dans les tribus voisines, et qu'elle marchait sur Constantine. L'agent de la Compagnie d'Afrique ne pouvait mettre sa laine en balles, par le manque de *khedammes* (porte-faix indigènes), dont presque tous étaient morts, et, quand il lui fallait envoyer un sandal (embarcation) de laine au bâtiment qu'il avait en charge dans la rade, le raïs (capitaine) avait beaucoup de peine à former son équipage. Les habitans qui avaient des terres ensemencées dans les environs, trouvaient difficilement à faire faire leur récolte, bien qu'ils en abandonnassent la moitié aux travailleurs pour prix de leur salaire (2).

Le 30, même mois, il mourrait encore, à Bône, environ cent personnes par jour, et, le lendemain, 31, un bâtiment, qui était en charge dans la rade, perdit son maître d'équipage, qui n'était jamais descendu à terre, non plus qu'aucune autre personne du bord. On pensait, avec raison, que la laine qu'on y transportait, y avait porté le germe de la maladie (3).

A la date du 3 juin, la peste était toujours à Bône, et elle venait de se déclarer à Constantine (4). Elle se continua, à Bône, pendant tout le cours du même mois. En outre, elle éclata à bord de trois bâtimens qui, le mois précédent, avaient fait voile de ce port pour Marseille. Ces bâtimens étaient ceux des capitaines Giraud, Pons et Bernardy.

Nous manquons de détails sur ce qui se passa à bord du bâtiment du capitaine Giraud, dans sa traversée de Bône à Marseille; nous savons seulement qu'à son arrivée dans ce port, il avait plusieurs malades.

Le bâtiment du capitaine Pons, le *Malouet*, arrivé à Marseille le 12 juin, perdit, dans son trajet de ce port à Pomègue, après trois jours de maladie, son maître d'équipage, Jean Marquis.

Le 20 du même mois, son écrivain ou commis, Martin, entra au lazaret pour un anthrax à la partie externe de la cuisse droite. Cet anthrax fut suivi de l'apparition, à l'aine du même côté, d'un bubon qui fut ouvert peu après, et suppura plusieurs jours.

Le bâtiment du capitaine Bernardy, la *Providence*, parti de Bône le 14 mai, arriva à Marseille le 2 juin, après avoir perdu, dans sa traversée, son maître d'équipage, Michel (Louis-Auguste). Du 2 au 7 juin, trois autres marins de l'équipage, François Dalès, novice, Joseph Manège, matelot, et Blaise, nouveau maître d'equipage, entrent successivement au lazaret, et ils y meurent, tous trois, du 4 au 19 du même mois, avec des bubons aux aines et aux aisselles et tous les autres symptômes généraux de la peste. A ces trois cas de peste vinrent s'en joindre deux autres dont les sujets se rétablirent, savoir : Paul, chirurgien quarantainaire, et Malet, de l'équipage de la *Providence*.

Paul donnait ses soins aux malades depuis le 2 juin (jour de l'arrivée de la *Providence*), dans l'enclos saint Roch, lorsque, le 20 du même mois, il tomba malade avec une glande engorgée à l'aine droite et un manque d'appétit depuis la veille. Le bubon fut ouvert dès le surlendemain, 22 juin; il ne fut cicatrisé que juste un mois après, le 22 juillet.

(1) Lettre de M. Guibert, du 2 mai.
(2) Lettre du même, en date du 25 mai.
(3) Lettres de M. Guibert, des 30 et 31 mai
(4) Lettre de M. Guibert, du 3 juin.

Mallet, qui avait assisté le chirurgien Paul, dans les soins qu'il donnait aux malades, tomba malade lui-même le 26 juin, sept jours après la mort de Joseph Manège; il offrait un bubon à l'aine gauche, avec tous les symptômes généraux de la peste (1). Mais revenons à la marche de la maladie, au foyer de son existence.

A la date du 4 juillet, le bey de Constantine était, depuis quelque temps déjà, éloigné de sa capitale, à cause de la peste qui y régnait. A Bône, depuis une quinzaine de jours, le fléau semblait vouloir s'assoupir, ce qu'on attribuait aux chaleurs qui, pourtant, n'avaient pas encore été très-fortes. La mortalité n'était plus que de douze à quinze personnes par jour; elle n'avait même été que de trois la veille, qui était le trois juillet (2).

A la date du 13 août, il y avait près de quinze jours qu'aucun cas de peste ne s'était présenté à Bône; mais il n'en était pas de même dans les douars voisins, et surtout à Constantine, où il mourait, assurait-on à Bône, plus de cinquante personnes par jour.

A la date du 24, même mois, la peste n'avait pas reparu à Bône, mais il en mourait toujours quelques individus dans les douars voisins (3).

A la date du 5 septembre, la maladie se continuait dans ces derniers douars, ainsi qu'à Constantine; à celle du 24, même mois, cet état de choses se maintenait, et il mourait, à Constantine, de quinze à vingt personnes par jour (4).

A la date du 17 octobre, la maladie avait reparu à Bône, où il mourait seulement une ou deux personnes par jour; il en mourait, en même temps, de quinze à vingt à Constantine. Sur la fin du même mois, la maladie semblait avoir disparu de Bône, où l'on ne comptait plus aucun décès. On s'étonnait toujours, à Bône, de voir Alger respectée, malgré ses libres communications avec les lieux infectés (5).

A la date du 20 décembre, la peste était toujours dans les environs de Lacalle et à Constantine. A Bône, il ne s'en présentait plus que des

---

(1) Tous les détails que nous venons de donner sur les bâtimens des capitaines Giraud, Pons et Bernardy ont été fournis par les Archives du lazaret de Marseille.

La lettre de l'agent de la Compagnie d'Afrique, en date du 3 juin, et ci-dessus mentionnée, parle ainsi de deux de ces bâtimens, dans sa correspondance accoutumée :

« On vous aura sans doute informé, de Marseille, que les deux derniers bâti-
» mens partis d'ici, avec des grains, ont eu le malheur de voir la peste se dé-
» clarer à leur bord.

(2) Lettre de M. Guibert, du 4 juillet.

(3) Lettre de M. Barre, précédemment cité, du 24 août.

Cet agent, pour cause de maladie, avait été remplacé, dans sa correspondance, par M. Guibert.

(4) Lettre de M. Barre, du 5 septembre.

(5) Lettres du même, des 17 et 22 octobre.

Nous verrons, plus loin, que la peste apparut à Alger à la mi-octobre.

cas de temps à autre, et ces cas étaient attribués aux relations qui existaient entre la ville et les tribus malades (1).

Nous ne saurions mieux terminer ce que nous venons de dire sur la peste de la province de Constantine, en 1786, qu'en reproduisant l'extrait d'une lettre de l'abbé Poiret, alors sur les lieux. Il devait faire, avec le bey de Constantine, un voyage dans le Sud de sa province, et il allait partir de Lacalle pour Constantine, pour entreprendre ce voyage. C'était au commencement de mars.

« Mais j'appris, dit Poiret, que la peste avait gagné Constantine, et
» qu'elle était dans le camp du bey. Vous n'avez pas idée, mon cher
» docteur, des ravages affreux que la peste à faits et continue de faire
» dans ce pays... Tunis est diminuée d'un tiers ; — l'île de Tabarque,
» deux fois repeuplée, a servi deux fois de cimetière à ses nouveaux
» habitans ; — plusieurs villes sont absolument désertes ; — les mois-
» sons périssent sur pied, faute de bras pour les recueillir ; — d'im-
» menses troupeaux errent, en liberté, au milieu des champs, et ne re-
» connaissent plus de maîtres. J'ai rencontré plusieurs douars où il n'y
» avait plus d'autres habitans que quelques cadavres qui pourissaient
» sans sépultures sous leurs tentes. J'ai vu la nation des Ouled-Amours
» réduite à une quinzaine d'hommes échappés à la contagion. Parmi
» eux était un vieillard qui servait d'interprète à l'agent de la Compa-
» gnie d'Afrique, à Tabarque. »

Ce même vieillard, aussi, avait été frappé par le fléau ; il en avait perdu toute sa famille, et un jour qu'il avait conduit Poiret à sa tente, il lui racontait ainsi ses malheurs, du haut d'une colline d'où l'on découvrait son domaine :

« J'avais deux femmes et six enfans, tous à la fleur de l'âge et d'une
» santé robuste ; mes femmes gardaient mes troupeaux, et mes enfans
» cultivaient cette terre que tu vois aujourd'hui inculte : ils furent tous
» frappés de la contagion, qui, d'abord, m'enleva une de mes femmes
» et deux de mes enfans...

» Je possédais une toile bénite de la Mecque : nous la partageâmes
» également, et nous nous consolâmes en voyant que nous aurions
» chacun notre linceul...

. . . .

» Il ne me restait plus que deux enfans, — j'avais enterré les
» autres — lorsque je tombais, malade moi-même. Nous n'avions per-
» sonne dans notre douar pour nous secourir ; je ne pouvais aider mes
» enfans qui, malades eux-mêmes, ne me reconnaissaient déjà plus, —
» et, enfin, je m'endormis pendant longtemps .. A mon reveil, faible,
» abattu, j'aperçois mes deux enfans pourrissant à mes côtés !... A
» ce spectacle, je veux ranimer mes forces pour donner la sépulture
» à mes enfans, mais il m'est impossible de changer de place,
» et je restai, longtemps encore, au milieu de leurs débris, que
» j'enterrai, plus tard, de mes propres mains. Ce fut alors que, ne
» voyant personne autour de moi, je cherchai à voir de mes sem-
» blables : ils étaient presque tous morts .. »

(*Op. cit.*, 191-193)

A tous les intéressans détails que nous devons à Poiret, sur la peste de la province de Constantine, et sur celle d'une partie de la régence de

(1) Lettre de M. Barre, du 20 décembre.

Tunis, de 1783 à 1786 inclusivement, à tous ces intéressans détails, disons-nous, ajoutons ce que dit encore Poiret des symptômes de la maladie (1) :

« Quant aux symptômes de la maladie, dit Poiret, tantôt le malade » est attaqué d'un grand mal de cœur, de beaucoup de difficulté de respirer, avec de violens maux de tête ; d'autres fois, c'est une fièvre » ardente qui, en peu de jours, le conduit au tombeau. On observe » aussi, mais le plus souvent après la mort, des taches livides partout » le corps. Les symptômes les plus constans consistent dans une fièvre » lente, ou ardente, et dans les bubons, qui paraissent aux cuisses, » aux aines et au cou. Lorsque ces bubons s'abscèdent et s'ouvrent, » le malade guérit; mais cette terminaison est rare. J'ai cependant vu » des Arabes qui avaient eu la peste jusqu'à trois et quatre fois. »

(*Op. cit.*, p. 196.)

En la même année, 1786, vers le 15 octobre, la peste se déclara à Alger, le dey Mohammed alors régnant. Elle ne fit que peu de progrès jusqu'au mois suivant, durant lequel les cas s'en multiplièrent (2). Ses ravages, jusqu'à la fin de l'année, ne furent pourtant pas considérables.

La peste d'Alger, en 1786, se trouve mentionnée, pour l'année 1200 de l'hégire, dans trois chroniques arabes, dont une appartient à la bibliothèque d'Alger, et les deux autres, aux derniers Mufti Mâleki de cette même ville (3).

Il est à remarquer qu'avant son apparition, Alger avait admis en libre pratique, depuis le commencement de l'année, tous les bâtimens venant des lieux où régnait la maladie. Dans le nombre de ces bâtimens en était un qui avait été expédié de Bône le 30 avril, époque à laquelle il y mourait, comme nous l'avons vu, de vingt à trente personnes par jour. Ce bâtiment ramenait, à Alger, la garnison turque de Bône, qui venait d'être relevée. Un autre de ces bâtimens était celui du capitaine Blacas, arrivé dans les premiers jours d'août, venant de Smyrne, avec la peste à son bord ; elle y était encore à son entrée à Marseille, le 13 du même mois (4).

En la même année, 1786, la famine et la peste sévirent, tour-à-tour, dans la province d'Oran, alors gouvernée par le bey Mohammed.

D'après un musulman, auteur d'une *Chronique du beylik d'Oran* (5), la famine fut poussée à un tel point, qu'on alla jusqu'à boire du sang, manger des morts et de la chair de porc (6).

(1) Les lettres de Poiret, dont la réunion forme une grande partie de son ouvrage, étaient toutes adressées, à part deux, à son ami, le docteur Forestier, médecin à Saint-Quentin. On y trouve, avec éloge, le nom de M. Peyron, agent de la Compagnie d'Afrique, à Tabarque, et celui de M. Barre, à la correspondance duquel nous avons tant emprunté.

(2) Lettre du Consul de France, à Alger, au Ministre des affaires étrangères, *Loc. cit.*

(3) *Mémoire sur la peste* en Algérie, p. 221.

(4) Archives du lazaret de Marseille.

(5) *Chronique du beylik d'Oran*, par un secrétaire du bey Hassan, dernier bey de la province d'Oran, insérée dans le *Moniteur algérien* du 30 mars 1855, numéro 1395.

(6) La chair de porc est proscrite par le Coran.

Le bey Mohammed, alors à Mascara, siége de son gouvernement (1), ne négligea rien pour remédier à cette calamité : il faisait venir, des pays chrétiens, des grains, qui étaient vendus à bas prix sur les marchés, et dont il était fait des distributions gratuites aux indigens ; il exemptait de l'*achour*, impôt religieux, toutes les tribus d'Arabes laboureurs, etc. Le fléau remontait au commencement de son administration, et l'année de son règne a été enregistrée, dans les *Tariqrs* (Annales de la province), sous le nom de l'*année du mal*.

La peste qui succéda à cette famine, fit de grands ravages ; il en mourut un nombre considérable d'habitans, tant de la ville que de l'extérieur ; le bey, sa famille et ses officiers étaient alors loin de la ville (Mascara), où ils bivouaquaient sous des tentes, tantôt sur un point, tantôt sur un autre (2).

M. Walsin d'Esterhazy s'exprime ainsi sur la peste dont nous parlons :

« Pour achever de désoler le Mogrob (3), après la famine vint sa » compagne habituelle, la peste, qui ravagea tout le pays compris de» puis Alexandrie jusqu'au Maroc. Elle parut l'année 1200, 1786 de J.-C. » On lui donna, dans la région du Greurb ou Rarb, le nom d'*haboubat-el-* » *Medjad*, la peste des *Medjad*, parce qu'elle détruisit complètement la fa» mille de ce nom, famille nombreuse, riche et très-considérée dans » le pays. » (*Op. cit.*, p. 190.)

Encore en la même année, 1786, la peste qui, sur la fin de l'année précédente, 1785, semblait éteinte à Tripoli, s'y ralluma et fit de nouveaux ravages. L'auteur qui nous a fourni tout ce que nous avons dit de la peste de cette ville en 1785, nous fournira également tout ce que nous avons à dire de celle de la même ville, en 1786, peste qui, du reste, n'était que la continuation de la première. Nous laissons parler l'auteur.

« Emprisonnés au milieu d'une épidémie toujours croissante, vos » souhaits de bonne année ne peuvent que nous être indifférens, jus» qu'à un certain point pourtant. Nous paraissons devoir éprouver, de » nouveau, toutes les horreurs produites par la peste de l'année der» nière. Personne n'est en mesure de s'opposer à cette seconde invasion, » quoique l'on eût cependant dit à tout le monde, au moment où la » maladie paraissait cesser, qu'une nouvelle et plus terrible maladie » couvait dans les montagnes de Gouriana, que nous apercevons d'ici » avec nos lorgnettes, et d'où elle nous vient maintenant.

» Les Arabes, ainsi que je vous l'ai déjà dit, creusent leurs demeures » dans le flanc de ces dernières montagnes. Ainsi cachés au sein de la » terre, ils ont, pendant longtemps, évité la contagion, mais elle les a » cependant atteints, et, dans leurs cavernes non-aërées, tout contri» bue à augmenter ses mortels effets.

» Effrayés, les Arabes abandonnent leurs retraites, et se précipitent, » en foule, dans les lieux environnans, où ils portent avec eux de nou-

(1) L'Espagne occupait encore Oran.

(2) *Chronique du beylik d'Oran*, ouv. cit.

(3) Qu'on écrit aussi Morheub et Morreb, pays du couchant, l'Afrique occidentale.

» veaux principes de destruction. La mortalité est d'autant plus grande
» ici, par suite de leur affluence, qu'on se croyait hors de danger.

. . . .

» Les officiers d'état du Pacha, ainsi que ses meilleurs généraux, ont
» été, deux fois, renouvelés par la peste...

» La nouvelle apparition de cette affreuse calamité a déterminé le
» baron de Haslien, dont je vous ai déjà parlé, à renoncer définitive-
» ment à son projet de voyage dans l'intérieur.

» Les juifs, maintenant, chargent des navires avec les vêtemens de
» ceux qui sont morts de la peste, et les exportent en Europe et en
» Egypte. ..

» Le bey a gagné aujourd'hui mille maboubes (plus de 300 louis),
» par la disparition de deux frères arabes, partis il y a quelques jours;
» l'un s'est embarqué pour Alexandrie, et l'autre est retourné
» dans ses montagnes. Le premier était tellement malade de la peste,
« qu'il en est mort.quelques heures après que son frère l'eût quitté...

» Le bey éprouve beaucoup de regrets de la perte d'un de ses meil-
» leurs mamelucs, auquel il était fort attaché, et qui est mort de la
» peste il y a quelques jours.

» Tout le monde a été désagréablement trompé, dans la cruelle po-
» sition où on se trouve (le manque de vivres), en voyant qu'un na-
» vire qui vient d'arriver, n'apporte pas des provisions comme on le
» croyait. Ce navire, freté par un maure d'ici, est chargé d'une im-
» mense quantité de planches destinées à couvrir les tombeaux et à
» faire des cercueils. La populace a été sur le point de mettre en pièces
» son spéculateur avide, pour n'avoir pas, du moins, amené des vivres
» avec les planches...

» Nous espérons, néanmoins, que la peste est passée, sans pouvoir,
» toutefois, déterminer le moment où il sera possible de rouvrir les
» maisons des chrétiens, parce qu'il meurt encore journellement du
» monde. Il est mort, hier, trois personnes en ville, et treize dans le
» Messeh. Au nombre des premières est la seule fille que conservât
» encore le bey Abdallah, dont la fille aînée devait épouser le bey ac-
» tuel de Tripoli.......

» La peste avait beaucoup diminué, mais les préparatifs qu'il fal-
» lut faire pour ce mariage (celui de la seconde fille du grand Chiah
» avec Sidy-Hamet, l'un des fils du bey), ayant nécessité des commu-
» nications avec un grand nombre de personnes, la jeune fiancée fut
» atteinte par l'épidémie, et elle succomba au moment où elle allait voir
» tous ses désirs accomplis.......

» Mais la peste (parlant de la Grecque Mariuma, seconde femme de
» Mahmute-Hogia, haut personnage du pays) lui enleva son appui et
» sa consolation avec Mahmute-Hogia, qui mourut il y a quelques
» mois.......

» Mariuma ne survécut cependant pas longtemps à l'époux dont elle
» pleurait chaque jour la perte, car elle fut bientôt réunie aux victimes
» sans nombre que faisait toujours le fléau.

» La maison de Mahmute-Hogia est un des tristes monumens de ses
» affreux ravages. Il y a quelques mois que sa famille et ses domestiques
» s'élevaient au nombre de quarante-cinq personnes, non-compris
» trente-cinq esclaves noirs, et, maintenant, il ne reste plus chez lui
» que deux individus : sa première femme et un renégat russe...

» Le 28 du mois dernier, tous les pavillons furent hissés à mi-mât,
» à l'occasion de la mort du dernier fils du bey. Les vaisseaux russes
» qui se trouvaient dans le port, tirèrent de minute en minute, et le
» bey ordonna que les portes des prisons fussent ouvertes, et les dé-
» tenus mis en liberté, dans toute l'étendue des Etats de son père...
» Deux membres de la famille du pacha furent attaqués de la peste
» pendant que Lella Amnani se trouvait au château, où elle était allée
» faire une visite de condoléance, à l'occasion de la mort du prince
» dont il vient d'être parlé.......

» Pendant que ce bruit circulait (celui de la marche d'une armée tuni-
» sienne sur la régence), on n'entendait prononcer que les noms de
» Wild Maria et de Mahmute Hogia, tous deux enlevés par la peste, et
» tous deux des meilleurs généraux du pays. . . . .
» Notre maison, restée la dernière en quarantaine, a été ouverte le
» 16, de sorte que notre quarantaine a été de treize mois (1).

» La ville présentait, après la peste, le spectacle le plus triste et le
» plus frappant. Dans quelques maisons, où les malades avaient péri
» seuls et sans secours, leurs restes étaient dans un tel état, qu'il était
» impossible de les transporter, et qu'on était obligé de les y enterrer.
» Dans d'autres, des enfans erraient abandonnés, sans un ami qui son-
» geât à eux. La ville était presqu'entièrement dépeuplée, et, rarement,
» voyait-on deux personnes ensemble dans les rues... Si l'on jetait
» les yeux quelque part, c'était avec la plus triste surprise que l'on
» apercevait toutes les habitations vides. Des rues entières n'offraient
» pas une seule créature vivante ; car, avant l'apparition de la peste
» dans la ville, beaucoup d'habitans l'avaient abandonnée, et s'étaient
» réfugiés à Tunis (où régnait pourtant la contagion), afin d'éviter les
» horreurs de la famine, qui désolait déjà Tripoli depuis quelque temps.
» Dans la campagne, les villages sont déserts ; on n'y a pas ouvert
» les maisons depuis que des familles entières y ont péri. Les habi-
» tans transportaient leurs morts sur le rivage, où ils les amoncelaient,
» ce qui allarmait la ville, à cause des exhalaisons qui s'en échappaient :
» on suggéra aux Maures l'idée de les recouvrir de chaux, ce qu'ils
» firent, mais forcément, et pour échapper eux-mêmes aux exhalai-
» sons des corps, car ils voient, dans cette pratique, une sorte
» d'impiété, dont ils témoignent un grand regret. »

(*Op.*, t. 1er, p. 227-279.)

Nous ne saurions clore les nombreux extraits que nous venons de rapporter, sur la peste de Tripoli de 1785 à 1786, sans exprimer le regret de ne pouvoir y joindre le nom de leur auteur. Tout ce que nous en savons, comme on l'a déjà vu, c'est que c'était une femme, belle-sœur du consul d'Angleterre à Tripoli, alors M. Tully. Les précieux détails que nous lui devons sont le fruit de ses observations personnelles et de celles du consul vénitien, lequel, comme nous l'apprend l'auteur (t. 1er, p. 217 de son ouvrage), sortait tous les jours, sans la moindre crainte, accompagné seulement d'un garde, qui lui était fourni par le bey. On doit se rappeler que l'auteur, lui, était en quarantaine pendant la durée du fléau.

(1) Ce fut sans doute le 16 du mois de juillet que finit la quarantaine du consulat anglais, cette quarantaine ayant commencé le 14 juin.

A la peste dont fut affligée Tripoli, en 1786, vinrent se joindre, dans le cours de la même année, trois autres événemens que nous croyons devoir enregistrer en passant : une invasion de sauterelles, une éclipse de soleil et une chute de poussière ou cendre volcanique.

Invasion de sauterelles. L'auteur du *Voyage à Tripoli*, p. 234, parle de cette invasion, après avoir dit que les habitans eussent péri par la famine, s'ils n'avaient pas été enlevés par la peste. Les insectes venaient des déserts de l'Egypte, et volaient par myriades, obscurcissant l'atmosphère dans une étendue de plusieurs milles. Ils faisaient entendre, en rongeant le grain, un bruit auquel on ne pouvait se méprendre, et qu'on percevait à une grande distance. La verdure, sur leur passage, disparaissait comme par enchantement, remplacée par un sol nu et brûlant.

Comme de coutume, en pareille circonstance, les habitans tirèrent parti de ces insectes : ils en mangeaient et en faisaient leurs provisions pour l'hiver, en les salant (1).

Eclipse de soleil. Elle commença à sept heures et demie du matin, et, une heure après, c'est-à-dire à huit heures et demie, elle était dans son plein. Elle fut totale, et produisit, pendant quelques minutes, une obscurité telle, qu'on se serait cru à minuit.

« Le chat-huant, dit l'auteur précité ; le chat-huant, rentré dans » son nid depuis peu, reparut en troublant le voisinage par ses cris ; » — des lézards et des serpens rampaient sur les terrasses (2) ; — des » nuées d'oiseaux de nuit, que les Maures appellent marabouts et re- » gardent comme sacrés, venaient ajouter encore à l'obscurité de l'é- » clipse, en voltigeant de toutes parts ; le bruit de leurs ailes rappelait » à lui le Maure stupéfait par la peur, et, lorsqu'un de ces massifs oi- » seaux venait à tomber à ses pieds, ce qui arrivait souvent, il reculait » d'effroi, en regardant ce sinistre animal (3). »

Comme l'éclipse se formait, le peuple, réuni par groupes dans les

---

(1) Il est ici question, par conséquent, de l'*acridium peregrinum*, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois. C'est surtout l'insecte femelle, alors qu'il n'a pas encore fait sa ponte, qui est recherché pour l'usage culinaire. D'après l'auteur du *Voyage à Tripoli*, les habitans de cette ville en font une grande consommation, et on en confectionne, au Caire et à Alexandrie, des salaisons qui s'expédient au loin, dans l'intérieur.

(2) La couleuvre fer-de-cheval, *coluber hippocrepis*, remarquable par ses belles couleurs, se rencontre souvent dans l'intérieur des terrasses et des murs, où elle se nourrit de rats, de souris et de chauve-souris.

Parmi les petits lézards qui se rencontrent aussi dans les mêmes lieux, en est un tout petit, du genre *gecko*.

(3) L'auteur dit que, souvent, cet oiseau tombait, au nombre de plusieurs à la fois, et en s'entrechoquant réciproquement. Quel était donc cet oiseau ? L'auteur en donne la description que voici :

« Il ressemble à la fois au martinet, à l'hirondelle et à la chauve-souris. Le » corps est couvert d'un poil court, les ailes sont très-longues et garnies de » plumes ; les pattes, armées de griffes comme celles de la chauve-souris, sont » si courtes, qu'elles n'élèvent pas assez le corps de l'oiseau pour lui permettre » de prendre sa volée, lorsque, par hasard, il se trouve posé sur le sol. Dans » cette position, il périrait sans doute si, alors, on ne l'aidait à s'envoler.

rues, regardait le soleil d'un air inquiet, inquiétude qu'exprimait encore le peu de paroles échangées par les individus entr'eux : lorsqu'elle fut complète, on voyait des individus courir de tous côtés, en tirant, sur le soleil, des coups de fusil, pour effrayer, disaient-ils, le monstre qui, pour eux, cherchait à le dévorer. Ces mêmes individus poussaient, en même temps, le cri funèbre qu'ils font entendre à leurs funérailles. Ce même cri était répété par les femmes, qui couraient également dans les rues, accompagnant leur cri lugubre du cliquetis de tous les ustensiles de ménage dont elles s'étaient armées.

Cette musique barbare, comme les coups de fusil des hommes, avaient pour but de faire lâcher prise au monstre. De guerre lasses, plusieurs de ces femmes se trouvèrent mal ; d'autres eurent des transports au cerveau, et d'autres, des attaques nerveuses plus ou moins violentes (1).

Le consul Chénier, qui observait à Salé, empire de Maroc, l'éclipse de soleil du 24 juin 1778, laquelle fut également totale, rapporte les effets qu'elle exerça sur les Marocains, et qui furent à peu près semblables à ceux observés chez les habitans de la régence de Tripoli.

Comme ceux-ci encore, les Marocains voyaient également, dans la marche de l'astre éclipsant, un monstre ou dragon avalant ou dévorant le soleil (2).

Chute de poussière ou cendre volcanique. L'atmosphère s'échauffa tout-à-coup, d'une manière extraordinaire, en devenant épaisse et sombre, puis une pluie, qui tombait par torrens, laissa, sur les murs blancs des maisons, un dépôt noirâtre, qu'on aurait pu prendre pour un mélange de suie et d'une couleur rouge.

Ce phénomène effraya beaucoup la population, que le moindre phénomène naturel, mais inaccoutumé, émeut toujours en tout temps. La cause en fut connue plus tard, par la voie des journaux : c'était le produit d'une éruption de l'Etna, dont les cendres, sous forme de tourbillons, furent poussées par les vents, d'abord sur Malte, puis sur Tripoli et toute la côte des environs (3).

ANNÉE 1,787.

En l'année 1787, dans les premiers jours de janvier, la peste se continuait à Bône et à Constantine, ainsi que sur les points intermédiaires (4).

Elle regnait en même temps à Alger, où elle enleva, pendant les six premiers mois de l'année seulement, jusqu'à 16721 individus, savoir :

14,334 musulmans,
1,774 israëlites,
613 européens.

Ces chiffres doivent être considérés comme exacts : ils étaient donnés par le consul de France, à Alger, au ministre des affaires étrangères (5).

(1) *Op. cit.*, p. 361-362.

(2) *Op. cit.*, p. 184.

(3) *Voyage à Tripoli, Ouv. cit.*, p. 334.

(4) Lettre de M. Barre, du 17 janvier.

(5) Archives du ministère des affaires étrangères, déjà citées.

Un bâtiment parti d'Alger pour Mahon, île de Minorque, dans les premiers jours du mois de mai, vit la peste éclater à son bord. Ce bâtiment, qui arriva à Mahon le 24 du même mois, portait sept cents esclaves chrétiens rendus à la couronne d'Espagne, par suite du traité de paix que cette puissance venait de conclure avec la régence d'Alger. Sur ces sept cents esclaves, il en mourut dix dans la traversée; il en mourut encore un bon nombre pendant qu'ils purgeaient leur quarantaine à l'île de la Colombe (au nord de Minorque), où, à raison de leur nombre, le gouvernement local avait été obligé d'établir un lazaret provisoire. Grâces aux sages mesures qui y furent prises, la maladie s'y éteignit sans que personne de l'établissement ait eu à en souffrir.

C'est à l'événement dont il vient d'être question que Minorque doit le lazaret *modèle* qu'elle possède aujourd'hui, à l'îlet du roi, dans la baie de Mahon. Il se compose de trois départemens ou divisions, savoir : 1° *Département ou division des patentes suspectes;* 2° *Département ou division des patentes touchées;* 3° *Département ou division des patentes ayant à bord la peste ou toute autre maladie contagieuse.*

La construction en avait été décidée dès le 14 septembre 1787, mais ce ne fut que le 7 juillet 1793 qu'un ordre royal prescrivit de le commencer et de le finir sans désemparer. Bien que terminé dès 1807, il ne fut ouvert, sans qu'on en dise la raison, que dix ans après, le 3 juin 1817. Il est régi par un règlement intérieur, sous la direction d'un conseil présidé par le gouverneur militaire. Il s'y est rencontré, en 1821, purgeant leur quarantaine, jusqu'à trois bâtimens à la fois.

Ainsi que nous l'avons vu, p. 198, les mesures sanitaires adoptées par l'île de Minorque, contre les maladies susceptibles d'importation, remontent à l'année 1490. Ces mesures subirent d'importantes modifications, d'abord en 1745, pendant l'occupation anglaise *(décret du 10 octobre)*, puis en 1787, alors que Minorque était repassée sous le sceptre espagnol *(décret du 12 mai*, du général comte de Cifuentes).

ANNÉE 1,788.

En l'année 1788, et pendant presque toute l'année, la peste fut à Alger, ainsi que sur plusieurs autres points de la régence, mais ses victimes y furent infiniment moins nombreuses que les années précédentes (1). Cette mortalité moins grande ne prouve nullement, bien entendu, que la maladie eût diminué d'intensité; elle prouve seulement que les sujets susceptibles de ses attaques commençaient à lui manquer. Aussi le chiffre de la mortalité, comme celui des malades, dans les épidémies en général, est-il un mauvais moyen d'appréciation de la gravité d'une épidemie.

ANNÉE 1,790.

En l'année 1790, 1205 de l'hégire, la peste, selon M. le docteur Lac-

(1) Lettre du consul de France, à Alger, au Ministre des affaires étrangères, *Loc. cit.*

ger (1), aurait régné à Tlemcen, fait que nous ne trouvons mentionné dans aucun mémoire contemporain.

En la même année, 1790, dans la nuit du 9 au 10 octobre, la province d'Oran fut ébranlée par un violent tremblement de terre. Un témoin oculaire de cette catastrophe, alors à Mascara, nous disait que, dans cette ville, les secousses durèrent douze jours, et qu'à Oran, elles se maintinrent pendant quarante jours (2). Cette ville fut presqu'entièrement renversée, surtout le quartier de la Marine, qui fut le plus maltraité; sa partie haute souffrit incomparablement moins que les autres, et le Fort Neuf qui s'y trouve, *Bordj-el-Amar*, ne souffrit même pas du tout.

Les habitans, ainsi que la garnison, s'étaient hâtés de sortir de la ville, au dehors de laquelle ils campèrent sous des tentes. Le bey de Mascara, Mohammed, alors gouverneur de la province pour les Turcs, voulut profiter du désordre produit par la catastrophe, pour reprendre Oran sur les Espagnols, et accourut, à cet effet, sous les murs de la ville : il ne put s'y maintenir longtemps à cause de la saison. Une nouvelle tentative, faite l'année suivante, 1791, 1205 de l'hégire, fut plus heureuse : elle fut suivie de la prise de la ville, qui s'accomplit vers la fin de l'année (3). Mohammed, toutefois, n'entra pas de suite dans la ville ; il voulut attendre, pour y entrer, qu'elle fut entièrement évacuée, ce qui ne put être effectué que le 6 redjeb 1206, mars 1792 (4). Le bey, jusqu'alors, était resté campé sous les murs de la ville.

Mohammed, le conquérant d'Oran sur les Espagnols, est toujours en grande vénération dans la province, sous le nom de Mohammed-le-Grand, Mohammed-el-Kébir. Il existait encore à Oran, en 1835, un individu qui l'accompagnait lors de son entrée dans cette ville, après la sortie des Espagnols. Cet individu, qui nous disait avoir servi sous dix beys de la province, était l'agent d'affaires de Mohammed-le-Grand ; il se nommait Judas Ben-Zérias, et avait alors 76 ans.

ANNÉE 1,792.

En l'année 1792, des corsaires algériens, rentrés de Constantinople à Alger, au commencement de juin, donnèrent lieu, vers la fin du même mois, à des bruits de peste dans cette ville. On attendait, d'un jour à l'au-

---

(1) Chef du service de santé à Tlemcen, après la prise de cette place par la France, aujourd'hui médecin principal dans l'armée.

(2) Ce témoin oculaire était un rabbin que j'eus occasion de voir à Oran, en 1835 ; il était alors aveugle et âgé de 84 ans.

(3) Le traité passé entre l'Espagne et la régence d'Alger, pour la reddition d'Oran, porte la date de moharem 1206, 9 décembre 1791.

Cette date est donnée dans une chronique arabe sur laquelle nous aurons à revenir, *Chronique du beylik* d'Oran. M. d'Esterhazy, *Op. cit.*, dit que Mohammed fit son entrée à Oran le premier jour de la mosquée (c'est-à-dire le jour de la *réunion*, le vendredi) du mois de chaban 1206, 1792 de J.-C.

(4) Les Espagnols se rendirent à Carthagène. Quant aux musulmans compromis par leur séjour avec les Espagnols, ils furent libres de rester, mais la plupart se dirigèrent, les uns sur Melila, et les autres sur Ceuta.

tre, venant du même point, l'oukil-el-hadj de la Marine, ce qui augmentait encore les craintes qu'on avait sur la manifestation de la peste (1).
A la mi-juillet, les habitans d'Alger étaient toujours dans les mêmes inquiétudes à l'égard du fléau, qui paraîtrait s'être borné, jusques-là, à des cas isolés, et, delà l'indécision entretenue, chez les consuls, sur le point de savoir s'ils devaient, ou non, se mettre en quarantaine (2).

ANNÉE 1,793.

En l'année 1793, dès les premiers jours de janvier, la peste régnait à Alger, et les premiers cas en furent fournis par des Bi-kris (3).
A la date du 29 du même mois, la maladie se continuait à Alger, et le consul de France écrivait à l'agent consulaire de France, à Bône, de faire mention de cette circonstance dans les patentes qu'il délivrerait aux navires partant de Bône (4).
A la date du 17 février, la peste, qui s'était ralentie pendant quelques jours, venait de reprendre, et le consul de France, pour cette cause, s'était retiré à la campagne depuis une dizaine de jours. Les craintes qu'elle inspirait étaient grandes à Alger ; on n'y comptait que sur les chaleurs de l'été pour la voir disparaître (5).
La peste continua sa marche pendant tout le mois de mars, mais sans faire de grands ravages pourtant (6). Il en était encore ainsi à la date du 11 avril, mais, à cette même date, elle se propageait au dehors et avait envahi Blidah (7). Elle s'aggrava à Alger dans les premiers jours de mai, ce qui, cependant, n'empêcha pas le consul de France, alors à la campagne, comme nous l'avons vu precédemment, d'aller à Alger, le 28, pour faire visite au bey de Constantine, qui y était arrivé le 26 (8).
A la date du 7 juin, la maladie avait fait de grands progrès depuis quelques jours. Quelle influence pouvaient avoir eue, sur cette circonstance, des pluies torrentielles qui avaient eu lieu pendant les trois derniers jours du mois précédent ? On n'en avait pas eu de semblables pendant tout l'hiver (9).
La maladie se continua ainsi, et pendant tout le cours du même mois, et pendant les deux mois suivans, juillet et août (10). Au commencement de ce dernier mois, elle faiblissait de plus en plus à Constantine,

(1) Lettre d'Alger, en date du 28 juin, *minute*, dans le registre de la correspondance du consulat français.

(2) Lettre d'Alger, en date du 16 juillet, *minute*, dans le registre précité.

(3) Lettre du 23 janvier, du consulat de France, à Alger, à l'agent consulaire de France, à Bône.

(4) Lettre du 29 janvier, de même origine, à la même destination.

(5) Lettre du 17 février, idem.

(6) Lettres des 7 et 12 mars, idem.

(7) Lettre du 11 avril, idem.

(8) Lettre du 31 mai, idem.

(9) Lettre du 7 juin, idem.

(10) Lettres des 2 juillet et 16 août, idem.

après y avoir sévi avec rigueur; elle y enlevait pourtant encore de 20 à 25 personnes par jour (1).

La peste était encore à Alger pendant les deux mois suivans, septembre et octobre, et ne parut complètement éteinte qu'à la date du 4 novembre suivant (2).

Le consul de France, à Alger, résumait ainsi l'histoire de la peste dans cette ville, en 1793, dans sa correspondance avec le Ministre des affaires étrangères :

« La peste s'est déclarée à Alger vers la mi-janvier, mais elle n'a » sévi avec rigueur que pendant les mois de mai et de juin. »

(*Archives du Ministère des affaires étrangères*, déjà citées.)

ANNÉE 1,794.

En l'année 1794, à la date du 3 avril, il y avait des cas de peste à Alger, et le secrétaire du consulat, pour cette cause, allait se retirer à la campagne, où le consul était déjà depuis plusieurs jours (3). A la date du 10, même mois, le consul de France annonçait à son gouvernement que la peste était toujours à Alger, et qu'elle était aussi sur d'autres points de la régence ; il lui mandait encore qu'une autre maladie, dont il ignorait la nature, mais qu'il soupçonnait être également la peste, régnait en Espagne, où *elle tuait les hommes par milliers* (4).

La peste se continua à Alger pendant le reste du même mois, et durant le mois suivant, mois de mai. Pendant ce dernier mois, elle régnait anssi à Constantine, et on mandait de Bône, sous la date du 4 juin ; savoir : que le beau-père du bey, le cheïkh el-Arab, venait de succomber à la peste dans la première de ces villes, et que son Khodja l'avait suivi de près à la tombe (5). Dans le cours du même mois, et pendant la première quinzaine du mois suivant, juillet, la peste exerça de grands ravages à Constantine (6). La mortalité, qui, durant ce laps de temps, y était d'environ 50 personnes par jour, s'y éleva à 140 personnes en un seul jour.

A la date du 15 juillet, il faisait, depuis quelques jours, de très-fortes chaleurs à Constantine, et on s'y étonnait qu'au lieu de la faire cesser, comme il arrive en Egypte en pareil cas, ces chaleurs semblaient, au contraire, lui donner de nouvelles forces. Il est vrai qu'elles avaient été précédées par un temps toujours couvert et à la pluie.

---

(1) Lette du 26 août, de l'agent consulaire de France, à Bône, au consul de France, à Alger.

(2) Lettre du 4 novembre, du consulat de France, à Alger, à l'agent consulaire de France, à Bône.

(3) Lettre du 3 avril (XIV germinal an II), du consul français, à Alger, à l'agent consulaire de France, à Bône.

(4) Lettre du 10 avril (XXI germinal an II), du consul de France, à Alger, au ministre des affaires étrangères.

(5) Lettre du 4 juin (XVI prairial an II), de l'agent consulaire de France, à Bône, au consul de France, à Alger.

(6) Lettres des 3, 8, 13 et 15 juillet (XV, XX, XXV et XXVII messidor an XI), de même origine, à la même destination.

A la date du 29 juillet, la peste était à Alger, mais la mortalité n'était pas forte : elle ne s'était pas élevée à plus de 31 décès par jour (1).

On écrivait de Bône, sous la date du 19 août, qu'on ne parlait plus de la peste dans cette ville, et qu'elle diminuait de plus en plus à Constantine (2), où elle s'éteignit complètement le mois suivant.

En la même année 1794, la peste régna, avec une grande intensité, dans la province d'Oran, où l'on croyait qu'elle avait été importée par des pèlerins de retour de la Mecque. Le bey, pour s'en mettre à l'abri, sortit de la ville avec toute sa maison, et alla camper dans la plaine de Meletta, où il resta trois mois. Les habitans de la province ont donné à cette peste le nom de *peste d'Osman*, parce qu'elle affligea surtout la famille d'Osman (ou Othman), fils de Mohammed-el-Kebir, alors son khalifa, et l'année de son règne, 1208 de l'hégire (1793-1794), est restée dans les souvenirs de la province sous le nom de l'année de la peste d'Osman, am haboubat-Osman (3).

ANNÉE 1,795.

En l'année 1795, nous retrouvons la peste à Alger (4) et à Tunis (5). Elle régnait, dans cette dernière ville, pendant les mois de mai, juin et juillet, mais elle s'y affaiblissait sur la fin de ce dernier mois. Il en était sans doute de même à Alger, ce que le manque de documens à cet égard ne nous permet pas d'affirmer ; nous savons seulement que quelques cas de peste s'y présentèrent vers la fin de l'année, ainsi qu'à Dellys, localité voisine, à l'est.

ANNÉE 1,796.

En l'année 1,796, au mois d'avril, des cas de peste existaient à Alger (6); ils se continuèrent et s'augmentèrent en juin (7) et juillet, laps de temps pendant lequel il y en avait aussi à Dellys et à Tunis.

A Bône, à la date du 13 juillet, une femme était morte de la peste depuis cinq ou six jours. Le fléau se continuait à Tunis et à Alger pendant le mois d'août (8).

Deux bâtimens partis d'Alger, l'un en juin, l'*Eulalie*, et l'autre en juillet, la *Fortune*, arrivèrent à Marseille avec la peste à bord.

---

(1) Lettre du 29 juillet (XI thermidor an II), du consulat de France, à Alger, à l'agent consulaire de France, à Bône.

(2) Lettre du 19 août (II fructidor an II), de même origine, à la même destination.

(3) Walsin d'Esterhazy, *Op. cit.*, p. 196.

(4) Correspondance du consul de France, à Alger, avec le Ministre des affaires étrangères, *Loc. cit.*

(5) Lettres de l'agent consulaire de France, à Bône, des 16 mai et 28 juillet (XXVII floréal et X thermidor an III), au consul de France, à Alger.

(6) Lettre du 2 mai 1796 (XIII floréal an IV), du consulat de France, à Alger, à l'agent consulaire français de Bône.

(7) Lettre de Lacalle du 22 juin (IV messidor an IV), au consul de France, à Alger.

(8) Lettres des 13 juillet et 16 août (XXIII messidor et XXIX thermidor an IV), de même origine, à la même destination.

L'*Eulalie*, capitaine Rodriguez, partit d'Alger le 26 juin, pour Alicante, d'où elle fut repoussée à cause de son état sanitaire ; elle se dirigea alors sur Carthagène, d'où elle fut également repoussée, et pour la même cause; elle se rendit ensuite à Mahon, où elle arriva le 17 juillet, après vingt-un jours de navigation, par conséquent. Pendant ce laps de temps, elle avait perdu deux hommes, un matelot et un nègre qui l'avait soigné dans sa maladie Le premier était mort le 2 juillet, après deux jours de maladie, et le nègre, le surlendemain, c'est-à-dire le 4.

Le lendemain de son arrivée à Mahon, le 18 juillet, l'*Eulalie* eut encore un malade, qui mourut en deux jours de maladie.

Menacée d'être brûlée, corps et biens, par suite de ces faits, l'*Eulalie* s'éloigne aussitôt de Mahon ; elle se dirige sur Marseille, où elle arrive le 30 juillet. Le 11 du mois suivant, mois d'août, l'*Eulalie* a un nouveau malade, le novice Casouilla, qui présente tous les symptômes généraux et locaux de la peste. Entré au lazaret le même jour, Casouilla fut assez heureux pour en sortir rétabli.

La *Fortune*, capitaine Calder, partit d'Alger le 13 juillet, époque à laquelle il mourait, dans cette ville, de trente à quarante personnes par jour. Elle portait 137 passagers, dont 89 Anglo-Américains et 48 Napolitains, tous tirés de l'esclavage à Alger. A son arrivée à Marseille, le 20 du même mois, le capitaine déclara avoir perdu deux hommes dans sa traversée; savoir : dès le deuxième jour, le 15, un Napolitain, qui ne s'était plaint d aucune indisposition à son départ, et dont le cadavre présentait des taches livides et noires ; le même jour, 15, un Anglo-Américain, Samuel Begly, qui s'était embarqué bien portant, et qui mourut le lendemain, 16, avec un bouton enflammé au pli du bras, le corps tout enflé, etc. Pendant son séjour à Pomègue, la *Fortune* fournit encore plusieurs autres malades, mais aucun avec des signes de peste bien manifestes (1).

ANNÉE 1797.

En l'année 1,797, dans les mois d'avril, de mai et juin, la peste régnait à la fois à Tunis et à Alger; elle était très-intense, dans la première de ces villes, au commencement de mai, et il y mourait, dans la première quinzaine du mois suivant, mois de juin, jusqu'à cinq cents personnes par jour. Cette mortalité diminua graduellement jusqu'à la fin du même mois, époque à laquelle elle tomba à cent personnes par jour (2).

Dans les premiers jours du mois d'août, la peste existait encore à Constantine, où elle enlevait quatre ou cinq personnes par jour, et plusieurs cas venaient de s'en présenter à Bône (3). Ces cas pouvaient être rapportés, soit aux communications qui existaient entre Bône et Constantine, soit au renouvellement de la garnison de la première de ces villes, qui, pourtant, était déjà un peu éloignée : il re-

(1) Archives du lazaret de Marseille.

(2) Lettres des 4 et 22 avril, 9 mai et 2 juin (xv germinal, III et xx floréal, et xiv prairial an v), de l'agent consulaire de France, à Bône, au consul de France, à Alger.

(3) Lettre du 11 août (xxiv thermidor an v), de l'agent consulaire de France, à Bône, au consul de France, à Alger.

montait au 2 juin. Ce jour là était arrivée, d'Alger, la nouvelle garnison *(Nouba)*. Le navire qui la portait avait perdu, dans sa traversée, plusieurs hommes par la peste, puis, à son arrivée, il en avait débarqué deux autres, atteints de la même maladie, et qui moururent le lendemain.

L'épidémie d'Alger se fit remarquer par son intensité. Ainsi, quatre religieux qui étaient employés à l'hôpital des esclaves (1), périrent tous quatre, et, de quatre autres envoyés d'Espagne pour les remplacer, deux moururent encore. Des deux restans, l'un, le directeur de l'hôpital, fut aussi atteint, mais il se rétablit. Celui-ci avait été frappé la première fois que, par suite de la mort de ses frères, il s'était mis en rapport avec les malades : jusques-là, la nature de ses fonctions l'en avait tenu éloigné (2).

Cette dernière épidémie d'Alger est restée fortement empreinte dans les souvenirs de ses habitans.

ANNÉE 1,798.

La peste n'avait pas encore cessé, à Alger, au commencement de l'année 1798, mais elle s'y éteignait de plus en plus (3). En cette même année, 1798, elle apparut à Tlemcen, mais nous ne savons à quelle époque (4), renseignement regrettable au point de vue de l'origine de la peste qui, l'année suivante, 1799, éclata dans le Maroc, et dont nous allons parler bientôt.

ANNÉE 1,799.

En l'année 1799, dès le commencement de l'année, nous retrouvons la peste à Alger, où, après avoir complètement disparu pendant plusieurs mois, elle enlevait jusqu'à 300 personnes par jour au mois de septembre.

La peste régna aussi, en la même année, dans la province de Constantine, mais nous ne savons à quelle epoque; nous savons seulement que, dans cette province, elle s'avança, dans le sud, jusqu'aux Ziban, qui en aurait perdu, selon quelques récits (toujours exagérés en pareille circonstance), jusqu'à 120 personnes en un seul jour.

Le 23 mars de la même année, 1799, mourut à Oran un hadji ou pèlerin sur lequel la peste fut constatée par des médecins arabes delegués.

(1) Cet hôpital, qui était situé rue Bab-Azoun, a cessé d'exister en 1816, avec l'abolition de l'esclavage, dont la chrétienneté est redevable à Lord Exmouth.

(2) Les religieux de l'hôpital des esclaves appartenaient à l'ordre de la Trinité. Les renseignemens qui les concernent m'ont été donnés, en 1836, par un religieux qui en faisait partie, à l'époque dont nous parlons, le père Gervasio Manoso, aumônier du consulat d'Espagne, qui habitait Alger depuis le mois de mars 1798.

(3) Lettre de Bône, du 15 mai (XXVI floréal an VI), de même origine, à la même destination.

Le père Manoso, cité précédemment, trouva la peste à Alger lorsqu'il y arriva, en 1798. Ce religieux existait encore en 1849, à Oran, où je le rencontrai renouvelant, auprès des cholériques de cette ville, les bons soins qu'il donnait aux pestiférés d'Alger en 1798 et en 1799.

(4) M. le docteur Lacger, *Manuscrit*, déjà cité.

(5) *An account of the empire of Marocco, and the Districts of Suse and Taffilet, etc.;* by Jackson. London, 1811, 2e édition.

à cet effet, par le bey de la province. C'était un des quatorze hadjis ou pèlerins de retour de la Mecque, qu'un bâtiment turc avait débarqués le 17 précédent. De nombreux cas de peste succédèrent bientôt à celui-ci, à tel point que la mortalité du surlendemain, 25, ne fut pas moins de quinze personnes; elle s'augmenta, chaque jour davantage, jusques vers le milieu du mois suivant, époque à laquelle le fléau s'était étendu à tout le reste de la province, notamment à Tacdempt, Mascara et Tlemcen. Il commençait à faiblir à Oran, dans les derniers jours de mai, mais il y avait fait tant de ravages, au commencement du même mois, que, presque toute la classe ouvrière étant morte, les propriétaires ne trouvaient pas à faire faire leurs récoltes, même au prix de l'abandon de la moitie pour la valeur du travail.

A la date du 3 juin, on ne comptait déjà plus, à Oran, que trois ou quatre décès par jour; à celle du 7 suivant, le fléau y semblait à peu près terminé, mais, à cette même date, il en surgissait des cas dans l'ouest de la province, du côté de Maroc.

En la même année, 1799, au mois d'avril, la peste apparut dans le Maroc. C'était sous le règne de l'empereur Muley-Soliman. Ce souverain, vers la fin de l'année, s'adressa au roi d'Espagne alors Charles IV, pour avoir des médecins et des remèdes, contre le fléau qui ravageait ses Etats. Le docteur Coll, l'un des médecins de la cour, fut le médecin désigné, sur la proposition du docteur Masdeval, premier médecin du roi, pour se rendre à l'invitation de l'empereur de Maroc.

Selon Jackson, les jeunes gens étaient les premiers atteints par le fléau; venaient ensuite les femmes et les enfans, et, en dernier lieu, les gens maigres et épuisés, les valétudinaires et les vieillards. Elle fit les plus grands ravages dans tout l'empire. Ainsi, dans un petit village nommé Diabet, à deux milles de Mogador, sur cent trente-trois habitans, elle n'en laissa que trente-deux, et on citait une bourgade où, de six cents habitans, il n'en restait plus que quatre.

Les survivans n'avaient pas le temps d'enterrer les morts; on les jetait dans de grandes fosses, que l'on remplissait de terre quand elles etaient à peu près pleines...

Que dirons nous du traitement opposé au fléau par la médecine arabe? De traitement, la médecine arabe n'en avait pas, pas plus que la médecine européenne. La médecine arabe n'avait rien à opposer au fléau, si ce n'est de ces moyens plus ou moins ridicules, et qu'on ose à peine nommer, tels que, par exemple... *des testicules de bouc.*

D'où venait la peste dont nous parlons? Nous avons vu, ci-dessus, que le fléau oriental était dans les provinces d'Alger et d'Oran dès le commencement de 1799 (1), et qu'il était déjà à Tlemcen, c'est-à-dire bien près du Maroc, l'année d'avant, 1798. D'un autre côté, le Maroc, comme les autres États barbaresques, ont des rapports annuels, et sur une grande échelle, avec l'Egypte, point de passage des hadjis ou pèlerins qui vont à la Mecque, et qui reviennent de ce pays. Or, dès 1798, la peste était dans cette contrée, où elle exerçait d'assez grands ravages dans l'armée française. Toutefois, comme la maladie du Maroc

---

(1) A Oran, vers le 20 mars, le premier pestiféré (le pèlerin venant de la Mecque) étant mort le 23 de ce mois.

avait été précédée, dans ce pays, par une invasion de sauterelles, le consul Jackson, son historien, crut pouvoir y rattacher le fléau pestilentiel, en le faisant naître ainsi sans importation et, par conséquent, spontanément et de toutes pièces, comme on dit.

Après avoir parcouru l'Empire, les sauterelles qui constituaient l'invasion dont nous parlons, furent poussées, par les vents, dans les flots de l'Océan, où elles périrent; elles en furent ensuite rejetées sur le rivage, comme de coutume en pareille occurence : là, elles se putréfièrent. et le produit de leur putréfaction se répandit dans le pays. *Inde labes* pour le consul Jackson.

Nous ne reviendrons pas sur l'opinion qui attribue, aux sauterelles en putréfaction, la faculté de produire ou d'engendrer la peste, opinion déjà fort ancienne, comme on l'a vu précédemment (p. 90 à 93), et sur le peu de valeur de laquelle nous nous sommes suffisamment expliqué (p. 93 à 97). Seulement, nous croyons pouvoir avancer ici qu'il est même contestable que l'infection répandue par des sauterelles en putréfaction soit en puissance de produire ou déterminer une maladie quelconque, et nous citerons, à l'appui de cette opinion, les quelques faits suivans :

Premier fait. — C'était en 1790, sur les côtes de l'Afrique méridionale. Des sauterelles qui recouvraient le sol dans une étendue de 20 milles carrés, sont poussées dans la mer par un vent violent ; elles en sont ensuite rejetées, sous l'influence d'un vent contraire, et forment alors, sur le rivage, un ban de trois à quatre pieds de hauteur, sur une longueur de cinquante milles. La putréfaction s'en empare, et là naît un foyer d'infection dont les exhalaisons se font sentir à une distance considérable dans l'intérieur. Or, le voyageur anglais Barrow, à qui nous devons la connaissance de ce fait, ne dit pas que les populations placées sur le parcours des exhalaisons, aient eu à en souffrir autrement que par l'odorat.

2e *fait.* — En 1845, lors de l'invasion de sauterelles qui eut lieu sur le littoral nord de l'Afrique, des sauterelles qui avaient été précipitées dans la Méditerranée, en furent rejetées sur le rivage, où elles se putréfièrent, comme de coutume, et c'est ce qu'on vit sur la plage de Mustapha, près Alger, à Fouka (entre Alger et Tipasa), à Bougie et dans bien d'autres lieux encore Or, dans aucun de ces lieux, du moins à notre connaissance, personne, autrement que par l'odorat, n'eut à souffrir de la putréfaction des insectes.

3e *fait.* — En 1847, comme je parcourais la région du Tell, dans la province de Constantine, je trouvai les Arabes occupés à la chasse des sauterelles, qui faisaient alors de grands ravages dans leurs champs. On les prenait en marchant contre elles avec des couvertures de laine ouvertes et formant, dans le sens de leur largeur, un plan incliné de haut en bas, du côté d'où elles venaient : elles s'y précipitaient, comme elles y arrivaient, c'est-à-dire par bandes, et les couvertures, de suite pliées dans le sens de leur longueur, enveloppaient ainsi les insectes, que les Arabes écrasaient après, en marchant et piétinant sur les couvertures. Ainsi écrasées, et toujours dans les couvertures, les sauterelles étaient portées et versées sur le bord des sentiers, où les Arabes en formaient des amas plus ou moins considérables.

Presque toute la route de Sétif à Constantine était parsemée de ces amas, qui figuraient assez bien les dépôts de pierres que forment les cantonniers pour l'entretien des routes. Bref, chacun de ces amas n'était bientôt plus qu'une masse de putrilage d'où se dégageait une odeur infecte (1). Eh bien! Les habitans ne souffraient absolument, de celle-ci, que par l'odorat. Que s'il en eût été autrement, ils ne s'exposeraient pas, pour ainsi dire, chaque année, à la même infection, car, pour ainsi dire, chaque année, le fleau ailé se renouvelle dans le Tell, et les habitans y renouvellent aussi leur même pratique de destruction.

Ajoutons que les sauterelles dont il est ici question appartenaient, non à la grande sauterelle ou sauterelle voyageuse, mais à la petite, l'*œdipoda cruciata,* dont les ravages ne sont pas moins considérables, s'ils ne le sont pas davantage, que ceux de la première, l'*acridium peregrinum*. La dernière, l'*œdipoda cruciata*, est indigène des hauts plateaux de l'Afrique du nord, où elle se multiplie parfois d'une manière extraordinaire, sous l'influence de certaines circonstances atmosphériques, surtout après des hivers secs, et dont la température a été douce. Quant aux exhalaisons résultant de leur putréfaction, elles sont aussi infectes que celles de la putréfaction de la grande sauterelle.

La peste du Maroc, en 1799, se continua l'année suivante, 1800 ; elle attaqua, cette année, les contrées qu'elle avait respectées l'année précédente.

Le fléau ayant cessé, de grands changemens étaient survenus dans le pays : des Arabes du Désert occupaient de vastes terres restées sans propriétaires; des individus, qui n'étaient que de simples ouvriers avant la peste, possédaient alors de gros capitaux ; il en était, parmi eux, qui achetaient des chevaux qu'ils ne savaient pas monter ; les vivres, abondant de tous côtés, se vendaient en grande quantité et à bas prix ; les troupeaux, avec leurs gardiens, erraient sans maîtres dans les pâturages ; le prix des travaux était devenu hors de mesure, et, comme le nombre des travailleurs ne suffisait pas aux besoins, il en résultait, pour les riches, la nécessité de faire eux-mêmes leurs travaux domestiques. Ainsi, on voyait de riches propriétaires moudre leur blé et cuire leur pain. « La simplicité de l'âge d'or semblait renaître, » dit à ce sujet Jackson.

Le même Jackson, alors consul, pour l'Angleterre, à Mogador, ne porte pas à moins de 124.500 le chiffre de la mortalité produite par le fléau, chiffre reparti comme suit :

50 000	à Maroc,
65 000	à Fez,
5,000	à Saffi,
4,500	à Mogador.
124,500	

Ce chiffre, bien évidemment, est exagéré, comme celui que le même auteur donne aussi de la population de l'Empire, qu'il porte à 14,886,000 habitans.

Grœber de Hemsö, qui a habité la ville de Maroc pendant huit ans, donne, de cette même population, un chiffre plus vraisemblable : ce

(1) L'odeur qui se dégage d'amas de sauterelles en putréfaction a un caractère particulier et des plus suffocans.

chiffre, selon son estimation, ne serait que de 8,500,000, ce qui fait environ 349 habitans par lieue carrée, la superficie de tout l'Empire étant évaluée à 46,700 lieues carrées.

ANNÉE 1,800.

Ainsi que nous l'avons dit précédemment, la peste qui parut dans le Maroc en 1799, s'y continua l'année suivante, 1800 ; elle y était encore à la date du 17 mai, époque où elle sévissait à la fois à Tanger et à Tétouan. A cette même époque, elle fut portée, de l'un ou de l'autre de ces deux points, à Gibraltar, fait consigné, mais sans aucun détail, dans les Archives du lazaret de Marseille.

Vraisemblablement, le fléau marocain avait cessé au mois de septembre suivant, époque de l'embarquement à Tanger, pour retourner en Espagne, du docteur Coll. Ce médecin, dont les services avaient été appréciés dans l'Empire marocain, était porteur, pour le docteur Masdevall, premier médecin du roi Charles IV, d'une lettre autographe de l'empereur musulman, Muley-Soliman, lettre dont voici la teneur :

« Louange à Dieu seul !

« Au savant Josef Masdevall, premier médecin du roi,

« Salut !

« Je t'annonce, par cette lettre, l'arrivée de Joseph Coll, médecin, » ton élève, envoyé par ta cour à la mienne, pour nous secourir, » moi et mes sujets.

» En conférant avec lui, j'ai remarqué qu'il a de la vivacité dans l'es- » prit ; — qu'il est prudent dans sa profession ; — qu'il est éloquent, » érudit, d'un bon naturel, d'un caractère paisible, et qu'il traite avec » douceur ceux qui viennent à lui, qu'ils soient riches ou pauvres. » Enfin, nous l'avons trouvé tel que tu nous l'avais annoncé, et même » au-dessus, et nous estimons qu'il doit occuper le second rang parmi » les médecins de la nation espagnole.

» Nous avons reçu les médicamens arrivés avec lui, ainsi que ceux » arrivés postérieurement, et Dieu a voulu, au moyen de ces secours, » rendre la santé à mes sujets, —heureuse et fortunée puissance !

» Votre sollicitude nous a fait un bien immense, et nous en conser- » verons toujours le souvenir.

» Si, à l'avenir, nous avions encore besoin d'un médecin, nous n'en » demanderions pas un autre que ton élève Josef, celui qui est venu » en notre cour, et dont nous avons pu apprécier le caractère, l'érudi- » tion et les talens, toutes qualités que doivent posséder les médecins » attachés à la cour des princes.

» En résumé, nous pensons qu'il serait juste de récompenser les » services et les talens de Joseph Coll, soit en lui donnant de l'avance- » ment, soit en lui doublant son traitement, ce que nous te prions » de faire.

(Ici le sceau de l'Empereur.)

» Le 1er ehemadi-elma 1215 (24 septembre 1800). »

Sans doute, le docteur Coll a fait part, à son gouvernement, de ses observations sur le fléau marocain, mais nous n'en avons trouvé de traces nulle part, et nous le regrettons d'autant plus qu'à raison de la haute mission dont il était investi, il devait avoir, à sa disposition, tous les moyens d'investigations désirables.

Maintenant, que faut-il penser de la maladie épidémique qui, au rapport du docteur Salva, régnait dans la ville de Maroc en 1800, maladie accompagnée de *jaunisse* et de *vomissemens noirs*, symptômes qui se seraient également observés, au printemps de la même année, 1800, dans la ville de Cadix, sur des sujets atteints de fièvres intermittentes, et cela antérieurement à l'invasion de la maladie dont nous allons parler (1)?

En la même année, 1800, la fièvre jaune surgit de nouveau à Cadix, peu après l'arrivée, dans cette ville, d'une corvette venant de la Havane, où régnait la fièvre jaune (2). Cette corvette, le *Dauphin*, en avait perdu neuf hommes dans sa traversée (3). Les premiers malades s'offrirent à Cadix sur la fin de juillet, selon les uns, dans les premiers jours d'août, selon les autres. De Cadix, le fléau se porta rapidement sur Séville, et on le vit bientôt après à Xérez-de-la-Frontéra, San Lucar, Carmona, à la Carolina, la Luisiana, la Carlota, à Cordoue et, enfin, dans presque toute l'Andalousie.

Le fléau fut considéré comme tout à fait éteint à Cadix à la date du 1er novembre (4), mais il s'y remontra l'année suivante, 1801, ainsi que sur d'autres points de l'Andalousie, d'où il ne disparut complètement qu'à la fin de l'année 1804 (5).

ANNÉE 1,802.

En l'année 1802, à la date du 8 juin, la peste régnait à Oran et sur d'autres points de la côte d'Afrique. Nous ne trouvons d'autre mention de cette peste que celle qui en faite dans les Archives du lazaret de Marseille, source qui nous est un sûr garant de l'existence du fait.

ANNÉE 1,803.

En l'année 1803, la variole, qui, souvent, avait fait de grands ravages dans le nord de l'Afrique, régnait à Alger, et ce fut à l'occasion de cette dernière épidémie que la vaccine y fut introduite, par l'intermédiaire du corps consulaire. C'était sur la fin de l'année, et, par conséquent, peu après la découverte de Jenner, qui fut proclamée en 1798. Un médecin piémontais, qui habitait Alger depuis quelques années, le docteur Martinengo, fut le premier qui la mit en pratique (6).

---

(1) Salva. *Colleccion de trozos ineditos*, etc., p. 28 : — Rochoux, *Recherches sur les différentes maladies qu'on appelle fièvre jaune*, p. 77. — Paris, 1828.

(2) Blanc, Luzuriaga, Aréjula, de Villalba, etc.

(3) Caizergues, *Mémoire sur la contagion de la fièvre jaune*, etc., p. 14. — Paris, 1817.

Caizergues, depuis professeur à la faculté de médecine de Montpellier, était adjoint à la Commission médicale envoyée, par la France, à Cadix, pour observer la maladie qui y régnait en 1800. Cette Commission se composait de trois professeurs de Montpellier, MM. Berthe, Lafabrie et Broussonnet.

(4) De Villalba, *Op. cit.*, t. 2, p. 314.

(5) Aréjula, *Op. cit.*

(6) Depuis, ce médecin passa en Perse, où il introduisit et propagea aussi la vaccine.

Après lui vinrent, savoir : le docteur Oudras, médecin français, qui ne fit qu'un court séjour à Alger; le docteur Assensi, médecin piémontais, attaché à la personne du dey, et qui habita Alger pendant vingt ans; enfin, le docteur Méardi, aussi médecin piémontais, arrivé à Alger en 1826, et qui s'y trouvait encore à la prise de cette ville en 1830 (1). Toutefois, nous ne sachons pas qu'avant cette dernière époque, la vaccine ait été pratiquée hors de l'enceinte d'Alger, où elle resta même dans le cercle de la population européenne, à part quelques exceptions offertes par des notabilités du pays, maures et israëlites, avec lesquelles les consuls étaient en relation. Nous pourrions nous dispenser de dire que les Israëlites étaient bien plus disposés à l'accepter que les Maures (2), qui, encore aujourd'hui, après plus de vingt ans de contact avec nous, n'y recourent qu'avec une certaine répugnance.

Nous ne reviendrons pas sur ce qui a été dit précédemment, p. 158 à 160, sur la haute antiquité de la variole, mais c'est ici le lieu de dire un mot de son inoculation en Afrique.

L'inoculation, en arabe *Telquim* (3), est connue et pratiquée, depuis un temps immémorial, chez les Berbères, c'est-à-dire chez toutes les peuplades montagnardes du nord de l'Afrique, peuplades appelées Zowia dans la régence de Tunis (4), Kabyles en Algérie, Brèbes et Chellu dans l'empire de Maroc (5).

Voici en quels termes Chénier en parle ,à l'égard des montagnards du Maroc :

« On connaît l'inoculation dans l'intérieur du pays, mais elle y est
» pratiquée avec moins d'apprêt que chez les Grecs modernes, qui
» l'ont adoptée, et d'où elle est passée en Europe. On ne la pratique,
» cependant, que dans les montagnes, parmi les Brèbes, et du côté du
» sud, chez les Chellu, pour qui l'usage n'en est pourtant pas aussi
» général que chez les premiers. »

(*Op. cit.*, t. 3, p. 182.)

Mais les montagnards du nord de l'Afrique ne sont pas les seuls habitans de ce continent qui pratiquent l'inoculation : elle y est également pratiquée par les nègres de l'intérieur. Et, en effet, Bruce, dans son *Voyage aux sources du Nil*, nous apprend qu'elle est pratiquée en Nubie (par des négresses ou femmes arabes des Shilooks, des Nubas, des Gubas, et par des esclaves de Dyre et Fegla), et Isert, qu'elle est aussi commune en Guinée que la circoncision, mais rapportons tout ce qu'en dit ce médecin, dans une lettre qu'il écrivait de Christiansbourg (Guinée), après un séjour de quatre ans dans ce pays.

---

(1) Médecin et chirurgien fort habile, mort à Alger, après y avoir rendu les meilleurs services.

(2) Il existe encore à Alger, dans ce moment, des Israëlites dont la vaccination remonte aux tout premiers temps de l'introduction de la vaccine à Alger.

(3) *Telquim*, greffrage ; *Telquim-el-djedri*, greffage de la variole; *Leqquem-el-djedri*, greffer la variole.

(4) Ils habitent surtout la montagne connue sous le nom de Zowan ou Zaghowan, et Shaw pense que ces peuples pourraient être les Zygantes d'Hérodote.

(5) Que devient alors l'opinion qui attribue aux Arabes l'introduction de la variole en Afrique et en Europe ?... Même à l'endroit de nos maux, il n'y a rien de nouveau sous le soleil, *nihil novi sub sole*.

« Pendant mon séjour dans ce pays, dit Isert, je n'ai vu personne
» qui ait eu la variole naturellement, et je suis persuadé qu'elle finira
» par disparaître entièrement, car l'inoculation, ici, est aussi ordinaire
» que la circoncision (1). »

(Voyages en Guinée et dans les îles Caraïbes, par Isert, médecin inspecteur de S. M. Danoise, dans ses possessions d'Afrique.)

Les Arabes n'ont pas adopté l'inoculation, non plus que les Israëlites, et nous en dirons autant des Maures, à part quelques exceptions pour certaines familles d'origine turque.

A Constantine, dont la population est presqu'entièrement kabyle ou berbère, comme on sait, l'inoculation était généralement pratiquée lorsque nous en prîmes possession en 1837. Son gouverneur, sous le dernier bey de la province, le célèbre Ben-Aïssa, y avait été soumis, ainsi que son fils, et tous deux, plus tard, à Alger, nous faisaient voir, entre le pouce et l'index, les larges et profondes cicatrices qui en étaient la suite. Les Biskris et les Beni-Mzab qui habitent Alger, portent des cicatrices de cette nature. On sait, du reste, que les Biskris et les Beni-Mzab (2), population de l'Algérie du sud, sont des Berbères, et la pratique de l'inoculation, qui leur est commune, viendrait encore, s'il en était besoin, corroborer cette communauté d'origine.

L'inoculation se pratique, chez les Berbères, lorsque l'apparition de la variole, dans une famille, vient à en fournir l'occasion : le premier de ses membres qui en est atteint, donne, aux autres, la matière de l'inoculation. Autrement, et le plus ordinairement du moins, la matière variolique se vend d'une famille à une autre, et il en était de même à Alger lorsqu'on y pratiquait l'inoculation. Ainsi, quand une famille maure de cette ville voulait faire inoculer un de ses membres, elle envoyait demander. à celle où elle savait que la variole existait, un bouton de variole à acheter : si celle-ci consentait à la vente, et le prix convenu, on procédait à l'opération, qui était ordinairement pratiquée par quelque *telib* (médecin) montagnard.

L'inoculation, chez les Berbères, se pratique entre le pouce et l'index, où reste toujours une cicatrice plus ou moins difforme, à raison de la grossièreté des instrumens employés pour la pratiquer (3). Tout est

(1) Les espérances du docteur Isert sont encore loin de se réaliser, si j'en juge d'après ce que j'ai vu aux Antilles, alors que la traite des noirs s'y faisait encore (1814-1826) : il était rare qu'un bâtiment négrier y arrivât sans que la variole y eût fait plus ou moins de ravages dans sa traversée J'ajoute que la plupart des varioles épidémiques des Antilles, y ont été importées par des bâtimens ainsi infectés. Aussi existait-il, dans ces contrées, des ordonnances très-sévères contre les bâtimens négriers ayant la variole à leur bord.

(2) Un Mozabite ou Beni-Mzab vint un jour chez un médecin d'Alger, le docteur Meardi, le prier de lui inoculer la variole; il lui présentait, en même temps, un de ses camarades qui en était atteint. L'opération fut pratiquée, et une variole bénigne en fut le résultat. Nous obtîmes nous même, plus tard, un résultat semblable, chez un Kabyle que nous avions inoculé pour expérimenter l'influence de la variole sur la lèpre, maladie dont ce Kabyle était atteint.

(3) Grossierté qui, du reste, ajoute peut-être au succès de l'opération. Cette opinion m'est suggérée par un fait relatif à la vaccination On sait que cette opération réussit difficilement chez les gens d'un certain âge, chez les militaires, par exemple. Eh bien! nous avons connu un médecin de régiment dont les vaccinations étaient presque toujours suivies de succès, et ce résultat, il croyait le devoir à ce qu'au lieu de piquer seulement pour inoculer le vaccin, il piquait d'abord, puis égratignait fortement ensuite, à partir de la piqûre.

bon, pour cela, au Berbère, voir même le plus mauvais couteau, et c'est, d'ailleurs, avec un instrument de cette sorte qu'il se rase et pratique des opérations chirurgicales, opérations par fois assez delicates.

L'inoculation a-t-elle pris naissance chez les Berbères, ou bien l'ont-ils apportée avec eux lors de leur émigration en Afrique? Cette dernière version est, sans doute, la plus vraisemblable, puisque l'inoculation est connue en Orient, comme chez les Berbères, depuis un temps immémorial, et qu'il en est de même en Chine, contrée qui en est peut-être la patrie première. Quoiqu'il en soit, les contrées où l'inoculation était la plus répandue avant d'être connue en Europe, sont certainement la Circassie, la Georgie et autres contrées asiatiques en usage de pourvoir d'esclaves les harems de l'Empire ottoman. De ces contrées, l'inoculation sera passée à Constantinople, où elle paraîtrait avoir été pratiquée, pour la première fois, en 1673. Timoni et Pilarini l'y pratiquèrent, à leur tour, en 1701, lors d'une variole désastreuse qui y régnait. Le premier l'avait vu pratiquer par une femme, à Constantinople, et c'était aussi par une femme que le voyageur La Motraye avait vu faire la même opération en Circassie. Cette femme opérait en piquant avec un faisceau de trois épingles dont les pointes avaient été trempées dans le virus variolique.

Timoni et Pilarini, chacun de son côté, contribuèrent beaucoup à propager l'inoculation, et par leur pratique d'abord, et par leurs écrits ensuite. Le premier, dès 1713, avait fait part, au médecin du collège de Londres, de la découverte de l'inoculation : ce médecin, du nom de Woodward, ne songea pas à en tirer parti.

Les écrits des deux médecins de Constantinople, Timoni et Pilarini, sont les suivans :

Timoni (Emm.), *Historia variolarum quæ per insitionem excitantur*. Constantiœ, 1713;

Pilarinus (Jacq.), *Nova et tuta variolas excitandi per transplantationem methodus*. Venetiis, 1715.

Un extrait du premier de ces écrits parut en 1714, dans les *Actes de Leipsick*.

Quelques années plus tard, la femme de l'ambassadeur d'Angleterre, Lady Wortley Montaigu, l'une des femmes les plus éminentes de son époque, au jugement de Voltaire; Lady Wortley Montaigu, disons-nous, témoin des avantages qui lui semblaient résulter de cette opération, n'hésita pas à y soumettre son fils (1), et, de retour en Angleterre, en 1720, elle ne négligea rien pour la propager. Favorablement accueillie par la Science, à la tête de laquelle était alors le secrétaire de la *Société royale*, Jurin, elle sourit à la princesse de Galles, qui, après l'avoir fait expérimenter sur sept criminels condamnés à mort, y recourut pour ses propres enfans.

Un exemple donné de si haut assurait la fortune de l'inoculation, et, dès-lors, en effet, elle se repandit rapidement, d'abord en Angleterre, puis en France et dans les autres Etats de l'Europe, où elle était généralement adoptée vers la fin du siècle dernier. Rappellerons nous que le duc de Parme, le grand duc de Toscane et l'impératrice de Russie se

---

(1) Vers cette même époque, l'inoculation avait déjà transpiré en France, où Boyer en entretenait la Faculté de Médecine de Montpellier.

firent inoculer, ainsi qu'en France, Louis XVI, ses frères et la femme de l'un d'eux?

L'inoculation, pourtant, ne se répandit pas en Europe sans quelque opposition : elle eut des opposans ; elle en eut même beaucoup, en Angleterre d'abord, puis en France et ailleurs encore. A leur tête, et des premiers, figurent, en Angleterre, Blakmore et Wagstag, et, en France, Astruc et Bouvart, tous deux de la Faculté de médecine de Paris.

Selon l'un d'eux, le docteur Mackensie, connu par son séjour à Constantinople, la fille aînée de Timoni, qui avait été inoculée par son père, serait morte, vingt ans après, d'une variole naturelle. Ce fait se serait passé à Constantinople, alors que s'y trouvait le docteur Mackenzie, qui, pourtant, ne vit pas la malade qui en faisait le sujet. Toutefois, en l'admettant, on ne pourrait en tirer la conséquence que voulaient en tirer les détracteurs de l'inoculation, par la raison qu'on peut avoir la variole plusieurs fois, et même à un degré fort grave chaque fois. Ailleurs (1), nous avons rapporté deux exemples remarquables de cette nature, et tous deux terminés par la mort, l'un chez un officier de la garnison de la Martinique, l'autre chez un jeune officier du 2e d'infanterie légère, sortant de Saint-Cyr. Le premier avait eu la variole dans son enfance, et il en avait été des plus maltraités ; le second portait des traces profondes et de sa première variole, et de la vaccination à laquelle il avait été soumis quelques années avant. Cet officier mourut à Alger le 22 juin 1839.

A peine l'inoculation commençait à se répandre en Europe, qu'on reconnut qu'elle n'y était pas nouvelle, et qu'elle y avait déjà été pratiquée autrefois, ce qui est l'histoire de la plupart de nos découvertes. Quant à l'inoculation, on crut en retrouver des traces dans le comté de Pembrocke et le pays de Galles en Angleterre, dans le duché de Clevès, en Danemarck (selon Bartholin), et jusqu'en France même, dans nos deux vieilles provinces de l'Auvergne et du Périgord.

L'histoire de l'inoculation et tout ce qui s'y rattache ont été traités fort au long, par le docteur Montfalcon, dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, t. LVII, p. 64-101. — Paris, 1821.

ANNÉE 1,804.

En l'année 1804, la province de Constantine, sous l'administration du bey Othman (2), fut affligée par les sauterelles et par la peste. Les premières firent les plus grands ravages ; elles détruisirent, presque entièrement, la récolte des céréales et des fruits. Les ravages faits par la peste furent également désastreux ; plusieurs savans renommés figurèrent au nombre de ses victimes.

---

(1) *Sur quelques maladies qui régnèrent en Algérie pendant les six premiers mois de* 1839, dans la GAZETTE MÉDICALE DE PARIS, du 16 novembre 1839, n° 46.

(2) Othman-ben-Mohammed (qu'on désigne aussi sous le nom d'Osman), fils de Mohammed-El-Kébir, qui s'empara d'Oran sur les Espagnols, et dont il a été parlé précédemment. Il succéda à son père, mais, par suite de sa mauvaise administration, il fut destitué par le dey, environ trois ans après. Il vivait retiré à Blidah lorsqu'il fut réintégré comme bey, mais pour la province de Constantine, où il périt environ un an après son nouveau règne, dans un engagement avec les Kabyles.

Nous croyons devoir faire remarquer que les sauterelles et la peste de la province d'Oran, sous le bey Othman, ne se trouvent mentionnées que dans la *Chronique*, déjà citée, *du beylick d'Oran*.

En la même année, 1804, et alors que la fièvre jaune régnait à Malaga, cette même maladie apparut dans la garnison espagnole de Penon-de-Velez (1). Ce fut, sans doute, la première fois que cette maladie se voyait en Afrique ; elle se borna a la garnison, ce qu'explique l'isolement complet dans lequel vivaient les Espagnols, à l'égard des Marocains, leurs voisins. Pour plus de détails sur l'épidémie de fièvre jaune de Penon-de-Velez, en 1804, nous renvoyons à l'ouvrage du docteur Sir James Fellowes, intitulé : *Reports of the pestilential disorder of Andalusia wich appeared ad Cadiz in the years* 1800, 1804, 1810 *and* 1813 *with an detailed account of that fatal épidemie as it prevailed at Gibraltar during the autumnal months of* 1804. — *London*, 1815. Voir aussi, sur le même sujet, Moreau de Jonnés, *Monographie historique et médicale de la fièvre jaune des Antilles*, p. 287. — Paris, 1820.

Egalement en la même année, 1804, la fièvre jaune, qui régnait aussi à Gibraltar, donna lieu à de nombreuses émigrations des habitans de cette ville sur la côte d'Afrique, mais il n'en résulta aucun inconvénient pour les points de cette côte où elles s'effectuèrent. Ainsi, sur environ 200 émigrans qui se dirigèrent sur Oran, et qui, à leur arrivée dans cette ville, furent envoyés faire leur quarantaine à Arzew, personne ne mourut ni ne fut malade sur ce point ; seulement deux émigrans étaient morts, dans la traversée, de la maladie qu'ils fuyaient. De ces deux émigrans, l'un était une jeune fille, dont le corps fut jeté à la mer, et l'autre, un Israélite, Abraham-ben Olliel, frère du consul de Maroc à Gibraltar, dont le corps fut enterré à l'île de Rachgoun (2).

Nous en dirons autant des émigrations postérieures qui se firent encore sur la côte d'Afrique, lors des épidémies qui affligèrent, de nouveau, les côtes de la Péninsule méridionale. Ces épidemies furent nombreuses (3), mais ce furent surtout celles de Gibraltar (1810, 1813,

(1) Préside espagnol, entre Ceuta et Melila.

(2) Ces renseignemens m'ont été donnés à Oran, en 1835, par des personnes qui s'y trouvaient déjà à l'époque dont nous parlons, notamment par le consul d'Autriche, M. Sgitcowich, et l'Israelite Ben-Zérias, déjà cité. Le dernier, Ben-Zérias, avait reçu, du bey de la province, la mission de surveiller la quarantaine des émigrans ; il était chargé, en même temps, de pourvoir à leurs approvisionnemens, dont il conservait encore les registres de comptabilité.

(3) Les irruptions de la fièvre jaune, sur les côtes de la Péninsule méridionale, depuis le commencement de ce siècle jusqu'à ce jour, ont été celles des années suivantes, savoir :

1801, à Cadix, Xères, Séville, Medina-Sidonia;

1802, à Medina-Sidonia;

1803, à Cadix, Malaga;

1804, à Cadix, Cordoue, Gibraltar, Malaga (d'où à Penon de Velez), Carthagène, Grenade, Alicante, Antequerra (En la même année, 1804, elle fit invasion à Livourne, Toscane) ;

1810, à Cadix, Gibraltar, Carthagène (En la même année, 1810, elle apparut à Santa-Cruz, Grande-Canarie) ;

1811, à Murcie, Alicante, Carthagène, Medina-Sidonia (En la même année, 1811, elle se montra à Orotava, Tenériffe);

1814 et 1828) qui donnèrent lieu à des émigrations sur la côte d'Afrique. Ce n'est pas que, dans le nombre des émigrans, il n'y en eut chez lesquels ne se fut développée la maladie qu'ils fuyaient, mais celle-ci s'était toujours terminée, ou par la guérison, ou par la mort, sans se reproduire chez personne. Des cas de cette nature se sont présentés, plusieurs fois, à Las Alhumenas, préside ou prison espagnole, à l'est de Penon-de-Velez.

ANNÉE 1,812.

L'année 1812, 1227 de l'hégire, se fit remarquer, dans le nord de l'Afrique, par un rigoureux hiver; une grande quantité de neige tomba sur le littoral, et ce fut en cette même année, 1812, qu'eut lieu, dans la province d'Oran, la révolte de Bou-Terfas contre le bey Mohammed-ben-Kabous. Le premier périt comme il opérait sa retraite dans le Maroc, laissant tous ses chameaux et tous ses bagages entre les mains du bey. Celui-ci, en poursuivant Bou-Terfas, perdit par le froid un grand nombre d'hommes et de chevaux (1); forcé, par la même cause, de se refugier à Tlemcen, la première ville qu'il rencontra, en revenant du Maroc, il fut obligé d'y passer un mois entier, avant de pouvoir rentrer à Oran (2).

En la même année, 1812, la fièvre jaune régnait dans la province de Murcie, Espagne. Un corps d'armée français, sous les ordres du général Conroux, ayant passé trois jours (29 et 30 septembre, 1er octobre) dans une petite ville de cette province, Ziésar, sur la Segura, qui en était infectée, l'y contracta; il venait de Grenade, et la maladie s'y déclara comme il continuait sa marche sur Valence. C'était le 3 ou le 4 octobre, et la maladie paraissait éteinte dès le 12, même mois. Durant ce laps de temps, il y en eut soixante cas, non-compris ceux qui échappèrent à l'observation des médecins, et sur ces soixante cas, on ne comptait que quatre guérisons. Le corps d'armée etait alors à Yecla, autre petite ville à deux jours de marche de Ziésar, où il s'était arrêté pour y séjourner quelque temps. Les malades avaient été réunis dans une maison hors de la ville, et convertie en lazaret à cet effet, sous la direction du docteur Peysson, médecin ordinaire du corps d'armée.

Pour plus de détails sur l'épidémie dont nous parlons, nous renvoyons à l'historique qu'en a donné le chirurgien en chef du corps d'armée où elle a régne, M. le docteur Gama, l'un des chirurgiens les

---

1812, à Medina-Sidonia, dans le royaume de Murcie;
18 3, à Cadix; Gibraltar;
1814, à Gibraltar;
1819, à Cadix, port Sainte-Marie, l'île de Léon, Séville et sur d'autres points de l'Andalousie, à Minorque;
1820, à Cadix, Xérès;
1821, à Barcelonne et sur d'autres points de la Catalogne;
1828, à Gibraltar (nous en fûmes, en quelque sorte, témoin; elle ne sortit pas de l'enceinte de la ville, alors cernée par un cordon espagnol).

(1) Les troupes françaises, plus tard, eurent aussi beaucoup à souffrir du froid en Afrique, notamment dans les expéditions de Constantine, 1836, du Bou-Taleb, 1846, et de la Kabylie, entre Bougie et Sétif, 1851

(2) Walsin d'Esterhazy, *Op. cit.*, p. 211.

plus éminens qui figurèrent dans les armées de notre premier Empire (1). Voir aussi ce qu'en a écrit, dans le *Journal universel des sciences médicales*, mois de janvier 1822, le docteur Peysson, qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, était chargé du service des malades réunis à Yecla.

ANNÉE 1,813.

En l'année 1813, la peste régna dans les îles de Malte, de Gozzo, de Corfou, etc. Elle avait été introduite, dans la première de ces îles, par un bâtiment venant d'Alexandrie (2). Malgré son voisinage de Malte, la régence de Tunis a pu se maintenir à l'abri de la maladie qui l'affligeait.

Il existe, sur la peste de Malte en 1813, deux écrits, l'un de J. D. Tully, publié à Londres, en 1821, et l'autre du baron Depiro, publié à Livourne, en 1833. Le premier a pour titre :

Histoire de la peste qui a régné dans les îles de Malte, de Gozzo, de Corfou, etc.,

Et le second :

Sur la peste de Malte, en 1813.

Nous avons rappelé, en son lieu, l'ouvrage de Pierre Parigi, sur la peste de Malte en 1592.

ANNÉE 1,815.

En l'année 1815, le 14 mai, les sauterelles, qui venaient de passer dans la province d'Oran, arrivèrent à Alger, en grand nombre. A la date du 21, même mois, elles faisaient beaucoup de ravages dans les campagnes voisines de cette ville. Comme de coutume, avant de disparaître, elles déposèrent leurs œufs, dont l'éclosion s'opérait dans la première quinzaine de juin. A la date du 20 de ce mois, le souverain, alors le dey Omar, ordonnait, à la fois, aux Musulmans et aux Israélites, d'aller faire la chasse aux jeunes sauterelles, qui étaient encore sans ailes, c'est-à-dire à l'état de larves. Cet ordre fut renouvelé les 9 et 11 juillet, époque à laquelle les larves étaient parvenues à leur dernière métamorphose, c'est-à-dire à leur état parfait, et s'étant munies d'ailes, par conséquent. Sous ce dernier état, les insectes commençaient à voler et à faire de grands ravages, en s'attaquant aux légumes et aux arbres. Par suite de ces ravages, on comptait peu, pour l'année, sur la récolte des raisins. Le 16 du même mois, les insectes continuaient leurs ravages, et ils étaient arrivés jusqu'aux portes de la ville (3).

Nous rappelons que la dernière invasion de sauterelles, à Alger, remontait à l'année 1778, et qu'en cette année, les insectes occupaient le territoire d'Alger du 10 juillet au 15 août (4). Cette invasion coïncidait avec celle du Maroc, en la même année, 1778, observée par le consul Chénier, et dont nous avons parlé en son lieu.

---

(1) Gama, *Esquisses du service de santé militaire*, p. 496-502. Paris, 1841.

(2) Clot-Bey, *Op. cit.*, p. 273.

(3) Journal tenu au Consulat de France, à Alger, *Manuscrit*.
L'invasion de sauterelles dans la régence d'Alger, en 1815, est également signalée, pour l'année 1230 de l'hégire, dans les *Chroniques de la régence d'Alger*, ouv. cité.

(4) Lettre du consul de France, à Alger, alors M. Lavallée, dans les Archives du ministère des affaires étrangères.

ANNÉE 1,817.

Dans l'hiver de 1816 à 1817, une maladie grave régnait à Alger. Quelle était cette maladie ? Les consuls lui donnaient le nom de *fièvre maligne*. Ce n'était pas la peste orientale, du moins les Israélites qui, dans la maladie qui lui succéda, virent tant de cadavres offrant des bubons et autres affections cutanées propres à la peste orientale, assuraient alors n'avoir rien aperçu de semblable sur les victimes de la première maladie (1).

Le 9 juin, la peste apparut à Bône, où on attribuait son introduction à une polaque ottomanne venant d'Alexandrie, avec des pèlerins de retour de la Mecque, et qui, dès son arrivée, avait déposé, à la fois, des malades et des morts (2). Le 23 du même mois, tous les vice-consuls qui se trouvaient dans la place, se retirèrent à la campagne, à l'exception du vice-consul français, M. Maurin, qui ne put en faire autant à cause des bâtimens corailleurs dont il avait à opérer le chargement (3). D'après un autre témoin oculaire, M. Rimbert, que nous avons connu à Bône en 1835, la peste y aurait éclaté presque aussitôt l'arrivée de la Polaque ottomanne, et, huit jours après, elle s'était introduite à Constantine (4).

Depuis quelque temps déjà, on parlait de la même maladie, à Alger, lorsque, le 21 du même mois, elle y fut constatée sur trois Biskris, qui venaient d'en mourir à la Marine (5). Cette constatation fut faite par des médecins européens, qui avaient reçu mission à cet effet, par le dey régnant, Omar-Pacha (6). Les trois cadavres offraient tous les symptômes ordinaires de la peste, entr'autres des bubons et des charbons. Mais, antérieurement au 21 juin, une mortalité inaccoutumée avait lieu à Alger, et, delà, les bruits de peste dont nous parlions plus haut. En outre, le 25 du mois précédent, mois de mai, le vice-consul d'Angleterre, M. Francowich, était mort d'une maladie qui avait présenté des accidens qu'on rattacha à la peste, alors que celle-ci fut constatée. Au nombre de ces accidens, nous mentionnerons seulement des engorgemens gandulaires qui apparurent au cou après la mort, et

---

(1) L'usage de laver les cadavres, chez les Israélites, leur fournissait naturellement l'occasion de voir les traces que la maladie laissait après elle. Cet usage, du reste, leur est commun avec les Musulmans.

(2) Lettre en date du 23 juin, de M. Maurin, vice-consul de France, à Bône, adressée à Marseille.

Deux jours avant, le 21, le consul de France, à Tunis, avait annoncé la même nouvelle au bureau de la santé de Marseille.

(3) Lettre précitée.

(4) Il y avait quarante ans, en 1835, que M. Rimbert, négociant, habitait Bône ; il y avait connu l'abbé Poiret et le botaniste Desfontaines, deux auteurs dont nous avons cité les ouvrages.

(5) Alors, comme aujourd'hui, presque tous les Biskris habitaient la Marine, à raison de la nature de leurs travaux, qui consistaient principalement dans le chargement et le déchargement des navires.

(6) Il y avait alors, à Alger, le docteur Assensi, dont il a été question à l'occasion de la vaccine, et le docteur François Touzel, qui n'y était que depuis le 16 mars.

qui expliquèrent alors l'impossibilité d'avaler éprouvée par le malade, dans les derniers jours de sa maladie. Celle-ci avait duré onze jours, ce qui fait remonter son invasion au 15 mai, de sorte que celle de l'épidémie peut être reportée aux derniers jours de la première quinzaine du même mois. Aussi la nouvelle de l'invasion de la peste, à Alger, était-elle déjà parvenue à Gibralter dès le 19 juin, date d'une lettre écrite de cette ville à Marseille, par le consul de France, annonçant cet évènement ; il était confirmé, en même temps, par le consul anglais de Marseille, au bureau de santé de cette ville, d'après un avis du gouverneur de Gibraltar, en date du 20.

Nous reviendrons, plus loin, sur l'invasion de la peste à Alger, au point de vue de son origine. Pour le moment, nous emprunterons à un journal qui était tenu au consulat de France (1), et en lui conservant, à peu près, la même forme, tout ce que nous avons à dire de la peste d'Alger et des autres points de la régence, en 1817, peste qui se prolongea pendant les années suivantes, 1818, 1819, 1820, 1821 et 1822.

Juillet. Les bruits de peste commençaient à se calmer lorsque, le 5, moururent encore des Biskris, au nombre de cinq, avec des bubons pestilentiels, dont l'existence fut également constatée par des médecins européens.

Le même jour, 5, des lettres de Bône annonçaient que la peste venait de s'y manifester, et cette nouvelle, qui devait ajouter aux alarmes de la population, entra sans doute pour quelque chose dans la défense faite, le même jour, par le dey, de prononcer, *sous peine d'être enterré vif,* le mot de peste dans ses Etats.

Trois jours après, le 8, arriva d'Alexandrie une polaque turque, avec des pèlerins de retour de la Mecque, et au nombre desquels était le fils de l'écrivain des chevaux. Ce bâtiment avait jeté à la mer de 40 à 50 personnes, dont 28 depuis son départ de Bône, où il avait touché. Toutes ces personnes étaient mortes de la peste. Il restait encore, à bord du bâtiment, 25 malades, qui furent débarqués et portés, à bras d'homme, sur différens points de la ville. Sans doute, ces malades eussent pu introduire la peste dans la population si, déjà, elle ne s'y était trouvée. Le bâtiment qui les portait était le même que celui qui s'était arrêté à Bône dans les premiers jours de juin, et auquel on attribuait l'épidémie de cette ville (2).

Le 10, deux Biskris sont pris de la peste au palais du dey ; ils sont aussitôt transportés chez eux, où ils meurent. Deux autres Biskris, sur d'autres points de la ville, sont encore atteints le même jour, ainsi qu'un riche négociant maure. Les chaleurs étaient alors très-fortes, et on leur attribuait, en partie, la mortalité de l'époque. Le 13, le nombre des décès fut de quarante, la plupart fournis par des Biskris ; les autres l'étaient par des Maures, à l'exception de deux, fournis par les Israélites. Ceux-ci, jusqu'alors, avaient été respectés. Le nombre des morts du lendemain, 14, ne s'éleva qu'à dix-huit, tous Musulmans, et celui du 15, qu'à huit seulement.

---

(1) Dans ce journal, que nous avons déjà cité, étaient également enregistrés tous les autres évènemens contemporains de la Régence.

(2) Nous mentionnerons, au fur et à mesure qu'ils se présenteront, les arrivages du levant, à raison du mauvais état sanitaire dont ils étaient souvent entachés, pendant la période de temps dont nous nous occupons.

Le 16, qui était le premier jour de Ramadan (1), le nombre des décès s'éleva à vingt individus, et, de ce jour au 2 septembre, inclusivement, de l'année suivante, 1819, il ne se passa pas un jour qui n'offrît de nouveaux décès.

Dans la mortalité du 20, qui ne fut que de sept personnes, figuraient encore des Biskris, au nombre de cinq; les deux autres étaient un Kabyle et un Mzabite (2).

Le 21, le nombre des enterremens s'éleva à trente-cinq.

Après s'être borné, pendant quelque temps, au quartier de la Marine, le fléau s'étendit jusqu'à la ville et s'y propagea. Dès le 24, il était dans les casernes de la rue Bab-Azoun, et plusieurs soldats en étaient déjà morts.

A la même date, 24, il avait pénétré dans la maison des femmes du Casnagy ou premier ministre, et dans celle de l'Agha, ainsi qu'on appelait le chef des troupes, qui était en même temps ministre de la guerre. La mortalité de la journée fut de vingt-quatre personnes, toutes musulmanes; elle s'éleva à quarante, également toutes musulmanes, le lendemain, 25. Ce même jour, 25, arriva de Smyrne, où régnait la peste, un bâtiment qui, dans sa traversée, avait perdu trente-deux hommes de cette maladie, savoir : trente-cinq de son équipage, et quatre qui faisaient partie de trente-deux recrues qu'il apportait pour la régence.

Le 27, on portait à soixante le nombre des Israélites atteints, et on en nommait plusieurs qui étaient morts en moins de 24 heures. La mortalité de la journée fut de quarante-cinq personnes, dont trente-cinq Musulmans et dix Israélites. Celle du lendemain, 28, s'éleva à cinquante individus, dont quarante Musulmans et dix Israélites.

Le 29, sur vingt-sept décès, on comptait encore des Israélites au nombre de sept; les autres étaient fournis par des Maures et des soldats des casernes de la Marine et de la rue Bab-Azoun. Le même jour, vers les quatre heures de l'après-midi, un tremblement de terre se fit sentir.

Encore le même jour, 29, arriva de Smyrne, après trente-quatre jours de traversée, une polaque grecque, sur laquelle étaient le fils du dey et plusieurs de ses parens. Sur deux cent et quelques recrues que ce bâtiment portait pour la régence, la peste en avait enlevé quarante-trois, et vingt-cinq autres étaient encore atteintes du même fléau. Ces dernières, qu'on débarqua dès leur arrivée, furent considérées par les consuls, et avec raison, comme devant donner une nouvelle activité à l'épidémie, en en multipliant les germes. C'était le troisième bâtiment

(1) Le Ramadan est le premier jour du carême des Musulmans, lequel dure quarante jours. Pendant ces quarante jours, il y a journellement, surtout le soir, de grandes réunions dans les mosquées, ce qui pouvait être une cause de propagation du mal.

(2) Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons déjà dit des Biskris, des Mzabites et des Kabyles au point de vue de leur origine; nous dirons seulement ici que les premiers sont les portefaix d'Alger; que les secouds y exercent les professions de boulanger, de boucher et de baigneur ou chauffeur de bains, et que les derniers y sont employés comme domestiques, ainsi qu'à la campagne.

infecté qu'Alger recevait, sans aucune mesure de précaution, depuis le commencement du mois.

Le 30, le nombre des décès s'éleva à vingt-cinq, sans aucun Israélite, et, le 31, à trente, y compris cinq Israélites.

Pendant le cours du même mois, la variole avait marché de front avec la peste, et bon nombre d'enfans y avaient succombé. D'un autre côté, la maladie qui avait régné pendant l'hiver, n'était pas encore terminée, du moins on le pensait, et on lui attribuait la mort de quelques vieillards qui avaient succombé dans le cours du mois.

L'épidémie s'était graduellement accrue pendant le mois, dont la plus forte journée de mortalité fut de cinquante individus (quarante Musulmans et dix Israélites).

La mortalité du mois fut de quatre cent quatre-vingt-onze individus, dont quatre cent cinquante-sept Musulmans et trente-quatre Israélites (1).

Août. La mortalité s'accrut encore, et rapidement, dans la première quinzaine du mois : dès le premier, elle s'éleva à cinquante-cinq individus, dont cinquante Musulmans et cinq Israélites, et, le lendemain, 2, à quatre-vingts, tous Musulmans (1).

La mortalité du 4 fut de soixante individus, parmi lesquels étaient vingt Biskris et trois Israélites. Le même jour, les Biskris, les Mzabites et autres étrangers à la population d'Alger, quittaient, en grand nombre, cette ville, pour se rendre dans leurs foyers respectifs, où ils portèrent les germes de la maladie qu'ils fuyaient.

Le 7, un chebeck anglais, venant de Gibraltar, après avoir touché à Oran, se présenta dans le port, où il ne voulait pas aborder, à cause de la peste, mais il y fut forcé par les propriétaires de la cargaison, qui étaient algériens. La mortalité du lendemain, 8, s'éleva à cent quarante individus, dont cent trente-deux Musulmans et huit Israélites; elle tomba à cinquante, tous Musulmans, le lendemain, 9, puis se releva à cent, dont cinq Israélites, le 10.

Le 14 était le premier jour des fêtes du Bayram (2), celui où avait lieu la cérémonie du baisemain. Les personnes admises à cette cérémonie n'étaient pas seulement les Musulmans, mais encore les étrangers et les Israélites les plus notables. C'était, pour nos consuls, une cérémonie obligée. Toutefois, quelques-uns d'eux avaient résolu de ne

(1) Consulter, pour la mortalité journalière, les tableaux placés à la fin.
Nous ferons remarquer, avant d'aller plus loin, que tous nos chiffres de mortalité doivent être considérés comme étant au-dessous des chiffres réels, ce qui tient à ce qu'il n'existe pas de registres de l'Etat civil dans les pays Musulmans, et que bien des décès ont dû échapper au moyen employé, par les consuls, pour supputer la mortalité en temps de peste. Ce moyen, nous l'avons indiqué, et nous avons dit, en même temps, qu'il n'était pas nouveau; qu'il remontait, au contraire, à une époque assez reculée, et antérieure, du moins, à l'invasion arabe.

(1) Le 2 était un samedi, et les Israélites n'enterrent pas leurs morts ce jour-là, de sorte que la mortalité israélite du lendemain, dimanche, représente celle de deux jours, celle du samedi et du vendredi, remarque que nous faisons ici une fois pour toutes.

(2) Le Bayram est le jour qui suit la nouvelle lune, mais les fêtes ou réjouissances commençaient la veille, au moment où on l'apercevait du haut des montagnes, ce qui était annoncé, sous la domination des deys, comme encore aujourd'hui, par des salves d'artillerie.

pas s'y presenter cette année, à raison de l'existence de la peste, à laquelle devaient les exposer les contacts multipliés dont ils n'auraient pu se garantir dans la cour du palais, où des réunions pressées avaient toujours lieu en pareille circonstance. Sur ces entrefaites, notre consul, M. Deval, le même qui, plutard, devait jouer un si grand rôle dans les destinées d'Alger ; notre consul, M. Deval, disons-nous, trouva le moyen de s'acquitter du devoir sans compromettre sa sûreté : il fit sa visite la veille, ce qu'imitèrent tous ses collègues. Disons pourtant qu'on donnait encore, à la conduite du consul de France dans cette circonstance, le motif que voici : lorsque le corps consulaire se présentait au dey d'Alger, il était d'usage que le consul d'Angleterre précédât celui de France. Or, dans la circonstance dont nous parlons, notre consul n'aurait eu pour but que de se soustraire à cet usage, auquel, du reste, les autres consuls ne se prêtaient jamais que de mauvaise grâce.

La journée du 14 compta cent morts, dont cinq Israélites; celle du 15, cent cinquante, dont dix Israélites; celle du 16, cent, tous Musulmans, et celle du 17, cent encore, y compris sept Israélites.

On attribuait cet accroissement subit de la mortalité aux nombreuses réunions qui avaient eu lieu à l'occasion des fêtes du Bayram, lesquelles avaient commencé dans la soirée du 13. Cependant, pareil accroissement ne s'observa pas aux fêtes des Bayrams suivans, non plus que dans quelques autres circonstances, qui avaient également donné lieu à de grandes réunions, telle que, par exemple, la revolution qui, le 8 du mois suivant, précipita du trône le pacha Omar.

Le 18, la mortalité ne fut que de quarante-cinq individus, dont quarante Musulmans et cinq Israelites ; elle tomba à trente-cinq, le lendemain, 19. Le 20, des lettres reçues de Bône, sous la date du 8, annonçaient que l'épidémie s'y maintenait intense. La mortalité de la journée s'éleva à cinquante-cinq individus, tous Musulmans.

Le 31, la mortalité fut de soixante-dix individus, dont cinq Israélites. Le même jour, 31, arriva de Toulon, en quatre jours de traversée, la gabarre la *Truite,* capitaine Avenel, qui venait relever la *Bacchante,* dans la surveillance de la pêche du corail, à La Calle; elle ne communiqua pas, à cause de la peste, et ne s'arrêta que le temps nécessaire pour prendre les instructions du consul.

L'épidémie fut très-intense pendant toute la durée du mois, surtout pendant la première quinzaine. La plus forte journée de mortalité fut de cent cinquante individus (cent quarante Musulmans et dix Israélites); elle eut lieu le 15.

La mortalité du mois fut de deux mille quarante-huit individus, dont mille neuf cent six Musulmans et cent quarante-deux Israélites.

Septembre. Le 5, mourut, de la peste, un Napolitain qui, après avoir été esclave à Alger, y était revenu pour chercher du travail : n'en trouvant pas, ou n'en trouvant pas selon sa convenance, il alla redemander, à son ancien maître, les chaînes qu'il avait portées chez lui peu avant. La mortalité de la journée, non compris cet homme, s'éleva à soixante individus, dont cinquante-quatre Musulmans et six Israélites.

Le 7, rentrèrent les troupes qui avaient été envoyées dans la province d'Oran, et qu'on appelait le camp d'Oran. Ce fut parmi ces troupes qu'avait été ourdi le complot qui, le lendemain, précipita du trône, le dey régnant, Omar, qui fut étranglé dans la cour de son palais, après

avoir vainement tiré son sabre pour se défendre (1). Informé du complot ourdi contre lui, par les troupes, Omar avait envoyé le Divan aux casernes, pour leur demander ce qu'elles voulaient. Leur réponse fut laconique : elles ne voulaient plus de lui. De retour au palais, le Divan, suivi seulement de vingt-cinq à trente des mécontens, fait exécuter la volonté des troupes. La garde du palais n'opposa aucune résistance, selon l'usage, qui le voulait ainsi, lorsque le gouvernant ne convenait plus aux gouvernés (2).

Ali Khodja fut immédiatement élu à la place d'Omar, ce qu'annonça aussitôt, à la population en émoi, le grand étendard du palais, appuyé par des salves d'artillerie, de la Marine et de tous les forts des environs de la ville (3).

Dans l'après-midi, et selon l'usage en pareil cas, les consuls se rendirent au palais pour complimenter le dey, à l'exception du représentant

(1) Omar avait vu le jour à Mitylin. Il était turc, selon le plus grand nombre, et, selon quelques-uns seulement, descendant de renégats grecs. Il était de grande taille (5 pieds 10 à 12 pouces), et d'une bravoure qui l'avait fait surnommer le *Terrible*. Il avait trente trois ans lors de son arrivée à Alger. Il s'était distingué, comme agha, dans la révolte du bey d'Oran contre Hadj-Ali, dey d'Alger. Il était humain et d'un bon caractère. Ce que les Algériens lui reprochaient surtout, c'était de ne pas être heureux, et c'était chose grave, pour un dey d'Alger, de ne pas être heureux : sa déchéance était prochaine. Et pourquoi Omar n'était-il pas heureux? Parce que, sous son règne, étaient venues les sauterelles d'abord (1815), puis le bombardement d'Alger (par lord Exmouth, 1816), et, enfin, la peste, sous le poids de laquelle on était encore.

Le soir même de sa mort, sa femme, qui était d'Alger, sortit du palais, avec ses enfans, pour retourner à la maison qu'elle habitait avant son mariage, et qui se trouvait près la porte Bab-Azoun.

(2) Aucun milieu n'existait, à Alger, entre la couronne et la corde, témoin encore ce pauvre maître d'école qui, porté sur le trône malgré lui, ne put en descendre sans y laisser la vie. « Vous étiez dey, et vous devez mourir, » lui dit l'inexorable milice.

(3) Ali, qui devait son surnom de *Khodja* à sa qualité d'homme lettré, était un turc alors âgé de 56 ans, gendre d'un muphti très-estimé de la ville. Son élévation avait eu lieu à la caserne Caratine (l'une des deux casernes de la rue Bab-Azoun), ancien foyer de conspiration. C'était un homme des plus sanguinaires. On n'arrivait jamais jusqu'à lui qu'en passant sur des monceaux de cadavres (Shaler). Il était à la tète du complot qui fit assassiner Ahmed-dey, et il avait pris part à celui tramé contre Hadj-Ali-Dey. Il tenait beaucoup à sa qualité de *Khodja*, alors même qu'il était passé sur le trône. Les consuls le trouvaient toujours, dans les audiences qu'il leur donnait, avec un livre à la main, et il affectait même, selon le consul Shaler, d'être trouvé dans cette position. Ce fut lui qui, comme nous le verrons plus loin, transféra le siège du gouvernement à la Casbah, située au sommet de la ville; il avait été, jusqu'alors, à la Djénina, au centre de la ville. En cela, le nouveau dey avait pour but de se mettre plus sûrement à l'abri d'un coup de main des janissaires. Alors que la peste à laquelle il devait succomber quelques mois après, alors, dis-je, que cette peste exerçait le plus de ravages dans la Régence, il envoyait ses corsaires en croisière, et ces mêmes corsaires visitaient tous les bâtimens qu'ils rencontraient, au risque de leur communiquer la maladie. Le consul Shaler obtint enfin, d'Ali, que les navires de sa nation seraient exempts de cette visite, tant que durerait la peste dans le pays.

du consul d'Amérique (1), qui se fit représenter, dans cette circonstance, par son drogman, ne voulant pas communiquer à cause de la peste.

Après de nombreuses arrestations, qui commencèrent dès le lendemain de son intronisation, Ali Kodja donna ordre à tous les Israélites qui, à cause de la peste, s'étaient retirés à la campagne, de rentrer en ville immédiatement, ordre qui était motivé sur ce que le commerce souffrait de leur absence. C'était le 13. Deux jours après, le 15, cinq cents Israélites sont désignés pour aller travailler au port, à des constructions qu'on y exécutait.

La journée du 21 compta soixante décès, dont cinquante-quatre Musulmans et six Israélites.

Le 25, partit, pour Livourne, un brick hambourgeois qui avait été capturé par des corsaires algériens. De huit hommes qui composaient son équipage, un était atteint de la peste, et un autre, mort de la même maladie, avait été jeté à la mer quelques jours avant.

Le 26, qui était un vendredi, on fit cette remarque que le nouveau dey, intronisé depuis le 8, ne s'était pas encore présenté à la mosquée, contre l'usage qui voulait qu'il s'y rendit tous les vendredis, avec les grands du palais. Aurait-il craint de contracter la maladie en se mêlant ainsi à la population? Bien d'autres motifs peuvent avoir dirigé sa conduite dans cette circonstance. Quoiqu'il en soit, ce ne fut qu'aux fêtes du Bayram suivant qu'on le vit, pour la première fois, se rendre à la mosquée, avec les grands de la cour.

Le même jour, 26, une escadre américaine, qu'on avait aperçue la veille, s'approcha de la ville, arbora son pavillon, puis s'éloigna (2). On attribua son départ précipité à l'état sanitaire d'Alger, dont elle avait dû être informée par le brick hambourgeois dont nous avons parlé, et avec qui elle avait parlementé la veille.

L'épidémie faiblit un peu en s'approchant de la fin du mois. La plus forte journée de mortalité fut de quatre-vingt-un individus (soixante-dix Musulmans et onze Israélites); elle eut lieu le 7.

La mortalité du mois fut de mille deux cent cinquante individus, dont mille cent soixante-dix-sept Musulmans et soixante-treize Israélites.

Octobre. Le 13, grande inquiétude dans la population, produite, d'un côté, par le transport de pièces d'artillerie à la Casbah, et, de l'autre, par la sortie, de la ville, d'un grand nombre de soldats allant à la rensontre du camp de Constantine, qu'on attendait d'un moment à l'autre. Depuis le 1er, des exils multipliés avaient eu lieu parmi les premiers de la cour.

Le lendemain, 14, arrivée de Bône, après 27 heures de traversée, de la goëlette du roi la *Bacchante*, apportant la nouvelle que la peste y enlevait encore, à son départ, sept et huit personnes par jour.

Le 20, malgré l'épidémie, visite des consuls au dey, à l'occasion du Corbam Bayram, ou Grand Bayram, annoncé, pour le lendemain, par le canon de la Marine.

---

(1) Le consul, M. Shaler, était absent. C'est ce même Shaler qui, plus tard, écrivit sur l'Algérie.

(2) Composée du vaisseau le *Wasington*, de la frégate les *Etats-Unis*, d'une autre frégate, de deux corvettes et d'un brick.

Le 22, terreur jetée, dans la population, par un ordre du dey Ali, qui défend aux Maures et aux étrangers à la milice, *sous peine d'être pendus*, de parler des affaires du gouvernement.

Le 30, salves d'artillerie à boulets, réjouissances et argent jeté au peuple, des terrasses du palais, à l'occasion de la paix conclue avec Tunis, et dont la nouvelle venait d'être apportée par un courrier de Constantine.

L'épidémie se maintint, dans la première quinzaine du mois, ce qu'elle était dans la dernière du mois précédent; elle faiblit ensuite jusqu'à la fin du mois.

La plus forte journée de mortalité fut de quarante-sept individus (quarante-trois Musulmans et quatre Israélites); elle eut lieu le 10.

La mortalité du mois fut de huit cent soixante-dix individus, dont huit cent quinze Musulmans et cinquante-cinq Israélites.

Novembre. Le 1er, le dey quitte le palais de la Djénina, qui avait été, jusqu'alors, la demeure de ses prédécesseurs, pour aller habiter la Casbah, qu'il fait ensuite fortifier, et c'est de ce lieu retranché qu'il se livre à un despotisme vraiment incroyable dans nos pays civilisés. A partir du lendemain, 2, jusqu'à la fin du mois, Alger ne fut qu'un théâtre d'arrestations, de supplices et de sang. Disons de suite que, sous ce règne, qui ne fut que de six mois (du 8 septembre 1817 au 1er mars 1818), les émotions populaires ne manquèrent pas pour faire diversion à l'épidémie. Ali fut surnommé du nom de *fou* : celui de *cruel* ou *sanguinaire* lui eût été plus applicable (1).

Le 16, rentrée de la polaque sarde la *Belle-Marie*, capitaine Ghigino, partie d'Alger le 6 septembre, pour aller faire un chargement de salpêtre à Larache (Maroc), pour le compte du gouvernement algérien : il s'y était présenté trois fois, et, trois fois, il en avait été repoussé à coups de canon, à cause de l'état sanitaire d'Alger. Il s'était présenté ensuite à Tanger, où on ne voulait l'admettre qu'après une quarantaine de quinze jours, à laquelle le capitaine n'avait pas voulu se soumettre. Ce même capitaine apportait, pour nouvelle, que le Maroc était menacé d'une grande disette, et que l'empereur, qui craignait que cet état de choses ne donnât lieu à une insurrection, faisait faire, aux plus nécessiteux, des distributions journalières de pain et d'autres comestibles.

Le 19, le dey fait abjurer sa religion à un jeune Israélite, pour le garder auprès de sa personne, ce qu'il avait déjà fait peu avant; il ordonne, en même temps, au chef de la nation israélite, Cohen Bacry (2), de lui amener, le lendemain, tous les chefs de famille, ainsi que tous leurs enfans au-dessous de quinze ans.

La consternation était grande dans la nation israélite, mais elle se calma le lendemain, dès qu'on connut le resultat de l'ordre donné la veille : de tous les enfans présentés, par leurs pères, au dey, celui-ci s'était borné à retenir le jeune Samuel Bensamon et ses deux sœurs, et

---

(1) C'était *Ali maboul* pour les Indigènes, *Ali loco* pour les Espagnols.

(2) Le même qui fut cause des derniers différens entre la France et la régence d'Alger, par suite de ses fournitures de grains pour notre armée d'Egypte.

encore la plus jeune fut-elle relâchée quelques jours après, sur la supplication de sa famille (1).

Le 24, renvoi du vice-consul de Sardaigne, et, le 26, arrestation du docteur Assensi, du Livournais Bruneti et du Piémontais Ponsinibio, par ordre du dey, qui, en même temps, fait enlever la fille du dernier, pour en faire une Musulmanne et l'attacher à sa personne.

L'épidémie faiblit insensiblement pendant le mois. La plus forte journée de mortalité fut de cinquante-un individus (quarante-neuf Musulmans et deux Israélites); elle eut lieu le 11.

La mortalité du mois fut de huit cent seize individus, dont sept cent quatre-vingt-quatre Musulmans et trente-deux Israélites.

Décembre. Le 1er, salve d'artillerie et autres réjouissances, à l'occasion de la victoire remportée sur le camp de Constantine, ainsi qu'on appelait les troupes qui revenaient de cette province, et qui, dans leur retour, avaient élu un nouveau dey. Le reste du mois se passa en actes du despotisme le plus absolu.

Des deux médecins européens qui se trouvaient à Alger, au début de l'épidémie, l'un, le docteur Assensi (déporté par le dey), partit le 2, pour Mahon, et l'autre, le docteur Touzel (de Toulon), le 15.

A la date du 25, à Bône, la peste semblait tirer à sa fin, mais les tribus voisines en souffraient encore beaucoup (2).

L'épidémie, qui avait faibli graduellement pendant les trois mois précédens (septembre, octobre et novembre), faiblissait encore de même pendant celui-ci.

La plus forte journée de mortalité fut de trente-deux (vingt-neuf Musulmans et trois Israélites); elle eut lieu le 22.

La mortalité du mois fut de six cent dix-sept individus, dont cinq cent soixante-dix-huit Musulmans et trente-neuf Israélites.

ANNÉE 1,818.

Janvier. Le 17, mourut la jeune Israélite Bensamon qui, le 20 novembre de l'année précédente, avait été retenue au palais du dey, avec son frère et sa sœur aînée. Celle-ci, comme nous le verrons plus loin, succomba, à son tour, à la même maladie.

Le 19 était l'anniversaire de la naissance du prophète (*Mouloud*), et les cérémonies d'usage eurent lieu à cette occasion.

L'épidémie faiblit encore, comme dans le mois précédent. La plus forte journée de mortalite fut de trente-six individus (trente-cinq Musulmans et un Israélite); elle eut lieu le 30.

La mortalité du mois fut de quatre cent quatre-vingt-douze individus, dont quatre cent cinquante-sept Musulmans et trente-cinq Israélites.

Février. Le 3, rentrée de la bombarde sarde la *Volonté de Dieu*, capitaine Luppi, partie dernièrement pour Gibraltar, où elle n'avait pas été admise à cause de la peste de la Régence.

Le 4, à dix heures du matin, mourut de la peste François Adole, jeune corailleur d'Ajaccio, qui en fut atteint comme il allait partir pour Marseille, à bord du pinque la *Soletudine*. C'était le 2. Il fut débarqué

---

(1) La famille Bensamon était une des familles israélites les plus considérées du pays.

(2) Lettre de M. Maurin (déjà cité), reçue à Alger le 4 janvier 1818.

ce même jour, et transporté dans une maison israélite, où il reçut tous les soins qu'exigeait son état. La veille de sa mort, le 3, il lui était survenu deux bubons et un charbon, qui furent vus par le médecin israélite Michich, et par plusieurs des habitans de la maison. Adole fut enterré par des Israélites, les matelots de la *Soletudine*, qui auraient pu lui rendre ce devoir, ne communiquant pas à cause de la maladie (2).

Le 25, le bruit courait que la femme du dey était atteinte de la peste, et qu'elle était en grand danger, mais nous verrons, plus loin, qu'il n'en était rien. Ce même jour, 25, mourut de la peste une géorgienne, esclave du dey ; elle fut inhumée le lendemain.

Le 28, le docteur Juan Fernandez de Las Heras, qui était venu d'Oran, pour remplacer le médecin déporté Assensi, fut appelé au palais, ce qui accrédita, de plus en plus, le bruit qui courait sur la maladie de la femme du dey.

L'épidémie s'accrut rapidement dans le cours du mois. La mortalité du 22 fut de quarante-cinq individus, dont trente-sept Musulmans et huit Israélites, et la plus forte journée de mortalité ne s'éleva qu'à un décès de plus, c'est-à-dire à quarante sept individus (quarante-six Musulmans et un Israélite) ; elle eut lieu le 26.

La mortalité du mois fut de sept cent quarante-six individus, dont sept cent sept Musulmans et trente-neuf Israélites.

Mars. Le 1er, mort du dey, annoncée par quinze coups de canon tirés de la Casbah. Il était malade depuis le 25, mercredi. On sut alors que sa femme n'avait pas été malade, et que le bruit qui en avait couru n'était que pour donner, à cet égard, le change à la population. Il fut inhumé aussitôt après sa mort, et sans aucune cérémonie, peut-être à cause de l'épidémie.

A onze heures et demie, l'avènement du nouveau dey fut annoncé par des salves d'artillerie, de tous les forts de la ville et des environs. Le nouvel élu se nommait Hussein, qui était, sous son prédécesseur, *Khoudjet-elkhil* (le *Khodja-Cavalli* des Italiens), chef de la cavalerie. Ce fut ce même Hussein qui, douze ans plus tard, devait voir s'éteindre, en sa personne, la domination turque dans la régence d'Alger.

Le même jour, 1er, le Casnadar (gouverneur du palais) fut atteint de la peste et remplacé dans son emploi pour cette cause. Le lendemain, 2, furent rendus, à la liberté et à leur religion, la jeune Ponsinibio, Samuel Bensamon et sa sœur, Luna Bensamon, ainsi que bon nombre

(1) On a trouvé, parmi les papiers de la Compagnie d'Afrique, à Bône, le document ci-après, relatif aux frais nécessités par la maladie et la mort de ce jeune corailleur :

Pour son transport du bord à terre, en chaloupe, le 2 février.	4	pataques.
Pour le Juif qui l'a reçu dans son logement.	72	—
Pour une chemise.	6	—
Pour fourniture de manger.	12	—
Au médecin.	6	—
Aux portefaix qui l'ont porté en terre	48	—
Aux fossoyeurs	24	—
Aux voisins qui ont permis que ledit Adole fut reçu dans la maison	12	—
	184	pataques*.

* La pataque faisait, alors, environ 80 centimes de notre monnaie.

de jeunes filles israélites, d'Alger et de Constantine, que le précédent dey retenait auprès de lui. La liberté fut également rendue à tous les esclaves noirs, des deux sexes, attachés à la personne de ce dernier.

Le 20, mourut, à la campagne du consul de Hollande, M. Fraissinet, un commis de l'agence consulaire de France, à Bône, mais ce commis, M, Léon, était atteint, depuis le mois d'août de l'année précédente, d'une fièvre d'accès contractée à Lacalle.

Le 22, qui était le jour de Pâques, le consul sarde, malgré la peste, alla entendre la messe, avec tout l'équipage des *Quatre-Frères*, bâtiment de sa nation.

La mortalité s'accrut beaucoup pendant le mois. La plus forte journée de mortalité fut de quatre-vingts individus (soixante-dix Musulmans et dix Israélites) ; elle eut lieu le 25.

La mortalité du mois fut de mille quatre cent trente-huit individus, dont mille trois cents Musulmans et cent trente-huit Israélites.

Avril. Le 6, la peste avait repris avec intensité. Le lendemain, 7, mourut à bord du bâtiment sarde, les *Quatre-Frères*, le matelot Pierre Rostano, de Nice, après quatre jours de maladie. Il ne fut inhumé que le lendemain. On le considérait comme ayant succombé à la peste, bien qu'il n'eût offert aucune éruption dans le cours de sa maladie.

Le 12, parut, devant Alger, une escadre américaine (1) qui avait pour mission de demander au dey que ses corsaires s'abstinssent de visiter, tant que durerait la peste, les bâtimens américains, cette maladie pouvant leur être ainsi communiquée. Le consul américain, M. Shaler, qui se trouvait à bord d'un bâtiment de l'escadre, écrivit au dey en même temps, pour s'excuser de ne point aller lui présenter ses hommages, à raison de la peste. La demande faite au dey fut octroyée sans difficulté, le commodore de l'escadre l'ayant appuyée de la menace de couler bas tous les corsaires qui tenteraient, pendant la peste, d'aborder les bâtimens de sa nation.

A la date du 13, et depuis quelques jours, la maladie s'étendait parmi les Israélites.

Le 17, arriva, d'Oran, une polaque de la Régence sur laquelle étaient dix Israélites fuyant la peste, qui venait de se manifester dans cette ville (2).

Le 20, mourut le nouveau Casnadar, et, le 22, on portait à soixante-neuf décès les seuls décès du dehors.

L'épidémie s'accrut encore pendant le mois. La plus forte journée de mortalité fut de cent six individus (cent Musulmans et six Israélites); elle eut lieu le 29.

La mortalité du mois fut de mille cinq cent cinquante-six individus, dont mille trois cent quatre-vingt-quinze Musulmans et cent soixante-un Israélites.

Sur la fin du mois, la peste parut à Tunis, peste dont nous traiterons, plus loin, en particulier.

Mai. Le 1er, la mortalité s'éleva à quatre-vingt-trois individus, dont

(1) Composée de deux vaisseaux, d'une frégate et de deux corvettes.

(2) Selon M. le consul Sgitcowich, déjà cité, la peste d'Oran parut vers le milieu de mars, et le premier cas en fut fourni par un Maure qui habitait Kerguental, faubourg aujourd'hui détruit, et qui dominait toute la ville. Selon la même autorité encore, la maladie était à Mascara trente à quarante jours après son invasion à Oran.

soixante-dix-sept Musulmans et six Israélites. Le même jour, mouilla en rade, mais sans communiquer, à raison de l'épidémie, une frégate hollandaise se rendant à Tunis et à Tripoli de Barbarie, avec une autre frégate et un vaisseau qu'on avait aperçus à l'horizon la veille. Dans le nombre des décès du 5, qui fut de soixante-dix Musulmans et de quatre Israélites, se trouvait celui de Samuel Bensamon, jeune homme dont il a été parlé précédemment, comme ayant été forcé, par l'ancien dey, de se faire Musulman.

Le 7, inhumation du fils unique du dey, mort de la peste la veille, et, le lendemain, 8, le bruit courait que de nouveaux cas de peste, au nombre de 6 ou 7, existaient encore au palais.

Le 9, mort, au palais, de la fille du dey, et on apprend, le même jour, que la peste enlevait, à Oran, de trente à quarante personnes par jour.

Le 10, mort, au palais, de la belle-sœur du dey.

Le 14, on assurait que le consul anglais, de concert avec le commandant de la frégate hollandaise, dont il vient d'être parlé, avait obtenu du dey que les corsaires ne visiteraient aucun bâtiment européen, tant que la peste ne serait pas éteinte dans ses Etats.

Le 27, arriva, d'Alexandrie, une polaque turque chargée de marchandises, avec un grand nombre de pèlerins de retour de la Mecque.

Le 30, entra en rade, d'où elle repartit bientôt après, une frégate américaine faisant partie de l'escadre dont nous avons parlé précédemment, et qui était alors à Livourne. Cette frégate n'était venue que pour renouveler à la Régence, de la part du président des Etats-Unis, l'injonction que lui avait déjà faite le commodore de l'escadre, de ne laisser visiter, par ses corsaires, aucun bâtiment américain, tant que durerait la peste dans son pays. On l'informait, en même temps, que de nouveaux ordres venaient d'être donnés pour que les armemens américains coulassent bas tous les corsaires qui contreviendraient à cette injonction.

L'épidémie s'accrut beaucoup durant le mois. La plus forte journée de mortalité fut de quatre-vingt-quinze individus (soixante-dix-huit Musulmans et dix-sept Israélites); elle eut lieu le 3.

La mortalité du mois fut de mille sept cent trente-neuf individus, dont mille cinq cent quatre-vingt-huit Musulmans et cent cinquante-un Israélites; elle dépassa donc, de deux cent quatre-vingt-trois individus, celle du mois précédent.

Sur la fin du mois, la peste se déclara à Tanger, peste dont nous traiterons, plus loin, en particulier.

Juin. Le 1er, des nouvelles de l'Ouest annonçaient que la peste y sévissait avec force, surtout à Oran, et qu'elle était passée dans le Maroc.

Le 7, commencement de réjouissances qui durèrent trois jours, par suite de l'arrivée du Cafetan, qui avait eu lieu la veille, par une polaque turque, capitaine Hadj-Bekir. Le même bâtiment avait apporté la nouvelle de la naissance d'un nouveau sultan, auquel on avait donné le nom de Soliman.

Le 8, on apprenait que la peste commençait à Bougie (1), et, le 9,

(1) La peste fut introduite à Bougie par les Kabyles des montagnes voisines, qui allaient à Alger, pour la vente de leurs huiles. Le gouverneur de la

qu'un soldat musulman venait d'en mourir à Bône, dans la caserne du château ou Casbah.

Le 12, des nouvelles reçues de Bône annonçaient la réapparition de la peste dans la population.

Le 18, mourut de la peste le *Bit-elmaldji* Mustapha, qui avait occupé les plus hauts emplois sous les derniers deys.

Le 22, des lettres du vice-consul d'Oran annonçaient que la peste y faisait les plus grands ravages, que le chiffre journalier des morts était de soixante à quatre-vingts, et que plus des deux tiers de la population avaient été frappés.

Le 28, vers les onze heures du matin, léger tremblement de terre.

Le 29, arrivé, de Beyrouth (Syrie), le brick autrichien le *Fidè'e,* capitaine Vianello, de dix hommes d'équipage, chargé de toiles et de soieries pour des Marocains qui s'y trouvaient de passage.

L'épidémie commença à décroître durant le mois. La plus forte journée de mortalité fut de cinquante-deux individus (quarante-cinq Musulmans et sept Israélites) ; elle eut lieu le 16.

La mortalité du mois fut de huit cent soixante-seize individus, dont sept cent soixante-dix-huit Musulmans et quatre-vingt-dix-huit Israélites.

A Bône, dans le courant du mois, mourut de la peste le médecin Delphino, vivement regretté de notre vice-consul. L'hôpital affecté aux marins européens, dans cette ville, compta de cinq à dix malades pendant tout le mois, mais sans avoir éprouvé aucun décès (1).

Sur la fin du mois, la peste régnait toujours à Constantine, ainsi que chez les Kabyles de plusieurs montagnes des environs (2).

Juillet. Le 4, arrivée, de Tripoli (Syrie), après avoir touché à Tripoli de Barbarie, à Bône et à Tunis, de la gabarre du roi la *Coquille,* capitaine Reversaux, qui venait protéger la pêche du corail.

Le 5 était le premier jour de Ramadan ou carême musulman, qui avait été annoncé, la veille, par le canon de la Marine.

A la date du lendemain, 6, l'épidémie semblait acquérir de nouvelles forces, surtout parmi les Israélites, et, le lendemain, 7, on comptait qu'ils avaient eu, dans l'espace de quatre jours, et seulement hors de la ville, jusqu'à vingt-six décès.

Le 8, au soir, arrivée, de Cadix, du vaisseau espagnol l'*Asia,* avec le chef d'escadre Arias, venant pour arranger des differens survenus entre l'Espagne et la Régence. Le lendemain, après les saluts d'usage, l'envoyé se rendit, malgré la peste, à la maison consulaire, accompagné de son secrétaire.

Le 10, arrivée de la gabarre du roi la *Truite,* capitaine Leblanc, portant le vice-consul de France, M. Guis, qu'elle déposa sans communiquer, à raison de la peste,

---

ville, le caïd turc Ismaël, perdit, dans sa maison, neuf personnes, dont sa femme, des enfans et deux négresses. De son côté, l'agha ou commandant des troupes perdit son fils, par la même maladie. Les pertes faites par la garnison furent minimes ; elles ne s'élevèrent qu'à une quinzaine d'hommes. Quant à la population, qui avait presque entièrement émigré, ses pertes furent, proportionnellement, encore moindres.

(1) Lettre du 1er juillet, du vice-consul de France, à Bône, au consul de France, à Alger.

(2) Même lettre.

Le 11, l'épidémie se continuait avec force parmi les Israélites.

Le 16, on remarquait que, depuis quelque temps, l'épidémie oscillait en s'accroissant et en décroissant alternativement.

Le 21, arrivée, de Gibraltar, de la tartane anglaise le *Terrible*, capitaine Michel, apportant la nouvelle que la peste venant de se déclarer à Tétuan, à Tanger, à Fez et autres lieux du Maroc, ce qu'on attribuait aux communications entre ce pays et la régence d'Alger.

Le 23, des nouvelles d'Oran annonçaient la cessation de la peste dans cette ville et les environs, nouvelle qui fut confirmée deux jours après, le 25, par une lettre reçue du vice-consul d'Angleterre, à Oran (1).

Le 29, arrivée d'Alexandrie, en deux mois de traversée, et après avoir touché à Bône, d'un brick turc chargé de marchandises et de pèlerins de retour de la Mecque.

L'épidémie continua à décroître pendant le mois. La plus forte journée de mortalité fut de trente-trois individus (vingt-cinq Musulmans et huit Israélites); elle eut lieu le 5.

La mortalité du mois fut de cinq cent quatre-vingt-dix-sept individus, dont cinq cent vingt-trois Musulmans et soixante-quatorze Israélites.

A Bône, le 1er du mois, il y avait, à l'hôpital, neuf malades atteints de l'épidémie, mais à un faible degré. De tous les malades qui y étaient entrés le mois précédent, aucun n'était mort (2).

Août. Le 4 était le premier jour du Bayram. Les consuls, comme l'année précédente, et à raison de la peste, avaient fait leur visite la veille.

A la date du 11, on remarquait que l'épidémie baissait de plus en plus.

Le 15, départ de l'agha des spahis, avec cent cinquante hommes dirigés, disait-on, sur la régence de Tunis, et, deux jours après, le 17, on est informé que tous les chefs de la province de Constantine sont en insurrection, à cause du grand nombre de beys qui, chez eux, se succédaient si rapidement et se hâtaient, dans leur court règne, de les pressurer, chacun à leur tour.

A la date du 29, on espérait toucher à la fin du fléau.

L'épidémie baissa rapidement pendant le mois. Les plus fortes journées de mortalité ne s'élevèrent qu'à douze individus; elles eurent lieu le 13 et le 14. La mortalité du 13 fut fournie par onze Musulmans et un Israélite, et celle du 14, par des Musulmans seulement.

La mortalité du mois fut de cent quatre-vingt-neuf individus, dont soixante-dix Musulmans et dix-neuf Israélites.

Septembre. Le 8, on reçut la nouvelle que la paix était rétablie dans

---

(1) Comme nous le verrons plus loin, la peste existait encore à Oran au commencement de février 1821; il y mourait, en 1818, dans le seul quartier de la Marine, jusqu'à cent cinquante personnes par jour. On évaluait, à sept mille personnes environ, le nombre de ses victimes pendant la première année de son existence A cette époque, quelques Européens seulement habitaient Oran. M. le consul Sgitcowich, de qui je tiens encore ces renseignemens, m'y faisait voir, en 1835, une femme espagnole, Mariquita Bello, femme d'environ 40 ans, laquelle avait été atteinte de la peste dont nous parlons, et qui en avait perdu son père, sa mère et deux enfans.

(2) Lettre précitée, du vice-consul de France.

la province de Constantine, d'où revint, le lendemain, l'agha des spahis, qu'on croyait parti pour Tunis, avec les troupes sus-mentionnées.

Le 7, mort d'une négresse fort âgée, d'une maladie qu'on supposait étrangère à la peste. On croyait cette dernière sur le point de s'éteindre, les décès n'étant plus, depuis quelque temps, que de deux et trois par jour.

Le 21, retour, dans leurs casernes de la rue Bab-Azoun, des troupes du camp d'Oran, parmi lesquelles régnaient des rumeurs qui furent apaisées par les soins du dey.

Le 22, approche, dans la rade, d'une nouvelle escadre américaine; le vice-consul d'Amérique, M. Revel, se rend auprès d'elle, pour s'informer de l'objet de sa mission, mais sans communiquer, à cause de l'état sanitaire de la ville.

Le 25, on annonçait que la peste recommençait à Constantine.

Le 26, la peste se manifesta chez une jeune Israélite, en même temps que sur plusieurs Turcs de la caserne Caratine, l'une des deux casernes de la rue Bab-Azoun.

Le lendemain, 27, on apprit qu'elle venait de se montrer à Coléah, la ville sainte des Arabes, située à l'ouest d'Alger, route d'Oran. Coléah avait été traversée par les troupes dont il a été question ci-dessus, de sorte que les habitans leur attribuait la maladie qui les frappait depuis leur passage, et dont aucun cas ne s'était présenté avant.

A la même date, 27, on était informé que la peste continuait ses ravages à Constantine et parmi les Kabyles des montagnes voisines.

Nos consuls étaient très-attentifs sur les nouveaux cas de peste qui se présentaient. A la date du 28, on n'en comptait encore que quatre depuis le retour du fléau. Ce retour était généralement attribué aux troupes qui revenaient d'Oran, où régnait toujours le fléau, et cette opinion était d'autant plus fondée que c'était dans les casernes qu'elles occupaient, rue Bab-Azoun, que la maladie s'était renouvelée.

L'épidémie décrut rapidement pendant le mois. La mortalité tomba à un seul décès par jour, les 10, 13, 17, 22, 23 et 28.

La mortalité du mois fut de soixante-neuf individus, presque tous Musulmans.

Octobre. Le 20, trois Kabyles qui étaient employés au jardin du dey, à quinze minutes d'Alger, sont atteints de la peste, à laquelle ils succombent.

La peste s'éteignait chaque jour davantage pendant le mois. Le 20, on n'avait enregistré aucun décès, et c'était la première fois que cela arrivait depuis l'invasion du fléau.

La mortalité du mois fut de soixante-douze individus, Musulmans et Israélites compris.

La peste, qui existait encore à Bône le 6 octobre, y semblait éteinte le 19 suivant, époque à laquelle elle tirait à sa fin à Constantine (1).

Novembre. Des lettres reçues de Tunis, le 1er, annonçaient que la peste y enlevait de cinquante à soixante personnes par jour.

Le 5, la peste se continuait par cas isolés, et on apprenait, le même jour, qu'elle n'avait pas encore cessé à Constantine.

---

(1) Lettres en date des 6 et 19 octobre, du vice-consul de France, à Bône, au consul de France, à Alger.

Le 10 était, pour les Musulmans, l'anniversaire de la fin du déluge (*toufane*), qui fut annoncé par le canon de la Marine.

Le 26, deux bâtimens anglais venant de Rhodes, après avoir touché à Tunis, apportaient, pour nouvelle, que la peste enlevait, dans cette dernière ville, jusqu'à deux cents personnes par jour.

L'épidémie se maintint, pendant le mois, ce qu'elle avait été le mois précédent. Les plus fortes journées de mortalité furent celles des 5 et 13; elles ne s'élevèrent, l'une et l'autre, qu'à six décès.

La mortalité du mois fut de quatre-vingts individus, Musulmans et Israélites compris.

Décembre. Le 2, on apprit que la peste, qui avait cessé à Blidah, venait d'y reparaître.

Le 10, arrivée de Morée, après avoir touché à Bougie, d'un bâtiment qui, dans sa courte traversée de cette ville à Alger, avait perdu neuf hommes de la peste. L'entrée lui fut refusée pour cette raison, mais il n'en séjournait pas moins dans la rade, dans l'espoir où il était de finir par être admis, lorsque, le 20, par suite de nouveaux accidens de peste à son bord, il fut, enfin, forcé de s'éloigner.

Le même jour, 10, et le lendemain, 11, beaucoup de nouveaux cas de peste dans la ville, avec trois décès le même jour.

Deux nègres moururent de la peste le 18, et un Israélite le 23.

L'épidémie se maintint encore, en s'élevant également un peu, ce qu'elle avait été le mois précédent. La plus forte journée de mortalité ne s'éleva qu'à huit individus ; elle eut lieu le 29.

La mortalité du mois fut de quatre-vingt-dix-sept individus, Musulmans et Israélites compris.

A la date du 21, la peste était dans les environs de Bône, mais elle avait cessé dans cette ville depuis les premiers jours d'octobre (1).

ANNÉE 1,819.

Janvier. Le 1er, on comptait quatre décès de peste, et il y en eut cinq le 3, et cinq encore le 4.

Le 8 était l'anniversaire de la naissance du prophète (*Mouloud*) ; salves d'artillerie et autres réjouissances à cette occasion.

Le 10, un chebec français arrivant de Tunis, après avoir touché à Bône, annonçait que la peste faisait beaucoup de ravages dans la première de ces deux villes.

Le 11, on compta de nouveau cinq décès.

Le 28, on apprit, par des lettres de Tunis, que la peste y continuait toujours ses ravages.

L'épidémie se maintint, pendant le mois, ce qu'elle avait été le mois dernier. La plus forte journée de mortalité fut de huit individus ; elle eut lieu le 21.

La mortalité du mois fut de quatre-vingt-treize individus, Musulmans et Israélites compris.

Des nouvelles de Bône, en date du 22, annonçaient que la peste était

---

(1) Lettres en date des 6 et 19 octobre, 14 novembre et 21 décembre, du vice-consul de France, à Bône, au consul de France, à Alger.

toujours dans les environs, et qu'elle faisait de grands ravages dans la régence de Tunis (1).

Février. Les journées des 3 et 4 comptèrent, chacune, huit décès ; il y en eut douze le 5.

Dans la mortalité du 12, qui fut de neuf individus, il y avait deux Israélites ; il y avait une femme de cette même nation dans celle du 18, qui fut de quatre individus.

Le 21, arrivée d'un courrier d'Oran annonçant qu'un fort tremblement de terre s'y était fait sentir.

Le 28 était la fête du printemps, qui se célébrait, comme encore aujourd'hui, par des promenades hors la porte Bab-el-Oued (2).

L'épidémie s'accrut sensiblement pendant le mois. La plus forte journée de mortalité fut de treize individus (neuf Musulmans et quatre Israélites) ; elle eut lieu le 28.

La mortalité du mois fut de cent quarante individus, Musulmans et Israélites compris.

Mars. Dès le 1er, on signalait de nouveaux cas de peste.

Le 7, on compta neuf décès de peste, et un pareil nombre le 12.

Le lendemain, 13, l'épidémie semblait acquérir de l'intensité, et on compta, ce jour là, quatorze décès. Ce même jour, un brick anglais venant de Smyrne, après avoir touché à Tunis, annonçait qu'il mourait, dans cette ville, de 6 à 700 personnes par jour (3).

Le 14, on signalait, de toutes parts, de nouveaux cas de peste parmi les Musulmans et parmi les Israélites, et la journée du lendemain, 15, compta dix-neuf décès.

Le 31, le consul d'Espagne perdit, par la peste, un de ses domestiques ; il en était atteint depuis le 26.

L'épidémie s'aggrava de plus en plus en s'approchant de la fin du mois. La plus forte journée de mortalité fut, en ville seulement, de vingt-sept individus ; elle eut lieu le 29.

La mortalité du mois fut de trois cent treize individus, Musulmans et Israélites compris.

Avril. Le 1er compta dix-huit décès ; le 2, dix-sept, et le 3, vingt.

Le 5, des lettres de Constantine annonçaient que l'épidémie y diminuait.

Le 18, mourut de la peste la femme de l'horloger Natal, et, le 29, un marin qui en était atteint depuis la veille seulement. Ce marin appartenait au brick anglais arrivé de Smyrne, le 13 du mois dernier.

L'épidémie s'accrut encore pendant le mois, comme pendant le pré-

---

(1) Lettre en date du 22 janvier 1819, du vice-consul de France, à Bône, au consul de France, à Alger.

(2) Ce jour-là, la population sort de la ville pour aller, comme elle dit, à la rencontre du printemps (*Nerouho nelkaou errebeâ*), et elle rapporte, de cette promenade, les premières fleurs qui ont paru, et qui se coupent avec une pièce d'or ou d'argent provenant d'héritage. L'une de ces fleurs est une composée à laquelle ils donnent le nom de *yemma kassaba*, la dame du rapport ou qui rapporte, qui produit.

(3) Malgré la grande population de Tunis, ces chiffres sont évidemment exagérés ; ils se trouvent pourtant répétés dans d'autres documens de l'époque, ce que nous verrons plus loin.

cédent. Les deux plus fortes journées de mortalité furent de vingt individus chacune ; elles eurent lieu les 3 et 25.

La mortalité du mois fut de trois cent soixante-quatorze individus, Musulmans et Israélites compris, avec un Européen.

Mai. Dès le 1er, on signalait de nouveaux cas de peste, dont un fourni par le jardinier du consulat d'Angleterre. Les accidens de peste se multiplièrent les jours suivans, et on compta vingt-trois décès dans la journée du 3. Dans le nombre de ces décès, était celui du jardinier ci-dessus désigné.

Le 7, on apprenait, par des lettres d'Oran, que la peste y était de nouveau, ainsi que dans les environs.

Deux jours après, le 9, le consul d'Angleterre perdit encore un de ses domestiques, qui n'était malade que depuis la veille.

Des lettres de Bône, reçues le 12, annonçaient que la peste s'y éteignait.

Le 14, mourut un marin du chebec anglais dernièrement arrivé de Gibraltar.

Le 16, on signalait beaucoup de malades parmi les Israélites.

On écrivait du consulat de France, à Alger, sous la date du 18 mai :
« La peste nous donne, de nouveau, quelque inquiétude ; elle avait
» repris, à la vérité, depuis plus de trois mois, mais d'une manière si
» faible, que nous espérions en être débarassés bientôt, et sans le secours
» de la saison chaude. La mortalité journalière, qui était de dix-huit à
» vingt individus, s'est portée, tout de suite, de trente à trente-cinq, de
» sorte qu'il ne nous reste plus de doutes sur l'extension du fléau,
» qui va, par conséquent, recommencer ses ravages accoutumés. Mal-
» gré toutes les précautions que prennent, contre la contagion, les mai-
» sons consulaires, celles de France, d'Angleterre et d'Espagne, ont
» eu, chacune, un cas de peste fourni par la domesticité. Le domes-
» tique que nous avons perdu était un Kabyle. »

Notre-Dame-de-la-Fortune, bâtiment sarde, perdit un de ses hommes le 28, et un autre le 30, tous deux de la peste. Le dernier n'avait été malade que 24 heures au plus.

L'épidémie s'accrut rapidement pendant le mois. La plus forte journée de mortalité fut de quarante-huit individus ; elle eut lieu le 8.

La mortalité du mois fut de sept cent onze individus, Musulmans et Israélites compris, avec trois Européens.

Des nouvelles de Bône, en date du 4, annonçaient l'invasion de la peste à Bizerte, régence d'Alger, dans l'ouest de cette Régence (1).

Juin. Le 1er, succomba à la peste, après sept jours de maladie, Luna Bensamon, devenue célèbre par son enlèvement sous Ali-Khodja, et dont il a été question précédemment. Précédemment aussi, nous avons vu que son frère Samuel et sa sœur cadette, tous deux enlevés en même temps qu'elle, ont également succombé à la peste.

On écrivait de Marseille, sous la date du 30 juillet :
« A la fin de juin, la peste avait ralenti ses ravages à Alger, et la
» mortalité y était réduite à environ quinze personnes par jour. Les
» dernières attaques n'étaient pas mortelles. »

(1) Lettre en date du 4 mai, du vice-consul de France, à Bône, au consul de France, à Alger.

Le 23, mourut de la peste un mousse âgé de 14 ans, appartenant à un bâtiment sarde, capitaine Olivari.

Le 30, arrivée, d'Alexandrie (Egypte), d'un bâtiment turc chargé de riz et autres marchandises.

L'épidémie baissa un peu dans le mois, surtout dans les derniers jours. La plus forte journée de mortalité fut de trente-quatre individus; elle eut lieu le 21.

La mortalité du mois fut de six cent soixante-quatre individus, Musulmans et Israélites compris, avec un Européen.

Des nouvelles de Bône, en date du 9, annonçaient que la peste désolait Tabarque, île de la régence de Tunis, et qu'elle se propageait à l'ouest de cette île, du côté de la régence d'Alger ; les Beled-Amar, qui confinent avec les Nadis, sur le territoire algérien, en étaient déjà infectés (1).

Juillet. La journée du 1er compta vingt-un décès.

Le lendemain, 2, dans la matinée, mort du capitaine d'un bâtiment danois, au moment où il allait partir pour Constantinople, pour porter au Grand-Seigneur les présens de la Régence. Ce capitaine n'était malade que depuis la veille.

On écrivait du consulat de France, à Alger, sous la date du 6 :

« Il est vraiment pénible de voir la peste reprendre un nouveau de-
» gré de force dans un temps où, partout ailleurs, on la voit s'affaiblir
» et même s'éteindre entièrement. Le même bâtiment qui l'a portée
» chez vous (Bône), est venu ajouter encore à celle dont nous étions
» déjà infectés. »

Le 8, le bâtiment danois sus-mentionné et un bâtiment turc partirent pour Constantinople, avec l'ambassadeur chargé des présens de la Régence pour le Grand-Seigneur. Le bâtiment turc, comme le bâtiment danois, avait eu la peste à son bord.

Le 10, rentrée, pour cas de peste qui s'y étaient déclarés, d'un brick turc qui était parti le 15 du mois passé; il retournait dans le Levant, d'où il avait ramené récemment des hadjis.

A la date du 11, l'épidémie avait repris avec force, et, dans la mortalité de la journée, figuraient onze Israélites, avec deux hommes du brick turc dont il vient d'être parlé.

Un autre brick turc, arrivé de Bône le 13, avec des pèlerins de retour de la Mecque, apportait la nouvelle que la peste continuait ses ravages dans la première de ces villes.

Le 16, on écrivait du consulat français, à Alger :

« Nous croyons que la peste s'affaiblit de nouveau, du moins nous pas-
» sons continuellement par des alternatives renforçantes et diminuantes,
» et nous espérons que la canicule achevera d'étouffer ce qui reste de la
» contagion. »

Le 25, on signalait six nouveaux cas de peste parmi les Israélites, et, le 27, une lettre du vice-consul de Sardaigne, à Bône, annonçait que le capitaine Vincent Mortedo venait d'y succomber à la peste.

L'épidémie qui, dans la première quinzaine du mois, s'était maintenue telle qu'elle était le mois précédent, faiblit sensiblement dans la deuxième quinzaine. La plus forte journée de mortalité fut de cinquante-un individus; elle eut lieu le 11.

(1) Lettre de Bône, en date du 9 juin, du vice-consul de France, déjà cité.

La mortalité du mois fut de quatre cent quatre-vingt-trois individus, Musulmans et Israélites compris, avec un Européen.

La peste était toujours à Bône à la date du 1er du mois (1).

Août. La peste, en s'affaiblissant beaucoup, se continua dans le mois. La plus forte journée de mortalité fut de quatorze individus ; elle eut lieu le 2.

La mortalité du mois fut de cent quarante-un individus, Musulmans et Israélites compris.

Septembre. On ne compta que trois décès le 1er, et cinq le 2. A partir de ce jour, jusqu'à la fin du mois, aucun décès ne fut enregistré.

La peste parut éteinte depuis les premiers jours du mois.

Octobre. Le 5, grand émoi dans la population européenne par un ordre donné, à tous les étrangers mariés et domiciliés à Alger, d'avoir à partir sous dix jours.

La peste était éteinte pendant le mois.

Novembre Le 5, l'agha que le dey avait envoyé contre des Kabyles révoltés, adressa à son maître cinquante têtes de ces montagnards.

Le 14, vers les cinq heures de l'après-midi, léger tremblement de terre.

Le 25, des lettres reçues de Constantine annoncent que la peste y reprend avec vigueur, et qu'il y meurt de vingt à vingt-cinq personnes par jour.

La peste était éteinte pendant le mois.

Décembre, Le 8, deux mzabites moururent de la peste. A partir de ce jour, jusqu'à la fin du mois, aucun autre décès pestilentiel ne fut enregistré.

Malgré les deux décès précités, la peste était considérée comme éteinte pendant le mois.

Dans le cours de l'année, un navire, parti d'Alger pour Mahon, débarqua, au lazaret de cette dernière ville, un Israélite qui était atteint de la peste ; il en mourut quelques heures après. Le navire et l'équipage furent mis en quarantaine, et aucun cas de peste ne fut observé depuis, ni parmi les employés du lazaret, ni parmi les gens de l'équipage (2).

ANNÉE 1,820.

Janvier. Quelques accidens de peste existaient sur la fin du mois, et on en parlait beaucoup à la date du 31.

Février. Aucun cas de peste ne fut signalé pendant le mois.

Mars. Des lettres de Bône, reçues le 12, annonçaient que la peste se continuait à Constantine et dans les environs.

Le 13, quelques cas de peste dans la population.

Des lettres d'Oran, reçues le 18, annonçaient que la peste y recommençait, ce que confirmèrent d'autres lettres reçues du même point, le 3 du mois suivant. Ces mêmes lettres portaient la mortalité journalière à sept et huit personnes par jour.

---

(1) Lettre en date du 1er juillet, du vice-consul de France, à Bône, au consul de France, à Alger.

(2) Lettre du docteur Hernandez, déjà cité.

Avril. Le 8, un Israélite était atteint de la peste ; on ne dit pas s'il y succomba.

Des lettres d'Oran, en date des 19 et 20, annonçaient que la peste s'y continuait, et qu'elle n'avait point cessé, non plus, dans le Maroc.

Mai. Le 2, on apprit qu'il mourait de trente à quarante personnes par jour à Oran.

Le 6, plusieurs Israélites sont atteints de la peste, et il en meurt deux le lendemain, 7.

Le 14, nouveaux cas de peste dans les populations musulmane et israélite.

Le 15, nouvelles d'Oran annonçant que la peste y continuait ses ravages.

Le 16, un bâtiment turc venant de Smyrne, avec quarante-cinq recrues pour la Régence, apportait la nouvelle que la peste exerçait de grands ravages à Tripoli de Barbarie, où il avait touché en passant. Nous reviendrons, plus loin, sur cette peste de Tripoli de Barbarie.

Plusieurs personnes étaient atteintes de la peste le 19, et la journée du lendemain, 20, comptait vingt-un décès.

Dans le nombre des décès du 22, étaient trois Israélites.

Le 24, quatre nouveaux cas chez les Israélites, et, le 26, mort de l'un d'eux.

Le 28, Bruno, domestique du consulat d'Angleterre, est atteint de la peste.

Le 30, une corvette de la Régence, venue d'Oran avec un chebec, apportait la nouvelle que la peste y enlevait de trente à quarante personnes par jour. La corvette, à bord de laquelle la peste était aussi, en avait perdu deux matelots dans sa traversée.

La peste, qui avait préludé au commencement du mois, se déclara surtout vers la fin.

La plus forte journée de mortalité fut de vingt-un individus ; elle eut lieu le 20.

La mortalité du mois fut de vingt-neuf individus, dont vingt-trois Musulmans et six Israélites.

Juin. Le 1er, mort de Bruno, domestique du consulat d'Angleterre, malade depuis le 28 du mois dernier. Ce même jour, les sauterelles étaient, en grand nombre, dans la campagne et les environs de la ville (1).

Le 2, mort de deux Israélites.

D'après des lettres d'Oran, reçues le 9, la peste y diminuait sensiblement.

Le 11, on comptait sept Musulmans parmi les décédés de la journée.

Le 14, la maladie sévissait avec force chez les Israélites, dont une femme figurait parmi les décédés du surlendemain, 16.

D'assez nombreux décès eurent lieu dans le cours du mois; mais, depuis longtemps déjà, on négligeait d'enregistrer les décès, observa-

(1) Nous nous abstiendrons de tout détail sur cette nouvelle invasion de sauterelles dans la régence d'Alger, nous bornant à signaler, comme une des plus intéressantes relations que nous possédions, et sur les sauterelles, et sur leurs ravages, celle du consul anglais J. Drummond Hay, sur l'invasion de sauterelles dont il a témoin dans le Maroc, en 1839. (*Voyage* cité, p. 113-118.)

tion que nous eussions dû faire plus tôt, et que nous faisons ici une fois pour toutes.

La mortalité du mois fut de onze individus, Musulmans et Israélites compris, avec un Européen.

Juillet. Le 8, on signalait de nouveaux cas de peste parmi les Israélites, dont un mourut dans la journée. Son décès fut le seul qu'on enregistra dans le cours du mois.

Août. Des lettres de Bône, reçues le 3, annonçaient que la peste recommençait à Constantine; elle y enlevait, au départ du courrier, de vingt-cinq à trente personnes par jour. Aucun cas de peste ne fut signalé pendant le mois.

Septembre. Le 7, un Israélite était atteint de la peste ; on ne dit pas s'il mourut.

Aucun autre cas de peste ne fut enregistré pendant le mois.

Il tomba tant de pluie en septembre, qu'au dire des habitans, il y avait bien des années que pareille chose ne s'était vue.

Octobre. Aucun cas de peste ne fut signalé pendant le mois.

Le 31, des lettres de Bône confirmaient la nouvelle de la cessation de la peste à Constantine.

Novembre. Aucun cas de peste ne fut signalé pendant le mois.

Décembre. Comme pendant le mois précédent, aucun cas de peste ne fut signalé, non plus, pendant celui-ci.

ANNÉE 1,821.

Janvier. On ne parlait plus de peste pendant le mois.

Des lettres de Bône, reçues le 22, annonçaient que la peste venait d'y reparaître.

Le lendemain, 23, à six heures et demie du matin, tremblement de terre dont les oscillations venaient de l'est ; on en avait déjà éprouvé un, mais beaucoup moins fort, quelques jours avant.

Un courrier de Bône, arrivé le 28, confirmait les dernières nouvelles qu'on en avait reçues sur la réapparition de la peste ; elle était, en même temps, sur plusieurs autres points de la province.

Février. Des lettres d'Oran, reçues le 3, annonçaient que la peste y avait aussi réparu, ainsi que dans les environs, et qu'elle faisait beaucoup de ravages à Tlemcen, où elle s'était déjà montrée dès 1818

Le temps fut très-mauvais pendant tout le mois, et la peste n'a point reparu pendant le même laps de temps.

Le 17, arrivée, d'Alexandrie, d'un navire autrichien, avec quatre cents pèlerins de retour de la Mecque.

Le mauvais temps du mois précédent s'est continué pendant tout celui-ci.

Mars. La peste n'a point reparu pendant le mois.

Avril. Le 22, vers le soir, entrée d'un gros navire ottoman, avec des pèlerins de retour de la Mecque, parmi lesquels la peste existait. Cette circonstance lui fit refuser l'entrée, et c'était, depuis quel-

que temps, le second bâtiment dont l'admission était refusée pour cette cause. Le navire s'éloigna deux jours après, le 24.

La peste n'a point reparu pendant le mois.

Mai. La peste n'a point reparu pendant le mois.

Juin. La peste, qui paraissait éteinte depuis la fin de l'année dernière, reparut dans le mois. Dès le 10, on en signalait plusieurs cas, et il en survenait encore quelques autres le lendemain, 11.

Le 24, encore de nouveaux cas de peste, surtout parmi les Israélites, dont un mourut le lendemain, 25.

Le 26, bon nombre de Musulmans sont atteints, et on comptait, le 28, sept ou huit décès parmi eux.

Le 30, quelques nouveaux cas de peste.

Les décès, pendant le mois, durent être assez nombeux, mais dix seulement furent enregistrés, savoir : huit musulmans et deux israélites.

Juillet. Le 1er était le premier jour du Ramadan ou carême des Musulmans. A cette date, la peste se continuait par cas isolés, et on compta quatre ou cinq décès dans la journée.

Le 9, mourut Mme Holstein, femme du consul général de Danemarck, à la suite d'un accouchement des plus heureux Nous ne citons ce fait que parce qu'on a souvent vu, sous le règne du choléra, des personnes atteintes de maladies diverses, mourir tout-à-coup, sans qu'on pût s'expliquer la cause de leur mort.

Mme Holstein était une toute jeune femme, fille de M. Macdonel, consul général d'Angleterre. Son enfant, mis en nourrice, n'éprouva aucune indisposition.

Le 22, la peste acquérait de l'intensité, et cet état de choses se maintint jusqu'à la fin du mois.

La plus forte journée de mortalité ne fut que de treize individus ; elle eut lieu le 27.

La mortalité du mois fut de cent quatre-vingt-quatorze individus, Musulmans et Israélites compris, avec un Européen.

Août L'épidémie se maintint, pendant tout le mois, ce qu'elle avait été le mois précédent. La plus forte journée de mortalité ne fut que de quinze individus ; elle eut lieu le 6.

La mortalité du mois fut de cent quatre-vingt-un individus, Musulmans et Israélites compris.

Septembre. L'épidémie décrut sensiblement pendant le mois.

Des lettres de Bône, reçues le 16, mandaient que la peste y était tout-à-fait éteinte.

La plus forte journée de mortalité ne fut que de huit individus ; elle eut lieu le 23.

La mortalité du mois fut de cent dix-huit individus, Musulmans et Israélites compris.

Octobre. L'épidémie se maintint, pendant le mois, ce qu'elle avait été le mois précédent.

La plus forte journée de mortalité ne fut que de neuf individus ; elle eut lieu le 19.

La mortalité du mois fut de cent trente-deux individus, Musulmans et Israélites compris.

Novembre L'épidémie décrut sensiblement pendant le mois.
La mortalité tomba à un décès par jour, le 7 et le 15.

Décembre. Aucun accident de peste ne fut signalé pendant le mois, de sorte qu'on pouvait croire le fléau éteint.

Janvier. A la date du 27, et depuis quelques jours déjà, on parlait beaucoup de nouveaux accidens de peste.

Février. Les craintes que l'on avait sur la réapparition du fléau se dissipèrent dans le cours du mois.

Mars. Le 16, au soir, mourut, à la campagne du consulat d'Espagne, un Kabyle dont le cadavre offrait tous les signes de la peste, entr'autres des bubons énormes, au nombre de quatre.

Le lendemain, 17, un navire, venant de Bône, annonçait que des cas de peste se présentaient encore à Constantine, de temps à autre.

Le 27, au soir, tous les chefs supérieurs, Musulmans et Israélites, suivis d'un grand concours de peuple, sortirent de la ville, par la porte Bab-el-Oued, pour aller implorer, du Seigneur, de la pluie dont on manquait depuis longtemps. Toute cette population s'étendit, sous forme de procession, depuis la porte de la ville jusqu'à la pointe Pescade, où se voit, aujourd'hui, un fort en ruines. La population rentra, après une station au marabout de Sidi-Abderrhaman, monument qui existe encore, et qui est remarqué par tous les voyageurs.

Avril. Une Israélite mourut de la peste le 22, et, le même jour, un nouveau cas s'en présenta chez un jeune garçon de la même maison.

Le 24, un Israélite meurt de la peste, et plusieurs Biskris en sont atteints. Ce même jour, vent du nord très-fort, qui se continue les 25, 26 et 27 suivans. Pendant ce dernier jour, nouveaux cas de peste parmi les Israélites.

Le 28, trois décès de peste dans la nation israélite.

Le 30, mort de plusieurs Biskris.

Le même jour, arrivée, d'Alexandrie, après 27 jours de traversée, d'un navire chargé de pèlerins de retour de la Mecque.

Mai. Le 2, mort de deux Israélites, et d'un troisième le lendemain. Le même jour, plusieurs Musulmans sont atteints aussi

Le 4, et depuis plusieurs jours, vent très-fort, du nord-est, avec pluie. Ce jour-là, et les jours suivans, beaucoup de décès, avec un grand nombre de nouveaux cas.

Les 11, 12 et 13, l'épidémie acquiert de l'intensité.

Le 17, à midi, on comptait déjà 24 inhumations; il y en eut, en tout, 37 dans la journée.

L'épidémie conservait son intensité les jours suivans.

Le 22, et par suite des progrès de l'épidémie, le consul de Sardaigne se mettait en quarantaine.

Le 25, arrivée, de Rhodes, d'une bombarde de Tanger, avec des pèlerins de retour de la Mecque.

L'épidémie s'accrut rapidement du 1er jusqu'à la fin du mois. La plus forte journée de mortalité fut de trente-sept individus : elle eut lieu le 17.

La mortalité du mois fut de quatre cent trente-un individus, Musulmans et Israélites compris.

Juin. La journée du 1er compta quarante-sept inhumations, et celle du 2, quarante-une, dont huit fournies par la nation israélite.

Le 4, beaucoup de nouveaux cas parmi les Israélites. Le même jour, à l'occasion de la naissance d'un fils du Grand-Seigneur, 300 coups de canon et autres réjouissances, ce qui fut répété les deux jours suivans, le 5 et le 6.

Le 11, beaucoup de nouveaux cas parmi les Israélites (1).

Les 13, 14 et 15, accroissement de l'épidémie.

Le 16, huit décès israélites parmi les décès de la journée, qui furent, en tout, de soixante-quatre.

Le 21 était le premier jour du Ramadan ou carême des Musulmans.

Le 23, la peste était à la Casbah, palais du dey, où un nègre en mourut ce jour-là.

Le 24, l'épidémie se continue, sous l'influence d'une chaleur des plus intenses.

Le 26, grand divan (réunion officielle) à la Marine, auquel assistent tous les consuls, à l'exception de celui d'Angleterre. Cette réunion avait lieu au sujet de la maison consulaire de France, à Bône (qu'Ahmet, bey de Constantine, venait de donner à l'agent consulaire anglais, bien qu'elle appartînt à la France), et nous ne la mentionnons que parce que c'était la première fois que, depuis le 17 mai, les consuls sortaient de leur quarantaine.

Le 27, vu la continuation du fléau, le dey permet aux Israélites de se retirer dans leurs campagnes des environs de la ville, et le lendemain, 28, toutes les rues étaient obstruées par les meubles et autres effets des nombreux émigrans.

Le 29, le consul de Danemarck, M. Holstein, est atteint de la peste, à laquelle il succombe le lendemain, 30. Quelques jours après, le domestique qui l'avait soigné dans sa maladie, éprouve le même sort.

M. Holstein, comme tous ses collègues, était alors retiré à la campagne. Son habitation était à Mustapha-supérieur, au lieu encore connu sous le nom de consulat de Danemarck. Selon tous ses collègues, il avait contracté sa maladie dans le divan qui avait eu lieu à la Marine, le 26, comme nous l'avons vu plus haut; ils pensaient que la maladie lui avait été communiquée par un drogman assis à ses côtés pendant la réunion, et qui, la veille, avait perdu, par la peste, deux de ses enfans. Quelques-uns d'eux croyaient avoir remarqué que, durant la réunion, le bas du bournous du drogman avait été, plusieurs fois, porté, par le vent, sur le consul danois.

La mortalité se maintint telle depuis le commencement jusqu'à la fin du mois. La mortalité, qui avait dépassé le chiffre de soixante, dans les journées des 14, 15 et 16, s'éleva à soixante-sept le 28.

La mortalité du mois fut de mille quatre cent quinze individus, Musulmans et Israélites compris.

Juillet. L'épidémie conservait son intensité dans les premiers jours du mois. La mortalité atteignit le chiffre de quarante individus le 4, mais, à partir du 8, dont les décès s'élevèrent à trente-deux individus,

---

(1) Sans doute, on a dû remarquer que les Israélites étaient, proportionnelement, plus frappés par la peste dans les dernières années de son existence que dans les premières.

le chiffre de la mortalité baissa graduellement jusqu'à la fin du mois.

Les chaleurs se faisaient sentir chaque jour davantage ; elles furent des plus fortes le 18.

La mortalité du 31 ne fut que de cinq individus ; celle du mois fut de quatre cent seize individus, Musulmans et Israélites compris.

Août. L'épidémie s'éteignit dans la première quinzaine du mois.

Septembre, Octobre, Novembre et *Décembre*. Aucun accident de peste n'a eté signalé pendant ces quatre mois.

Résumé de la peste d'Alger.

Durée, Marche, Ravages.

Développée en mai 1817, la peste d'Alger ne s'éteignit sans retour qu'en juillet 1822 (1). Durant ces six années, elle cessa plusieurs fois, sinon comme maladie sporadique, du moins comme maladie épidémique, savoir :

1° En 1818, pendant septembre, octobre et novembre ;
2° En 1819, pendant les mêmes mois ;
3° En 1820, pendant les mêmes mois, plus pendant décembre ;
4° En 1821, pendant janvier, février, mars, avril et mai ;
5° En 1822, pendant janvier et février.

Ses plus grands ravages, durant ce même laps de temps, furent, savoir :

La première année de son existence, en 1817, en août et septembre ;
En 1818, en mars, avril et mai ;
En 1819, en mai et juin ;
En 1820, en mai et juin ;
En 1821, en juillet et août ;
En 1822, en juin.

Sous le rapport de ses ravages, la peste d'Alger s'est donc comportée autrement que le même fléau en Egypte, où il disparaît toujours vers la fin de juin, fait reconnu, à la fois, par le vulgaire et par la science.

« Quand la Saint-Jean vient, dit le vulgaire, la peste s'en va. »

« C'est toujours, dit M. Clot-Bey, à des époques déterminées que le fléau apparaît, c'est-à-dire qu'il se montre à la fin de l'automne, ou au commencement de l'hiver, pour finir avec le mois de juin. Cette remarque a été faite, de tout temps, pour l'Egypte. Elle est mentionnée par tous les observateurs, dont l'opinion, en cela, est d'accord avec celle du vulgaire (2). »

De la croyance où sont les Levantins que la peste cesse à la Saint-

---

(1) Sa marche, sous ce rapport, a été la même sur les autres points de la Régence. Rappelons, et ainsi qu'il résulte de ce qui précède :

1° Qu'à Bône, où elle parut au commencement de juin 1817, elle ne s'éteignit qu'au commencement de septembre 1821 ;

2° Qu'à Constantine, où elle parut sur la fin de juin 1817, peu après son invasion à Bône, elle ne s'éteignit qu'en mars 1822 ;

3° Qu'à Oran, où elle parut à la mi-mars 1818, elle ne s'éteignit qu'en mars 1822.

(2) *De la peste observée en Egypte, etc.*, p. 225.

Jean, est née leur coutume de cesser leur quarantaine ou séquestration le jour même de la Saint-Jean, c'est-à-dire le 24 juin (1).

Or, voici comment le fléau algérien s'est comporté à l'endroit de cette même date, 25 juin, pendant les six années de son existence :

1° En 1817, elle existait sous forme sporadique depuis le mois d'avant, lorsqu'elle éclata, sous forme épidémique, précisément quelques jours avant le 24 juin ;

2° En 1818, elle enlève vingt-sept individus le 24 juin ; elle en avait enlevé vingt-un la veille, et elle en enlève encore vingt-huit le lendemain ;

3° En 1819, elle enlève vingt-neuf individus le 24 ; elle en avait enlevé dix-neuf la veille, et elle en enlève encore vingt-quatre le lendemain ;

4° En 1820, après avoir cessé pendant plusieurs mois, elle reparait en mai et se continue en juin, où on comptait sept Musulmans dans la mortalité du 11, et beaucoup d'Israélites parmi les malades du 14.

5° En 1821, après plusieurs mois de cessation, elle reparaît en juin, notamment parmi les Israélites, et la plus forte mortalité du mois a lieu le 26.

6° Enfin, en 1822, peu avant son entière cessation, elle enlève, en juin, cinquante-quatre individus le 23, quarante-quatre le 24, et soixante le 25.

La cessation de la peste, en Egypte, sur la fin de juin, est généralement attribuée aux chaleurs de l'époque. Or, nous venons de voir ce qu'il faut penser des chaleurs sur la marche de la peste dans le nord de l'Afrique, du moins en ce qui concerne l'épidémie d'Alger, puisque, pendant une période de six années, ses plus grands ravages ont eu lieu pendant les mois les plus chauds. Du reste, les chaleurs, sous ce rapport, ne paraissent pas avoir une influence plus grande en Europe, où les plus grands ravages de la peste ont souvent coïncidé avec la saison des chaleurs. En voici quelques exemples, que nous prenons dans les pestes les plus rapprochées de nous.

Peste de l'Italie de 1575 *à* 1580.

Débuta à Trente sur la fin de juin, et y enleva, de cette époque au 1er novembre, six mille personnes; elle était à Vérone en juillet, et n'éclata, à Mantoue et dans le Milanais, qu'en septembre suivant (2).

---

(1) Il faut pourtant reconnaître qu'il s'en présente encore des cas après le 24 juin, et c'est, d'ailleurs, ce qui résulte des observations faites par M. Aubert, dans la peste d'Alexandrie de 1834 à 1835. Nous renvoyons à ces observations de M. Aubert, p. 23 de son ouvrage.

Les médecins qui professent l'opinion de la transmissibilité de la peste, en même temps que celle de son origine locale ou spontanée en Egypte, diraient, à cette occasion : la peste, en Egypte, cesse à la fin de juin comme maladie spontanée, mais elle s'y continue ou peut s'y continuer ensuite comme maladie transmissible ou contagieuse, et cette opinion se trouverait d'accord avec toutes les observations.

(2) L'histoire de cette peste nous a été donnée par Alexandre Massaria, de Vicence, médecin du seizième siècle. Cet auteur paraît être le premier qui ait reconnu que la peste, en Europe, est indépendante des viciations ou altérations de l'air, et qu'elle est entièrement due à la contagion.

Peste de Florence de 1348.

Enleva, dans la seule ville de Florence, de mai en juillet, plus de cent mille habitans (1).

Peste de Marseille en 1581.

Développée l'année précédente, 1580, ses plus grands ravages eurent lieu pendant les plus fortes chaleurs.

Peste de Digue en 1629.

Débuta dans les premiers jours de juin, fit ses plus grands ravages sur la fin du même mois, ainsi que pendant juillet et août, et surtout à la fin du premier de ces deux mois, époque à laquelle on compta jusqu'à cent soixante décès par jour, chiffre élevé eu egard à la population de la ville à la même époque.

Pestes de Marseille en 1649 *et* 1720.

Toutes deux débutèrent en juin, et firent leurs plus grands ravages pendant les plus fortes chaleurs des deux années. Ajoutons que le premier malade marseillais, dans la peste de 1720, mourut le 12 juin. C'était, comme nous l'avons vu précédemment, un garde de santé.

Peste de Xérès, en Espagne, en 1600,

Exerçait ses plus grands ravages du 12 juin au 10 juillet, jour où la population fit une procession pour la faire cesser.

Peste de la même ville en 1681.

Faisait ses plus grands ravages en juillet ; une procession, pour en obtenir la cessation, eut lieu le 15 de ce même mois.

Peste de Milan de 1629 *à* 1630.

Apparut à la fin d'octobre 1629, exerçait ses plus grands ravages en juillet 1630, les chaleurs étant alors des plus intenses. Les décès, durant ce mois, s'élevaient, journellement, à plus de trois mille cinq cents personnes, et on en compta trois mille cinq cent cinquante-cinq en un jour.

Peste de Nimègue de 1636 *à* 1637.

Développée en novembre 1636, faisait de grands ravages en avril 1637, et se continua ainsi jusqu'à la fin d'octobre de la même année.

Peste de Cracovie en 1769.

Se déclara pendant les chaleurs de la canicule, et se répandit ensuite sur presque toute la Pologne, où elle exerça de grands désastres.

Peste de Moscou de 1770 *à* 1771.

Développée en 1770, fit ses plus grands ravages dans l'été de l'année suivante, 1771. A la date du 15 juin de cette dernière année, elle n'était pas encore sortie de l'hôpital Saint-Nicolas, où deux cents enfans en étaient morts ; mais, à partir de la fin du même mois, il s'en déclara des cas dans tous les quartiers de la ville, et, vers la fin du mois suivant (juillet), il en mourait, dans la ville, plus de deux cents personnes par jour.

---

(1) Gio Boccacio, *De camerone, giornata prima.*

Peste de Dalmatie en 1783.

Apparut vers le milieu de juin, dans le district de Pogliza, entre Elissa et Spalatro, et s'étendit rapidement dans la contrée, malgré la vigilance du gouvernement, par l'incurie et la crédulité du peuple.

Peste de la Grèce de 1826 *à* 1828.

Importée, en 1826, dans le sud et l'ouest de la Morée, par l'armée du vice-roi d'Egypte, elle faisait ses plus grands ravages pendant les chaleurs de 1828 (1).

Cette peste, pour le dire en passant, a été observée en 1828, par deux médecins de notre armée en Morée, MM. Bobilier et Frémanger, qui furent envoyés, à cet effet, à Vrachmi, à Calavrita et à Vizoka ou Vos-titza (près Colavrita), trois petites populations de l'Achaïe (2).

Nous ne pousserons pas plus loin nos citations, ajoutant seulement qu'il existe, en cours, à Constantinople, touchant l'apparition de la peste dans cette ville, plusieurs proverbes rapportés par le docteur Brayer (3), et qui tous expriment ce fait d'observation, que l'explosion de la peste s'y fait toujours du 1er au 20 juillet (4). Cette époque, remarquons-le, est aussi celle où les vents du nord, qui ont soufflé pendant plusieurs mois de suite, sont remplacés par ceux du sud, qui, partout, dans notre hémisphère boréal, s'accompagnent, de coutume, de diverses maladies générales ou épidémiques.

Il résulte également des recherches faites par Ozanam, sur la peste de Constantinople, que cette maladie n'y règne que l'été, et qu'elle s'y affaibit et s'y détruit même l'hiver (5).

Les chaleurs, en Egypte, auraient-elles donc, sur la peste, une influence qu'elles n'y ont pas, soit dans le nord de l'Afrique, soit dans nos contrées européennes ? Ce n'est pas vraisemblable, alors même qu'on y rattacherait les fortes rosées de l'époque (6), mais il est une autre circonstance concomitante de la cessation de la peste en Egypte, sur la fin de juin, circonstance qui, à elle seule, dans l'opinion de l'origine spontanée de la peste en Egypte, donnerait une explication suffisante du phénomène. Cette circonstance est la crue du Nil, qui commence de la fin de juin au commencement de juillet (7), Et, en effet,

(1) L.-A Gosse, *Relation de la peste qui a régné en Grèce, de* 1826 *à* 1828 ; — Paris, 1838.

(2) G. Roux, *Histoire médicale de l'armée française en Morée* ; — Paris, 1829.

(3) Dans son ouvrage intitulé : *Neuf années de séjour à Constantinople.*

(4) Aubert, *op. cit.*, p. 119.

(5) *Op. cit.*, t. IV.

(6) Il est des Levantins qui attribuent la cessation de la peste à la rosée abondante (appelée *nocta*) qui tombe dans la nuit du 24 au 25 juin ; d'autres l'attribuent à Saint-Jean-Baptiste lui-même, tandis que les Israélites, eux, en font l'honneur à leur prophète Phines. Un enseignement ressort pourtant de ces différentes interprétations du phénomène, c'est celui de son existence.

(7) « Dans la moyenne et la Basse-Egypte, dit M. Clot-Bey, les eaux commencent à s'élever vers la fin de juin, ou le commencement de juillet ; elles » atteignent leur plus haut degré d'élévation à la fin de septembre, ou au » commencement d'octobre. »

(*Aperçu général sur l'Egypte*, t. 1er, p. 38.)

que si on admettait que la peste naît spontanément en Egypte, et que cette naissance est le produit de *certaines émanations* autres que celles qui, ailleurs, donnent naissance aux fièvres paludénnes (1), on concevrait aisément pourquoi la peste cesse lorsque le terrain qui en fournissait les élémens se recouvre d'eau, et pourquoi aussi elle se renouvelle (ce qui advient d'automne en hiver), alors que le même terrain se découvre par suite de l'évaporation de ses eaux (2).

Dans cette hypothèse, il est vrai, resterait à expliquer pourquoi les bords du Nil se découvrant tous les ans, la peste ne règne pas tous les ans en Egypte (3), explication qui se trouverait en admettant que le principe ou élément générateur de la peste n'existe pas tous les ans dans les émanations des bords du Nil. Cet inconnu remplacerait cet autre inconnu, admis par la plupart des médecins, pour expliquer la cause déterminante de la peste, et d'autres maladies encore, le *quid divinum* d'Hippocrate, que le docteur Emangard appelle l'*étincelle* qui, après avoir couvé plus ou moins de temps, *allume l'incendie*, et M. Clot-Bey (p. 210 de son voyage), cette *cause générale qui ne peut être appréciée que par ses effets.*

Symptômes.

La peste d'Alger n'a rien offert, dans ses symptômes, qui n'eût été offert ailleurs par la même maladie. Son invasion était presque toujours signalée par un sentiment de choc ou percussion, avec piqûre de quelque partie du corps, laquelle devenait, bientôt après, le siège ou d'un bubon, ou d'un charbon.

Chez le consul Holstein, le mal avait débuté par le sentiment d'une forte douleur au-dessus de l'articulation du pied.

La soif était généralement assez vive. Presque toujours le malade

---

(1) M. Clot-Bey (p. 219 de son ouvrage sur la peste), pour écarter la pensée que le limon du Nil peut engendrer la peste, dit que « c'est une argile pure; » privée de matières putrescibles, n'exhalant aucune odeur. » Selon nous, c'est une grande erreur de croire, et cette erreur est pourtant générale, qu'il n'existe d'autres émanations terrestres, susceptible d'altérer notre organisation, que celles que nous pouvons saisir à la vue (*brouillard*), ou à l'odorat (*émanations des marais*). Qui sait même si c'est bien dans la partie tangible à nos organes que réside le principe délétère des miasmes ou effluves des marais?

Mais, pour en revenir au limon du Nil, et sans vouloir contester en rien sa pureté, il faut bien que M. Clot-Bey, lui-même, admette, avec nous, qu'il contient autre chose que de l'argile pure, puisque, d'après lui, et d'après tout le monde, du reste, « il fertilise toute l'Egypte, dont il fait une prairie et un jardin des plus féconds (p. 219, *Op. cit.*). »

(2) « Les eaux, dit M. Clot-Bey, arrivent à leur étiage aux mois de mars, « avril et mai. » (*Op. cit.*, p, 38.)

(3) Mais c'est encore là l'histoire de la fièvre jaune et du choléra, deux endémies, l'une des bords du Gange, l'autre du climat des Antilles, et qui, pourtant, ne règnent pas tous les ans dans ces contrées, ce qui doit faire supposer que bien que leurs causes y soient inhérentes, elles ne s'y produisent pas tous les ans.

conservait sa raison jusqu'au dernier moment. M. le consul Fraissinet nous citait, à cet égard (1), la jeune israélite Luna Bensamon (2), avec laquelle il causait encore une heure avant sa mort, sans qu'il se fût aperçu du moindre dérangement dans ses facultés intellectuelles.

Il existe encore à Alger, ainsi que dans les autres villes de l'Algérie, des personnes qui portent des traces de la dernière peste de cette contrée.

M. Bensamon, frère de Luna Bensamon dont nous venons de parler, et qui était consul de Toscane à Bône, en 1835, nous faisait voir dans cette ville, à la même époque, une longue et profonde cicatrice qu'il portait à la cuisse gauche, suite de l'incision d'un charbon qui lui était survenu au-dessous de l'aine, où deux forts bubons existaient en même temps. M. Bensamon resta alité pendant plusieurs mois, par suite de l'abondante suppuration qui succéda à l'incision de son charbon.

Moyens préservatifs.

Les consuls et leurs nationaux se renfermèrent et s'isolèrent chez eux, les premiers, dans leurs maisons de campagne, situées dans les environs de la ville.

On usait, dans l'intérieur des maisons, de toutes sortes de parfums, et on brûlait, dans les cours et sur les terrasses, des bois odoriférans. Sous Ali-Khodja, qui avait prescrit cette dernière mesure, l'atmosphère de la ville était toujours saturée de l'odeur de ces sortes de bois (3).

La lettre d'un médecin arabe d'Alger, lettre sur laquelle nous aurons à revenir plus loin, contenait, pour un de ses amis, habitant la campagne, les conseils hygiéniques ci-après :

« Ne pas manger de viande, ne goûter à aucun fruit, être sobre en
» tout ; boire très-peu ; éviter les refroidissemens, se tenir dans une
» transpiration permanente, en se vêtissant convenablement, et ne
» communiquer avec personne. »

Un auteur arabe, le scheik Daoud-el-Antaki (David d'Antioche), dont l'ouvrage est à la bibliothèque d'Alger (4), conseille de se débarrasser, par un vomitif, de l'humeur en excès ; d'arroser les appartemens avec une infusion de myrthe et de menthe; de respirer l'odeur de la menthe, des coings, des ognons et autres plantes analogues, ainsi que la vapeur du styrax et du bdellium mis sur des charbons ardens. Il considère comme mauvais les viandes et les alimens sucrés, ainsi que l'usage trop fréquent du bain.

Le même auteur conseille la saignée si la maladie paraît au printemps, époque à laquelle le sang abonde dans le corps humain.

Ajoutons que Daoud-el-Antaki fait de la peste, p. 249 de son ouvrage, au point de vue de ce qu'il appelle *son caractère et ses symptômes*, un galimatias tel, qu'il faut renoncer à s'y reconnaître (5). Son ouvrage est pourtant, sur la matière, le plus estimé qui existe à la bibliothèque

(1) En 1828, à Tanger, où il était alors consul pour la Hollande.

(2) Il a été question de sa maladie précédemment.

(3) *Histoire des rues d'Alger*, dans *Le Toulonnais*, journal du Var et de l'Afrique, du dimanche, 6 décembre 1846.

(4) *Manuscrit* numéroté 67.

(5) En voir la traduction p. 246 du *Mémoire sur la peste en Algérie*.

d'Alger, car c'est celui que consultent, le plus souvent, les indigènes qui s'occupent de médecine dans cette ville.

Moyens curatifs.

Les Musulmans et les Israélites, les premiers surtout, sont, comme on sait, les hommes les plus sobres de la terre, et on peut dire, à la lettre, qu'ils vivent, pour ainsi dire, de rien. Sont-ils malades ? Ils se couchent et boivent de l'eau, s'ils ont soif. Ainsi firent-ils pendant l'épidémie dont nous parlons. Ajoutez à cela leurs amulettes et tous leurs autres moyens de même nature, au point de vue de leur efficacité. Quelques-uns, parmi les notabilités, furent traités par des médecins européens, dont la médication, plus active, n'en etait sans doute pas plus efficace. Cette médication, du reste, comme dans la comédie de Molière (*Le Malade imaginaire*), ne consistait qu'à saigner, faire vomir et purger. Nous passons sous silence le traitement local, le seul qui, bien entendu, ait pu rendre quelque service aux malades.

Contagion.

Nous avons vu, p. 396, que le consul de Danemarck, Holstein , fut frappé de la peste après une réunion où il s'était trouvé à côté d'un Maure dans la maison duquel était le fléau, et que le domestique qui l'avait soigné pendant sa maladie, le suivit de près dans la tombe.

Une jeune personne caresse un chat qui sortait d'une maison pestiférée, et, peu après, elle est prise de la peste.

Une femme meurt de la peste : son mari , qui n'avait pas cessé de coucher à ses côtés, en meurt aussi trois jours après.

Un jeune israélite, Bensamon cadet, envoie raccommoder un soulier chez un cordonnier dont toute la famille était morte de la peste : comme il chaussait le soulier raccommodé, il se sent comme frappé, sous l'aisselle, par un instrument aigu. C'était le signal de la maladie, à laquelle il succomba le troisième jour, après avoir éprouvé une sensation ou douleur semblable dans le flanc droit (1).

Ces faits, sans doute, ont peu de valeur au point de vue de l'opinion qu'ils tendraient à établir, puisque, lorsqu'ils se sont produits, la maladie était plus ou moins répandue dans la ville. Aussi, passerons-nous sous silence une foule de faits analogues qui nous ont encore eté rapportés. Mais, une remarque qui, sous le même point de vue, nous paraît avoir une grande valeur, c'est que lorsque le fléau pénétrait dans une famille, il était rare qu'il en sortît sans en avoir frappé presque tous les membres. La famille Bensamon, dont il a été si souvent question (dans le narré journalier de la peste d'Alger), en est un exemple remarquable, ainsi que la famille Sanguinetti, dont deux frères existent encore aujourd'hui, à Alger. La première perdit quatre de ses membres (trois femmes et un garçon); un autre, après avoir couru les plus grands dangers, parvint à se rétablir (2). La seconde, qui se composait de la mère et de quatre garçons, perdit trois de ses membres,

---

(1) Les trois faits que nous venons de rapporter nous ont été donnés par M. le consul Fraissinet, déjà cité.

(2) C'est le consul dont il a été question ci-dessus.

la mère et deux de ses enfans ; un troisième, Abraham, fut atteint aussi, mais il parvint à guérir, et il vit encore dans ce moment(1).

Toutes les épidémies du fléau oriental ont fourni un plus ou moins grand nombre d'exemples semblables. Ainsi, dans la peste du Caire, en 1835, une famille qui se composait de huit personnes, la famille Giglio, en perdit six en peu de temps ; une autre, qui était une femme arabe, parvint à se rétablir. Aux six victimes de la famille Giglio, il faut ajouter un des soldats du poste affecté à la garde de la maison où se trouvait la famille pestiférée.

Le désastre de la famille Giglio éveilla, à un haut degré, l'attention publique, tant à cause de ce désastre en lui-même, qu'à cause qu'il n'existait pas encore question de peste dans la ville, à l'époque où il se produisit. On en trouvera les détails dans la plupart des ouvrages qui, depuis, ont été publiés sur la peste égyptienne (2).

Les exemples d'immunité fournis par l'épidémie d'Alger, n'ont pas été moins nombreux qu'ailleurs, à l'endroit du même fléau; nous en fournirons seulement les deux suivans :

1° Le docteur Juan Domingo, qui était à Alger depuis le mois de février 1818, traversa le reste de l'épidémie algérienne sans jamais avoir été malade, bien qu'il s'approchât des pestiférés sans prendre la moindre précaution, et bien qu'il les saignât, ouvrît et pansât leurs bubons, incisât et pansât leurs charbons, et qu'il fît, enfin, auprès des malades, tout ce qui ressortait de sa profession.

2° Rachel Bensamon, sœur de l'interprète du consulat anglais, avait un enfant, de 14 à 15 mois, qu'elle allaitait, lorsqu'elle fut atteinte de la peste, à laquelle elle succomba, le onzième jour de sa maladie : bien que l'allaitement eût été continué jusqu'au huitième jour de la maladie, l'enfant ne fut ni malade ni indisposé après la mort de sa mère, immunité d'autant plus remarquable qu'au contact le plus immédiat, pendant huit jours, avait été jointe une alimentation qu'on peut supposer des plus viciées (3).

Ce fait rappelle celui offert au village de Sainte-Tulle, près Marseille, lors de la célèbre peste provençale de 1720, et que nous rapporterons brièvement.

Une femme meurt de la peste ; elle nourrissait un enfant qui n'avait encore que trois mois. Cet enfant, dont on ne savait que faire, et à la mort duquel on devait s'attendre, est mis dans la bière qui renfermait sa mère : une femme charitable, qui vint à passer, aperçoit l'enfant, le retire de la bière, et le fait nourrir on ne dit comment. Quoi qu'il en soit, l'enfant ne mourut pas ; il vécut au contraire, et poursuivit sa carrière jusqu'à l'âge de 84 ans. C'était une sorte de phénomène pour le pays que l'échappé de la grande calamité provençale. Le docteur Robert, de Marseille, mort dans ces derniers temps, a connu, dans sa

(1) Nous tenons ces détails des deux survivans de la famille.

(2) Les trois frères Giglio, trois domestiques, dont une Nubienne et deux Abyssiennes.

(3) L'enfant nouveau-né, laissé par la femme du consul Holstein, ne mourut pas non plus, mais on ne saurait affirmer si la mère, morte subitement après des couches heureuses, a succombé à la maladie régnante.

jeunesse, l'intéressant vieillard, auquel il se plaisait à faire raconter tout ce qui se rattachait à sa miraculeuse conservation (1).

Du reste, des cas d'enfans à la mamelle, ayant survécu à leurs mères mortes de la peste, se sont assez souvent produits dans d'autres épidémies.

« Nous avons vu beaucoup de femmes, dit M. Clot-Bey, atteintes » de peste, allaiter leurs enfans jusqu'au moment de leur mort, sans » leur communiquer le mal dont elles étaient attaquées, et auquel elles » ont succombé maintefois. »

L'auteur en cite ensuite un exemple fourni, à Alexandrie, par la femme du docteur Cervelli, dans la peste de cette ville, de 1834 à 1835 (2).

Ajoutons qu'on fit, dans le cours de l'épidémie, la remarque qui avait déjà été faite à Alexandrie, en Egypte, et dans la dernière peste de Tunis (3), à savoir que les porteurs d'huile et les porteurs d'eau en étaient à l'abri, mais les derniers à un moindre degré que les premiers. Au rapport de M. Aubert, les baigneurs publics d'Alexandrie jouirent aussi de la même immunité dans la peste de cette ville, de 1834 à 1835 (4).

Une question toujours agitée parmi les Musulmans, lorsque la peste apparaît chez eux, c'est celle de savoir s'il est religieusement permis de la fuir : nous avons vu, p. 269, que le voyageur El-Aïachi, passant à Khanga, en 1074 de l'hégire (1663 de J.-C.), la peste étant alors dans les environs (chez les Zeribet-Ahmed), les habitans vinrent lui demander si, légalement, ils pouvaient fuir la maladie avant qu'elle fût arrivée chez eux. Nous laissons la réponse au voyageur lui-même.

« Je réfléchis à cette question, dit El-Aïachi, car je n'avais rien vu » de précis dans les livres à cet égard. Enfin, je leur répondis, m'appuyant sur l'autorité d'un docteur en théologie, qu'il était permis de » s'en aller quand la peste n'avait pas encore paru au lieu qu'on voulait quitter, mais qu'une fois la maladie déclarée, la retraite n'était » plus permise, au point de vue de la loi religieuse ; j'ajoutai qu'une » autre autorité disait que l'on pouvait fuir si, en agissant de la sorte, » on n'avait pas d'autre but que d'éviter le mal, mais que si, par cette » action, on pensait se dérober aux décrets de Dieu et se soustraire » à la mort, alors cela était défendu. D'après ces bases, je leur déclarai » que rien ne s'opposait à ce qu'ils s'en allassent, du moment que, » parmi ces diverses opinions, il s'en trouvait une qui admettait que » la fuite était permise. J'ai vu, plus tard, dans le livre de l'imâm El-H'attab, au chapitre intitulé *Sur les épidémies*, que cet auteur, en

---

(1) Chycoineau, *Journal des savans*, de 1722 à 1730.
Fodéré, dans son article *Peste*, déjà cité, p. 117 du volume où il est inséré.

(2) *Op. cit.*, p. 311.

(3) Le docteur Louis Frank écrivait de Tunis au baron Larrey, en 1803 :
« L'expérience journalière des porteurs d'huile, à Alexandrie et à Tunis, ne laisse aucun doute sur la vertu préservative de l'huile. La plupart de ces hommes ne veulent pas, en temps de peste, quitter leurs habillemens imbibés d'huile, et ceux qui y ont manqué, pour se purifier au bain et mettre des habits propres, ont été atteints de la maladie. »
(*Opuscules du docteur Louis Frank*, p. 69-70.)

(4) *Op. cit.*, p. 27.

» rappelant les deux opinions contraires, ajoute que la bonne est celle
» qui permet de quitter un lieu infecté par la peste. Dieu sait la vé-
» rité (1)!...

Maladies concomitantes.

La variole marchait de front avec la peste, en juillet 1817, c'est-à-dire peu après l'invasion de la dernière (2). En outre, et ainsi que nous l'avons vu, la maladie qui l'avait précédée, et qui régnait pendant l'hiver, se continua encore quelque temps pendant son règne (3). On sait, du reste, que la peste s'associe fort bien avec des maladies à la fois contagieuses et épidémiques comme la variole, ou seulement épidémiques comme les fièvres intermittentes ou paludéennes. Ainsi, la peste de l'Italie, en 1528, et celle de Vicence, au mois d'août 1577, s'accompagnaient de fièvres intermittentes, et le médecin Massaria, à qui nous devons la connaissance de ces faits, fut atteint lui-même des dernières, lui et son domestique, à Vicence (4).

La peste qui régnait dans l'armée française en Egypte, sous le général Bonaparte (5), s'accompagnait aussi de maladies épidémiques qui se transformaient souvent en la première maladie, alors que les deux sortes de malades se trouvaient dans des rapports plus ou moins immédiats, comme lorsqu'ils étaient réunis dans les hôpitaux (6).

La peste de la Grèce, de 1827 à 1828, a fourni, sur le même sujet, des observations importantes, mais auxquelles nous sommes forcé de renvoyer, par suite de la trop grande extension donnée à notre travail (7).

Epizooties concomitantes.

Des chevaux, des mulets, des bœufs, des moutons, des volailles, des animaux de toutes sortes, en un mot, sont morts à différentes époques de l'épidemie, sans qu'on pût en voir la cause ailleurs que dans celle de l'épidémie elle-même. Ces animaux, d'un autre côté, offraient, dans leur maladie, tous les signes extérieurs qu'on observait en même temps sur l'homme, tels que bubons, charbons, etc. C'est ce que nous tenons de bon nombre de témoins oculaires, entr'autres des deux frères Sanguinetti, dont l'aîné, Léon, fut orfèvre du palais, sous les quatre derniers deys, Hadj-Ali, Omar, Ali-Khodja et Hussein.

Le médecin maure d'Alger, dans la lettre précitée, écrite le lendemain de la mort d'Ali-Khodja (1er mars 1818), après avoir dit qu'il ve-

(1) Traduction insérée dans le *Mémoire sur la peste en Algérie,* ouv. cit., p. 245.

(2) *Vide suprà.*

(3) *Vide suprà.*

(4) Fodéré, *article cit.*

(5) L'armée débarqua en juillet 1796 (15 messidor an VI), et la peste y apparut dans le mois de novembre suivant.

(6) Fodéré, *article cit.*

(7) Gosse, L.-A., *Relation de la peste qui a régné en Grèce, de* 1827 *à* 1828, p. 61 et 62. — Paris, 1838.
Ce travail de M. le docteur Gosse est plein d'intérêt.

nait d'apprendre la mort d'un de ses enfans, qui était à la campagne, chez son frère; — que c'était le troisième enfant que le fléau lui enlevait, et que l'air des environs de la ville était vicié par les exhalaisons des cadavres qui n'avaient pu être inhumés, — ajoute : « les ani- » maux meurent comme les hommes, et quatorze chevaux sont morts » la semaine dernière, dans les écuries du palais. »

Un autre auteur arabe, que nous avons déjà cité, le scheich Daoud-el-Antaki, pense que la peste peut atteindre les animaux, tels que les vaches et les chevaux, et que même les fruits et les grains peuvent s'en trouver altérés (1).

Nous avons vu, p. 342, que, dans la peste de Tripoli, en 1785, les bestiaux mouraient comme les hommes, même encore plus promptement, et qu'un cheval fut atteint de trois tumeurs semblables à celles qui se voyaient, à la même époque, sur les pestiférés.

Sans doute, il serait sans utilité de rappeler ici ce que disent des auteurs anciens (Homère, Hippocrate, Thucydide, Denys d'Halycarnase, Livius Claudius, etc.) d'épizooties plus ou moins concomitantes de maladies qualifiées par eux de pestilentielles, mais sur la nature desquelles il serait difficile d'émettre une opinion aujourd'hui. Aussi, nous nous bornerons à rappeler ce qu'ont écrit, sur le même sujet, des observateurs plus rapprochés de nous, et d'où semble résulter qu'en effet, les animaux peuvent offrir des accidens analogues à ceux de la peste orientale, alors que cette maladie règne dans un pays.

Boccace dit avoir observé, dans la peste de Florence, en 1348, plusieurs cas de peste communiqués de l'homme aux animaux; il dit aussi avoir vu, de ses propres yeux, deux porcs contracter la maladie en fouillant, sur une place publique, où ils déterrèrent des vêtemens provenant d'un pestiféré. Ces animaux, vraisemblablement, offrirent quelques indices extérieurs de la peste, mais Boccace n'en dit rien, ce qui est bien regrettable.

Santi Roméo, médecin de Messine, voyait, dans l'épizootie qui accompagnait la peste de cette ville, en 1743, une maladie analogue à la dernière. Selon lui, et ce qui, du reste, se conçoit fort bien, les animaux seraient d'autant plus susceptibles de contracter la peste, qu'ils se rapprochent le plus de l'homme par leur organisation.

Le savant père Diégo Piccolo, de Messine, qui se trouvait dans la peste précitée, de 1743, dit qu'alors des chevaux, des ânes, des porcs et d'autres animaux encore mouraient avec des bubons en tout semblables à ceux qu'on observait en même temps sur l'homme.

Fallope dit avoir vu, dans une peste, une pie portant deux bubons, et Schiller, des bubons, de la grosseur d'un pois chiche, sous les aisselles de plusieurs oiseaux, dans une autre peste qui faisait de grands ravages à Constantinople.

M. Estienne, médecin français, qui se trouvait dans la peste d'Alexandrie, de 1834 à 1835, dit que son chat en fut atteint, avec un bubon sur la poitrine (2).

Un autre médecin français, M. Aubert, qui se trouvait aussi dans la même peste, dit que cette peste fut précédée d'une épizootie sur les chiens et sur les bœufs. Il rapporte qu'un négociant, qui avait une

(1) *Manuscrit cité.*

(2) Clot-Bey, *De la peste observée en Egypte, etc.*

maison de campagne près de la ville, l'assura que plusieurs de ses bœufs étaient morts avec des bubons.

« Je n'en ai pas vu sur les chiens, dit M. Aubert, mais je sais qu'un » chien carlin, qui couchait avec sa maîtresse, atteinte de la peste, fut » lui-même malade, avec un bubon à la cuisse. » M. Aubert ajoute : « Durant l'épidémie, il y eut maladie générale sur les poules (1). »

Origine de la maladie.

Une grande sécheresse s'était fait sentir à Alger, du 7 février jusqu'à la mi-mars, à ce point que des jeûnes et des prières publiques furent plusieurs fois ordonnés, par le dey, pour obtenir de la pluie (2); mais il serait oiseux, sans doute, au point de vue de nos connaissances actuelles sur le fléau oriental, de nous arrêter à ce phénomène météorologique pour y voir la cause de la peste d'Alger de 1817 à 1822. Bref, cette peste était généralement attribuée, par le corps consulaire et la population (3), à une frégate donnée, par le G. S, au dey, dont la marine, par suite de l'expédition de lord Exmouth, l'année précédente, était dans le plus grand délabrement. Cette frégate arriva à Alger le 8 mai, après avoir relâché à Modon, par suite d'une voie d'eau, qui n'était pas encore étanchée. Sur trois cents turcs qu'elle avait pris à Constantinople, pour le service de la Régence, cent avaient déserté à Modon, et vingt avaient succombé à une maladie qui s'était développée à bord, et qu'on désignait sous le nom de *fièvre putride*. Outre les vingt turcs qui en étaient morts, il en était mort aussi un ambassadeur, avec plusieurs officiers de sa suite.

Cet ambassadeur était Hadj-Haffis, de retour d'une mission dont il avait été chargé auprès de la Sublime Porte, par le dey d'Alger. La frégate, à son arrivée, avait encore des pestiférés, qui furent débarqués et transportés dans la ville.

---

(1) *Op. cit.*, p. 27.

(2) Depuis le 7 février, pas une goutte d'eau n'était tombée à Alger, lorsque, le 17 du mois suivant, qui était un vendredi, le dey, afin d'obtenir la cessation d'une sécheresse qui donnait les plus vives inquiétudes, ordonna que tous les cafés fussent fermés pendant trois jours, et que, pendant ce même laps de temps, on jeunât, comme pendant le *Ramadan*, en adressant des prières au ciel. De son côté, le chef de la nation israélite, Bacri (Jacob-Cohen), d'après les ordres du dey, prescrivait, à ses coréligionnaires, des pratiques semblables.

Le 10, à l'expiration des trois jours de jeûne, la population sortit, en procession, par la porte Bab-el-Oued, se répandit dans la campagne, puis rentra, après avoir fait une station au marabout de Sidi Abderrhaman, à la porte Bab-el-Oued, marabout qui existe encore aujourd'hui.

Le 13, la pluie ne venant pas, nouvelle procession, hors la porte Bab-el-Oued, formée, à la fois, par la population musulmane et par la population israélite. C'était un spectacle imposant que cette réunion de vœux semblables, formés par deux peuples de croyances différentes.

Nous avons vu, précédemment, qu'en 1822, à pareille époque de l'année, un état atmosphérique analogue s'est présenté, et qu'il coïncida avec la fin du fléau, comme celui de 1817 avait coïncidé avec son début.

(3) On se rappelle que le vice-consul anglais, Francowich, mourut le 25 mai, après onze jours de maladie. Il serait donc tombé malade le 15, c'est-à-dire six jours après l'arrivée de la frégate ottomane.

Nous ferons remarquer que la peste existait en Egypte, et sur d'autres points du Levant, dans l'hiver de 1816 à 1817, et qu'outre la frégate dont nous venons de parler, il était déjà arrivé à Alger, également partis du Levant (1), plusieurs autres bâtimens, qui, de leur côté, auraient pu y introduire aussi la peste Ainsi, à partir du 13 janvier seulement, il entra dans le port d'Alger, de la provenance dont nous parlons, les bâtimens ci-après, savoir :

1° Le 13 janvier, le brick suédois le *Delphin*, capitaine Riedell, venant de Smyrne, avec patente délivrée par le consul de sa nation, sous la date du 14 novembre, laquelle portait qu'il y avait, journellement, des accidens de peste dans la ville. L'équipage se composait de dix hommes, y compris le capitaine, et, le chargement, de toiles, soieries, raisins secs, mastic, etc. Il portait, en outre, treize recrues pour la Régence ;

2° Le 14, même mois, venant de Constantinople, après quarante-six jours de traversée, une goëlette de la Régence, qui avait porté, à Constantinople, l'ambassadeur Ali Raïs. Ce bâtiment avait relâché à Smyrne, après vingt-deux jours de traversée ;

3° Le 22, encore même mois, venant de Beyrout (Syrie), la polaque grecque l'*Afrique*, capitaine Dimitri Nicolaïd, de dix-sept hommes d'équipage, chargée de vingt-sept recrues pour la Régence, avec des toiles et des soieries. Ce bâtiment avait relâché en Sardaigne et à Bougie;

4° Le 4 mars, venant de Smyrne, la polaque la *Fortune*, capitaine Guzol, de dix-sept hommes d'équipage, appartenant à M. Bacri, négociant israélite. Ce bâtiment avait quitté Smyrne depuis trois mois, et avait relâché à Bougie dans les premiers jours de février. De cent soixante-dix recrues qu'il portait pour la Régence, cinq avaient été laissées malades à Mitylin, et trois autres étaient mortes d'une maladie qualifiée de *fièvre maligne*. La patente, délivrée par le consul britannique, à Smyrne, portait qu'à son départ, il y avait, de temps à autre, des accidens de peste dans cette ville ;

5° Du 7 au 8 avril, venant de Constantinople, deux corvettes, avec équipage grec, dont le Grand-Seigneur faisait cadeau au dey d'Alger, qui, par suite de l'expédition ci-dessus mentionnée, avait perdu presque toute sa marine. Les mêmes corvettes portaient, ensemble, cent cinquante recrues pour la Régence ;

6° Le 11, venant de Smyrne, la polaque grecque le *Saint-Nicolas*, capitaine Antonio Milaidi, d'Ipsara, avec vingt-six hommes d'équipages. Ce navire, parti depuis vingt-six jours, avait, à son bord, dix

---

(1) Fodéré, comme nous le verrons à l'occasion de la peste de Tripoli, en 1820, la fait arriver à Alger par un bâtiment venant d'Alexandrie (Egypte), avec des pèlerins turcs.

Il arriva, en effet, d'Alexandrie à Alger, comme nous l'avons vu p. 373, un bâtiment portant des pèlerins de retour de la Mecque, et qui avait jeté à la mer, morts de la peste, de quarante à cinquante personnes, mais ce bâtiment, qui était une polaque turque, n'arriva à Alger que le 8 juillet, et la peste y était déjà depuis la mi-mai. Nous avons fait remarquer, p 373, que les malades qui étaient à bord du bâtiment, et qui furent débarqués et portés dans les rues, pour les déposer à leur destination, eussent pu introduire la peste dans la ville si, déjà, elle n'y avait existé : dans l'état des choses, ils ont pu seulement lui donner une nouvelle force, en en multipliant les germes.

turcs d'Alger, avec cent trente-trois recrues qu'ils venaient de faire pour la Régence ;

7° Le 15, venant de Milo, après vingt-huit jours de traversée, le brick anglais le *Tartaro,* capitaine Nicolo Colaco, chargé de soieries de Smyrne, qu'il avait prises à Malte;

8° Enfin, le 17, venant de Constantinople, une polaque grecque, commandée par un capitaine turc, et chargé de differentes munitions pour la Régence.

PESTE DE TANGER DE 1818 A 1820.

Eclose au printemps de 1818, la peste de Tanger ne s'éteignit complètement qu'au printemps de 1820, après un règne de deux ans par conséquent, période de temps pendant laquelle nous allons la suivre.

ANNÉE 1818.

Plusieurs personnes moururent de la peste à Tanger vers la fin de mai, peu après l'arrivée, dans le port, d'une frégate anglaise, le *Tage,* qui revenait d'Alexandrie (Egypte), avec un grand nombre de pèlerins, de retour de la Mecque. Outre ces passagers, le *Tage* portait encore deux fils du sultan règnant, l'empereur Suleïman, avec leurs suites, ainsi que des femmes, dont trois odalisques pour le palais de Méquinez.

Dans la matinée du 2 juin, un autre bâtiment anglais mouilla encore dans le port, venant aussi d'Alexandrie, avec quatre cents pèlerins.

Le nombre des malades s'accrut rapidement, et on en comptait cent quarante-quatre à la fin de juillet. Toutefois, la mortalité, jusqu'alors, n'avait pas été forte, et encore s'était-elle presque entièrement bornée à des enfans et à des vieillards.

Un jeune médecin espagnol, le docteur Sola, arriva à Tanger dans les premiers jours d'août; il revenait de Fez (l'une des trois capitales du Maroc), où il avait été appelé, par l'empereur, pour une de ses filles, et il retournait à Cadix, où il exerçait la médecine depuis plusieurs années. Sur l'invitation des consuls, il s'arrêta à Tanger, pour donner ses soins aux pestiférés. D'un autre côté, il n'eut pu, alors, rentrer dans sa patrie, qu'après une très-longue quarantaine.

L'épidémie s'aggrava dans le cours du même mois, pendant lequel trois cent douze personnes succombèrent ; mille trois cent vingt-deux périrent encore dans le cours des trois mois suivans, dont quarante-quatre en un seul jour.

ANNÉE 1,819.

L'épidémie avait sensiblement diminué au commencement de janvier, et elle paraissait éteinte dans la seconde semaine de mai, c'est-à-dire environ un an après son invasion. A cette date, sur une population de dix à onze mille habitans, dont neuf cents Maures, mille cinq cent vingt-cinq Israélites et cent quinze Européens, elle avait emporté deux mille deux cent trente-quatre individus; savoir :

Musulmans	1970,
Israélites	257,
Européens.	7.
Total.	2234.

Personne ne mourut dans les consulats, malgré le chiffre assez élevé de leur personnel. A l'exception du consul de France, alors M. Sourdeau, tous les autres s'étaient séquestrés, et ne recevaient du dehors rien qui n'eût passé ou par le vinaigre, ou par l'eau. Nonobstant les nombreux malades qu'il avait vus, M. Sola n'éprouva aucune atteinte. Ce médecin, il est vrai, prenait, contre la maladie, les plus grandes précautions, précautions qui, pour le dire en passant, n'étaient plus du siècle, et qu'aucun médecin ne voudrait consentir à prendre aujourd'hui. Ainsi, dans ses visites, le docteur Sola s'affublait d'un masque, et s'enveloppait dans une blouse de tafetas ciré, dont les manches, terminées en cul de sac, lui servaient de gants pour toucher les malades. Sans prendre toutes ces précautions, et même sans prendre aucune sorte de précaution, un Israélite qui le suivait, pour saigner, ouvrir les bubons, inciser les charbons et exécuter, enfin, toutes ses prescriptions ; cet Israélite, disons-nous, ne fut pas moins heureux que son maître, et nous en dirons autant d'un autre Israélite, qui suivait également le docteur Sola, pour lui servir d'interprète. Ce dernier, en 1828, servait aussi d'interprète au consul de Hollande, M. Fraissinet, chez qui nous l'avons vu, et où il nous a donné beaucoup de détails sur l'épidémie dont nous parlons.

La peste qui paraissait éteinte à Tanger vers la mi-mai, s'y continuait sans doute encore par cas isolés, et cet état de choses a dû se maintenir jusque dans le mois d'octobre ; car, lors de l'arrivée de M. Cochelet à Tanger, qui eut lieu le 13 novembre, les consuls commençaient seulement à ouvrir leurs maisons, à l'exception du consul de France, qui n'avait jamais fermé la sienne. Mais rapportons le passage de M. Cochelet, où ce fait se trouve consigné, et où nous verrons, en même temps, que la maladie se continuait alors dans l'intérieur de l'empire.

« L'aspect que présentait, dit M. Cochelet, l'intérieur de Tanger, au
» moment de notre arrivée, me donna une idée peu avantageuse de
» l'agrément que pouvait alors offrir son séjour. La peste avait enlevé
» une grande partie de sa population, et le retour de ce fléau, qui ne
» ravageait plus la ville, était toujours à craindre, à cause des commu-
» nications journalières qui continuaient d'avoir lieu avec les provinces,
» où la maladie régnait encore. Les consuls commençaient seulement
» à ouvrir leurs maisons. Plusieurs y étaient restés renfermés pen-
» dant un an... »

(Naufrage du brick français La Sophie, *perdu, le* 30 *mai* 1819, *sur la côte occidentale d'Afrique,* etc., t. 2ᵉ. p. 197 ; — Paris, 1821.)

ANNÉE 1,820.

Les documens nous manquent sur l'existence de la peste à Tanger, en l'année 1820 ; nous ne savons même qu'elle y était encore au printemps de cette année que par la mention suivante, qui en est faite dans les Archives du lazaret de Marseille, sous la date du 4 avril :

« Peste au lazaret venant du Maroc. »

Résumé de la peste de Tanger, *de* 1818 *à* 1820.

Il résulte de ce que nous venons de dire sur la peste de Tanger, de 1818 à 1820, que ses plus grands ravage eurent lieu la première année

de son existence; —qu'après une recrudescence, qui eut lieu l'année suivante, 1819, et qui était terminée à la mi-mai, elle ne se continua plus, jusque dans les trois ou quatre premiers mois de 1820, que par cas isolés.

Extension de la maladie dans l'empire.

La peste de Tanger, de 1818 à 1820, s'étendit dans tout l'empire, de l'est à l'ouest, et, dans le sud, jusqu'aux confins du Désert. M. Cochelet, entrant dans le Maroc, venant du sud, après son naufrage, s'exprime ainsi sur les ravages du fléau sur les points de son parcours :

« Nous ne tardâmes pas, dit M. Cochelet, à apercevoir, à droite et » à gauche, des villages qui avaient, à peu près, l'aspect d'Ouadnoun (1), » quoiqu'ils fussent moins considérables. Cependant, plusieurs étaient » entièrement abandonnés par leurs habitans, et Hamar m'apprit qu'à » une époque récente, la peste les avait ravagés, et que le petit nombre » d'hommes échappés à la contagion, s'étaient transportés ailleurs... »
(*Op. cit.*, t. 2, p. 79.)

Jusqu'où le fléau pénétra-t-il dans le sud? C'est ce que nous ignorons; nous savons seulement qu'à l'époque du voyage de M. Cochelet, il n'avait pas encore pénétré jusqu'au point de son naufrage. C'est, du moins, ce qu'il est permis d'inférer des paroles suivantes :

« Il fallait donc braver, dit M. Cochelet, tous les genres de dangers, » et celui dont nous menaçait la peste, au-devant de laquelle nous » marchions, n'était pas le moins redoutable. »

Sans doute (et comme toujours, lorsque la peste pénètre dans un pays sans défense contre elle, ainsi que le sont toutes les contrées du nord de l'Afrique), ses ravages, à l'époque dont nous parlons, durent être considérables, mais il n'en faut pas moins considérer, comme fort exagéré, le chiffre donné de ses victimes, à l'époque où M. Cochelet marchait du point de son naufrage sur le Maroc. « Plus de cent mille hommes, » dit-il, avaient déjà péri victimes du terrible fléau. »

Observations sur la maladie en général.

Le froid et la pluie semblaient donner une nouvelle activité au fléau, et aggraver l'état des malades, tandis que les chaleurs semblaient produire des effets contraires.

Symptômes.

Le mal débutait, le plus souvent, par un froid vif, auquel la fièvre succédait bientôt. Le corps devenait alors d'un rouge plus ou moins intense, surtout les yeux et la face.

Les bubons, les charbons et les pétéchies étaient les symptômes généraux. Les vomissemens se présentaient assez souvent, et la matière, parfois, en était noire. La fièvre tombée, la peau devenait pâle, et prenait une teinte plombée après la mort.

Il arrivait, mais rarement, que les bubons précédaient la fièvre, et c'est alors qu'on voyait des individus, en apparence, bien portans, vaquer à leurs affaires, quoique déjà frappés. La maladie se présentait avec des bubons sans fièvre, comme aussi sans bubons ni fièvre.

---

(1) A environ 70 lieues sud de Mogador.

Le délire, sous l'influence de la fièvre, était fréquent.

Les éruptions, autres que les bubons, n'étaient jamais critiques. L'apparition des derniers, aux aines, était d'un bon augure : il en était autrement de cette apparition au cou (1) et aux aisselles. Les pétéchies et les charbons étaient également défavorables. La gangrène apparaissant aux bubons, signalait toujours une fin prochaine.

Nous trouvant à Cadix, à notre retour du Maroc, en 1828, nous nous empressâmes de voir le docteur Sola, avec qui nous causâmes longuement sur l'épidémie dont il avait été témoin. Le questionnant sur l'analogie que la peste pouvait avoir avec la fièvre jaune, qu'il avait eu occasion d'observer à Cadix (1819-1820), il résulta, de nos entretiens à cet égard, ce qui suit :

1° Que la peste, comme la fièvre jaune, présente deux périodes bien distinctes, l'une de réaction, l'autre de débilité, de décomposition ;

2° Que, dans la première période de la peste, comme dans la première de la fièvre jaune, les yeux et toute la figure sont rouges, injectés et comme enflammés, avec céphalalgie violente, fortes douleurs aux jambes et dans les membres, surtout aux membres inférieurs ;

3° Que la seconde période de la peste, comme la seconde période de la fièvre jaune, est celle où apparaissent les pétéchies, les affections gangréneuses et autres fâcheux symptômes ;

4° Que les vomissemens noirs qui s'observent quelquefois dans la peste, et presque toujours dans la fièvre jaune, paraissent identiques à celle de cette dernière maladie, au point de vue de la nature de la matière rejetée ;

5° Enfin, que si, dans la peste, on remplaçait les bubons par la jaunisse, on aurait presque la fièvre jaune, tandis que si, dans cette dernière, on remplaçait la jaunisse par des bubons, on aurait presque la peste.

Traitement.

Nous ne nous occuperons que du traitement adopté par le docteur Sola, et qui consistait dans l'emploi de l'huile, à l'intérieur et à l'extérieur.

La dose de l'huile, à l'intérieur, était de sept à huit onces et plus ; à l'extérieur, on l'employait sous forme de frictions. Ces frictions étaient pratiquées à l'aide d'une petite éponge, et avec vitesse, de manière à faire absorber une livre d'huile dans l'espace de trois à quatre minutes. Des sueurs abondantes étaient le résultat de ces frictions, observation qui avait déjà été faite en Egypte, comme nous le verrons plus loin.

Le traitement par l'huile était ou paraissait suivi de bons résultats lorsqu'on y recourait en temps opportun, c'est-à-dire le plus près possible de l'invasion de la maladie (2). Aussi, un consul, M. Colaço, consul portugais à Larache, afin d'en propager l'emploi, en fit l'objet d'une circulaire qu'il répandit dans tout l'empire, avec l'agrément du souverain (3). Les habitans, musulmans et israélites, devaient avoir, pour ce

(1) On doit se rappeler que l'un des premiers malades de l'épidémie d'Alger, en 1817, le vice-consul Francowich, présenta, après la mort, des glandes engorgées au cou.

(2) Voir les journaux de France du mois de mars 1819.

(3) Cochelet, Op. cit., t. 2, p. 211.

traitement, moins de répugnance que pour tout autre, et c'est en effet ce qui eut lieu.

Dans le but d'expérimenter l'huile comme moyen préservatif de la peste, le docteur Sola projeta d'en inoculer, mélangée avec du virus pestilentiel. Pour se procurer des sujets à cet effet, il proposa, au corps consulaire de Tanger, de demander, au gouvernement espagnol, que des prisonniers de la forteresse de Ceuta, qu'on gracierait pour cela, fussent mis à sa disposition. Par suite de cette demande, que le corps consulaire s'empressa de faire, quatorze déserteurs espagnols, qui avaient été condamnés à mort, furent dirigés sur Tanger, pour être mis à la disposition du docteur Sola. A leur arrivée, et sans avoir communiqué avec personne, ces déserteurs furent enfermés dans un local qu'on leur avait préparé d'avance, puis inoculés, avec un mélange d'huile et de virus pestilentiel, sous les yeux de M. Sola, par l'israélite dont nous avons déjà parlé. Un témoin oculaire de ces opérations, le consul général de Suède et de Norwège, M. Grœberg de Hemso, en rend compte en ces termes :

« La Sanie, dit le consul, fut prise sur des personnes chez les quelles » la peste s'était présentée avec les caractères les plus malins. On s'en » servit immédiatement pour les inoculations, qui furent exécutées par » douze incisions faites avec la lancette, à savoir : trois sous chaque ais- » selle, et trois dans chaque région inguinale. Ces différentes parties » avaient été, préalablement, frottées avec de l'huile. On fit, en outre, » avec le bistouri, sur huit des inoculés, quatre autres incisions, lon- » gues d'un pouce, intéressant seulement les tégumens, et on injecta, » dans les ouvertures, la matière mélangée avec l'huile.

» Sept des patiens ne présentèrent absolument aucun accident, ni » général, ni local, peut-être parce qu'ils n'avaient pas la prédisposi- » tion nécessaire pour favoriser la contagion ; chez les sept autres, » il se manifesta, quatorze heures après l'inoculation, quelques légers » symptômes locaux, à savoir : chez trois, un petit bubon à une aine; » chez un autre, un charbon au milieu de la fesse gauche, et, chez les » trois derniers, des symptômes généraux (fièvre, etc.), avec une lé- » gère et vague irritation au tour de l'incision.

» Les opérés, aussitôt après l'inoculation, avaient été enfermés dans » des chambres séparées, où il avait été fourni, à chacun de ceux chez » les quels des accidens avaient apparu, et dès cette même apparition, » de l'huile pour boire et pour se frictionner. Ces malades, sans » faire usage d'aucun autre remède, guérirent tous parfaitement : le » grand nombre dans la même journée, les autres dans les vingt- » quatre heures qui survirent, et tous aussi, ensuite, continuèrent à » se porter parfaitement, bien qu'ils s'exposassent souvent à contracter » la peste.

» . . . .

» . . . .

» Les expériences que je viens de rapporter ont été faites, non-seu- » lement en ma présence, mais encore devant un grand nombre de » chrétiens habitant le pays ; parmi eux se trouvaient le révérend su- » périeur du couvent espagnol, de l'ordre de Saint - François, et » l'agent de santé établi par le gouvernement britannique. Ces der- » niers, qui assistèrent à toutes les épreuves, peuvent dire : *quorum* » *pars magna fuit*, et je puis, moi, affirmer, sur mon honneur, que je

» ne crains pas qu'on trouve, dans mon récit, une seule parole qui
» soit supposée, feinte, ou exagérée. »

(*Lettre de M. Græber de Hemso* au docteur Louis Grossi, médecin du collège royal médico-chirurgical de l'université de Gènes, p. 18-19; — Gènes, 1820.)

C'est à un consul d'Angleterre, à Alexandrie, George Baldwin, que l'on doit l'introduction de l'huile dans la thérapeutique de la peste. Ce moyen, avant de le faire connaître, fut employé, sur sa demande, à l'hôpital de Smyrne, par le père Louis de Pavie, qui le reconnut comme le plus avantageux qu'on eût encore mis en pratique. Or, le père Louis de Pavie avait une grande expérience de la peste, qu'il voyait alors depuis vingt-sept ans, à l'hôpital de Smyrne, dont il était le directeur.

Les frictions huileuses, alliées à un certain régime, constitua une méthode qui fut rendue publique, en 1791, par un célèbre philantrope allemand, le comte Léopold de Berchtold, et que nous retrouvons dans la *Notice sur l'emploi de l'huile dans la peste*, par le médecin en chef de l'armée d'Egypte, René Desgenettes, *Notice* insérée, d'abord, dans le premier volume de la *Décade égyptienne*, puis dans l'*Histoire médicale de l'armée d'Orient*, du même auteur, p. 36-42.

Les frictions d'huile ont été expérimentées en Egypte, et dans la peste qui régnait dans l'armée française (1), et dans les pestes qui régnèrent sous Méhemet-Ali, puis à Malte, en 1813 (2), et à Tanger, comme nous l'avons vu plus haut, de 1818 à 1820. On a dû le remarquer, dans cette dernière ville, on joignait, à l'huile en frictions, l'huile à l'intérieur.

Que résulte-t-il aujourd'hui de toutes les expérimentations de l'huile dans la peste? Que l'huile n'a pu et ne pouvait répondre à toutes les espérances qu'elle avait d'abord fait concevoir, mais qu'elle n'en reste pas moins, à l'appréciation de bon nombre d'expérimentateurs, le meilleur moyen qui soit encore à opposer à la peste. Sans doute, cette appréciation acquiert un nouveau poids en regard des paroles d'un des derniers et des plus habiles explorateurs du fléau oriental, en Egypte, à Smyrne et à Constantinople, M. Bulard.

« Tous les phénomènes morbides, dit ce médecin, ont été interrogés
» sans fruit, et toutes les méthodes curatives, invoquées sans succès.»

(*Op. cit.*, p. 119.)

---

(1) Par les docteurs Frank, Renati, Rozel. Le premier de ces médecins, Frank (Louis), qui les employa en l'an VIII et en l'an IX de la République (1799-1800), dit que ses premiers essais lui réussirent d'une manière surprenante, et que, dans l'espace de deux jours, il avait vu disparaître le délire, la prostration des forces, et se produire des sueurs abondantes, qui sont, pour lui, la crise la plus constante de la maladie.

(2) On lit, dans la *Bibliothèque britannique*, année 1813, qu'à Malte, les frictions d'huile ne parurent efficaces qu'au début et à la fin de l'épidémie. Renati, qui a employé les frictions huileuses au Caire, sur un grand nombre de pestiférés, dit que, quoique ce moyen n'ait pas répondu à l'assertion de Baldwin, il est cependant *convaincu* qu'il mérite la préférence sur beaucoup d'autres.

Vide Fodéré, art. *peste*.

Voir aussi, sur le même sujet, la *Notice sur l'emploi de l'huile dans la peste*, déjà citée.

Ajoutons, à l'appui de l'appréciation ci-dessus, que les frictions d'huile exercent une grande action sur l'économie. Renati et Rozel, qui les ont expérimentées à l'armée d'Egypte, le premier à l'hôpital du Caire, et le second en Syrie, disent avoir vu des sueurs abondantes et fétides produites par ce moyen (1). Le docteur Louis Frank, qui l'expérimentait à Rosette, dit qu'un de ses malades, après la quatrième friction, lui demanda en grâce de suspendre le remède, en l'assurant que, sans cela, il succomberait à l'abondance des sueurs. Cependant, Frank ne pratiquait qu'une seule friction par jour (employant, dans chaque friction, de cinq à six onces d'huile), et six frictions, au plus, lui suffisaient pour tout un traitement.

Nous nous serions moins étendu sur l'emploi de l'huile dans la peste si nos lectures, sur ce sujet, ne nous avaient favorablement impressionné en sa faveur.

Contagion.

Tous les sangrados ou saigneurs, à l'exception de celui de M. Sola, dont nous avons déjà parlé, moururent au début de l'épidémie.

Le même M. Sola avait un domestique qui mourut aussi, malgré l'état de quarantaine dans lequel il le tenait : après sa mort, on apprit qu'il entretenait des relations avec une négresse qui venait de succomber à la même maladie, et qu'il allait voir en passant, de la terrasse de son maître, sur celle de la maison habitée par la négresse.

Nous avons vu, précédemment, que sur les quatorze prisonniers inoculés (à l'effet de constater l'efficacité de l'huile, comme moyen à la fois préservatif et curatif), sept présentèrent des symptômes de la maladie. Ces expériences, toutefois, ont peu de valeur, ayant été pratiquées au foyer de l'épidémie, ce qui les rend à peu près nulles pour la science (2). Il est vrai qu'elles n'ont pas été pratiquées au point de vue de la contagion, dont ne doutait nullement le docteur Sola, comme en témoigne suffisamment sa conduite, à l'endroit de ses rapports avec les malades.

Dans le nombre des faits de contagion qui se sont produits dans le cours de l'épidémie, et qui nous ont été racontés pendant notre séjour à Tanger, nous rapporterons le suivant, moins encore comme un fait de contagion que comme un trait de mœurs indigènes.

Un Maure du nom de Cadour Acharki, homme connu par la perfidie de son caractère, est atteint par la peste ; il avait un frère dont il s'était éloigné depuis longtemps, par suite d'affaires d'intérêt : son ressentiment et sa haine contre lui, semblaient s'être accrus avec sa maladie. Désespérant de survivre à son mal, il veut entraîner, dans sa perte, son frère et tous les siens. Ranimé, en quelque sorte, par ce dessein barbare, il rassemble le peu de force qui lui reste, et sort de sa demeure pour se rendre chez son frère. Déjà pâle, livide, défiguré, il se traînait plutôt qu'il ne marchait, obligé, pour se soutenir, de s'appuyer le long des murs des maisons placées sur son passage. Il arrive, enfin,

(1) Fodéré, art. *peste.*

(2) Ces expériences pouvaient être pratiquées à quelque distance de la ville, et, par exemple, sur un de ces monticules qui l'entourent de presque tous côtés.

après beaucoup d'efforts, jusque chez son frère, qu'il trouve entouré de sa femme et de ses enfans : en signe de réconciliation, il demande à les embrasser tous, et son frère y consent sans difficulté. Alors, le moribond se hâte de l'étreindre dans ses bras, lui et tous les siens; — puis, se relevant et regardant son frère avec un sourire affreux, ses lèvres infernales lui jettent ces paroles : *j'ai la peste, je vais mourir, mais tu ne tarderas pas à me suivre...*

Rentré chez lui, le monstre mourut quelques heures après. Quant à son frère, il échappa au fléau, mais deux de ses enfans y succombèrent (1).

Origine de la maladie.

La maladie était considérée, par le corps consulaire, comme le produit de deux importations, à savoir : la première, par la frégate anglaise le *Tage*, arrivée le 23 mai; la seconde, par un autre bâtiment, de la même nation, le trois-mâts *Avon*, arrivé le 2 juin, après quarante-quatre jours de navigation. Ces deux bâtimens, comme nous l'avons vu, venaient, tous deux, d'Alexandrie, avec des hadjis ou pèlerins de retour de la Mecque, au nombre de quatre cents sur le second.

Nous ferons remarquer que Pariset ne fait, de ces deux importations, qu'une seule et même importation. « La peste de Tanger, en 1818, » dit cet académicien, fut apportée par un bâtiment anglais venant d'A» lexandrie. »

(*Gazette médicale de Paris,* année 1846, p. 554.)

A ces deux voies d'importation de la peste de Tanger, en 1819, il faut en ajouter une troisième, celle d'une polaque turque, entrée aussi à Tanger le 2 juin, et qui ramenait l'équipage d'une frégate marocaine, qui était allée à Alger, où la peste sévissait alors. Il est à remarquer que la frégate et les trois-mâts n'avaient pas de malades à leur arrivée. La polaque turque en avait-elle ?... Toujours est-il que la peste était à Alger depuis un an, à son départ de cette ville, et qu'on peut tout aussi bien lui attribuer la peste de Tanger, en 1819, qu'aux deux bâtimens anglais, d'autant plus que, selon quelques autorités locales, la peste n'aurait éclaté à Tanger que dans la soirée du 17 juin.

Ajoutons que les marchandises et les bagages du *Tage* avaient été soumis à une quarantaine rigoureuse, sur la demande des consuls, qui ne purent obtenir que la même mesure fût appliquée aux provenances des deux autres bâtimens, ce qui en détermina, la plupart, à donner leur démission de membres du conseil de santé, qui se trouva dissous par ce fait.

Famine concomitante.

A Tanger, et sur les autres points de l'empire, la famine accompagnait la peste. On voyait, nous disait notre consul général, M. Sourdeau, on voyait les habitans des villes, comme ceux des campagnes, se repaître, avec avidité, de toutes les racines qu'ils trouvaient dans la terre.

Un soldat maure, qui nous accompagnait aux ruines de l'ancienne *Tin-*

(1) Ce fait a déjà été reproduit par M. Cochelet (*Op. cit.*, t. 2, p. 214), qui le tenait de la même source que nous, M. Sourdeau, consul général de France à Tanger, à la même époque.

gis, nous fit voir une de ces racines connues, dans le pays, sous le nom de *hierna* (1), et qui était alors très-recherchée de ses compatriotes. Le même soldat nous fit voir aussi, chemin faisant, des capsules du *cistus ladaniferus*, dont les semences, dans les mêmes circonstances, se mélangeaient au blé, à l'orge et aux autres alimens.

Par suite de notre voyage à Tanger, en 1828, et des renseignemens que nous avons eus sur la peste dont il est question, par des témoins oculaires (2), nous avons fait, de celle-ci, le sujet d'un article, qui a paru sous le titre suivant :

De la dernière peste de Tanger, de 1818 *à* 1819, dans la Gazette médicale de Paris, année 1838.

Peste de Tunis, de 1818 à 1820.

La peste de Tunis, de 1818 à 1820, se développa au commencement de la première de ces deux années, et ne s'éteignit que sur la fin de la seconde. Nous allons la suivre pendant toute la durée de son existence.

Année 1,818.

La peste était à Tunis dès le commencement d'avril (3). Passeri, après avoir dit qu'il partait de Tunis pour Gerba, avec le caïd ou gouverneur de cette île, au commencement d'avril, continue ainsi : « Nous » quittâmes Tunis au moment où des bruits de peste s'y répandaient, » et, à notre arrivée à Gerba, le caïd fut informé, par des lettres, des progrès de la maladie dans la ville. »

(*Della peste col ragguaglio della peste di Tunisi avvenuta negli anni* 1818, 1819 *e* 1820, etc., p. 19 ; — Firenze, 1821.)

La mortalité devient bientôt assez forte, mais la population s'en préoccupait assez peu : le mot peste n'avait pas été prononcé, et tel est le prestige d'un mot !...

On était arrivé ainsi jusqu'au 28 août. Ce jour-là, le médecin de l'hôpital des Maures, Sid Regeb, médecin d'un grand mérite, constata la peste sur plusieurs cadavres du bas-peuple, qui avaient été réunis dans le local affecté aux ablutions accoutumées (4). La plupart de ces cadavres étaient maculés de bubons, de charbons et autres phénomènes propres à la peste, et qui, déjà, l'avaient fait reconnaître, sur des malades, par un compatriote de Sid-Regeb, le docteur Santilli, médecin, qui, témoin de la dernière peste de Malte (1813), en avait été atteint lui-même. L'opinion de ce médecin ne permettait plus de doutes, s'il en avait eu encore, au docteur Regeb, sur la nature de la maladie à laquelle il avait affaire. Cette triste nouvelle parvint bientôt aux consuls et au prince régnant, et la consternation qu'elle répandit dans la ville, fut des plus grandes. Tout aussitôt, le bey, al-

(1) Racine d'une petite liliacée, qui est peut-être la *Scilla autumnalis*.

(2) Aux noms de MM. Sourdeau et Fraissinet, que nous avons déjà cités, ajoutons celui de M. Delaporte, depuis consul, alors chancelier du consulat de France.

(3) Par erreur, les archives du lazaret de Marseille ne portent son invasion qu'à la date du 8 décembre. « Le 8 décembre, y lit-on, apparition de la peste « à Tunis. »

(4) Leur but, dans les croyances musulmanes, est de laver le corps de toutes les souillures de la terre.

larmé d'un pareil état de choses, et des conséquences fâcheuses qu'il pouvait avoir, fait arrêter le médecin de l'hôpital, qu'on conduit de suite à la maison de justice, où le souverain se rend lui-même, peu après; il était suivi des médecins de sa cour, et de la plupart des autres médecins du pays. Là, après avoir adressé les plus vifs reproches au médecin de l'hôpital, Sid Regeb, il ordonne sa mise à mort, mais, à la prière d'un haut personnage de sa suite, cette peine est commuée en celle de la prison et de la bastonnade. Cette dernière peine est immédiatement appliquée (1). Mais, disons de suite, pour disculper, s'il se peut, le souverain en cet endroit, que la plupart des autres médecins, soit par ignorance, soit pour faire leur cour au prince, ne voyaient, dans l'épidémie régnante, qu'une fièvre de mauvais caractère, une *fièvre maligne* (qui est, comme on sait, l'expression consacrée en pareil cas), et c'était, dit-on, le langage qu'ils tenaient au prince, comme celui-ci se rendait à la maison de justice. En sortant de cette maison, le bey, pour rassurer la population, parcourut la ville, accompagné de toute sa cour.

Quoi qu'il en soit, les jours suivans, la maladie n'en continua pas moins sa marche, et, tous les jours, on apportait, à l'hôpital, des cadavres de pestiférés. Le docteur Passeri, qui en examina plusieurs, dit que les uns paraissaient morts *d'apoplexie* ou, mieux, d'une *intoxication*, leurs corps étant d'un *rouge jaune, livide*, et que les autres étaient *couverts de bubons et de charbons, avec la peau d'un rouge brun.*

L'inquiétude publique était loin de se calmer ; déjà des consuls s'étaient isolés, et leurs nationaux avaient suivi leur exemple. On était au 6 septembre.

Ce jour-là, plusieurs médecins, dont un de la cour, et un autre désigné par elle, sont envoyés à l'hôpital des Maures, pour y consulter sur un malade et un cadavre qu'on venait d'y apporter : ils reconnaissent, sur le malade, un bubon à l'aine droite, et, sur le cadavre, un charbon à la mamelle, aussi du côté droit, avec la peau de tout le corps d'un rouge brun. Ces lésions, indépendamment d'autres phénomènes de même ordre, les convainquirent tous de l'existence du fléau, à l'exception d'un seul, le docteur Massa Carrara, qui fit, à ce sujet, des objections qui ne furent pas goûtées par les autres. Le docteur Passeri, qui faisait partie de la réunion, partageait l'opinion générale, mais il n'osa se prononcer bien clairement, retenu seulement par ce motif, que la mortalité n'était pas forte, et peut-être aussi, ce qu'il ne dit pas, par le danger qu'il y avait encore, à cette époque, à déclarer l'existence de la peste.

Le bey, prévenu, par un médecin de sa cour, Secondo Zola di Brescia, contre le résultat de la consultation, se présenta de nouveau dans la ville, avec toute sa cour. D'une part, cette nouvelle sortie du souverain, de l'autre, les médecins qui niaient encore, ramenèrent un peu

(1) Fodéré, dans son article PESTE du *Dictionnaire des Sciences médicales*, parle ainsi de cet événement :

« En septembre 1818, la peste s'étant manifestée à Tunis, et les médecins de
» cette régence ayant été convoqués, l'un d'eux, plus franc, et, peut-être, plus
» éclairé que les autres, osa soutenir, contre l'opinion de ses confrères, que
» c'était la peste : de suite, cinquante coups de bâton lui furent appliqués, et
» les communications continuèrent comme si rien n'était, mais on ne tarda pas
» à s'en repentir, et on s'en repent encore en ce moment (fin de 1819). »

de calme dans le pays. La maladie n'en parcourait pas moins son cours. Les consuls qui avaient commencé à s'isoler, s'isolèrent plus complètement, et ceux qui étaient sortis jusqu'alors, s'isolèrent à leur tour. Cet isolement, en temps de peste, est connu dans le pays sous le nom de *Serro*, qui veut dire clôture. Peu après, les médecins qui niaient de bonne foi, ou autrement, durent se rendre à l'évidence. Toutefois, chose étrange, et qui ne peut trouver son explication que dans l'animosité que le docteur Regeb avait inspirée à ses confrères, toutefois, disons-nous, ce ne fut qu'alors que ce médecin fut, de nouveau, destitué de ses fonctions, dans lesquelles on le rétablit pourtant encore, mais seulement plusieurs mois après (1).

Tous les chrétiens, à l'exemple de leurs consuls, s'étaient isolés, ainsi que les israélites européens, même les moins fortunés ; quelques familles maures en avaient fait autant, et cet état de choses donnait à la cité un aspect tout-à-fait désolé.

Dans les premiers jours d'octobre, la peste sévissait surtout dans les faubourgs (2). La mortalité ne s'élevait guère encore qu'à cinquante personnes par jour (3) ; elle n'atteignait même pas ce chiffre tous les jours. Aussi les Maures s'étonnaient de voir les chrétiens et les Israélites plus effrayés alors qu'ils ne l'étaient au printemps, saison pendant laquelle la mortalité était bien plus forte. La mortalité, toutefois, ne tarda pas à s'augmenter : dès le commencement de novembre, les décès s'élevèrent rapidement de cent à deux cents par jour (4), et ils arrivèrent jusqu'à trois cents par jour à la fin du même mois. Cette mortalité s'augmenta encore en décembre, et de telle sorte qu'on compta, pendant ce mois, de six à sept cents décès par jour (5), chiffre exagéré sans doute.

ANNÉE 1,819.

Janvier. L'épidémie baissa graduellement pendant le mois, surtout vers la fin (6). La plus forte journée de mortalité fut de deux cent quarante individus ; elle eut lieu le 3. La mortalité du mois fut de trois mille trois cent soixante-quatorze individus (7).

Février L'épidémie baissa encore pendant le mois, et plus sensiblement que le mois précédent. La plus forte journée de mortalité fut de cent quatre-vingt-six individus ; elle eut lieu le 1er. La mortalité du mois fut de mille cinq cent quatre-vingt-trois individus.

---

(1) Sur l'instante prière d'un médecin de la cour, le docteur Regeb avait été relâché et rétabli dans ses fonctions, quelques heures après sa dégradante punition.

(2) Lettre du vice-consul de France à Bône, en date du 19 octobre, au consul de France, à Alger.

(3) Nouvelle reçue à Alger le 1er novembre. *Vide suprà*, p. 386.

(4) Nouvelle reçue à Alger, le 26 novembre. *Vide suprà*, p. 387.

(5) Passeri, témoin oculaire, *Op. cit.*, p. 12.
Lettre du vice-consul de France, à Bône, au consul de France, à Alger, annonçant que la peste faisait des ravages effrayans à Tunis.

(6) Lettres de Bône, des 18 et 22 janvier, citées p. 387 et 388.

(7) Pour ces chiffres de mortalité, ainsi que pour les suivans, voir, à la fin : *Météorologie et décès de la ville de Tunis, pendant la peste de* 1819.

Mars. L'épidémie continua de baisser pendant le mois, après avoir exercé d'assez grands ravages dans les premiers jours (1). La plus forte journée de mortalité fut de cinquante-cinq individus; elle eut lieu le 1er. La mortalité du mois fut de mille cent trente-cinq individus.

Avril. L'épidémie continua, pendant le mois, sa marche décroissante. La plus forte journée de mortalité fut de quarante-quatre individus; elle eut lieu le 23. La mortalité du mois fut de trois cent soixante-dix individus.

Mai. L'épidémie s'accrut un peu pendant le mois. La plus forte journée de mortalité fut de soixante-huit individus; elle eut lieu le 2. La mortalité du mois fut de mille dix individus.

Juin. L'épidémie baissa de nouveau, et très-sensiblement, pendant le mois. La plus forte journée de mortalité ne fut que de quarante-quatre individus; elle eut lieu le 1er. La mortalité du mois ne fut que de sept cent quarante-un individus.

Juillet. L'épidémie décrut rapidement pendant le mois. La plus forte journée de mortalité ne fut que de vingt-neuf individus; elle eut lieu le 4. La mortalité du mois ne fut que de quatre cent onze individus. Cette mortalité, jointe à celle des six premiers mois de l'année, élève à neuf mille cent vingt-quatre individus la mortalité du 1er janvier au 31 juillet.

Août. L'épidémie s'affaiblissait encore pendant ce mois. « En août, » dit Passeri, on ne s'informait plus du nombre des morts, mais seu- » lement de celui des malades. »

(Passeri, *Op. cit.*, p. 3.)

Alors, on vit quelques Israélites se hasarder hors de leurs maisons, mais les Européens se maintenaient encore rigoureusement dans les leurs, suivant, en cela, la conduite de leurs consuls respectifs.

L'épidémie se ralluma dans les premiers jours d'octobre, et ce furent les Israélites qui en fournissaient alors le plus d'exemples.

Le 16 du même mois, mourut en trois jours de maladie, et sans offrir aucun symptôme exterieur de peste (soit bubon, soit charbon, soit pétéchies), la nièce du consul de Hollande, M. Nyssen. Cette dame, agée seulement de quinze ans, était mariée, depuis quatre mois, au docteur Secondo Zola di Brescia, dont il a été question précédemment, et qui succomba lui-même à la peste, huit jours après sa femme. Celle-ci fut considérée comme ayant succombé à une peste qui n'avait pu se faire jour au dehors, et des cas semblables ne sont pas rares dans les épidémies pestilentielles. Alors, et de nouveau, le mal s'attaquait, avec force, à toutes les classes de la population, soit chrétienne, soit musulmane, soit israélite. La mortalité, d'abord de trois, quatre et cinq par jour, s'éleva au chiffre de quinze à vingt. L'épidémie semblait se calmer à l'approche de la fin du mois.

En décembre, les cas devinrent de plus en plus rares, et on en signalait seulement que trois ou quatre de temps à autre. La température fut douce durant tout ce mois.

Dans le cours de l'année, la peste fut portée, d'un côté, à Marseille,

(1) Nouvelle apportée à Alger le 13 mars, mentionnée p. 388.

par le navire suédois *La Continuation*, et, d'un autre, à Zante, par le brick ionien, le *Saint-Spiridion*.

La Continuation, capitaine Anderson, partit de Sousse (ville située sur la côte orientale de la régence de Tunis) le 14 avril, ayant quatorze hommes d'équipage et dix-sept passagers. Le jour même de son départ (14 avril), il perd un matelot. Le lendemain, 15, il relâche à la Goulette (port de Tunis) et il en repart le 20, pour Marseille. Le 28, il perd encore un homme, le matelot Hinchmann, en trois jours de maladie, ainsi qu'un enfant à la mamelle, dont la mère, femme du passager Salvator Trivoli, mourut elle-même, trois jours après.

La Continuation arrive à Marseille le 30, après avoir perdu deux hommes et un enfant, et ayant encore, comme malade, depuis le 28, outre la femme Trivoli, le matelot Delarose, qui entre au lazaret le 2 mai, avec un bubon ouvert à l'aine gauche (1).

Le même jour, 2 mai, un autre enfant de Salvator Trivoli entre aussi au lazaret. Cet enfant, de l'âge de 2 à 3 ans, avait couché avec sa mère jusqu'à la mort de celle-ci ; il mourut, à son tour, le 8 du même mois, avec des pétéchies sur l'abdomen. Ce n'est pas tout : bientôt après, deux autres cas se présentent encore, mais ceux-ci, en dehors du navire, l'un fourni par un garde de santé, et l'autre par un jeune chirurgien, qui, par amour de son art, s'était renfermé dans le lazaret. Ce dernier, M. Nel, vit son dévouement récompensé par sa guérison, mais le garde de santé, M. Fabre, mourut, dans son quatrième jour de maladie (2).

M. Fabre fut frappé brusquement, sans aucun phénomène précurseur, onze jours après avoir été en contact avec les effets de l'un des deux matelots morts à bord du navire. C'était le 13 mai, à quatre heures de l'après-midi. A cette heure, frissons, chaleur, fièvre. Le 14, matin, hémorrhagie nasale, qui se renouvelle le soir du même jour. Le 15, douleur au côté gauche de la poitrine, et dans le creux de l'aisselle correspondante, où une glande engorgée apparaît le soir. Le lendemain, 16, cette glande a acquis la grosseur d'une amande verte (expression du rapport des médecins). Le 17, cette glande ou bubon a acquis la grosseur d'un œuf de pigeon (expressions du rapport précité), du délire est survenu, et le malade meurt à dix heures du matin.

L'examen du cadavre, fait une heure après la mort, fait découvrir, outre le bubon axillaire, un bubon à chaque aine, des pétéchies sur toutes les parties du corps, une tumeur charbonneuse à la poitrine, près de l'aisselle gauche. Ces lésions s'accompagnaient d'une teinte verdâtre de tout le corps (3).

Le *Saint-Spiridion* part de Tunis (La Goulette) le 2 juin, avec huit passagers, et arrive à Zante le 18 du même mois. Aussitôt, un garde de santé monte à son bord, et met à l'évent les marchandises et autres objets contenus dans les coffres. Le 23 du même mois, l'un des passagers est frappé de la peste, et, le lendemain, 24, trois autres passagers en sont également frappés. Le 25, un cinquième passager éprouve

(1) Cet homme, pendant son séjour à bord, avait eu du délire : il parvint à se rétablir, et sortit de l'hôpital le 2 juin suivant.

(2) *Pièces historiques sur la peste de Marseille de* 1720, 1721 et 1722, *Op. cit.*, p. 399.

(3) Poiseuille, *Gazette médicale* de Paris, année 1846, p. 496

le même sort. ce qui se répète encore le 26 pour deux autres, de sorte que, de tous les passagers, il n'en restait plus qu'un seul qui eut été respecté.

Le lendemain, 27, le garde de santé, lui-même. est frappé à son tour. Ces huit cas de peste se terminèrent tous par la mort, après avoir offert, chacun, les phénomènes les plus caractéristiques de la peste orientale.

Ces différents faits ont été constatés par le président du bureau de santé, J. Thomas, ainsi qu'il résulte d'une pièce signée par lui, et insérée dans l'ouvrage de J.-D. Tully, sur la peste de Malte, de Gozzo, de Corfou, etc., en 1813, et que nous avons déjà eu occasion de citer (1).

ANNÉE 1,820.

Vers le milieu de janvier, par un temps froid et humide, la maladie prit une nouvelle extension. La mortalité était alors de quinze à vingt individus parmi les Musulmans.

L'épidémie se continua ainsi pendant le mois de février, et pendant tout le printemps, sous l'influence d'un temps variable, mais le plus souvent humide. Elle offrit, dans le cours de juin, des alternatives de hausse et de baisse, s'augmentant tantôt chez les Musulmans en même temps qu'elle diminuait chez les Israélites, et *vice versà*. Elle s'affaiblit tellement en juillet que, sur la fin de ce mois, elle fut considérée comme éteinte, non-seulement à Tunis, mais encore sur tous les autres points de la Régence.

Les chaleurs furent fortes, en juillet, et pendant tout le mois d'août, Alors, le thermomètre s'élevait ordinairement, à savoir : dans l'intérieur des maisons, de 33 à 34°, échelle centigrade; à 37° à l'air libre, et à 40° au soleil.

Bien que l'épidémie parût éteinte sur la fin de juillet, comme nous l'avons dit plus haut, nous devons pourtant admettre qu'il s'en présenta encore quelques cas, de temps à autre, jusqu'à la fin de l'année. Notre opinion, à cet égard, est seulement fondée sur la mention faite, dans les archives du lazaret de Marseille, sous la date du 10 octobre, d'un homme arrivant de la régence de Tunis, où il avait eu la peste, et encore cette mention est-elle conçue en termes tellement vagues, que nous croyons devoir la rapporter pour justifier notre assertion; la voici : « 1820, *le* 10 *octobre:* un homme venant de Tunis, ayant eu la » peste dans le pays. »

Résumé de la peste de Tunis de 1818 *à* 1820, *au point de vue de ses ravages.*

Il résulte de ce que nous venons de dire de la peste de Tunis, de 1818 à 1820, que ses plus grands ravages eurent lieu, savoir : en 1818, pendant novembre et décembre, et, en 1819, pendant janvier et février. Ces ravages coïncidèrent donc avec les temps les plus froids de l'année, tandis que ceux de la peste d'Alger, pendant une période de six années, coïncidèrent, au contraire, avec les temps les plus chauds. Que conclure de ces anomalies, au point de vue de la température? Que bien que celle-ci exerçe une action sur le développement et la marche du fléau oriental,

(1) Les papiers du bord étaient signés du consul d'Angleterre, Richard Oglander.

cette action n'est pourtant que secondaire, et subordonnée à quelque influence inconnue.

Extension de la maladie dans la Régence, ses ravages.

De Tunis, la maladie fut portée à Tozer, dans le Djerid (1), par les troupes formant le camp d'hiver. Ceci se passait au mois de janvier 1819. Les troupes, pendant leur marche, de Tunis sur Tozer, n'avaient eu qu'un seul cas de peste, et ce cas s'était montré huit jours après leur départ du premier de ces deux points. De Tozer, qui est, pour ainsi dire, la clé du Djerid, la maladie se répandit dans toute cette contrée, dès qu'on y eut commencé, avec les habitans, le trafic des hardes et autres effets provenant de la ville.

La maladie, qui avait été portée dans le sud, par le camp d'hiver, fut portée dans l'ouest par le camp d'été. Toutefois, et comme nous l'avons déjà vu, p. 389 à 390, dès la fin d'avril, elle était déjà à Bizerte, à l'ouest de Tunis, et, sur la fin de mai, à Tabarque, ainsi qu'à l'ouest de cette île, chez les Beled-Amar, à la frontière de la régence d'Alger. On sait, du reste, que, dès l'année précédente, la peste était dans toute la régence d'Alger, et que, nécessairement, la partie occidentale de celle de Tunis devait s'en ressentir, d'autant plus que cette régence ne prenait aucune mesure contre elle.

Voilà, à peu près, tout ce que nous savons de la peste dans l'intérieur de la régence de Tunis, de 1818 à 1820. Il est bien regrettable que le docteur Passeri, le seul médecin qui se soit occupé de cette peste, n'ait absolument rien dit ni de sa marche ni de des ravages hors de la ville de Tunis.

Symptômes, Néropsies, Traitement, Contagion.

Nous renvoyons, sur ces différens sujets, à l'ouvrage, déjà cité, du docteur Joseph Passeri, qui assista à toutes les phases de la maladie, depuis son explosion jusqu'à son extinction. Nous reviendrons, plus loin, sur son ouvrage.

Origine de la maladie.

La maladie était considérée comme ayant été importée d'Alger, par le bâtiment sur lequel se trouvait l'ambassadeur du dey d'Alger, Hadj-Yussuf, ancien ministre de la marine, envoyé auprès du bey de Tunis pour négocier la paix entre les deux Etats, qui étaient en guerre depuis quelque temps. Le bâtiment dont il est question était le *Josephino*. La peste, qui régnait à Alger, à son départ (2), s'était manifestée sur un homme de la suite de l'ambassadeur. Celui-ci et toute sa suite n'en furent pas moins reçus et traités, dans le palais même du bey, pendant tout le temps de leur séjour à Tunis.

L'opinion qui attribue, au *Josephino*, l'introduction de la peste dont nous parlons, ne ferait remonter son invasion qu'au mois d'octobre, époque de l'arrivée du *Josephino* à Tunis (3). Or, comme nous l'avons

(1) Le Djerid ou pays des dattes, au sud-ouest de la Régence.

(2) En octobre, comme on l'a vu p. 379, la mortalité d'Alger, pendant le mois précédent, avait été de mille deux cent cinquante individus; elle tomba à huit cent soixante-dix le mois suivant, mois d'octobre.

(3) Le *Josephino* rentra en Alger, de retour de sa mission, le 14 novembre 1817, mais la paix, objet de la mission de l'ambassadeur, avait été conclue dans les derniers jours d'octobre : le 30 de ce mois, la nouvelle en arriva à Alger, par un courrier de Constantine.

vu p. 382, la peste y était déjà au mois d'avril. Aussi le *Josephino* n'est-il pas la seule voie d'importation donnée à la peste de Tunis, en 1818 : on lui en donnait encore deux autres, à savoir une caravanne venue de Constantine (1), et des hadjis débarqués à Sfax (2), de retour de la Mecque. Deux de ces hadjis moururent le lendemain de leur débarquement (3). On sait, du reste, que, depuis les six derniers mois de l'année précedente, 1817, la peste était dans toute la province de Constantine, jusqu'à la frontière de la régence de Tunis, et que cette régence ne prenait aucune mesure contre elle. Or, le seul voisinage des deux contrées pouvait suffire à l'introduction de la peste dans la régence de Tunis, en 1818.

Comme nous l'avons vu p. 418, la peste fut officiellement constatée à Tunis le 23 août, mais, bien antérieurement à cette date, le docteur Passeri en avait observé un cas, en compagnie des docteurs Pietro Massi et Secondo Zola ; seulement, alors, ces trois médecins ne savaient au juste à quelle maladie ils avaient affaire ; ils ne le reconnurent que plus tard, lorsqu'ils virent d'autres malades atteints de phénomènes semblables.

Le sujet était un maître d'école piémontais, nommé Martini, dont le médecin traitant était Pietro Massi, qui ne voyait, dans la maladie de Martini, qu'une fièvre pétéchiale. Seulement, au moment où le docteur Massi appela ses deux confrères en consultation, l'une des pétéchies dont le corps du malade était couvert, venait de se convertir en un anthrax gangréneux.

Après de fortes douleurs à la tête et au dos, Martini eut des vomissemens bilieux, avec borborygmes, et, une des nuits suivantes, il lui survint un tel delire, qu'il s'échappa alors de chez lui et alla se promener sur la place. Après quoi, des petits charbons vinrent lui couvrir tout le dos de la main et des doigts, et ces petits charbons arrivèrent à suppuration sans qu'on en soupçonnât la nature. Pendant cette suppuration, survint un flux hémorrhoïdal, à la suite duquel le malade se trouva guéri. Plus tard, et dans la même épidémie, le docteur Massi eut occasion de voir un flux semblable faire disparaître, avec guérison du sujet, un bubon à l'aine, qui n'était pas encore arrivé à suppuration.

Nous terminerons ce qui nous reste à dire sur la peste de Tunis, de 1818 à 1820, par un mot sur l'ouvrage, déjà cité, du docteur Passeri. C'est une brochure de 112 pages, dédiée au baron Francesco Spannocchi Piccolomini, et suivie d'une lettre à un professeur de l'Université de Pise. Giacomo Barzellotti, sur l'état de la médecine dans la régence de Tunis, à la date du 1er octobre 1820.

L'ouvrage est accompagné d'observations de météorologie faites pendant les huit premiers mois de l'année 1819, c'est-à-dire du 1er janvier de cette année au 31 août inclusivement, avec un état journalier de la

---

(1) Nous avons vu, p. 372, que la peste était à Constantine dès la fin de juin 1817.

(2) Sfax ou *Sfacus*, sur la côte orientale de la Régence, au sud-est de la capitale.

(3) Nous devons ce renseignement à feu notre ami, M. Falbe, ancien consul général de Danemarck, à Tunis.

mortalité pendant les sept premiers mois de la même année, c'est-à-dire du 1er janvier au 31 juillet inclusivement, documens que nous reproduisons à la fin, après les états de mortalité de la ville d'Alger, pendant les années 1817 à 1822.

Les observations thermométriques ont été recueillies au consulat de France (situé au bas de la ville). L'instrument, gradué Réaumur, était exposé au nord, au dehors d'une fenêtre. Pendant les huit mois d'observation, le minimum et le maximum de la température ont été, savoir :

Le minimum, de 9°, le 10 janvier, et le maximum, de 26° 1/2, le 25 août.

Le même instrument, exposé à l'air libre et au soleil, s'élevait, ordinairement, de 33 à 34° pendant les mois de juillet et d'août ; il s'éleva, deux fois, à 35° sur la fin du dernier mois.

D'autres observations thermométriques, faites simultanément à La Goulette, et qui font suite aux précédentes, ont donné pour minimum et pour maximum de la température, savoir :

Pour minimum, 7°, le 8 janvier et les jours suivans, et, pour maximum, 29° 1/2, le 16 juillet.

A l'écrit du docteur Joseph Passeri, sur la peste de Tunis, de 1818 à 1820, nous devons joindre ce que nous avons dit de la même peste, en 1838, dans un article intitulé : *Nouveaux détails sur les dernières épidémies pestilentielles de Tunis et de Tripoli, en Barbarie* (1).

Peste de Tripoli, en 1,820.

Nous manquons de détails sur la peste de Tripoli en 1820. D'après ce que nous avons vu précédemment, p. 392, elle faisait de grands ravages dans les premiers jours de mai (2), de sorte que son invasion pourrait être reportée au moins au commencement du mois précédent. Antérieurement à cette dernière époque, et peu après l'invasion de la peste dans la régence de Tunis (avril 1818), le souverain de Tripoli avait adopté, contre les provenances de Tunis, un système de mesures préventives des mieux entendues. Ces mesures, dirigées par le docteur Dixson, d'après les ordres du bey, consistaient principalement en un cordon formé par des troupes, et que rien ne pouvait franchir, ni homme, ni objets ; rien, non plus, ne pouvait y être admis à quarantaine ni à aucun moyen de purification. Toutefois, ces mesures, malgré leur sévérité, n'eurent pour résultat que de retarder l'invasion du fléau, à moins d'admettre que la maladie de Tripoli, en 1820, n'était pas la peste, ainsi qu'il résulterait de l'opinion d'un témoin oculaire, M. Carsteinten, qui était consul de Danemarck à Alger, dans les premières années de notre occupation de l'Algérie. Et, en effet, M. Carsteinten nous disait alors que la maladie dont nous parlons n'était pas la peste, mais bien une *fièvre maligne*, qui emportait beaucoup de monde.

Cette opinion de M. Carsteinten, sur la non existence de la peste à Tripoli, en 1820, se trouverait corroborée par celle du consul général de France à Tripoli, en 1838. M. Bourboulon, aujourd'hui ministre en

(1) *Gazette médicale de Paris.*

(2) Nouvelle arrivée à Alger le 16, et mentionnée p. 392.

Chine. Ce fonctionnaire, à qui nous avions demandé des renseignemens sur les dernières pestes de Tripoli, nous écrivait, sous la date du 2 juin, que d'après les renseignemens qu'il avait pris, la maladie de Tripoli, en 1820, était une *fièvre tierce*, et qu'une autre maladie, qu'on désignait sous le nom de *fièvre maligne* et de typhus, avait régné dans la même ville, quatre ou cinq ans auparavant. Il ajoutait que celle-ci avait fait beaucoup plus de ravages que l'autre, tant à la ville qu'à la campagne (1).

Mais quelle était donc la maladie de Tripoli, en 1820, si cette maladie n'était pas la peste? Nous ne nous arrêterons point à démontrer que ce ne pouvait être une fièvre intermittente : outre que les fièvres intermittentes, du moins celles d'origine marécageuse, sont inconnues à Tripoli (2), ces maladies, généralement, ne font que peu de ravages. Etait-ce une *fièvre maligne*, comme nous le disait le consul Cartenstein ? Mais qu'entend-t-on, dans le monde, par l'expression de *fièvre maligne?* Cette expression n'est-elle pas celle employée, par les médecins eux-mêmes, pour voiler la nature de la peste et d'autres maladies également meurtrières, au début de ces différentes maladies ? Bref, vraisemblablement, très-vraisemblablement, pour nous du moins, la maladie de Tripoli, en 1820, était la peste orientale, dont le gouvernement local aura cherché à voiler la nature, dans l'intérêt de la population, imitant en cela la conduite de celui de la régence de Tunis, à l'égard de la peste qui s'etait déclarée dans cette contrée deux ans auparavant, en 1818.

Ainsi qu'on l'a vu, dans le court historique que nous avons donné de cette dernière peste, le gouvernement tunisien mit une grande persistance à en cacher la nature, puisque ce ne fut qu'au commencement de 1819, c'est-à-dire un an après son invasion, et alors qu'elle exerçait les plus grands ravages, qu'il reconnut enfin ce qu'il ne pouvait plus céler plus longtemps. On doit se rappeler, à cette occasion, que le médecin de l'hôpital des Maures, Sid Regeb, fut destitué, bastonné et emprisonné pour avoir émis son opinion à cet égard, après avoir reconnu la maladie sur plusieurs sujets de son établissement, et ayant encore, sous les yeux, deux cadavres qui en portaient des traces (3). Disons aussi que, pour Fodéré, qui écrivait sous l'impression des événemens, la maladie dont nous parlons était bien la peste orientale, puisqu'il la rattache à celle qui fut introduite à Alger, en 1817.

« En juin 1817, dit cet auteur, la peste fut introduite, par des pèle-
» rins turcs venant d'Alexandrie (Egypte), dans la ville d'Alger, se ré-
» pandit dans tout ce royaume (à Bône, à Constantine, etc.), puis passa
» à Tripoli, à Tunis, ensuite à Tétuan et dans divers autres lieux de
» l'empire de Maroc, qui en sont limitrophes, présentant partout les
» mêmes symptômes. »

(*Art. cité.*)

(1) Ces deux maladies n'en faisaient peut-être qu'une seule, la peste ou fièvre orientale, d'abord nommée *fièvre maligne,* lorsqu'elle faisait beaucoup de ravages, puis *fièvre tierce,* lorsque, vers sa fin, elle en faisait peu.

(2) Le sol des environs de Tripoli est constitué par des plages sablonneuses et exemptes de tout marécage.

(3) Sous le poids de sa dégradante punition, le courageux médecin devait se dire : et, pourtant, c'est la peste, parodiant ainsi les paroles de Galilée, confessant, à genoux, l'immobilité de la terre.

Fodéré ajoute que les renseignemens ci-dessus lui ont été donnés dans les premiers jours d'octobre 1818, au bureau de la santé de Marseille.

Marche générale de la peste dans le nord de l'Afrique, de 1,817 a 1,822.

Développée dans la régence d'Alger, en 1817, la peste parcourut ensuite toutes les autres parties de l'Afrique du nord, depuis la régence de Tripoli, à l'est, jusqu'à l'empire de Maroc, à l'ouest, et depuis le littoral, au nord, jusqu'à une distance inconnue dans le Sahara ou Grand-Désert (1), étant tantôt sur un point, tantôt sur un autre, disparaissant d'un point, et revenant ensuite sur ce même point, souvent pour en disparaître et y revenir encore. Sa marche, sous ce rapport, à Alger, à Bône, à Constantine et à Oran (2), peut donner une idée de celle qu'elle a suivie ailleurs.

Nous venons de dire que la peste de 1817 à 1822 s'est étendue, dans le sud, jusqu'à une distance inconnue dans le Sahara ou Grand-Désert: il en a presque toujours été ainsi lorsque la peste a été introduite dans le nord de l'Afrique. Une importante question se présente ici : jusqu'à quelle distance, dans le sud, la peste a-t-elle été observée dans le nord de l'Afrique? Tout document nous manque à cet égard. à part ce que dit Léon l'Africain (qui a voyagé assez avant dans l'intérieur), à savoir que le pays des Nègres ou la Négritie serait totalement exempte de la peste. « Mais la Terre noire, dit ce voyageur, en est totalement exempte.»
(*Op. cit.*, t. 1er, p. 102.)

Cette assertion, sans doute, est très-admissible, bien qu'il semblerait résulter d'une notice publiée en 1809 (*Annales des Voyages*, par Malte-Brun), sur la ville et le gouvernement de Tombouctou, que la peste peut se développer dans cette contrée : il y est dit, en effet, que « la »peste ne s'y développe jamais que lorsqu'elle y est importée (3). »

D'un autre côté, tous les voyageurs, médecins et autres, sont d'accord sur ce point, à savoir que, par le méridien de l'Egypte, la peste ne s'observe pas au-delà de la première cataracte. Un médecin français, que nous avons déjà cité, M. Aubert, qui s'est avancé jusqu'en Nubie, s'exprime, à cet égard, très-explicitement.

« La peste bubonique, dit ce médecin, règne dans toute l'Egypte, » ravage parfois Assouan (4), mais elle ne s'avance ni à Philé, ni en

---

(1) Elle éclata dans le sud de l'Algérie, chez les Biskris à l'est, et chez les Mzabites à l'ouest, dès la première année de son existence a Alger.

Nous avons vu, p 424, qu'elle passa, en 1819, de Tunis dans le Djerid, portée par les troupes du camp d'hiver.

Nous avons rapporté, p. 412, ce que dit Cochelet (*Op. cit.*) des ravages de la peste parmi les Maures indépendans, entre Ouadnoun, dans le Sahara, et Tamaléh, première population du Maroc, venant du sud.

(2) Voir ce qui en a été dit, dans la relation journalière de la peste de la ville d'Alger.

(3) Fodéré, dans son article *Peste*, si souvent cité, a reproduit ce passage de la notice dont il est question.

(4) Assouan, l'ancienne Syène, dernière ville de l'Egypte, dans le sud, est située par les 24° 8' 6". Sa population est de 4,000 âmes. La peste y était en 1810, selon Pariset.

» Nubie ; elle s'arrête à la frontière, et si vous transportez des malades
» à Philé, ils y meurent ou guérissent sans rien communiquer aux ha-
» bitans. »

(*De la peste* ou *typhus d'Orient*, p. 101.)

Revenant, plus loin, sur le même sujet, M. Aubert dit encore : « Au
» Sennaar et en Abyssinie, la peste n'a jamais pénétré, malgré leurs
» relations avec l'Egypte. »

(*Op. cit.*, p. 278.)

M. Clot-Bey s'exprime, à peu près, dans les mêmes termes, sur la non-existence de la peste en Nubie, en Abyssinie et dans le Sennaar. « Pourquoi, dit cet auteur, p. 218; pourquoi la maladie serait-elle inconnue dans la Nubie, l'Abyssinie (1) et le Sennaar ? »

Malgré ces paroles, si explicites, des deux médecins égyptiens, Aubert et Clot-Bey, corroborées par le silence de tous les voyageurs en Nubie et en Abyssinie, depuis Bruce jusqu'à Combes et Tamisier, sur l'existence de la peste dans ces contrées, bien que la plupart y mentionnent les différentes maladies qui y règnent, le docteur Pariset, l'ancien secrétaire perpétuel de l'académie de médecine, a avancé, devant cette savante compagnie (en 1846, séance du 7 juillet), l'assertion que la peste, en Egypte, s'était avancée, en 1801, jusqu'en Nubie, jusqu'à Wadi-Haldi, jusqu'au Darfour. « La peste de l'Egypte, en 1801, dit Pa-
» riset, alla jusqu'en Nubie, jusquà Wadi-Haldi, jusqu'au Darfour.»

(*Gazette médicale de Paris*, année 1846, n° 28, p. 554.)

Sur quoi reposait cette assertion du très-honorable académicien ? Il l'a laissé ignorer. Et, pourtant, l'existence de la peste jusque dans l'Afrique centrale, jusque sous l'équateur, serait un fait trop important, dans l'histoire de cette maladie, pour qu'il n'ait pas cherché à l'étayer par toutes les autorités qu'il pouvait avoir à sa disposition. Cette regrettable lacune nous force à voir, avec tout le monde du reste (à part l'exception que nous venons de citer), la limite sud de la peste, en Egypte, à la première cataracte ou, si on aime mieux, au tropique du Cancer, qui est à quelques milles au-delà.

On sait, d'un autre côté, jusqu'où elle peut aller dans le nord ; on sait qu'elle s'y est avancée jusqu'en Laponie, c'est-à-dire jusqu'au-delà du cercle polaire. Toutefois, la rareté de ses pérégrinations, jusque vers les derniers points qu'elle peut atteindre, soit dans le nord, soit dans le sud, autorise à penser que les extrêmes de température lui sont également défavorables, et que les conditions météorologiques qui la favorisent le plus, se trouvent renfermées, dans notre hémisphère, entre les 30e et 40e degrés de latitude nord.

Ajoutons que, dans l'hiver de 1852 à 1853, une maladie qui s'accompagnait de bubons et d'anthrax, a régné, en Algérie, parmi les tribus arabes du cercle de Milianah, notamment dans celles des Blaels et des Bou-Attabs, et que cette maladie, dont on ignorait l'origine, s'éteignit comme elle était venue, au printemps de la seconde année de son apparition, c'est-à-dire en 1853.

Depuis 1822, la peste n'a reparu dans le nord de l'Afrique qu'en

(1) L'Abyssinie étant un pays tout-à-fait tempéré, puisque la température n'y varie que du 16° au 25° degré centigrade, semblerait ne pas devoir repousser la peste.

1836, à Tripoli, où elle avait été importée de Constantinople, par une frégate turque ; elle s'éteignit l'année suivante, 1837, sans s'être étendue à la régence de Tunis, qui, du reste, avait adopté, contre elle, des mesures sévères. Nous avons fait l'historique de cette épidemie, d'après des documens à nous fournis, par deux témoins oculaires, M. Capoleone, médecin de la flotte turque alors à Tripoli, et le consul général de France, M. Bourboulon, déjà mentionné plus haut. Cet historique a été inseré dans la *Gazette médicale de Paris,* année 1829, n° 32 (1).

ANNÉE 1,825.

En l'année 1825, une grande famine régna dans le Maroc. Notre consul général, M. Sourdeau (déjà cité), nous racontait avoir vu alors, dans les environs de Tanger, des malheureux chercher, dans la fiente de divers animaux, les grains qui n'avaient pas été digérés, et qu'ils avalaient avec voracité.

La famine dont nous parlons se prolongea l'année suivante, 1826, en s'accompagnant d'un typhus ou affection typhoïde, qui emporta beaucoup de monde. Une des filles du consul de Suède, Grœber de Hemso, fut une de ses premières victimes parmi les Européens de Tanger. C'est ce même Grœber de Hemso à qui l'on doit la lettre au docteur Grossi, de Gênes, sur la dernière peste de Tanger, de 1818 à 1820, ainsi que plusieurs autres écrits estimés sur le Maroc.

La marche de la maladie était parfois très-rapide. Ainsi, M. Sourdeau nous disait avoir vu porter en terre, le soir, deux de ses voisins, le mari et la femme, avec lesquels il avait encore causé la veille, et alors que ni l'un ni l'autre ne se plaignaient absolument de rien.

Pendant le cours de l'épidémie, M. Sourdeau s'attendrissait sur le sort d'un Maure de sa connaissance, qui venait d'en perdre plusieurs enfans : « *Que la volonté de Dieu soit faite!* répondit le Maure : *je n'avais pas* » *de quoi les nourrir*... »

Un genre de supplice en usage dans le pays est d'être, comme on dit, livré ou abandonné aux enfans : il fut appliqué, dans le cours de l'épidemie, à un Israelite qui avait dépouille un mort de son linceul. Après avoir été poursuivi à coups de pierres, et avoir reçu force coups bâton et de couteau, jusques dans le château qui domine la ville, il fut précipité dans la mer qui en baigne les murs.

En la même année, 1825, dans les premiers jours de mars, tout le Sahel d'Alger et, plus particulièrement encore, Blidah et ses environs furent fortement ébranlés par un tremblement de terre.

A Alger, la première secousse se fit sentir dans la matinée du 2, à dix heures quarante minutes environ; elle fut instantanément suivie d'une autre. Ces deux secousses furent à la fois circulaires et perpendiculaires, et d'une violence extrême ; deux autres secousses, moins fortes, se firent encore sentir dans la soirée. A ces secousses en succédèrent d'autres les jours suivans, et tous les jours, jusqu'au 6, dimanche, inclusivement, savoir :

(1) Comme on a dû le remarquer, de tous les Etats de l'Afrique du nord, qui ont été affligés de la peste dont nous parlons, la régence d'Alger est celui où elle s'est maintenue le plus longtemps, ce qui tient sans doute à ce que la population de sa capitale est plus nombreuse que celle d'aucune autre ville des autres Etats.

Le lendemain, jeudi, 3, dans la soirée, trois secousses ;
Le vendredi, 4, dans la journée, une secousse ;
Le samedi, 5, aussi dans la journée, une secousse ;
Enfin, le dimanche, 6, entre une heure et trois heures du matin, deux secousses, qui furent les dernières.

Très-peu de maisons avaient échappé à l'action de ces convulsions souterraines. Un témoin oculaire écrivait le lendemain des dernières, c'est-à-dire le 7 :

« Notre ville et ses environs mêmes n'offrent plus aujourd'hui que » le spectacle hideux de la dévastation. *Sic transit gloria mundi !...* » Des ruines remplacent, de toutes parts, des édifices somptueux ; les » mêmes rues qui, la veille, étaient couvertes d'une population active, » sont aujourd'hui jonchées de cadavres et de débris, et, au tumulte » d'une ville populeuse et commerçante, a succédé un silence qui n'est » interrompu que par des gémissemens, prelude de la mort. »

(Lettre d'Alger, en date du 7 mars, dans le *Journal des voyages, découvertes*, etc., t. XXVI, p. 242-244. — Paris, 1825.)

Les secousses paraîtraient avoir été plus fortes encore hors de la ville que dans la ville même, à en juger par les crévasses qui s'y opérèrent en plusieurs endroits. « Dans le voisinage de la ville, dit le té- » moin précité, la terre, déchirée en plusieurs endroits, présentait des » ouvertures de huit à dix pieds de largeur, sur autant de profondeur.»

(Lettre citée.)

A Blidah, à douze milles d'Alger, les desastres furent encore plus grands que dans cette dernière ville : la plupart des habitans furent engloutis sous les décombres des maisons, et, sur une population de 15,000 âmes (Maures, Arabes et Israélites), seulement 300 furent sauvés, et encore bon nombre étaient-ils plus ou moins mutilés.

Beaucoup de Musulmans périrent dans les mosquées, où ils étaient alors réunis pour la prière. A la date de la lettre à laquelle nous empruntons tous ces détails, sept mille cadavres avaient eté retirés des ruines, et on en avait trouvé jusqu'à deux cent quatre-vingts sur le seul emplacement d'une école juive.

A Blidah, le tremblement de terre fut précédé du dessèchement subit et complet des sources et des puits, tant des sources et des puits de la ville, que des sources et des puits des environs. Parfois, on le sait, un phénomène semblable s'observe aussi dans les Deux-Siciles, avant les éruptions de l'Etna et du Vésuve, et les journaux de France, du mois de mars 1855, annonçaient que, par suite de la première secousse du tremblement de terre qui eut lieu à Brousse, le 28 du mois précédent, les sources sulfureuses des environs de cette ville avaient disparu (1).

Les seuls phénomènes qui furent observés à Alger, avant le tremblement de terre, consistèrent en un abaissement du baromètre, qui se continua graduellement jusqu'au moment de sa manifestation, accompagné d'une oscillation du thermomètre, parfois subite, du 18e au 62e degrés et demi, échelle Fahrenheit. Après cette catastrophe, le dey régnant prescrivit des prières publiques, et donna la liberté à tous ses esclaves des deux sexes (2).

---

(1) Lettre écrite de Brousse à Constantinople, sous la date du 4 mars, insérée dans le n° 24 du journal *Le Pays*, même mois.

(2) *Lettre citée.*

Nous terminons ce que nous avions à dire du tremblement de terre d'Alger et de Blidah, en 1825, en rappelant que les tremblemens de terre sont assez fréquens en Algérie, où nous avons eu occasion d'en citer bon nombre, dont quatre seulement de l'année 1817 à l'année 1820 (1).

Le voyageur Shaw, qui passa douze ans de sa vie dans ce pays, y signale les tremblemens de terre des années 1716, 1723 et 1724. Le premier, celui de 1716, fit écrouler de grandes portions de rocher, et dans les montagnes de Bougie et d'El-Khadarah, et dans celles de Wamre, au sud de Médéah, et sur d'autres points encore. Ceux de 1723 et 1724, à Alger, *renversèrent quantité de maisons et bouchèrent plusieurs sources*. Le dernier, qui fut violent, se fit sentir depuis Milianah jusqu'à Bône (2).

Un tremblement de terre, plus mémorable encore pour l'Algérie, est celui du 22 février 1726, dont les oscillations ne cessèrent complètement qu'en juin suivant. Durant ce laps de temps, toute la population algérienne vécut dispersée, sous la tente, dans les campagnes voisines de la ville, et c'est depuis cette époque que les Algériens ont commencé à étayer leurs maisons les unes contre les autres. Il est regrettable que cet enseignement ait été complètement perdu de vue dans les constructions modernes de la nouvelle Alger et des autres villes de l'Algérie : de grands désastres peuvent être le résultat de cet oubli des choses passées.

ANNÉE 1,828.

En l'année 1828, et alors que des troupes françaises occupaient, en Andalousie, Cadix et ses environs, une épidémie de fièvres typhoïdes régna à Ceuta, siége d'un des principaux présides (prisons d'État) de l'Espagne, sur la côte d'Afrique (3) Elle débuta dans la citadelle, par suite de l'encombrement des prisonniers, dont le nombre était de quatre mille. Ces prisonniers, désignés sous le nom de Carlistes, étaient debarqués en janvier, venant de Barcelonne. La maladie passa, de chez eux,

---

(1) *Vide suprà.*
(2) Shaw, *Op, cit.*, p 302.
(3) Ceuta, autrefois Septa, est, sans contredit, une des positions les plus salubres du littoral nord de l'Afrique, au point de vue des fièvres marécageuses ou paludéennes : il n'y en a point, et les étrangers qui y arrivent, atteints de ces affections, ne tardent pas à les voir disparaître. En revanche, la dyssenterie y est assez intense, et c'est la maladie qui fait éprouver le plus de pertes à la garnison. La phthysie y est, également, assez répandue, et les maux de gorge, à terminaison mortelle, s'y présentent fréquemment Le jour qui y précéda notre arrivée, une jeune personne était morte d'un mal de gorge de cette nature ; la veille, elle était encore, avec sa famille, sur la promenade publique.

La même maladie, avec la même gravité, se voit également à Gibraltar. Il existe, du reste, entre les deux cités, une très-grande, pour ne pas dire, une entière similitude pathologique, ce qui tient à leur similitude de position, étant placées sur les deux montagnes qui forment le détroit de Gibraltar, les colonnes d'Hercule d'autrefois, l'une en Afrique, l'Asco ou Ascho, autrefois Abila, l'autre en Europe, le mont Gibraltar, autrefois Calpé. Il résulte de cette position, de Ceuta et de Gibraltar, que ces populations sont des plus ventillées, et par les vents de l'Océan, et par ceux de la Méditerranée, mais surtout par les premiers ou vents d'ouest, vents froids et humides, et qui sont en même temps les vents dominans de ces parages.

sur les militaires de la garnison, forte de 3,000 hommes, et sur les habitans de la ville, située à quelque distance de la citadelle. Elle fut généralement bénigne sur les militaires et les habitans, surtout sur ces derniers, dont aucun ne succomba.

Elle règnait pendant les mois de mars, avril et mai. Une maladie semblable règnait également à Ceuta l'année d'avant, 1827, et pendant les mêmes mois (1). En 1828, l'épidémie s'éteignit naturellement après qu'on eut pris le parti de disséminer les prisonniers sur différens points de l'Ascho (ou Asco), monticule sur lequel le préside est situé.

Le médecin traitant, à l'hôpital militaire (2), le docteur Francisco Marin, nous signalait, au nombre des symptômes observés : la langue noire, desséchée, avec peau jaunâtre, brunâtre ; des pétechies, parfois des parotides, jamais de bubons.

Le traitement consistait surtout, d'abord à faire vomir avec l'émétique, puis à purger.

La durée de la maladie était de sept à vingt-un jours ; jamais de mort avant le septième jour. Pendant son règne, la mortalité ordinaire de l'hôpital, qui était de quinze à vingt par mois, s'était élevée de trente à quarante. Il en restait encore quelques convalescens à notre visite de l'hôpital, visite que nous fîmes le 15 juillet (3), accompagné du médecin précité, le docteur Francisco Marin. Le chiffre des malades de l'établissement, ce jour-là, était de trois cents (prisonniers, militaires et civils compris), parmi lesquels nous remarquâmes :

Un ictère, suite de fièvre ;

Une grande prostration, qui avait succédé à une affection fébrile intense ;

Quelques malades avec fièvre, peau sèche, brûlante, saburre argentine de la langue, céphalalgie et douleur aux articulations des membres ;

Bon nombre de dyssentériques, de phthisiques ;

Un malade avec infiltration des membres inférieurs ;

Des maladies syphilitiques, multipliées, avec affection scorbutique de la bouche. Cette affection était attribuée, par le chirurgien-major de la garnison, M. Pablo Alamo, à l'usage immodéré du mercure (*deutochlorure*), tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sous forme de friction, avec l'onguent mercuriel. L'opinion de M. Pablo Alamo était trop plausible pour que nous ne l'ayons pas partagée alors, comme nous la partageons encore aujourd'hui.

En la même année, 1828, dans les derniers jours du mois d'août, la fièvre jaune éclata à Gibraltar, par suite de l'arrivée, dans ce port, d'un bâtiment suédois, venant de la Havane. Ce bâtiment, le *Dygden*, mouillé

---

(1) Voir ce qui a été dit, p. 295-296, de l'épidémie de Ceuta en 1705.

(2) Cet hôpital, qualifié d'*hôpital royal*, recevait à la fois des militaires, des civils ou bourgeois et les prisonniers de la citadelle.

Il y avait aussi, à Ceuta, un hôpital absolument civil, mais cet hôpital n'admettait que des femmes, qui étaient au nombre de douze, lors de la visite que nous en avons faite.

(3) Nous étions arrivé la veille. Le gouverneur de la cité était alors le général Juan Munoz y Manita, dont nous n'avons pas encore oublié le gracieux accueil.

à Gibraltar le 12 mai, n'avait été admis en libre pratique que le 28 juin. L'épidémie, comme fait. de coutume, la fièvre jaune en Europe, s'éteignit à l'approche des froids de l'hiver. Durant son règne, des émigrations eurent lieu sur plusieurs points de la côte d'Afrique, notamment à Tanger, à Ceuta et à Oran, et sans que la maladie se soit reproduite nulle part. Un matelot mourut cependant dans la première de ces villes, Tanger, et en trois jours de maladie, mais ce matelot venait de Tarifa, de l'autre côté du détroit de Gibraltar.

Ainsi qu'il avait déjà fait, pour la fièvre jaune péninsulaire des années 1800 (Cadix), 1804 (Gibraltar, Malaga, etc.), 1819 (Cadix) et 1821 (Barcelonne), le gouvernement français, en 1828, envoya, à Gibraltar, une commission de médecins pour étudier la nouvelle épidémie ; elle se composait de MM. Chervin, Louis et Trousseau. Cette commission, malheureusement, n'arriva sur les lieux que lorsque l'épidémie tirait à sa fin, de sorte qu'elle ne put être étudiée sous toutes ses phases, par les membres de la commission Aux écrits qu'ils publièrent à leur retour, ensemble ou séparément, nous ajouterons celui que nous avons publié aussi, sur le même sujet, sous le titre suivant :

Notice sur Gibraltar et la maladie de cette ville en 1828.

Cette *Notice* a été insérée dans le *Journal complémentaire des sciences médicales*, année 1829, et dans les *Annales maritimes et coloniales*, année 1830, t. 1er, 2e partie.

C'est avec cette même année, 1828, que nous terminons la deuxième partie de notre *Histoire des épidémies du Nord de l'Afrique*. Deux ans plus tard, en 1830, eut lieu l'attaque et la prise d'Alger par nos armes, et, par suite, l'assimilation à la France de toute la régence d'Alger. Avec ces événemens commencèrent, pour le nord de l'Afrique, une ère nouvelle, ère de progrès humanitaires, de civilisation... La lumière, depuis si longtemps éclipsée de ces belles contrées, y a enfin reparu ; — elle s'y étendra chaque jour davantage ; — chaque jour ajoutera au peu de connaissance que nous en avions, — et le médecin, comme l'historien, pourra, désormais, y puiser avec plus de fruit et de certitude. Ce n'est point sous d'aussi favorables auspices, et nous pourrions nous dispenser de le faire remarquer, que nous sommes arrivé à cette période de notre *Histoire*.

FIN

MÉTÉOROLOGIE

ET DÉCÈS

DE LA VILLE D'ALGER

Pendant la Peste de 1817 à 1822, 1232 à 1239 de l'Hégire, d'après des documens recueillis au consulat général de France, à Alger.

PESTE D'ALGER DE 1817, 1232 - 1233 DE L'HÉGIRE (1).

JANVIER.

JOURS du MOIS.	VENTS et ÉTAT DU CIEL.	Musulmans.	Israélites.	TOTAL.
1	O.-N.-O.			
2	O.-S.-O., beau.			
3	S.-O., pluvieux.			
4	O., beau.			
5	S.-E., léger, beau.			
6	Léger, variable de l'E. à l'O.-N.-O.			
7	S.-O., frais, pluvieux.			
8	N.-E., gros vent, avec pluie par intervalle, grosse mer.			
9	N.-E., nébuleux, pluvieux, reste de mer.			
10	E.-N.-E., faible, reste de mer.			
11	E., frais.			
12	N.-O.			
13	N.-N.-O., pluie le soir.			
14	O., nébul., pl. la nuit, le mat. et après le couch. du sol.			
15	O.-S.-O., clair.			
16	O.-S.-O., très-frais.			
17	O.-S.-O., nébuleux.			
18	O.-S.-O. frais, pluvieux.			
19	S., pluvieux.			
20	O.-S.-O., nébuleux.			
21	E.-N.-E., frais, pluie légère la nuit, nébuleux.			
22	E.-N.-E.			
23	E.-N.-E., frais, nébuleux.			
24	E.-N.-E., clair.			
25	E.-N.-E., beau.			
26	E.-N.-E., faible, beau.			
27	E.-N.-E., nébuleux.			
28	E.-N.-E., nébuleux, pluie légère le soir.			
29	N., brumeux, nébuleux.			
30	N., léger, beau.			
31	N.-N.-O., assez fort, pluie la nuit et le soir, bonne mer.			

FÉVRIER.

JOURS du MOIS.	VENTS et ÉTAT DU CIEL.	Musulmans.	Israélites.	TOTAL.
1	N.-N.-O., pluie dans la nuit et la journée, bonne mer.			
2	N.-N.-O., bon vent, bonne mer.			
3	N.-N.-E., beau, reste de mer du N.-N.-O.			
4	E.-N.-E., beau.			
5	N.-N.-O.			
6	N.-N.-O., bon vent, bonne mer, pl. dans la journ. et le s.			
7	N.-E., bon vent, bonne mer, pluie dans la journée.			
8	N.			
9	Variable, très-léger.			
10	O., léger, beau.			
11	O.-S.-O., beau.			
12	O.-S.-O., très-frais.			
13	O.-S.-O., nébuleux.			
14	O.-S.-O., frais.			
15	N.-N.-O., frais, mer élevée.			
16	O.-N.-O., frais.			
17	O.-N.-O., frais.			
18	N.-E., mer élevée.			
19	E.-N.-E., beau.			
20	O., beau.			
21	O.-N.-O.			
22	O., frais.			
23	M.-E., mer élevée.			
24	O., beau, reste de mer du N.-E.			
25	O., frais.			
26	N., beau.			
27	O.-N.-O., beau.			
28	N.-N.-O., mer élevée.			

(1) Les décès pestilentiels ne commencent qu'à partir du 21 juin.

Peste d'Alger de 1817, 1232 - 1233 de l'hégire.

MARS.

JOURS du MOIS.	VENTS et ÉTAT DU CIEL.	Musulmans.	Israélites.	Total.
1	N.-N.O., beau.			
2	N.-N.-O., beau.			
3	O., frais.			
4	O.-N.-O., beau.			
5	S.-O., chaud.			
6	S.-O., frais.			
7	S.-O., frais.			
8	O.			
9	O.-S.-O.			
10	N.-E.			
11	E., grand frais, mer élevée.			
12	E., bon frais, reste de mer.			
13	N.-E.			
14	N.-N.-E.			
15	N.-E.			
16	E., nébuleux sur le soir.			
17	E.-N.-E., nébuleux, pluie légère dans la matinée.			
18	N.-E.			
19	N.-O.			
20	N.			
21	N.-N.-O.. vent renforcé, mer élev., pl. et grèle toute la j.			
22	N.-N.-O., vent renforcé, bon. mer, forte pl. dans la nuit.			
23	O.-N.-O., bon. mer, forte pl., grèle et tonn. dans la journ.			
24	N.-O., reste de mer.			
25	N.-N.-E., reste de mer.			
26	N.-N.-E., reste de mer.			
27	N.-E.			
28	N.-E.			
29	E., frais.			
30	E.			
31	E., léger.			

AVRIL.

JOURS du MOIS.	VENTS et ÉTAT DU CIEL.	Musulmans.	Israélites.	Total.
1	E.			
2	N.-N.-E., bon frais, mer élevée, pl. avant le jour et le s.			
3	E.-N.-E , pluie la nuit.			
4	Variable de l'O. au N.-E., pluie et grèle la nuit.			
5	E., léger, petite pluie la nuit.			
6	E.-N.-E.			
7	E., brumeux.			
8	E., brumeux.			
9	E., O. le soir, bonne mer, pl. lég. dans la n. et l'ap.-m.			
10	E., pluie légère dans la journée, plus forte le soir.			
11	E.-N.-E., tempête, pluie par intervalles.			
12	N.-E., gr. vent, gr. mer, pl. la nuit et dans la journée.			
13	N.-N.-O., reste de mer de l'E.-N.-E.			
14	Lég., var. du N.-O. au N.-E., reste de mer de l'E.-N.-E.			
15	E.-N.-E., reste de mer.			
16	Léger, variable du N.-N.-O. au N.-E.			
17	E., léger.			
18	E., très-frais. nébuleux, mer élevée.			
19	E. le matin, N. après 3 heures, nébuleux, mer élevée.			
20	N.-N.-O., pluie le matin.			
21	E.-N.-E., léger.			
22	N.-N.-O., léger.			
23	E., brumeux.			
24	E.			
25	E., gros vent, grosse mer.			
26	E.-N.-E., forte pluie la nuit et le matin.			
27	O.-N.-O., frais, nébuleux.			
28	E., très-frais, pluie la nuit et le matin.			
29	E.-N.-E., très-frais.			
30	E., très-frais.			

PESTE D'ALGER DE 1817, 1232 - 1233 DE L'HÉGIRE.

MAI.					JUIN.				
JOURS du MOIS.	VENTS et ETAL DU CIEL.	Musulmans.	Israélites.	TOTAL.	JOURS du MOIS.	VENTS et ETAT DU CIEL.	Musulmans.	Israélites.	TOTAL.
1	O.-N.-O., beau.				1	O., pluie la nuit et toute la journée.			
2	O.-N.-O., pluie légère le matin.				2	N.-N.-O., pluie abondante la nuit.			
3	E., brumeux, pluvieux.				3	O.-N.-O.			
4	N.				4	N.-N.-E.			
5	E.-N.-E.				5	E.			
6	E., très-frais.				6	E.			
7	Var. de l'E. à l'O., nébul., pl. lég. après le couch. du sol.				7	E.-N.-E., léger.			
8	Variable, nébuleux.				8	Variable de l'O. au N.-E., légère pluie le soir.			
9	O.				9	E.-N.-E.			
10	N.				10	E., faible.			
11	O., frais.				11	E., faible.			
12	E-.N.-E.				12	O.-N.-E., léger.			
13	E.-N.-E.				13	O., pluie légère le soir.			
14	E.-N.-E.				14	O., frais, beau.			
15	Variable du N.-O. au N.-E.				15	O -N.-O., frais ; E.-N.-E., vers le soir.			
16	O., nébuleux; brumeux.				16	E.-N.-E., très-frais,			
17	O., brumeux.				17	E.-N.E.			
18	O.-N.-O.				18	E.-N.-E.			
19	O.-N.-O.				19	O.-S.-O., O. le soir, très-frais, pluie.			
20	O., nébuleux, pluie légère la nuit.				20	O.-S.-O., frais.			
21	O., nébuleux.				21	O., beau.	3		
22	O., frais, pluie.				22	E.-N.-E., frais.			
23	O.-N.O., frais.				23	E.-N.-E.			
24	O.-N.-O., frais.				24	E.-N.-E., brumeux.			
25	O., frais.				25	E.-N.-E., léger.			
26	O., très-frais.				26	O.-S.-O., frais.			
27	O., frais.				27	S.-O., très-chaud.			
28	O.				28	O., faible ; tr.-belle aurore boréale après le couch. du sol.			
29	O.-N.-O., beau.				29	E.-N.-E.			
30	O., nébuleux.				30	O.			
31	O., pluvieux.								

Les décès pestilentiels furent assez nombreux pendant le mois de juin, surtout parmi les Biskris, mais les consuls ne songeaient pas encore à les euregistrer.

PESTE D'ALGER DE 1817, 1232 - 1233 DE L'HÉGIRE.

JUILLET.					AOUT.				
JOURS du MOIS.	VENTS et ÉTAT DU CIEL.	Musulmans.	Israélites.	TOTAL.	JOURS du MOIS.	VENTS et ÉTAT DU CIEL.	Musulmans.	Israélites.	TOTAL.
1	O.				1	O.-N.-O. vers midi.	50	5	54
2	O.				2	N.-N.-O., léger.	80	»	80
3	E., léger.				3	E.-N.-E., frais.	72	8	80
4	S.-O., chaud.				4	E.-N.-E., faible.	57	3	60
5 (1)	S.-O., N.-E. le soir.	5		5	5	O.-S.-O., chaud, brumeux.	75	5	80
6	E.-N.-E.				6	O.	80	9	89
7	E.-N.-E.				7	O. le matin, N.-O. dans la journée.	68	7	75
8	O.N.-O., E.-N.-E. après-midi.				8	Variable de l'O. à l'E.-N.-E., léger.	132	8	140
9	O.-N.-O., frais.				9	E.-N.-E., léger.	50	1»	50
10	E.-N.-E., léger.	2		2	10	E.-N.-E.	83	7	100
11	E.-N.-E., rafalle de S.-O., le soir.				11	E.-N.-E.	34	1	35
12	S.-O., chaud.				12	O.	55	5	60
13	E.-N.-E., frais.	38	2	40	13	O.	64	4	60
14	E.-N.-E., frais.	18		18	14	E.-N.-E.	95	15	100
15	S.-O., chaud.	8		8	15	E.-N.-E., léger, très-beau.	140	0	150
16 (2)	O.-S.-O., chaud, couvert le soir.	20		20	16	O.	100	»	100
17	E.-N.-E., frais, mer élevée.	13		13	17	O.	93	7	100
18	E.-N.-E., frais, mer élevée.	20		20	18	E.-N.-E., brumeux.	40	5	45
19	E.-N.-E., mer encore forte.	10		10	19	E.-N.-E.	33	2	35
20	E.-N.-E.	7		7	20	E.-N.-E.	55	o	55
21	E.-N.-E.	35		35	21	O., frais.	83	7	90
22	E.-N.-E.	6		6	22	Frais, variable de l'O.-N.-O. à l'E.-N.-E., nébuleux.	33	7	40
23	O.	26		26	23	E.-N.-E.	35	»	35
24	E.-N.-E., frais.	24		24	24	E.-N.-E.	33	7	40
25	E.-N.-E.	40		40	25	O., faible, nébuleux.	20	5	25
26	E.-N.-E., faible.	40		40	26	O., frais, chaud.	50	4	54
27	E.	35	10	45	27	O., frais, nébuleux.	49	1	50
28	O.-S.-E.	40	10	50	28	N.-N.-E., frais, le m.; E.-N.-E. le s.; pl. tr.-f. la n. dern.	33	2	35
29	E., trembl. de terre vers les quatre heures de l'après-midi.	20	7	27	29	Faible, variable du N.-O. à l'E.-N.-E.	27	3	30
30	O.	25		25	30	E.-N.-E., très-frais.	20	»	30
31	O.-S.-O., chaud, brumeux.	25	5	30	31	E.-N.-E., léger.	65	5	70

(1) Le 5 était un samedi, jour que nous indiquerons désormais par une astérique, parce que, comme nous l'avons déjà fait remarquer précédemment, les Israélites n'enterrant pas leurs morts le samedi, il en résulte qu'aucun décès israélite ne figure ce jour-là dans notre nécrologie; il en résulte également que les décès israélites du dimanche représentent la mortalité de deux jours, celle du samedi et du dimanche.

Nous ferons remarquer en même temps que tous nos décès, israélites et musulmans, doivent-être rapportés à la veille du jour où nous les enregistrons, le dernier étant le jour des inhumations, non celui des décès.

(2) Premier jour du Ramadan.

Peste d'Alger de 1817, 1232 - 1233 de l'hégire.

SEPTEMBRE.					OCTOBRE.				
DATES du MOIS.	VENTS et ETAT DU CIEL.	Musulmans.	Israélites.	Total.	DATES du MOIS.	VENTS et ETAT DU CIEL.	Musulmans.	Israélites.	Total.
1	E.-N.-E., couvert.	35	h	40	1	N.-E., léger.	32	»	32
2	E.-N.-E., pluie légère le matin.	30	1	31	2	Variable, léger.	22	»	22
3	Variable de l'O.-N.-O. à l'E.-N.-E., nébuleux.	34	1	35	3	E.-N.-E., léger.	30	»	30
4	E.-N.-E.	33	7	40	4	Variable, léger, nébuleux.	18	»	18
5	N.-N.-E., E.-N.-E.	54	6	60	5	O., nébuleux, chaud.	43	»	43
6	E.-N.-E., frais, nébuleux.	60	»	60	6	Variable du S.-O. à l'E.-N.-E., pluie légère le soir.	36	4	40
7	E.-N.-E.	70	11	81	7	O., pluie la nuit.	32	»	32
8	E.-N.-E., frais.	53	7	60	8	O., frais, pluie la nuit.	28	»	28
9	E.-N.-E., brumeux.	60	»	60	9	O., nébuleux, frais.	30	2	32
10	O., pluie légère le matin, nébuleux le soir.	32	7	39	10	O., frais.	43	4	47
11	O. léger.	28	3	31	11	O.	19	»	19
12	O.-S.-O., frais, pluie la nuit et dans la journée.	25	4	29	12	O.	35	6	41
13	O.-S.-O., pluie forte la nuit et dans la matinée.	50	»	50	13	E.-N.-E., très-frais, brumeux.	26	2	28
14	E., frais.	24	6	30	14	E.-N.-E., gr. vent, gr. mer, pl. la nuit et dans la journée.	28	2	30
15	E., frais.	40	»	40	15	N.-E. bon vent, reste de gr. mer, pl. suivie la n. et d. la j.	27	5	32
16	E.-N.-E., orage et pluie, vent le soir.	39	1	40	16	Variable de l'O. au N.-E., léger.	32	3	35
17	O.-S.-O., pluie le matin, tonnerre après midi.	65	»	65	17	O., léger, petite pluie dans la journée.	27	3	30
18	O.	40	»	40	18	O., pluie la nuit, pluie légère dans la journée.	30	»	30
19	E.	56	»	56	19	Variable de l'O. au N.-E., pluvieux.	21	6	27
20	E., brumeux.	33	»	33	20	O.-S.-O., pluie la nuit et dans la journée.	35	5	40
21	E., brumeux.	54	6	60	21 (1)	O.-N.-O., frais, pluie la nuit.	35	4	39
22	O.-S.-O., pluvieux.	29	1	30	22	O.-S.-O., frais, nébuleux.	20	2	22
23	E.-S.-E., frais, nébuleux.	29	1	30	23	O.-S.-O., tr.-frais, forte pl. la n., pl. lég. dans la soir.	25	»	25
24	Variable du S.-O. au N.-E., pluvieux.	25	»	25	24	O.-N.-O., mer du Nord.	23	»	23
25	O., frais.	48	»	42	25	O., reste de mer du Nord.	48	»	18
26	O.	24	»	24	26	O., beau.	9	4	13
27	O.	30	»	30	27	O.-S.-O., nébuleux.	14	1	15
28	O.	27	3	30	28	O.-S.-O., pl. toute la nuit et partie de la matinée.	13	2	15
29	O.	30	2	32	29	O., pluie le soir.	12	»	12
30	O.	24	1	25	30	O., pluie la nuit et dans la matinée.	18	»	18
					31	Variable de l'O. au N.-E., léger.	24	»	24

(1) Corbam Bayram ou Grand Bayram.

Peste d'Alger de 1817, 1232 - 1233 de l'Hégire.

NOVEMBRE.

JOURS du MOIS.	VENTS et ÉTAT DU CIEL.	Musulmans.	Israélites.	Total.
1	E.-N.-E., temps gris.	18	»	18
2	E.	23	»	23
3	S.-E.	20	1	21
4	S.-S.-E.	21	»	21
5	S.-E., léger, beau.	16	2	18
6	Léger, variable de l'O. à l'E.-N.-E.	24	3	27
7	N.-N.-O., très-léger.	20	»	20
8	Variable dans la journée; O.-S.-O. le soir.	18	»	18
9	O.	20	3	23
10	E.-N.-E., léger, beau.	17	2	19
11	Variable, léger dans la journée	49	2	51
12	S.-O., léger.	45	2	47
13	O., léger.	30	1	31
14	S.-O., léger, beau.	24	2	26
15	S.-S.-O.	35	»	35
16	O., beau.	27	4	31
17	N.-E.	20	1	21
18	O.-N.-O., beau.	38	1	39
19	Variable, léger.	40	-	40
20 (1)	O.	32	1	33
21	Variable, léger, mer du N.-N.-O.	33	»	33
22	O.	24	»	24
23	Léger, variable de l'O. au N.-E.	34	6	40
24	O.-S.-O., beau.	24	»	24
25	O.-S.-O., pl. et toun. vers les 10 heures du soir.	33	»	33
26	N.-O., très-frais, bonne mer, pluie et tonnerre la nuit.	17	1	18
27	N.-E., très-frais, nébuleux, mer élevée, pluie la nuit.	20	»	20
28	N.-E., reste de mer, pluie la nuit.	20	»	20
29	S.-S.-O., nébuleux, couvert, pluie la nuit.	23	»	23
30	O., beau.	19	»	19
			»	

DÉCEMBRE.

JOURS du MOIS.	VENTS et ÉTAT DU CIEL.	Musulmans.	Israélites.	Total.
1	O.-S.-O., léger, beau.	19	2	21
2	S.-S.-O., beau.	12	6	18
3	S.-O., couvert.	25	»	25
4	S.-O., pluie la nuit, couvert et pluvieux dans la journée.	25	4	29
5	O.-S.-O., pluie la nuit et dans la journée, gr. mer du N.	20	2	22
6	O., beau, reste de mer du Nord.	25	»	25
7	O.-S.-O., frais, pluvieux, reste de mer.	18	4	22
8	O.-S.-O., frais, brumeux.	19	»	19
9	N.-N.-O., tr.-frais, gr. mer, pluie, grêle, écl. et ton. la n.	12	»	12
10	N.-N.-O., gr. vent, gr. mer, pluie la nuit et dans la journ.	11	»	11
11	N.-N.-O., gros vent, grosse mer et grêle, pl. suivie la nuit.	15	1	16
12	O.-N.-O., gros vent, mer du N.-N.-O.	25	1	26
13	O.-N.-O., gros vent, nébuleux, vent du N.-N.-O.	11	«	11
14	O., beau.	19	1	20
15	O., beau.	12	»	12
16	S.-S.-O., léger, beau.	13	1	14
17	O.-S.-O., nébuleux.	12	»	12
18	O.-N.-O.	11	2	13
19	O.-N.-O., frais, pluie interrompue.	15	2	17
20	O.-N.-O., frais, mer élevée, pluie de temps à autre.	13	»	13
21	O.-N.-O., beau.	20	3	23
22	S.-O., pluie le soir.	29	3	32
23	S.-S.-O., beau, faible.	23	3	26
24	O.-S.-O.	12	»	12
25	O.-S.-O., frais.	30	1	31
26	O.-S.-O., pluie la nuit et le matin.	27	1	28
27	O.-S.-O., pluie la nuit et dans la journée.	15	»	15
28	S.-O., pluie continuelle la nuit.	15	2	17
29	O., léger, beau.	25	»	25
30	Léger, variable, mer élevée du N.-E.	25	»	25
31	S.-E., léger.	25	»	25

(1) 1er de l'Hégire 1233.

Peste d'Alger de 1818, 1233 - 1234 de l'hégire.

JANVIER.

JOURS du MOIS.	VENTS et ÉTAT DU CIEL.	Musulmans.	Israélites.	TOTAL.
1	S.-S.-E., léger. brumeux.	18	2	20
2	S.-O., pluvieux.	21	»	21
3	S.-O., léger, pluie toute la nuit.	11	»	11
4	S.-O., pluvieux.	24	5	29
5	Variable du S. à l'O.-S.-O., beau.	18	2	20
6	S.-O., pluie la nuit.	12	2	14
7	S.-O., pluvieux, mer du N.-O.	6	»	6
8	N.-N.-E., orageux, pluie par intervalles.	11	1	12
9	N.-N.-O., reste de mer du N.-O.	16	7	23
10	Variable du N.-N.-E. à l'O., beau.	12	»	12
11	O., frais.	20	2	22
12	Variable du N. au S.-O.	18	»	18
13	N.-N.-O.	14	2	16
14	N.-N.-O.	6	1	7
15	O., beau.	9	»	9
16	O., beau.	14	»	14
17	Variable du S.-E. à l'O.-N.-O., beau.	15	»	15
18	O., léger, beau.	15	3	18
19 (1)	E.	9	1	10
20	E., brumeux.	12	»	12
21	Variable, léger, couvert, pluie la nuit et dans la journée.	9	»	9
22	N.-O., léger, pluie la nuit.	5	»	5
23	N.-N.-O., léger, beau.	12	»	12
24	O., beau.	12	»	12
25	O.-S.-O., frais, nébuleux.	12	3	15
26	N.-N.-O. tr.-f., pl. et ton. la n., ton et gr. dans la jour.	12	1	13
27	E.-N.-E., beau, reste de mer.	20	»	20
28	O., léger beau.	18	1	19
29	O., beau.	15	1	16
30	O.-S.-O., couvert, pluie après le coucher du soleil.	35	1	36
31	N.-O., frais, pluie le soir.	25	»	25

FÉVRIER.

JOURS du MOIS.	VENTS et ÉTAT DU CIEL.	Musulmans.	Israélites.	TOTAL.
1	O.-S.-O., pluie la nuit et dans la matinée.	28	1	29
2	S.-O., beau.	15	»	15
3	S.-O., var. du S.-O. à l'O.-N.-O. la nuit, tr.-f., avec pl.	16	1	17
4	S.-O., beau.	25	3	28
5	O., beau.	34	3	37
6	S.-E., beau,	41	»	41
7	Léger, variable, beau.	19	»	19
8	Léger, variable, gris, petite pluie vers le soir.	25	1	26
9	E.-N.-E., couvert, pluie la nuit et dans la matinée.	28	3	31
10	O.-S.-O., nébuleux, pluie le soir.	15	»	15
11	E.-N.-E., frais, pluie toute la nuit et dans la matinée.	25	»	25
12	E.-N.-E., beau, pluie la nuit.	20	1	21
13	E.-N.-E.	20	»	20
14	N., beau, mer un peu élevée.	16	»	16
15	N.-N.-E., beau, reste de mer.	12	»	12
16	E.-N.-E, beau reste de mer.	18	1	19
17	N.-N.-O.	17	3	20
18	Variable du N.-N.-O à l'E., pluie la nuit.	20	2	22
19	E.-N.-E., léger.	25	1	26
20	E.-N.-E.	25	5	30
21	O.-S.-O., gris.	20	»	20
22	O.-S.-O., beau.	37	8	48
23	N.-N.-O., pluie la nuit.	30	3	33
24	O., beau, mer du N.-N.-O.	29	1	30
25	O.-N.-O., beau.	30	1	31
26	O.-S.-O.	45	1	46
27	N.-N.-O.	41	»	41
28	S.-O., frais.	30	»	30

(1) *Mouloud* ou anniversaire de la naissance du prophète.

Peste d'Alger de 1818, 1233 - 1234 de l'hégire.

Mars.

Jours du mois.	Vents et état du ciel.	Musulmans.	Israélites.	Total.
1	O., beau.	30	1	31
2	O.-S.-O.	23	7	30
3	Léger, variable de l'O.-S.-O. au N.-E.	36	7	43
4	O., léger, pluie le matin.	40	5	45
5	O., beau.	40	3	43
6	O., beau.	70	7	77
7	O.-S.-O., beau.	33		33
8	O., beau.	52	7	59
9	O., beau.	50	7	57
10	O., beau.	45	3	48
11	O., beau.	46	3	49
12	S.-O., beau, chaud.	61	4	65
13	O.-N.-O., nébuleux.	32	3	35
14	N.-N. O., pluie la nuit.	45		45
15	O.-N.-O.	42	6	48
16	O.-S.-O., chaud, pluie le soir.	32	1	33
17	N.-O., frais.	25	3	28
18	Variable du N.-O. au N.-E.	31	1	32
19	N.-E., léger.	30	7	37
20	N.-N.-E., léger.	50	6	56
21	N.-O., beau.	45		45
22	E.-N.-E.	50	5	55
23	E.-S.-E.	60	6	66
24	N.-N.-O.	52	6	58
25	N.-N.-O., frais, couvert, pluvieux.	70	10	80
26	O.	42	1	43
27	O.-S.-O., très-frais, nébuleux.	41	7	48
28	N.-N.-O., très-fort, grosse mer.	31		31
29	N.-N.-E., tr.-fort, gresse-mer, quelques ondées la nuit.	32	6	38
30	E.-N.-E.	33	6	39
31	E.-N.-E.	35	3	38

Avril.

Jours du mois.	Vents et état du ciel.	Musulmans.	Israélites.	Total.
1	E., gros vent, mer élevée.	32	3	35
2	Var. du S.-O. au N.-E., pluv., reste de mer de l'E.-N.-E.	50	2	52
3	Var. de l'O. au N.-O., pluv., reste de mer de l'E.-N.-E.	52	7	59
4	O., nébuleux, pluie légère la nuit.	35		35
5	E.-N.-E.	35	9	44
6	E.-S.-E., beau.	32	3	35
7	O., beau.	30	2	32
8	Léger, variable de l'O. au N.-E., beau.	33	2	35
9	S.-O., chaud.	31	4	35
10	S.-S.-O., chaud.	20	2	22
11	S.-S.-O., chaud.	40		40
12	E.-N.-E.	32	16	48
13	E.-N.-E., gros vent, forte mer.	38	9	47
14	O.-S.-O., nébuleux.	35	2	37
15	N.-E., Léger, variable de l'O.-N.-O. à l'E.-N.-E., beau.	25	4	29
16 (1)	O.-N.-O.	48	8	56
17	S.-O., très-frais, pluie légère le matin.	55	5	60
18	S.-O., frais, pluie légère par intervalles.	45		45
19	S.-O., pluvieux.	35	9	44
20	O.-N.-O.	61	6	67
21	N.-E., léger.	48	7	55
22	Variable, pluie le soir.	52	7	59
23	S.-O., pluie la nuit et le matin.	35	3	38
24	S.-O., nébuleux.	66	8	74
25	O.-S.-O., petite mer du N.	72		72
26	O.-S.-O., mer du N.	70	15	85
27	O.-S.-O., pluie le soir.	49	8	57
28	S.-O., pluvieux, pluie continue la nuit.	64	6	70
29	S.-O., frais, pluie suivie la nuit.	100	6	106
30	O.	75	8	83

(1) Le 16, sur un ordre du dey, toute la population, musulmane et israélite, sortit de la ville, pour adresser des prières au ciel, afin d'en obtenir de la pluie, dont le pays avait le plus grand besoin.

PESTE D'ALGER DE 1818, 1233 - 1234 DE L'HÉGIRE.

MAI.					JUIN.				
JOURS du MOIS.	VENTS et ETAT DU CIEL.	Musulmans.	Israélies.	TOTAL.	JOURS du MOIS.	VENTS et ETAT DU CIEL.	Musulmans.	Israélites.	TOTAL.
1	Variable de l'O. au N.-E., très-frais.	77	6	83	1	Variable de l'E. à l'O., nébuleux, pluie.	24	2	26
2	O.-S.-O.	66		66	2	E.-N.-E.	20	1	21
3	O.-S.-O., frais.	78	17	95	3	E.	18	2	20
4	O., frais, pluie la nuit.	75	1	76	4	E.-S.-E., frais.	40	5	45
5	O., beau.	70	4	74	5	E.-N.-E.	33	3	36
6	O., nébuleux.	45	1	46	6	E.	35		35
7	O.-N.-E.	70	6	76	7	E.	30	4	34
8	S.-O.	54	4	58	8	E., faible.	29	2	31
9	Variable du S.-O. au N.-E., nébuleux, pluie.	50		50	9	E., frais, nébuleux.	22		22
10	N.-E., nébuleux.	55	9	61	10	O.-S.-O.	24	4	28
11	N.-O.	60	4	64	11	E.	25	4	29
12	O.-N.-O.	60	5	65	12	O.-S -O.	20	1	21
13	O.-N.-O.	52	5	57	13	O.-S.-O.	18		18
14	O.-S.-O. , frais.	45	7	52	14	E.-N.-E.	22	9	31
15	N.	54	6	60	15		25	2	27
16	O.-S.-O., frais.	50		50	16	N.-E.	45	7	52
17	E.-N.-E.	70	12	72	17	E.-N.-E.	37	3	40
18	O., pluie la nuit et le matin.	75	7	82	18	O.-N.-O.	36	6	42
19	O.-N.-O.	60	9	69	19	N.-N.-O.	22	4	26
20	O., beau.	45	2	47	20	O.	20		20
21	O -N.-O., beau.	40	2	42	21	O.-N.-O.	25	10	35
22	Variable de l'O. au N.-E., léger, beau.	74	7	81	22	O.-S.-O.	24	8	32
23	E.	35		35	23	N.-E.	19	2	21
24	E., frais, mer élevée.	28	8	36	24	O.-N.-O.	25	2	27
25	E,, mer élevée, pluie la nuit.	28	3	31	25	E.	24	4	28
26	E., reste de mer.	25	5	30	26	E.	20	2	22
27	E., mer élevée.	48	9	57	27	N.-O.	20		20
28	E., reste de mer.	28	4	32	28	Faib., var. de l'O. au N.-O., lég. tr. de t. à 11 h. du m.	20	2	22
29	N.-O., nébuleux, orageux.	25	4	29	29	E.-N.-E.	31	3	34
30	O., frais, nébuleux, forte pluie la nuit et le matin.	20		20	30	E.-N.-E.	25	6	31
31	N.-E.	26	4	30					

Peste d'Alger de 1818, 1233 - 1234 de l'hégire.

JUILLET.					AOUT.				
Jours du mois.	Vents et état du ciel.	Musulmans.	Israélites.	Total.	Jours du mois.	Vents et état du ciel.	Musulmans.	Israélites.	Total.
1	E.-N.-E.	18	2	20	1	E.-N.-E.	11	»	11
2	E.-N.-E.	(2) 14	2	16	2	E.-N.-E.	6	2	8
3	E.-N.-E.	(3) 15	4	19	3	E.-N.-E.	11	1	12
4	E.	20	»	20	4 (4)	E.N.-E.	11	»	11
5 (1)	O.-N.-O.	25	8	33	5	E.-N.-E.	3	»	3
6	O.-N.	19	4	23	6	E.-N.-E.	9	2	11
7	S.-S.-O.	25	6	31	7	E.-N.-E.	6	»	6
8	O.-N.-O.	27	3	30	8	E.-N.-E.	12	»	12
9	O.-N.-O.	17	3	20	9	E.-N.-E.	8	3	11
10	N.-N.-O.	25	4	29	10		7	1	8
11	E.-N.-E.	27	»	27	11		4	»	4
12	E.-N.-E.	16	9	25	12	O.	7	1	8
13	E.	11	»	11	13	O.	6	»	6
14	E.	19	1	20	14	N.	8	1	9
15	E.	20	2	22	15		2	»	2
16	N.-E.	15	1	16	16		9	2	11
17	E.-N.-E.	15	1	16	17	E.-N.-E.	7	2	9
18	O.-N.-O.	14	»	14	18	E.-N.-E.	5	1	6
19	O.-N.-O.	16	3	19	19	O.	5	1	6
20	O.-N.-O.	16	2	18	20	N.-N.-E.	3	»	3
21	N.-N.O.	14	»	14	21	E.-N.-E.	3	»	3
22	E.-N.-E.	9	1	10	22	E.-N.-E.	3	»	3
23	E.-N.-E.	9	2	11	23	E.-N.-E.	5	»	5
24	E.-N.-E.	17	1	18	24	E.-N.-E.	3	»	3
25	E.-N.-E.	14	»	14	25	E.-N.-E.	2	»	2
26	O -N.-O.	20	7	27	26	E.-N.-E.	4	»	4
27	O.-N.-O.	13	1	14	27		2	1	3
28	E.-N.-E.	14	3	17	28	E.-N.-E.	3	»	3
29	E.-N.-E.	17	2	19	29	E.-S.-E.	1	»	1
30	N.	11	1	12	30	E.-N.-E.	2	»	2
31	O -N.-O.	11	1	12	31	E.-N.-O.	2	1	3

(1) Premier jour du Ramadan. — (2) Y compris un décapité. — (3) Y compris deux décapités. — (4) Aïd-el-Sekhir ou petit Bayram.

PESTE D'ALGER DE 1818, 1233 - 1234 DE L'HÉGIRE.

SEPTEMBRE.					
JOURS du MOIS.	VENTS et ÉTAT DU CIEL.	Musulmans.	Israélites.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
1	O.-N.-O., beau.	2		2	A partir du 1er octobre, jusqu'à la fin de l'épidémie, nous n'avons plus d'observations météorologiques ; pour les décès, pendant ce même laps de temps, voir la page suivante.
2	O.-S.-O., chaud.	2		2	
3	S.-O., pluie la nuit et dans la journée.	3		3	
4	Var. du N. au N.-E., pl. la n. et la journ., m. du N.-O.	2		2	
5	O.-S.-O.	2		2	
6	O.-S.-O.	3		3	
7	O.-S.-O.	2		2	
8	Variable de l'O. à l'E.-N.-E., brumeux.	4		4	
9	O.-N.-O.	3		3	
10	O.-N.-O.	1		1	
11	Variable du N. à l'E.	2		2	
12	E.-N.-E.	4		4	
13	E.-N.-E.	1		1	
14	Variable du N. à l'E.	3		3	
15	N.-E.	2		2	
16	O.	2		2	
17	O.	1		1	
18	N.-E.	4		4	
19	N.-N.-E.	2		2	
20	O.	3		3	
21	S.-S.-O.	2		2	
22	O.-N.-O.	1		1	
23	O.	1		1	
24	O. le matin; E.-N.-E., brumeux, dans l'après-midi.	2		2	
25	O., nébuleux.	3		3	
26	S.-O., pluie dans l'après-midi et la soirée.	2		2	
27	O.-S.-O., forte pluie la nuit.	4		4	
28	E.-N.-E.	1		1	
29	E.-N.-E.	3		3	
30	E.-N.-E.	4		4	

Peste d'Alger de 1818, 1233 - 1234 de l'Hégire.

OCTOBRE.			NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
JOURS du MOIS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS du MOIS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS du MOIS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.
1 (1)	3		1	2		1	3	
2	2		2	2		2	2	
3	1		3	3		3	3	
4	3		4	2		4	2	
5	»		5	6		5	3	
6	2		6	4		6	4	
7	3		7	1		7	1	
8	2		8	2		8	2	
9	1		9	4		9	1	
10	2		10 (3)	3		10	3	
11	2		11	2		11	4	
12	1		12	1		12	5	
13	3		13	6		13	5	
14	2		14	4		14	3	
15	4		15	1		15	4	
16	3		16	2		16	4	
17	2		17	3		17	5	
18	1		18	2		18	3	dont 2 Nègres.
19	3		19	4		19	1	
20	4	dont 3 Kabyles.	20	3		20	2	
21	3		21	3		21	3	
22	1		22	4		22	3	
23	2		23	1		23	3	dont 1 Israélite.
24	3		24	2		24	4	
25	2		25	3		25	4	
26	2		26	2		26	3	
27	3		27	1		27	2	
28	3		28	3		28	1	
29	1		29	2		29	8	
30 (2)	3		30	2		30	2	
31	2					31	2	

(1) A partir de ce jour, 1er octobre, nous puisons nos renseignemens dans un journal qui était tenu au consulat de Sardaigne, depuis le 1er janvier de la même année. — (2) 1er de l'Hégire 1234. —(3) Fête de l'Achoura, annoncée par le canon de la Marine.

Peste d'Alger de 1819, 1234 - 1235 de l'hégire.

JANVIER.			FÉVRIER.			MARS.			AVRIL.			MAI.			JUIN.		
JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.
1	4		1	3		1	5		1	18		1	6		1	23	dont une Israélite.
2	3		2	3		2	4		2	17		2	11		2	19	
3	5		3	8		3	7		3	20		3	23		3	21	
4	5		4	8		4	5		4	13		4	21		4	25	
5	4		5	12		5	3		5	12		5	17		5	18	
6	2		6	»		6	5		6	15		6	20		6	23	
7	1		7	3		7	9		7	12		7	33		7	21	
8(1)	2		8	2		8	7		8	6		8	48		8	29	
9	2		9	3		9	4		9	5		9	29		9	23	
10	1		10	3		10	5		10	18		10	28		10	25	
11	5		11	5		11	7		11	7		11	24		11	27	
12	4		12	9	dont 2 Israélites.	12	9		12	14		12	16		12	24	
13	3		13	7		13	14		13	16		13	23		13	»	
14	4		14	4		14	13		14	14		14	16	dont 1 Européen.	14	25	
15	2		15	3		15	19		15	12		15	37		15	20	
16	3		16	3		16	8		16	10		16	29		16	23	
17	4		17	2		17	6		17	12		17	18		17	21	
18	2		18	4	dont une Israélite.	18	7		18	17	dont une Israél.	18	22		18	24	
19	3		19	2		19	9		19	6		19	26		19	30	
20	2		20	3		20	13		20	14		20	24		20	27	
21	8		21	3		21	11		21	12		21	22		21	34	
22	2		22	3		22	3		22	5		22	18		22	23	
23	3		23	5		23	5		23	11		23	23		23	19	dont 1 Européen.
24	2		24	9		24	10		24	9		24	24		24	29	
25	3		25	8		25	17		25	20		25	24		25	24	
26	2		26	3		26	11		26	11		26	22		26	21	
27	3		27	11		27	12		27	11		27	22		27	23	
28(2)	1		28	13	dont 4 Israélites.	28	20		28	15		28	19	dont 1 Européen.	28	17	
29	3					29	27		29	14	dont 1 Européen.	29	18		29	14	
30	2					30	22		30	8		30	20	dont 1 Européen.	30	12	
31	3					31	16	dont 1 Européen.				31	18				

(1) Mouloud ou anniversaire de la naissance du prophète. — (2) Fête du printemps ou *Achoura*.

Peste d'Alger de 1819, 1234 - 1235 de l'Hégire.

JUILLET.			AOUT.			SEPTEMBRE.			OCTOBRE.			NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.
1	21		1	6		1	3										
2	17		2	14		2	5										
3	19		3	4		3											
4	33		4	6		4											
5	13		5	9		5											
6	15		6	7		6											
7	16		7	6		7											
8	23		8	4		8											
9	25		9	8		9											
10	17		10	4		10											
11	51	dont 11 Israël.	11	5		11											
12	21		12	4		12											
13	19		13	5		13											
14	17		14	3		14											
15	15		15	4		15											
16	21		16	2		16											
17	16		17	4		17											
18	11		18	2		18											
19	5		19	3		19											
20	8		20	4		20											
21	15		21	2		21											
22	11		22	3		22											
23	10		23	4		23											
24	11		24	2		24											
25	14		25	5		25											
26	8		26	3		26											
27	5		27	5		27											
28	6		28	2		28											
29	7		29	4		29											
30	3		30	3		30											
31			31	4													

Du 3 septembre au 31 décembre inclus, aucun décès n'a été enregistré, non que, pour cela, il n'y en ait eu aucun, remarque que nous faisons ici, une fois pour toutes. Ainsi, nous avons vu précédemment qu'il y eut, le 8 décembre, 2 décès fournis par les Mzabites.

L'année 1235 de l'Hégire commença le 19 octobre.

Peste d'Alger de 1820, 1235 - 1236 de l'hégire.

JANVIER.			FÉVRIER.			MARS.			AVRIL.			MAI.			JUIN.		
JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.
												1			1	1	Européen (2).
												2			2	2	Israélites.
												3			3		
												4			4		
												5			5		
												6			6		
												7	2	Israélites.	7		
												8			8		
												9			9		
												10			10		
		Aucun décès n'a été enregistré pendant les mois de janvier, février, mars et d'avril.										11			11	7	Musulmans.
												12			12		
												13			13		
												14			14		
												15			15	1	fem. israélit.
												16			16		
												17			17		
												18			18		
												19			19		
												20	21		20		
												21			21		
												22	3	Israélites.	22		
												23			23		
												24			24		
												25			25		
												26	1	Israélite.	26		
												27			27		
												28			28		
												29			29		
												30	2	Musulmans (1).	30		
												31					

(1) Tous deux matelots à bord d'une corvette de la Régence, venant d'Oran, où la maladie régnait alors avec intensité. — (2) Bruno, domestique du consulat d'Angleterre.

Peste d'Alger de 1820, 1235 - 1236 de l'Hégire.

JUILLET.			AOUT.			SEPTEMBRE.			OCTOBRE.			NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
8	1	Israélite.															
9																	
10																	
11																	
12																	
13																	
14																	
15																	
16																	
17																	
18																	
19																	
20																	
21																	
22																	
23																	
24																	
25																	
26																	
27																	
28																	
29																	
30																	
31																	

Aucun décès n'a été enregistré pendant les mois d'août, de septembre, d'octobre, de novembre et décembre ; il y en eut pourtant quelques-uns dans la première quinzaine d'août.

L'année 1836 de l'Hégire commença le 8 octobre.

Peste d'Alger de 1821, 1236 - 1237 de l'hégire.

JANVIER.			FÉVRIER.			MARS.			AVRIL.			MAI.			JUIN.		
JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.
															1		
															2		
															3		
															4		
															5		
															6		
															7		
															8		
															9		
															10		
															11		
															12	1	fem. israélite.
															13		
															14		
															15		
															16		
															17		
															18		
															19		
															20		
															21		
															22		
															23		
															24		
															25	1	Israélite.
															26	8	Musulmans.
															27		
															28		
															29		
															30		

Aucun décès n'a été enregistré du 1er janvier au 11 juin inclus, bien que la maladie se fût renouvelée dans les premiers jours du dernier mois. En outre, les décès enregistrés à partir du 12, sont loin de représenter tous ceux qui eurent lieu jusqu'à la fin du mois. Nous rappelons que les sept inhumations du 1er juillet appartenaient à sept décès de la veille.

Peste d'Alger de 1821, 1236 - 1237 de l'Hégire.

Juillet.			Aout.			Septembre.			Octobre.			Novembre.			Décembre.		
Jours.	Décès.	Observations.	Jours.	Décès.	Observations.	Jours.	Décès.	Observations.	Jours.	Décès.	Observations.	Jours.	Décès.	Observations.	Jours.	Décès.	Observations.
1(1)	7		1	4		1	5		1	7		1	5				
2	7		2	8		2	3		2	4		2	3				
3	4		3	12		3	4		3	3		3	3				
4	5		4	10		4	2		4	5		4	2				
5	»		5	11		5	2		5	3		5	7				
6	6		6	15		6	3		6	7		6	2				
7	3		7	11		7	2		7	3		7	1				
8	4		8	9		8	3		8	4		8	2				
9	3		9	5		9	2		9	1		9	3				
10	»		10	7		10	3		10	4		10	4				Aucun décès n'a été enregistré du 1er au 31 décembre.
11	»		11	10		11	1		11	5		11	3				
12	7		12	4		12	3		12	4		12	5				
13	6		13	5		13	6		13	4		13	2				
14	8		14	4		14	5		14	5		14	3				
15	10		15	3		15	4		15	3		15	1				
16	11		16	3		16	4		16	2		16	3				
17	5		17	4		17	6		17	4		17	4				
18	4		18	3		18	4		18	5		18	3				
19	7		19	4		19	3		19	9		19	3				
20	9		20	5		20	7		20	4		20	2				
21	7		21	3		21	4		21	4		21	3				
22	11		22	7		22	3		22	7		22	2				
23	10		23	5		23	3		23	3		23	4				
24	8		24	4		24	5		24	5		24	5				
25	7		25	7		25	3		25	2		25	3				
26	6		26	3		26	5		26	4		26	4				
27	13		27	4		27(2)	4		27	3		27	4				
28	11		28	6		28	4		28	7		28	2				
29	8		29	5		29	5		29	4		29	4				
30	4		30	7		30	3		30	5		30	2				
31	1		31	4					31	4							

(1) Premier jour du Ramadan. — (2) 1er de l'Hégire de l'année 1237.

Peste d'Alger de 1822, 1237 - 1238 de l'hégire.

JANVIER.			FÉVRIER.			MARS.			AVRIL.			MAI.			JUIN.		
JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.
						1			1			1	5	dont 2 Israélites	1	47	
						2			2			2	7		2	41	
						3			3			3	6	dont 1 Israélite.	3	43	
						4			4			4	9		4	34	
						5			5			5	11		5	29	
						6			6			6	7		6	42	
						7			7			7	13		7	29	
						8			8			8	9		8	35	
						9			9			9	7		9	53	
		Il y eut quelques accidens de peste dans les derniers jours du mois de janvier.				10			10			10	3		10	43	
						11			11			11	7		11	39	
					Aucun décès n'a été enregistré pendant le mois de février.	12			12			12	7		12	29	
						13			13			13	9		13	52	
						14			14			14	6		14	65	
						15			15			15	8		15	61	
						16	1	Kabyle.	16			16	13		16	64	dont 8 Israélites.
						17			17			17	37		17	56	
						18			18			18	17		18	41	
						19			19			19	13		19	52	
						20			20			20	10		20	56	
						21			21			21	16		21(2)	55	dont 1 Israélite.
						22			22	1	Israélite.	22	17		22	38	
						23			23			23	16		23	54	
						24			24	1	Israélite.	24	27		24	44	
						25			25			25	27		25	60	
						26			26			26	18		26	40	
						27(1)			27			27	27		27	51	
						28			28	3	Israélites.	28	22		28	67	
						29			29			29	16		29	50	
						30			30	4	Biskris	30	22		30	45	
						31						31	19				

(1) A cette date, et comme on l'a vu page 395, on manquait de pluie depuis longtemps, et, le soir, sur l'ordre du dey, tous les chefs musulmans et israélites, suivis de leurs coréligionnaires, sort'rent de la ville, par la porte Bab-el-Oued, pour aller faire des prières au marabout de Sidi-Abderhaman, à l'effet d'obtenir de la pluie, — (2) Premier jour du Ramadan. — (3) Y compris le consul de Danemarck, M. Holstein,

PESTE D'ALGER DE 1822, 1237 - 1238 DE L'HÉGIRE.

JUILLET.			AOUT.			SEPTEMBRE.			OCTOBRE.			NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.	JOURS.	DÉCÈS.	OBSERVATIONS.
1	34																
2	37																
3	37																
4	40																
5	30																
6	26																
7	35																
8	32																
9	18																
10	21																
11	12																
12	8																
13	10																
14	9																
15	7																
16	7																
17	8																
18	8																
19	11																
20	6																
21	6																
22	5																
23	8																
24	3																
25	7																
26	7																
27	6																
28	4																
29	4																
30	5																
31	5																

Aucun décès n'a été enregistré du 1er août au 31 décembre inclus. Il est pourtant vraisemblable, vu le chiffre de la mortalité du 31 juillet (5), que quelques décès auront encore eu lieu dans les premiers jours d'août.

L'année 1238 de l'Hégire commença le 17 septembre.

Mortalité mensuelle des années 1817, 1818, 1819, 1820, 1821 et 1822.

MOIS.	1817. — du 21 juin au 31 décembre inclus.				1818. — du 1er janvier au 31 décembre inclus.				1819. — du 1er janvier au 2 septembre inclus.				1820. — du 7 mai au 8 juillet inclus.				1821. — du 12 juin au 30 novembre inclus.				1822. — du 16 mars au 31 juillet inclus.			
	Mus.	Isra.	Europ.	Total.	Mus.	Isra.	Europ.	Total.	Mus.	Isra.	Europ.	Total.	Mus.	Isra.	Europ.	Total	Mus.	Isra.	Europ.	Total.	Mus.	Isra.	Europ.	Total.
Janvier	»	»	»	»	457	35	»	492	93	»	»	93	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Février	»	»	»	»	707	39	»	746	133	7	»	140	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Mars	»	»	»	»	1304	131	»	1435	312	»	1	313	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	(2) 1
Avril	»	»	»	»	1395	161	»	1556	372	1	1	374	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5	»	(3) 9
Mai	»	»	»	»	1588	151	»	1739	708	»	3	711	23	6	»	29	»	»	»	»	428	3	»	431
Juin	3	»	»	3	778	98	»	876	662	1	1	664	7	3	1	11	8	2	»	10	1406	9	»	1415
Juillet	457	34	»	491	523	74	»	597	471	11	1	483	»	1	»	1	184	»	»	184	416	»	»	416
Août	1906	142	»	2048	170	19	»	189	141	»	»	141	»	»	»	»	181	»	»	181	»	»	»	»
Septembre	1177	73	»	1250	69	»	»	69	8	»	»	8	»	»	»	»	118	»	»	118	»	»	»	»
Octobre	815	55	»	870	»	»	»	72	»	»	»	»	»	»	»	»	134	»	»	134	»	»	»	»
Novembre	784	32	»	816	»	»	»	(1) 83	»	»	»	»	»	»	»	»	94	»	»	94	»	»	»	»
Décembre	578	39	»	617	»	»	»	97	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
			»																					
Total	5720	375	»	6095	6991	708	»	7951	2900	20	7	2927	30	10	1	41	719	2	»	721	2251	17	»	2272

(1) Musulmans et Israélites compris. — (2) Kabyle. — (3) Y compris quatre Biskris.

MÉTÉOROLOGIE

ET DÉCÈS

DE LA VILLE DE TUNIS

Pendant la Peste de 1819, 1234 à 1235 de l'Hégire (1).

(1) Documens recueillis au consulat général de France, à Tunis, par A. Vernier.

Peste de Tunis de 1819, 1234 - 1235 de l'hégire.

JANVIER.

JOURS du mois.	Thermomètre de Réaumur — Matin.	Midi.	Soir.	VENTS et état du ciel.	Décès.
1	11	11	11	N.-O., pluie.	151
2	11	12	11 1/2	N.-O., pluie.	160
3	11	11	11	N.-O., pluie.	240
4	10 1/2	10 1/2	10 1/2	O.-S.-O., pluie.	181
5	10 1/2	10 1/2	10 1/2	S.-S.-O., beau temps.	150
6	10	10	10	S.-S.-O., beau temps, nouvelle lune.	157
7	9 1/3	9 1/3	9 1/3	S.-S.-O., id.	145
8	9 1/2	9 1/2	9 1/2	S.-S.-O., variable.	187
9	9 1/3	9 1/3	9 1/3	E.-S.-E., beau emps.	180
10	9	9	9	N.-O., beau temps.	135
11	9 2/3	9 2/3	9 2/3	S.-O., id.	130
12	9 2/3	9 2/3	9 2/3	S.-E., id.	128
13	9 2/3	9 2/3	9 2/3	S.-E., id.	97
14	9 2/3	9 2/3	9 2/3	S.-O., id., premier quartier.	85
15	9 2/3	9 2/3	9 2/3	N.-O., humide.	78
16	10	10 1/2	9 2/3	N.-O., pluie.	67
17	10	10 1/2	10	N.-O., vent.	77
18	9 2/3	10	10	O., beau temps.	63
19	10 1/3	11 1/2	11	N.-O., nuageux et pluie.	51
20	11	11 1/2	11 1/2	N.-O., vent et pluie.	56
21	10 1/2	10 1/3	10	N.-O., nuageux.	63
22	10 1/3	10 1/3	10 1/3	N.-O., nuageux, pleine lune.	60
23	11	11	10 1/2	N.-O., beau temps.	75
24	11	11 1/2	11	E.-S.-E., id.	95
25	11 1/3	11 1/3	11	E.-S.-E., id.	110
26	10 2/3	10 2/3	10 1/2	E.-S.-E., vent.	93
27	10 2/3	10 1/3	10 1/3	E.-S.-E., calme.	91
28	10 2/3	10 2/3	10 1/2	S.-S.-E., calme.	97
29	10 1/2	10 2/3	10 1/2	S.-S.-E., ca'me, dernier quartier.	80
30	10 1/3	10 1/3	10 1/3	N.-O., nuageux.	99
31	10 1/2	11	11	S.-O., variable.	96

FÉVRIER.

JOURS du mois.	Thermomètre de Réaumur — Matin.	Midi.	Soir.	VENTS et état du ciel.	Décès.
1	10 2/3	11	10 2/3	N.-O., humide, pluie.	186
2	10 2/3	10 1/3	10 1/3	N.-O., humide, nuageux.	89
3	10 2/3	11 1/3	11	S., calme.	96
4	11	11	11	N.-O., pluie.	85
5	11	11	11	N.-O., pluie, nouvelle lune.	80
6	11	11	11	N.-O., pluie.	76
7	11 1/2	11 1/2	11 1/2	N.-O., nuageux.	61
8	11 2/3	11 1/2	11 1/3	N.-O., pluie.	50
9	11 2/3	11 2/3	11 1/3	N.-O., vent, nuageux.	36
10	12	11 2/3	11 1/2	N.-O., frais.	46
11	12	12	12	N.-O., frais.	35
12	12	12	12 1/3	N.-O., nuageux.	41
13	12	12	12	S.-O., beau temps, premier quartier.	53
14	12	12 1/3	12	N.-N.-O., nuageux.	63
15	11 1/3	11 2/3	11	N.-O., pluie.	74
16	11 2/3	12	11 1/3	S.-S.-E., nuageux.	54
17	11 2/3	11 1/3	11 1/2	S., beau temps.	67
18	11 2/3	12 1/2	12	S.-S.-E., beau temps.	54
19	12	12 1/2	12	S.-S.-E., beau temps.	42
20	12	12 2/3	12 1/3	S., beau temps.	51
21	12	12 2/3	12 1/3	N.-O., beau temps, pleine lune.	31
22	12	12 1/3	12	N.-O., pluie.	53
23	12	12 1/3	12	N.-O., vent.	37
24	11 2/3	11 1/2	11	N.-O., vent.	46
25	11 1/2	11 2/3	11	N.-O., vent.	46
26	11 2/3	11 1/3	11	N.-O., vent.	45
27	11 1/3	11 2/3	11 2/3	N.-O., beau temps.	48
28	11 1/3	11 2/3	11 1/2	N.-O., dernier quartier.	38

Peste de Tunis de 1819, 1234 - 1235 de l'hégire.

MARS.

JOURS du MOIS.	Thermomètre de Réaumur — Matin.	Midi.	Soir.	VENTS et ÉTAT DU CIEL.	DÉCÈS.
1	11 1/2	11 2/3	11 1/2	N.-O., beau temps.	55
2	11 2/3	12 1/2	12	S., beau temps.	49
3	12	12 1/2	12	N,-O., petite pluie.	51
4	12	12	11 2/3	S., nuageux.	36
5	12 1/3	12 1/2	12	S.-S.-E., nuageux.	52
6	12 1/3	12 2/3	12 1/2	S.-S.-E., nuageux.	32
7	12 1/2	13 1/3	13	S., beau temps, nouvelle lune.	33
8	13	13 1/2	13 1/3	S.-E.-N.-E., beau temps.	34
9	13	13 2/3	13 1/3	S., beau temps.	30
10	13	13 2/3	13 1/3	S., petite pluie.	43
11	13 1/2	14 1/2	14	N.-O., beau temps.	25
12	13 1/2	14	13 1/2	N.-O., petite pluie.	40
13	13 2/3	14	13 1/3	S.-E., nuageux.	28
14	13 2/3	13 2/3	13 1/3	S.-S.-E., beau.	41
15	13 2/3	13 2/3	13 1/3	E., beau, premier quartier.	48
16	13 1/2	13 1/2	13	N.-E., nuageux.	43
17	13	13 1/2	13	N.-O., petite pluie.	39
18	13 1/3	13 1/2	13 1/3	N.-O., nuageux, vent.	32
19	13	14	13	N.-O., nuageux.	44
20	13 1/3	14 1/3	13	S.-O., beau.	35
21	13 1/3	14 1/3	13 1/2	S.-O., nuageux.	51
22	13 2/3	14 1/3	13 1/3	N.-O., nuageux, pleine lune.	35
23	13 1/3	14	13 1/2	N.-O., nuageux.	34
24	13 2/3	13 2/3	13	N.-O., nuageux.	24
25	13 2/3	13 2/3	13 1/2	N.-O., nuageux.	22
26	13 2/3	14	13 1/3	S., beau.	35
27	14	14 1/2	13 2/3	N.-O., vent, nuageux.	29
28	14 1/3	14	14	N.-N.-E., vent, nuageux.	23
29	14	14 1/2	13 2/3	N.-O., vent, nuageux, dernier quartier.	29
30	14	14 1/2	13 2/3	N.-O., calme.	20
31	13 2/3	14 1/3	13 2/3	N.-O., nuageux.	33

AVRIL.

JOURS du MOIS.	Thermomètre de Réaumur — Matin.	Midi.	Soir.	VENTS et ÉTAT DU CIEL.	DÉCÈS.
1	14 1/3	14 1/2	14	N.-N.-E., nuageux, vent.	24
2	14	15 1/3	14 1/2	N.-O., beau, calme.	34
3	14 1/2	14 2/3	14 2/3	S.-S.-E., beau, calme.	24
4	14 2/3	15 2/3	14 2/3	N.-N.-E., beau, calme.	29
5	14 2/3	15 2/3	15 2/3	N.-N.-E., beau, calme, nouvelle lune.	36
6	15 1/3	15 2/3	16	S.-S.-E., nuageux.	29
7	15 1/2	16 2/3	15 1/2	S.-S.-E., nuageux.	29
8	15 2/3	17	17 1/2	N.-E., nuageux.	16
9	16 2/3	17 1/2	17 1/2	N.-E., beau.	18
10	17	17 1/2	17	S.-E., nuageux.	26
11	16 1/2	16 1/2	16 1/3	S.-E., vent, nuageux.	31
12	16 1/3	16 2/3	16 2/3	S.-S.-E., vent, pluie.	27
13	16 2/3	16 2/3	16 1/2	N.-O., vent, premier quartier.	27
14	16 1/2	16 2/3	16 1/2	N.-O., beau.	35
15	16 1/3	17	16	S.-S.-E., beau, vent.	26
16	16	16 2/3	16 1/3	N.-E., nuageux.	31
17	16 1/3	16 1/3	16 1/3	N.-E , petite pluie.	43
18	16 1/3	16 1/2	16 1/3	N.-N.-E., petite pluie.	25
19	16 1/2	16 1/2	16	E.-N.-E., petite pluie.	35
20	16 1/2	16 2/3	16	E., beau.	30
21	16 1/3	17 1/2	16 1/2	E.-S.-E., beau, calme, pleine lune.	43
22	16 1/2	17 1/2	17 1/2	E.-S.-E., id.	25
23	16 1/3	17 1/3	16 1/2	E.-S.-E., id.	44
24	17	17 2/3	17	S., variable.	30
25	17	17 1/2	17	N.-E., petite pluie..	21
26	17	17 1/2	17 1/2	N.-O., nuageux, vent.	24
27	17	17 1/2	17	N.-O., nuageux, petite pluie.	32
28	17	17	17	N.-O., nuageux. dernier quartier.	32
29	16 1/3	17	17	S.-S.-E., frais, nuageux.	22
30	16 1/2	17	17	E.-S.-E., nuageux.	22

Peste de Tunis de 1819, 1234 - 1235 de l'hégire.

MAI.

JOURS du MOIS.	THERMOMÈTRE DE RÉAUMUR Matin.	Midi.	Soir.	VENTS et ÉTAT DU CIEL.	DÉCÈS.
1	17	17	17	N.-E.-N -O.	46
2	17	17 1/2	17	N.-E., nuageux,	68
3	17 1/2	18	17 1/2	E., vent.	35
4	17 1/2	18	17 1/2	S.-E., beau.	32
5	17 1/2	18	17 1/2	N.-O., beau, nouvelle lune.	29
6	17 1/2	18 1/3	17 2/3	N,-N.-E., beau.	34
7	17 2/3	18 1/3	18	N..N.-E., variable.	36
8	18	18	18	N.-N.-E., beau.	39
9	18	18 1/2	18	N.-N.-O., vent.	23
10	18	18	18	N.-N.-O., vent, pluie.	26
11	17 1/3	18	17	N.-N.-O., vent,	33
12	17 1/3	17 1/3	17 1/3	N.-N.-O., vent, pluie.	28
13	17 1/3	17 1/3	17 1/3	N.-O., nuageux., premier quartier.	27
14	17 1/3	17 1/3	17 1/3	N.-O., nuageux.	29
15	17 1/3	17 1/2	17 1/2	S.-O.-N.-E., beau.	30
16	17 1/2	18	18	S.-S.-E., chaud.	39
17	18	18 1/2	18	S.-S.-E., nuageux.	38
18	18	18 1/2	18 1/3	N.-E., nuageux, vent.	29
19	18 1/2	18 1/2	18	S.-E., vent.	28
20	18 1/3	18 1/2	18 1/3	S.-E., beau, pleine lune.	26
21	18 1/2	19	18 1/2	S -E., nuageux, vent.	33
22	18 1/2	19 1/3	19	E., nuageux.	27
23	19	19 1/2	19	S.-E.-N., vent.	23
24	19	19 1/2	19	N.-E., vent.	31
25	19	19 1/2	19	N.-E., vent.	29
26	19	19 1/2	19 1/3	N.-O., vent.	37
27	19 1/2	19 2/3	19 1/3	N.-O., vent, dernier quartier.	41
28	19 1/2	20	20	N.-E., tempête le soir.	29
29	19 2/3	20 1/2	20	E., calme.	34
30	20	20 1/2	20 1/3	N.-E.-N., vent.	53
31	20 1/3	21	20 1/3	N.-E., vent, nuageux.	38

JUIN.

JOURS du MOIS.	THERMOMÈTRE DE RÉAUMUR Matin.	Midi.	Soir.	VENTS et ÉTAT DU CIEL.	DÉCÈS.
1	20	21	20 1/3	N.-O., nuageux.	44
2	20	21	20	N.-E., vent, pluie.	31
3	19 1/3	19 1/3	19 1/3	N., vent, nouvelle lune.	20
4	19 1/3	19 1/3	19 1/3	N., vent.	30
5	19 1/3	19 1/2	19 1/2	N.-E., nuageux.	21
6	19 1/2	20	20	N.-E.. nuageux.	18
7	19 1/2	19 2/3	19 1/2	N.-E., pluie le soir.	19
8	19 1/2	19 2/3	19 2/3	S.-E., beau.	28
9	19 1/2	20	20	N.-E., chaud.	32
10	20	20	20	N., beau.	28
11	20	20 1/2	20 1/2	N., beau, premier quartier.	23
12	20 1/3	20 1/2	20 1/2	N.-E., vent.	33
13	20 1/2	20 1/2	20 1/2	N.-O., vent.	26
14	20 1/2	20 2/3	20 1/2	N.-O., vent.	36
15	20 1/2	20 1/2	20 1/2	S.-E.	22
16	20 1/2	21	20 1/2	S.-E., pluie après midi.	30
17	20 1/2	21	20 2/3	N.-E., vent, nuageux.	27
18	20	20	20	N -O., vent, pleine lune.	28
19	20 2/3	20 2/3	20 2/3	N.-O., vent.	26
20	20 1/2	20	20	O., vent.	27
21	19 2/3	20 2/3	20 1/3	S.-E. le matin, N.-O. le soir.	17
22	20 1/3	21	21	S., chaud.	18
23	20 2/3	21 1/3	21	E.-S.-E., chaud.	20
24	21	21 1/2	21 1/2	O.-N.-O., vent.	22
25	21 1/2	21 1/2	21 1/2	N.-O., beau, dernier quartier.	22
26	21	21 2/3	21 1/2	S.-E., beau.	14
27	21 1/3	21 2/3	21 2/3	E.-S.-E., beau, chaud.	24
28	21 2/3	24 1/3	22	S.-E., beau, tempête.	20
29	22	22 1/2	22	N.-O., nuageux.	21
30	21 2/3	22 1/2	21 1/2	N.-O., nuageux.	14

PESTE DE TUNIS DE 1819, 1234 – 1235 DE L'HÉGIRE.

JUILLET.

JOURS du MOIS.	THERMOMÈTRE DE RÉAUMUR Matin.	Midi.	Soir.	VENTS et ÉTAT DU CIEL.	DÉCÈS.
1	22	22 1/2	22	N.-O., beau.	22
2	22	22 1/2	22 1/2	E.-S.-E., beau.	28
3	21 2/3	23	22 1/3	E.-N.-E., beau, nouvelle lune.	23
4	21 2/3	23	22 1/3	E.-N.-E., beau.	29
5	22 1/3	24 1/2	23 1/2	E.-N.-E , beau.	17
6	22 1/2	25 1/3	23	E.-N.-E., beau.	21
7	22 2/3	24 1/3	23	E.-N.-E., beau.	9
8	22 2/3	25	23	E.-N.-E., beau.	16
9	23	25	23	S.-E.-N.-E., N.-O.	18
10	22 1/3	23	22	O.-N.-O., vent, nuageux.	13
11	21 1/2	23	22	O.-N.O., beau, premier quartier.	10
12	22 1/2	23 1/2	22	O.-N.-O., vent.	10
13	22 1/2	24	23	O.-N.-O., beau.	10
14	22 1/2	24	23 1/3	O.-N.-O., beau.	12
15	23	24 1/3	23	N.-N.-O , beau.	9
16	23	25 1/3	23 2/3	S.-S.-E., chaud.	11
17	23	24 1/3	22 1/2	O.-N.-O., chaud, pleine lune.	9
18	22	23 1/2	23	O.-N.-O., chaud.	15
19	22	24	23	E.-S.-E., chaud.	15
20	23	25 1/3	23 1/2	O.-N.-O., E.-N.-E.	10
21	23 1/3	24 1/3	22	N.-O., vent.	12
22	22	23	22	N.-O.	16
23	22	22 2/3	23	N.-O.	8
24	22	24	23	N.-N.-E., beau.	8
25	22 1/2	24	23	E., dernier quartier.	10
26	22	24	23	E.	6
27	22 1/2	24 12	23	E.-N.-E.	6
28	23	25 12	24	O.-S.-O., chaud.	10
29	23	25	22 1/2	O.-S.-O., chaud.	11
30	23	26	22	S.-N.-N.-O., pluie.	11
31	22 1/2	24 1/3	22 2/3	O.-S.-O. (1)	6

AOUT.

JOURS du MOIS.	THERMOMÈTRE DE RÉAUMUR Matin.	Midi.	Soir.	VENTS et ÉTAT DU CIEL.	DÉCÈS.
1	22 1/2	24	22 2/3		
2	22 1/2	24 1/3	22 2/3		
3	22 2/3	25 1/3	22 1/2		
4	22 1/2	24 1/3	22 1/2		
5	22 1/3	24 1/3	22 1/2		
6	22 2/3	24 1/3	22 1/3		
7	23	24	22 1/3		
8	22 2/3	24	22 1/2	Les vents et l'état du ciel ne furent pas observés pendant ce mois ; les quelques décès qui s'y présentèrent encore ne furent pas enregistrés non plus. Nous avons vu, p. 421, que, durant le même mois, la plupart des malades guérissaient, et que l'épidémie ne se ralluma que dans les premiers jours d'octobre suivant.	
9	22 2/3	24	23		
10	23	24 1/3	23		
11	23	26 1/2	24		
12	23	25	23 1/3		
13	22 1/2	24 1/3	23 1/2		
14	22	24	23		
15	22 1/2	24 2/3	23 1/3		
16	23	25 1/2	23		
17	23	25	23		
18	23	25	23 1/2		
19	22 1/2	25	22 2/3		
20	23	25	23 2/3		
21	23	25	23 2/3		
22	23	25	23 2/3		
23	23	25 1/2	23 2/3		
24	23 1/2	25 2/3	24		
25	23 1/2	26 1/2	24		
26	23 1/3	26	23 2/3		
27	23 1/3	25 1/2	23 2/3		
28	23 2/3	25 1/2	23 1/2		
29	23 1/2	25 1/2	23 2/3		
30	23 2/3	26	23 2/3		
31	23 1/2	25	23 1/2		

(1) Deux comètes se montrèrent dans le mois de juillet : l'une à petite chevelure, ayant la clarté des planètes, à l'ouest, la tête rasant l'horizon ; l'autre d'un aspect rougeâtre, au nord, la tête un peu soulevée à l'horizon, et visible vers minuit. La première n'était visible que peu d'heures, et elle disparut quelques jours après son apparition.

Résumé mensuel des décès pestilentiels de la ville de Tunis, pendant les sept premiers mois de 1819.

Mois	Décès
Janvier	3477
Février	1683
Mars	1125
Avril	870
Mai	1020
Juin	741
Juillet	411
Total	9327

PRINCIPAUX ERRATA.

P. 3, lig. 27. — sec, lisez : sic.

P. 16, lig. 23. — Après le mot *mayor,* continuer ainsi jusqu'aux mots *agno siguiente :* Cadizeños con sus grandes y poderosos navios no hubiesen transportado con tiempo mantenimientos de Grecia, Siria, Africa y de muchas otras partes del mundo, para lo qual contribuyéron los factores cartagineses; pero ni los unos ni los otros bastáron al....

P. 12, lig. 17. — sncédait, lisez : succédait.

P. 20, lig. 11. — leur, lisez : son.

P. 22, lig. 17. — rencontra, lisez : rencontrât.

P. 23, lig. 18. — rembarquemment, lisez : rembarquement.

P. 29, lig. 45. — balonnement, lisez : ballonnement.

P. 41, lig. 39. — Martinot, lisez : Martenot.

P. 47, lig. 7. — *algeriensis*, lisez : *algeriense.*

P. 51, lig. 9. — *phellipœa*, lisez : *phelipœa.*

P. 59, lig. 22. — Après le mot *glands*, ajoutez : doux.

— lig. 38. — mesure, lisez : mesuré des individus.

P. 72, lig. 46. — 29,000, lisez : 21,000.

P. 104, lig. 24. — du lieu, lisez : au lieu.

P. 109, lig. 6. — Aïsoua, lisez : Aïssaoua.

P. 111, lig. 6. — jalots, lisez : javelots.

P. 115, lig. 3. — produci, lisez : produxi.

— lig. 19. — *purioribis*, lisez : *purioribus.*

P. 120, lig. 22. — encombrés, lisez : encombrées.

P. 122, lig. 44. — *mortalite*, lisez : *mortalitate.*

P. 134, lig. 12. — la Carthage, lisez : Carthage.

P. 142, lig. 40. — attribué, lisez : attribuée.

P. 144, note 3. — Après les mots *qui sont là*, continuer ainsi la phrase interrompue :
conséquence de cette sorte d'accidens, s'accompagnent souvent de vers.

P. 147, lig. 9. — Après le chiffre 13, ajoutez : octobre.

P. 152. — Cette page est numérotée 125. Au lieu de 125, lisez : 152.

P. 155, lig. 10. — *universelles*, lisez : *universels*.
P. 156, lig. 30 et 32. — califa, lisez : califat.
— lig. 22 et 25. — Alsaze, lisez : Alsace.
P. 163, lig. 49. — Beagle, lisez : Behagle.
— lig. 50. — 1851, lisez : 1852.
P. 177, lig. 1re. — vainemedt, lisez : vainement.
P. 196, lig. 44. — qu'elles étaient étrangères, lisez : qu'ils étaient étrangers.
P. 198, lig. 18. — 22e, lisez : 2e.
P. 213, 1re ligne. — Après les mots *fournisseur des*, ajoutez : linceuils.
P. 229, lig. 14. — *balineis*, lisez : *balneis*
P. 232, lig. 14. — *curare*, lisez : *curari*.
P. 240, lig. 17. — immundis, lisez : immundus.
P. 258, lig. 2. — Après l'article *le*, ajoutez : tome, et lisez *medici* au lieu de *medeci*.
P. 260, lig. 9. — d'avoir, lisez : d'abord.
P. 261, lig. 25. — Après le mot *année*, ajoutez : 1639.
P. 262, note 2. — soupçonnés, lisez : soupçonnées.
P. 296, lig. 23. — mouneou, lisez : moune ou.
P. 313, note 1re. — Cette note se rattache au mot *Siam* de la page précédente, 312.
P. 361, lig. 8. — occurence, lisez : ocurence.
— lig. 24. — ban, lisez : banc.
P. 366, lig. 31. — *telib*, lisez : *tebib*.
— note 2. — obtîmes, lisez : obtîmnes.
— — 3. — grossierté, lisez : grossièreté.
P. 382, lig. 14. — 1438, lisez : 1435.
P. 386, lig. 21. — attribuait, lisez : attribuaient.
P. 389, lig. 39. — d'Alger, lisez : de Tunis.
P 394, lig. 30. — 194, lisez : 184.
— lig. 48. — 132, lisez : 134.
P. 395, entre la 4e et la 5e lignes, lisez : ANNÉE 1822.
P. 398, note 1re. — 1885, lisez : 1835.
P. 415, lig. 14. — constitua, lisez : constituèrent.
P. 424, lig. 26. — *néropsies*, lisez : *nécropsies*.
P. 429, lig. 15. — l'existence, lisez : la non existence.
P. 430, lig. 33. — coups bâton, lisez : coups de bâton.
P. 432, lig. 31. — Parcelonne, lisez : Barcelonne.
P. 435, lig. 4. — 1239, lisez : 1238.

ANNOTATIONS.

P. 45, note 2, au mot *darmouss* ou *daghmouss*.

Cette plante est le *nitraria tridentata*, dont nous parlons plus loin.

P. 55, 1er paragraphe, aux mots *nitraria tridentata* Desf.

Depuis ce que nous avons dit de cet arbrisseau, nous avons eu occasion de le voir entre Sidi-Okba et Oumach, dans les Ziban, où il est connu sous le nom de *kardeca*. Son fruit, qui arrive en maturité de septembre en octobre, est, en effet, très-agréable au goût, mais il suffit à peine pour se rafraîchir la bouche, et encore, pour cela, en faut-il un certain nombre. Il n'en est pas moins recherché des Indigènes, et, surtout, par leurs femmes et leurs enfans.

P. 55, 3e paragraphe, aux mots *bucerosia mumbiana*.

On croyait que cette plante, qui existe sur le littoral de la province d'Oran, existait aussi dans les contrées sablonneuses de l'Algérie du Sud, mais on a reconnu, dans la plante prise pour elle, l'*apteranthus gussoniana*, qui est la *stapelia europœa* de Linnée.

P. 59, 2e paragraphe, aux mots *zizyphus spina Christi*.

Cet arbrisseau est le *zefzefa* des Indigènes, qui donnent le même nom au jujubier de nos jardins, le *zizyphus sativa* Lin., *zizyphus vulgaris* Lam.

Le *zizyphus spina Christi* est le *rhamnus spina Christi* de Linnée, *rhamnus nabeca* de Hasselquist et Forskal. On sait que le feuillage de cet arbrisseau passe pour avoir fourni la couronne d'épines qui ensanglanta le front du Sauveur du monde.

P. 60, 2e paragraphe, aux mots *cèdre atlantique*.

Manetti a fait, de ce cèdre, un pin qui est, pour lui, le *pinus atlanticus*. On sait, du reste, que les botanistes ne sont pas encore d'accord sur la détermination de cet arbre, le géant de la végétation de l'Afrique du Nord.

P. 106, 2e paragraphe, au mot *céraste*.

Au céraste et à la vipère hadje, que nous disions exister dans les contrées parcourues par l'armée de Caton, nous devons ajouter

deux petites vipères découvertes, dans ces derniers temps, au sud de nos possessions algériennes, la vipère ammodyte ou vipère à museau cornu ou retroussé, *vipera ammodytes*, et la vipère à queue noire, *echina atricauda*. Peut-être y rencontre-t-on aussi l'*echina mauritanica*, qui n'a encore été vue, sur la côte, que dans la province d'Oran.

P. 107, 6e paragraphe, au mot *scorpion*.

Le scorpion des contrées désertes traversées par l'armée de Caton, et qui l'avaient déjà été par celle d'Ophellas, est le *buthus supertus* Luc., sur lequel nous nous sommes suffisamment étendu dans la relation de notre *Voyage d'Alger aux Ziban*, l'ancienne Zebe, en 1847, p. 229-234.

Ce scorpion paraît être le même que celui de la Haute Egypte, dont la piqûre, également, est assez souvent mortelle. Ainsi, sur 156 individus morts dans la province de Wadi-Halfe, pendant un seul mois de l'année 1264 (1846-1847), celui de chaban, neuf avaient été piqués par des scorpions, C'est ce que nous lisons dans un mémoire de M. le docteur Cuny, p. 13, publié à Paris, en 1853.

M. le docteur Cuny, aujourd'hui médecin sanitaire dans la Haute-Egypte, est un ancien chirurgien de notre armée d'Algérie.

P. 110, 3e paragraphe, aux mots *grêle de cailloux*.

Cette grêle est celle dont César fut surpris à son campement près d'Uzita. Voir, à ce sujet, ce que nous rapportons plus loin, p. 552, des cendres volcaniques qui tombèrent à Tripoli (Barbarie), à Malte et lieux voisins, dans une éruption de l'Etna, en 1786.

P. 163, dernier paragraphe, aux mots *grêlons du poids de* 15 *à* 18 *grammes*.

A ce que nous disions alors de la grêle tombée à Sebdou, province d'Oran, le 4 septembre 1852, nous ajouterons les renseignemens suivans, que nous devons au même témoin oculaire, M. le capitaine Behagle, commandant supérieur du cercle de Sebdou.

» Le temps avait été clair et chaud toute la matinée lorsque,
» vers les trois heures de l'après-midi, le ciel devint fort noir à
» l'ouest, mais l'atmosphère restait calme. Les nuages, venant, les
» uns du nord-ouest, et les autres, du sud-ouest, semblaient se
» réunir. Bientôt, un bruit sourd se fait entendre dans le lointain,
» les nuages nous recouvrent entièrement, et semblent tendre à
» fondre sur nos têtes. Alors, tombent, en abondance, des grêlons de
» la grosseur d'un œuf de pigeon, d'autres de la grosseur d'un œuf
» de poule arabe (la poule arabe est plus petite que la nôtre). Un
» de ces derniers grêlons pesait de 70 à 75 grammes, bien qu'il fût
» déjà en état de fonte. Traversant la cour du camp, pour aller
» chercher un abri, je reçus, sur le bras, un grêlon qui me fit grand
» mal; j'en souffrais encore huit jours après. Alors, la partie frap-
» pée avait tout l'aspect des traces d'un coup de bâton.

» Pendant l'orage, des pigeons et des poules furent tués dans la
» cour; notre antilope et nos autruches, au contraire, ne se res-
» sentirent de rien, bien que la première eût continué de parcou-
» rir la cour, et que les dernières, qui s'étaient couchées au com-

» mencement de l'orage, fussent restées ainsi jusqu'à sa fin, en
» tenant également la tête haute, comme l'antilope. »

(Lettre de Sebdou, en date du 17 août 1853.)

P. 366, dernier paragraphe, au mot *inoculation*.

Nous y disons que les Berbères s'inoculent la variole entre le pouce et l'index. Nous ajouterons ici que les Chaouia, qui sont aussi des Berbères (ou, pour mieux dire, des Européens septentrionaux fondus parmi eux), s'inoculent la même maladie, les uns au-dessous du deltoïde, précisément au point où nous pratiquons la vaccination, et les autres sur le moignon de l'épaule. C'est ce que, tout récemment, nous avons observé parmi les Chaouia des Aurès et leurs voisins de la plaine, notamment parmi ceux qui s'étendent des ruines de Lambèse à celles de Diana.

Les Touâregs, cette population blanche de l'Afrique centrale, connaissent aussi l'inoculation ; ils se la pratiquent sur différentes parties du corps. Ainsi, des quatre Touâregs venus dernièrement à Alger, pour voir M. le Gouverneur-Général, l'un porte des traces de cette opération à la face externe et inférieure du bras gauche, et entre le pouce et l'index de la main droite, un autre, au bas et à la partie externe de la jambe gauche, et à la partie inférieure et externe du moignon de l'épaule du bras droit ; les deux autres n'avaient pas été soumis à l'inoculation. L'un des deux inoculés, comme j'examinais ses cicatrices, me demandait, avec une sorte d'anxiété, si la variole existait dans le pays, d'où on peut inférer que la variole est redoutée des Touâregs.



